



**HAL**  
open science

**L'héritage touristique. Trajectoire d'un lieu périurbain :  
trajectoire d'un lieu périurbain : la forêt de  
Fontainebleau**

Rémi Salaün

► **To cite this version:**

Rémi Salaün. L'héritage touristique. Trajectoire d'un lieu périurbain : trajectoire d'un lieu périurbain : la forêt de Fontainebleau. Géographie. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2017. Français. NNT : 2017PA01H126 . tel-01997928

**HAL Id: tel-01997928**

**<https://theses.hal.science/tel-01997928>**

Submitted on 29 Jan 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## THÈSE

pour l'obtention du grade de  
**Docteur de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne**

Présentée et soutenue publiquement à Paris le 6 novembre 2017 (*sous réserve*) par

**Rémi SALAÜN**

Sous la direction d'Edith FAGNONI

# L'héritage touristique Trajectoire d'un lieu périurbain : la forêt de Fontainebleau

Membres du jury : en cours de constitution



# Sommaire

Remerciements.....	Page 3
Introduction générale.....	6
Partie 1 Un lieu interfacial.....	23
Chapitre 1 : la notion de lieu, pratiques et symboliques.....	26
Chapitre 2 : Naturalité, tourisme et modernité.....	66
Partie 2 Trajectoire des pratiques récréatives en forêt de Fontainebleau.....	109
Chapitre 3 : Concentration des pratiques récréatives.....	114
Chapitre 4 : Recréation des imaginaires.....	162
Partie 3 Territorialités et héritage touristique.....	209
Chapitre 5 : De la villégiature au périurbain.....	213
Chapitre 6 : Mobilisation participative.....	261
Conclusion générale.....	322
Bibliographie.....	335

## Remerciements

Mes premiers remerciements vont à ma directrice de thèse, Edith Fagnoni, pour avoir accepté de soutenir ce projet de recherche dès son début, pour ses précieux conseils, ses encouragements et son enthousiasme. Je tiens aussi à la remercier pour les opportunités scientifiques offertes durant ces années de recherche doctorales.

Je tiens à remercier les membres du jury, Marc Galochet, Maria Gravari-Barbas, Micheline Hotyat, Isabelle Lefort et Monique Poulot pour l'attention portée à mon travail et leurs observations.

Je remercie les chercheurs avec lesquels j'ai collaboré sur divers projets scientifiques, Julien Essers, Raphaël Lami, Emmanuelle Peyvel, Camille Rouchi et Yannick Hascoët. Ces collaborations ont permis de nourrir ma recherche par de nouvelles approches et des terrains d'études autres que la forêt de Fontainebleau, enrichissant ma réflexion sur la notion de lieu.

À Fontainebleau, je remercie Jean-Claude Polton, secrétaire général de l'association des Amis de la forêt de Fontainebleau pour sa disponibilité, son accueil et sa bienveillance au cours de mes enquêtes de terrain. Je remercie Denis Bauchard, président de l'association des Amis de la forêt de Fontainebleau, d'avoir facilité l'organisation de mes enquêtes auprès des bénévoles de l'association. Je remercie l'ensemble des adhérents de l'AAFF que j'ai rencontrés lors de ce travail d'enquête pour leur disponibilité et leur générosité. Merci à Victor Avenas, chargé de projets « accueil du public » à l'agence ONF de Fontainebleau, pour m'avoir invité à participer à l'observatoire de la fréquentation sur le massif de Fontainebleau. Je remercie Paul Arnoud, Florent Besnard et Hélène Maggiori pour m'avoir convié au comité scientifique pour la candidature de la forêt de Fontainebleau au patrimoine mondial de l'UNESCO. Je remercie les acteurs que j'ai rencontrés lors de la période exploratoire de terrain, Anne Marie Granet de l'Office national des forêts, Guillaume Larrère et Sylvain Ducroux de l'agence ONF de Fontainebleau, Christiane Schaeffer du Comité départemental du tourisme de Seine-et-Marne. Je remercie Charles Dereix et l'ensemble des membres du Groupe d'histoire des forêts françaises que j'ai rencontrées lors de journées d'études riches en enseignements. Mes remerciements à l'ensemble des personnes rencontrées à Fontainebleau qui m'ont permis de produire ce travail de recherche.

Mes remerciements vont ensuite aux membres du laboratoire EA EIREST 7337 pour leur accueil et leur attention au cours de ces années de recherches. Je remercie la directrice du laboratoire Maria Gravari-Barbas pour son soutien et sa bienveillance. Les échanges au sein du laboratoire de recherche ont été fructueux et m'ont permis d'approfondir ma réflexion sur l'objet tourisme. J'adresse ici toute ma gratitude à Linda Boukhris, Amandine Chapuis, Jean-Michel Chapuis, Francesca Cominelli, Aurélie Condevaux, Saskia Cousin, Géraldine Djamen-Tran, Sébastien Jacquot, Sophie Lignon-Darmaillac, Jocelyne Napoli, Cécile Renard et Frédéric Thomas.

Un grand merci aux doctorants du laboratoire qui constituent des maillons essentiels de cette aventure humaine. J'ai une pensée particulière pour Yasmin Buchrieser, Montserrat Crivillers, Carina Amorim Dutra, Anas Sanoussi et Sairi Pineros avec qui j'ai organisé et piloté les Rencontres internationales des jeunes chercheurs en tourisme de septembre 2015. Je remercie l'ensemble des doctorants, notamment David Aboulkeir, Xavier Contreras, Soazig Darnay, Kati Dieng, Eliane Djemgou, Clotilde Kullman Aude Le Gallou, Yue Lue, Kimiya Méry, Lisa Rebolledo, Céline Tastet, Stanislas Zakarian, pour leurs encouragements, leur investissement et leur participation pour faire du laboratoire un lieu convivial propice aux échanges scientifiques.

Mes remerciements vont aux collègues rencontrés lors de missions d'enseignements à l'Université Paris Ouest Nanterre, Claire Aragau et Frédéric Landy, et à l'université Paris Sorbonne, Vincent Moriniaux, Emilie Viney, Zénaïde Dervieux et Marie-Alix Molinié. Je remercie l'ensemble des collègues de l'UFR de Géographie pour les échanges conviviaux.

J'adresse ma gratitude à l'ensemble des personnes que j'ai rencontré dans le cadre de mon parcours doctoral pour les échanges riches en apprentissage.

Je remercie Sandrine Allard Saint-Albin, Jessica Pierre-Marie, Joseph N'Gijol, Françoise Chatillon-Pierront et Catherine Bertho-Lavenir, dont les rencontres lors de mon parcours universitaire et professionnel m'ont permis d'accumuler assez de confiance pour me lancer dans l'aventure doctorale.

Mes salutations à mes camarades de Paris 3, Albéric, Annie, Carlos, Christine, Grégory, Iryna, Marie, Maria et Maxime, avec qui j'ai partagé mes premières réflexions sur la notion de tourisme. Je tiens à saluer mes collègues du CRIMIC, Nancy Berthier, Mercedes, Adrian, Itzel, Gabrielle et

Natalia. Je les remercie pour leur accueil et leur intérêt pour les questionnements géographiques durant mon séjour d'étude à New York qui restera un moment fort de mon parcours doctoral.

Ce travail a grandement bénéficié du soutien familial, celui de ma grand-mère, de mes parents, de ma sœur et Matthieu. Je leur en suis gratifiant pour leur confiance et leur patience face à mes choix dont la précarité peut être source d'angoisse.

Je remercie Bruno, Benjamin, Céline, Kevin, Marie-Alexandra, Marine, Marion et Vincent pour leurs amitiés.

Merci à Annabelle pour ses relectures, sa présence et sa patience.

# Introduction générale

La forêt de Fontainebleau est ce que l'on pourrait nommer un lieu touristique ancien. Forêt royale pratiquée pour la chasse par les monarques français depuis le XI<sup>ème</sup> siècle, la fin de l'Ancien Régime va amorcer un tournant dans la trajectoire de ce lieu. Dès le début du XIX<sup>ème</sup> siècle, la forêt est fréquentée par des peintres de paysages et des artistes romantiques qui en font un haut lieu du sentiment de la nature. La forêt de Fontainebleau, située à une soixantaine de kilomètres au sud-est de Paris, devient pour le milieu artistique parisien un archétype accessible de la nature dite sauvage. Pendant la Monarchie de Juillet, le roi Louis-Philippe, qui n'apprécie guère la chasse, préférant la pratique de la promenade en forêt, fréquente le château de Fontainebleau à plusieurs reprises. Son avènement en 1830 entraîne la fin de la restriction d'ouverture de la forêt de Fontainebleau aux publics. Louis-Philippe impulse les premiers aménagements touristiques en forêt avec la construction de nouvelles routes pour la promenade en calèche et la création de points de vue. Les routes forestières sont nommées et une signalétique est installée pour éviter l'égarement des visiteurs. Des camps de manœuvres militaires, comme le camp d'Arbonne en 1839, attirent la bonne société parisienne et favorisent la notoriété de la forêt de Fontainebleau comme espace de promenade. Plusieurs commerçants locaux profitent de cet engouement autour de la forêt pour rédiger et vendre des guides touristiques sur le château et de la forêt de Fontainebleau. Parmi ces auteurs de guides touristiques, Claude-François Denecourt acquiert une notoriété importante en aménageant des sentiers de promenade pédestre dans les sites les plus pittoresques de la forêt à partir 1842. Dans le même temps, une nouvelle génération de peintres parisiens fréquente la forêt de Fontainebleau pour peindre la nature sur le motif. Ces peintres qui seront plus tard réunis sous l'appellation « école de Barbizon », du nom d'un village se trouvant en lisière de forêt, mettent au point de nouvelles techniques picturales, véhiculant une nouvelle représentation de la nature, ce que l'on va ensuite nommer la peinture de paysage moderne (Bouret, 1972).

L'arrivée du chemin de fer à Fontainebleau en 1849, ainsi que la reconnaissance publique et académique des peintres de Barbizon sous le Second Empire font de la forêt de Fontainebleau un lieu à la mode pour la bourgeoisie parisienne. De nouveaux aménagements (sentiers de promenades, signalétiques, belvédères, fontaines) facilitent l'accueil des touristes. Dans le même temps, des services touristiques (guides, location d'hippomobiles, buvettes près des curiosités les



plus fréquentées, restaurant à Franchard, vente de souvenirs puis terrain de camping) font leur apparition en forêt. Fontainebleau et plusieurs villages aux alentours de la forêt deviennent des centres de villégiature. Des hôtels et des pensions y ouvrent. Des villas y sont construites par des propriétaires parisiens pour leur villégiature estivale. Avant la Première Guerre mondiale, les artistes sont nombreux à venir à Fontainebleau, ce qui en fait une centralité de la vie artistique parisienne.

## **Le paradoxe de la forêt de Fontainebleau**

Après-guerre, les artistes sont moins nombreux à venir en villégiature à Fontainebleau, préférant des destinations plus lointaines comme la Côte d'Azur. Néanmoins, la forêt reste un lieu d'excursions privilégié des parisiens lors des fins de semaine. La réduction du temps de travail hebdomadaire puis la démocratisation de l'automobile renforcent l'accessibilité de la forêt de Fontainebleau, ce qui provoque une intensification de la fréquentation. En 1969 et 1999, des estimations affichent une hausse importante de la fréquentation annuelle de la forêt de Fontainebleau. De 1967 à 1968, la Société de recherche économique et sociologique en agriculture (SARES) produit une enquête sur la fréquentation des forêts de la région parisienne pour le compte du ministère de l'Agriculture et de l'Office national des forêts (ONF). Cette étude a pour ambition de dresser un état des lieux des loisirs dans les forêts franciliennes. Reprenant la circulaire Pisani de 1964 où l'accueil du public constitue l'une des missions de la nouvelle administration forestière, l'Office national des forêts, créée en 1966. Pour estimer la fréquentation de la forêt domaniale de Fontainebleau, la SARES s'appuie sur un échantillon représentatif de 450 franciliens interrogés pendant plusieurs mois sur leurs pratiques en forêt. En extrapolant les résultats de l'échantillon à l'ensemble de la population francilienne, la SARES estime à 9 millions le nombre de visites en forêt de Fontainebleau chaque année. À la fin des années 1990, le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) entreprend une étude similaire pour réaliser un diagnostic sur l'évolution de la fréquentation des forêts franciliennes. Pour cette étude, le CREDOC a constitué un échantillon de 2497 franciliens. Au total, 879 individus ont répondu à la sollicitation de l'enquêteur. À l'instar de l'étude précédente, le panel de 879 franciliens a été interrogés pendant plusieurs mois sur leurs pratiques en forêt. Cette nouvelle étude estime à 17 millions le nombre de visites annuelles dans le massif forestier de Fontainebleau.

Dans le même temps, l'ensemble des services touristiques disparaissent en forêt. Avec la création de l'Office national des forêts en 1966, les missions des gardes forestiers se recentrent sur la sylviculture et la gestion du patrimoine forestier, ce qui provoque l'arrêt des services touristiques rendus par les forestiers, telle que l'offre de restauration légère dans les maisons forestières. Progressivement, les aires de camping situées à proximité des maisons forestières ferment. Aujourd'hui, seule l'aire de bivouac des Grande Vallées demeure. Dans les années 1970, la plupart des buvettes de la forêt ferment faute de repreneurs. Suite à un conflit financier entre son concessionnaire et l'Office national des forêts, propriétaire de la concession, le restaurant de Franchard ferme dans les années 1980. Entre 1968 et 1999, le nombre de résidences secondaires diminue d'un tiers dans les communes du Pays de Fontainebleau. Dans le même temps, le nombre de résidences principales connaît une forte croissance de l'ordre de 54%.

La forêt de Fontainebleau connaît une situation paradoxale où le nombre de services touristiques diminue malgré une hausse de la fréquentation. Peut-on toujours considérer la forêt de Fontainebleau comme un espace touristique ? Ce paradoxe peut-il être expliqué par une évolution des pratiques en forêt ? Ce paradoxe de la forêt de Fontainebleau interroge les interactions entre le lieu touristique (la forêt) et le territoire dans lequel il s'inscrit (le Pays de Fontainebleau). Auparavant, ressource touristique du territoire, la forêt de Fontainebleau reste un espace investi ayant une dimension symbolique forte pour les élus locaux et des groupes d'habitants à travers la mise en œuvre de projets présentés comme touristiques. Toutefois, on peut s'interroger sur les destinataires de ces projets. S'adressent-ils à des clientèles touristiques ? Dans ce cas, ces projets montreraient les difficultés des politiques touristiques territoriales à renouveler la demande touristique. Ou bien, ces projets s'adressent-ils à une population résidente ? Ces projets illustreraient l'assimilation de valeurs touristiques par les habitants du territoire. Nous serons ainsi en mesure de nous questionner sur les enjeux de ces projets touristiques pour les habitants.

## Un territoire devenu périurbain

La trajectoire périurbaine du pays de Fontainebleau caractérise ce territoire. À une échelle plus étendue comprenant les arrondissements de Fontainebleau, Melun et Évry, on constate une forte croissance démographique depuis les années 1960. Ce territoire prend en compte des communes situées à moins de 50 kilomètres de Fontainebleau et constitue selon plusieurs études<sup>1</sup> l'aire de recrutement principal de la forêt de Fontainebleau. En 1968, la population cumulée dans ces trois arrondissements était de 501 225. En 2011, la population sur ce territoire était de 1 022 154. Dans ce territoire figurent deux villes nouvelles, Évry et Sénart, planifiées par l'État à partir des années 1960 pour contenir l'étalement urbain de l'agglomération parisienne. La politique des villes nouvelles a créé de nouvelles centralités périphériques sur le territoire avec une concentration des activités économiques avec le pôle industriel de Villaroche et des parcs d'activités, des administrations, des centres universitaires et des centralités commerciales (Le Goix et Saint Julien ; 2007).

Dans ce contexte territorial, le Pays de Fontainebleau se singularise. La croissance démographique, avec un gain de 19 166 habitants entre 1968 et 2013, a été principalement stimulée par les communes rurales situées à la périphérie du massif forestier. Dans le même temps, l'agglomération de Fontainebleau-Avon a perdu 3 079 habitants. Par conséquent, dès la fin des années 1960, le Pays de Fontainebleau est entré dans un processus de périurbanisation. Auparavant nommée rurbanisation pour décrire le phénomène d'installations de populations citadines dans les communes rurales et leur impact sur l'évolution des pratiques habitantes et de gestion municipale (Bauer et Roux, 1976), le terme périurbain insiste davantage sur la périphéricité des communes. L'INSEE définit comme périurbaine une commune où au moins 40% des actifs travaillent dans un pôle urbain proche. Contrairement aux communes de banlieue, chaque commune périurbaine conserve une couronne verte qui leur permet de ne pas être intégrée dans l'agglomération. Le périurbain s'impose comme une catégorie spatiale (Vannier, 2000) où vivent des populations diversifiées (Dodier, 2012).

---

<sup>1</sup> Enquête sur les pratiques et les attentes des visiteurs de la réserve de biosphère Fontainebleau-Gatinais, Réserve de biosphère Fontainebleau-Gatinais, 2012.

Les publics de Fontainebleau, Comité régional du tourisme d'Ile de France, 2013.

Observatoire de la fréquentation du massif de Fontainebleau, Office national des forêts et Chambre d'industrie et de commerce de Seine-et-Marne, 2016.

Depuis les années 2000, les communes périurbaines du Pays de Fontainebleau arrivent à une certaine maturité avec un ralentissement de la croissance démographique. Les politiques locales limitent la construction de nouveaux logements pour protéger les couronnes vertes et le cadre de vie (Charmes, 2011). La maturité du périurbain se traduit par une certaine autonomisation vis-à-vis de la ville-centre avec des déplacements domicile-travail s'articulant de plus en plus vers les centralités périphériques de l'agglomération parisienne (Bonnin-Oliveira, 2013). On assiste aussi à un développement de mobilités de proximité pour les loisirs, les achats et un renforcement de l'ancrage résidentiel (Aragau, Berger, Rougé, 2014). Cette autonomisation des espaces périurbains se traduit aussi sur le plan politique avec la construction d'intercommunalités dans les territoires périurbains souhaitant s'affranchir de l'agglomération-centre (Estèbe, 2008).

Le processus de périurbanisation questionne la construction territoriale de notre terrain d'étude. L'arrivée d'une nouvelle population urbaine dans le Pays de Fontainebleau interroge la place de la forêt dans les territorialités périurbaines. En effet, la forêt de Fontainebleau semble avoir été l'objet d'une conquête urbaine dès le début XIX<sup>ème</sup> siècle, soit avant le développement de la villégiature et le processus de périurbanisation. L'antériorité de pratiques citadines en forêt nous pousse à considérer la place du lieu dans les territorialités (Debardieux, 2012). L'analyse du processus d'installation d'une population urbaine sur le territoire nous pousse à diagnostiquer les ressources territoriales (Fagnoni, 2013) permettant d'accroître l'attractivité résidentielle du Pays de Fontainebleau. La forêt de Fontainebleau est-elle un lieu déterminant dans la construction des territorialités du Pays de Fontainebleau ? La forêt constitue-t-elle une ressource territoriale pour le Pays de Fontainebleau lui permettant de se distinguer dans la métropole parisienne ? La présence de ce lieu participe-t-elle à la singularité de la périurbanisation du territoire ?

### **Que reste-t-il du tourisme ?**

Le château et la forêt sont fréquemment évoqués comme ressources touristiques de Fontainebleau. Au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle, la trajectoire de la ville de Fontainebleau se distingue de centralités locales voisines. Tandis que les communes de Melun et Montereau-Fault-Yonne ont profité de la proximité avec la Seine pour y développer des industries, la ville de Fontainebleau n'a jamais été une ville industrielle. Lors de l'industrialisation de la Seine-et-Marne, le développement économique de la commune se concentre davantage sur le tourisme et la présence de l'armée,

Fontainebleau étant une ville de garnison (Daguenet, 2002). Cette stratégie permet à la ville de se développer pour devenir, en 1936, la deuxième commune la plus peuplée de Seine-et-Marne derrière Melun avec 17 724 habitants. Après-guerre, Fontainebleau bénéficie de ses infrastructures militaires et touristiques<sup>2</sup> pour accueillir un centre de commandement européen de l'OTAN. La présence de l'OTAN permet l'installation d'une nouvelle population internationale. En 1962, on recense 20 563 habitants dans la commune de Fontainebleau. Cependant, le départ de la France du commandement de l'OTAN, en 1966, entraîne le départ du centre de commandement de Fontainebleau. Cet événement marque le début d'une période de retrait militaire avec la fermeture de plusieurs casernes dans la ville.

Avec une estimation de 17 millions de visites en forêt de Fontainebleau et une fréquentation annuelle du château de Fontainebleau oscillant entre 450 000 et 500 000 visiteurs lors des cinq dernières années, le tourisme conserve une certaine présence sur le territoire. Toutefois, d'un point de vue économique, il existe 10 966 lits touristiques dont 9 068 en résidences secondaires pour 68 212 habitants dans le Pays de Fontainebleau<sup>3</sup>. Le taux de fonction touristique de 16,1%, reste supérieur à la moyenne départementale qui est de 5,1%. Néanmoins, les hébergements non marchands sont largement dominants. 53% des lits touristiques marchands<sup>4</sup> du territoire se trouvent en hôtellerie dans l'unité urbaine de Fontainebleau<sup>5</sup>. Ainsi, les hébergements touristiques marchands semblent se concentrer dans un pôle dominant à Fontainebleau avec 844 lits répartis dans 10 hôtels. Barbizon constitue un pôle hôtelier secondaire avec 176 lits répartis dans 5 hôtels. Sur un plan spatial, les autres structures hôtelières sont diffuses dans les autres communes du territoire.

La comparaison des hôtels répertoriés dans le *Guide de route du Touring-Club de France* de 1937 avec la capacité hôtelière nous montre une diminution significative du nombre d'hôtels dans le Pays de Fontainebleau. Beaucoup de communes du territoire comme Bois-le-Roi, Chailly-en-Bière et Arbonne-la-forêt ne possèdent plus de capacité hôtelière. Nous constatons que les hôtels répertoriés en 1937 et toujours existant ont développé une offre de gamme supérieure voire de haut

---

<sup>2</sup> En plus du château et de la forêt, Fontainebleau possède un hippodrome (construit en 1862), d'un théâtre municipal (construit en 1905) et d'un golf (construit en 1910).

<sup>3</sup> L'ensemble des chiffres ont été recueillis par l'INSEE entre 2012 et 2016 (2012 pour les résidences secondaires, 2013 pour la population et 2016 pour les hébergements marchands).

<sup>4</sup> Les résidences secondaires ne sont pas considérées comme des lits touristiques marchands.

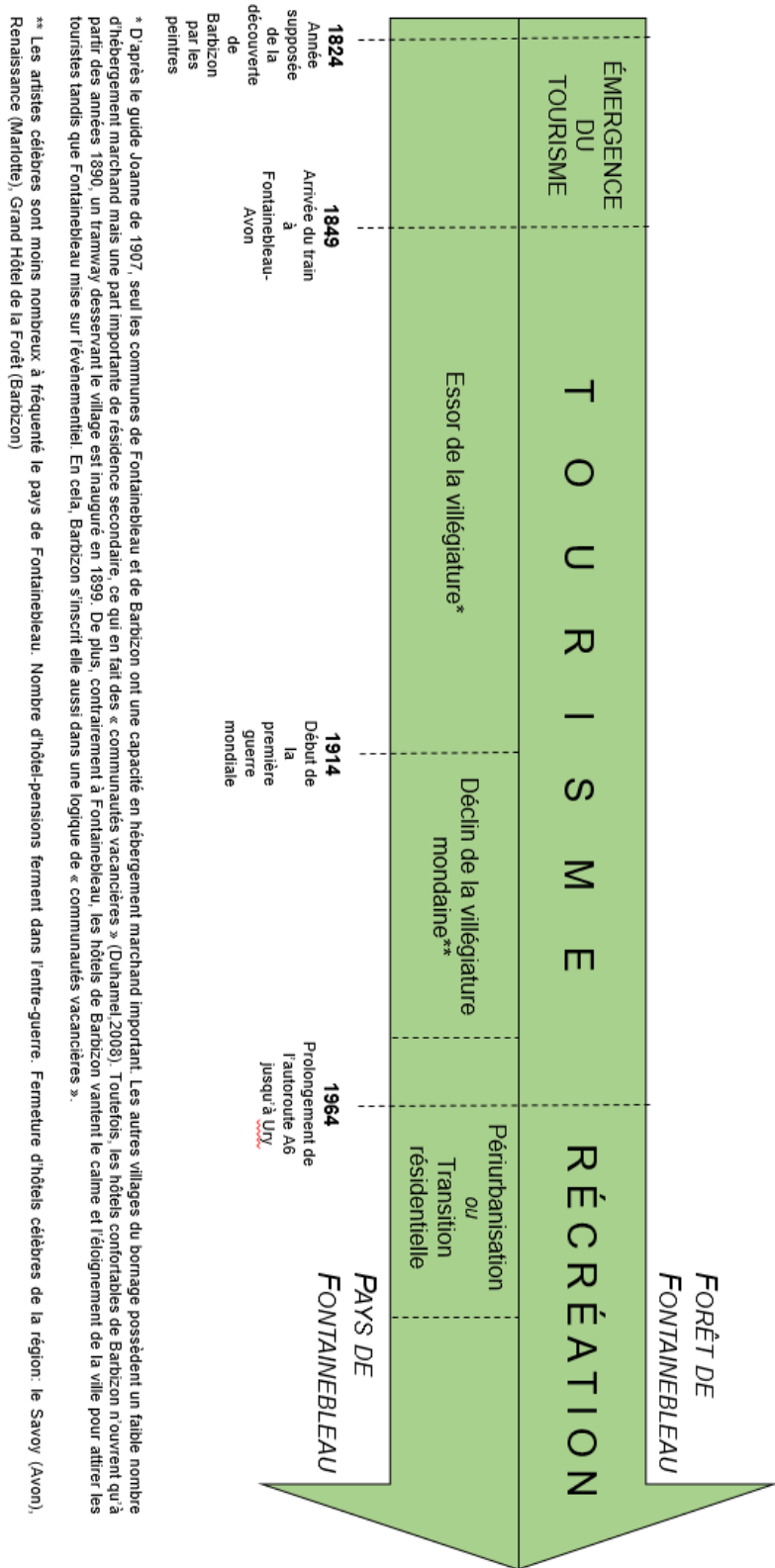
<sup>5</sup> L'unité urbaine de Fontainebleau comprend les communes de Fontainebleau, Avon, Héricy, Samoreau et Vulaines-sur-Seine.

de gamme. De cette manière, l'offre touristique du Pays de Fontainebleau s'adresse principalement à une clientèle métropolitaine venant sur le territoire pour des courts-séjours. La trajectoire de l'offre touristique nous montre que le territoire est dorénavant pratiqué par des populations de la métropole parisienne comme un espace de récréation (Weaver, 2005). Les hôtels de Fontainebleau bénéficient aussi de la clientèle, drainée par la présence de l'école de commerce INSEAD, composée d'enseignants et de cadres supérieurs suivants des formations à Fontainebleau. Ainsi, l'impact direct du château et de la forêt sur l'économie touristique de Fontainebleau reste à relativiser. En ce qui concerne la forêt, les études récentes montrent que la fréquentation est majoritairement francilienne. Lors de l'observatoire du massif forestier de Fontainebleau, conduit par l'ONF et la CCI de Seine-et-Marne, 78% des visiteurs interrogés étaient franciliens. Les étrangers composaient 14% des visiteurs interrogés. Ces visiteurs étrangers étaient principalement constitués de grimpeurs ne résidant pas dans l'offre hôtelière du territoire mais dans des campings, des gîtes ou dans leur camping-car. Pour le château de Fontainebleau, la majorité des visiteurs étrangers semble résider pendant leur séjour au cœur de la métropole parisienne. De fait, le château apparaît comme un satellite de la destination touristique parisienne. Cette intégration du château de Fontainebleau à la métropole touristique se fait aussi sur le plan symbolique où la « demeure des rois » fait écho à l'imaginaire du Paris de l'Ancien Régime (Duhamel & Knafou, 2007).

Néanmoins, l'offre touristique du Pays de Fontainebleau se distingue de celle du nord du département de la Seine-et-Marne dont Disneyland Paris constitue la polarité. À l'instar de Fontainebleau, l'offre de tourisme-loisirs du nord Seine-et-Marne s'est constituée dans une dynamique d'intégration métropolitaine où la population de la métropole parisienne constitue la principale clientèle de l'offre (Lazarotti, 1995, 2005). Cependant, contrairement au nord Seine-et-Marne, l'offre de tourisme-loisirs du pays de Fontainebleau n'a pas été construite à partir d'investissements d'acteurs privés internationaux comme ce fut le cas avec la Walt Disney Company au Val d'Europe. Dans le Pays de Fontainebleau, la construction des bases de loisirs de Bois-le-Roi et de Buthiers dans les années 1970 constituent les deux derniers projets ludico-touristiques à avoir été pensé comme structurant pour le territoire. Rappelons que ces projets ont été financés par le district de la région parisienne, ancêtre de la région Ile-de-France. En regardant les projets ludico-touristiques portés par l'ONF dans d'autres forêts franciliennes, on constate un investissement du ludique plus important sur Rambouillet à travers la création du parc animalier « Espace Rambouillet » en 1972 et d'une concession « Huttopia », hôtellerie de plein-air, à partir

de 2007. La faiblesse des investissements touristiques privés n'est-elle pas le fait de résistances du territoire ? La trajectoire touristique du Pays de Fontainebleau illustre-t-il l'émergence d'un nouveau régime touristique ?

En cela, la forêt de Fontainebleau constitue un cadre privilégié pour questionner les théories de nouveaux régimes touristiques comme le *recreational turn* marqué par l'hybridation entre la résidence permanente et la résidence temporaire (Stock, 2007). Ce tournant récréatif engendre une nouvelle perception du tourisme. La rupture entre loisir et tourisme tend à se brouiller. Le tourisme, qui induit un « ailleurs », constituant un hors quotidien a tendance à s'immiscer dans un cadre quotidien. L'expérience d'ordre touristique est recherchée pour créer le dépaysement dans un espace-temps similaire ou proche du quotidien (Équipe MIT, 2008). Le touriste laisse place à un « récréatif » à la fois résident et visiteur permanent (Lajarge, 2006). L'installation croissante de résidents permanents dans des espaces touristiques questionne la disparition du tourisme dans ces espaces et donc l'hypothèse d'un après-tourisme (Bourdeau, 2009). Le cas de la forêt de Fontainebleau ne montre pas une disparition nette du tourisme. Il interroge l'idée d'un héritage touristique. La sortie du tourisme de la forêt de Fontainebleau n'est pas une désaffectation, et encore moins une désaffectation du lieu, mais il traduit davantage une évolution du tourisme. L'héritage touristique interroge ce qui reste du tourisme et ce qui permet d'expliquer la singularité du territoire étudié. Il convient d'étudier le tourisme comme *habitus* modifiant la perception des habitants sur le territoire dans lequel ils résident (Vester, 1997) et participant à l'habitabilité du territoire (Corneloup *et al.*, 2014). Comment les habitants du Pays de Fontainebleau fréquentant la forêt ont-ils assimilé les valeurs touristiques ? La résidence permanente et la répétition des visites induisent-elles une mise à distance du tourisme ?



\* D'après le guide Joanne de 1907, seul les communes de Fontainebleau et de Barbizon ont une capacité en hébergement marchand important. Les autres villages du bonnage possèdent un faible nombre d'hébergement marchand mais une part importante de résidence secondaire, ce qui en fait des « communautés vacancières » (Duhameil 2008). Toutefois, les hôtels confortables de Barbizon n'ouvrent qu'à partir des années 1890, un tramway desservant le village est inauguré en 1899. De plus, contrairement à Fontainebleau, les hôtels de Barbizon vantent le calme et l'éloignement de la ville pour attirer les touristes tandis que Fontainebleau mise sur l'événementiel. En cela, Barbizon s'inscrit elle aussi dans une logique de « communautés vacancières ».

\*\* Les artistes célèbres sont moins nombreux à fréquenté le pays de Fontainebleau. Nombre d'hôtel-pensions ferment dans l'entre-guerre. Fermeture d'hôtels célèbres de la région: le Savoy (Avon), Renaissance (Marlotte), Grand Hôtel de la Forêt (Barbizon)

Figure 1. Frise chronologique de la trajectoire de la forêt et du pays de Fontainebleau



## **Un lieu fortement investi**

Depuis les années 1970, la forêt de Fontainebleau est l'objet d'un investissement local fort. Sur le plan associatif, les Amis de la forêt de Fontainebleau (AFF) avec 800 adhérents et l'Association des naturalistes de la vallée du Loing (ANVL) comptant 350 adhérents sont les acteurs associatifs les plus impliqués dans la gestion de la forêt de Fontainebleau. Ces deux associations participent à la gestion de la forêt de Fontainebleau en coopérant avec l'ONF. Depuis 1953, les AFF ont repris l'entretien et le balisage des sentiers de promenades. Ils s'occupent aussi du recensement des arbres remarquables et effectuent un inventaire du patrimoine vernaculaire. Ainsi, l'association est devenue un partenaire régulier de l'ONF pour les missions d'accueil du public. L'ANVL est davantage active dans la gestion écologique de la forêt de par ses observations naturalistes. L'association participe à l'entretien des réserves biologiques dirigées (RBD) à travers l'organisation de chantier nature. L'ANVL copilote la commission Natura 2000 avec l'ONF. Il existe d'autres initiatives associatives sur le massif forestier de Fontainebleau comme le Cosiroc pour le balisage et l'entretien des circuits d'escalade, l'association Asabepi pour l'arrachage des plantes invasives et le collectif « Une petite marche pour une grande démarche » qui organise mensuellement des collectes de déchets depuis 2015. Lors de l'année 2016, nous avons comptabilisé 35 chantiers bénévoles sur le massif de Fontainebleau, ce qui constitue une particularité en Île-de-France.

Sur un plan politique, l'investissement de la forêt se traduit par une réglementation forte. Les mesures de protection du massif forestier sont nombreuses. En 1853, 624 hectares de la forêt domaniale de la Fontainebleau sont laissés en dehors de l'aménagement, c'est-à-dire du document planifiant les coupes sylvicoles, pour leur intérêt artistique. Cette mesure préfigure les réserves artistiques qui sont créées en 1861. En 1967, les réserves artistiques sont supprimées. Toutefois, certaines de ces parcelles forestières sont classées en réserves biologiques intégrales (RBI) ou en réserves biologiques dirigées (RBD), mesures créées en 1958. Les RBI sont des zones mises hors aménagement pour permettre aux scientifiques d'étudier des espaces forestiers en libre évolution. Les RBD sont des zones où les forestiers veillent à préserver un état écologique défini. L'intervention forestière a pour but de maintenir le milieu écologique. De 1972 à 1995, la surface forestière classée RBI est passée de 136 à 1050 hectares et celle classée en RBD est passée de 279 à 1250 hectares. En 2002, l'ensemble du massif forestier de Fontainebleau est classé forêt de

protection. Ce statut vise à maintenir strictement l'usage actuel du sol, rendant la surface forestière inconstructible. Ces mesures visent à régler la sylviculture dans le massif forestier et l'urbanisation.

L'investissement de la forêt de Fontainebleau par des élus locaux s'est traduit par la conception de projets de reconnaissance n'ayant pas abouti. Ces projets visent à donner à la forêt de Fontainebleau un statut bénéficiant d'une forte notoriété. Le premier statut est celui de parc national. Dès 1911, l'idée d'un parc national de la forêt de Fontainebleau fait son apparition. Contrairement aux premiers parcs nationaux américains, les scientifiques et les politiciens ont conscience de l'existence et de l'ancienneté d'usages ayant façonné la forêt de Fontainebleau. De plus, le pays de Fontainebleau constituant un carrefour entre Paris et la vallée du Rhône, le développement de l'automobile et l'intensification des mobilités ont participé à la réduction de la naturalité en fragmentant l'espace forestier. Malgré cela, en 2011, le maire de Fontainebleau, Frédéric Valletoux, propose la création d'un parc national sur le massif forestier de Fontainebleau pour accroître sa protection. Cependant, suite à l'opposition de l'ONF et de plusieurs associations d'usagers, le projet est de nouveau abandonné. Le second statut ayant fait l'objet de débats est celui de l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO. En 1996, les ministères de l'environnement et de la culture proposent une première fois l'inscription du massif de Fontainebleau sur la liste des biens du patrimoine mondial de l'UNESCO. Cependant, des dissensions entre forestiers et naturalistes n'offrent pas un cadre favorable pour la construction d'un dossier de candidature. Ainsi, l'organisation internationale propose un classement du massif forestier sur la liste indicative en 1996 et la création d'une réserve de biosphère sur les territoires du massif forestier de Fontainebleau et du parc naturel régional du Gâtinais en 1998. En octobre 2014, le maire de Fontainebleau, Frédéric Valletoux, relance le projet d'une inscription de la forêt de Fontainebleau au patrimoine mondial de l'UNESCO sous la modalité d'une extension du périmètre du château de Fontainebleau, inscrit en 1981. Les évolutions récentes de l'investissement politique suscitent des questionnements. Ces réglementations traduisent-elles une évolution des pratiques récréatives et des attentes des usagers ? Quelle est place des conflits d'usages dans ces réglementations ?

Dans une première partie, nous questionnerons les concepts nous permettant d'appréhender les problématiques concernant notre terrain d'étude. Nous commencerons par interroger la notion de lieu à travers son évolution dans le champ géographique. Nous nous intéresserons à l'importance

des pratiques dans la construction du lieu et à sa dimension symbolique. Dans le chapitre suivant, nous questionnerons les notions de naturalité et de tourisme au prisme de la modernité. Cette mise au point conceptuelle nous permettra de replacer la forêt de Fontainebleau dans un contexte sociétal, qui nous le pensons est riche d'enseignements pour comprendre le rapport qu'entretient notre société occidentale avec la nature.

Dans une deuxième partie, nous nous concentrons sur la trajectoire des pratiques dans le lieu que constitue la forêt de Fontainebleau depuis les années 1960. Dans le troisième chapitre, nous nous questionnerons sur les conséquences spatiales de l'intensification des visites en étudiant la fréquentation de différents sites du massif forestier de Fontainebleau. Le quatrième chapitre portera sur la trajectoire du lieu sur un plan symbolique à travers l'étude des imaginaires contemporains de la forêt de Fontainebleau. Nous nous questionnerons sur un éventuel renouvellement, avec la récréation, des imaginaires construits par le tourisme

La troisième partie se concentre sur le territoire dans lequel s'inscrit la forêt de Fontainebleau. Dans le cinquième chapitre, nous étudierons le processus de périurbanisation du pays de Fontainebleau en évoquant l'héritage de la villégiature sur le territoire. Puis, dans le sixième chapitre, nous nous intéresserons à l'investissement de la forêt par des groupes d'usagers. Cela nous amènera à analyser les interactions entre les groupes d'usagers et le gestionnaire de la forêt au cours des quarante dernières années. Cette démarche nous permettra de livrer une analyse sur la stratégie d'accueil du public du gestionnaire de la forêt de Fontainebleau.

# Méthodologie

Notre recherche doctorale se situe au croisement de plusieurs champs géographiques : la géographie culturelle, la géographie sociale et la géohistoire. Nous prenons le parti d'étudier la trajectoire de la forêt de Fontainebleau depuis XIX<sup>ème</sup> siècle, date de la mise en tourisme du lieu. La mobilisation de ressources archivistiques nous permet de mieux comprendre les perceptions contemporaines de la forêt de Fontainebleau. Nous considérons le tourisme en forêt de Fontainebleau comme une construction culturelle. Le tourisme mobilise des imaginaires permettant une mise en récit du lieu (Gravari-Barbas & Graburn, 2012). Ainsi, notre recherche étudiera les récits et représentations de la forêt de Fontainebleau et leurs évolutions. Nous nous questionnerons sur les effets de la périurbanisation, qui fait du territoire un espace de résidence permanente, sur les représentations de la forêt de Fontainebleau. La répétition et l'intensification modifient-elles la perception des usagers et donc les représentations de la forêt de Fontainebleau ? Le processus de la périurbanisation nous pousse à considérer la dimension sociale de notre objet d'étude. La thèse de Bernard Kalaora sur les loisirs en forêt de Fontainebleau avait déjà pris le parti d'étudier le lieu comme un espace culturel dont les usages sont déterminés par des facteurs sociaux (Kalaora, 1983). Nous nous intéresserons davantage à la composition sociologique des communes du pays de Fontainebleau pour comprendre comment la forêt de Fontainebleau est mobilisé sur un plan politique pour la construction, l'appropriation et la défense d'un territoire. La dimension sociale nous semble incontournable pour comprendre les enjeux des politiques touristiques sur le territoire que nous étudions. La surreprésentation des retraités, des cadres et professions intellectuelles supérieures participe à la singularité du Pays de Fontainebleau dans les espaces périurbains franciliens. D'ailleurs, en reprenant les travaux de B. Kalaora, on constate que ces catégories sociales sont celles dont l'investissement de la forêt de Fontainebleau est la plus ancienne. Par conséquent, nous avons mobilisé un corpus d'archives pour comprendre la trajectoire du lieu depuis sa mise en tourisme, les effets de la périurbanisation sur les pratiques récréatives et la gestion forestière. Notre corpus documentaire nous a permis de travailler sur les représentations du lieu et sur les discours mobilisés par les acteurs de la gestion forestière. Nous avons mobilisé des données démographiques locales fournis par l'INSEE. Du printemps 2014 à l'été 2015, nous avons effectué un travail de terrain pendant lequel nous avons étudié les aménagements récréatifs en forêt,

interrogé des acteurs impliqués dans la gestion forestière, observer et rencontrer des usagers et des bénévoles.

### **Corpus d'archives**

Notre corpus d'archives est constitué d'ouvrages sur l'histoire de la forêt de Fontainebleau datant du XIX<sup>ème</sup> siècle au XXI<sup>ème</sup> siècle, de guides touristiques, de romans, de peintures, de photographies et d'articles de presse. L'étude de ces documents nous permet de connaître l'évolution des récits construisant la forêt de Fontainebleau comme un espace touristique. Nous avons mobilisé des archives de l'association des Amis de la Forêt de Fontainebleau, se trouvant au local de l'association à Fontainebleau. Ces archives regroupent l'ensemble des numéros de la revue associative *La voix de la forêt* dont le premier numéro a été édité en 1938 et dont la parution est annuelle depuis 1974. Dans cette revue, nous retrouvons l'ensemble des comptes-rendus des assemblées générales de l'association depuis 1974. Au sein des archives de l'association, nous avons consulté des comptes rendus de réunions avec l'Office national des forêts lors des décennies 1980, 1990, 2000 et 2010 et des archives privées de membres décédés comprenant des coupures de presse et des matériaux de leurs recherches personnelles. Pour comprendre l'évolution des aménagements récréatifs, nous avons eu à disposition cinq cartes topographiques du massif de Fontainebleau par l'Institut géographique national (IGN) de 1969, 1984, 1991, 1998 et 2012. Nous avons aussi utilisé des documents disponibles sur le site internet « Géoportail », notamment des photographies aériennes et des cartes anciennes (carte de l'état-major 1820-1866, carte IGN 1950). Pour étudier les actions de l'Office national des forêts, nous avons collecté et étudié plusieurs documents relatifs au projet Interreg PROGRESS (2003-2007) et au projet Forêt d'Exception (2008-2014). Nous avons aussi intégré des articles d'ingénieurs forestiers présentant leurs actions en forêt de Fontainebleau dans la *Revue forestière française*.

### **Corpus documentaire**

Dans notre corpus documentaire, nous avons collecté des guides touristiques récents et des extraits de documents télévisuels sur la forêt de Fontainebleau. Nous avons regroupé des contenus numériques issus de « Google images » mais aussi des échanges sur des forums, des pages

Facebook et des comptes Twitter. Nous avons collecté les documents de communication de l'ONF pour la période 2014-2017. Nous avons aussi mobilisé des études produites par la Réserve de biosphère de Fontainebleau-Gatinais, le Comité régional du tourisme d'Ile-de-France et l'Office national des forêts.

## **Enquête de terrain**

Lors de notre enquête de terrain, nous avons commencé par des entretiens semi-directifs avec des acteurs impliqués dans la gestion forestière à Fontainebleau. Nous avons sélectionné des acteurs représentatifs des trois groupes d'acteurs impliquée dans la gestion forestière : l'Office national des forêts, les collectivités territoriales et les associations d'usagers. Suite à ces entretiens semi-directifs, nous avons eu la possibilité d'intégrer le projet d'Observatoire du massif forestier de Fontainebleau piloté par l'Office national des forêts et la Chambre de commerce et d'industrie de Seine-et-Marne avec le concours des Amis de la forêt de Fontainebleau et de Seine-et-Marne Tourisme. Nous avons participé à plusieurs promenades commentées organisées les Amis de la forêt et à des réunions de la commission terrain de l'association. Nous avons aussi rejoint un groupe de bénévoles lors d'une opération de ramassage de déchets en forêt dans le cadre du *Clean up day* 2014 sur le site de Franchard. De plus, nous avons assisté à une journée d'étude organisée par le Groupe d'histoire des forêts françaises dans les Gorges d'Apremont.

Pour étudier les pratiques du public familial, nous avons décidé de fréquenter le site de Franchard, site considéré comme l'un des plus fréquentés du massif forestier. Nous avons fréquenté le site pendant 12 journées de forte fréquentation (samedi, dimanche et jours fériés du printemps et de l'automne), soit 9 journées lors du printemps 2014 et 3 lors de l'automne 2014. Nous sommes retournés à Franchard une fois lors de l'hiver 2014 et une nouvelle fois lors de l'été 2015. Pendant ces journées, nous avons étudié les aménagements pour canaliser le public. Nous avons fait de l'observation directe pour étudier les interactions au sein des groupes d'usagers, ainsi qu'entre les usagers et les aménagements sur site. Suite à cette enquête sur le site de Franchard, nous avons choisi de fréquenter d'autres sites du massif forestier. Nous avons fréquenté ponctuellement les sites de la Faisanderie (3 journées), la Tour Denecourt (4 journées), la Plaine Verte (3 journées), Isatis (2 journées), les Grandes Vallées (2 journées), le Cabaret Masson (2 journées), le Mont Ussy (2 journées), l'Epine Nord (2 journées), Recloses (1 journée), l'Eléphant de Larchant (2 journées),

la Dame Jouanne (1 journée), la Roche aux sabots (1 journée), le Rocher Cailleau (1 journée), le Coquibus (1 journée), le Bois Rond (2 journées), la Canche aux merciers (1 journée) et le Rocher Canon (1 journée). Au cours de l'ensemble de ces journées, nous avons fait 20 entretiens non-directifs avec des usagers rencontrés sur les lieux. La durée des échanges était variable. 9 entretiens ont duré moins de 30 minutes. Pendant ces entretiens, nous avons interrogé brièvement ces usagers sur leurs pratiques en forêt et la place de la forêt de Fontainebleau dans leur parcours de vie. Nous pouvons considérer les 11 autres entretiens comme des observations participantes, car à travers ces rencontres, nous avons intégré des groupes d'usagers pendant plusieurs heures. 5 de ces entretiens se sont fait *in situ*. Les 6 autres ont été planifiés à l'avance. Parmi ces 11 observations participantes, nous retrouvons un public divers :

- un homme de 27 ans,
- deux hommes quinquagénaires,
- un couple d'une trentaine d'année,
- une couple de quadragénaires,
- un couple de retraités,
- un groupe d'amis composées de deux femmes quadragénaires,
- un groupe d'amis composées de trois hommes et une femme d'environ 25 ans.
- un groupe intergénérationnel sans enfant
- deux groupes intergénérationnels avec enfants.

Lors du printemps 2015, nous avons conduit 12 entretiens semi-directifs avec des bénévoles des Amis de la Forêt de Fontainebleau. Nous avons choisi de conduire ces entretiens en forêt, sur les sentiers qu'ils balisent. Notre objectif était de confronter ces enquêtés aux sentiers qu'ils ont investis et aux autres usagers qui les fréquentent. Cela nous a permis de les interroger sur leur perception du bénévolat, sur leur intégration dans l'association et sur la place de la forêt de Fontainebleau dans leur parcours de vie et leurs territorialités.

Au cours de notre recherche doctorale, nous avons fréquenté d'autres sites forestiers pour autour de la métropole parisienne pour effectuer des comparaisons avec la forêt de Fontainebleau : le bois

de Vincennes, le Mont-Griffon dans le massif forestier de l'Arc boisée, les étangs de la Dame Blanche dans la forêt de Chantilly, les étangs de Hollande à Rambouillet, l'étang de Saint Cucufa dans la forêt de la Malmaison, la forêt domaniale de Meudon, la forêt départementale du Belvédère (91) et la forêt régionale d'Étrechy.



**PARTIE I :**  
**UN LIEU INTERFACIAL**

# Introduction

Dans le champ de la géographie environnementale, le lieu renvoie au milieu, c'est-à-dire à l'espace habité par les individus. Dans le champ de la géographie des représentations, le lieu véhicule des imaginaires, ce qui en fait un espace abstrait. La forêt de Fontainebleau est un lieu emblématique de cette double conception. Elle est un espace physique, celle d'une forêt de plaine de 25 000 hectares située dans le bassin parisien. Elle jouit d'une notoriété internationale de par son rôle dans l'histoire de l'art avec la génération des peintres de Barbizon qui ont marqué un tournant dans la peinture de paysage en allant peindre sur le motif. Enfin, la forêt de Fontainebleau est un lieu qui possède une forte notoriété chez les pratiquants de l'escalade. D'abord fréquentée par des alpinistes parisiens comme un ersatz montagnard à cause de son relief accidenté et son caractère minéral, la qualité d'accroche des grès de Fontainebleau en a fait un lieu réputé pour la pratique du bloc. Aujourd'hui, des grimpeurs du monde entier viennent à Fontainebleau pour ses rochers. Des centaines de vidéos présentes sur les sites internet d'hébergement de vidéos<sup>6</sup> où des grimpeurs sont filmés dans leur ascension des rochers bellifontains témoignent de la circulation du lieu, la forêt de Fontainebleau, dans un espace virtuel. Celui-ci offre d'autres spatialités transcendant la physicalité du lieu. En effet, cette vidéo peut être vue aussi bien par un internaute à Fontainebleau qu'un autre à Rio de Janeiro. D'une autre manière, la visite de la salle, du Metropolitan Museum of New York, consacrée aux tableaux de Théodore Rousseau représentant la forêt de Fontainebleau offre une expérience particulière du lieu. L'expérience de la visite de cette salle du MET consiste à être entouré de plusieurs représentations d'un même lieu, la forêt de Fontainebleau, tout se trouvant physiquement dans un autre lieu situé à 6 000 kilomètres de lieu premier. Ainsi, la présence dans la salle des tableaux de Théodore Rousseau au Metropolitan Museum of Art de New York offre au visiteur l'expérience d'être imprégné dans un lieu hors de ce lieu. Cette expérience témoigne de la circulation d'un lieu en dehors de son espace concret. Cette dualité entre l'espace concret et l'espace abstrait qui anime la notion de lieu va nous permettre de nous donner des clés conceptuelles pour penser la forêt de Fontainebleau.

---

<sup>6</sup> Citons Youtube, Dailymotion et Vimeo

Pour poursuivre notre réflexion sur les perceptions de la forêt de Fontainebleau, nous allons nous concentrer sur les symboliques de la forêt de Fontainebleau. En effet, un lieu est aussi un objet sémiotique véhiculant des signes et des valeurs. Enfin, ces signes et valeurs sont le fruit d'une construction culturelle qui a fait de cet espace un lieu. Notre intérêt pour la forêt de Fontainebleau réside dans son caractère interfacial. Elle est à l'interface de la naturalité et de l'urbanité. Ce massif forestier de 25 000 hectares permet aux visiteurs d'avoir le sentiment de se tenir immergé en pleine nature. D'un point de vue sémiotique, la forêt est un objet qui symbolise la nature car il est considéré comme un espace de prédilection pour des espèces vivantes non humaines, comme la flore à travers les arbres et les plantes mais aussi la faune avec la présence d'insectes, des reptiles et de mammifères etc. La construction d'une station d'écologie forestière en lisière de la forêt de Fontainebleau, sous l'impulsion de Gaston Bonnier, par l'Université de Paris en 1889 montre l'importance de ce lieu dans la recherche naturaliste parisienne (Georgel, 2007). Toutefois, le caractère métropolitain du massif forestier de Fontainebleau qui se situe à la lisière d'une agglomération de 10 601 122 habitants<sup>7</sup> en fait un lieu sous influence urbaine. Cette urbanité de la forêt se traduit par la présence d'un réseau routier et ferroviaire qui fragmente le massif forestier mais aussi par son intégration dans une région métropolitaine de 12 405 426 habitants<sup>8</sup>. En témoigne, la trajectoire démographique des communes se trouvant en périphérie de la forêt qu'a connue un processus de périurbanisation dans la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle.

De plus, on peut considérer les pratiques récréatives comme un facteur d'urbanité. Dès le XIX<sup>ème</sup> siècle, l'investissement touristique de la forêt de Fontainebleau traduit la conquête du lieu par des populations citadines. Par conséquent, elle devient pour ces citadins un lieu de leurs spatialités qu'ils transforment pour se l'approprier. L'intégration de la forêt de Fontainebleau dans des spatialités bourgeoises participe à en faire un lieu d'urbanité. La forêt de Fontainebleau est aussi un lieu d'interface entre le tourisme et les loisirs. Aujourd'hui, elle est fréquentée par des usagers qui sont majoritairement des résidents de l'aire métropolitaine de Paris dans laquelle se situe la forêt. De fait, nous n'avons pas affaire à des touristes, selon la définition normative de l'Organisation mondiale du tourisme qui définit un touriste comme un individu passant une nuitée hors de son domicile principal, puisque la plupart des usagers ne fréquentent pas la forêt dans le cadre de séjours touristiques. De plus, elle est pour beaucoup, un lieu que ceux-ci ont déjà pratiqué

---

<sup>7</sup> Source : INSEE, 2013

<sup>8</sup> *Ibid.*

à plusieurs reprises. Cependant, l'héritage touristique de la forêt de Fontainebleau nous pousse à ne pas la considérer uniquement comme un lieu de loisirs. En effet, la symbolique contemporaine de la forêt de Fontainebleau puise davantage dans les pratiques touristiques du XIX<sup>ème</sup> siècle que dans des pratiques de loisirs du XX<sup>ème</sup> siècle. Contrairement au tourisme, le loisir - où la forêt est pratiquée comme un lieu de repos et de détente - n'a pas réussi à transformer le lieu. Par conséquent, cette hybridation entre le tourisme et le loisir participe à faire de la forêt de Fontainebleau un lieu complexe.

Le débat épistémologique actuel sur la modernité nous permet de questionner notre objet d'étude. D'une part, les réflexions sur les hybridations que connaît le tourisme mobilisent sur un plan conceptuel les théories sur de nouveaux régimes de modernité. Notre réflexion sur le caractère hybride de la forêt de Fontainebleau nous oblige à mobiliser ces réflexions sur la modernité. D'autre part, la question de la naturalité et de l'urbanité est aussi une source de réflexion pour les intellectuels qui pensent de nouveaux régimes de modernité. Il nous apparaît indispensable de penser la modernité car celle-ci a participé à construire les concepts de naturalité et d'urbanité. La pensée de Jean-Jacques Rousseau, philosophe du siècle des Lumières, nous paraît incontournable dans la construction de ce concept philosophique de naturalité où le naturel s'oppose à l'artificiel. La révolution industrielle marque un tournant dans la manière d'habiter le monde avec l'avènement de villes tentaculaires dont certaines sont devenues des métropoles. Aujourd'hui, la majorité des humains vivent dans un environnement urbain. Ainsi, les réflexions sur la modernité et ses nouveaux régimes nous offrent des outils d'analyse pour questionner les dichotomies qui structurent le lieu qu'est la forêt de Fontainebleau.

# Chapitre 1 :

## La notion de lieu, pratiques et symboliques

Dans le titre de notre thèse, nous présentons la forêt de Fontainebleau comme un lieu. Selon l'approche des dictionnaires communs, le mot lieu possède deux définitions. La première définit le lieu comme : « *une situation spatiale de quelque chose, de quelqu'un permettant de le localiser, de déterminer une direction, une trajectoire* ». À titre d'exemple, on dit qu'un évènement a eu lieu. Le lieu souligne une temporalité, mais aussi une spatialité ; c'est dès lors un marqueur spatio-temporel. La seconde définition présente le lieu comme : « *endroit, localité, édifice, local etc., considéré du point de vue de leur affection ou de ce qui s'y passe* ». Le lieu est défini comme un espace géographique localisé, situé et repéré. Cette seconde partie de la définition insiste sur la fonctionnalité d'un lieu. Il est considéré du point de vue de son affectation, c'est-à-dire que s'impose, ou est imposée, une fonction. Il est considéré du point de vue de ce qui s'y passe, ce qui veut dire que le lieu est pratiqué et utilisé. En cela, elle sous-entend déjà l'ambiguïté entre la charge d'une fonction dominante et l'appropriation par des individus qui en fait un espace sensible.

Le lieu n'est pas une notion uniquement géographique. Elle existe en droit, l'expression « non-lieu » désigne l'abandon d'une procédure judiciaire. Dans *les Lieux de mémoire* dirigée par l'historien Pierre Nora, le lieu n'est pas uniquement un espace concret géographiquement situé, il est aussi idée et symbole. En cela, les historiens reprennent l'expression populaire de « lieu commun », figure de style fondée sur l'emploi de situations communes ou d'assertions consensuelles. Ainsi, le lieu est ce qui fédère et réunit (Nora, 1984 ; Braudel, 1986). En nous appuyant sur plusieurs dictionnaires de géographie, nous nous interrogerons sur l'évolution de la notion de lieu en géographie et sur ses diverses significations. Nous verrons en quoi la forêt de Fontainebleau peut être considérée comme un lieu. Puis, finalement, nous questionnerons la notion de lieu pour savoir ce qu'elle « dit » de la forêt de Fontainebleau. Pour cela, nous nous intéresserons au lieu comme un espace investi par une fonction et pratiqué par des sociétés et des communautés. Nous finirons par nous questionner sur les valeurs et les symboles que véhiculent les lieux.

# 1. Trajectoire d'une notion géographique

À première vue, le lieu est une notion géographique parmi d'autres pour définir un espace. Ainsi, un espace peut être qualifié de lieu, mais aussi de territoire, de site, de pays, de région... Les qualificatifs spatiaux sont nombreux. C'est pourquoi il nous paraît important de définir et discuter la notion de lieu pour éviter les malentendus et les mauvaises compréhensions. Pour cela, nous allons commencer par étudier l'utilisation de la notion de lieu dans la géographie classique puis nous nous intéresserons à des travaux plus contemporains qui ont essayé de redéfinir la notion lieu. Nous finirons par une réflexion pour savoir en quoi le lieu diffère du territoire et du site.

## 1.1. La notion de lieu en géographie classique

Selon P. Vidal de la Blache, la géographie est une science du lieu. Néanmoins, il n'a pas véritablement exploré et défini ce concept de lieu. Toutefois, il oppose la science du lieu à la science des hommes (Entrikin, 2003). Cette opposition entre science du lieu et science des hommes n'explique pas sa conception du lieu. Cependant, nous pouvons resituer cette opposition dans son époque. Le contexte historique dans lequel se situe l'œuvre de Paul Vidal de la Blache marque la naissance des sciences sociales. Vidal de la Blache est contemporain d'Emile Durkheim, le premier naît en 1845 et meurt en 1918, le second naît en 1856 et meurt en 1917. Dans *Les règles de la méthode sociologique*, publié en 1895, E. Durkheim définit le fait social comme : « un ordre de faits qui présentent des caractères très spéciaux : ils consistent en des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures à l'individu, et qui sont douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel ils s'imposent à lui ». E. Durkheim fonde les bases de l'école française de sociologie en promouvant une pratique scientifique devant considérer les faits sociaux comme des choses, en adoptant une distanciation vis-à-vis de son objet d'études. Pour Vidal de la Blache, considérer la géographie comme une science du lieu, c'est prendre une distance vis-à-vis des sciences sociales naissantes.

En 1872, quand P. Vidal de la Blache soutient sa thèse d'histoire antique sur Hérode Atticus, la géographie est une science balbutiante en France. Nous sommes deux ans après la défaite de 1870 contre la Prusse et la géographie allemande constitue un modèle pour la rénovation universitaire de la géographie française. Plusieurs grandes figures de la géographie allemande du XIX<sup>ème</sup> siècle comme A. von Humboldt, F. Ratzel et F. von Richthofen sont venus à la géographie par les sciences naturelles. Pour ce dernier, la géographie doit décrire les caractéristiques physiques de la surface terrestre et les spécificités qu'on y trouve dans lequel on peut inclure les hommes. La géographie classique allemande s'inscrit dans un darwinisme spatial où l'homme est indissociable de l'espace où il vit. Ainsi, P. Vidal de la Blache et E. Durkheim s'inscrivent dans deux traditions différentes qui les poussent à distinguer la géographie des sciences sociales. La géographie classique allemande s'inscrit dans un courant déterministe émettant la théorie d'un lien entre une cause relevant de la nature et une conséquence d'ordre social. La géographie classique considère le rapport immédiat des humains au milieu dans lequel ils vivent comme une clé essentielle pour la compréhension des sociétés humaines. On peut en déduire que ce que P. Vidal de la Blache nomme le lieu est ce qu'on nommerait, aujourd'hui, l'environnement, c'est-à-dire : « *ce qui entoure de tous côtés, que ce soit des éléments biotiques et abiotiques, un climat, une ambiance etc.* »<sup>9</sup>. Pour reprendre la première définition du *Larousse*, S'inscrivant dans une tradition déterministe, Paul Vidal de la Blache propose que la géographie soit une science de synthèse, entre des disciplines variées comme la géologie et l'économie, se concentrant sur l'étude des environnements dans lesquels les sociétés humaines vivent.

Cependant, le mot « lieu » est peu employé car il n'est pas considéré comme assez approprié au langage scientifique. D'autres mots comme « contrée », « pays » et « région » lui sont préférés (Clerc, 2014)<sup>10</sup>. Dès lors, la géographie classique va être considérée comme une science descriptive privilégiant les travaux monographiques dans le cadre d'une géographie dite régionale. Par conséquent, le « lieu » ne fait pas l'objet d'une clarification conceptuelle. Il est utilisé comme un mot neutre, c'est-à-dire n'étant pas l'objet de significations particulières qui les différencierait des mots : région, contrée, pays.

---

<sup>9</sup> Définition du mot « environnement » dans le dictionnaire Grand Larousse illustré, édition 2016.

<sup>10</sup> Article « Lieu » sur le site internet hypergeo.eu (<http://www.hypergeo.eu/spip.php?article214>), consulté le 26 janvier 2017.

Pendant la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, la notion de lieu est reprise principalement dans la géographie régionale. Le lieu est associé à l'idée d'un caractère déterminé par l'intégration spatiale de phénomènes divers. De fait, le lieu aurait une personnalité (Entrinkin, 2003). De cette manière, sans le conceptualiser, la géographie régionale de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle induit l'idée d'une charge symbolique qui pourrait faire la spécificité de la notion de lieu. Cette charge symbolique, dont on peut voir l'héritage dans des expressions comme l'« esprit des lieux » ou le « génie du lieu », questionne l'héritage déterministe et la place des temporalités par la dichotomie changement/permanence dans le champ disciplinaire de la géographie. La remise en cause de la géographie classique à partir des années 1960 va pousser les géographes à définir cette notion de lieu.

## 1.2. Le lieu, un concept géographique

Dans les années 1970, la géographie, comme discipline scientifique, connaît un débat épistémologique. Dans les années 1960, la croissance des villes entraîne un changement de paradigme. Dans la compréhension des lieux, les processus de polarisation questionnent les études classiques de site et de situation. De plus, la diffusion, voire la généralisation, de l'urbain questionne le rôle du milieu naturel sur lequel reposait la géographie classique. Le positionnement disciplinaire des géographes évolue. Longtemps fermés sur leur discipline ou alors tournés vers les sciences naturelles, via la géologie, ou vers l'histoire, à cause du lien entre l'histoire et la géographie dans l'enseignement secondaire depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, une nouvelle génération de géographes s'intéresse aux sciences sociales, économiques et politiques. Dans les années 1960-70, Des géographes influencés par le marxisme et le structuralisme, ouvrent de nouveaux champs de recherches comme les rapports de domination entre le centre et la périphérie. Le structuralisme va pousser des géographes à rechercher des explications globales à des phénomènes. Ainsi, se développent des travaux ayant une approche multiscalaire ou comparative. L'arrivée au premier plan de la notion de territoire montre ce changement de paradigme.

La « nouvelle géographie » propose une refonte de cette discipline scientifique, qui passe notamment par la nécessité de redéfinir le lexique géographique. Pour notre questionnement sur la



notion de lieu, nous avons retenu trois dictionnaires de géographie : *Dictionnaire de géographie* par Pierre George et Fernand Verger publié en 1970, *Les mots de la géographie* dirigé par Roger Brunet, Robert Ferras et Hervé Théry publié en 1992 et *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* dirigé par Jacques Lévy et Michel Lussault publié en 2003. Signalons l'existence du dictionnaire de géographie dirigé par Yves Lacoste, *De la géopolitique aux paysages* (2003), dont nous n'avons pas retenu la définition du lieu car elle nous paraissait moins pertinente pour comprendre l'évolution de la notion de lieu en géographie<sup>11</sup>.

*Dictionnaire de géographie* de P. George et F. Verger donne une définition concise du lieu : « Désignation d'un espace concret et individualisé, objet privilégié de la géographie et spécialement de la géographie régionale. Les lieux se distinguent de l'espace qui est plus abstrait, par leur personnalisation identifiée généralement par un nom (toponymie) ». On perçoit dans cette définition l'héritage de la géographie classique. La notion de lieu est affiliée à la géographie régionale et la seule chose qui distingue le lieu de l'espace est son investissement par des groupes humains qui l'identifient par un toponyme.

La définition du lieu donnée dans *Les mots de la géographie* est plus vaste. Contrairement à P. Georges et F. Verger, les rédacteurs donnent plusieurs définitions du lieu balayant sa polysémie. Ils commencent par définir le lieu comme un élément de base de la géographie. Ils utilisent la métaphore de l'atome. La géographie étudie des lieux, qui sont des points singuliers, reliés entre eux par des réseaux. Les lieux sont identifiables et identifiés par leur toponyme qui permet de les distinguer des autres lieux. Ainsi, le territoire est considéré comme un réseau de lieux. R. Brunet, R. Ferras et H. Théry évoquent l'étymologie du mot « lieu » venant du latin *locus* et du grec ancien *lokhos* signifiant « endroit où l'on se pose », ce qui renvoie à l'idée du lieu comme un espace situé et approprié. Nous pourrions même dire que l'étymologie induit l'idée d'ancrage. En reprenant la métaphore maritime, on pose l'ancre dans un endroit, donc on s'y arrête, ce qui ne veut pas dire que l'on en partira, mais ce qui compte, c'est que l'on s'y soit arrêté. La dimension abstraite de la notion de lieu est évoquée. Une des définitions explique que les lieux n'ont aucun sens en eux-mêmes, ils n'ont que celui qu'on leur donne. L'évocation de l'expression médiévale de « brigands sans lieu » montre l'importance de la perception dans la mobilisation de la notion lieu. L'expression « sans lieu » n'a d'intérêt uniquement parce qu'il existe une société sédentaire, qui s'est appropriée

---

<sup>11</sup> La définition proposée réduit le lieu à une localisation.

des lieux qu'elle a nommés et qu'elle habite au sens concret comme métaphorique. C'est d'ailleurs, des individus d'une société sédentaire qui ont inventé l'expression de « brigands sans lieux ». L'expression « sans lieu » distingue alors des *outsiders*, c'est-à-dire des individus extérieurs à cette société sédentaire.

Dans *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* de Lévy et Lussault, la notion de lieux est évoquée sous la forme de deux courts articles rédigés par les géographes Augustin Berque et Nicholas J. Entrikin. Dans son article, Augustin Berque part de l'étymologie et des racines grecques de la notion de lieu pour la définir. Selon A. Berque, la notion de lieu reflète l'écartèlement de la géographie entre une volonté d'abstraction (la géométrie) et la nécessité de prendre en compte la réalité du monde (topographie). A. Berque distingue la *chora* du *topos*. Dans le *Timée*, Platon définit la *chora* comme le rapport entre l'être absolu (*eidos*) et l'être relatif (*genesis*) qui relève du monde sensible (*kosmos*). L'être absolu n'a pas de lieu alors que l'être relatif ne peut exister sans un lieu. La *chora* est à la fois matrice et empreinte de la *genesis*. Il n'y a pas dans le monde sensible de lien indissociable entre les lieux et les choses. Dans *Physique*, Aristote assimile le *topos* à un « récipient immobile » où chose et lieu sont dissociables. La définition du *topos* est liée au principe d'identité. Pour Augustin Berque, deux conceptions du lieu sont possibles et la géographie oscille entre elles. D'une part, le lieu est un point abstrait totalement objectif que l'on peut localiser par une abscisse et une ordonnée. Par cette image géométrique cette définition rejoint celle donnée par Yves Lacoste qui définit le lieu comme un endroit précis, un point localisable par GPS (Lacoste, 2003). D'autre part, le lieu est du « croître-ensemble », le lieu dépend des choses et les choses en dépendent. De cette manière, le lieu est pour A. Berque en devenir. On ne peut distinguer le lieu de son appropriation par des groupes humains. A. Berque se réfère dès lors au *basho* de Kitarō Nishida, que l'on pourrait traduire en française par la logique du lieu. Pour Nishida, la logique du lieu est une logique de prédicat. Par conséquent, le lieu porte des prédicats, c'est-à-dire des valeurs et des significations dont l'existence humaine les charge au fil de l'histoire. Pour Augustin Berque, les hauts lieux sont ceux les plus chargés de prédicats. Les lieux ne peuvent être réduits à une topocité car les lieux s'agencent en chosies mouvantes, c'est-à-dire que les valeurs et sens dont les lieux sont chargés évoluent selon les sociétés humaines qui les habitent.

Nicholas J. Entrikin s'attarde sur la dimension sensible de la notion de lieu. N.J. Entrikin se situe dans la lignée de l'*humanistic geography* des années 1970 qui avait une volonté d'avoir une approche moins naturaliste, davantage idéale et herméneutique, centrée sur l'expérience du sujet. Cette démarche entraîne une inclusion du domaine subjectif c'est-à-dire celui des valeurs, des croyances, des émotions et appartenances. Ce courant scientifique revendique l'influence des philosophes existentialistes et de la phénoménologie. Selon N.J. Entrikin, les humains vivent leur existence dans un lieu et développent simultanément un sens d'être dans un lieu et hors du lieu. Le lieu induit une capacité subjective à participer et une capacité objective pour pouvoir observer un environnement comme étant externe et séparé de soi. Le lieu est donc homologue et constitutif de soi, mais aussi d'une communauté. Ainsi, le lieu mêle à la fois des identités collectives et individuelles. Le caractère objectif et subjectif du lieu engendre une tension et crée une certaine ambiguïté. Dans les définition d'A. Berque et N.J. Entrikin, le caractère abstrait du lieu devient plus prégnant. Elles traduisent l'intérêt pour les représentations avec l'émergence de la géographie culturelle dans les années 1980 (Claval, 1995).

Dictionnaires	<i>Dictionnaire universel d'histoire et de géographie</i> M.N Bouillet et A. Chassang, 26 <sup>ème</sup> édition, 1878	<i>Dictionnaire de géographie</i> , P. George et F. Verger, 1970,	<i>Les mots de la géographie</i> , R. Brunet, R. Ferras et H. Théry (dir.), 1992	<i>Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés</i> , J. Lévy et M. Lussault (dir.), 2003
Références		Géographie régionale	Etymologie	Philosophie grecque et japonaise (A. Berque) Géographie humaine, existentialisme et phénoménologie (N.J. Entrikin)
Définition du lieu	Aucune	Espace localisé et identifié	- Espace localisé et intégré dans des réseaux - Espace approprié, ancrage	- Dimension concrète : espace localisé - Dimension abstraite : chargés de valeurs par les sociétés humaines qui les habitent - Constitutif de soi et d'une communauté

Tableau 1 - Trajectoire de la notion de lieu dans les dictionnaires de géographie ; source : auteur

La nouvelle géographie a permis de redéfinir la notion de lieu. Ce travail épistémologique a permis de clarifier une notion dont l'emploi scientifique n'était pas réellement dissociable de l'emploi courant. Toutefois, la notion de lieu reste, d'une certaine manière, captive de son emploi dans le langage courant. Il peut demeurer une ambiguïté entre sa dimension concrète, celle d'un point localisable et localisé par une toponymie et sa dimension abstraite, celle d'un espace habité et chargé de valeurs par des groupes humains. Pour terminer cette clarification de la notion de lieu, nous allons faire une brève incursion vers d'autres notions géographiques, voisines du lieu comme le territoire et le site. Par voisinage, nous faisons référence à la porosité qu'il peut exister entre ces trois notions dans le langage courant.

### 1.3. Lieu, territoire, site

Nous considérons notre terrain d'étude, la forêt de Fontainebleau, comme un lieu. Mais, il peut exister une confusion entre le lieu, le site et le territoire. Dans l'absolu, la forêt de Fontainebleau serait éligible au label « Grand site de France » dont la vocation est de promouvoir la mise en valeur de sites naturels classés français de grande notoriété et connaissant une forte fréquentation. Ce label s'inscrit dans la continuité de la législation française avec l'instauration des sites classés par les lois du 21 avril 1906 et du 2 mai 1930. D'ailleurs la forêt domaniale de Fontainebleau est un site classé depuis le 2 juillet 1965. L'appellation forêt domaniale rappelle sa territorialité, l'adjectif « domaniale » faisant référence à l'appartenance de la forêt au domaine national et donc à l'État français. D'ailleurs, l'expérience d'une promenade à Fontainebleau montre qu'une fois sortie du périmètre de la forêt domaniale, l'espace peut conserver un caractère forestier. De cette manière, on peut concevoir la forêt de Fontainebleau à la fois comme un lieu, un site et un territoire, c'est pourquoi nous tenons à expliciter les différences entre ces notions pour clarifier notre propos.

Dans *Les mots de la géographie* de R. Brunet, R. Féras et H. Théry, le site est un espace topographique précis. L'étymologie de « site » vient du latin *situs* qui signifie « emplacement ». Contrairement au lieu, on peut réduire le site à son caractère topographique. À titre d'exemple, on peut dire que le site de Fontainebleau est un vallon marécageux, situé entre 60 et 90 mètres d'altitude, à 2050 mètres en amont du fleuve Seine. Notre présentation du site est purement

descriptive. La notion de site était centrale dans la géographie classique puisque la description d'un site permet de comprendre les causes d'une implantation humaine et les transformations du site par les humains. Le site s'oppose à la situation, qui définit des relations avec l'environnement proche et lointain. La situation cherche à intégrer le site dans une échelle plus large. En reprenant l'exemple de Fontainebleau, pour expliquer sa situation, nous devons aborder sa position par rapport à Paris, berceau de la dynastie capétienne qui était également comte de Paris, la proximité avec le château royal de Melun, et la présence d'une forêt giboyeuse autour du site pour expliquer les causes de cet investissement du lieu par les monarques français à partir du règne de Robert II le Pieux. La troisième définition de R. Brunet, R. Féras et H. Théry présente le site comme un espace recherché pour ses qualités exploitables. Ils prennent dès lors l'exemple du site touristique. Dans, ce cas, le site est lié à l'activité touristique présente qui a su tirer bénéfice des ressources disponibles dans cet espace. Finalement, l'idée centrale de cette définition du site est celle de l'exploitation. Le site est un espace physique exploité par des humains pour ses qualités. On est donc clairement dans une logique purement fonctionnelle. Si le site véhicule des valeurs et du sens, il devient lieu. Et si ce n'est pas le cas, il n'est pas lieu.

Dans le *Dictionnaire de Géographie et de l'espace des sociétés* dirigé par Jacques Lévy et Michel Lussault, Jean-Paul Ferrier propose une définition de la notion de territoire pour les géographes. Le territoire est déjà un espace borné et contrôlé. Il y a un dedans et un dehors. En cela, la forêt domaniale de Fontainebleau est un territoire. D'ailleurs, la présence de bornes royales en forêt illustre parfaitement sa territorialité. Aux limites de la forêt domaniale, l'administration des Eaux et Forêts, sous le règne de Louis XV, avait installé des bornes royales, dont la fonction était de matérialiser le périmètre de la forêt royale pour que les paysans puissent respecter les droits d'usage. À de nombreux endroits, des bornes, toujours présentes, matérialisent encore la frontière entre la forêt appartenant à l'État et la forêt privée.

Jean-Paul Ferrier constate qu'avec la nouvelle géographie, la notion de territoire évolue. Les sciences économiques ont utilisé la notion de territoire pour désigner la zone d'interactions d'une ville ou d'une région imbriquées à un ensemble plus vaste. Cette conception de la notion de territoire a été reprise par le géographe. On peut voir dans le concept de métropolisation, une reprise de cette conception économique du territoire. Le constat qui est fait par les géographes travaillant sur le processus de métropolisation est que les territorialités, comme les déplacements domicile-

travail, l'emplacement de fonctions urbaines telles que la présence d'un aéroport ou d'un marché alimentaire de gros, dépassaient les limites classiques du territoire. Ferrier propose d'appréhender le territoire comme une extension topographique liée à un réseau. Ainsi, l'évolution de la notion de territoire engendre un paradoxe où un espace borné est voué à être animé par des dynamiques, dont le ressort est dans la tension entre les limites et la nécessité de leur dépassement.

Cette conception du territoire comme réseau rappelle la définition du lieu donné par R. Brunet, R. Féras et H. Théry où il était dit que le territoire était un réseau de lieux. Cela induirait une différence d'échelle entre le lieu et le territoire. Cependant, en reprenant l'exemple forêt de Fontainebleau, on y voit une certaine complexité. Si on reprend la définition d'un lieu comme un espace approprié, chargé de valeurs et de symboles, on peut dire que le lieu qu'est la forêt de Fontainebleau dépasse son territoire qu'est la forêt domaniale. Le premier exemple est la forêt des Trois-Pignons, qui se trouve à l'ouest de la forêt de Fontainebleau, ses caractéristiques topographiques et les valeurs que véhicule le lieu rappellent la forêt de Fontainebleau. D'ailleurs, les usagers qui la pratiquent assimilent cette forêt à celle de Fontainebleau. L'Office nationale des forêts, qui assure la gestion de la forêt de Trois-Pignons depuis son acquisition par l'État dans les années 1960-1970, utilise désormais l'appellation de massif forestier de Fontainebleau pour nommer cet ensemble de forêts. On peut voir l'acquisition de la forêt des Trois-Pignons par l'État et cette nouvelle appellation comme une expansion territoriale. Mais si, on reprend l'historique de ce processus d'expansion, on constate que le lieu « forêt de Fontainebleau » a devancé le territoire.

	Site	Territoire	Lieu
Forêt de Fontainebleau	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forêt de plaine de 25 000 hectares du bassin parisien</li> <li>- Proximité de l'unité urbaine de Paris</li> <li>- Intégration dans l'aire urbaine de Paris</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- forêts domaniales (propriété de l'État)</li> <li>- Communes de Fontainebleau, Avon, Achères-la-Forêt, Arbonne-la-Forêt, Barbizon, Bois-le-Roi, Bourron-Marlotte Chailly-en-Bière, Larchant, Milly-la-Forêt, Montigny-sur-Loing, Samois-sur-Seine, Recloses etc.</li> <li>- Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau</li> <li>- Département de Seine-et-Marne</li> <li>- Région Ile de France</li> <li>Etat France</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ancienne forêt royale, pratique de la chasse</li> <li>- Sylviculture</li> <li>- Ecole de Barbizon</li> <li>- Terrain d'études géologiques et naturalistes</li> <li>- Escalade, sports de nature</li> <li>- Tourisme-loisirs</li> <li>- Patrimoine</li> </ul>

*Tableau 2 - Définitions spatiales de la forêt de Fontainebleau (site, territoire et lieu) ; source ; auteur*

Un autre exemple montre cette mouvance du lieu et de sa toponymie. Un article de presse<sup>12</sup> situe le Cyclop, l'œuvre monumentale de Jean Tinguely en forêt de Fontainebleau. D'un point de vue territorial, le Cyclop se situe dans une propriété privée, le bois des Pauvres, près de Milly-la-Forêt, en dehors du périmètre du massif forestier de l'ONF. On peut voir dans la localisation utilisée par le journaliste une volonté de relier le Cyclop à la forêt de Fontainebleau dans un intérêt touristique. En tant que lieu, la forêt de Fontainebleau parle davantage aux lecteurs de l'article que le bois des Pauvres. Ce choix permet au lecteur d'avoir une localisation plus aisée du Cyclop. Ainsi, la toponymie des destinations touristiques questionne les notions de territoire et de lieu. On peut définir une destination touristique comme un espace touristique comprenant une attraction

<sup>12</sup> Olivier Bertrand « A Milly, un Cyclop de ferraille et d'amitié. Dans la forêt de Fontainebleau, une œuvre géante, collective, mystérieuse. », *Libération*, 25 juillet 1995

commune. Par exemple, la destination « Val de Loire » possède une homogénéité grâce à aux châteaux de la Loire, la destination constitue dès lors un réseau de lieux, mais pas que. Les touristes qui séjournent dans cette destination pratiquent d'autres lieux que les châteaux de la Loire. Si on prend l'exemple de l'hébergement, sa localisation est certainement à l'extérieur d'un château mais dans une relative proximité. De cette manière, c'est la proximité des châteaux de la Loire qui a permis la pratique de ce lieu d'hébergement par les touristes. La destination touristique des châteaux de la Loire dépasse ce réseau de châteaux Renaissance pour désigner un territoire plus ou moins délimité. Dans un sens, les destinations touristiques forment des territoires touristiques ayant leurs propres fonctionnements. Dans le cas du Val de Loire, l'espace touristique prend la forme d'un archipel avec plusieurs centralités touristiques sans qu'aucune ne prenne véritablement le pas sur les autres. En revanche, si on prend le cas de la destination touristique « Paris », la ville lumière crée l'homogénéité. Il y a dès lors une centralisation de l'activité touristique dans le lieu hégémonique. Les autres lieux de la destination deviennent périphériques et sont dépendants de l'influence d'un lieu central. Dans le cas parisien, certains sites périphériques, comme le jardin de Claude Monet à Giverny, sont situés à l'extérieur des limites de la région Ile-de-France. Par conséquent, le tourisme peut participer à la tension évoquée par Jean-Paul Ferrier. C'est pourquoi, nous pouvons nous questionner sur le rôle du tourisme à travers les destinations touristiques dans l'évolution de territoires.

On peut concevoir le lieu comme un facteur de territorialité. À travers ses valeurs et ses symboliques, un lieu peut réunir des individus et des communautés pour former un sentiment d'appartenance à un territoire (Debarbieux, 2012). Pour cela, il faut rappeler que le concept de territorialité avait été défini par Claude Raffestin comme : « *la structure latente de la quotidienneté, la structure relationnelle, pas ou peu perçue, de la quotidienneté* » (Raffestin et Bresso, 1979). C. Raffestin lie la territorialité à des individus, on devrait alors parler de territorialités. Si le lieu est un facteur de territorialité, c'est parce qu'il donne du sens pour habiter un espace. De fait, un lieu peut être mobilisé par de multiples acteurs pour faire territoire. En témoigne l'évolution toponymique de Milly-en-Gatinais par Milly-la-Forêt par décret du 6 février 1848 suite à une requête du conseil municipal. Ce changement de toponymie montre la volonté du conseil municipal de référer leur commune à la forêt de Fontainebleau proche.



Bien que présente dans la géographie classique, la notion de lieu n'a été définie qu'à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle. L'objectif était de clarifier la signification du lieu par rapport à d'autres notions couramment utilisées en géographie comme le site et territoire. La notion de lieu demeure double. Elle est à la fois un point localisable, identifiable et identifié par un toponyme. Cette identification induit une appropriation par des sociétés. Le lieu est aussi porteur de valeurs et de symboles. Dans notre deuxième partie, nous nous intéresserons davantage à cet investissement et appropriation des lieux notamment en questionnant la notion de lieu touristique.

## 2. Le lieu, appropriations touristiques

Nous avons vu précédemment que la notion de lieu désignait un espace pratiqué, façonnant le lieu pour y créer des fonctionnalités. Le lieu est investi par des groupes humains. En témoigne la toponymie qui apporte une reconnaissance au lieu. Pour traiter cet investissement du lieu, nous avons choisi d'utiliser la notion d'appropriation. Si on déconstruit le mot « appropriation », la racine renvoie à la propriété et donc à la singularité, l'appartenance et la possession. Le préfixe « -a » signifie l'idée de rapprochement et le suffixe « -ion » désigne un processus. Ainsi, nous pouvons donner trois sens au mot « appropriation ». Le premier serait de considérer l'appropriation comme un processus utilisé par des sociétés pour prendre possession d'un lieu. De fait, cette notion renvoie aussi à des enjeux de concurrence et de pouvoir. Le deuxième sens consisterait à faire du lieu un marqueur identitaire qui construirait une appartenance. Le lieu serait dès lors une référence pour les sociétés. Le troisième sens considère l'appropriation comme un processus initié par des communautés pour singulariser un lieu en lui chargeant des valeurs qui lui sont propres.

Cette ambiguïté de la notion d'appropriation nous permet de revisiter des travaux géographiques sur la notion de lieu pour nous aider à comprendre nos rapports aux lieux et leurs complexités. Pour cela, nous allons nous focaliser sur des travaux portant sur le tourisme. Notre terrain d'étude, la forêt de Fontainebleau, a eu une fonction touristique dès le XIX<sup>ème</sup> siècle. On peut concevoir le tourisme comme des appropriations de cette forêt par la bourgeoisie parisienne. Dans ce cas, les trois significations de la notion d'appropriation font sens. De cette manière, les travaux des études touristiques sur la notion de lieu nous livrent des outils intéressants pour comprendre les processus passés en forêt de Fontainebleau et nous interroger sur les modalités d'appropriations des lieux par le tourisme.

Dans un premier temps, nous étudierons l'investissement spatial du tourisme, c'est-à-dire les manières dont l'activité touristique organise l'espace. Dans un deuxième temps, nous nous intéresserons à la dimension symbolique de cet investissement touristique en nous questionnant sur la « mise en intrigue » des lieux touristiques qui transforment des lieux ordinaires en lieux extraordinaires du fait du désir qu'ils suscitent. Puis, dans un troisième temps, nous questionnerons cette idée d'appropriation avec deux concepts, celui de non-lieu de Marc Augé et celui d'hyper lieu de Michel Lussault.

## 2.1. Des lieux investis par le tourisme

Rémy Knafou utilise régulièrement la notion de lieu pour étudier les manières dont le tourisme investissait l'espace. R. Knafou reprend les travaux de Marc Boyer sur l'invention du tourisme à travers l'apparition de stations thermales et balnéaires au XVIII<sup>ème</sup> siècle (Boyer, 1996). En désignant le caractère d'invention du tourisme, celui à une dimension que l'on peut qualifier d'enchanteuse, renvoyant au passage d'un état où le lieu n'existe pas, car celui-ci n'est pas regardé et donc pas approprié, à un état où le lieu est désirable et regardé de tous. Nous pouvons oser la métaphore de la belle au bois dormant. Avant le tourisme, le lieu n'est qu'espace. C'est alors le tourisme qui vient créer le lieu en le mettant au monde. M. Boyer et R. Knafou préfèrent le terme « invention » à celui de « découverte », car la découverte signifierait que les espaces investis par le tourisme sont inconnus, qu'il n'y avait rien avant. Ce qui n'est pas le cas, ces espaces étaient déjà connus – voire pratiqués – par des populations locales. Il serait oxymorique de découvrir un lieu déjà connu. Le tourisme propose une autre lecture du lieu. Le terme d'invention insiste davantage sur le changement d'usage d'un lieu (Knafou, 1991).

Rémy Knafou distingue les lieux créés par le tourisme des lieux subvertis par le tourisme. On peut désigner les lieux créés par le tourisme comme des espaces dans lesquelles on peut parler de création *ex-nihilo* du lieu, c'est-à-dire que le tourisme se développe dans des endroits peu mis en valeur jusqu'alors par les sociétés locales. Cela ne signifie pas qu'il n'existait pas d'établissements humains, d'usages et de pratiques, mais que l'arrivée du tourisme produit une sorte de « mise au monde » du lieu. En cela, l'avènement d'un nouveau système socio-économique entraîne l'irruption de nouvelles valeurs spatiales. L'invention touristique consiste alors à voir et à utiliser autrement un objet, cela peut être une plage, un pan de montagne, un lac ou encore un paysage. L'évolution de la perception de la forêt aux XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles passant d'un espace craint par les citadins à celui d'un espace désirable est un exemple de ce changement de valeurs. L'objet se voit alors conférer des qualités dont il était dépourvu, pour devenir ce que l'on peut nommer une ressource touristique, car c'est sa présence qui attire les touristes.

La mise en tourisme du lieu marque une discontinuité spatiale fondatrice. Apparaissent de nouvelles formes d'organisations spatiales comme les stations touristiques marquées par la primauté de l'activité touristique et la fluctuation des populations présentes selon les saisons

(Knafou, 1997). L'espace est façonné par et pour le tourisme. Des promoteurs organisent l'espace pour optimiser la fonctionnalité touristique de la station. Dans les stations balnéaires, on construit les hébergements touristiques en front de mer, à proximité de la ressource. Il en est de même pour les stations de sports d'hiver avec la création d'un front de neige. En témoigne les stations de ski de deuxième génération construit *ex nihilo* au niveau des alpages, là où l'enneigement est garanti.

Dans d'autres cas, le tourisme subvertit le lieu, c'est-à-dire qu'il investit des lieux déjà constitués. Pour Rémy Knafou, deux raisons expliquent cet investissement. La première correspond à un moment où l'économie locale connaît des difficultés. Dès lors, les populations locales considèrent le phénomène touristique comme une alternative possible à leur survie et leur développement. Le tourisme ne détruit pas une activité préexistante et dynamique mais succède à une activité devenue défaillante voire progressivement incapable de répondre aux besoins des populations. La mise en tourisme du lieu correspond clairement à un choix de la société locale. La deuxième raison de l'investissement des lieux par le tourisme est que cette activité peut permettre une diversification économique. De cette manière, il complète un dispositif d'activités et de services étoffés et souvent dynamiques. Ce processus concerne parfois des bourgs, mais le plus souvent des villes qui étendent la palette de leurs attraits. Néanmoins, la mise en tourisme peut engendrer des conflits d'usages entre touristes et habitants. Dès 1839, des articles de presse relate un conflit entre les touristes et l'administration forestière au sujet de l'exploitation sylvicole de la forêt de Fontainebleau<sup>13</sup>. Dans le lieu investi par le tourisme, le passage d'un habitat villageois ou urbain d'un certain type, à un autre, à la fois plus urbain et caractéristique du tourisme, est visible. Les hébergements touristiques peuvent s'opposer à l'habitat traditionnel ou le réinterpréter très librement. Le plan général du « quartier » touristique peut répondre à des logiques précises et différentes des plans préexistants. Le quartier s'organise selon d'autres principes, en général, en fonction de la ressource touristique. À titre d'exemple, dans les villages de Bois-le-Roi et Samois-sur-Seine, les résidences de villégiature sont construites en dehors du bourg rural, entraînant une urbanisation des bords de Seine puis des lisières de la forêt de Fontainebleau.

Le premier ouvrage de l'équipe MIT, *Lieux communs*, publié en 2002, utilise la notion de lieu. Le terme « lieux communs » a plusieurs sens et cette diversité est utilisée par les auteurs. Le lieu commun est à la fois une idée reçue largement reprise et véhiculée, c'est le sens utilisé dans la

---

<sup>13</sup> Voir J.-C. Polton (1994) et O. Nougarede (2010)

première partie du livre où le collectif de géographes déconstruit les idées reçues sur le tourisme et sa massification. Les deux parties suivantes insistent davantage sur le « commun », c'est-à-dire le caractère fédérateur du tourisme. Il est une manière commune de percevoir et de pratiquer des lieux. On peut revenir aux prémices des stations touristiques avec le développement des stations thermales au XIX<sup>ème</sup> siècle, caractéristiques par ces lieux de sociabilités comme les casinos, les buvettes et les parcs thermaux qui faisaient des curistes une communauté. On peut définir une communauté comme un groupe d'individus unis par des liens d'intérêts, des valeurs et des habitudes communes. Dans la troisième partie de *Lieux communs*, l'équipe MIT s'intéresse davantage aux lieux touristiques et à leurs constructions spatiales, symboliques et politiques. Le collectif de géographes recense trois groupes d'acteurs essentiels à une mise en tourisme d'un lieu :

- Les touristes, sans qui il ne pourrait y avoir de tourisme. Le tourisme étant un fait urbain, les premiers touristes proviennent essentiellement de grands centres urbains. À ce groupe, on peut y inclure des investisseurs venant des mêmes centres urbains qui considèrent l'émergence du tourisme comme une opportunité immobilière.
- La société locale, qui donne son accord pour que les touristes investissent les lieux. Dans certains cas, des acteurs de la société locale considèrent le tourisme comme une opportunité économique et développent des services répondant à des besoins des touristes.
- Les pouvoirs publics, c'est-à-dire l'État et les collectivités territoriales qui considèrent le tourisme avec intérêt pour le développement économique d'une région permettant de créer des emplois et de garantir le maintien d'une population permanente sur le territoire.

Toutefois, nous l'avons vu précédemment avec l'exemple des touristes et des forestiers en forêt de Fontainebleau, l'appropriation de l'espace par le tourisme peut engendrer des conflits. En cela, la conception du lieu par le philosophe Michel de Certeau nous permet de repenser la notion de lieu. Dans le volume 1 de *L'invention du quotidien*, M. Certeau distingue le lieu de l'espace. Est un lieu, l'ordre – quel qu'il soit – selon lequel des éléments sont distribués dans des rapports de coexistence. Cela exclut la possibilité, pour deux choses, d'être à la même place. Ainsi, M. Certeau considère le lieu comme étant un endroit « propre », ordonné et stable. Il considère l'espace comme un lieu pratiqué, l'espace est animé par les mouvements qui s'y déploient. La dichotomie mouvant/permanent est au cœur de conception certaldienne du lieu et de l'espace. Pour reprendre Michel de Certeau, l'invention touristique marquerait l'avènement d'un nouvel ordre qui ferait lieu. Derrière son apparence inoffensive, car considérée comme une activité futile, le tourisme serait

une forme d'appropriation du lieu dans le sens où le tourisme engendre une possession de l'espace par une nouvelle communauté, les touristes. Bien entendu, il n'y a pas nécessairement conflit, ce mouvement peut se faire avec l'accord des autres groupes d'acteurs concernés, les sociétés locales et les pouvoirs publics. La conception certaldienne de lieu nous livre un regard intéressant et critique pour comprendre l'investissement des lieux par le tourisme, mais aussi la trajectoire de la forêt de Fontainebleau depuis l'émergence du tourisme au début du XIX<sup>ème</sup> siècle. Dans la suite de notre démonstration, nous allons continuer notre réflexion sur les appropriations des lieux par le tourisme en interrogeant la place des récits dans la construction des lieux et en quoi ceux-ci marquent un tournant.

## 2.2. Le lieu, un tournant narratif

Dans *Moments de lieux*, paru en 2005, l'équipe MIT s'intéresse aux trajectoires de lieux emblématiques de ce qu'ils nomment une révolution touristique, débutée en Angleterre au XVIII<sup>ème</sup> siècle et qui s'est diffusée ensuite dans l'ensemble du monde. L'emploi du mot « révolution » est justifié car le tourisme entraîne une modification du rapport au monde des individus ayant connu une expérience touristique. Le tourisme engendre aussi une transformation dans les usages des lieux. En cela, un moment de lieu désigne une durée où un lieu donné – mais aussi une aire ou un réseau de lieu – incarnant une situation de portée générale dépassant l'enjeu du lieu lui-même. À ce moment-là, le lieu, en raison de l'invention ou de la consolidation d'une pratique, devient une référence voire un modèle pour d'autres lieux.<sup>14</sup> Le concept de moment de lieu dépasse le périmètre du lieu pour avoir une visée globale. La démarche consiste à étudier en mouvement globale à travers un lieu emblématique.

L'émergence du tourisme constitue un tournant pour ces lieux et le regard que les contemporains portent sur eux. En cela, la plage qui constituait un espace ignoré des citadins au XVIII<sup>ème</sup> siècle devient progressivement au cours du siècle suivant un espace incorporé par des pratiques citadines comme la baignade. D'ailleurs, l'évolution de la pratique des bains de mer a eu une influence sur

---

<sup>14</sup> Définition du « Moment de lieu » sur le site internet : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/moment-de-lieu>, consulté le 8/02/2016

les spatialités touristiques. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, le bain de mer a un usage thérapeutique. Les eaux froides sont privilégiées. En France, les premiers lieux balnéaires se situent sur le littoral manchois. Le littoral méditerranéen est un espace de villégiature hivernale prisé pour la douceur du climat. Dès l'entre-deux-guerres, le rapport aux bains de mer évolue. L'enjeu thérapeutique des bains de mers devient secondaire. La plage devient un lieu de plaisirs hédonistes où s'affichent les corps. L'héliotropisme fait que l'ensoleillement et une température maritime élevée deviennent des conditions d'attractivité pour les stations balnéaires. En France, les littoraux méditerranéens et landais sont préférés. Dans les années 1960 et 1970, l'État investit ces littoraux pour y construire de nouvelles stations balnéaires avec les missions MIALR (1963) pour le littoral du Languedoc-Roussillon et MIACA (1967) pour le littoral atlantique.

L'évolution des regards touristiques font du lieu touristique un produit soumis à des effets de mode, engendrant des trajectoires ascendantes et descendantes des destinations touristiques. Pour étudier ce phénomène, Richard W. Butler proposant un modèle s'inspirant des études de marketing et le cycle de durée de vie des produits pour montrer les cycles des destinations touristiques. Ainsi, on peut concevoir un lieu touristique comme un produit de consommation. R.W. Butler distingue plusieurs phases :

- Une phase d'exploration où des pionniers commencent à fréquenter le lieu et à y développer des pratiques.
- Une phase d'implication où le lieu devient l'objet de convoitise de la part de promoteurs et/ou d'acteurs locaux qui perçoivent le tourisme comme une opportunité de développement économique.
- Une phase de développement où le lieu est à la mode. La fréquentation touristique connaît une croissance importante.
- Une phase de consolidation où le lieu touristique atteint une certaine maturité. La croissance de la fréquentation y est moins importante.
- Une phase de stagnation où le lieu est désormais un lieu touristique connu et reconnu. La fréquentation y est importante mais stagne.

Dans cette théorie, nous pouvons retrouver l'émergence du tourisme en forêt de Fontainebleau. La phase d'exploration y aurait eu lieu de 1804 (publication du roman épistolaire *Obermann* de Senancour où il y a plusieurs descriptions romantiques de la forêt) à 1830 (fin de l'interdiction au

public de nombreuses allées cavalières et constructions de nouvelles routes pour la promenade). Pendant cette période, des peintres de paysage classique et des écrivains romantiques commencent à fréquenter la forêt à en faire des descriptions. La phase d'implication pourrait couvrir la période entre 1830 et 1849. Pendant celle-ci, les premiers guides touristiques sur la forêt de Fontainebleau sont édités. On assiste à l'émergence des premiers services touristiques comme la location de voitures hippomobiles, la création des premiers sentiers de promenade et l'installation de buvettes. Cette période se clôt par l'arrivée du chemin de fer avec l'inauguration de l'embarcadère de Fontainebleau-Avon qui va faire entrer la forêt de Fontainebleau dans sa phase de développement. La forêt de Fontainebleau est alors un lieu artistique à la mode. Les peintres pleinairistes accèdent à une reconnaissance publique. La forêt de Fontainebleau devient un haut lieu paysager. Lors de cette période, on assiste à une structuration de l'offre hôtelière et à un développement des résidences de villégiature à Fontainebleau et dans les environs. Cette période de développement prend fin vers 1895 où les jeunes peintres à l'avant-garde délaissent Fontainebleau, préférant le Midi de la France. De 1895 à 1914, pendant la phase de consolidation, de nouveaux hôtels ouvrent dans la région. Nous pouvons citer l'hôtel Mallet à Marlotte qui comptait une centaine de chambres et le Savoy, hôtel de luxe, inauguré à Avon en 1907.

À l'issue de la phase de stagnation, R.W. Butler émet deux trajectoires possibles pour la destination touristique :

- Le déclin : la destination touristique est passée de mode. Les infrastructures touristiques sont vieillissantes. Les touristes délaissent la destination pour d'autres en phase de développement.
- Le renouvellement : la destination touristique trouve de nouvelles ressources pour fidéliser les touristes présents ou pour attirer de nouveaux touristes.

Les issues proposées par R.W. Butler portent davantage à discussion. Si on reprend la trajectoire de la forêt de Fontainebleau depuis 1914, il est difficile d'opter pour le déclin ou pour le renouvellement. Dans son modèle, R.W. Butler n'évoque pas les évolutions résidentielles des lieux touristiques. Dans le cas d'un tournant résidentiel où les résidences touristiques tendent à devenir des résidences permanentes, la diminution du nombre de touristes n'engendre pas forcément un déclin du lieu. Toutefois, cette incursion dans les recherches en marketing nous oriente vers l'importance du récit dans la construction des lieux touristiques. Nous avons surtout évoqué les



pratiques, mais celles-ci sont consubstantielles à des récits. Des pratiques nouvelles construisent leur propre récit pour se diffuser et se légitimer. L'invention de ces pratiques est aussi permise par des récits qui rendent possibles ces pratiques. Si on reprend l'exemple des bains de mer thérapeutique, il n'en serait rien sans le discours sanitaire de médecins légitimant cette pratique.

L'anthropologue Jean-Didier Urbain considère le lieu comme un espace dramatisé. Le lieu n'est pas lieu s'il n'y a pas de récit pour le construire. Sans récit, le lieu n'est qu'un espace. Le récit permet au lieu de se singulariser dans l'espace (Urbain, 2010). On peut dire que le récit permet une appropriation du lieu en le singularisant. Le lieu touristique relève de la diégèse<sup>15</sup> car la fiction prend une place importante dans la construction des récits touristiques. Si on prend le cas de la forêt de Fontainebleau, les descriptions de la forêt de Fontainebleau par Étienne Pivert de Senancour et les premiers tableaux académiques<sup>16</sup> ont précédé les premiers guides touristiques. D'ailleurs, ces derniers ont repris un ton littéraire<sup>17</sup> et les motifs utilisés par les artistes. L'ambition des premiers guides touristiques est de permettre au touriste de pouvoir regarder la forêt comme un artiste pour y apprécier les beautés. La diégèse suscite le désir chez le touriste. Elle participe à ce que Jean-Didier Urbain nomme une mise en intrigue du lieu. Le récit agit comme une médiation pour le touriste, il lui permet de trouver dans l'objet un intérêt.

Outre les fictions et les guides touristiques, les touristes produisent eux aussi des récits. Le phénomène touristique balaie un spectre large de médias du récit de voyage érudit à l'utilisation des réseaux sociaux sur internet en passant par les cartes postales et les diapositives. Le tourisme est une pratique sociale qui vise à produire des récits mettant en scène sa personne, les personnes qui nous accompagnent ou que nous rencontrons et les lieux que nous pratiquons (Stock, 2015). On peut considérer la pratique touristique comme une appropriation des récits par les touristes, l'objectif est de vérifier et ressentir les récits que nous avons lus, écoutés et vus. Ainsi, en passant des artistes, aux guides touristiques et aux touristes, les récits circulent, se transforment, se récréent pour fabriquer des imaginaires touristiques qui façonnent nos perceptions et nos pratiques d'un lieu.

---

<sup>15</sup> Le terme, provenant du grec *diegesis* signifiant « récit » est créé par Etienne Souriau en 1950. Il est repris et développé par Gérard Genette.

<sup>16</sup> Vue prise dans la forêt de Fontainebleau par Hue constitue le premier tableau représentant la forêt de Fontainebleau à être exposé au Salon en 1781 (Georgel, 2007).

<sup>17</sup> C'est davantage le cas pour les guides touristiques de la forêt de Fontainebleau de Denecourt. L'auteur propose même un guide de la forêt de Fontainebleau de l'artiste.

On peut concevoir le lieu comme le fruit d'une construction narrative. Par ces récits, le tourisme construit des lieux. Ces tournants que l'on peut nommer des moments de lieux, l'arrivée du tourisme dans un espace permettant une sorte de mise au monde où le lieu intègre un nouveau réseau de lieux, que ce soit à l'échelle du touriste qui les pratiques, ou à l'échelle de la société qui crée des connexions diégétiques entre ces lieux. Nous terminons notre réflexion sur la place des appropriations dans la trajectoire des lieux touristiques avec une discussion sur deux théories contemporaines sur la notion de lieu s'appuyant en partie sur des lieux touristiques.

### 2.3. Du non-lieu à l'hyper-lieu

Dans son essai *Non-lieu, introduction à la surmodernité*, publié en 1992, l'anthropologue Marc Augé introduit le concept de non-lieu qui revisite la notion de lieu. Pour Marc Augé, les non-lieux seraient des archétypes de ce qu'il nomme la surmodernité. Cette surmodernité serait un nouveau régime de modernité allant dans une perspective d'accélération de la modernité à travers des mouvements comme l'intensification de la mondialisation, de la circulation des individus et des images. Pour Marc Augé, la mondialisation engendre une standardisation de certains lieux qu'ils nomment des non-lieux. Ceux-ci sont construits dans une démarche purement fonctionnelle.

Parmi ces non-lieux figurent des terminaux de transports comme les aéroports et les grandes gares ferroviaires mais aussi des espaces qui constituent les réseaux entre ces terminaux comme les avions, les trains, les autoroutes et les aires d'autoroute. Selon Marc Augé, ces lieux sont conçus uniquement pour la circulation des individus et la rencontre y est, de fait, impossible ce qui empêche la possibilité de vie sociale. Marc Augé définit le lieu, en négatif, comme un espace d'interaction et de rencontres. Les interactions sociales qui permettent aux espaces d'être appropriés et de devenir des lieux.

Marc Augé poursuit sa réflexion à travers un récit réflexif de ces expériences dans des espaces touristiques telle que Disneyland et Center Parcs (Augé, 1997). Ces espaces sont que l'on pourrait nommer des comptoirs touristiques puisqu'ils sont fondés sur la pratique de séjour. Les acteurs pour la construction d'un comptoir touristique se résument généralement à un investisseur joint à un promoteur, quand les deux ne sont pas identiques. L'hébergement y est entièrement banalisé et

a vocation de servir uniquement pour des séjours temporaires. Par ailleurs, le comptoir touristique se définit comme une entité en total décalage avec l'environnement immédiat, à travers une rupture paysagère forte avec les alentours. Parfois isolé, ce lieu est clos, souvent entouré de hauts murs, et n'y pénètrent que les personnes autorisées. Il est dès lors une sorte d'espace hors-sol déconnecté au territoire dans lequel il s'inscrit. À l'intérieur s'y applique une réglementation spécifique. Son fonctionnement dépend totalement de la saison touristique. Par conséquent, il peut fermer une partie plus ou moins longue de l'année (Knafou *et al*, 1997). Le mot comptoir fait référence à sa position de lieu de passage dépendant d'un bassin de population duquel viennent les touristes. Par exemple, la localisation des Center Parcs est choisie en fonction de la proximité avec une agglomération importante. La localisation a pour objectif de ne pas être trop proche de l'agglomération pour que le site offre un dépaysement pour la clientèle mais pas trop éloignée non plus pour que le centre soit accessible pour de courts séjours. Marc Augé perçoit ses comptoirs comme des espaces normés et standardisés laissant peu de place à l'imprévu et donc à la rencontre avec autrui. Pour Marc Augé, les hôtels des chaînes internationales, par leur standardisation, deviennent eux aussi des non-lieux.

Vingt-cinq ans plus tard, le géographe Michel Lussault publie un essai, *Hyper-lieux, les nouvelles géographies de la mondialisation*. Son essai s'inscrit en réaction à la thèse du non-lieu de Marc Augé et à celle de Zigmunt Bauman sur la société liquide, pour qui l'homme s'est émancipé de la loi, ce qui fait qu'il n'a plus véritablement d'ancrage à un territoire. Lussault reproche à Augé et Bauman d'avoir une vision trop aliénante de la mondialisation. Dans cet essai, Michel Lussault poursuit sa réflexion sur la mondialisation. Ce phénomène ne produit pas un détachement des individus vis-à-vis d'ancrage local mais au contraire des pratiques d'ancrages multiples (Lussault, 2013). M. Lussault conteste le discours sur une mondialisation qui homogénéise la planète. Sans nier les mouvements de standardisation présents sur l'ensemble de la planète, Michel Lussault considère que le monde est profondément équivoque et que nos relations à ce monde demeurent ambiguës. Il existe des forces de standardisation mais le monde se différencie de plus en plus à travers des lieux. Ces lieux marquent et saturent l'espace mondiale par leur présence et l'attachement d'individus y est de plus en plus fort. On peut reprendre la thèse d'Arjun Appadurai pour qui la globalisation homogénéise les cultures mais participe aussi à en fabriquer des nouvelles (Appadurai, 1996). Par conséquent, la globalisation entraîne des tensions entre une homogénéisation planétaire et l'émergence de cultures nouvelles revendiquant leurs singularités.

Pour M. Lussault, les hyper-lieux sont marqués par une intensité de la concentration de réalités sociales matérielles et immatérielles. C'est à cause de cette intensité que le géographe les qualifie d'hyper. Les hyper-lieux traduisent de nouvelles formes d'attachements des individus aux lieux. Ainsi, il distingue trois types d'hyper-lieux :

- L'hyper-lieu connecté qui est un emblème de la mondialisation vu par ses vainqueurs. Dans cette typologie, M. Lussault inclut les grandes places touristiques, les aéroports, les centres commerciaux et les parcs de loisirs. Times Square est un archétype de cet hyper-lieu connecté puisque c'est un lieu où la modernité et la mondialité se cristallisent et où les interactions sociales sont portées au maximum de leur intensité. Pour M. Lussault, c'est un lieu où la diversité sociale est plus importante que dans les quartiers résidentiels. À Times Square se réunit une diversité composée d'individus venant de l'ensemble de la métropole new-yorkaise et de touristes de l'ensemble de la planète. Times Square est archétypal par la saturation d'images, de signes et de récits. C'est aussi un lieu très présent dans les médias comme le cinéma, ce qui fait que des images du lieu circulent dans le monde entier participant à la diffusion d'une notoriété mondiale.
- L'hyper-lieu événement naît en dépit de ses fonctionnalités d'origine. Ce sont des lieux où se réunissent des individus pour transmettre un message politique. On s'y rassemble pour faire cause commune. Ces hyper-lieux sont médiatisés et deviennent l'espace d'un temps un centre communicationnel qui donne le ton de l'actualité globale. Comme exemple, nous pourrions donner la Place de la République à Paris après les attentats de janvier et de novembre 2015 où des milliers d'individus se sont réunis pour montrer leur émotion.
- L'alter-lieu qui est, pour Michel Lussault, un contre-lieu, c'est-à-dire un lieu où l'on s'oppose et qui devient un emblème de la résistance. Notre-Dame-des-Landes en est l'archétype, c'est un lieu qui acquiert une portée médiatique et qui est approprié par des individus pour une revendication politique et pour expérimenter de nouvelles formes de société. Cette forme d'appropriation de cet espace qui construit un nouveau lieu démontre une volonté d'ancrage local.

Selon Michel Lussault, dans les hyper-lieux, on éprouve des affinités spatiales avec autrui. De fait, ces lieux sont politiques car on y questionne le rapport de distance avec autrui. Même si ces lieux sont contrôlés, la sociabilité n'y est pas suspendue. Les rapports de dominations y sont présents et le contrôle n'empêche pas forcément un investissement de ces lieux.

La discussion provoquée par les concepts de Marc Augé et de Michel Lussault nous livre des outils pour questionner une tension présente dans la forêt de Fontainebleau avec la non-propreté sur le bord des routes. Des automobilistes y balancent leurs déchets et des riverains viennent y déposer des ordures ménagères et des déchets de chantier. On peut en déduire que pour ces individus, ces espaces routiers n'ont pas une valeur esthétique importante. Les déchets ne sont pas déposés en nombre sur les sites les plus fréquentés de la forêt, c'est-à-dire ceux qui ont le plus de valeurs esthétiques aux yeux des usagers.

Il existe, ainsi, une différence de traitement entre ces espaces pour certains individus. On peut considérer les bords de routes comme un non-lieu car ce sont des espaces fonctionnels qui n'ont pas été construits pour permettre un usage autre que l'automobile. La qualité esthétique de ces espaces y est considérée comme faible. On constate que l'entretien des sous-bois et des pelouses aux abords des routes y est plus irrégulier et a davantage l'objectif de sécuriser la route. Ce ne sont pas des espaces propices à la promenade car ils sont considérés comme bruyants et dangereux. De fait, la faible appropriation en fait des espaces sans valeur affective.

Cependant, depuis 2015, les bords de routes de la forêt de Fontainebleau sont investis par un collectif organisant des opérations de collecte de déchets un dimanche par mois. Par conséquent, on constate une différence de valeurs attribuées au bord des routes. Pour les bénévoles, ces espaces routiers font partie intégrante de la forêt de Fontainebleau, donc d'un lieu auquel ils attribuent une forte valeur affective. Ce qui pouvait apparaître comme un non-lieu est devenu un espace de rassemblement et de revendications politiques. Sur la page *Facebook* du collectif, les membres actifs demandent une implication des collectivités territoriales et du syndicat des ordures ménagères pour résoudre le problème des déchets sauvages. Le collectif appelle aussi organiser des opérations de nettoyage dans d'autres espaces naturels dans l'ensemble de la France et à promouvoir des comportements de consommation visant à réduire la production de déchets.

Le lieu est un espace approprié par différentes pratiques comme le tourisme. Ces pratiques façonnent les lieux dans leurs spatialités mais aussi par des récits. Les lieux demeurent des espaces politiques où l'on retrouve une nécessité d'ancrage locale dans la vie humaine. Nous terminerons ce chapitre par une réflexion sur la dimension symbolique des lieux.

### 3.Symboliques du lieu

Nous avons vu précédemment avec les définitions données par A. Berque, N.J. Entrinkin et R. Brunet que le lieu avait une dimension abstraite qui en fait un espace habité, chargé de valeurs et de symboles par des groupes humains. Les symboles véhiculés par le lieu participent à la sédimentation des perceptions que portent les individus sur cet objet. Dans un langage sémiologique, le lieu est un signifié chargé de signifiants. Le signifié désigne la représentation mentale d'une chose. Un lieu véhicule des représentations mentales pour ceux qui le connaissent, même si ceux-ci ne l'ont jamais fréquenté physiquement. Les représentations d'un lieu dépassent l'expérience du lieu de par les différentes médiations qui permettent de faire connaître un lieu à ceux qui ne l'ont pas expérimenté. Des histoires orales aux médias audiovisuels en passant par la littérature, ces médiations participent à construire des lieux en leur donnant des charges symboliques. Ces charges symboliques que l'on peut nommer des signifiants, donnent des significations à un objet.

L'étymologie du mot « symbole » vient du grec ancien *symbolon* qui signifie « mettre ensemble ». Le symbole donne du sens à des objets et ce sens a une fonction fédératrice. Il permet de réunir des individus autour de valeurs. De fait, le symbole a une fonction de repère. Cependant, la dimension abstraite participe à la complexité du lieu. La symbolique d'un lieu n'est pas forcément unique, elle peut être multiple. Ainsi, on peut se questionner sur cette multiplicité symbolique d'un lieu. La multiplicité des symboles entraîne-t-elle des concurrences, et donc des tensions ? Le symbole fédère des groupes, mais ne peut-il pas être aussi un marqueur de fracture entre différents groupes ?

Dans un premier temps, nous nous intéresserons aux formes fédératrices que peuvent avoir le lieu à travers les concepts de haut lieu et de géosymbole. Dans un deuxième temps, nous nous intéresserons à des figures de rhétorique qui font du lieu un objet ayant de multiples significations. Puis, nous réfléchirons sur la dialectique entre le commun et le particulier dans la construction symbolique du lieu.

### 3.1. Le lieu fédérateur

À l'origine le haut lieu possède une fonction religieuse. Dans la tradition juive, le haut lieu désigne les hauteurs sur lesquelles les juifs élevaient des autels et faisaient des sacrifices. Le qualificatif « haut » avait une signification spatiale concrète puisqu'il désignait un lieu élevé. Aujourd'hui, nous sommes forcés de constater que le qualificatif a pris une signification plus abstraite. Le qualificatif « haut » ne désigne pas forcément une élévation topographique mais une élévation de valeurs. Si un lieu est un haut lieu, c'est parce qu'il est chargé d'une élévation symbolique qui en fait un lieu ayant plus de valeurs qu'un autre.

Ces valeurs dont est chargé le haut lieu traduisent un investissement collectif du lieu qui revêt, dès lors, un caractère plus ou moins sacré (Gentelle, 1995). Le haut lieu donne place à des pratiques collectives. Ainsi, on peut reprendre la lecture de la notion de lieu de Michel de Certeau pour qui le lieu est un espace ordonné. On peut dire que le haut lieu est un lieu plus ordonné que les autres. Puisque la sacralité induit l'intégration de codes et de règles à respecter lors de la fréquentation du lieu.

Le haut lieu est organisé autour d'un marqueur spatial, il peut être un monument ou une hauteur, et même parfois les deux. Si on prend l'exemple du Puy de Dôme qui était une montagne sacrée à l'époque gallo-romaine. Un temple dédié à Mercure a été construit au sommet pour des rites. Le monument et le sommet constituent des éléments d'identification essentiels pour les communautés humaines qui les fréquentent. On peut différencier le haut lieu du lieu de mémoire. Le haut lieu a une connotation positive puisqu'il est un lieu qui fédère. De plus, contrairement au lieu de mémoire, le haut lieu n'est pas construit suite à un événement. La pratique première du haut lieu ne repose pas sur la commémoration d'un événement vécu par soi, par un proche voire par des membres de sa communauté. Si on reprend l'exemple des montagnes sacrées, ces hauts lieux peuvent être chargés de mythes. À titre d'exemple, pendant la Grèce Antique, le Mont Olympe est le domaine des dieux. Cependant, ces mythes ne sont pas des événements, car ils n'ont pas une temporalité précise. Ce caractère non-événementiel participe à faire du haut lieu un objet fédérateur dans une longue durée. Le caractère immémorial du haut lieu lui donne une valeur transcendante dépassant la temporalité humaine.



Dans le champ de la géographie culturelle, Joel Bonnemaïson introduit le concept de géosymbole qu'il définit comme : « *un lieu, un itinéraire, une étendue qui, pour des raisons religieuses, politiques ou culturelles prend aux yeux de certains peuples et groupes ethniques, une dimension symbolique qui les conforte dans leur identité.* » (Bonnemaïson, 1981). Le géosymbole peut être un lieu mais il peut très bien ne pas être un lieu. L'objectif de J. Bonnemaïson est de montrer que les objets de la géographie sont chargés de symboles. L'étude de ces symboles doit permettre aux géographes de comprendre les rapports que les humains entretiennent avec l'espace qu'ils habitent. Les symboles permettent aux communautés humaines de forger leurs identités. En cela, le haut lieu est un marqueur identitaire pour les communautés.

Pour J. Bonnemaïson, les géosymboles fabriquent des territorialités. Ils sont à la fois des repères et des centralités vers lequel convergent ceux qui reconnaissent ces espaces comme des hauts lieux. Par ces valeurs et ces symboles, le géosymbole participe à construire et à produire des territoires culturels et politiques. Cependant, ce qui différencie le géosymbole du haut lieu, c'est que le géosymbole ne réfute pas la possibilité d'un caractère mémorial. Le concept de Joel Bonnemaïson s'inscrit dans le cadre d'un travail portant sur les nouvelles formes d'enracinement dans la société contemporaine. Les événements historiques et les lieux de mémoire qui les mettent en scène participent à une construction symbolique des identités contemporaines. Le géosymbole peut connaître des évolutions et des manipulations symboliques. Tout a une fin. La faiblesse du concept de haut lieu est d'omettre la temporalité des communautés. Celles-ci peuvent disparaître et évoluer. De fait, des hauts lieux peuvent apparaître et disparaître. Par exemple, on peut légitimement se demander si la colline de Vézelay est encore, pour la société française contemporaine, le géosymbole qu'elle était pour la communauté chrétienne lors du Haut Moyen-Âge, malgré l'inscription de sa basilique sur la liste patrimoine mondiale de l'UNESCO. De plus, des géosymboles peuvent se transformer. L'ossuaire de Douaumont est un exemple de géosymbole ayant connu une évolution symbolique. Le 22 septembre 1984, le Président de la République Française, François Mitterrand, et le Chancelier de la République Fédérale Allemande, Helmut Kohl, se sont recueillis main dans la main à l'ossuaire de Douaumont. Le site est une nécropole nationale française rassemblant 16 142 tombes de soldats français morts pendant la bataille de Verdun lors de la Première Guerre Mondiale. La bataille de Verdun de 1916 a fait environ 163 000 morts français et 143 000 morts allemands. Lors de son inauguration en 1932, l'ossuaire de Douaumont a une fonction mémorial, il est un lieu identitaire pour les français car il commémore

le « martyr » des soldats français pendant la bataille de Verdun. La visite de François Mitterrand et Helmut Kohl en 1984 ajoute une nouvelle symbolique au lieu. La venue du chancelier allemand sur un lieu de mémoire de la nation française montre une volonté de dépasser le clivage national. L'image du recueillement des deux chefs d'État main dans la main devient un symbole de la réconciliation entre la France et l'Allemagne et de la construction européenne en montrant l'avancée du couple franco-allemand dans la construction d'un projet commun. L'Ossuaire de Douaumont, comme géosymbole, participe à la construction d'une identité européenne et donc à la volonté de créer une nouvelle territorialité.

Les concepts de haut lieu et de géosymbole désignent des lieux fédérateurs ayant une charge symbolique qui en font des facteurs d'identités et des vecteurs de territorialités. L'apport du concept de géosymbole, plus récent que le concept de haut lieu, est qu'il apporte une réflexion sur la temporalité des lieux possédant une forte charge symbolique. Ce questionnement montre que les symboliques d'un lieu peuvent évoluer. On peut se demander si des symboliques ne peuvent pas coexister dans un lieu.

### 3.2. Le lieu et ses figures de rhétorique

Bernard Debarbieux propose une interprétation générale du lieu et de ses symboliques comme figure rhétorique du territoire. Le géographe constate qu'un lieu de par ses caractéristiques sémantiques repose sur un double paradoxe géographique. Le lieu se définit par sa localisation et la spécificité intrinsèque de ses attributs. Mais il côtoie aussi un message symbolique qui peut être contraire. Prenant l'exemple des allégories de villes présentes dans certaines gares parisiennes<sup>18</sup>, il remarque des évocations de lieux dans un autre lieu. Par signification interposée, un lieu figure dans un autre (Debarbieux, 1995). L'évocation des lieux peut se faire sous la forme de synecdoque particularisante où une entité est désignée par une de ses parties. Par exemple, la voile peut désigner le bateau ou le fer peut désigner l'épée. De cette manière, des territoires peuvent être évoqués sous la forme de synecdoque.

---

<sup>18</sup> Bernard Debarbieux cite la gare de Lyon et la Gare du Nord. Cependant, on retrouve ces allégories dans d'autres gares du XIX<sup>ème</sup> siècle comme la Gare de l'Est.

La première figure rhétorique proposée par Bernard Debarbieux est celui du lieu attribut. Il consiste à désigner un territoire par un de ses lieux les plus notoires. Ces lieux peuvent être des monuments iconiques. Par exemple, la Tour Eiffel symbolise Paris. Le lieu attribut peut aussi être présent dans une nomination territoriale. Le Puy de Dôme qui à l'origine est une montagne, est devenu en 1790 le nom du département dans lequel il se trouve.

La deuxième figure rhétorique est celle du lieu générique. Dans ce cas, le lieu fait figure d'allégorie puisqu'il est figure d'abstraction. Le lieu devient une allégorie désignant un ensemble. Dans notre société contemporaine, la forêt est une figure du naturel. La forêt est considérée comme un espace pluriséculaire antérieur à la domestication de la nature par les humains. Elle est un espace où le naturel s'oppose à l'artificiel. La forêt constitue en quelque sorte un lieu générique de la dichotomie entre la Nature et Culture propre à l'Occident moderne (Descola, 2005). Dans le cas de la forêt, la symbolique générique du lieu peut s'opposer à sa réalité. La symbolique évoquée ne prend pas en compte l'historicité du lieu, le fait que la forêt ait été par le passé défrichée, replantée et considérée comme un espace de ressources pour les populations paysannes. Le lieu générique peut aussi être un attribut générique d'un territoire. Si on reprend l'exemple de la forêt, dans la construction de l'identité nationale allemande, la forêt de hêtres est devenue un symbole renvoyant aux origines prétendues de la nation allemande où le territoire « germanique » était recouvert d'une vaste forêt de hêtres à l'époque romaine. Ainsi, les hétraies allemandes ont été présentées comme des reliquats de la pluri-sécularité de ce territoire. La construction de ce mythe de la forêt de hêtres comme attribut générique de l'Allemagne reprend l'allégorie moderne de la forêt comme un espace naturel, que l'on pourrait aussi qualifier de sauvage. En effet, dans la symbolique du XIX<sup>ème</sup> siècle, les vastes forêts denses signifiaient les territoires des barbares, sauvages, opposé au territoire des Romains, civilisés.

La troisième et dernière figure rhétorique proposée par Bernard Debarbieux est celle du lieu de condensation. Cette figure est à la fois sociale et territoriale. Le lieu est une forme d'expression du système de valeurs que se donne une société par le biais de son territoire, mais il est aussi le cadre d'expériences individuelles qui procure au sujet le sentiment de participer activement à sa symbolisation. La synecdoque porte simultanément sur le spatial, le territoire s'imposant dans le lieu, et le social, la collectivité s'imposant à l'individu. Le lieu de condensation est pour l'individu, un lieu où il vient éprouver le sentiment d'une appartenance commune avec la communauté qui

attribue et entretient la signification symbolique de ce lieu. Le centre-ville de Washington D.C. peut être considéré comme un archétype du lieu de condensation pour la nation américaine. Aux États-Unis, Washington D.C. est le lieu du pouvoir politique avec ses points forts comme le Maison Blanche, le Capitole, le Congrès. Le lieu possède aussi des monuments mettant en scène l'histoire de la nation américaine comme le Mémorial Lincoln et l'obélisque dédié à George Washington. On retrouve aussi dans la ville des institutions montrant la puissance des États-Unis d'Amérique comme de grands musées sur l'histoire nationale, les arts, l'histoire naturelle et la conquête spatiale. La visite de Washington pour les citoyens américains devient une sorte de pèlerinage où ils éprouvent leur sentiment d'appartenance à la nation américaine.

Pour Bernard Debarbieux, le lieu de condensation, le lieu attribut et le lieu générique sont des spatialités symboliques qui participent aussi à la construction de territorialité puisqu'ils permettent d'adjoindre un sens aux territoires qui restent une conception arbitraire de l'espace. Les concepts de haut lieu, de géosymbole et les figures rhétoriques du lieu proposées par Debarbieux interrogent l'attraction des lieux touristiques. Les lieux touristiques sont construits par des symboles qui en font des lieux attractifs pour des individus qui n'en ont pas eu une expérience. Ce questionnement touristique nous pousse à proposer deux autres figures rhétoriques du lieu.

La première figure rhétorique que nous proposons est celle du lieu référence. Elle découle du lieu attribut puisqu'il s'opère par synecdoque. Un lieu est symbolisé par un de ces attributs. Mais cet attribut est d'un point de vue symbolique indissociable du lieu. Ainsi, d'autres lieux possédant le même attribut se retrouvent comparés au lieu de référence. Par exemple, dans le cas de Venise, l'attribut qui symbolise ce lieu est les canaux. De cette manière, toutes les villes possédant des canaux se voient comparées à Venise. La ville belge de Bruges est ainsi surnommée la Venise du Nord. Pourtant, à l'origine, les canaux de Bruges ont été aménagés dès le XI<sup>ème</sup> siècle pour favoriser le transport de marchandises. À l'origine, il n'était pas question d'imiter Venise, qui d'ailleurs à l'époque n'était pas la cité-État puissante et influente qu'elle deviendra à la fin du Moyen Âge. Au final, le tourisme a engendré une circulation des imaginaires qui participent à faire de Venise un lieu référence.

La seconde figure rhétorique est le lieu ersatz. Elle est liée à la figure rhétorique précédente. Le lieu ersatz est un lieu possédant un attribut qui symbolise un autre lieu. Par conséquent, si Venise est un lieu de référence, Bruges en est son lieu ersatz. Un autre exemple est la profusion des

multiples Suisses en dehors des frontières de la confédération helvétique. La Suisse comme lieu de référence est symbolisée par son attribut qui est la montagne pastorale. De fait, des régions de plaine possédant des collines pastorales vont être surnommées en référence à la Suisse, nous pouvons citer la Suisse normande et la Petite Suisse luxembourgeoise. Dans ces cas-là, les lieux ersatz sont inventés par des acteurs locaux pour attirer les touristes, en reprenant des valeurs présentes dans des lieux déjà connus par les touristes (Barraud & Portal, 2013)<sup>19</sup>.

Si on applique ces figures rhétoriques à notre lieu d'étude, on constate que la forêt de Fontainebleau a été lieu ersatz puis lieu référence. Au XVIII<sup>ème</sup> et au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, dans la phase d'émergence de la forêt de Fontainebleau comme lieux touristiques, plusieurs descriptions de la forêt de Fontainebleau se réfèrent à la Thébaïde<sup>20</sup> en raison de la présence de paysages marqués par un caractère minéral prégnant et l'absence d'arbre. La Thébaïde est un désert de la Haute Egypte où se serait retiré Antoine le Grand, premier ermite chrétien. La comparaison entre la forêt de Fontainebleau et la Thébaïde souligne son caractère sauvage. Au XX<sup>ème</sup> siècle, une fois que la forêt de Fontainebleau est un lieu touristique connu et reconnu, les chaos rocheux deviennent son attribut symbolique. Ainsi, quelques forêts ayant des chaos rocheux comme la forêt d'Étréchy et la Hottée du Diable près de Fère-en-Tardenois vont être présentées comme des petits Fontainebleau. Plus éloignée, la forêt d'Huelgoat va être surnommée dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, le « Fontainebleau breton ». Ce surnom s'inscrit dans un contexte où la forêt d'Huelgoat connaît une mise en tourisme avec l'ouverture d'une gare à Locmaria-Berrien en 1891 puis d'hôtels destinés à une clientèle touristique aisée dans la ville d'Huelgoat.

---

<sup>19</sup> Régis Barraud et Claire Portal, « Les petites vallées des Pays de la Loire. Du paysage pittoresque aux nouvelles interprétations patrimoniales : permanences et tensions contemporaines », *Norois* [En ligne], 228 | 2013, mis en ligne le 30 septembre 2015, consulté le 15 février 2017.

<sup>20</sup> Citons : Abbé Guilbert, *Description historique des château, bourg et forest de Fontainebleau* (1731) ; Jules Michelet, *Histoire de France III (1180 -1305)* (1837) ; Site surnommé « Val de Thébaïde » dans le Rocher d'Avon, balisé par Denecourt en 1849.

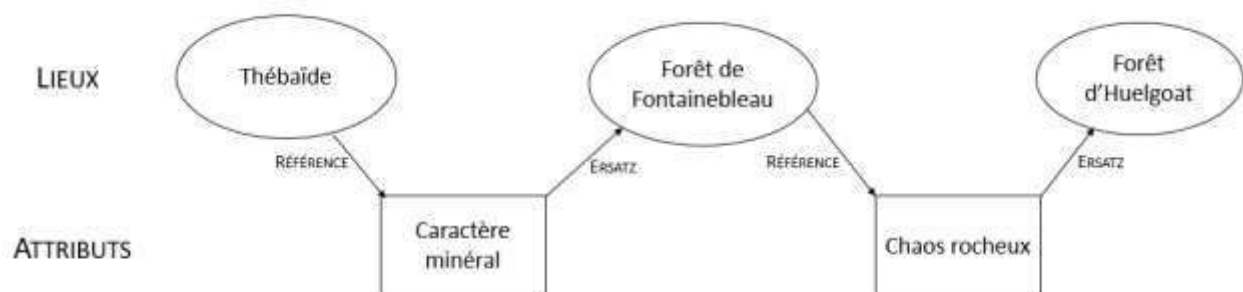


Figure 2 : Schéma lieu référence/lieu ersatz ; source : auteur

De par leur dimension symbolique, les lieux sont propices à la création de figure rhétorique comme l'allégorie et la synecdoque pour les représenter. Ces figures rhétoriques dépassent l'échelle du lieu pour se diffuser à d'autres lieux. Elles permettent aux lieux de devenir des facteurs de territorialités, permettant une reconnaissance par les individus à l'intérieur mais aussi à l'extérieur d'un territoire. C'est pour cela qu'elles ont été reprises à des fins touristiques, par les touristes pour s'approprier un territoire et par les sociétés locales pour attirer les touristes. Pour terminer notre réflexion sur les symboliques des lieux, il nous semble judicieux de mobiliser d'autres échelles que la société, que nous avons mobilisé jusqu'ici, pour nous intéresser aux communautés et aux individus pour voir la possibilité de conflits entre les symboliques mobilisés par ces différents acteurs.

### 3.3. Lieu commun / lieu particulier

Le haut lieu, comme spatialités chargées valeurs symboliques participant à la construction des sociétés, est un concept qui peut être repris pour des communautés. Pascal Clerc montre que l'appellation « haut lieu » peut avoir un caractère superficiel, où un petit groupe s'approprie un lieu pour une durée temporaire. Il y a un abus de langage à présenter un lieu parisien à la mode comme un « haut lieu des nuits parisienne »<sup>21</sup>. D'un point de vue sémantique, l'expression est utilisée pour souligner une appropriation communautaire d'un lieu. Celui-ci n'est pas forcément chargé de valeurs pour l'ensemble société, mais il fait sens pour une communauté. Les valeurs dont la communauté charge le lieu participent à l'identification des individus de cette communauté. Cette

<sup>21</sup><http://www.hypergeo.eu/spip.php?article144>, consulté le 16 février 2017

idée induit la possibilité de hiérarchiser les lieux selon un continuum entre le lieu et le haut lieu. L'apport conceptuel du géosymbole allait déjà dans le sens d'une relativisation temporelle du haut lieu. Les identités ne sont pas figées. Elles évoluent et se transforment (Appadurai, 2015). Le rapport aux lieux est influencé et participe à ces transformations identitaires.

Barbizon est un exemple de haut lieu construit par une communauté au XIX<sup>ème</sup> siècle. Le modeste hameau en lisière de la forêt de Fontainebleau est devenu un haut lieu pour les artistes peintres avec la reconnaissance publique d'une génération de peintres de paysages lors du Second Empire et de la III<sup>ème</sup> République, c'est-à-dire au crépuscule de l'activité de ces peintres. Cette génération de peintres, active des années 1830 à 1870, a bénéficié d'innovations technologiques leur permettant d'expérimenter de nouvelles méthodes de travail et d'accroître leur capacité de mobilité. L'invention du tube de peinture en 1841 permet d'alléger la charge de matériels de peinture et donc de pouvoir peindre plus aisément en dehors de l'atelier. Cette innovation va permettre au peintre de pouvoir peindre sur le motif et donc d'être plus attentif aux temporalités comme les aléas météorologiques. Cette nouvelle conception de la peinture de paysage va faire passer le genre de mineur, ayant seulement une fonction décorative, à genre à la mode, en phase avec l'esprit d'une époque. À la même époque, le développement du réseau ferré permet d'intensifier les déplacements des peintres.

Cependant, le voyage était déjà une pratique valorisée chez les peintres au siècle précédent. Le prix de Rome, offrant une reconnaissance académique aux peintres, leur permettait de bénéficier de pensions pour séjourner à Rome pour se confronter aux maîtres italiens et aux vestiges de l'Antiquité. Ainsi, si on étudie les catalogues des peintres de paysage de la génération précédente, on constate que ceux-ci voyageaient déjà dans plusieurs régions françaises et italiennes. Les voyages étaient propices à la création et les peintres revenaient à Paris où se trouvait le marché de l'art. Toutefois, les voyages duraient plusieurs mois. Ce qui veut dire que les peintres voyageaient plusieurs mois sans avoir la possibilité de vendre. Le développement du chemin de fer va permettre de raccourcir la durée des voyages et donc la distance espace-temps entre le lieu de création et le marché de l'art.

Les lieux investis par les peintres sont multiples, mais c'est Barbizon qui va devenir le haut lieu de cette génération à partir des années 1870. Le choix de Barbizon peut s'expliquer par le fait que deux figures de cette génération, Théodore Rousseau et Jean-François Millet, y ont terminé leurs

jours. Sur un plan symbolique, Barbizon est préféré à Fontainebleau qui rappelle trop l'Empire et l'Ancien Régime à cause de la présence du château. Puis Barbizon, présenté comme un hameau de bucherons, coïncide davantage avec l'image de nature sauvage dont on charge la forêt (Georgel, 2007). La génération suivante, celle que l'on qualifie d'impressionniste, va venir à Barbizon et en forêt de Fontainebleau pour se confronter à la peinture de plein-air. Puis, Barbizon va attirer des peintres américains, brésiliens etc. Venir peindre à Barbizon devient pour les peintres une sorte de rite d'appartenance à la peinture moderne, ce qui en fait un haut lieu communautaire pour les peintres. Finalement, Barbizon va finir par être supplanté par de nouveaux hauts lieux de la peinture de paysage par des villages du littoral méditerranéen comme Collioure, Saint-Tropez et Vallauris, fréquentés par la génération des peintres postimpressionnistes et fauvistes, avant que le genre du paysage soit délaissé par les avant-gardes.

Un lieu peut être investi par plusieurs communautés pour qui il peut devenir un haut lieu. Après avoir été un haut lieu pour les peintres paysagistes, la forêt de Fontainebleau va devenir un haut lieu pour les pratiquants de l'escalade au cours du XX<sup>ème</sup> siècle. La forêt, réputée pour ces blocs de grès, attirent encore aujourd'hui des grimpeurs venant des quatre coins de la planète. À l'instar des peintres, les grimpeurs viennent à Fontainebleau pour éprouver, et témoigner via leurs réseaux sociaux, un sentiment d'appartenance à la communauté. La forêt de Fontainebleau montre que plusieurs hauts lieux communautaires peuvent coexister dans un lieu.

En dessous de l'échelle communautaire, on peut situer l'échelle de l'individu. Selon Bernard Lahire, les individus fréquentent plusieurs groupes hétérogènes au cours de leur existence. Ces groupes ne sont ni homogènes, ni immuables. Ainsi, l'individu éprouve des appartenances multiples au cours de son existence. Ils sont toujours le produit bigarré d'une hétérogénéité des points de vue, des mémoires et des types d'expériences. Ces dernières ne sont pas systématiquement cohérentes, homogènes et mêmes totalement compatibles entre elles (Lahire, 1998). Les valeurs et les signes accordés à un lieu peuvent différer d'un individu à un autre, mais ils peuvent aussi évoluer pour un même individu. La théorie de Bernard Lahire sur les appartenances multiples induit l'importance de l'expérience vécue dans la conception des valeurs et des signes dont sont chargés les lieux. En cela, la nostalgie est un sentiment intéressant pour étudier l'expérience vécue d'un lieu.



Pour étudier le sentiment nostalgique, le philosophe Vladimir Jankélévitch mobilise la figure d'Ulysse, le protagoniste de *L'Odyssee* d'Homère. Ulysse est l'archétype du héros nostalgique. Pendant son odyssée, Ulysse n'a qu'un objectif, celui de rentrer à Ithaque, le lieu dont il vient, pour retrouver Pénélope, sa femme, et sa vie d'avant. Une fois revenu à Ithaque, il finit par s'ennuyer et regretter son odyssée. Finalement, ce que regrette Ulysse, ce n'est pas le lieu qu'il a connu mais le fait de ne plus être celui qu'il était avant de partir (Jankélévitch, 1974). Ce qui est intéressant avec le sentiment nostalgique, c'est qu'il finit par réduire le lieu à l'état de symbole. Ce qui reste d'un lieu dont on est nostalgique, ce n'est pas le lieu dans sa spatialité puisqu'il n'existe plus, mais un ensemble de symboles dont on a chargé le lieu.

Cependant, la multiplicité des appartenances et des expériences vécues fait qu'il peut y'avoir plusieurs nostalgies d'un même lieu. Le géographe Philippe Gervais-Lambony a proposé une catégorisation des nostalgies :

- La nostalgie pré-moderne qui correspond à l'exil, c'est-à-dire à l'arrachement et au regret d'un lieu. C'est la nostalgie qu'éprouve Ulysse dans son voyage mais c'est aussi celle témoignée par le poète Joachim Du Bellay dans *Les regrets*
- La nostalgie moderne qui n'est pas liée au déplacement de la personne mais à la destruction, la transformation et au changement d'un lieu connu. On peut citer les vers de Baudelaire dans le *Cygne* : « la forme d'une ville / Change plus vite, hélas ! que le cœur d'un mortel ».
- La nostalgie post-moderne, le géographe s'inspire des travaux d'Arjun Appadurai sur la production massive de représentations du passé dans les sociétés postcoloniales. Celle-ci produit une nostalgie de ce que l'on n'a pas connu. Appadurai lie la production de cette nostalgie au pouvoir de l'imagination qui favoriserait un ersatz de nostalgie au service d'un marketing spatial mondialisé (Gervais-Lambony, 2012).

Aujourd'hui, des individus peuvent éprouver ces trois catégories de nostalgie. Un individu, originaire de Fontainebleau qui a quitté la région peut regretter la forêt. Un autre peut avoir un sentiment nostalgique en ne reconnaissant pas la forêt qu'il a connue par le passé. C'est le sentiment que l'on peut éprouver après une coupe massive d'une parcelle boisée. Puis, un individu peut être nostalgique des paysages peints par les peintres du XIX<sup>ème</sup> siècle, paysages qu'il n'a jamais connus. On peut aussi concevoir que ces trois catégories nostalgiques peuvent être éprouvées par un même

individu. Svetalana Boym distingue deux rapports à la nostalgie : la nostalgie restaurative et la nostalgie réflexive. La nostalgie restaurative consiste à regretter le passé et à vouloir le reproduire en retournant en arrière. Cette nostalgie se construit en réaction et traduit une volonté conservatrice d'un retour en arrière. La nostalgie réflexive donne du sens au caractère éphémère de toute chose, comme les civilisations et les espaces urbains. Elle s'inscrit dans une acceptation de la perte du présent en relativisant et en pensant les transformations. La nostalgie réflexive tend donc à se tourner vers le futur (Boym, 2001).

Les valeurs et les symboles dont sont chargés les lieux peuvent être d'une grande complexité. La dimension symbolique d'un lieu peut engendrer des tensions voire des conflits spatiaux. Des tensions ayant un impact sur la spatialité concrète d'un lieu peuvent provenir de sa dimension abstraite. Les symboliques d'un lieu sont un objet de recherches qui possède ses propres échelons. Nous en avons proposé trois : la société, la communauté et l'individu. Les lieux, par leur dimension symbolique, participe à la construction des identités de ces trois échelons. L'analyse du sentiment de nostalgie montre que la nostalgie peut être multiple, qu'il peut y avoir des concurrences entre des sentiments nostalgiques. De plus, les modalités d'actions de la nostalgie oscillent entre des logiques de restauration, de conservation et d'acceptation. Ainsi, le prisme de la nostalgie nous permet de penser les politiques paysagères menées dans la forêt de Fontainebleau.

Le lieu est un objet géographique possédant une dimension concrète et une dimension abstraite. À l'origine, perçue davantage comme une localisation, la nouvelle géographie a approfondi la définition du lieu en réfléchissant sur son ambiguïté. Le lieu est chargé de valeurs et de signes qui participent à l'identité de celui qui habite le lieu. En cela, le lieu fabrique des territorialités en permettant aux individus de s'approprier le territoire. Le tourisme invente des lieux en investissant l'espace sur le plan topographique, de par la construction de station touristique exploitant de nouvelles ressources naturelles ou patrimoniales, et le plan symbolique en fabriquant de nouvelles images et de nouvelles valeurs du lieu. Dans de nombreux cas, le tourisme opère une rupture, ce que l'équipe MIT a nommé un moment de lieu. Il participe à une mise en intrigue du lieu, celui-ci témoigne de l'émergence de communautés ou d'un changement sociétal. À travers l'invention de haut lieu et de géosymbole, le lieu est un objet qui participe à la construction des identités des sociétés, des communautés et des individus. La dimension symbolique des lieux peut engendrer des concurrences entre ces trois échelles d'acteurs. La constitution d'appartenances multiples

participe à complexifier le rapport au lieu qui peut être contradictoire. Le chapitre suivant continuera cette réflexion sur les symboliques de la forêt de Fontainebleau en s'intéressant aux interactions entre le concept de naturalité et le tourisme. L'étude des différents régimes de modernité nous apportera des enseignements sur l'évolution des symboliques et des pratiques en forêt de Fontainebleau.

## Chapitre 2 :

# Naturalité, tourisme et modernité

Ce chapitre a pour vocation de présenter et discuter des concepts fondamentaux mobilisés dans notre thèse. L'exposé qui suit délaisse, en partie, notre terrain, la forêt de Fontainebleau. D'une certaine manière, il s'éloigne quelque peu du champ de la géographie, discipline dans laquelle s'inscrit notre thèse. Nonobstant, il nous paraît indispensable de clarifier épistémologiquement notre propos. Des concepts comme la naturalité et le tourisme nécessitent d'être approfondi et discuter pour éviter tous malentendus qui viendraient fragiliser notre démonstration scientifique. Dans le titre du chapitre, la notion de modernité est associée à la naturalité et au tourisme. De quelle modernité parlons-nous ? Nous ne parlons pas de la modernité comme ce qui est actuel ou contemporain. Nous discutons de la modernité dans son sens philosophique. Nous pouvons définir la modernité comme le projet d'imposer la raison comme norme transcendantale de la société. Ainsi, la modernité induit une prise de distance vis-à-vis des croyances religieuses. D'un point de vue historique, il n'est pas aisé de la situer dans le temps. D'aucuns situent l'entrée dans la modernité avec la Renaissance qu'a connu l'Europe dès la fin du XV<sup>ème</sup> siècle. De cette manière, René Descartes avec le *cogito*<sup>22</sup> peut être considéré comme un philosophe moderne. D'autres situent l'entrée dans la modernité avec les philosophes des Lumières au XVIII<sup>ème</sup> siècle où la pensée philosophique moderne sert de base théorique à la construction de projets politiques qu'ont connus les pays occidentaux à partir de la fin de ce siècle. L'objet de notre thèse n'est pas de trancher sur ce débat. De notre point de vue, la forêt de Fontainebleau connaît un tournant au début du XIX<sup>ème</sup> siècle avec son « artialisation » et sa mise en tourisme. Si nous discutons de la modernité, c'est pour interroger d'autres concepts comme la naturalité et le tourisme. En anthropologie et en philosophie contemporaine, des chercheurs comme Philippe Descola et Augustin Berque ont théorisé sur l'importance de la modernité dans les rapports qu'entretiennent les humains avec leurs environnements. Selon Philippe Descola, la modernité occidentale mobilise une ontologie qu'il

---

<sup>22</sup> Le *cogito* est tiré de la phrase de Descartes *Cogito ergo sum* traduite en français par « Je pense donc je suis. ». Ainsi, le cogito est l'intuition acquise par le sujet grâce à sa conscience de lui-même.

nomme *naturaliste*<sup>23</sup> s'opposant à trois autres ontologies : le *totémisme*<sup>24</sup>, l'*animisme*<sup>25</sup> et l'*analogisme*<sup>26</sup>. Le *naturalisme* serait une ontologie occidentale que la modernité a diffusée (Descola, 2005). Le tourisme, c'est-à-dire l'action de voyager pour son plaisir, se développe avec la révolution industrielle, ce qui en fait un fait moderne qui mobilise une perception naturaliste. De fait, on peut considérer la forêt de Fontainebleau comme une invention de la modernité. On peut considérer que la forêt de Fontainebleau fut « construite » par un regard moderne porté sur la Nature. Le tourisme participe à une appropriation nouvelle des espaces naturels (Deprest, 1997). C'est pourquoi, une réflexion sur la modernité et sur les débats philosophiques contemporains pour savoir si nous sommes sortis de la modernité nous apporte des éclairages pertinents pour comprendre les tourments et les problématiques propres à notre lieu d'étude qu'est la forêt de Fontainebleau.

---

<sup>23</sup> Dans la société naturaliste, il existe une dichotomie entre nature et culture. La nature serait ce qui ne relève pas de la culture. Il existe ainsi une distinction entre humains et non humains. Elle entraîne aussi une différenciation entre les sociétés humaines entre elles.

<sup>24</sup> Le totémisme se caractérise par la fusion des intériorités et des physicalités des groupes humains vis-à-vis de leurs correspondant non-humains. Il y a ainsi une assimilation du clan à son totem, à la fois à son esprit et à ses attributs physiques.

<sup>25</sup> L'animisme se caractérise par des sociétés où les attributs sociaux des non-humains permettent de catégoriser les relations. Il existe ainsi une intériorité entre humains et non humains mais pas de physicalité.

<sup>26</sup> L'analogisme se caractérise par des différences des physicalités et des intériorités entre humains et non humains.

# 1. Naturalité et modernité

Nous avons choisi d'utiliser le terme de naturalité car il nous semble plus aisé à manier que le terme de nature dont la polysémie peut provoquer des confusions. Les anglo-saxons utilisent le terme *wilderness* pour désigner les espaces naturels. La traduction française du mot « wilderness » la plus couramment utilisée par les francophones est « naturalité ». Cependant, le mot « wilderness » est issu de « wild » qui veut dire « sauvage ». Ce qui différencie Fontainebleau des autres forêts franciliennes, c'est qu'elle est chargée d'une forte perception de naturalité. Cela est certainement dû à son côté minéral et à la faible présence d'eaux qui en font une forêt atypique dans l'environnement du bassin parisien. Les sites gréseux (chaos rocheux, platières et landes à callunes) ont longtemps été considérés comme des espaces incultes et sauvages. Le qualificatif « inculte » met l'accent sur les faibles capacités productives de l'espace. Les landes<sup>27</sup> de la forêt de Fontainebleau sont alors perçues comme des espaces que les humains ne peuvent exploiter. Le sauvage induit une relation dichotomique entre la naturalité et la civilisation (Berque, 2000). Pour comprendre la perception moderne de la forêt de Fontainebleau, nous allons discuter de cette dichotomie entre nature et culture.

## 1.1. Nature/Culture

Dans *Par-delà nature et culture*, Philippe Descola met en évidence les particularités du rapport occidental à la nature. En confrontant cette perception de la nature à celle d'autres ontologies, Descola démontre que l'ontologie naturaliste, propre à l'Occident, est une construction culturelle. La dichotomie nature/culture traduit un mode de pensée où la nature et la culture s'opposent. On retrouve cette vision dualiste de notre rapport à la culture dans d'autres oppositions courantes comme le sauvage et le domestique, le civilisé et le barbare, la nature et la société, l'artificiel et le naturel. Ces différentes oppositions montrent une même structure de pensée que l'on doit analyser pour comprendre la construction de notre objet d'étude.

---

<sup>27</sup> Dans la carte établie par De Fer en 1697, les parties boisées n'occupent que 48% de la forêt royale. Ce n'est qu'à partir du XIX<sup>ème</sup> siècles que ces « vides » seront progressivement enrésinés.

Aristote distingue le naturel de l'artificiel. Dans la *Physique*, Aristote fait consister la différence entre le naturel et l'artificiel, dans le fait que les choses naturelles ont en elles-mêmes leur principe d'existence, tandis que les choses artificielles n'ont pas le principe de leur fabrication (Larrère, 2015). C'est-à-dire, les choses naturelles existent par elle-même, elles ne sont pas le résultat d'une fabrication humaine, contrairement aux choses artificielles. La pensée aristotélicienne va influencer la philosophie classique dans sa distinction de la *natura naturans* et de la *natura naturata*. La *natura naturans*, traduite en français par « nature naturante », est la loi suprême de la nature. Dans une pensée chrétienne, cette loi suprême est Dieu. Tandis que la *natura naturata*, « nature naturée » en français, est l'ensemble des êtres et des lois qu'il a créées. D'une manière, l'opposition nature naturante/nature naturée reprend les dichotomies entre le divin et l'humain et entre le spirituel et le terrestre.

René Descartes, dans les *Principes de la Philosophie*, défend la thèse selon laquelle, entre les machines que font les artisans et les divers corps que la nature compose, il ne peut y avoir que des différences de proportions. De fait, pour reprendre Descartes : « toutes les règles des mécaniques appartiennent à la physique, en sorte que toutes les choses qui sont artificielles, sont avec cela naturelles. »<sup>28</sup>. De fait, on peut percevoir la nature comme un artefact, car on peut appréhender la nature de la même manière que l'on appréhende l'artifice (Larrère, 1997). D'un point de vue spatial, on peut percevoir le jardin français du XVII<sup>ème</sup> siècle comme une transposition esthétique de la pensée cartésienne (Baridon, 1998). Le jardin du château de Versailles dessiné par Le Nôtre est certainement l'exemple de jardin à la française le plus connu. On résume souvent l'ambition de Le Nôtre, l'architecte-paysagiste, et de Louis XIV, le commanditaire, à une volonté de montrer la domination de l'Homme sur la Nature et d'une certaine manière celle du souverain sur ses sujets. Versailles marque un tournant dans l'histoire des jardins car c'est un jardin où la technique est mise en avant pour transformer l'environnement et créer des paysages. La technique y est omniprésente, dans les terrassements qui permettent la création de perspectives, dans les réseaux d'eaux qui permettent l'acheminement des bassins et des fontaines, dans les tailles des buis, des arbres et dans les parterres de « broderies ». La machine de Marly est l'une des constructions emblématiques du système technique permettant la prouesse architecturale que constituent les jardins du château de Versailles. Ce dispositif de pompage permettait d'alimenter en eau le château de Marly et les

---

<sup>28</sup> René Descartes, *Principes de la Philosophie*, Quatrième partie, § 203, 1644.

jardins de Versailles. Son principe consistait à permettre le puisement de l'eau de la Seine et d'acheminer cette eau jusqu'à Versailles en escaladant le coteau d'un dénivelé de près de 150 mètres. Le transport de l'eau de la Seine jusqu'au sommet du coteau se faisait par un ensemble de plus de 250 pompes successives. À la fin de sa construction en 1682, la machine de Marly était considérée comme une prouesse technologique que l'on fait visiter aux hôtes de marque. Lors de son séjour à Versailles en 1717, on fait visiter la machine de Marly au tsar Pierre le Grand. Des tableaux et des gravures de la Machine permettent la diffusion de cette innovation technologique dans l'ensemble de l'Europe. Elle devient donc un objet montrant la puissance du royaume de France. Les jardins à la française de Versailles sont un exemple d'un lieu de nature esthétisé construit par la technique où celle-ci est pleinement assumée voire glorifiée.

Descartes introduit une certaine modernité dans le rapport entre nature et culture en dépassant l'opposition entre une nature naturée divine d'une nature naturante terrestre. D'une manière, en assimilant la nature et la technique, Descartes place l'homme en dehors de la nature. Selon P. Descola, l'ontologie naturaliste occidentale repose sur une continuité des physicalités, c'est-à-dire une unité de la nature, mais aussi sur une discontinuité des intériorités en distinguant l'humain des non-humains (Descola, 2005). Toutefois, le concept moderne de naturalité n'apparaît véritablement qu'un siècle après la mort de Descartes avec la philosophie des Lumières et l'émergence des sciences naturelles.

## 1.2. Un sanctuaire de la modernité

Dans *Du contrat social*, Jean-Jacques Rousseau utilise le concept philosophique de *naturalité* qu'il associe à l'*état de nature*, c'est-à-dire l'état dans lequel se trouvent les hommes quand ils ne sont soumis à aucune autorité politique. C'est un état où ils sont pleinement libres et égaux. Pour J.-J. Rousseau, les hommes sont bons par nature et c'est la société qui les corrompt. À plusieurs reprises dans son œuvre, Jean-Jacques Rousseau évoque la nature, dans son sens environnemental, comme métaphore de l'*état de nature*. Dans *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, publié en 1762, Rousseau fait dire à Saint-Preux, son protagoniste, découvrant le jardin de Julie à Clarens: « *Ce lieu, quoique tout proche de la maison est tellement caché par l'allée couverte qui l'en sépare qu'on ne l'aperçoit de nulle part. L'épais feuillage qui l'environne ne permet point à l'œil d'y pénétrer, et il est toujours*



*soigneusement fermé à la clé [...] En entrant dans ce prétendu verger, je fus frappé d'une agréable sensation de fraîcheur que d'obscures ombrages, une verdure animée et vive, des fleurs éparses de tous côtés, un gazouillement d'eau courante et le chant de mille oiseaux portèrent à mon imagination du moins autant qu'à mes sens, mais en même temps je crus voir le lieu le plus sauvage, le plus solitaire de la nature, et il me semblait être le premier mortel qui jamais eut pénétré dans ce désert [...] il ne vous en a coûté que de la négligence. Ce lieu est charmant, il est vrai, mais agreste et abandonné ; je n'y vois point le travail humain. Vous avez fermé la porte ; l'eau est venue je ne sais comment ; la nature seule a fait tout le reste et vous-même n'eussiez jamais su faire aussi bien qu'elle. »<sup>29</sup>. J.-J. Rousseau donne une valeur importante à ce jardin, qui lui donne le sentiment d'être sauvage, c'est-à-dire vierge des artificialisations générées par la main de l'homme. Il tire de cette expérience une forme de plénitude. Dans *L'Emile ou de l'éducation*, Rousseau dit : « *Tout est bien sortant des mains de l'Auteur des choses*<sup>30</sup>, *tout dégénère dans les mains de l'homme* »<sup>31</sup>. Il applique cette idée à la naturalité humaine mais aussi à la naturalité environnementale d'où cette valorisation du jardin de Clarens et de son aspect sauvage. Néanmoins, dans ses récits, Jean-Jacques Rousseau fait preuve d'ironie quand Saint Preux apprend que le jardin qu'il croyait vierge de toute intervention humaine n'est en fait qu'un verger à l'abandon. Ce dénouement ironique est employé comme une métaphore présentant l'incapacité des hommes à revenir à un « état de nature » originel.*

La conception rousseauiste de la naturalité va avoir une grande influence sur les artistes du XIX<sup>ème</sup> siècle, notamment les romantiques. Ces derniers vont participer à changer le regard occidental sur l'environnement naturel, faisant de la nature sauvage un objet de désir (Berque, 2000). Ce nouveau paradigme va entraîner une rupture avec le goût esthétique des paysages. Le romantisme va permettre l'émergence de lieux comme le massif du Mont Blanc et la forêt de Fontainebleau. Toutefois, il serait réducteur de dire que la rupture dans la perception du sauvage a été brutale. La transition entre le jardin comme espace de nature privilégié au XVIII<sup>ème</sup> siècle à la haute montagne comme espace de nature privilégié de nos jours s'est faite pendant plus d'un siècle. Pendant le XIX<sup>ème</sup> siècle, la conquête touristique des espaces « sauvages » est progressive. Dans un premier temps, des routes de promenade sont aménagées à proximité des stations touristiques. Dans un

---

<sup>29</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, Partie IV Lettre XI, 1762.

<sup>30</sup> Ici, les choses signifient la Nature.

<sup>31</sup> Jean-Jacques Rousseau, *L'Emile ou de l'éducation*, livre premier, 1762, p35.

deuxième temps, des excursions vers des espaces plus « sauvages » sont organisées sous l'encadrement de guides. Puis, dans un troisième temps, des aménagements permettent aux touristes d'accéder à ces espaces « sauvages » en autonomie. En cela, la forêt de Fontainebleau est un exemple emblématique de cette transition entre le jardin et le *wilderness*.

Le tournant romantique va entraîner une nouvelle hiérarchie des espaces selon leurs degrés de naturalité. Claude-François Denecourt dans l'un de ses guides touristiques de la forêt de Fontainebleau<sup>32</sup> paru en 1850, distingue Fontainebleau du bois de Boulogne et du parc de Saint-Cloud. On retrouve une distinction similaire un siècle plus tard dans la préface de la quatrième édition du guide *Le massif de Fontainebleau* écrit par Jean Loiseau, publié en 1970, où l'auteur dit : « *Il ne faut pas qu'il* (le massif forestier de Fontainebleau) *ne devienne, pour nos petits-enfants, le bois de Boulogne du Grand Paris.* ». Ici Jean Loiseau fait référence à l'urbanisation qui menace la forêt de Fontainebleau dans les années 1960 avec l'expansion de l'agglomération parisienne et les premières formes de périurbanisation. Néanmoins, chez C.-F. Denecourt comme chez J. Loiseau, on perçoit un jugement de valeur selon lequel la forêt de Fontainebleau aurait plus d'intérêts que le bois de Boulogne de par son plus fort degré de naturalité.

Cette valorisation de la naturalité environnementale dès le XIX<sup>ème</sup> siècle peut s'expliquer par la signification nouvelle dont elle est chargée. Dans sa signification, la naturalité est le sauvage, et donc elle s'oppose au civilisé. Et le civilisé, si on reprend la pensée cartésienne, est la modernité. Par un jeu de miroirs, la naturalité s'oppose à la modernité, elle est en devient un sanctuaire. Toutefois, il s'agit d'un paradoxe puisque l'existence de naturalité comme un sanctuaire est une construction moderne. En cela, nous rejoignons la thèse que défend Bruno Latour dans *Nous n'avons jamais été modernes. Essais d'anthropologie symétrique*. B. Latour lie la modernité occidentale à l'idée de progrès. Le discours critique de la modernité<sup>33</sup> sépare et oppose technique et nature, les humains des non-humains (Latour, 1991). En cela, les significations dont est chargée la naturalité s'inscrivent dans ce discours critique de la modernité.

Le regard porté sur la naturalité comme sanctuaire de la modernité met en exergue la fragilité supposée de cette naturalité. Le XIX<sup>ème</sup> siècle est le siècle de l'industrialisation et d'une certaine

---

<sup>32</sup> Claude François-Denecourt, *Le Fontainebleau des voyageurs des trains de plaisir ou itinéraire des plus belles choses à voir dans le Palais et la forêt*, 1850.

<sup>33</sup> Le discours de Jean-Jacques Rousseau sur la naturalité constitue déjà une critique de la modernité.

urbanisation en France s'inscrivant dans la modernité. Par conséquent, face à une modernité toute puissante, la naturalité apparaît comme un espace sauvage qu'il faut protéger. Les premières campagnes médiatiques prônant une politique de protection d'un espace de naturalité prennent place à Fontainebleau en 1839. Pour les artistes et les notables favorables à la protection de la forêt de Fontainebleau, il s'agit de protéger ce lieu de nouvelles méthodes de gestion forestière qu'ils considèrent comme nuisible pour le maintien des paysages. Le XIX<sup>ème</sup> siècle est marqué par des réformes de la sylviculture avec la création de l'école de Nancy en 1824 pour former les forestiers et pour expérimenter de nouvelles méthodes de gestion et d'exploitation forestière. Cette réforme permet des innovations sylvicoles qui augmentent la capacité de rendement des espaces forestiers avec l'émergence de nouvelles techniques comme la futaie régulière et la coupe rase. Cette méthode de gestion consiste à planter une même essence d'arbre du même âge sur une parcelle et, ainsi de faciliter l'exploitation en récoltant l'ensemble des arbres au même moment. Les innovations sylvicoles vont favoriser l'implantation du pin dans la forêt de Fontainebleau, dont le rendement est plus important que le chêne et le hêtre, essences alors dominantes dans cette forêt. De plus, le pin a la qualité pour les forestiers de s'adapter aux sols des landes de callunes, ce qui permet de rendre cultivables des espaces considérés autrefois comme incultes (Polton, 2014). Les innovations techniques permettent aux forestiers d'appliquer des méthodes sylvicoles que l'on peut qualifier d'industrielles. Cependant, nous avons vu qu'au même moment la forêt de Fontainebleau devient pour les artistes et les touristes un lieu de naturalité. De fait, perception et gestion sylvicole rentrent en tension. Les artistes et les notables militant pour une protection de la forêt de Fontainebleau finissent par obtenir gain de cause auprès de l'empereur Napoléon III. Suite à la réunion d'une « commission d'artistes et de forestiers », 624 hectares de la forêt sont retirés de l'aménagement forestier. Le 13 avril 1961, un décret impérial institue sur le plan juridique la création d'une « réserve artistique » de 1 097 hectares. Le mot « réserve » est intéressant d'un point de vue sémantique. Le verbe « réserver » veut dire garder, retenir quelque chose d'un tout. Il est synonyme du mot « ménager ». L'idée de la naturalité comme sanctuaire de la modernité prend son sens, puisqu'on la met en réserve de l'exploitation sylvicole, c'est-à-dire de l'industrie et donc de la modernité. Une dizaine d'années plus tard, en 1872, est créé le premier parc national, à Yellowstone dans l'État américain du Wyoming. Les parcs nationaux américains deviendront des modèles repris dans le monde entier pour la gestion des aires protégées.

En 1967, les réserves artistiques de la forêt de Fontainebleau sont supprimées au profit des réserves biologiques. À la différence de la réserve artistique qui avait vocation de permettre aux artistes et aux touristes de pouvoir jouir d'une forêt offrant des paysages de qualité d'un point de vue esthétique établis selon des codes construits par la peinture de paysage moderne et les descriptions romantiques, la réserve biologique a vocation à devenir un terrain d'étude pour les naturalistes pour faciliter leurs recherches sur l'évolution naturelle des milieux forestiers. Les réserves biologiques sont délimitées selon des critères scientifiques. À la différence des réserves artistiques, les visiteurs n'ont pas le droit d'entrer dans les réserves biologiques intégrales. Des panneaux à l'entrée de celles-ci mettent en garde les visiteurs contre le risque de chutes de branches dû à l'absence d'entretien de la forêt dans ces réserves. Ainsi, Bruno Latour voit dans ce que sont devenus les espaces naturels des lieux où les seuls humains tolérés sont les scientifiques (Latour, 2005).

### 1.3. Que reste-t-il de la naturalité ?

En 2002, le météorologue néerlandais, Paul Joseph Crutzen, lauréat du prix Nobel de Chimie en 1995, introduit la notion d'*Anthropocène* dans un article paru dans la revue *Nature*. Selon Crutzen, l'Anthropocène est la période géologique la plus récente au cours de laquelle l'environnement terrestre global est modifié par les sociétés humaines. Crutzen marque le début de l'Anthropocène au début du XIX<sup>ème</sup> siècle avec le début de l'industrialisation et l'essor de la consommation massive de charbon comme ressource énergétique (Crutzen, 2002). Le poids des problématiques du réchauffement climatique dans les débats environnementaux du début du XXI<sup>ème</sup> siècle participe à médiatiser la notion d'Anthropocène qui dépasse son cercle initial des sciences de l'environnement pour devenir un concept présent dans les sciences humaines et sociales. Aujourd'hui, le concept d'Anthropocène suscite encore des débats. Parmi les critiques, on retrouve la question temporelle. La géologie est une science étudiant des temps longs de plusieurs centaines de milliers voire de millions d'années. En cela, avec ces deux siècles d'existence, l'Anthropocène est un mouvement qui s'inscrit dans un temps trop court. De plus, pour certains scientifiques, l'Anthropocène s'inscrit dans un paradigme moderniste conservant les dichotomies fondamentales entre Nature et Culture. (Hamilton et Grinevald, 2015). Cependant, pour revenir à la question de la naturalité, l'Anthropocène induit la fin de la naturalité comme espace vierge de l'empreinte humaine. En effet,

la présence généralisée des effets de l'augmentation d'éléments chimiques issus de l'activité industrielle à la surface de la Terre, dans la calotte glaciaire, le fond des océans et l'atmosphère, met à mal le mythe d'une naturalité soustraite aux impacts humains (Lorius et Carpentier, 2011). Des études scientifiques démontrent les effets de l'Anthropocène sur la biosphère avec l'érosion possible de la biodiversité (Mathevet et Godet, 2014).

De fait, pouvons-nous encore parler de naturalité ? Il convient de sortir du paradigme moderniste d'une naturalité immaculée de la présence humaine. Néanmoins, ce paradigme est fondamental dans l'apparition du phénomène que nous allons étudier, l'invention de la forêt de Fontainebleau comme lieu propice au tourisme-loisirs. De plus, nous faisons le constat que cette dichotomie fondamentale entre Nature et Culture est toujours très présente dans les perceptions du lieu que constitue la forêt de Fontainebleau comme un espace de naturalité. Néanmoins, la forêt de Fontainebleau est toujours perçue comme un espace plus naturel qu'un parc urbain, mais il est aussi perçu comme un espace moins naturel qu'un parc national de haute montagne. De fait, nous pouvons introduire l'idée de l'existence de gradients de lieux de naturalité dans les perceptions qui instaurent un classement subjectif des espaces dits naturels. Pour présenter ces gradients de lieux de naturalité, nous allons comparer trois lieux emblématiques :

- La forêt de Fontainebleau, notre terrain d'étude, massif forestier de 25 000 hectares situé à la périphérie de l'agglomération parisienne, comptant 6 millions d'habitants. Cette forêt est fréquentée par des touristes depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle.
- Le bois de Vincennes, un parc urbain de 995 hectares, propriété de la ville de Paris, située au cœur de l'agglomération parisienne.
- Le parc national de la Vanoise, premier parc national français à avoir été créé en 1963 dans le massif alpestre de la Vanoise. Le parc national français constitue une adaptation du parc national américain reprenant le principe du *wilderness*.

	Bois de Vincennes	Massif forestier de Fontainebleau	Parc national de la Vanoise
Densité*	4825 / hectare	12,7 / hectare	6,4 / hectare
Artificialisation	61% d'espaces artificialisés** 0,083 km de sentiers par hectare	4,7% d'espaces artificialisés* 0,079 km de sentiers par hectare	Urbanisme fortement réglementé 0,011 km de sentiers par hectare
Rupture paysagère	Faible Forêt de chênes Typique du bassin parisien	Forte Chaos gréseux, pinèdes, landes de bruyères Atypique dans le bassin parisien	Forte Haute montagne, glaciers, point culminant à 3855 mètres d'altitude

\*Pour calculer la densité, nous avons fait une fraction entre la pression périphérique (nombre d'habitants et de lits touristiques dans les espaces périphériques) et la superficie de l'espace étudié. Pour le Bois de Vincennes, l'espace périphérique comprend Paris, le Val de Marne et l'arrondissement de Bobigny. Pour la Forêt de Fontainebleau, l'espace périphérique comprend les cantons de Fontainebleau, Nemours, Melun, Mennecy et l'ancien canton de Moret-sur-Loing. Pour le Parc national de la Vanoise, nous avons pris en compte l'aire d'adhésion du parc.

\*\* Source : Mode d'occupation des sols de l'IAU Ile de France

*Tableau 3 - Comparaison des gradients de lieux de naturalité du Bois de Vincennes, du Massif forestier de Fontainebleau et du Parc national de la Vanoise ; source : auteur*

L'artificialisation constitue un premier indicateur pour établir la naturalité d'un lieu. Le concept de tiers-paysage, introduit par le paysagiste français Gilles Clément, revisite la notion de naturalité (Larrère, 2015). Pour Gilles Clément, le tiers-paysage, ce sont ce que l'on peut nommer les délaissés, c'est-à-dire les espaces qui n'ont pas ou plus de fonction définie (Clément, 2003). Par exemple, une voie ferrée désaffectée peut être considérée comme un tiers-paysage. De fait, les tiers-paysages ne sont pas seulement des espaces vierges de l'activité humaine, mais davantage des espaces où les humains se sont en quelque sorte retirés. Gilles Clément fait le constat que la biodiversité y est plus présente, car les tiers-paysages constituent des espaces d'accueil privilégiés pour certaines espèces. Contrairement aux villes, aux espaces agricoles et forestiers exploités qui sont des espaces maîtrisés par l'activité humaine où celle-ci sélectionne la diversité environnementale (Clément, 2004). Gilles Clément met en application sa théorie sur le tiers-paysage par le biais de commandes publiques dans lesquels le paysagiste privilégie le ménagement des espaces à l'aménagement. Parmi ces travaux les plus emblématiques de Gilles Clément, le parc Matisse de Lille se distingue par la présence de l'île Derborence, une plateforme de 2 500m<sup>2</sup>

perchée à 7 mètres de hauteur, inaccessible pour les usagers, où la naturalité présente dans l'espace n'est pas altérée.

Après la tempête de décembre 1999 qui a détruit de nombreux peuplements forestiers dans le bois de Vincennes, la mairie de Paris et les communes limitrophes ont adopté une charte d'aménagement mettant en réserve une parcelle de 4,5 hectares marquée par la tempête. L'objectif est d'étudier les dynamiques écologiques dans cet espace après la catastrophe naturelle. Sur l'ensemble du bois de Vincennes, une gestion différenciée est mise en place plaçant l'amélioration de la biodiversité comme priorité paysagère. D'un point de vue esthétique, la gestion différenciée montre une volonté de diminuer l'artificialisation du milieu environnemental avec l'abandon de pratiques phytosanitaires. Elle a aussi un impact sur l'aménagement mobilier où celui-ci doit être plus discret. L'inductif est privilégié à l'impératif. Cette naturalité revisitée intègre la possibilité d'une naturalité citadine (Bourdeau-Lepage, Langlois et Sablé, 2012). Cependant, cette nouvelle forme de naturalité valorisant les espaces « délaissés » provoque parfois des quiproquos dans la réception sociale de ces initiatives. Certains de ces espaces de naturalité ne sont pas investis par les riverains et sont perçus comme des non-lieux inhospitaliers. De cette manière, nous ne pouvons pas les considérer comme des lieux de naturalité puisqu'ils ne sont pas considérés comme des lieux à part entière par les différents groupes d'acteurs fréquentant ces espaces. Par exemple, suite à la nouvelle charte d'aménagement du bois de Vincennes, certaines parcelles sont devenues des espaces d'habitats informels pour des sans domicile fixe (Lion, 2014). De cette manière, ces espaces sont délaissés par d'autres groupes sociaux plus intégrés comme les riverains et les touristes permettant la reconnaissance sociale de cet espace comme un lieu.

Outre l'artificialisation, la densité nous semble être un autre indicateur pour déceler les gradients de lieux de naturalité. En effet, la différence la plus évidente entre le bois de Vincennes, la forêt de Fontainebleau et le massif de la Vanoise est la densité humaine. Bien entendu, tous ces espaces n'ont pas vocation à être des lieux d'habitats pour les humains. En théorie, la densité humaine est nulle dans ces espaces. Mais, nous devons prendre en compte les populations résidentes des espaces périphériques qui exercent une pression. Habitants et touristes de ces espaces parcourent les lieux de naturalité voisins. Si on prend la densité dans les communes autour du bois de Vincennes, elle est de 15 674 habitants par km<sup>2</sup><sup>34</sup>. Dans les territoires en périphérie du massif forestier de

---

<sup>34</sup> Source INSEE, 2011.

Fontainebleau, la densité est de 173 habitants par km<sup>2</sup><sup>35</sup>. Dans l'aire optimale d'adhésion du parc national de la Vanoise, la densité est de 25 habitants par km<sup>2</sup>. Outre la densité, ces trois lieux présentent un grand écart en matière de superficie. Le bois de Vincennes totalise 9.95 km<sup>2</sup>, le massif forestier de Fontainebleau environ 250 km<sup>2</sup> et le cœur du parc de Vanoise 535 km<sup>2</sup>. De plus, ce qui différencie le bois de Vincennes et la forêt de Fontainebleau du parc national de la Vanoise, c'est la présence importante d'infrastructures routières qui traversent ses espaces et réduise le sentiment de nature. La prise en compte de la densité dans les espaces périphériques met en avant l'urbanisation dans ces espaces. De plus, il est nécessaire de prendre en compte la capacité d'accueil touristique dans ces espaces périphériques. Dans la zone d'adhésion du parc national de la Vanoise, le nombre de lits touristiques (303 000) est presque dix fois plus élevé que la population permanente (39 000)<sup>36</sup>. Nous pouvons calculer la densité en faisant un rapport entre la superficie de ces lieux et le total de la population possiblement présente dans les lieux en périphérie comprenant population permanente et capacité d'accueil touristique. Pour le parc national de la Vanoise, nous nous sommes cantonnées à l'aire d'adhésion du Parc. Pour la forêt de Fontainebleau et le Bois de Vincennes, nous avons établi un périmètre de 20 kilomètres autour de ces lieux.

Nos deux indicateurs n'expliquent pas la différence entre la forêt de Fontainebleau et la forêt de Rambouillet, deux massifs forestiers qui ont l'air assez proche sur un plan de l'artificialisation et de la densité. La forêt de Fontainebleau est davantage chargée de naturalité que le massif forestier de Rambouillet. Pourtant, ces deux massifs forestiers de taille à peu près équivalente<sup>37</sup> se situent dans des territoires assez similaires en matière de densité et de proximité avec l'agglomération parisienne. D'ailleurs, la forêt de Rambouillet est moins fréquentée avec 11 millions de visites estimées contre 17 millions de visites estimées à Fontainebleau. En réalité, la différence entre Fontainebleau et Rambouillet est surtout paysagère. La perception de ces paysages traduit l'intégration d'un apprentissage culturel qui conditionne notre jugement de la naturalité d'un espace. La perception de naturalité découle d'un héritage touristique ayant façonné le regard que la société contemporaine porte sur ces espaces. Dans le bassin parisien, la forêt de Fontainebleau a la particularité d'être une forêt très minérale tandis que les autres massifs forestiers sont davantage

---

<sup>35</sup> Dans le territoire, on retrouve les cantons de Fontainebleau, de Nemours et de Mennecey, ainsi que le périmètre des anciens cantons de Moret-sur-Loing et de Melun-Sud. Le périmètre du massif forestier de Fontainebleau a été soustrait de la superficie.

<sup>36</sup> Source : Parc national de la Vanoise, 2012.

<sup>37</sup> Le massif forestier de Rambouillet compte 220 km<sup>2</sup> et le massif forestier de Fontainebleau 250 km<sup>2</sup>.



des « réservoirs » d'eau dans lequel prend source une multitude de rus et de rivières. Si on regarde les sites les plus fréquentés de la forêt de Rambouillet, on retrouve plusieurs lieux marqués par la présence de l'eau comme les étangs de Hollande, les étangs de Pecqueuses et les Vaux de Cernay. À l'instar du massif forestier de Rambouillet, des espaces lacustres constituent des centralités récréatives dans plusieurs forêts du bassin parisien. Nous pouvons citer les forêts de Meudon, Montmorency, Armainvilliers et de Chantilly. À contrario, quand on regarde la toponymie des sites les plus fréquentés de la forêt de Fontainebleau, on voit la persistance des « gorges »<sup>38</sup> et des « déserts ». Ce sont des endroits très secs où l'eau est rare et se caractérise uniquement par la présence de mares de platières, retenues d'eau de pluie. Du point de vue des perceptions, Fontainebleau se distingue des autres forêts du bassin parisien et possède donc une forme d'exotisme dans le bassin parisien. Elle marque une rupture paysagère dans le bassin parisien. Nous distinguons trois facteurs pour nos gradients de naturalité : l'artificialisation, la densité et la rupture paysagère. Cette dernière entraîne un sentiment d'exotisme chez le visiteur car elle opère une rupture avec l'environnement habituel des visiteurs<sup>39</sup>. Ainsi, par « exotisme », nous mettons en avant l'idée de rupture.

Certes, les trois exemples que nous avons choisis pour tester cet outil comparatif des gradients de lieux de naturalité sont un peu caricaturaux. Les trois indicateurs indiquent une différence marquante entre ces trois lieux. La position géographique de ces lieux témoigne de leur différence. Contrairement à la forêt de Fontainebleau, le bois de Vincennes se trouve au cœur d'une agglomération de 6 millions. Tandis que le parc national de la Vanoise est éloigné des agglomérations comptant plus d'un million d'habitants. La forêt de Fontainebleau fait figure d'un lieu de naturalité intermédiaire. Toutefois, la comparaison entre la forêt de Rambouillet et la forêt de Fontainebleau aurait fait ressortir l'importance du troisième indicateur « rupture paysagère ». Celui-ci est une référence implicite à la place du tourisme dans la construction et la diffusion de la perception moderne de la naturalité. Par conséquent, on peut émettre l'hypothèse que la rupture paysagère prendrait le pas sur les deux autres indicateurs, démontrant l'importance des perceptions dans les jugements portant sur la naturalité des lieux. Pour caractériser la forêt de Fontainebleau, on pourrait parler de lieu de naturalité métropolitain. Dans le monde, d'autres lieux pourraient être

---

<sup>38</sup> Gorges d'Apremont et Gorges de Franchard.

<sup>39</sup> Par exemple, la forêt de Fontainebleau marque une rupture paysagère pour les visiteurs parisiens, la forêt marquant une rupture avec la ville, et pour les visiteurs franciliens puisqu'on retrouve dans la forêt de Fontainebleau des biotopes rares dans le bassin parisien.

qualifiés de lieu de naturalité métropolitain. À titre d'exemple, nous pensons aux montagnes Catskill près de New York, à la Spreewald près de Berlin et à la Sierra de Guadarrama près de Madrid. Comme la forêt de Fontainebleau, ces lieux se situent à proximité de métropoles. Leurs visiteurs sont majoritairement des résidents de ces métropoles. La fréquentation extra-métropolitaine, c'est-à-dire de visiteurs qui ne sont pas résidents permanents dans la métropole située à proximité du lieu, est faible. Ce qui fait de ces espaces de naturalité, des lieux intermédiaires entre le tourisme, dans sa définition économique, et le loisir.

## 2.Naturalité et tourisme

L'importance des ruptures paysagères dans les perceptions des lieux de naturalité nous amène à nous intéresser aux apprentissages qui forment les perceptions et les pratiques. D'une part, le Wilderness Act, voté par le parlement états-unien en 1864, définit le *wilderness* comme : « *un lieu où la terre et sa communauté de vie ne sont point entravées par l'homme, où l'homme lui-même n'est qu'un visiteur de passage.* ». Implicitement, ce visiteur de passage est le touriste, qui a vocation à fréquenter temporairement le lieu. D'autre part, le tourisme participe aux apprentissages des lieux de naturalité. Le tourisme est un phénomène socio-économique qui s'est développé à partir de la révolution industrielle qu'ont connue les pays occidentalisés dès le XIX<sup>ème</sup> siècle. Le tourisme naît de la réappropriation de pratiques aristocratiques du voyage par la bourgeoisie émergente. On peut concevoir la pratique du Grand Tour par des jeunes aristocrates britanniques du XVIII<sup>ème</sup> comme une référence pour la pratique touristique (Bertho-Lavenir, 1999). On retrouve dans le Grand Tour, les bases de la pratique touristique : le motif du voyage, qui est la découverte d'une altérité, et la circulation puisque le séjour touristique est temporaire, le touriste quitte son domicile en sachant qu'il y revendra (Urbain, 1993). Dans la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, la pratique bourgeoise du tourisme est à son tour reprise par les classes moyennes occidentales. Le tourisme est un phénomène fondamentalement moderne puisqu'il naît grâce à l'industrialisation permettant l'émergence de la bourgeoisie et le gain d'un temps libéré du travail dans les couches supérieures de cette classe sociale. Les innovations technologiques de transports permettent d'accroître les possibilités grâce aux gains espace-temps. Avec l'accès au tourisme des classes moyennes occidentales après la Seconde guerre mondiale, le tourisme est devenu un secteur économique faisant partie intégrante de la société de consommation. Cependant, le tourisme est aussi un médium permettant la diffusion des rêves, des désirs et même des valeurs. En cela, les rapports qu'entretiennent le tourisme et la naturalité sont ambivalents. Fruit de la modernité, le tourisme permet de révéler le rapport complexe qu'entretient la modernité avec la naturalité. En effet, le tourisme est à la fois perçu comme l'une des seules activités économiques compatibles avec la protection des aires protégées, mais il peut aussi être considéré comme une menace artificialisant les lieux. La diffusion de la pratique touristique à la bourgeoisie, aux classes moyennes occidentales puis désormais aux classes moyennes des pays émergents entraîne une

croissance exponentielle du nombre de touristes provoquant une massification du phénomène touristique. Ainsi, les touristes, toujours plus nombreux, exercent une pression sur des lieux inventés par le tourisme au XIX<sup>ème</sup> siècle (MIT, 2002). De plus, la naturalité révèle aussi les ambivalences du touriste souhaitant vérifier de *visu* ce dont il a entendu d'un lieu (Lemaitre et Veyret, 1996) tout en rêvant d'être le premier à découvrir un lieu authentique (Urbain, 1991).

## 2.1. L'attraction du sauvage « authentique »

L'attraction pour le sauvage émerge avec l'invention du sentiment du sublime. Par le mot « sublime », il ne faut pas retenir sa signification contemporaine que l'on pourrait décrire par le plus haut degré de l'élévation et de la beauté, en parlant de choses morales et intellectuelles<sup>40</sup>. Le sentiment du sublime apparaît au cours du XVIII<sup>ème</sup> siècle, il provient du latin *sublimis* désignant l'élévation, l'idée de la suspension dans les airs. De par cela, on peut associer le sublime au vertige. Pour reprendre la définition du sublime de Jean-François de Saint-Lambert<sup>41</sup> dans sa théorie des quatre genres esthétiques du paysage, le sublime provoque étonnement et craintes. Le sublime est utilisé pour désigner des paysages comme le ciel, l'océan, le désert, des phénomènes météorologiques tels que les orages, les tempêtes et les éruptions volcaniques (Mosser, 2004). Le sentiment de sublime participe à valoriser des paysages vierges du progrès technologique, que l'on décrit alors comme sauvage (Saint-Girons, 2005). À la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, le sublime est l'objet de citations dans certains jardins pittoresques. À Méréville, la *Grotte de l'orage* remémore un souvenir où Hubert Robert, l'architecte du jardin, avait cherché à s'abriter pour se protéger d'un orage violent. Dans le jardin de Wörlitz, en Allemagne, une fabrique nommée le Vésuve, cherchant à reconstituer de manière stylisée un volcan, est une évocation du célèbre volcan dominant la baie de Naples.

La quête du sublime va devenir une source de désir et de plaisir pour les précurseurs du tourisme de montagne. Chez l'alpiniste Horace Benedict de Saussure, auteur de *Voyages dans les Alpes*, un des premiers récits de voyage sur la chaîne montagneuse, paru en 1779, l'ascension des montagnes

---

<sup>40</sup> Définition du sublime que l'on retrouve dans le dictionnaire Larousse.

<sup>41</sup> Philosophe et poète français (1716-1803), il évoque les quatre genres de paysages dans son poème les Saisons paru en 1769.

alpestres a d'abord un but scientifique mais elle répond aussi à l'ordre du plaisir (Pitte, 2003). Les récits de voyage des premiers alpinistes vont participer à diffuser le goût pour les émotions fortes que provoque la haute montagne. On peut percevoir du désir mimétique dans cette attraction pour le sauvage. Dans *Mensonges romantiques et vérités romanesques*, René Girard analyse le désir éprouvé par les personnages de plusieurs œuvres de la littérature classique, notamment *Don Quichotte* de Cervantès, *Le Rouge et le Noir* de Stendhal et *L'Éternel Mari* de Dostoïevski. À travers ces exemples, Girard analyse le désir comme un souhait du sujet de ressembler à un modèle qu'il cherche à imiter. Par exemple, Don Quichotte, qui a lu beaucoup de récits de chevalerie, désire devenir son modèle, le chevalier de fiction Amadis de Gaule. À l'instar de la chevalerie, l'alpinisme crée ses mythes et ses figures. Le docteur Michel Paccard est célèbre pour avoir réussi la première ascension du Mont Blanc en 1786 avec le guide Jacques Balmat. Un groupe de statues en bronze représentant Paccard, Balmat et Horace Bénédict de Saussure fût inauguré le 28 août 1887 pour fêter le centenaire de la première ascension du Mont Blanc. La littérature d'alpinisme devient un genre littéraire où les alpinistes racontent leurs performances et les sensations qu'ils ont éprouvées durant leurs courses. L'alpiniste britannique Edward Whimper devient une célébrité de son temps après avoir publié *Scrambles among the Alps*, en 1871, où il raconte sa version de l'ascension dramatique du Cervin en 1865. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, les alpinistes sont considérés comme des explorateurs partant à la conquête d'une *terra incognita*, ce qui participe à l'invention de la montagne comme espace touristique.

Dans *Obermann* d'Étienne Pivert de Senancour, le premier roman où sont présentes des descriptions de la forêt de Fontainebleau, le narrateur raconte aussi ses expériences dans les Alpes suisses. En quête d'un lieu idéal, le narrateur finit par préférer le village fictif d'Imenstrom se trouvant dans les Alpes à la forêt de Fontainebleau. Dans ce roman publié en 1804, Étienne Pivert de Senancour participe à faire des Alpes, l'espace de naturalité archétypal en Europe. Situé au pied du Mont Blanc, Chamonix devient un lieu emblématique du développement du tourisme dans les Alpes et de l'apprentissage de la naturalité au XIX<sup>ème</sup> siècle. Le premier hôtel ouvre dans la vallée en 1770. En 1773, on estime le nombre de visiteurs à 1500 durant l'été. En 1816, l'hôtel de l'Union est le premier hôtel de luxe de la vallée ce qui montre l'arrivée d'une nouvelle clientèle, permettant un élargissement du profil des estivants. Cette nouvelle clientèle marque l'arrivée de touristes ayant des attentes différentes de celles des précurseurs en matière de confort. En cela, on peut y voir une première forme de mimétisme. Les récits d'alpinistes ont donné envie à une clientèle, souhaitant

davantage de confort, de venir à Chamonix pour éprouver le sentiment de sublime. De fait, il va y avoir une organisation de l'offre touristique pour répondre aux attentes des nouveaux estivants. En 1823, la compagnie des guides de Chamonix est créée suite au drame alpin causé par une avalanche ayant emporté trois guides dans leur ascension du Mont Blanc trois ans plus tôt. L'objectif de la compagnie des guides de Chamonix est de proposer un accompagnement aux touristes tout en veillant à garantir leur sécurité. Outre le Mont Blanc, la Mer de Glace devient une attraction prisée des touristes. Ces derniers peuvent s'y rendre à dos de mulet voire en chaise à porteurs. Les excursions sur la Mer de Glace et la vue des crevasses permettent aux touristes de connaître le sentiment de *sublime*. En 1909, l'inauguration du train à crémaillère jusqu'au lieu-dit le Montever, à 1909 mètres d'altitude facilite l'accessibilité de la Mer de Glace. La pièce de théâtre *Le voyage de Monsieur Perrichon* d'Eugène Labiche, joué pour la première fois en 1860, témoigne de l'essor touristique de Chamonix à travers les vacances d'un petit bourgeois parisien avec sa femme et sa fille à Chamonix. Labiche fait de Perrichon une caricature du bourgeois enflé de vanité et d'ambition mondaine que l'on peut voir comme une préfiguration de l'image négative de touriste ignare et non préparé à la découverte de l'autre. Perrichon montre l'arrivée d'une clientèle touristique à Chamonix qui diffère des alpinistes. Le premier téléphérique de l'Aiguille du Midi, inauguré en 1924, permet aux touristes non alpinistes d'arriver à 3 800 mètres d'altitude sans effort physique et de découvrir la haute montagne (MIT, 2005).

La haute montagne, comme archétype de l'espace de naturalité, et la forêt de Fontainebleau sont chargées de valeurs comme l'authenticité. Pour les modernes, l'authenticité est considérée comme étant ailleurs : dans d'autres périodes historiques, dans d'autres cultures, dans des styles de vie plus purs et plus simples (MacCannell, 1976). Ainsi, dans la modernité, la naturalité devient un ailleurs authentique. Elle demeure du « vraie » dans un monde qui s'artificialise avec l'urbanisation et l'industrialisation. Néanmoins, on peut concevoir l'authenticité est elle-même une construction sociale et culturelle de la modernité héritée du mythe du bon sauvage des philosophes des Lumières. En cela, l'authenticité, tout comme la naturalité, est consubstantiellement moderne. De plus, en reprenant les travaux de Dean MacCannell, on constate que cette quête d'authenticité pousse et guide le touriste vers de nouveaux lieux jusque-là « préservés ». Néanmoins, la présence des touristes transforme vite les lieux et les peuples en les mettant en scène. Le touriste participe à cette mise en scène car elle l'aide à comprendre ce qu'il regarde. Toutefois, à force de répétition, la mise en scène devient trop évidente, révélant que l'attraction est inauthentique. À nouveau, le

touriste cherche l'authenticité vers un horizon qui recule indéfiniment. L'authenticité et l'inauthenticité, c'est-à-dire le vrai et le faux, se nourrissent réciproquement d'une manière dialectique, générant une fuite en avant.

## 2.2. Tourisme et espaces naturels protégés

Quand on pense aux espaces naturels protégés, le parc national, notamment le parc national américain, fait figure d'archétype. Le classement de Yellowstone, premier parc national américain, en 1872 est la date admise pour situer le démarrage du phénomène de protection d'espaces naturels. Le *Wilderness Act* américain établit le *National Wilderness Preservation System* dont la mission est de créer des zones de naturalité, c'est-à-dire des espaces où la nature et la vie sauvage sont protégées. De quoi cette naturalité est protégée ? Parmi les menaces, figurent l'urbanisation, l'industrialisation par l'exploitation des ressources naturelles disponibles dans ces espaces. Dans ces espaces protégés, l'exploitation forestière et minière, la construction de routes destinées aux véhicules motorisés et toutes formes de constructions humaines sont généralement interdites sur un plan légal. Le tourisme est dès lors une des seules activités économiques admises dans ces espaces naturels protégés

Avant la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, des mesures avaient été prises pour assurer la protection d'espaces. Parmi elles, l'ordonnance forestière de Colbert en 1669 visant à protéger et restaurer des forêts royales pour améliorer la ressource en bois disponible dans le royaume de France pour la construction navale. Il faut signaler que les forêts ne représentaient plus que 25% du territoire du royaume de France. Toutefois, cette politique s'inscrit dans une volonté de rationaliser la ressource en bois et non dans une volonté de protection de la nature. L'ordonnance de 1669 a permis de matérialiser les limites territoriales de la forêt de Fontainebleau par l'installation de bornes dans le but de permettre un contrôle plus rigoureux des droits d'usage en forêt. Toujours en France, la loi du 18 juin 1859 instaure la création de forêts de protection dans les régions montagneuses. L'objectif de cette mesure de protection est de garantir le maintien de forêts, menacées par le surpâturage et la demande énergétique, afin de prévenir l'érosion et les inondations dans les vallées que l'absence de tissu forestier favorise. Avec la révolution industrielle et la forte

demande en bois, la forêt ne constitue plus que 16% du territoire français en 1827. Néanmoins, les forêts de protection ont un objectif fonctionnel. L'objectif n'est pas de protéger la naturalité présente dans ces forêts mais de limiter les dommages occasionnés par les catastrophes naturelles. Ainsi, ces espaces sont protégés pour les services écosystémiques<sup>42</sup> qu'ils rendent. C'est pourquoi on peut distinguer les espaces naturels protégés de ces initiatives car ceux-ci ont vocation de protéger la naturalité pour ce qu'elle est ; ce qui véhicule un regard nouveau sur la nature. Par conséquent, les espaces naturels protégés sont une production de la modernité (Laslaz, 2012).

La question de la protection des espaces naturels s'est exportée dans le monde entier au cours du XX<sup>ème</sup> siècle. En France, on cite la création de la réserve artistique de la forêt de Fontainebleau en 1861, mais cette mesure reste une exception pendant plusieurs décennies. Le 21 avril 1906, la loi Beauquier relative à la protection de l'environnement est une première en France. Le député radical-socialiste Charles Beauquier fut l'un des fondateurs de la Société de protection des paysages et de l'esthétique de la France. Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, la question esthétique était très présente dans les débats environnementaux. En 1913, la proposition de classement de la forêt de Fontainebleau en parc national sous la tutelle du ministère des Beaux-Arts montre l'importance de l'esthétique dans le jugement des espaces naturels à cette époque (Polton, 2005). On perçoit un changement de paradigme après la Seconde Guerre Mondiale avec la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1957 introduisant la notion de « réserves naturelles » puis avec la loi du 22 juillet 1960 relative à la création des parcs nationaux. Ces deux lois montrent la prégnance de l'intérêt scientifique sur l'intérêt esthétique. À l'échelle internationale, la création de l'Union International pour la Conservation de la Nature, sous le statut d'organisation non gouvernementale, à Fontainebleau en 1948, participe à la diffusion du concept d'espace naturel protégé. Cette organisation compare les différentes mesures de protection de l'environnement menées par les États membres. La classification de ses mesures en six catégories<sup>43</sup> participe à la diffusion du modèle occidental de protection des espaces naturels.

Outre les activités scientifiques, le tourisme est souvent considéré comme la seule activité humaine compatible avec la conservation de l'environnement. La définition de la naturalité par le *Wilderness*

---

<sup>42</sup> Pour reprendre un vocabulaire du début du XXI<sup>ème</sup> siècle.

<sup>43</sup> Catégorie I : Réserves intégrales ; Catégorie II : parcs nationaux ; Catégorie III : monuments naturels ; Catégorie IV : aires de gestion des habitats et des espaces ; Catégorie V : Paysage terrestre ou marin protégé ; Catégorie VI : Aire protégée avec utilisation durable des ressources naturelles.



*Act* où l'homme a vocation à n'être un visiteur de passage rappelle la définition du touriste où celui-ci est par essence un visiteur de passage. De fait, dès 1864, cette potentialité touristique est induite. Le tourisme promeut un usage contemplatif de l'environnement, compatible avec sa construction moderne. Le touriste contemple les espaces naturels protégés pour leurs qualités esthétiques qui leur sont attribuées voire pour l'intérêt biologique qu'il y trouve. Il ne regarde pas cet environnement comme un réservoir de ressources utiles pour ses conditions de vie. De fait, le tourisme est souvent considéré comme la seule activité pouvant valoriser économiquement ces espaces. Dans les régions alpestres, la création des parc nationaux est devenue une opportunité pour le développement économique de ces régions montagneuses (Job, Metzler et Vogt, 2003 cité par Wackermann, 2005).

L'appellation « parc national » est devenue une marque attractive pour les territoires. De plus, cette labellisation est considérée comme une forme de reconnaissance car elle est attribuée après avoir été évaluée par un comité d'experts selon des critères prédéterminés (Marcotte, Bourdeau et Leroux, 2011). En témoigne, la volonté du maire de Fontainebleau Frédéric Valletoux, avec le soutien de la ministre de l'écologie de l'époque, Nathalie Kosciusko-Morizet, d'obtenir le classement en parc national du massif forestier de Fontainebleau en 2011. À cette époque, le massif forestier de Fontainebleau possède déjà de nombreux statuts de protection environnementale<sup>44</sup>. C'est pourquoi, l'utilité conservatoire de cette mesure est discutée par l'Office National de Forêt et son ministère de tutelle<sup>45</sup>, gestionnaire de la forêt domaniale, par des scientifiques et par l'association d'usagers les Amis de la Forêt de Fontainebleau. Pour Frédéric Valletoux, le « parc national » aurait pu apporter davantage de moyens financiers et humains dévolus à l'accueil du public<sup>46</sup>. Néanmoins, la rigueur budgétaire promeut par le premier ministre de l'époque, François Fillon, aurait rendu le financement d'un nouveau parc national délicat. D'ailleurs, le parc national des Calanques de Marseille créé en 2012 constitue un exemple de ce qu'un parc national à Fontainebleau aurait pu apporter à la protection du massif forestier. En janvier 2016, le parc national des Calanques compte 12 gardes-moniteurs permanents. Une équipe d'écogardes

---

<sup>44</sup> Site classé (1930), réserve de biosphère (1998), forêt de protection (2002), Natura 2000, zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique, 1 050 hectares de réserves biologiques intégrales et 1 250 hectares de réserves biologiques dirigées.

<sup>45</sup> Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire, ministère duquel Bruno Lemaire était à la tête en 2011.

<sup>46</sup> « Deux agents seulement le week-end pour l'accueil et l'information des usagers sur 25 000 ha ! » Frédéric Valletoux dans l'article « la forêt de Fontainebleau veut son parc national », *Libération*, 8 février 2011.

saisonniers est recrutée chaque été. Cependant, le contexte touristique bellifontain est différent puisque les pics de fréquentations ont lieu au printemps et à l'automne ce qui rend le recours aux emplois saisonniers moins efficace. En réalité, les effectifs d'agents missionnés à l'accueil du public par l'agence de Fontainebleau de l'Office national des forêts sont à peu près équivalents à celui du parc national des Calanques. Par conséquent, l'efficacité de l'instauration du parc national en ce qui concerne l'accueil du public prête toujours à débat. Toutefois, l'obtention du classement en parc national aurait permis une médiatisation événementielle de la forêt. D'ailleurs, la possibilité d'une pression touristique croissante occasionnée par le classement en parc national est l'un des arguments défendus par les naturalistes qui s'opposent au projet.

Outre le cas bellifontain, la fonction touristique des parcs nationaux suscite des controverses. Le tourisme, en tant qu'activité urbaine, conduit à une certaine urbanisation du milieu naturel. L'accueil des touristes nécessite des aménagements :

- Parcs de stationnement pour que les visiteurs stationnent leur automobile pour venir dans le parc,
- Refuges pour que les touristes dorment et se restaurent. Dans les parcs nationaux étrangers, on peut y trouver des hôtels, des campings et des gîtes en cœur de parc. Ce qui n'est pas le cas en France où les activités d'excursion sont valorisées et non les activités de séjour en cœur de parc.
- Sentiers de randonnée avec leurs signalétiques et leurs panneaux pédagogiques pour orienter et informer les touristes.

Le tourisme provoque une artificialisation du milieu qui rentre en tension avec la naturalité dont est chargé le lieu (Lanot, 2007). Les dissonances des intérêts scientifiques et touristiques peuvent entraîner des conflits entre naturalistes, fonctionnaires et élus locaux (Lahaye, 2007). En dehors du tourisme, la volonté conservatoire des parcs nationaux peut entraîner des conflits entre les acteurs locaux et les états, propriétaires fonciers des parcs et figure tutélaire des gestionnaires, que ce soit dans les Cévennes (Blanc, 2014) ou à Nahuei Huapi en Argentine (Miniconi et Guyot, 2010).

La fonction touristique du parc national peut entraîner une tension pour le touriste lui-même. Comme nous l'avons précédemment, le touriste charge la naturalité d'authenticité. La prise de conscience de l'artificialisation de l'environnement et la présence d'autres touristes peuvent être la source d'une déception. C'est ce que le chercheur australien John Frow nomme la honte touristique.

Le touriste, acteur du processus de mise en tourisme, participe à altérer l'authenticité de l'objet touristique désiré. Ainsi chaque touriste renie donc à un certain niveau son appartenance à la classe des touristes. Ce qui conduit, dans les discours des touristes, à la construction d'une certaine dissociation fantasmée des autres et des rituels du tourisme (Frow, 1991). Le tourisme est souvent considéré comme une activité qu'il faut encadrer et canaliser. De fait, les gestionnaires des espaces naturels protégés mettent en place des stratégies pour réserver certaines zones du tourisme, que ce soit d'une manière impérative en interdisant l'accès à ces espaces, ou d'une manière inductive en privilégiant la concentration des visiteurs sur certains lieux et en ne facilitant pas l'accès à d'autres lieux qu'ils souhaitent préserver du tourisme.

### 2.3. Écotourisme

Le concept d'écotourisme s'est diffusé mondialement à partir des années 1990. En 1976, Geraldo Budowski évoque la nécessité de trouver une nouvelle voie de développement touristique pour concilier les deux objectifs antithétiques que sont la préservation de l'environnement et le développement économique des territoires par le tourisme. Cette volonté de trouver une nouvelle forme de tourisme plus consensuelle est à l'origine de ce concept d'écotourisme, même si Budowski n'utilise pas cette terminologie (Budowski, 1976). En 1990, est fondée l'association Société Internationale de l'Écotourisme, comptants 500 membres dans une centaine de pays. Cette association va contribuer au développement et à la diffusion du concept d'écotourisme à travers des actions de soutien à des programmes de recherche scientifique, l'organisation de manifestations scientifiques et l'édition de documents ressources. En 2002, l'Organisation des Nations-Unies institue l'année internationale de l'écotourisme dont le point d'orgue est l'organisation du sommet mondial de l'écotourisme de Québec. Cet aperçu historique montre la rapide intégration institutionnelle du concept d'écotourisme. Pourtant, que mettons derrière ce mot d'écotourisme ? Les définitions sont nombreuses et peuvent donner l'impression d'un effet de mode surfant sur l'intérêt suscité par les questions écologiques après le sommet de la Terre à Rio en 1992 (Fennell, 2001).

En 1991, La Société Internationale de l'Écotourisme définit le concept d'écotourisme comme : « *un voyage responsable dans des environnements naturels où les ressources et le bien-être des populations sont préservés.* ». Cette première définition traduit davantage des intentions que des actions. En cela, elle donne peu d'informations sur les orientations de cette forme de tourisme. Pour comprendre le succès discursif de cette notion, il nous paraît important d'analyser des discours vantant l'écotourisme. Lors de la Journée mondiale du tourisme de 2008, Francesco Frangialli, secrétaire général de l'Organisation Mondiale du Tourisme de 1997 à 2008, déclare : « *L'écotourisme se veut une réponse « durable » à l'inquiétante montée d'un tourisme de masse insuffisamment conscient des menaces qu'il fait peser sur l'environnement. Le développement d'un tourisme tourné vers une consommation de plus en plus rapide et « rentable » des voyages, où chacun pense avoir le droit de découvrir jusqu'à la parcelle la plus reculée du monde, participe à la menace qui pèse sur le renouvellement des ressources naturelles telles que l'eau douce, les forêts et les récifs coralliens, et met en péril la survie de nombre d'espèces vivantes, trop souvent exposées à la curiosité de touristes s'imaginant dans des zoos à ciel ouvert* ». L'écotourisme apparaît comme une réaction envers ce que l'on nomme le « tourisme de masse » dont les méfaits avaient déjà été relevé dans la Déclaration de Manille en 1980<sup>47</sup>. On peut, alors, percevoir l'écotourisme comme un positionnement moral et éthique. L'écotourisme serait un tourisme à échelle humaine, respectueux de l'accueillant, du milieu environnemental et des populations locales. Il s'opposerait à un tourisme dit de masse qui serait déshumanisé, déshumanisant et peu respectueux de l'environnement.

Le « tourisme de masse » est une conséquence de la démocratisation du tourisme dans les pays occidentaux. Nous avons vu précédemment que le tourisme a inventé un certain nombre de lieux. Certains d'entre eux restent aujourd'hui des hauts lieux et doivent faire face à une forte pression touristique puisque le nombre de touristes potentiels connaît une forte croissance. Puis, il y a la question des attentes touristiques. Dès l'entre-deux-guerres ont émergé de nouveaux paradigmes touristiques tels que l'héliotropisme en été, c'est-à-dire l'attractivité de littoraux ensoleillés offrant des plages de sable amènent pour les activités balnéaires, et la quête de neige en hiver avec le développement du ski alpin. Or, ces ressources ne sont disponibles que sur une partie réduite de l'espace terrestre, ce qui engendre une forte pression touristique sur les territoires disposant de ces

---

<sup>47</sup> La conférence de Manille fût organisée par l'Organisation Mondiale du Tourisme.

ressources. De plus, le tourisme demeure un phénomène social basé sur une forme de reconnaissance mimétique ce qui provoque une concentration touristique dans certains lieux (Urbain, 1994). Néanmoins, cette pression touristique a pu être considérée comme une opportunité de développement économique pour certains territoires, elle a ainsi conduit à l'urbanisation et l'artificialisation d'espaces sur les littoraux et en haute montagne. Toutefois, pour revenir à l'écotourisme, celui ne se construit pas comme une volonté de sortir du tourisme. L'écotourisme cherche à trouver des formes de développement touristique intermédiaire conciliant développement économique et préservation de l'environnement. De cette manière, l'écotourisme peut être perçu comme volonté de trouver des formes de régulation du phénomène touristique voire de distinctions vis-à-vis des pratiques touristiques que l'on pourrait qualifier de *mainstreams*<sup>48</sup>. En cela, l'écotourisme s'inscrit dans la modernité et véhicule une vision occidentale de l'environnement (Cater, 2006)

Dès les années 2010, le concept d'écotourisme a trouvé un certain succès dans les politiques touristiques locales, notamment à Fontainebleau. Le centre d'écotourisme de Franchard a ouvert ses portes en mai 2011. Le centre est bâti sur l'emplacement d'un ancien restaurant fermé dans les années 1980. À cette époque, Franchard est considéré comme le site le plus visité de la Forêt de Fontainebleau. Sur le plan architectural, le centre d'écotourisme de Franchard se veut être un modèle. Conçu par l'Agence INCA, le centre d'écotourisme se distingue par sa structure mettant en avant le bois naturel. L'architecte a voulu penser le centre comme un salon dans la forêt. Ses formes douces montrent une volonté d'intégrer l'architecture dans un paysage forestier. À l'intérieur du bâtiment, l'utilisation des eaux pluviales pour les circuits sanitaires et le chauffage par un poêle chaudière à granulés permettent au bâtiment d'être certifiée Haute Qualité Environnementale. La construction du centre d'écotourisme de Franchard a coûté 2 millions d'euros, il a été financé à hauteur de 50% par le Conseil général de Seine-et-Marne, 40% par la Région Ile-de-France et 10% par l'État et l'Union européenne. De 2011 à 2015, le Centre d'écotourisme de Franchard est géré par le Comité départemental du tourisme de Seine-et-Marne. Le centre d'écotourisme a pour mission d'informer les visiteurs sur l'ensemble des sites naturels, culturels et historiques accessibles au public aux abords de la forêt afin de mieux répartir les flux touristiques et, ainsi, prévenir les impacts humains trop importants sur le site. Le centre

---

<sup>48</sup> Terminologie anglo-saxonne pour désigner des biens culturels grands publics suivis et acceptés par une part massive de la population. En cela, on relie le mot *mainstream* au tourisme de « masse ».

d'écotourisme est un lieu d'accueil mais il a aussi pour mission d'orienter les adeptes des loisirs de plein air vers d'autres sites franciliens offrant des conditions maximales pour leurs pratiques. Il a aussi pour mission de sensibiliser les visiteurs à la fragilité des milieux naturels et à la sauvegarder des paysages, de la flore et de faune. Puis, le centre a pour objectif de valoriser les paysages, les visites de découverte de la nature et la démarche écoresponsable et durable. Par conséquent, le recours à l'écotourisme participe à la légitimation d'usages aux dépens d'autres usages qui se trouvent dépréciés, car considérés comme peu compatibles avec le milieu naturel que constitue la forêt de Fontainebleau.

En 2013, l'association de la Réserve Biosphère de Fontainebleau-Gâtinais, fondée en 1998, regroupant plusieurs acteurs institutionnels du territoire comme l'ONF, le PNR, les conseils généraux de Seine-et-Marne et de l'Essonne, la CCI de Seine-et-Marne, le conseil régional d'Ile-de-France mais aussi des intercommunalités et des associations, crée une charte écotouristique. Celle-ci a pour objectif de fédérer des acteurs locaux du secteur touristique (guides nature, chambres d'hôtes, hôtels, agences, tour-opérateurs, des responsables des sites culturels et architecturaux, de découverte et de sensibilisation à l'environnement) ayant une démarche « responsable », respectueuses des patrimoines naturels et culturels. Le projet veut favoriser le dialogue et les échanges entre les acteurs touristiques membres pour créer une cohésion permettant au territoire de devenir une destination touristique identifiée. Dès 2014, le Parc naturel du Gâtinais Français propose une saison annuelle de l'écotourisme proposant des animations sur le territoire du parc. La même année, un poste de chargé de mission éco-tourisme est créée dans l'équipe gérant le parc naturel régional.

En réalité, les politiques écotouristiques des années 2010 s'inscrivent dans la continuité des politiques touristiques précédentes dans le sud Seine-et-Marne. En 1998, le président du comité départemental du tourisme de Seine-et-Marne, Jean-François Robinet<sup>49</sup>, promeut un « *tourisme rural léger* » lors de l'assemblée générale annuelle de l'association des Amis de la Forêt de Fontainebleau<sup>50</sup>. Ce tourisme rural léger repose sur la promotion par les institutions politiques locales de petites structures d'hébergement sur l'ensemble du territoire. Cette forme de tourisme rappelle l'expression de *tourisme diffus* couramment utilisée dans les années 1990. En réalité, dès

---

<sup>49</sup> Président du Comité départemental de Seine-et-Marne de 1996 à 2004.

<sup>50</sup> Assemblée générale des Amis de la Forêt de Fontainebleau du 27 juin 1998.

les années 1970 émerge une nouvelle forme de *tourisme rural* qui traduit un regain d'intérêt pour les campagnes, ces dernières véhiculant désormais des valeurs d'authenticité (Delignières, 1998). Une nouvelle demande touristique pour une ruralité fantasmée encourage plusieurs territoires se considérant comme ruraux à proposer une offre touristique basée sur l'encouragement à la création de chambres d'hôtes et de gîtes ruraux, jugés comme plus conviviaux que les hôtels classiques et la mise en valeur des patrimoines culturels et naturels (Leroy, 1999). Toutefois, le *tourisme rural* semble davantage un tourisme reposant sur une offre en grande partie subventionnée (Knafou, 1995), fonctionnant comme un tourisme d'arrière-pays (MIT, 2002), complémentaire à l'offre classique touristique. Ainsi, l'écotourisme s'inscrit dans des dynamiques touristiques amorcées dans les années 1970 qui sont davantage des marqueurs de conquête touristique que de rupture vis-à-vis d'un phénomène touristique issu de la modernité.

On peut considérer le tourisme comme un usage des espaces de naturalité produit par la modernité. Néanmoins, le tourisme dans ses espaces de naturalité provoque des tensions entre la perception qu'en ont les sociétés modernes à travers les valeurs dont elles chargent ces espaces et la réalité de ces lieux de naturalité artificialisées par le tourisme. Face à ces tensions, ont émergé de nouveaux discours prônant une régulation du phénomène touristique à travers la création de nouvelles formes touristiques recherchant une conciliation entre développement économique et conservation de l'environnement. Depuis les années 1970, le débat intellectuel s'interroge sur une possible sortie de la modernité. Nous pouvons nous demander si cette potentialité entraîne un tournant dans le phénomène touristique et s'elle modifie le paradigme de la naturalité.

### 3.Évolution du tourisme et naturalité

À partir des années 1970, les rapports entre l'évolution de nos sociétés et la modernité suscite des débats épistémologiques dans les sciences humaines et sociales. Avec le ralentissement de la croissance marquant la fin des Trente Glorieuses, les discours critiques sur la modernité se sont amplifiés (Tapia, 2012). La pensée structuraliste a questionné les mythes fondateurs qui ont permis d'assoir les « structures » modernes. Parmi ses études structuralistes, on peut citer les travaux sur la justice et la prison de Michel Foucault et ceux de Pierre Bourdieu sur la culture et l'éducation. Selon l'historien Christophe Charles, l'Homme occidental est entré dans un rapport malheureux avec l'historicité après le traumatisme de la Seconde guerre mondiale et la décolonisation, causant une perte de la foi en la mission civilisatrice de l'Europe (Charle, 2011). Cette hypothèse s'inscrit dans la continuité de celles du déclin général de l'Occident. À cela, on peut ajouter la prise de conscience de la finitude de la Terre, à travers le rapport du club de Rome en 1972, comme l'une des causes de la postmodernité (Bourg et Papau, 2010). Ainsi, on peut concevoir la postmodernité comme un ensemble de réflexions, de réserves et de critiques vis-à-vis de plusieurs aspects de la modernité tels que la faillite des grandes idéologies, la perte de confiance aux idéaux des Lumières, la décrédibilisation des forces structurantes dans le champs politiques et la décélération du rythme d'amélioration du bien-être (Tapia, 2012). La postmodernité annonce la fin de la modernité. En géographie, on peut se demander si la postmodernité a engendré une inflexion du débat scientifique. Le terme reste polysémique et ses contours sont difficiles à définir. La *french theory*, dont on nomme les travaux de chercheurs américains inspirés par la pensée structuraliste, a ouvert la géographie à de nouveaux objets d'études traitant des minorités tels que les *gender studies* ou les *post-colonial studies*. La postmodernité en géographie peut être perçus comme l'ensemble de discours critique sur les dégâts de la modernité, celle-ci étant vue comme une association des innovations technologiques, de la mondialisation, du capitalisme et du pouvoir étatique (Brunet, 2004).

La question de la sortie de la modernité va particulièrement nous intéresser. Comme nous l'avons vu précédemment, la naturalité et le tourisme sont des produits de la modernité. Ainsi, on peut se demander si cette éventuelle sortie de la modernité à une influence sur les pratiques touristiques et sur la perception de la naturalité.



### 3.1. Post-tourisme

En 1990, le sociologue anglais John Urry publie un ouvrage nommé *The Tourist Gaze : Leisure and Travel in Contemporary Society*. Le but de l'ouvrage est de dresser un panorama des mutations du phénomène touristique. Une deuxième et une troisième version de cet ouvrage, qui peuvent davantage être considérés comme des mises à jour avec le traitement des derniers bouleversements du contexte touristique mondial que comme de simples rééditions, sont sorties respectivement en 2002 et en 2011. En tant que sociologue, John Urry place le regard du touriste au centre de son travail de recherche. *The Tourist Gaze* traite d'un éventail large de problématiques touristiques telles que les évolutions du tourisme dit de masse dans un contexte de mondialisation, les modifications culturelles entraînant de nouvelles pratiques touristiques ou encore les conséquences du numérique sur les pratiques touristiques.

Dès la première version du *Tourist Gaze*, Urry introduit le concept de post-tourisme que nous allons étudier. Pour Urry, le post-tourisme est une manifestation du passage du modèle culturel de la modernité à celui de la postmodernité. Il présente la postmodernité comme un processus de dédifférenciation de dichotomies structurant la société telles que la sphère publique/la sphère privée, sphère familiale/la sphère économique, ou encore production/consommation. En ce qui concerne le tourisme, il évoque le travail et le loisir, l'ici et l'ailleurs ainsi que l'ordinaire et l'extraordinaire comme des dichotomies structurantes du phénomène touristique moderne. Pour reprendre les thèses de Jean-Didier Urbain, on peut percevoir le tourisme comme une série de rupture ; d'un temps hors quotidien en rupture avec un temps quotidien et d'un ailleurs inconnu en rupture avec un ici familier. L'exotisme suscite la curiosité et le désir inciter le tourisme à quitter temporairement son quotidien. On peut considérer les dichotomies citées par John Urry comme étant à l'origine du phénomène touristique qui a émergé en Occident pendant le XIX<sup>ème</sup> siècle.

John Urry constate un brouillement des frontières entre l'espace-temps ordinaire (celui du travail) et l'espace-temps extraordinaire (celui du tourisme). Pour J. Urry, cette postmodernité culturelle conduit à un post-tourisme (Urry, 1990). Le sociologue parle d'une hybridation entre quotidien et exotisme. À titre d'exemple, nous pouvons évoquer le cas de la manifestation Paris-Plage organisée par la mairie de Paris depuis 2002. Pendant les quinze derniers jours de juillet et les quinze premiers jours d'août, la voie automobile Georges Pompidou, située sur les berges de la scène rive droite

entre le pont Neuf et le pont de Sully, est transformée en plage urbaine. La voie devient piétonne. Des bacs à sables, des chaises longues, des parasols, des jeux et des bassins y sont installés. Paris-Plage montre un brouillement entre l'ici et l'ailleurs. Une plage, lieu emblématique de l'« ailleurs » dans l'imaginaire du tourisme, est installée en plein cœur d'une métropole, lieu de l'« ici » pour les parisiens qui sont à l'origine le principal public visé par la manifestation.

Suite aux travaux de John Urry, l'équipe MIT évoque l'existence d'un tournant récréatif entraînant une nouvelle perception du tourisme. Le touriste laisse place à un récréatif à la fois résident et visiteur permanent (Lajarge, 2006). La rupture entre loisir et tourisme tend à se brouiller. On voit émerger des pratiques hors quotidiennes dans le quotidien. L'expérience touristique est recherchée pour créer le dépaysement dans un espace-temps similaire ou proche du quotidien (Equipe MIT, 2008). Encore une fois, on peut citer le cas de Paris-Plage comme archétype du tournant récréatif. Cependant, on peut voir dans ce tournant récréatif, une expansion du phénomène touristique à travers la conquête par le tourisme d'espaces qui ne sont traditionnellement pas considérés comme touristiques. Dans des territoires de banlieue parisienne comme Plaine-Commune, au nord-ouest du département de la Seine-Saint-Denis, des ensembles architecturaux du XX<sup>ème</sup> siècle connaissent des processus de patrimonialisation qui en font des lieux à vocation touristique (Jacquot, Gravari-Barbas et Fagnoni, 2013 ; Djament-Tran, 2013). Néanmoins, cette mise en tourisme de ces quartiers de banlieue parisienne ne s'adresse pas directement aux touristes mais davantage à des résidents de la métropole parisienne (Cousin, Gabay, 2013). Ainsi, nous sommes véritablement dans l'intégration de pratique touristique par des habitants, ce qui modifie le regard de ces derniers sur des lieux de leur quotidien. Pour reprendre un lexique bourdieusien, on peut parler d'un *habitus* touristique (Vester, 1997). L'apprentissage du tourisme, comme manière de regarder le Monde, a modifié le regard que l'on porte à notre « ici » quotidien d'où cette volonté d'inclure de l'extraordinaire dans des espaces du quotidien. Par conséquent, l'émergence d'un « ailleurs » dans l'« ici » vient brouiller la dichotomie entre les deux espace-temps ordinaires et extraordinaires.

Avant de continuer notre démonstration, signalons que la notion de post-tourisme peut prêter à une autre interprétation qui est celle du sociologue Jean Viard. Pour ce dernier, le post-tourisme désigne : « *les activités et les migrations humaines qui sont attirées par certaines régions touristiques mais sans que ces activités et ces hommes aient directement à voir avec le tourisme.* » (Viard, 2000). La conception du post-tourisme de Jean Viard nous paraît plus aisée à être assimilé

pour les géographes puisqu'elle est davantage littérale. Le post-tourisme entraîne une transition résidentielle des territoires touristiques. Cette transition résidentielle est permise par l'attractivité du territoire due aux aménités touristiques présentes. Ainsi, la transition résidentielle se traduit par une évolution des résidences secondaires en résidences permanentes, ce qui induit une sortie du tourisme sur un plan économique. Néanmoins, le tourisme tient toujours une place prépondérante dans l'évolution de ces territoires. Toutefois, nous pouvons concevoir le post-tourisme de Jean Viard davantage comme un héritage de la villégiature que comme un héritage du tourisme. À travers son concept d'après-tourisme, Philippe Bourdeau cherche à produire une synthèse des deux conceptions du post-tourisme de Jean Viard et de John Urry (Bourdeau, 2009). Nous développerons davantage la conception du post-tourisme de Jean Viard lors de notre partie consacrée aux héritages touristiques à travers les cas des communes du pays de Fontainebleau. Mais pour la suite de notre démonstration, nous allons revenir au débat épistémologique sur l'évolution de la modernité.

### 3.2. Hypermodernité et tourisme

Sur un plan culturel, John Urry conçoit le post-tourisme comme une hybridation entre l'authenticité et l'artifice. Nous avons vu précédemment que la quête d'authenticité était présente dans le désir moderne de tourisme. Dans le sillage de John Urry, des chercheurs anglo-saxons ont introduit le concept de *disneylandisation*<sup>51</sup> (Errington et Gewertz, 1989 ; Ritzer et Liska, 2004). La référence aux parcs d'attractions de la World Disney Company présents aux États-Unis, au Japon, en France et en Chine est évidente. Les parcs Disneyland créent une série d'univers inspirés par l'imaginaire collectif occidental. Ainsi, on retrouve dans le quartier *Frontierland* une réinterprétation fantasmée de la conquête de l'ouest américain. Fantasyland s'inspire davantage des contes de fées et des romans de caps et d'épées que du Moyen-Âge et de la Renaissance. Les époques historiques servent de cadre à ces fictions. Les parcs Disneyland ne cherchent pas à restituer une vérité sur le plan architectural, l'objectif est de rendre les rêves tangibles (Brunel, 2006). Le nom du premier parc à

---

<sup>51</sup> Ritzer et Liska parle de McDisneyization.

thèmes de Disneyland Paris Resort, « le royaume enchantée » est explicite sur la vision enchantée du monde que Disneyland veut recréer.

On peut s'interroger sur la place du rêve dans les pratiques touristiques. Bertrand Lévy distingue le voyageur du voyagé. Le voyageur est actif, indépendant qui doit chercher et parfois souffrir avant de découvrir le lieu qui le comble. Il opère une rupture avec le rythme et la manière de vivre sédentaire. Tandis que, le voyagé est pourvu d'un plan de voyage. Il se laisse guider par un interprète qui les prend en charge ou par l'intermédiaire d'un guide-papier voire d'un smartphone (Lévy, 2004). Lévy induit l'existence d'un médiateur. Celui-ci sert pendant le voyage, il permet au touriste de respecter son plan de voyage. Il existe aussi une médiation avant le voyage, celle qui donne envie au touriste de visiter une destination. De cette manière, le touriste n'arrive pas « vierge » dans un lieu. Il en a déjà un imaginaire et, de fait, des attentes. Pour répondre aux désirs des clientèles touristiques, des opérateurs mettent en place des produits touristiques, transformant les lieux pour répondre aux attentes des touristes, ce qui entraîne une disneylandisation de ces lieux. La disneylandisation s'inscrit dans une rupture avec l'authenticité car les attentes des touristes proviennent d'imaginaires touristiques construits le plus souvent par les médias de masse que sont le cinéma, la télévision, les récits de voyage et la presse touristique. Cette conscience des attentes des touristes induit l'organisation de simulacres de la part des opérateurs pour répondre à cette demande.

Sur cette question du simulacre, J. Urry, G. Ritzer et A. Liska font référence à *La société de consommation* de Jean Baudrillard, paru en 1970. Dans cet essai, le philosophe critique la place grandissante de la consommation de masse dans la structuration des relations sociales en Occident. Le tourisme, comme activité économique est pleinement intégré dans la société de consommation et cause une marchandisation des lieux. Certains lieux touristiques deviennent des marques déposées à l'Institut National de la Propriété Intellectuelle. Le concept de disneylandisation résonne avec le récit de voyage d'Umberto Eco, *La guerre du faux*, paru en 1985. Dans les années 1980, Umberto Eco entreprend un voyage aux États-Unis pour rechercher la « chose vraie », ou plutôt ce qui est présenté comme tels aux visiteurs, c'est-à-dire la « vraie réalité » qui pour U. Eco constitue l'expérience ultime. Les objets qu'ils fréquentent essaient tous, chacun à leur manière d'« améliorer » la réalité. Par exemple, U. Eco décrit une reconstitution de la Vénus de Milo où celle-ci a des bras pour paraître plus réelle. Il fait alors le récit d'une expérience troublante dans

laquelle la poursuite d'une réalité idéale entraîne sa propre contradiction en ce que le « complètement réel » se confond avec le « complètement faux ». Dans *Simulacre et simulation*, publié en 1981, Jean Baudrillard théorise le concept d'hyperréalité. Ce phénomène, venant d'une volonté d'améliorer la réalité, engendre une confusion entre l'imaginaire et la réalité. L'hyperréalité ne se retrouve pas uniquement dans le domaine du divertissement touristique, il touche aussi le tourisme culturel avec la diffusion des reconstitutions historiques et des spectacles de chevalerie dans les châteaux médiévaux. Ainsi, nous revenons au rêve. L'objectif des promoteurs des lieux « hyperréels » est de proposer à leurs hôtes de réaliser leurs rêves, ou du moins en partie.

Pour Gilles Lipovetsky, Marc Augé et Alain Girard, cette évolution des pratiques touristiques ne s'inscrit pas dans une postmodernité qui marquerait la fin de la continuité mais davantage dans sa continuité et même dans son accélération. C'est pourquoi, il faudrait davantage parler d'hypermodernité dont les caractéristiques sont l'individualisation croissante des rapports aux autres, aux objets, aux pratiques et à l'espace-temps. L'accélération du temps permise par les innovations technologiques est aussi une marque de l'hypermodernité (Lipovetsky, 2004). Le phénomène touristique de disneylandisation peut être perçu comme une hybridation de l'économie et la culture introduisant une esthétisation de l'économie, ce que G. Lipovetsky et J. Serroy nomment le capitalisme artiste. Cette esthétisation est visible dans la théâtralisation des lieux de vente, mais aussi on peut aussi la percevoir à travers la marchandisation des sites culturels avec l'implantation d'espaces de consommation telle que des hôtels, des restaurants et des boutiques (Lipovetsky et Serroy, 2013).

Les analyses de Lipovetsky rejoignent celle de l'anthropologue Marc Augé sur la surmodernité. Dans *L'impossible voyage*, Marc Augé raconte ses expériences, avec son regard d'ethnologue, dans des lieux touristiques comme Disneyland Paris et Center Parc qu'il considère comme des archétypes de la surmodernité. Cette dernière est caractérisée par la surabondance événementielle<sup>52</sup>, la surabondance spatiale<sup>53</sup> et l'individualisation des références. Selon Marc Augé, la mise en scène rend le voyage impossible car elle formate ces lieux touristiques. L'incident et donc la rencontre y sont impossibles (Augé, 1994). À travers sa théorie sur l'impossibilité de la

---

<sup>52</sup> Le nombre d'évènement relayés par les médias rendent leur traitement et la hiérarchisation historique difficile.

<sup>53</sup> La possibilité de se déplacer vite et de recevoir des informations de l'autre bout de la planète.

rencontre, dans ce qu'il nomme les non-lieux (Augé, 1992), l'anthropologue inscrit sa recherche dans une réflexion sur le désir d'altérité présent dans l'imaginaire touristique moderne.

Pour Alain Girard, il est préférable de parler d'hypertourisme, celui-ci désignant : « *l'extension de la mise en tourisme des territoires sous toutes ses formes cumulatives plutôt qu'alternatives, l'expansion des pratiques touristiques dans leurs diversités qui vont avec une montée des éclectismes touristiques et le réinvestissement, socialement sélectif, de l'espace-temps habité par l'esthétique touristique serait plutôt à comprendre comme une accentuation de la rationalisation restreinte dans le modèle civilisationnel de croissance.* » (Girard, 2013). Même si les termes diffèrent, nous voyons une certaine résonance entre les analyses de John Urry, de Gilles Lipovetsky et de Marc Augé sur les évolutions du tourisme. Les concepts ont la qualité de vouloir décrire des phénomènes sociétaux. Mais dans le cas de la postmodernité mobilisée par Urry, de l'hypermodernité de G. Lipovetsky et de la surmodernité de M. Augé, les différences relèvent davantage de la nuance. Cependant, nous pensons que les faits analysés par ces différents chercheurs s'inscrivent dans une poursuite de la modernité. Ces évolutions ne sont que des accélérations de principes amorcées par la modernité. En cela, nous préférons le terme hypermodernité à celui de postmodernité.

Signalons, le concept de transmodernité proposé par Jean Corneloup prend en compte la critique écologiste de la modernité. À la différence de la postmodernité, la transmodernité n'induit pas l'idée d'une rupture avec la modernité mais la volonté d'individus à constituer une alternative à la modernité. Dans le champ touristique, J. Corneloup intègre la transmodernité dans le tournant récréatif avec la discussion de la dichotomie tourisme/loisirs. Davantage récréative que touristique, la pratique transmoderne s'inscrit dans la production d'un art de vivre écologique et donc dans une volonté de s'investir dans la protection des lieux pratiqués (Corneloup, 2011). Le concept de transmodernité a la qualité de reprendre les enseignements du courant postmoderne en sortant de l'opposition rupture/continuité de la modernité. Toutefois, ce débat sur la modernité livre des outils théoriques pour nous permettre d'apporter un éclairage différent sur les rapports contemporains entre le tourisme et la naturalité, et plus précisément sur le rapport à la naturalité dans la forêt de Fontainebleau.

### 3.3. Naturalité extraordinaire/naturalité ordinaire

Dans *La planète disneylandisée : Chronique d'un tour du monde*, Sylvie Brunel s'attache à décrypter les mises en scène utilisées dans des lieux de naturalité pour les rendre plus accessibles aux touristes. Par accessibilité, nous faisons référence aux commodités de confort aménagées pour les touristes. Il est question des capacités de stationnement permettant de rendre l'accès aux sites plus aisé, mais aussi de la présence de services comme des sanitaires, des restaurants et des commerces permettant aux touristes de rester davantage dans un lieu. Ces aménagements sont encouragés par les gestionnaires de sites touristiques qui y voient un moyen de générer davantage de revenus de l'attractivité touristique. Nonobstant, par accessibilité, nous faisons aussi référence aux attentes des touristes. Ceux-ci viennent avec un imaginaire qu'ils ont de la destination choisie et formulent donc le souhait de vivre des expériences qui répondent à leurs attentes que cet imaginaire a construites. Ainsi, le choix des gestionnaires des lieux touristiques de naturalité de répondre aux attentes des touristes engendre une artificialisation de ces lieux.

Cette mise en scène peut engendrer une tension vis-à-vis des valeurs modernes d'authenticité de la naturalité puisque ces lieux sont voués au simulacre. D'ailleurs, les publicités pour ces lieux continuent de vanter l'authenticité et naturalité. Les commodités ne sont jamais mises en avant. Dans l'ensemble, les mises en scène de ces publicités figurent un touriste ou un groupe de touristes seuls dans l'immensité d'un espace naturel. Le motif du voyageur contemplant une mer de nuages du célèbre tableau de Caspar David Friedrich est souvent repris dans les photographies touristiques des lieux de naturalité. Les touristes eux-mêmes occultent les mises en scène aménagées dans les récits et les photographies qu'ils puisent de leurs voyages (Picard, 2001). Par exemple, au début de notre enquête de terrain, nous avons cherché en vain à nous procurer des photographies des années 1960 à 1990 des parcs de stationnement aménagés dans la forêt de Fontainebleau. De plus, en analysant les photographies de touristes, nous constatons que les autres touristes anonymes<sup>54</sup> sont volontairement occultés du cadre. Dans certains hauts lieux du tourisme, nous regardons des photographies de différents touristes reprenant le même motif et le même cadrage. La photo de soi

---

<sup>54</sup> Les autres touristes inconnus de la personne qui prend la photographie.

devant un paysage médiatisé est devenue un passage quasi-obligé de la visite touristique dans un haut lieu, sorte d'évolution contemporaine de la carte postale (Lussault, 2017).

L'anecdote du geyser de Lady Knox en Nouvelle-Zélande, jaillissant chaque jour à 10h15 raconté par Sylvie Brunel est un exemple frappant du simulacre offert par les formes hypermodernes du tourisme. La raison du jaillissement régulier de ce geyser est l'application de produits lessive dans la fente par des agents du site touristique, créant ainsi une réaction chimique. Le phénomène « naturel » devient un spectacle. Les touristes achètent leurs billets la veille pour voir le jaillissement, ils viennent pour le jaillissement du geyser et repartent une fois le spectacle terminé. L'anecdote de Lady Knox montre une acceptation du simulacre de la part des touristes. Certes, c'est une acceptation qu'on ne va pas certainement mettre en avant dans son récit de voyage. La vérité du moment sera peut-être omise dans le discours des touristes. Mais sur le moment présent, le touriste accepte le simulacre.

La cause de cette acceptation, c'est que la vue d'un geyser jaillissant reste pour les touristes un phénomène « naturelle » extraordinaire. Même si le phénomène touristique continue de s'étendre à l'échelle planétaire et que le nombre de touristes internationaux connaît toujours une croissance exponentielle. Les voyages touristiques hors de l'Europe et du bassin méditerranéen restent rares et exceptionnels pour la grande majorité des occidentaux. En 2010, seul 15,8% des voyages internationaux des français étaient à destination des pays non européens et non méditerranéens. Il faut rappeler que cette année-là, 25,6% des français ont effectué au moins un séjour touristique à l'étranger<sup>55</sup>. De fait, la naturalité non européenne et non méditerranéenne demeure extraordinaire pour les touristes français. Même pour les touristes qui sont habitués à voyager en dehors du continent européen et du bassin méditerranéen, la visite de Lady Knox en Nouvelle-Zélande sera certainement unique. Du fait de l'éloignement, les touristes fréquentent le lieu en pensant qu'ils n'y retourneront pas. Avec le tourisme mondialisé, les possibilités de destinations touristiques sont tellement nombreuses que l'on peut circuler sans forcément revenir sur ses pas. Dans le langage courant, il est commun d'entendre : « *On a fait la Nouvelle-Zélande.* », ce qui sous-entend que nous n'y reviendrions plus dans un lieu puisqu'on y déjà allé et que nous y avons vu tous ce qu'il fallait voir. Nous pouvons dire qu'il y a une unicité de la visite dans un lieu de naturalité extraordinaire. Précédemment avec notre démonstration sur les gradients de lieux de naturalité, nous avons vu que

---

<sup>55</sup> Source : Memento du tourisme, Direction générale des entreprises, Paris, 2014.



l'un des indicateurs du gradient était la rupture paysagère. Le caractère extraordinaire de la naturalité néo-zélandaise<sup>56</sup> la rend exotique. Et dans ce cas, l'exotisme prend le pas sur l'artificialité dans le jugement des touristes. De plus, les touristes européens viennent visiter ces naturalités extraordinaires à un instant T avec le désir de voir l'évènement qu'ils rêvent de voir, cela peut être le jaillissement d'un geyser, la rencontre de dauphins « sauvages » ou une plongée dans un massif corallien. De cette manière, la mise en scène permet de répondre à ce désir puisqu'elle assure la réalisation des rêves touristiques.

Contrairement à la naturalité extraordinaire, le recours au simulacre dans un lieu de naturalité ordinaire comme la forêt de Fontainebleau est moins accepté. La fermeture des buvettes dans les années 1970 et 1980 témoigne de cette évolution des attentes des visiteurs. Ces buvettes avaient été créées sous le Second Empire, au moment de l'expansion de tourisme en forêt par la bourgeoisie. Ces buvettes se trouvaient à proximité des sites les plus fréquentés de la forêt, elles constituaient des haltes pour les touristes circulant dans la forêt en hippomobile. Ces buvettes offraient des services de rafraichissements avec la vente de boissons mais aussi une restauration légère. Les tenanciers proposaient d'autres services comme la gestion de jeux pour enfants du type balançoire et la vente de souvenirs divers de la forêt de Fontainebleau. La disparition des buvettes constitue un paradoxe. Les archives de l'association des Amis de la Forêt de Fontainebleau montrent des difficultés en termes de rentabilité de ces commerces à un moment où la fréquentation de forêt de Fontainebleau semblait connaître une forte croissance. Beaucoup ont fermé, faute de reprenneur après la retraite de leurs gérants. On peut en déduire que cette non-rentabilité des buvettes est la conséquence d'un changement des pratiques récréatives en forêt. Avec la démocratisation de l'automobile, la forêt de Fontainebleau est devenue plus accessible pour les franciliens entraînant un changement dans le régime de pratiques du lieu, celle de la répétitivité. Cette répétition des visites modifie les perceptions et les pratiques des usagers. Dans le texte *La forêt et moi*<sup>57</sup>, l'écrivain Anne Vallaeys raconte les sorties dominicales en famille dans la forêt des Trois-Pignons quand elle était adolescente : « nous repoussions, dimanche après dimanche, les limites de notre terra incognita. [...] Mon attraction pour la forêt de Fontainebleau, sans doute mon père n'y est-il pas étranger. L'intérêt qu'il montrait pour elle a prit l'allure de la passion. Il entreprit très tôt de l'explorer, d'en reconnaître les parcelles les plus reculées, les cantons les moins visités. Il l'a

---

<sup>56</sup> On pourrait dire de même pour la naturalité américaine, asiatique, subsaharienne.

<sup>57</sup> Publié dans le numéro 2002/2 de *La voix de la Forêt*, revue des Amis de la forêt de Fontainebleau.

*parcourue dans tous les sens, par tous les temps, en toutes les saisons. Il s'est peu à peu construit une collection de circuits « personnels » parmi lesquels il choisit, au gré de son humeur et de la couleur du temps, celui que suivront ses pas. ». Ce récit montre l'impact de la répétition sur la pratique des lieux. Contrairement à la naturalité extraordinaire où l'on souhaite que l'évènement se déroule pendant l'unicité de notre visite. La répétitivité des visites induit une certaine patience vis-à-vis des temporalités du lieu<sup>58</sup> voire une disponibilité aux incidents du hasard.*

<b><u>Lieu de naturalité extraordinaire</u></b>	<b><u>Lieu de naturalité ordinaire</u></b>
Unicité de la visite Circulation Désirs Exploration	Répétitivité des visites Ancrage Souvenirs Appropriation

*Tableau 4 - Comparaison des lieux de naturalités extraordinaires et ordinaires ;  
source : auteur*

Dans la forêt de Fontainebleau, les simulacres touristiques ont tendance à être rejetés par les acteurs locaux. Dans les années 1970, l'Office national des forêts a créé un parc forestier et animalier dans la forêt domaniale de Rambouillet, nommée « Espace Rambouillet ». Il un exemple typique de simulacre touristique. Dans le parc de 250 hectares, la densité d'animaux est dix fois supérieure à la normale dans une forêt tempérée, cela pour faciliter la possibilité de l'évènement, la rencontre avec un animal « sauvage ». La fréquentation de l'Espace Rambouillet est d'environ 100 000 visiteurs chaque année. Il n'y a jamais de projet de la sorte en forêt de Fontainebleau. Et pourtant, de par sa notoriété et l'estimation de sa fréquentation, Fontainebleau est certainement une forêt plus attractive pour ce projet touristique. Toutefois, pour certains usagers, il est fort probable qu'un projet de la sorte soit perçu comme une dénaturation de la forêt de Fontainebleau, transformant ce lieu de naturalité en un parc artificialisé où l'accès est payant. La construction du centre d'écotourisme de Franchard à l'emplacement d'un ancien restaurant montre ce rejet du simulacre en forêt de Fontainebleau. Le premier projet de centre d'accueil touristique à Franchard prévoyait

---

<sup>58</sup> L'acceptation des temporalités du lieu est une question complexe. Nous acceptons de ne pas voir de cerf lors de notre sortie mais nous ne souhaitons pas voir le paysage évoluer.

une offre de restauration et d'hébergements. Face aux protestations d'acteurs locaux<sup>59</sup>, le conseil général de Seine-et-Marne et ses partenaires financiers ont favorisé un projet plus consensuel davantage tourné sur la sensibilisation à l'environnement. Dans une naturalité ordinaire comme la forêt de Fontainebleau, le tourisme se trouve dans une position contradictoire. Les pratiques récréatives présentes dans le lieu constituent un héritage touristique. Mais la majorité des usagers semblent rejeter le tourisme comme facteur d'artificialisation de la forêt.

Les analyses de John Urry sur les évolutions des pratiques touristiques montrent une nouvelle relation entre les touristes et la quête d'authenticité. La disneylandisation et l'hyperréalité démontrent une certaine acceptation du simulacre dans l'expérience touristique. Néanmoins, dans l'observation du phénomène touristique, on constate des dissonances entre les discours et les pratiques des touristes. Dans le rapport des touristes à la naturalité, on peut distinguer des discours et des pratiques différant selon le caractère ordinaire ou pas de la naturalité du lieu. Dans les lieux de naturalité extraordinaire, il semble y avoir une acceptation plus importante du simulacre et donc de l'artificialisation du milieu. L'unicité de la visite fait que le désir de voir l'évènement rêvé prend le pas sur le désir d'authenticité. Au contraire, dans un lieu de naturalité ordinaire, le passage à un régime de la répétitivité des visites entraîne un rejet du simulacre car l'attente de l'évènement est moindre ou du moins il doit avoir lieu dans un contexte de sérendipité. Ainsi, la dialectique entre l'ordinaire et l'extraordinaire nous semble être une voie d'analyse pour comprendre les tensions qui animent le touriste dans les lieux de naturalité.

La répétitivité des visites peut entraîner une sortie du tourisme, en tant que pratique culturelle. On peut définir le tourisme, dans sa définition première, comme une pratique culturelle basée sur la découverte. Être touriste, ce n'est pas seulement être dans un endroit qui n'est pas chez soi. Être touriste, c'est regarder l'espace en touriste, c'est-à-dire avec une curiosité suscitée par la découverte. Or avec la répétition des visites, on ne regarde plus l'espace en touriste. Cet espace devient un lieu de rituel car il est approprié et devient familier pour le visiteur. Par conséquent, nous pouvons définir la récréation comme une évolution ritualisante du tourisme. Sans la découverte pionnière du touriste, il n'y a pas de récréation. Celle-ci se construit dans une répétitivité des pratiques.

---

<sup>59</sup> Un entretien avec le directeur du CDT de Seine-et-Marne fait état de contestations de la part de restaurateurs de Fontainebleau et Barbizon. « Privilégier la pédagogie », *Le Parisien édition Seine-et-Marne*, 20/08/2008.

# Conclusion

La singularité de la notion de lieu réside dans sa dualité qui en fait un objet ayant à la fois une dimension concrète et une dimension abstraite. Nous avons vu que le lieu était un espace investi par des pratiques qui ordonnent sa fonctionnalité. Cette mise en ordre se traduit par une mobilisation symbolique de signes et de valeurs dans le but de permettre une acceptation du lieu. De fait, le lieu est l'objet d'appropriations anthropiques. La dimension abstraite permise par la symbolique permet une circulation du lieu en dehors de sa condition physique par le biais d'images mais aussi de synecdoque réduisant le lieu à une de ses caractéristiques. Le tourisme peut jouer un rôle déterminant dans la fabrication d'un lieu. D'une part, le tourisme constitue une pratique qui construit le lieu permettant de valoriser des ressources qui ne l'étaient pas auparavant telle que la forêt qui va devenir un espace de naturalité et de solitude. Le tourisme permet à des espaces d'acquérir de nouvelles fonctionnalités. D'autre part, le tourisme est basé sur une circulation d'individus, les touristes, mais aussi d'imaginaires à travers les récits que font les touristes et qui suscitent un désir du lieu chez d'autres individus. Le tourisme est une activité où la connaissance du lieu anticipe sa pratique. De fait, le tourisme mobilise des symboliques. Pour reprendre notre exemple précédent, le tourisme donne une nouvelle signification à la forêt de Fontainebleau en vantant des vertus d'authenticité et d'émotions faisant de cette forêt un espace propice à la promenade.

La dimension symbolique doit être analysée à plusieurs niveaux. Au niveau d'une société, la dimension symbolique peut faire d'un lieu un géosymbole. Le lieu devient un objet de reconnaissance pour les individus. Le haut lieu possède un caractère fédérateur, il est un objet d'une appropriation collective. Des processus similaires peuvent être observés pour des communautés. Celles-ci investissent des lieux qui deviennent des références pour leurs membres. Cependant, cet investissement du lieu peut engendrer des concurrences entre plusieurs communautés. De fait, le lieu peut devenir un objet de tensions. Ces concurrences entre communautés pour l'appropriation d'un lieu se traduisent par la construction de discours mobilisant des symboles pour légitimer les pratiques d'une communauté. Les concurrences entre communautés pour l'appropriation d'un lieu

offrent une grille de lecture pertinente pour comprendre la trajectoire d'un lieu et de ses différentes appropriations.

Le lieu est aussi un objet d'identification pour un individu. La théorie des appartenances multiples nous enseigne qu'un individu peut avoir un rapport complexe à un lieu. Celui-ci pouvant appartenir à plusieurs communautés, ce qui fait que la pratique d'un lieu d'un individu est le fruit de divers apprentissages. Le lieu est aussi un espace vécu dont les pratiques d'un individu peuvent évoluer au cours de son parcours de vie. De fait, sa manière d'habiter le lieu constitue la somme de ses expériences. Ainsi, la symbolique mobilisée par un individu dans ses pratiques d'un lieu peut révéler des contradictions. C'est pour cela qu'il nous paraît pertinent dans notre recherche de raccrocher les pratiques à leurs symboliques. Sur un plan symbolique, la forêt de Fontainebleau se trouve à l'interface de plusieurs dichotomies, naturalité/urbanité et tourisme/loisirs.

La perception que nous avons de la naturalité est une invention de la modernité. La naturalité est assimilée au « sauvage », l'appellation américaine *wilderness* est explicite. De fait, la naturalité est conçue comme un espace soustrait aux humains. Ces espaces « vierges » de l'activité humaine deviennent dès le XVIII<sup>ème</sup> siècle, des sanctuaires de la modernité, et de ses avatars que sont l'industrialisation et l'urbanisation. Cependant, il faut rappeler que ces sanctuaires de la modernité sont des créations de la modernité. Les modernes considèrent le tourisme, qui est elle aussi une création de la révolution industrielle, comme la seule activité économique compatible avec la protection de ces espaces de naturalité. Par définition, le touriste est un visiteur de passage qui exerce une temporalité brève sur le site qu'il parcourt. De plus, au XIX<sup>ème</sup> siècle, le tourisme est une activité contemplative puisque les touristes traitent les espaces de naturalité comme des paysages donc des espaces offerts à la contemplation du regard. Pour comprendre l'attrait du touriste pour les paysages « sauvages », il faut signaler que le touriste est attiré par des médiations. Le touriste se déplace dans un lieu dont il a connaissance par le biais de récits et d'images. Cette notoriété du lieu suscite une curiosité pour celui qui le pratiquera en touriste. Par conséquent, la pratique touristique a une dimension de vérification de récits et d'images que l'on connaît du lieu. Les diverses médiations nous poussent à considérer la naturalité comme résultant de perceptions de l'espace. Nous avons vu que pour la forêt de Fontainebleau, la rupture paysagère du lieu est le facteur qui la distingue d'autres forêts du bassin parisien comme Rambouillet. De fait, la rupture

paysagère provoque un sentiment d'exotisme chez les visiteurs. Et celui-ci est déterminant dans la trajectoire touristique du lieu.

Pour répondre aux attentes touristiques, les espaces touristiques de naturalité sont transformés et mis en scène pour permettre à un grand nombre de vivre l'expérience qu'ils souhaitent. L'artificialisation des lieux de naturalité engendrent une tension car les médiations conçoivent les espaces de naturalité comme des espaces vierges où le « contemplant » vit une expérience de solitude physique authentique face à la grandeur de la nature. De fait, il existe une contradiction entre l'image qu'on se fait d'un lieu et sa réalité. Dans un lieu de naturalité touristique, la prise de conscience du simulacre entraîne différentes réceptions de la part des publics. Certains tentent de mettre en œuvre des régulations pour mieux organiser le tourisme et préserver le lieu. C'est la voie de l'écotourisme. D'autres préconisent une sortie du tourisme plus radicale en supprimant les aménagements touristiques pour rendre le site moins accessible. D'autres touristes acceptent le simulacre même si on peut observer que leur propre mise en scène du lieu qu'ils font à travers leurs productions, photographies et récits, masque les signes de modernité et d'une coprésence importante d'autres touristes.

Toutefois, le rapport des visiteurs face à cette tension entre les images du lieu et sa réalité semble être plus importante dans les lieux où le régime de la répétitivité des visites est devenu dominant. En cela, nous reprenons la théorie du tournant récréatif en distinguant les sites récréatifs où la répétitivité des visites est dominante des sites touristiques où l'unicité de la visite est la norme. Les espaces de naturalité où la répétition des visites est devenue la norme sont des lieux qui se trouvent à proximité de leurs foyers émetteurs. De fait, l'accessibilité aisée à ces lieux fait qu'il peut y avoir une répétition des visites au cours d'une année et même d'une vie. Ce régime de la répétitivité change le rapport des visiteurs au lieu. Le référent n'est plus seulement une image construite par une médiation extérieure. Dans le cas d'une répétition des visites, le référent peut être un souvenir du lieu, qui lui-même peut être alimenté par des médiations personnelles comme des photographies et des récits familiaux. Ainsi, il semble que dans un lieu de naturalité où la répétitivité des visites est dominante, le simulacre est davantage rejeté par les visiteurs. Pour continuer cette réflexion, nous allons étudier la trajectoire de la forêt de Fontainebleau et du territoire dans lequel le lieu s'inscrit depuis l'émergence du tourisme dans les années 1830. Notre objectif est de révéler les évolutions et les permanences des pratiques et des symboliques du lieu.

**PARTIE II :**  
**TRAJECTOIRE DES PRATIQUES**  
**RÉCRÉATIVES EN FORÊT DE**  
**FONTAINEBLEAU**

# Introduction

Dans la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, la réduction du temps de travail et la démocratisation permettent une démocratisation de la forêt de Fontainebleau. L'automobile garantit une autonomie de déplacement des ménages et une réduction de l'espace-temps de l'agglomération parisienne à la forêt de Fontainebleau. Ainsi, les pratiques récréatives en forêt de Fontainebleau se font plus intenses et plus autonomes. Dès les années 1960, les forestiers constatent une augmentation de la fréquentation citadine en forêt. Toutefois, dès la décennie suivante, on constate un déclin des services touristiques en forêt telle que les buvettes, les restaurants en forêt, les terrains de bivouac et les services de guidage. Ce paradoxe d'une forêt où la fréquentation semble augmenter mais où l'offre de service touristique diminue nous amène à nous questionner sur la stratégie d'accueil de l'Office National des Forêt pour faire face à cette fréquentation importante mais aussi à nous interroger sur l'évolution des pratiques récréatives. Pour expliquer ce paradoxe, nous pouvons avancer deux hypothèses, celle de la régulation engagée par l'administration forestière dans une volonté de protection de l'espace forestier et celle de la distanciation des usagers vis-à-vis des pratiques touristiques.

La circulaire du 20 octobre 1964 sur « le rôle des forêts dans la civilisation des loisirs », dite circulaire Pisani, charge les forêts domaniales d'une fonction d'accueil des publics. Certes, la fréquentation à des fins de loisirs dans la forêt de Fontainebleau n'est pas une nouveauté en 1964. De par son histoire, la forêt domaniale de Fontainebleau est certainement la forêt de France où les enjeux liés à une demande sociale de la part d'une population citadine ont été les plus visibles. Cependant, la circulaire Pisani, qui préfigure la création de l'Office national des forêts en remplacement de l'administration des Eaux-et-Forêts, va orienter les fonctions dont vont être chargés les forestiers. Un des principes fondamentaux de la gestion de l'Office national des forêts est la multifonctionnalité. Les forestiers distinguent trois fonctions pour les forêts domaniales : la fonction sylvicole avec la gestion et production de bois, la fonction écologique avec le maintien de la biodiversité et la fonction sociale avec l'accueil du public. Les forestiers vont avoir pour mission de trouver un équilibre entre ces trois fonctions dont les intérêts peuvent diverger. Contrairement à leurs prédécesseurs des Eaux-et-Forêts, les nouveaux cadres dirigeants de l'Office national des



forêts à Fontainebleau vont concevoir la fonction sociale de la forêt comme un service public et non comme une activité touristique potentiellement génératrice de recettes.

Dans les années 1970, le sociologue Bernard Kalaora observe l'émergence d'une nouvelle pratique de la forêt de la part de ce qu'il nomme la classe moyenne. Dans les professions citées par B. Kalaora pour définir la classe moyenne, on trouve des employés, des techniciens, des agents d'assurance etc. (Kalaora, 1981). On retrouve ces professions dans les catégories socioprofessionnelles « Employés » et « Professions intermédiaires » défini par l'INSEE. Ces professions, étant davantage en lien avec les services et l'administration qu'avec la production de biens matériels, vont dans le sens d'une tertiarisation d'une partie croissante de la population active française et d'une hausse du niveau de vie des classes moyennes françaises pendant les Trente Glorieuses. Cependant, Bernard Kalaora observe que les « classes moyennes » ont une pratique différente de la forêt de celles des catégories socioprofessionnelles supérieures qui fréquentent la forêt depuis les XIX<sup>ème</sup> siècle. Contrairement aux couches supérieures qui valorisent une pratique élitiste et contemplative de la forêt, les couches moyennes conçoivent la forêt comme un espace de loisirs où la famille peut se rassembler et où les enfants jouent à leur aise. Kalaora fait une analogie entre la forêt et le jardin dans un habitat pavillonnaire (Kalaora, 1983).

Quatre décennies après le travail sociologique de Bernard Kalaora, nous pouvons questionner ce travail au regard du processus de périurbanisation qu'a connu le territoire dans lequel se trouve la forêt de Fontainebleau. Dans les communes périurbaines autour du massif forestier de Fontainebleau, le nombre de résidences permanentes est passé de 17 685 à 27 760 entre 1968 et 1982<sup>60</sup>. Dans ces communes, exceptés Fontainebleau et Avon, l'habitat individuel est largement dominant. Le processus de périurbanisation a touché l'ensemble du département de la Seine-et-Marne pendant cette période. Signalons que dans la ville nouvelle de Sénart, la part de l'habitat individuel est 66,3%<sup>61</sup>. De fait, nous pouvons questionner l'analogie entre forêt et jardin pavillonnaire. L'habitat pavillonnaire, étant devenu dominant sur le territoire, on peut émettre l'hypothèse d'une désaffectation des classes moyennes pour la forêt à cause de la démocratisation de l'habitat individuel et donc du jardin. Cette hypothèse rejoint la théorie de « l'effet barbecue » selon

---

<sup>60</sup> Sour INSEE sur le territoire du Schéma de Coopération Territoriale de la région de Fontainebleau (2014) comprenant les communautés de communes du Pays de Fontainebleau, d'Entre Seine et Forêt, du Pays de Seine, du Pays de Bière et des Terres du Gâtinais.

<sup>61</sup> INSEE, Diagnostic de la ville nouvelle de Sénart, juin 2006.

laquelle les habitants du périurbain ont des mobilités moindres que les citadins des centres urbains en fin de semaine (Orfeuill, Soleyret, 2002).

Depuis les travaux de Bernard Kalaora, d'autres études visant à quantifier les catégories socioprofessionnelles des visiteurs de la forêt de Fontainebleau ont été menées avec des échantillonnages plus ou moins importants<sup>62</sup>. En faisant une synthèse de ces enquêtes, on constate que la fréquentation du massif forestier se constitue schématiquement ainsi :

- Un quart de catégories socioprofessionnelles supérieures
- Un quart d'employés<sup>63</sup>
- Un quart de retraités
- Les autres catégories socioprofessionnelles se répartissent dans le dernier quart.

Ces études montrent une certaine persistance de la distribution sociologique de la fréquentation de la forêt de Fontainebleau observée par Bernard Kalaora et par l'étude de la SARES à la fin des années 1960. Seule évolution, c'est la part croissante des retraités, dont l'origine socio-professionnelle est omise dans l'ensemble des enquêtes. Cette croissance du nombre de retraités peut s'expliquer par le vieillissement de la population française.

Nous constatons toujours une bonne représentation des couches moyennes dans les enquêtes de fréquentation. Ce qui contredit notre hypothèse selon laquelle il y aurait eu une désaffection de cette partie de la population avec le phénomène de périurbanisation. Néanmoins, nous pouvons émettre une autre hypothèse qui serait celle de l'imitation. La forêt de Fontainebleau étant fréquentée par les couches moyennes depuis une cinquantaine d'années, ceux-ci ne découvrent plus la forêt et celle-ci est devenue un environnement familier. Avec la familiarisation de la forêt, le rapport à cet environnement pourrait évoluer, ces catégories intermédiaires imitant les catégories supérieures en adoptant une vision élitiste et contemplative de la forêt.

Dans l'étude du CREDOC de 2000 sur la fréquentation des forêts publiques en Ile-de-France, on retrouve une analyse factorielle du discours des enquêtes à travers la constitution d'un corpus de

---

<sup>62</sup> « Enquête sur les pratiques et les attentes des visiteurs », Réserve Biosphère Fontainebleau-Gâtinais Français, 2012 ; « Les publics de Fontainebleau », CRT Ile de France, 2013, « Observatoire de la fréquentation du massif de Fontainebleau », ONF et CCI Seine-et-Marne 2016.

<sup>63</sup> La catégorie « Profession Intermédiaires » n'est pas toujours pleinement assimilée par les enquêteurs, ce qui engendre une confusion dans les données socioprofessionnelles. C'est pourquoi, nous conservons de la prudence vis-à-vis de ces données.

mots des réponses à la question ouverte : « *pour vous quelle serait la forêt idéale ?* ». À travers ce nuage de mots, Bruno Masquera du CREDOC établit trois groupes de discours :

- 15% souhaitent une forêt pas trop aménagée, dont on attend qu'elle reste « naturelle » et dans laquelle la protection de l'environnement est mise en avant.
- 15 % souhaitent une forêt entretenue et aménagée pour la promenade et la randonnée, propre et non accessible aux voitures.
- 21% souhaitent une forêt aménagée avec des aires de pique-nique, des espaces pour les enfants, des parcours sportifs et des pistes cyclables.

L'étude du CREDOC montre deux perceptions différentes de la forêt qui peuvent rappeler l'opposition faite par Bernard Kalaora entre la « forêt-musée » des classes supérieures et la « forêt-loisirs » des classes moyennes.

Dans cette partie, nous confronterons l'évolution des pratiques récréatives avec la stratégie d'accueil du public sur le massif forestier de Fontainebleau depuis la création de l'Office national des forêts en 1966. Dans un premier chapitre, nous interrogerons les interactions entre les pratiques récréatives et les aménagements de la forêt. Dans un deuxième chapitre, nous nous questionnerons sur les imaginaires de la forêt de Fontainebleau et leur renouvellement avec l'avènement de la récréation. Enfin, dans un troisième chapitre, nous étudierons la mise en place d'une mobilisation participative de groupes d'usagers depuis les années 1970.

## Chapitre 3 :

### Concentrations et pratiques récréatives

La démocratisation de l'automobile induit un autre rapport à l'espace forestier. Avec cette innovation technologique, et l'intensification des visites qu'elle permet, la forêt de Fontainebleau entre dans l'ère de la récréation où le régime de répétitivité devient dominant. Auparavant, pour venir en forêt de Fontainebleau, les visiteurs étaient tributaires de transports collectifs, le train étant le moyen de transport dominant de 1849 aux années 1950. Certes l'émergence de la bicyclette à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle induit une possibilité d'autonomisation des déplacements. Cependant, Fontainebleau étant à 60 kilomètres de Paris, cet usage est limité à une population très sportive donc élitiste. Jusqu'alors, la pratique touristique dominante pour visiter la forêt de Fontainebleau consiste à louer une voiture tirée par des chevaux à la gare de Fontainebleau-Avon ou en centre-ville de Fontainebleau et de faire le tour des curiosités les plus connus de la forêt. Différents guides touristiques témoignent des sites préconisés aux visiteurs. Souvent, la visite est ponctuée d'arrêt où les visiteurs font une rapide escapade pédestre pour voir des sites remarquables comme les Gorges de Franchard et la Caverne des brigands. Ensuite, les conducteurs-guides s'arrêtent dans des sites où sont présentes des buvettes pour désaltérer les visiteurs. Jusqu'aux années 1950, la pratique touristique en forêt de Fontainebleau est basée sur la circulation, les visiteurs ne restent pas sur un site de la forêt mais ils en font le tour.

Avec la diffusion de l'automobile et l'ère de la récréation, les pratiques spatiales des visiteurs diffèrent. Désormais, les visiteurs venant en automobile se garent dans une aire de stationnement et restent sur un site. Par conséquent, il n'y a plus véritablement de circulation des visiteurs dans la forêt. Cette pratique spatiale polarisante entraîne une concentration de la fréquentation dans certains sites. Dans ce chapitre, nous allons nous questionner sur les sites où se concentre la fréquentation aujourd'hui, en nous demandant quelles sont les raisons de cette concentration récréative. Puis nous mènerons une réflexion sur les pratiques récréatives à l'intérieur des sites les plus fréquentés en confrontant nos observations avec celles faites par le sociologue Bernard Kalaora il y a une quarantaine d'années.

# 1. Une fréquentation concentrée

En 2000, l'étude du CREDOC sur la fréquentation des forêts franciliennes estime la fréquentation du massif forestier de Fontainebleau à 17 millions de visites. Bien entendu, on peut contester cette estimation basée sur une méthode montrant des lacunes. Cette estimation a été faite à partir d'un échantillon de 879 franciliens ayant rempli un carnet tous les deux mois sur un an. Dans le carnet, les personnes enquêtées ont été amenées à recenser leurs sorties en forêt pendant les deux derniers mois. Ainsi, l'étude repose sur les déclarations des enquêtés. Pour arrêter le chiffre de fréquentation, les responsables de l'enquête ont extrapolé les déclarations du panel à l'ensemble de la population francilienne.

En 2014 et 2015, l'agence interdépartementale de l'Office national des forêts de Fontainebleau et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne ont conduit un observatoire de la fréquentation du massif forestier de Fontainebleau. Un des objectifs de l'observatoire était de faire une nouvelle estimation du nombre de visiteurs. Contrairement à l'étude du CREDOC pour obtenir cette estimation, les agents de l'ONF et de la CCI de Seine-et-Marne se sont appuyés sur l'installation de compteurs routiers permanents<sup>64</sup> sur 8 parkings du massif forestiers. Les sites retenus sont Bas Bréau – Allée aux vaches, le Cabaret Masson, Chanfroy, l'Epine Nord, la Faisanderie, Franchard-Ermitage, Franchard-Isatis, Grande Vallée et la Roche aux sabots dans la forêt des Trois-Pignons. Ces sites ont été choisis par les commanditaires de l'enquête car ils étaient considérés comme représentatifs de la fréquentation et des différents pratiques récréatives en forêt de Fontainebleau. Parmi les sites retenus figurent les parkings comptant la plus grande capacité d'accueil. Figurent aussi des parkings avec une capacité d'accueil plus faibles comme Chanfroy<sup>65</sup>, Isatis et les Grandes Vallées. À partir de cet échantillon de sites, les données ont été extrapolées prenant en compte l'ensemble de la capacité d'accueil du massif forestier. Des comptages manuels ont été fait pour estimer le nombre de voitures garées en dehors des parcs de stationnement aménagés. De plus, une enquête téléphonique auprès des résidents des communes situées en lisières de forêt est venue compléter les données des compteurs routiers pour estimer les pratiques des

---

<sup>64</sup> Les 8 compteurs routiers ont été mis en service le 1<sup>er</sup> septembre 2014. Pour estimer la fréquentation, les données journalières de ces compteurs ont été recueillies par l'ONF du 1er septembre 2014 au 31 aout 2015.

<sup>65</sup> Pour les agents de l'ONF, Chanfroy et les Grandes Vallées sont assimilés à un public de connaisseurs et Franchard-Isatis a un public de grimpeurs.

populations riveraines. De cette manière, l'observatoire livre deux estimations pour la fréquentation du massif forestier de la forêt de Fontainebleau. L'estimation basse est de 3 420 000 visites, elle ne prend en compte que les résultats des compteurs routiers installés. L'estimation haute effectuée à partir de l'extrapolation des données récoltées est de 10 330 000 visites. Ces deux résultats d'un rapport de presque un à trois rendent l'analyse difficile. Néanmoins, ils constituent une base intéressante pour une comparaison future qui permettront de mieux diagnostiquer l'évolution de la fréquentation du massif forestier de Fontainebleau.

L'expérience d'une randonnée longue de plusieurs dizaines de kilomètres sur les sentiers de grandes randonnées traversant le massif forestier de Fontainebleau et permettant de traverser plusieurs sites au cours d'une même journée montre que la fréquentation n'est pas uniforme. Il existe des sites qui semblent plus fréquentés que d'autres. D'ailleurs, en parcourant les sentiers de grandes randonnées, il peut arriver de faire plusieurs kilomètres sans croiser un individu ou presque et d'arriver sur un site où la densité de visiteurs est plus importante. Cela donne l'impression d'une fréquentation forestière constituée de « vide » et de « plein ». Parmi les sites où le sentiment de densité est le plus important figurent Franchard, la partie centrale et occidentale des Gorges d'Apremont et le Rochers aux Sabots dans la forêt des Trois-Pignons. Figurent aussi les sites d'escalade les plus connus telles que Isatis, le Cuvier Chatillon et l'Eléphant près de Larchant. Toutefois, il faut reconnaître que la pratique de l'escalade engendre des déplacements moindres<sup>66</sup> *in situ* que la pratique de la randonnée, ce qui renforce l'impression de densité. À l'intérieur d'un site, on peut avoir le sentiment que certains sentiers sont très empruntés alors que d'autres restent plus confidentielles. Ainsi, pour représenter la densité spatiale nous vient en tête l'image d'un rhizome, les usagers de la forêt par leurs déplacements forment un réseau marqué par les aménagements de l'Office national des forêts comme la localisation des parkings et les différents sentiers balisés pour la promenade. L'expérience d'une fréquentation régulière du même site montre aussi une concentration temporelle. La fréquentation semble fluctuer en fonction des horaires, des jours de la semaine et des saisons. La météo semble être aussi un facteur important.

Pour pouvoir vérifier cette impression, l'agence de Fontainebleau de l'Office national des forêts ont cherché à comptabiliser la fréquentation. En 2007, dans le cadre du programme européen

---

<sup>66</sup> Il est courant de voir un groupe de grimpeurs rester autour d'un groupe de rocher pendant plusieurs heures. Alors que le randonneur est par définition en mouvement.

PROGRESS, l'ONF a conduit une enquête par GPS sur les sites d'Apremont et de Franchard. Dans le protocole d'enquête, les enquêteurs prêtaient des GPS aux enquêtées pendant la durée de leur visite. L'objectif était de collecter un échantillon important de données GPS pour mieux identifier les déplacements des visiteurs à l'intérieur d'un site. La pose des compteurs routiers lors de l'observatoire de la fréquentation du massif de Fontainebleau montre une envie de comparer plusieurs sites pour identifier de manière tangible quels sont les sites les plus fréquentés de Fontainebleau.

## 1.1. Concentration temporelle

Les compteurs routiers posés par l'Office national des forêts montrent la variation de la fréquentation en fonction des saisons, des journées et des horaires.

Variation en fonction des saisons - mois

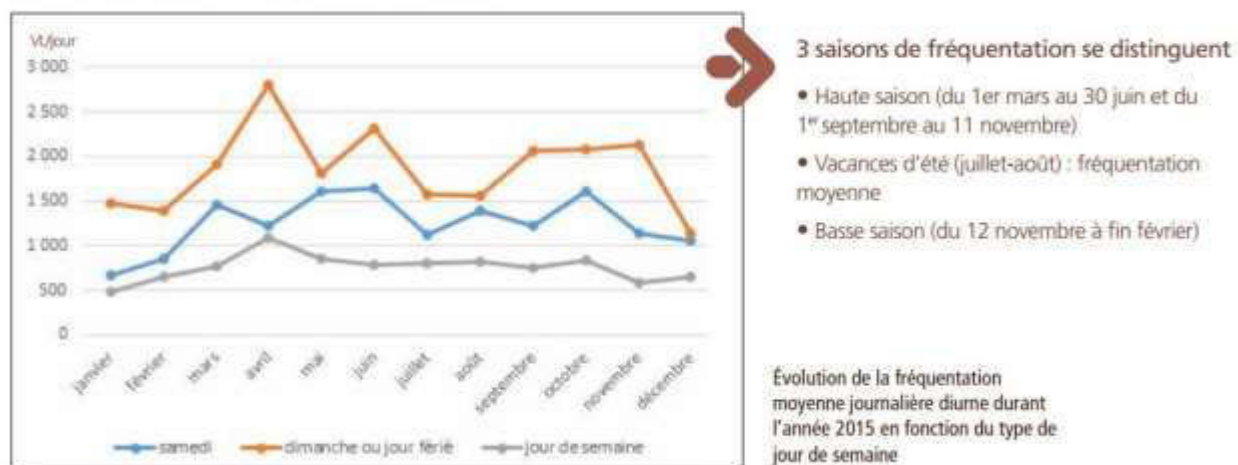


Figure 3 : Graphique des variations de la fréquentation du massif de Fontainebleau selon les saisons ; source : ONF<sup>67</sup>

<sup>67</sup> Graphique fourni par l'Observatoire de la fréquentation du massif de Fontainebleau.

Le graphique montre la variation de la fréquentation en fonction des saisons. On constate que le printemps et l'automne semblent être les saisons où la fréquentation est la plus importante. La forêt de Fontainebleau connaît une fréquentation moindre pendant les mois de juillet et d'août. L'hiver, du mois de novembre à février, est la période où la fréquentation est la plus basse. Signalons que la variation semble plus importante entre les samedis et dimanches de la haute saison et de la basse saison semble plus importante. Alors que cette variation semble plus faible entre les journées de semaine<sup>68</sup> de la haute et de la basse saison. À partir de ces données, de celles collectés par les enquêtes quali-quantitatives administrées *in situ* pendant l'observatoire de la fréquentation du massif de Fontainebleau, et des données que nous avons recueillies pendant notre enquête ethnographique, nous pourrions distinguer la présence de deux types d'usage récréatif.

Le premier est un usage très régulier voire soutenu de la forêt de Fontainebleau qui a lieu même pendant la basse saison et les journées de la semaine, si les usagers en ont la possibilité. Parmi ces usagers, on trouve ceux qui sont le plus impliqués dans la gestion de la forêt de Fontainebleau à travers une participation dans les associations d'usagers et/ou la tenue d'un blog sur la forêt. Même chez les usagers ayant un usage intense de la forêt de Fontainebleau mais qui ne participe pas activement à la gestion forestière, on constate un intérêt pour celle-ci. Cet intérêt peut se formuler par un discours critique vis-à-vis de la gestion sylvicole par l'ONF. Ces usagers se qualifient comme des passionnés de la forêt. Les agents de l'administration forestière parlent d'eux comme des connaisseurs. C'est un public connu par les forestiers de par leur implication, leur exigence vis-à-vis de la gestion forestière et leur participation dans les conflits qui peuvent opposer les forestiers aux usagers.

Le second est un usage des beaux week-ends de printemps et d'automne. Pour ces usagers, la forêt de Fontainebleau est assimilée à une temporalité particulière, celle des dimanches de printemps et de ce que l'on pourrait nommer l'été indien. La fréquentation de la forêt le dimanche est trois fois supérieure à celle d'un jour de semaine.<sup>69</sup> La forêt est un lieu de récréation où l'on vient partager un temps de détente en communauté. Contrairement au premier groupe d'usagers dont l'usage peut être solitaire, ceux que l'on pourrait qualifier, en osant le néologisme, de « récréationnistes »<sup>70</sup> ont

---

<sup>68</sup> Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi

<sup>69</sup> Selon les compteurs routiers, 29% des visites ont lieu les dimanches et jours fériés, 17 % les samedis et 54% les autres jours de la semaine. Ainsi, on obtient 29% pour le dimanche et 11% pour un jour de semaine.

<sup>70</sup> L'observatoire de la fréquentation du massif de Fontainebleau utilise le terme « excursionniste » pour désigner ces usages. Nous trouvons ce terme convenable. D'ailleurs, la distinction entre les érudits et les récréationnistes est faite



des pratiques collectives de la forêt. Elles peuvent se faire en couple, entre amis ou en famille. La sortie dominicale en forêt de Fontainebleau constitue un rituel. Les données horaires des compteurs de Franchard-Ermitage montrent le côté ritualisant de la sortie en forêt avec un pic d'arrivée vers 15 heures, l'horaire de la promenade dominicale après le déjeuner familial. La sortie dominicale en forêt est un temps qui annonce les vacances d'été au printemps, et qui rappelle ces mêmes vacances en automne. De fait, cet usage s'inscrit dans une saisonnalité, celle des « beaux-jours ».

Il y a aussi une importance de la météorologie. Un croisement des données des compteurs routiers et des données météorologiques montre l'évolution de la fréquentation en fonction des précipitations. La fréquentation diminue d'un tiers en moyenne avec la pluie<sup>71</sup>. L'intensité des précipitations a un impact moindre sur la fréquentation. Par conséquent, il aurait été plus judicieux de s'appuyer sur l'ensoleillement. Il existe un héliotropisme dans les usages récréatifs. Les visiteurs sont plus nombreux lors des journées ensoleillées. Un ciel couvert, offrant des risques de pluie, a un effet dissuasif. Lors de notre enquête ethnographique à Franchard, nous avons été marqués par la forte fréquentation sur le site un dimanche ensoleillé de fin d'été faisant suite à deux semaines où le temps était particulièrement maussade dans la région parisienne. Nous avons eu l'impression que les usagers venaient en forêt pour exulter la frustration engendrée par une deuxième quinzaine d'août décevante, comme s'il fallait vite profiter du beau temps avant la rentrée de septembre<sup>72</sup>. Toutefois, il convient que cette anecdote reste une impression que nous ne pouvons pas quantifier.<sup>73</sup>

On peut voir dans ce rituel de la sortie dominicale en forêt un héritage touristique puisqu'elle est tantôt une préparation et tantôt une réminiscence des vacances. On peut même dire que dans certains cas, il est un palliatif aux vacances. Enfin, la sortie en forêt peut être considérée comme un temps de vacance inscrit dans une temporalité de travail. Historiquement, la Pentecôte était le jour de l'année où les arrivées en gare de Fontainebleau-Avon étaient les plus nombreuses à la Belle Epoque (Notter, 2007). La concentration temporelle des usages récréatifs en forêt de

---

de manière implicite. Cependant, les responsables de l'étude font la distinction entre « visiteurs locaux » et excursionnistes. Sur ce point, nous sommes moins d'accord. Notre étude sur les bénévoles des Amis de la forêt de Fontainebleau montre que certains érudits vivent à plus de 30 kilomètres de la forêt de Fontainebleau. De plus, nous avons rencontré des visiteurs provenant des communes du bornage ayant un usage de récréationnistes de la forêt. Ainsi, la fréquence de visites nous semble un indicateur plus juste que la provenance des visiteurs.

<sup>71</sup> Source : Observatoire de la fréquentation du massif de Fontainebleau, mars 2016.

<sup>72</sup> Carnet de terrain, 31 août 2014.

<sup>73</sup> Malheureusement, nous ne possédons pas les données précises de la fréquentation sur le parking de Franchard-Ermitage sur jour-là, pour savoir s'il était réellement l'un des jours de l'année où la fréquentation était la plus forte.

Fontainebleau lors des belles fins de semaine du printemps semble être un phénomène remontant au moment où le lieu devient un site d'excursion avec l'arrivée du chemin de fer en 1849. Il existe, de fait, une continuité entre l'ère touristique et l'ère récréative puisque la temporalité reste la même

Bien qu'ils soient plus nombreux que les usagers ayant une pratique intensive de la forêt, les usagers réguliers s'investissent moins dans la gestion de la forêt. Au final, il demeure un public que les forestiers et les autres acteurs présents dans les comités de gouvernance de la forêt connaissent moins. La perception de ce public est souvent biaisée et ne fait que reprendre les observations de Bernard Kalaora dans les années 1970. Nous continuons notre analyse de la fréquentation récréative du massif forestier de Fontainebleau en nous penchant sur sa concentration spatiale.

## 1.2. Concentration spatiale

Rendre compte quantitativement de la concentration spatiale sur l'ensemble du massif forestier n'est pas une chose aisée. Les compteurs routiers n'ont été installés que sur huit parcs de stationnement sur l'ensemble du massif forestier. Dans la stratégie d'accueil du public en forêt domaniale de Fontainebleau présentée en janvier 2008, l'Office national des forêts avait recensé 44 parcs de stationnement. À ceux-là, on pourrait ajouter les 4 parcs de stationnement en forêt domaniale de la Commanderie et les 7 de la forêt domaniale des Trois-Pignons représentés sur la carte IGN éditée en 2012. L'installation de 55 compteurs routiers sur l'ensemble des parcs de stationnement référencés aurait représenté un coût trop important pour l'Office national des forêts. De plus, nous échapperions toujours les multiples possibilités de stationnement sur des aires informelles et sur le bas-côté des routes.

Néanmoins, cartographier la capacité d'accueil en représentant les aires de stationnement du massif forestier en figurant les variations de capacités nous semble un outil intéressant si on croise cette carte avec les archives des aménagements de ces parcs de stationnement par l'Office national des forêts. La circulaire du 26 février 1979 relative à l'accueil du public en forêt marque un tournant. Auparavant, l'administration forestière française avait peu anticipé l'impact de la pression

automobile sur les spatialités de la récréation en forêt. L'une des préconisations de la circulaire de 1979 est la fermeture des allées forestières aux véhicules et l'aménagement d'aire d'accueil du public pour canaliser la fréquentation sur le massif forestier. La stratégie des zonages récréatifs qui constitue aujourd'hui la norme d'aménagement pour l'accueil du public pour l'ONF s'inscrit dans la continuité de la circulaire de 1979 (Dehez, 2012).

Pour concevoir cette carte, nous n'avons figuré que les parcs de stationnement contenant plus de 40 emplacements. Cartographier l'ensemble des parcs de stationnement du massif n'aurait pas apporté grand-chose puisque la majorité d'entre eux ont une capacité de stationnement très modeste. Nous pensons que représenter toutes ces petites aires de stationnement aurait nui à la lisibilité de la carte. Pour rendre compte des variations des capacités d'accueil des différents parcs de stationnement, nous avons choisi de distinguer trois classes : de 40 à 99 emplacements, de 100 à 199 emplacements et 200 emplacements et plus. Les parcs de stationnement de 40 à 99 emplacements restent de taille modeste. Bien entendu, il existe des variations dans cette classe, les parkings d'Isatis et du Petit Barbeau comptent 70 et 75 emplacements. Tandis que le parking de Chanfroy n'en compte que 40. Les parcs de stationnement de 100 emplacements et plus ne sont que 11 dans le massif de Fontainebleau. L'analyse de leurs localisations constitue déjà un éclairage intéressant pour comprendre la concentration spatiale des usagers récréatifs. Nous avons choisi de figurer une troisième classe pour signaler les parcs de stationnement de plus de 200 emplacements. Ils ne sont que trois et leur capacité est largement supérieure aux autres. Le Bas Bréau - Allées aux Vaches<sup>74</sup> possède une capacité théorique de 674 emplacements, Franchard-Ermitage une capacité théorique de 550 emplacements<sup>75</sup> et le Cabaret Masson 350 emplacements.

---

<sup>74</sup> Source pour le Bas Bréau- Allées aux Vaches : Observatoire de la fréquentation du massif de Fontainebleau présenté en février 2016.

<sup>75</sup> Source pour Franchard Ermitage et le Cabaret Masson : Schéma d'accueil du public en forêt de Fontainebleau présenté en janvier 2008.

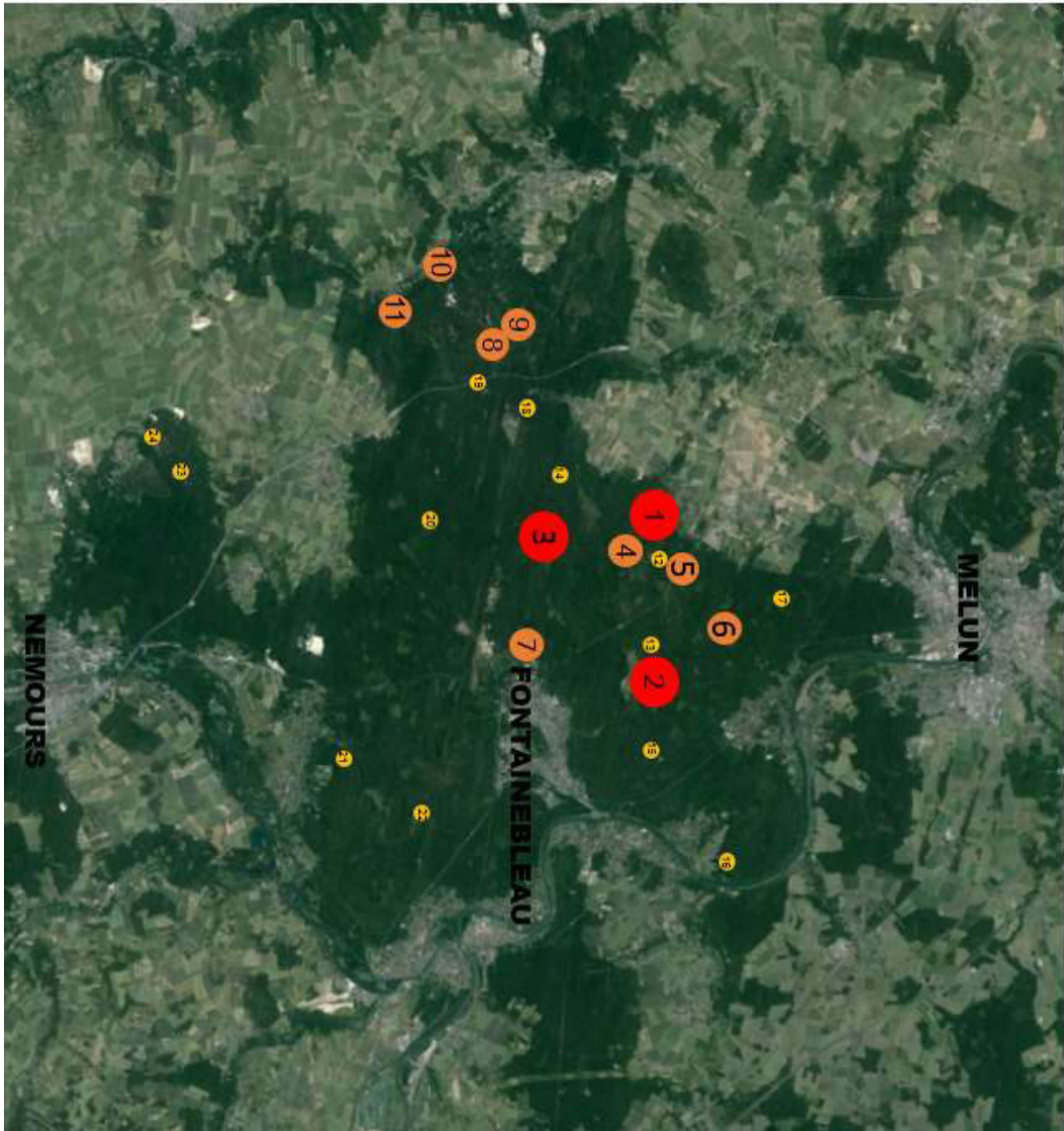


Figure 4 : Carte des parcs de stationnement dans le massif forestier de Fontainebleau ;  
source : auteur

Cette carte montre la forte concentration des parcs de stationnement à forte capacité dans le nord-ouest de la forêt domaniale de Fontainebleau. Cette partie nord-ouest de la forêt est la plus proche de l'unité urbaine de Paris. Le parking de l'Épine Nord est le premier parc de stationnement de la forêt de Fontainebleau présent sur l'ancienne route nationale 7, aujourd'hui route départementale 607. Cette route est à l'origine la route royale reliant Paris à Fontainebleau. Le parking Bas Bréau – Allées aux vaches se trouvent en lisière de Barbizon, dernière commune traversée avant d'entrer en forêt de Fontainebleau depuis Paris par l'autoroute A6 et l'ancienne route nationale 7. Les parkings des platières d'Apremont et de Franchard-Ermitage desservent des lieux emblématiques de la forêt de Fontainebleau qui sont très fréquentés depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle. Le parking du Cabaret Masson se trouve sur l'ancienne route nationale 6, aujourd'hui départementale 606, qui est une route principale reliant Melun à Fontainebleau. Le parking du Rocher Canon se trouve lui aussi à proximité de l'agglomération melunaise<sup>76</sup>. Avec environ 108 000 habitants, elle constitue l'agglomération, se trouvant à proximité immédiate du massif forestier de Fontainebleau, la plus importante. À l'inverse, la partie sud de la forêt domaniale de Fontainebleau semble posséder une capacité d'accueil faible. Elle constitue un espace plus éloigné des agglomérations franciliennes. Avec 36 298 et 20 910 habitants, les unités urbaines de Fontainebleau et de Nemours sont plus modestes. De plus, pour Fontainebleau, la partie nord de la forêt se trouve en proximité de la ville. Au sud de Fontainebleau, les routes départementales 606 et 607, du carrefour de la libération et le carrefour de la croix de Montmorin, possèdent quatre voies, et constituent une barrière physique entre la ville et la forêt. Cela peut expliquer l'impression visuelle d'une fréquentation moindre au *Rocher d'Avon* qu'à la *Croix du Calvaire*, deux chaos rocheux à proximité de l'agglomération.

Nous constatons que la répétition des visites n'a pas engendré une diffusion significative de la fréquentation récréative sur un plan spatial. Finalement, la fréquentation reste concentrée sur des sites historiques et des chaos rocheux situés au nord-ouest du massif forestier, c'est-à-dire les sites orientés vers l'unité urbaine parisienne. En comparant la fréquentation contemporaine avec la pratique touristique hippomobile, nous avons le sentiment que cette concentration est plus intense aujourd'hui du fait du déclin de certains sites touristiques comme la vallée de la Solle et la Gorge aux loups. Il nous reste à nous intéresser aux déplacements des usagers à l'intérieur des sites les plus fréquentés.

---

<sup>76</sup> Nous utilisons le terme agglomération pour Melun car l'INSEE l'inclut dans l'unité urbaine de Paris.

### 1.3. Concentration spatiale interne

À l'intérieur d'un site, l'ensemble des visiteurs ne semblent pas se disperser équitablement entre les différentes possibilités qu'offrent la multitude de chemins sur le massif de Fontainebleau. En 1969, l'étude sur la fréquentation de la forêt de Fontainebleau de la SARES conclut qu'une majorité importante de visiteurs s'éloigne peu de leur voiture. Il existe une confusion sur les chiffres. Dans un article scientifique de la revue *Études rurales*, Bernard Kalaora affirme que 60% des visiteurs restent à proximité de leur voiture et que 33% s'en éloignent peu (Kalaora, 1981). On peut se demander où se situe la limite entre le « ne s'éloignent pas », le « ne s'éloignent peu » et le « s'éloignent ». Dans un autre article, paru en 1978 dans la revue *Après demain*<sup>77</sup>, Tristan Pauly reprend l'étude de la SARES et avance que moins de 20% des visiteurs ne s'éloignent de plus de cent mètres de leur véhicule. Malgré ces confusions, nous avons constaté que cet argument est régulièrement mobilisé pour analyser les pratiques récréatives en forêt de Fontainebleau par différents acteurs impliqués dans la gestion du massif forestier. Comme pour Bernard Kaloara et Tristan Pauly, les données diffèrent selon les émetteurs, que ce soit le pourcentage de visiteurs ou la distance d'éloignement. Toutefois, l'argument reste le même et appuie l'hypothèse d'un public pour qui la forêt demeure un espace peu connu et anxiogène. Ainsi, cette donnée de l'étude de la SARES devient une sorte de parole mythifiée que se partagent les acteurs siégeant dans les comités de gouvernance pour se faire une image des pratiques dominicales en forêt. Nonobstant, cette donnée permet d'appuyer « scientifiquement » une perception que certains acteurs se font du « grand public ». Bref, reste que cette donnée n'est jamais citée dans son contexte. L'étude de la SARES a été faite en 1968, c'est-à-dire, il y a presque 50 ans. À cette époque, la réglementation des pratiques récréatives était différente. 1000 kilomètres de routes et allées forestières (goudronnées et non goudronnées) étaient accessibles aux automobilistes, ce qui permettait une pénétration plus aisée en cœur de forêt pour les visiteurs.

---

<sup>77</sup> *Après demain*, n°206, Juillet-août 1978.

Suite à la circulaire du 21 février 1979 relative à l'accueil du public en forêt, les routes forestières<sup>78</sup> non goudronnées ont été fermées aux véhicules motorisés de loisirs. 35 kilomètres de routes forestières goudronnées ont été fermées à circulation automobile. D'ailleurs, ces routes goudronnées avaient auparavant une fonction touristique puisqu'elles étaient empruntées par les autocars de la compagnie P.L.M.<sup>79</sup> proposant des excursions touristiques dans la forêt de Fontainebleau. Parmi ces routes fermées à la circulation automobile aujourd'hui, la route des hauteurs de la Solle<sup>80</sup> est vantée par le guide Michelin 1950-1951 de Fontainebleau qu'il qualifie de : « *très sinueuse et pittoresque. Elle offre des échappées sur la vallée de la Solle, vaste bassin sablonneux occupé par le champ de manœuvres mais qui sert aussi de champ de courses.* ». Le guide attribue deux étoiles à cette route, ce qui signifie que l'endroit mérite le détour. La fermeture de cette route à la circulation automobile témoigne de l'évolution d'une pratique touristique basée sur la circulation à une pratique récréative basée sur l'ancrage. Pour s'adapter au flot d'automobiles pénétrant dans la forêt de Fontainebleau, la stratégie d'accueil du public augurée dans les années 1970 privilégie la création d'aires d'accueil à forte capacité de stationnement pour répondre aux nouvelles pratiques des usagers et canaliser leur fréquentation. Par conséquent, on peut discuter la mobilisation de la donnée issue de l'étude de la SARES pour analyser les déplacements des usagers. Aujourd'hui, à Franchard-Ermitage, un visiteur qui ne s'éloigne pas de plus de 100 mètres de son véhicule reste sur le parking.

Néanmoins, il convient que cette stratégie de canalisation engendre une certaine fréquentation et donc une pression plus forte sur des espaces réduits. La problématique de l'érosion anthropique émerge dans les années 1980. Les forestiers parlent alors de surfréquentation pour qualifier le problème. Sur certains sites, l'érosion est bien visible et présente des risques de sécurité de par le déracinement d'arbres et le déchaussement de blocs gréseux (Beauvais, 2001). À proximité du parking des platières d'Apremont, le phénomène est visible sur les photographies aériennes (Hotyat, 1990). Entre 2003 et 2007, pour trouver des solutions à cette problématique, l'agence de Fontainebleau de l'Office national des forêts participe à un programme Interreg PROGRESS

---

<sup>78</sup> L'Office national des forêts les qualifie désormais d'allées forestières.

<sup>79</sup> Compagnie ferroviaire Paris-Lyon-Marseille.

<sup>80</sup> La route des hauteurs de la Solle fut fermée à la circulation à partir du 3 mars 2014. Le communiqué de presse de l'ONF évoque les risques d'accident liés à la sinuosité de la route et surtout l'isolement du carrefour du Gros Hêtre et de la forêt de Soignes qui en fait un espace où des dépôts de déchets sauvages sont régulièrement constatés.

financé par la communauté européenne. Pour obtenir les crédits européens, l'ONF collabore avec la Forestry Commission britannique qui gère la forêt de New Forest, au sud de l'Angleterre. Le programme PROGRESS permet de financer un réaménagement des sites d'Apremont et de Franchard. L'objectif de ces aménagements est de freiner le processus érosif en détournant le public des zones les plus sensibles. Pour rendre possible, l'ONF aménage des cheminements dans des zones moins sensibles à l'érosion et canalise les promeneurs vers des escaliers en robinier installés dans les zones en pentes sensibles à l'érosion de par la déclivité.

Pour évaluer l'impact des aménagements récents sur les déplacements des visiteurs, l'Office national des forêts, toujours dans le cadre du projet Interreg PROGRESS, conduit une enquête de fréquentation associant GPS et entretien par questionnaire. L'enquête s'est déroulée sur 3 week-ends et 5 après-midi de semaines au mois d'avril et de mai 2007. Les enquêteurs ont décidé de se concentrer sur les sites d'Apremont et de Franchard. Une douzaine d'enquêteurs, étudiants en école d'ingénieurs, avaient à disposition 80 GPS, modèles *Garmin 76* et *Garmin Etrex*, qu'ils prêtaient à des visiteurs, sélectionnés, au hasard, dès leur arrivée sur le site avant de les récupérer à la fin de leur visite. Au final, l'enquête a permis de collecter 173 traces GPS sur Franchard et 137 sur Apremont. Les données GPS ont été analysées sous un système d'informations géographiques (SIG).

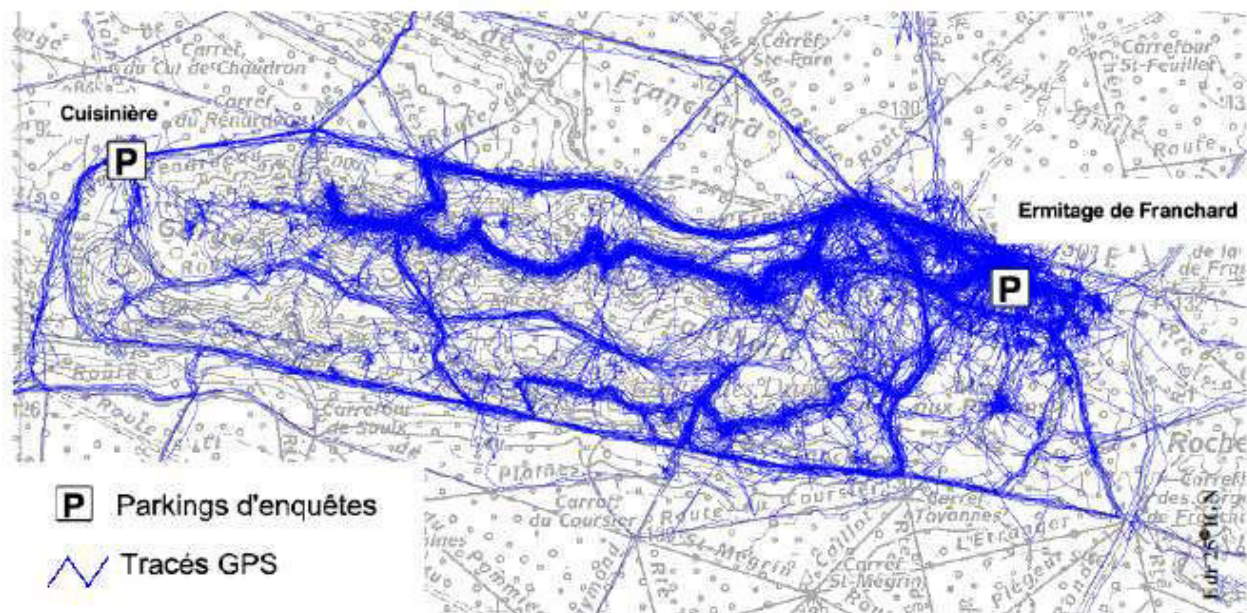


Figure 5 : Carte brute des tracés GPS sur le site de Franchard ; Sarah Colas, ONF



La carte brute des tracés GPS nous montre que les visiteurs se concentrent sur certains sentiers. Logiquement, le parking et la clairière de l'Ermitage sont les secteurs où il y a une plus forte densité de tracés GPS. Nous remarquons une plus forte intensité sur les sentiers septentrionaux des gorges que sur les sentiers méridionaux. Ainsi, ces données GPS nous livrent des informations pour essayer de comprendre les causes de cette concentration sur certains sentiers. Pour cela, nous avons choisi l'observation directe pour étudier les arbitrages et négociation à l'intérieur d'un groupe de visiteurs et leurs interactions avec les aménagements récréatifs. Contrairement aux idées reçues, l'étude PROGRESS nous apprend que les familles<sup>81</sup> avec enfants de moins de 10 ans marchent souvent plus de 2 heures. De plus, il montre qu'une majorité de visiteurs marches plusieurs kilomètres et s'éloignent à plus de 1000 mètres de leur véhicule. Au cours de nos observations à Franchard avec des groupes de visiteurs dominicaux, la fourchette des parcours se situait entre 2 à 5 km. Toutefois, nous sommes surpris que cette étude par GPS ne fasse pas davantage autorité chez les acteurs locaux. Cela peut s'expliquer par le fait que les agents ayant piloté l'enquête ont quitté l'agence de Fontainebleau il y a plusieurs années. De plus, les résultats de cette enquête viennent contredire des à priori qu'ont certains acteurs dans leurs perceptions du grand public dominical.

Les différentes études visant à quantifier la fréquentation récréative dans le massif forestier de Fontainebleau montrent une concentration importante de celle-ci. Les compteurs routiers disposés dans certains parkings à partir de l'été 2014 montrent une concentration temporelle importante de la fréquentation les belles fins de semaine du printemps et de l'automne. Les jours de forte fréquentation de la forêt de Fontainebleau demeurent peu nombreux. En prenant en compte, les week-ends et jours fériés, la fréquentation optimale de la forêt pendant 29 jours par an. Toutefois, en prenant en compte les conditions météorologiques, le nombre théorique de journées à forte fréquentation se réduit. En 2015, l'équivalent jours de soleil pour Fontainebleau était de 31 pour le printemps et de 12 pour l'automne. En faisant un calcul simple ramenant les journées d'ensoleillement au nombre de jours chômés, on arrive à une estimation de 6 journées de forte fréquentation au printemps et 2 jours en automne. De plus, la capacité théorique de parcs de stationnement et les données des compteurs montrent une forte concentration spatiale de la fréquentation. En effet, seuls les sites de Franchard-Ermitage, des Gorges d'Apremont et de la Roche aux sabots dans la forêt des Trois-Pignons semblent subir une fréquentation intense.

---

<sup>81</sup> Le croisement questionnaire/GPS permettaient de connaître le profil des utilisateurs des GPS.

Ainsi, nous allons poursuivre notre raisonnement en nous intéressant aux évolutions des pratiques récréatives. Pour cela, nous allons dans un premier temps étudier les mesures mises en place par l'Office national des forêts pour canaliser la fréquentation automobile. Puis, dans un deuxième temps, nous nous intéresserons à l'évolution des activités pratiquées. Dans un troisième temps, nous finirons par nous interroger sur la diversité des approches récréatives en forêt de Fontainebleau.

## 2. Evolution des pratiques récréatives

Un demi-siècle après la première étude de fréquentation menée en forêt de Fontainebleau, il est pertinent de se questionner sur l'évolution des pratiques récréatives. Plusieurs facteurs nous laissent penser à une évolution des pratiques. La stratégie d'accueil de l'Office national des forêts encadre les pratiques en montrant une volonté d'encadrer les flux de fréquentation et d'aménager des sites pour accueillir les usagers. Le régime de répétitivité des visites induit une évolution du rapport des usagers à la forêt. On peut se demander si un usager pratique un espace familier de la même qu'un espace qu'il ne connaît pas. De plus, la périurbanisation a modifié le territoire dans lequel s'inscrit la forêt de Fontainebleau et les conditions de logement d'une partie des franciliens.

Cette partie a pour objectif d'étudier les effets de ces causes endogènes et exogènes sur les pratiques récréatives en forêt de Fontainebleau. Notre étude se fera en trois temps. Nous débuterons par nous intéresser aux stratégies adoptées par l'Office national des forêts pour canaliser la fréquentation automobile. Nous avons vu que l'automobile était devenu le mode de transport dominant pour venir en forêt de Fontainebleau. Ainsi, les aménagements d'aires de stationnement nous livrent des enseignements sur les services offerts par l'administration forestière pour accueillir les usagers. Nous verrons que la politique d'aménagement des parkings découle de stratégies qui montrent à la fois une volonté d'adaptation aux flux des visiteurs et celle de mettre en avant certains sites peu fréquentés pour mieux répartir la fréquentation sur l'ensemble du massif forestier. Ensuite, nous comparerons les résultats des enquêtes de la SARES (1969) et du CREDOC (1999) sur les activités pratiques en forêt. Ces résultats mettent en perspective les enseignements de la thèse de Bernard Kalaora. Ils nous amènent à réfléchir sur l'évolution des *habitus* en forêt en posant la question de l'intégration par les classes moyennes de normes impulsées par les classes supérieures. Puis, afin de mieux comprendre les motivations des usagers, nous établirons quatre approches de la forêt de Fontainebleau. Ces différentes approches seront discutées par le prisme de l'évolution des pratiques récréatives au cours des parcours de vie de plusieurs individus que nous avons rencontrés.

## 2.1. Canalisation automobile

La lecture des archives conservées par les Amis de la Forêt de Fontainebleau relatant les aménagements récréatifs de l'Office national des forêts montre trois stratégies face à la pression automobile depuis les années 1960.

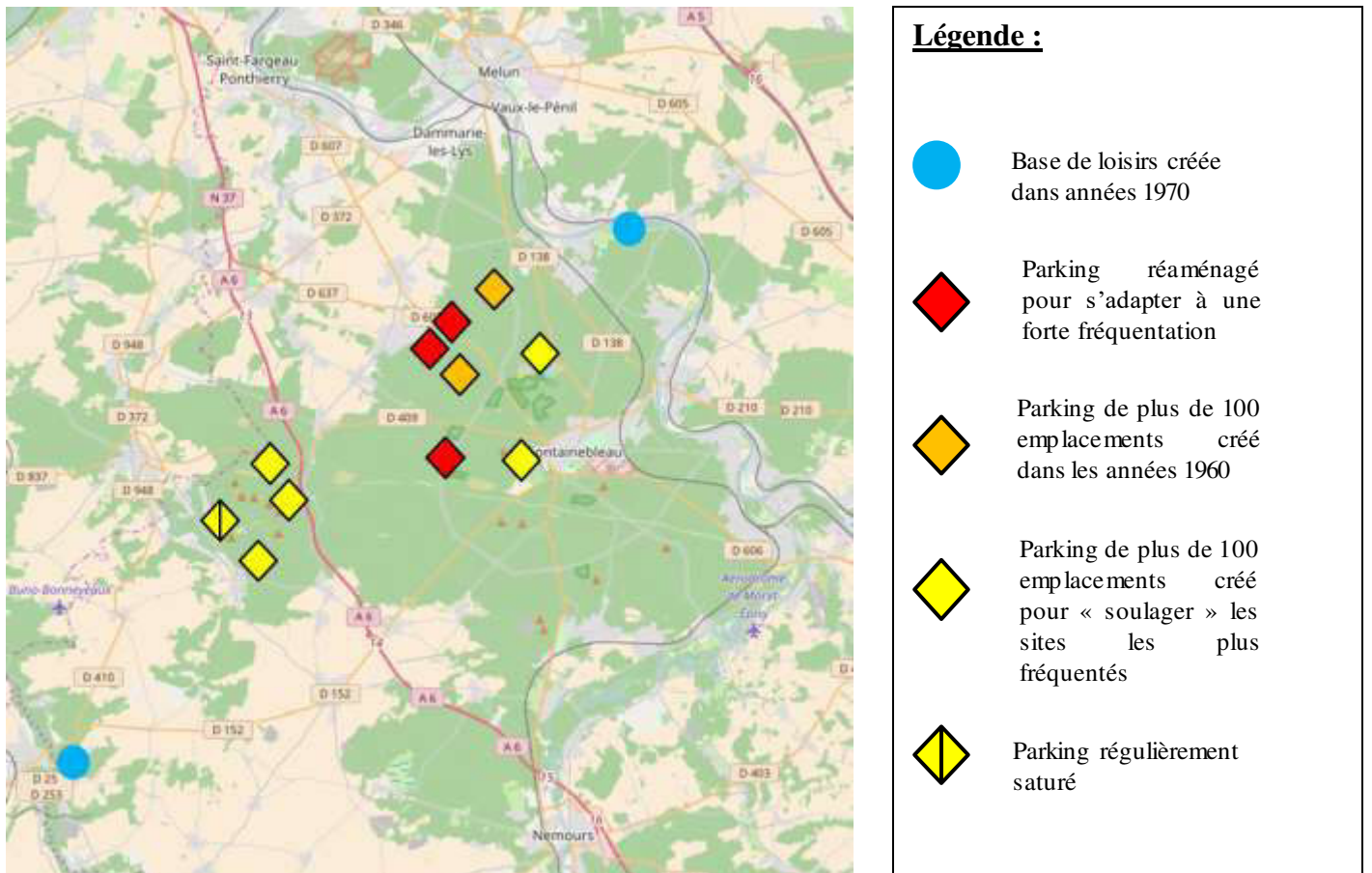


Figure 6 : Canalisation automobile dans le massif forestier de Fontainebleau ; source : auteur

La première stratégie repose sur une adaptation aux pratiques spatiales des usagers. Devant la saturation de certains sites et le stationnement anarchique, l'Office national des forêts décide de créer des aires de stationnement à forte capacité d'accueil pour organiser le stationnement des visiteurs. C'est le cas de Franchard-Ermitage où un parking de 200 emplacements est aménagé

dans une pinède bordant la *route de l'Ermitage* en 1984. L'objectif est de délester la *route de l'Ermitage*, les abords l'ermitage et la route traversant la réserve biologique intégrale du Chêne Brulé. En 1998, le site étant toujours saturé, l'Office National des Forêt procède à un nouvel aménagement. La capacité du parking est accrue. Pour empêcher la diffusion de stationnement automobiles en forêt, la *route de l'Ermitage* est fermée aux véhicules, et la route traversant la réserve biologique intégrale est désaffectée. Dans les gorges d'Apremont, une route goudronnée traverse les gorges entre le carrefour des Cépées et la rue principale de Barbizon<sup>82</sup>. Dans les années 1960, un parking en terre a été aménagé à proximité du point de vue des Platières d'Apremont. L'organisation sommaire du parking a été aménagé pour répondre rapidement à la pression des automobiles afin d'éviter une saturation de la route goudronnée les jours de fortes fréquentations. Jusqu'à la fin des années 1990, plusieurs petits parkings existent le long de cette route goudronnée traversant le Vallon d'Apremont. À la fin des années 1990, l'Office national des forêts décide de fermer la *route de Sully* et la *route Marie-Thérèse*. Le but est de reporter le stationnement des petits parkings du vallon d'Apremont vers les parkings du Bas-Bréau – Allée aux vaches et des platières d'Apremont. Cette fermeture de la route forestière n'engendre pas une reconfiguration importante des deux grands parkings existants. Au carrefour du *Bas Bréau*, un parking de 100 places a été aménagée en plus des possibilités de stationnements existantes, d'un part et d'autres de la route, le long de l'*allée aux vaches*. Contrairement à Franchard, l'ONF ne procède pas une restructuration importante du site, le nouvel aménagement du site se contente de de fermer une route à la circulation automobile et de fait, les aires de stationnement que cette route forestière desservait. Notons que la stratégie d'accueil du public de 2008 fait état d'une volonté de fermeture de la *route de la gorge aux néfliers*, donc de la fermeture du parking des platières d'Apremont et de la création d'une aire de stationnement au carrefour des Cépées.<sup>83</sup> Ce projet semble avoir été abandonné depuis.

La deuxième stratégie consiste à créer une nouvelle offre de stationnement sur des sites peu fréquentés pour résorber la saturation des sites de Franchard et d'Apremont. Les sites du Cabaret Masson, de la Faisanderie et du Rocher Canon sont emblématiques de cette stratégie. Le Rocher

---

<sup>82</sup> Cette route possède quatre dénominations : la route des Gorges aux Néfliers du carrefour des Cépées au parking des platières d'Apremont, la route de Sully entre le parking des platières d'Apremont et le carrefour des gorges d'Apremont, la route Marie Thérèse entre les carrefours des gorges d'Apremont et du Bas-Bréau, et l'Allée des vaches du carrefour du Bas-Bréau à Barbizon.

<sup>83</sup> La voix de la forêt, Bulletin 2008-1, p9.

Canon et le Cabaret Masson ont la qualité de se trouver à proximité de deux routes très fréquentées reliant les agglomérations melunaises et bellifontaines. En 1960, les sites des futurs parkings du Rocher Canon et Cabaret Masson sont d'anciennes carrières désaffectées. Le premier guide de promenade des Amis de la Forêt de Fontainebleau, publié en 1963, les mentionne comme « *carrière du Cabaret Masson* » et « *carrière du Rocher Canon* » dans la page recensant les « parcs autos ». Le Rocher Canon est un petit chaos rocheux où se trouvent des circuits d'escalade. Il constitue le chaos rocheux le plus proche de l'agglomération de Melun. Le Cabaret Masson se trouve à proximité de l'Hippodrome de la Solle. Le parking se trouve à proximité d'une lande sèche offrant une grande clairière propice au pique-nique et aux jeux et du chaos rocheux du Mont Saint-Germain. De fait, le Cabaret Masson offre une physionomie proche de Franchard Ermitage. Seules deux différences géomorphologiques majeures entre ces deux sites existent. Premièrement, le parc de stationnement de Franchard-Ermitage se trouve sur une platière, ainsi les visiteurs surplombent le chaos rocheux depuis le parking. Tandis que le Cabaret Masson se trouve dans une vallée, donc les visiteurs arrivent en contrebas du chaos rocheux. Deuxièmement, le Cabaret Masson se trouve à proximité d'un axe routier principal, l'ancienne route nationale 6, alors que Franchard-Ermitage se trouve à proximité de la route ronde, un axe routier secondaire moins fréquenté. Le bruit de la circulation automobile est moindre à Franchard-Ermitage. Depuis les années 1990, l'Office national de forêts cherche à développer le site de la Faisanderie, qui se trouve à proximité de la ville de Fontainebleau. En 1994, un centre d'initiation à la forêt est aménagé dans l'ancienne maison forestière de la Faisanderie. Contrairement aux deux sites précédents aménagés lors de la démocratisation automobile, la Faisanderie constitue un site le plus aménagé du massif forestier pour attirer les visiteurs. Des tables de piques niques ont été installés. Une clairière a été défriché pour offrir de l'espace pour des jeux de plein air.

La troisième stratégie est celle élaborée dans la forêt des Trois-Pignons. Cette forêt a été l'objet d'une déclaration d'utilité publique des années 1960 à 1973. L'État français a acquis cette forêt pour en faire une forêt domaniale, justifiant cette acquisition par la demande croissante des franciliens en espaces de loisirs et de nature. L'Ile-de-France connaît une croissance démographique importante. L'étalement urbain est perçu comme une menace pour les espaces naturels, en cela la déclaration d'utilité publique a une vocation conservatoire. Dès l'acquisition de la forêt, la dimension récréative est prise en compte dans l'aménagement de la forêt. La forêt domaniale des Trois-Pignons a l'avantage d'offrir un espace « vierge » pour la mise en place d'un plan

d'aménagement. L'acquisition des Trois-Pignons par l'État s'accompagne d'un schéma d'accueil du public élaboré par l'Office National des Forêt. Ce schéma est rédigé dans les années 1970, c'est-à-dire à la même période que la circulaire de 1979 relative à l'accueil du public en forêt.

De fait, le schéma d'accueil du public des Trois-Pignons prend en compte les directives de cette circulaire. Quatre parkings à forte capacité d'accueil sont aménagés en lisières de forêt pour canaliser la fréquentation. Les parkings du Rocher aux Sabots et du Rocher Cailleau se trouvent à proximité de deux routes départementales à proximité des villages de Noisy-sur-Ecole et du Vaudoué. Les parkings de la Feuillardière et de la Canche aux Merciers sont aménagés à proximité de la route départementale reliant Milly-la-Forêt à Fontainebleau. Le site du Coquibus, au nord de la forêt des Trois-Pignons, est volontairement préservé des aménagements d'accueil du public pour éviter la pression récréative et privilégier la fonction écologique du milieu.

La concentration spatiale des aires de stationnement résulte de plusieurs facteurs, la fréquentation existante pousse le gestionnaire de la forêt à aménager certains sites pour structurer le stationnement et éviter la saturation d'autres sites. De nouveaux sites sont aménagés pour soulager les sites les plus fréquentés en offrant une alternative aux visiteurs. Cependant, les résultats des compteurs routiers montrent que la fréquentation des sites à forte capacité d'accueil demeure inégale. Malgré les aménagements pour l'accueil du public, le site de la Faisanderie reste moins fréquenté que les sites de Franchard et d'Apremont. Dans la forêt des Trois-Pignons où quatre parkings de taille similaire ont été créés pour accueillir le public, on constate que le site de la Roche aux sabots est le seul à être régulièrement fréquenté, ce qui montre les limites de la stratégie de l'ONF avec la création de nouveaux sites. La canalisation automobile repose aussi sur une stratégie de préservation de certains espaces en choisissant de maintenir la confidentialité. Ce choix passe par la volonté de maintenir une capacité d'accueil faible dans ces espaces, voire parfois de réduire cette capacité d'accueil en déplaçant les aires de stationnement pour rendre ces sites moins facilement accessibles. C'est le cas notamment de la Plaine de Chanfroy et du Rocher de Milly, au sud-ouest de Franchard, où les aires de stationnement sont peu nombreuses, espacées et de faibles capacités.

## 2.2. 1969-1999 : comparaison des pratiques récréatives

Les études de la SARES (1969) et du CREDOC (1999) reposent une méthodologie similaire où des ménages franciliens ont été interrogée régulièrement sur leurs pratiques en forêt l'espace d'une année. Dans sa conception, l'étude du CREDOC sur la fréquentation des forêts d'Ile-de-France avait la volonté de reprendre le questionnement de l'étude de la SARES pour faire le point sur l'évolution des pratiques récréatives dans les forêts franciliennes. Un tableau comparatif des résultats de ces deux enquêtes à la question : « *Quelles activités pratiquez-vous en forêt ?* » nous permet d'analyser l'évolution des pratiques récréatives en forêt.

Activités pratiquées en forêt	Etude SARES 1969 (part des personnes interrogées, en %)	Etude CREDOC 1999 (part des personnes interrogées, en %)
Promenade, randonnée	58,3	75,5
Observation de la nature	12,8	36,9
Sports (course à pied, escalade, vélo, VTT)	7,3	28,8
Pique-nique, jeux	54	13,4
Repos	30,1	8,7
Voiture, motocross	5,6	1,5

Note : Plusieurs réponses étaient possibles.

Source: OTAM-SARES, « La fréquentation des forêts franciliennes », 1969 et CREDOC « La fréquentation des forêts publiques en Ile-de-France », 1999.

*Tableau 5 - Comparaison des activités pratiquées en forêt en 1969 et 1999 ; source : auteur*

Les résultats de l'étude de la SARES renvoient au diagnostic de Bernard Kalaora. 54% des personnes interrogées déclarent pique-niquer et jouer en forêt. 30,1% affirment s'y reposer. Certes,



la promenade et la randonnée restent les activités les plus pratiquées en forêt avec 58,3% de réponses positives de la part des personnes interrogées. Mais, nous constatons qu'en 1969, la dimension oisive est très présente dans les activités pratiquées. La forêt est dès lors pratiquée, par une partie des usagers, comme un parc urbain offrant la possibilité de multiples usages. En 1999, les résultats de la SARES montrent une désaffection pour les activités « pique-nique, jeux » et « repos » avec respectivement 13,4% et 8,7%. On constate une baisse significative de 40,6 points pour l'activité « pique-nique, jeux » et de 21,4 points pour l'activité « repos ». Les travaux de Bernard Kalaora témoignaient d'une concurrence entre les couches moyennes qui pratiquaient la forêt comme un jardin préférant les activités de pique-nique, de jeux et de repos et les couches supérieures qui concevaient la forêt comme un musée vert privilégiant les activités de randonnée et d'observation naturalistes. Ainsi, on peut constater que la conception de la forêt par les couches supérieures a pris le pas sur celle des couches moyennes. Avec 75,5% et 36,9% de réponses positives en 1999, la « promenade, randonnée » et « l'observation naturaliste » sont des activités qui ont connu une expansion avec un gain respectif de 17,2 et 24,1 points.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce recul des pratiques oisives au profit de pratiques plus sportives et érudites. D'une part, nous avons vu précédemment que la stratégie de canalisation de la fréquentation mise en place par l'Office national des forêts a réduit la possibilité d'activités liés au repos. En effet, l'ouverture des allées forestières aux automobiles permettait aux automobilistes d'accéder au cœur de la forêt pour trouver une clairière où s'arrêter et jouer. La clairière permettait au groupe familial de disposer d'une intimité et de mettre à distance les autres usagers. De cette manière, la physionomie spatiale de la clairière offrait la possibilité d'un salon « privatif » en forêt. Avec la fermeture des allées forestières et la création de parkings à forte capacité, les usagers n'ont plus d'intérêt à rester à proximité de leur véhicule. De plus, on peut expliquer ce recul des activités oisives par la concurrence offerte par plusieurs espaces propices à ces pratiques. Avec le développement de l'habitat individuel dans l'est de l'Ile-de-France, le jardin devient un espace parfaitement adapté au délassement et à l'invitation de proches pour des moments conviviaux du type barbecue. Par conséquent, les couches moyennes disposant d'un jardin n'ont plus besoin d'aller en forêt pour se reposer à l'extérieur. Signalons la création de bases de loisirs, dont celles de Bois-le-Roi et de Buthiers situées à proximité du massif forestier de Fontainebleau, inaugurées respectivement en 1972 et en 1977. Les bases de loisirs sont des espaces conçus *ex nihilo* pour la détente des citoyens. La base de loisirs de Bois-le-Roi offre un espace de baignade aménagé dans

une ancienne gravière transformée en lac. La base de loisirs de Buthiers possède une piscine chauffée de 1400 mètres carrés. Ces bases de loisirs offrent des espaces balnéaires, qui manquent en forêt de Fontainebleau, et des équipements pour le pique-nique et des activités familiales. À cela, nous pouvons ajouter les parcs urbains aménagés dans les communes des franges de l'agglomération parisienne. En 1969, ces villes connaissent une forte croissance démographique. Arrivée à maturité dans les décennies suivantes, les municipalités, aidées parfois des conseils généraux, ont mis en œuvre des politiques de développement des espaces verts pour améliorer la qualité de vie. À titre d'exemple, nous pouvons citer le parc François Mitterrand de 25 hectares dans la commune de Brie-Comte-Robert.

Entre 1969 et 1999, les activités sportives ont connu une croissance importante, passant de 7,3% de réponses positives à 28,8% soit un gain de 21,5 points. Cette croissance peut s'expliquer par la démocratisation et le développement des sports de nature. La forêt de Fontainebleau demeure un haut lieu de l'escalade. De plus, sa surface importante et son relief accidenté en fait un espace privilégié pour des activités sportives telles que la randonnée pédestre et le vélo tout-terrain. Ainsi, on constate qu'en 1999, la forêt est davantage identifiée comme un espace de naturalité propice à des activités spécifiques telles que la promenade, la randonnée, l'observation naturaliste et les activités sportives. A rebours des idées reçues selon lesquelles l'urbanisation de la forêt de Fontainebleau est croissante, on constate que les pratiques récréatives s'inscrivent davantage dans une volonté d'affirmer la forêt comme un espace de naturalité et donc de masquer l'urbanité du lieu, même si la question des usages productifs de la forêt reste un impensé chez les usagers réguliers.

## 2.3. Répétitivité et diversification des approches de la forêt de Fontainebleau

L'évolution des activités pratiquées dans les forêts franciliennes nous amène à réfléchir sur les approches qui façonnent les pratiques de la forêt de Fontainebleau. On peut légitimement se poser la question de ce que les usagers viennent chercher en forêt de Fontainebleau et de ce qui distingue la forêt du jardin, des bases de loisirs et des parcs urbains. Pour répondre à ce questionnement, nous avons établi une grille présentant plusieurs approches observées en forêt de Fontainebleau. Pour discuter ces approches, nous avons décidé de les confronter à des parcours de vie de deux individus rencontrés lors de notre enquête en forêt de Fontainebleau.

APPROCHE SENSIBLE	APPROCHE SOCIALISANTE	APPROCHE ÉRUDITE	APPROCHE SANITAIRE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grimper sur les rochers</li> <li>• S'orienter dans l'espace</li> <li>• Regarder le paysage</li> <li>• Sentir les odeurs</li> <li>• Gouter les plantes et les fruits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se réunir</li> <li>• Partager</li> <li>• En tirer de la reconnaissance</li> <li>• S'investir dans la gestion forestière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaître les arbres et les plantes</li> <li>• Observer la faune</li> <li>• Se référer à la peinture et à la photographie</li> <li>• S'intéresser à l'histoire anthropique de la forêt</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre soin de son corps</li> <li>• Faire de l'exercice physique</li> <li>• S'aérer</li> </ul>

*Tableau 6 – Approches de la forêt de Fontainebleau ; source : auteur*

Nous distinguons quatre approches de la forêt de Fontainebleau. La première, celle que nous nommons l'approche sensible prend en compte ce qui a un rapport aux cinq sens. Dans les exemples que nous avons cités, nous pouvons rattacher « grimper sur les rochers » au toucher, « Regarder le paysage » avec la vue, « sentir les odeurs » avec l'odorat, « gouter les plantes » avec le goût. On aurait pu ajouter « écouter le bruit du vent sur les feuilles des chênes » pour l'ouïe. Nous avons cité « s'orienter dans l'espace » car cette compétence s'inscrit souvent dans une mobilisation de plusieurs sens, la vue pour reconnaître espaces déjà traversés, l'ouïe pour se fier à la présence d'axes routiers etc.

La deuxième est l'approche socialisante. Souvent la forêt est un espace partagé où l'on se réunit. On pense premièrement à la pratique de la forêt en groupe où la sortie en forêt est une occasion pour se réunir et partager un moment. Nous avons ajouté les exemples « en tirer de la

reconnaissance » et « s'investir dans la gestion forestière » pour prendre en compte les individus qui intègrent le tissu associatif autour de la forêt de Fontainebleau. Le lieu devient alors le support de sociabilités.

La troisième est ce que nous appelons l'approche érudite. La forêt de Fontainebleau, étant considérée comme un espace naturel de référence, est devenue un lieu propice aux observations naturalistes depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle. La forêt de Fontainebleau est pratiquée comme un terrain d'études en botanique, géologie, éthologie et entomologie. À cela, on peut ajouter des champs d'études plus récents comme l'histoire de l'art, l'histoire cynégétique, touristique et l'archéologie. Des chercheurs amateurs et professionnels travaillent en forêt de Fontainebleau sur les anciens usages des populations humaines en forêt. Plusieurs associations actives dans la forêt de Fontainebleau comme l'Association des naturalistes de la vallée du Loing (ANVL), les Amis de la forêt de Fontainebleau (AAFF) et le Groupe d'études et de recherches sur l'art rupestre (GERSAR) se sont groupées à partir d'une approche érudite de la forêt.

La quatrième est l'approche sanitaire. La forêt peut être considérée comme un espace ayant des vertus thérapeutiques dans le cadre de soins et de rééducation (Papillon & Dodier, 2011). Nous avons vu précédemment que la forêt était davantage pratiquée pour des activités sportives qui ont pour objectif d'améliorer la santé du pratiquant. On constate aussi que des usagers valorisent la forêt comme espace important pour s'aérer et décompresser. Certains articles de presse<sup>84</sup> vantent les bienfaits des promenades en forêt pour la santé. Ces préconisations s'inscrivent dans une certaine continuité avec des premiers touristes dans les années 1830 où la forêt de Fontainebleau était considérée comme un espace disposant d'un air pur pour échapper aux pollutions présentes dans la ville de Paris. Dans cette optique, Robert Louis Stevenson était venu séjourner à Barbizon, en 1875, pour soigner son asthme.

Différentes approches peuvent être mobilisées au cours d'une même sortie. En prenant l'exemple d'un groupe de grimpeurs, on constate que ceux-ci mobilisent à la fois une approche sensible en escaladant les rochers. Lors d'un entretien, Claire me témoigne du sentiment de légèreté qu'elle éprouve en grim pant les rochers<sup>85</sup>. Ils mobilisent une approche socialisante puisque la sortie se fait

---

<sup>84</sup> A titre d'exemple, l'article « Les bains de forêts, la nouvelle thérapie anti-stress qui fait un carton au Japon », *Mashable*, 13 octobre 2016. Voir : <http://mashable.france24.com/styles/20161013-bains-forets-japon-detox>, consulté le 16/05/2017.

<sup>85</sup> Carnet de terrain, Roche aux sabots, 12 octobre 2014.

en groupe. Les membres du groupe passent les uns après les autres pour grimper un bloc. Lorsque l'un des membres du groupe escalade le bloc, certains se tiennent à proximité du bloc pour conseiller le grimpeur. D'autres se tiennent en retrait du rocher et discutent entre eux. Les membres du groupe mobilisent aussi une approche sanitaire puisque l'escalade est une activité physique qui vise à maintenir une bonne condition physique tout en travaillant sa concentration et son agilité (Corneloup, 1993).

Les différentes activités pratiquées au sein des parcours de vie de deux individus que nous avons rencontrés dans notre thèse montrent l'importance de ces approches multiples dans le renouvellement des pratiques de la forêt de Fontainebleau. Benjamin, 27 ans, travaille comme technicien-régisseur chez un bailleur social. Il réside au Chatelet-en-Brie, la ville où il a passé son enfance. Ses premiers souvenirs de la forêt de Fontainebleau remontent aux sorties scolaires à l'école primaire. La forêt servait de cadre pour des jeux sportifs sur la pelouse sèche du Cabaret Masson. L'après-midi, la classe faisait une courte marche dans le chaos rocheux du Mont Saint-Germain. Les parents de Benjamin, commerçants, ne fréquentaient pas la forêt de Fontainebleau. Benjamin ne fréquentait plus la forêt de Fontainebleau depuis son entrée au collège. En 2010, il rencontre Claire en licence à l'université d'Evry. Originnaire de Vaux-le-Pénil, Claire a une fréquentation assez intensive de la forêt de Fontainebleau où elle pratique le vélo-tout-terrain, le trail et l'escalade. Lors de l'année universitaire, Benjamin et Claire deviennent amis. Vaux le Pénil se trouvant à 10 kilomètres du Chatelet-en-Brie, Claire propose à Benjamin, qui souhaite reprendre une activité sportive, de l'accompagner à Fontainebleau pour faire de l'escalade<sup>86</sup>. Pour Benjamin, la découverte de l'escalade est le résultat d'un apprentissage qui a lieu au sein d'un cercle amical et qui lui permet de redécouvrir la forêt de Fontainebleau, lieu qu'il avait fréquenté enfant. De fait, les approches socialisantes (partager une activité avec son amie) et sanitaires (reprendre une activité sportive) sont les causes de sa fréquentation de la forêt de Fontainebleau.

Michelle, 65 ans, est retraitée. Auparavant, elle exerçait la profession de comptable. Originnaire de Corrèze, elle s'installe à Maisons-Alfort dans les années 1960. Elle y rencontre son mari, représentant de commerce. Dans les années 1970, le couple s'installe dans un nouveau quartier pavillonnaire de Lésigny en Seine-et-Marne. Dans le même temps, le couple devenu parents de deux garçons, fréquentent les gorges d'Apremont en famille. L'entrée en adolescence des garçons

---

<sup>86</sup> Carnet de terrain, Roche aux sabots, 12 octobre 2014.

marquent la fin des sorties dominicales en forêt de Fontainebleau. Lors de sa retraite, Michelle cherche une activité pour se maintenir en forme et pour continuer à voir du monde. Une amie lui propose de venir à une sortie organisée par un club de randonnée d'un village voisin. Un jeudi par mois, de septembre à juin, le club organise des randonnées dans les départements de Seine-et-Marne, du Val-de-Marne et de l'Essonne. Sur les conseils de son amie, Michelle participe à une première randonnée. L'ambiance au sein du groupe lui plaît. Depuis, elle participe régulièrement aux randonnées du club qui lui permettent de sortir avec des amies, faire de l'exercice physique tout en (re)découvrant des coins pittoresques de la région<sup>87</sup>. L'exemple de Michelle montre que le lieu peut être secondaire dans les motivations de ces visiteurs. Même si, la forêt de Fontainebleau constitue un haut-lieu pour les clubs de randonnée de la région parisienne de par les multiples circuits de randonnée que l'on peut y retrouver. La diversité des paysages et le nombre élevé de chemins fermés à la circulation automobile participent à l'attractivité de la forêt de Fontainebleau pour les randonneurs.

Notre questionnement sur les activités en forêt de Fontainebleau nous a montré que les approches et les pratiques étaient diversifiées. Cette diversité participe à l'attractivité de la forêt de Fontainebleau puisqu'elle permet à certains individus de redécouvrir la forêt de Fontainebleau à plusieurs périodes de leur parcours de vie. Ainsi, la relation entre l'individu et le lieu peut s'avérer complexe. Elle souvent le fruit de cycles et d'apprentissages. Un individu peut avoir une fréquentation très intensive du lieu pendant une période de sa vie, puis le délaissier. Nous continuons notre réflexion sur les pratiques en nous intéressant aux aménagements conçus par les forestiers à l'intérieur des sites de Franchard et d'Apremont dans le but de mieux comprendre l'attraction des usagers vers les sites les plus fréquentées mais aussi leur comportement vis-à-vis de ces aménagements inductifs.

---

<sup>87</sup> Carnet de terrain, Franchard, 29 mai 2014.

### 3. Pratiques et aménagements des espaces récréatifs

Pour observer et analyser les interactions entre les aménagements et les pratiques récréatives, nous avons fait le choix de nous concentrer sur deux sites emblématiques du massif forestier de Fontainebleau : Apremont et Franchard. Au début de notre travail de terrain, nous avons commencé par fréquenter régulièrement le site de Franchard pour y observer les pratiques récréatives lors des fins de semaine du printemps 2014. Lors de nos entretiens préliminaires avec des acteurs locaux, le site de Franchard ressortait comme le site plus fréquenté du massif forestier par le public familial venant en forêt le dimanche. Ce public étant peu représenté dans les comités de gouvernance, nous avons fait le choix de passer plusieurs samedis, dimanches et jours fériés à Franchard pour y observer les publics afin de confronter leurs pratiques de la forêt aux discours que tiennent les acteurs investis dans la gouvernance du massif forestier. Au total, nous avons passé 15 journées à Franchard, 12 journées d'avril à septembre 2014 et 3 journées de décembre 2014 à août 2015. En juillet 2014, nous avons passé une journée à Apremont pour observer les pratiques récréatives sur les sites des Platières d'Apremont et du Bas-Bréau. À travers cette incursion à Apremont, nous avons eu l'idée de faire une comparaison informelle entre les pratiques des publics à Franchard et à Apremont<sup>88</sup>. Après cette première visite, la comparaison entre Franchard et Apremont nous a semblé pertinente. Les premiers résultats des compteurs routiers présentés lors d'une réunion d'étape de l'Observatoire de la fréquentation sur le massif de Fontainebleau, où les moyennes journalières de véhicules légers sur le site d'Apremont-Bas Bréau se révélaient supérieures à celles de Franchard, nous ont poussé à revenir sur le site d'Apremont pour approfondir notre réflexion sur les interactions entre les aménagements et les pratiques récréatives. Ainsi, nous sommes retournées à Apremont à 5 reprises entre septembre 2014 et août 2015.

Pour notre étude, nous avons choisi d'adopter une méthode ethnographique en trois temps. Dans un premier temps, nous avons recensé et photographié les aménagements visibles sur les sites, c'est-à-dire

---

<sup>88</sup> Par cette idée de faire des comparaisons informelles, nous avons fréquenté ponctuellement d'autres sites du massif forestier lors de notre terrain d'avril à septembre 2014 : la Faisanderie (10 passages pour se rendre à Franchard à pied et 2 journées), la Tour Denecourt (4 journées), la Plaine Verte (3 journées), Isatis (2 journées), les Grandes Vallées (2 journées), le Cabaret Masson (2 journées), l'Eléphant de Larchant (2 journées), la Dame Jouanne (1 journée), la Roche aux Sabots (1 journée), le Rocher Cailleau (1 journée) et le Rocher Canon (1 journée). Nous avons aussi fréquenté des sites récréatifs dans d'autres forêts du bassin parisien : Les étangs de la Dame Blanche dans la Forêt de Chantilly, les Étangs de Hollande à Rambouillet, les Étangs de Saint Cucufa à la Malmaison et les Étangs de Meudon.

les panneaux d'informations, les panneaux de direction, les panneaux d'interdiction, les balises, les escaliers anti-érosions, la difficulté des sentiers balisés, les types de paysages traversés, les mises en scène (points de vue, cônes de vue), les barrières, les grillages, les « barrières » végétales. Dans un deuxième temps, nous avons étudié les anciennes cartes IGN<sup>89</sup> pour repérer les modifications des sentiers balisés. Nous avons eu accès aux archives du projet PROGRESS au cours duquel les aménagements d'Apremont et Franchard ont été repensés. Au sein des archives de l'association des Amis de la forêt de Fontainebleau, nous avons consulté des comptes rendus de réunion de concertation entre l'ONF et l'association au sujet de la création des sentiers « jaunes » de proximité et des modifications des sentiers « bleus » Denecourt-Colinet. Dans un troisième temps, nous sommes allés sur site à plusieurs reprises pour observer les comportements et les pratiques des usagers par la méthode de l'observation directe qui consiste à observer les usagers sans interagir verbalement avec eux, il nous est arrivé d'interagir verbalement avec certains usagers de manière très courte<sup>90</sup>. Certaines rencontres ont débouché sur des conversations plus longues qui se sont transformé en entretien non dirigé de plusieurs heures<sup>91</sup>. Au cours de ces entretiens, nous avons interrogé les usagers sur la place de la forêt de Fontainebleau dans leur parcours de vie, c'est-à-dire la fréquence de visites, la date de leur première visite, leur attachement au lieu. Les entretiens ont aussi été l'occasion de les interroger, de manières plus ou moins directives, sur leurs ressentis vis-à-vis de l'aménagement du site.

### 3.1. Erosion et canalisation inductive

Pour répondre aux problèmes de sécurité causés par l'érosion anthropique, l'agence de Fontainebleau de l'Office national des forêts a procédé à un réaménagement des sites de Franchard et d'Apremont dans le cadre d'un projet européen Interreg PROGRESS (2003-2008). Une étude sur la stratégie d'accueil du public en forêt de Fontainebleau avec le concours du cabinet d'études Ecotone. Dans la foulée de cette étude, les préconisations sur les sites de Franchard et d'Apremont ont été mises en œuvre. En 2007, l'enquête de fréquentation utilisant une méthode de collecte de traces GPS et de questionnaires administré *in situ* est venue conclure cette phase de réaménagement en tirant un bilan de cette expérience.

---

<sup>89</sup> 1969, 1984, 1991, 1998 et 2012.

<sup>90</sup> Moins de 10 minutes.

<sup>91</sup> Le plus long entretien a duré 5 heures.





1. Carte topographique IGN 1998 du site de Franchard



2. Carte topographique IGN 2012 du site de



4. Signalétiques induisant le public vers le parking sur le site de Franchard, avril 2014 (Photographies : auteur)

Figure 7 : Planche photographique de l'aménagement du site de Franchard

Pour percevoir les modifications portées sur l'aménagement spatial de l'accueil du public, nous allons comparer les cartes IGN de 1998 et de 2012 sur les sites de Franchard puis d'Apremont. Sur le site de Franchard, le réaménagement des itinéraires pédestres a été important. La carte nous montre déjà un réaménagement du parc de stationnement<sup>92</sup>. Le sentier Denecourt-Colinet n°7 (en bleu) a été dévié. Avant 2004, celui-ci allait directement vers le fond des gorges après la *Roche-qui-pleure*. L'ONF décide de faire passer le nouveau sentier bleu n°7 sur la platière, versant nord, reprenant en partie l'ancien tracé du GR11. Le nouveau tracé du GR11 (en rose) emprunte une allée forestière (*route de l'Ermitage*), fermé aux automobiles depuis 1998. Il en est de même pour le GR1 (en rose) qui emprunte la *route des Gorges de Franchard*, alors qu'auparavant, il allait dans le fond des gorges par le versant sud. Un sentier de proximité, balisé en jaune, de 2,5 km suit le même tracé que le nouveau sentier Denecourt-Colinet n°7 sur la platière du versant nord des gorges de Franchard jusqu'à un point de vue aménagé pour l'occasion. Le sentier de proximité redescend de la platière par la *route du carnage*, en empruntant un nouvel escalier en robinier pour rejoindre la *route de l'Ermitage* et revenir dans la zone d'accueil. Sur le site, une signalétique a été installée pour diriger les promeneurs sur les nouveaux sentiers de promenade afin d'éviter qu'ils empruntent les anciens sentiers désaffectés car soumis à une érosion importante.

---

<sup>92</sup> Le stationnement sur le site avait été déjà repensé en 1998 à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'UICN auquel avait participé le président Jacques Chirac.



- 1. Panneau indicateur dans la clairière de Franchard
- 3. Cône de vue depuis la platière
- 5. Escalier anti-erosion

- 2. Aménagement pour induire les usagers vers le sentier de proximité
- 4. Rochers sur le sentier de proximité
- 6. Retour par la route de l'Ermitage

*Figure 8 : Planche photographique du sentier de proximité des Gorges de Franchard  
(Photographies : auteur ; Mars 2014)*

Pour canaliser le public, l'Office national des forêts a fait le choix de ne pas formuler l'interdiction. Le panneau le plus restrictif, situé près de la *Roche-qui-pleure* formule : « Risque d'érosion, restez sur les chemins balisés ». Pour induire le public vers le sentier de proximité depuis le parking, six panneaux indiquant le départ de la promenade des gorges de Franchard ont été installés sur les 500 mètres qui séparent le parking de la *Roche-qui-pleure*, point de départ du circuit de proximité. Sur le cheminement du retour par la *route Amédée*, non balisé, ce sont 24 mentions<sup>93</sup> qui ont été posées pour diriger le public vers le parking sur des panneaux sur les 2 kilomètres entre l'endroit où l'on quitte le sentier de proximité et l'Ermitage de Franchard. De fait, Franchard est le lieu de la forêt de Fontainebleau où la signalétique est la plus présente. Sur le sentier de proximité cheminant sur la platière de Franchard, le balisage est doublé avec les traits bleus signalant le sentier Denecourt-Colinet et les pictogrammes jaunes signalant le sentier de proximité. À cela, on peut ajouter les barrières en bois pour empêcher les visiteurs de pénétrer sur le sentier fortement érodé, qui permettait de descendre directement dans la gorge depuis la *Roche-qui-pleure*.

D'un point de vue esthétique, le sentier de proximité de Franchard a été conçu pour être accessible aux familles avec un faible dénivelé. Dans sa première partie, il suit un sentier sinueux sur la platière offrant de nombreuses vues sur les gorges. De plus, la présence de petits rochers permet de créer des petites attractions pour les enfants qui s'amuse à grimper dessus. La promenade reprend les codes de la randonnée de montagne avec la présence d'un point de vue sur la forêt et la plaine de Bière qui constitue le « but » du sentier de promenade. Toutefois, le parking se situe au même niveau de la platière. Le cheminement jusqu'au point de vue se fait sur un terrain plat. Après le point de vue, le retour s'effectue via une allée forestière qui rentre directement à l'ermitage.

Sur les sites d'Apremont, le réaménagement a surtout porté sur le stationnement automobile avec la fermeture de la *route de Sully* et d'une partie de la *route Marie Thérèse*, entraînant la fermeture des deux petits parkings du vallon d'Apremont. Le sentier Denecourt-Colinet n°6 (en bleu) n'a pas été modifié. Deux sentiers de proximité (figurés en rose sur la carte) ont été créés depuis les parkings du Bas-Bréau et des platières d'Apremont. Le premier sentier de proximité « Promenade de la cavalière des brigands » fait 1,7 km de long depuis le parking du Bas-Bréau. Le second,

---

<sup>93</sup> Les mentions vont de l'explicite « Retour parking de Franchard » à l'implicite « Franchard » avec une flèche directionnelle.

« Promenade de l'érosion » d'une longueur de 2 km part du parking des platières d'Apremont. Ces deux sentiers reprennent en grande partie le sentier Denecourt-Colinet n°6. Les nouvelles sentes balisées servent juste de raccordement aux parkings pour constituer des boucles de promenades courtes<sup>94</sup>. Nous constatons que la signalétique y est moins présente qu'à Franchard.

Contrairement à Franchard, l'ONF a installé peu de panneaux de signalisation pour diriger les promeneurs vers les parkings. Nous retrouvons juste 3 petits panneaux indiquant le retour vers parking du Bas-Bréau sur les 1200 mètres du sentier redescendant de la caverne des brigands au *carrefour du Bas-Bréau*. Ailleurs, on retrouve principalement des panneaux directionnels installés sur les sentiers Denecourt-Colinet à partir de 1995. Notons que ces panneaux indiquent dans la majorité des cas des curiosités comme la *Mare aux biches*, le *Point de vue d'Apremont* mais aussi des carrefours permettant aux randonneurs de se repérer. Le parking du Bas-Bréau est signalé implicitement par la mention « *Carrefour du Bas-Bréau* ». Le seul parking signalé sur les quatre photographies que nous avons sélectionnées est le parking de la Faisanderie, point de départ du sentier n°6-7<sup>95</sup>, se trouvant à 2 heures de marche. La signalétique répond davantage aux attentes de randonneurs. Ces panneaux directionnels s'inscrivent davantage dans l'aménagement d'un réseau de sentiers balisés que dans celui de circuits de promenade.

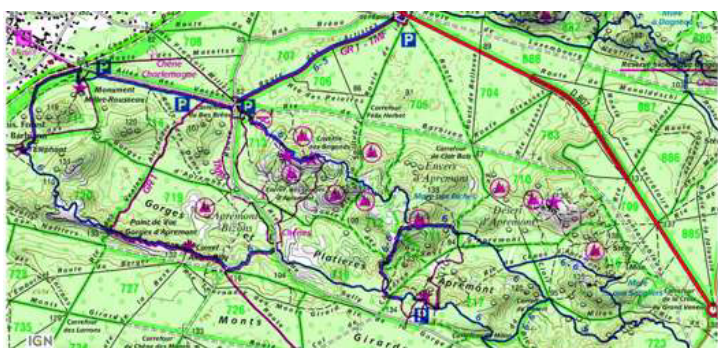
---

<sup>94</sup> Dans le premier sentier, l'attraction principal est la caverne des Brigands ; dans le second, c'est le désert d'Apremont au fond de la gorge.

<sup>95</sup> Le sentier 6-7 sert de liaison entre le sentier 7 et le sentier 6. De même que les sentiers 6-6 sont des raccourcis du sentier 6.



1. Carte topographique IGN 1998 du site d'Apremont



2. Carte topographique IGN 2012 du site d'Apremont



3. Signalétiques sur les sites d'Apremont, juin 2014 (photographies : auteur)

Figure 9 : Planche photographique de l'aménagement du site d'Apremont

La comparaison des itinéraires de promenades sentiers dans le guide du Touring Club de France des années 1920 et des sentiers Denecourt-Colinet des sept éditions du guide des Amis de la Forêt de Fontainebleau éditée depuis les années 1960 témoigne de l'influence de la répétition des visites dans la construction des sentiers de promenade. Le guide du Touring-Club de France recense plusieurs circuits que l'on peut nettement distinguer et qui ne se rejoignent pas. Le TCF qui assurait le balisage des sentiers Denecourt-Colinet dans l'entre-deux-guerres avait une vocation touristique affirmée et son siège se localisait à Paris. Les Amis de la Forêt de Fontainebleau, qui ont repris le balisage des sentiers dans les années 1950, ont leur siège à Fontainebleau. Les bénévoles résident principalement dans les communes proches du massif de Fontainebleau. Au fur et à mesure des rééditions du guide des sentiers de promenade des AFF, de nouveaux sentiers de liaison et raccourcis apparaissent transformant les itinéraires des sentiers Denecourt-Colinet en véritable réseau dans la forêt de Fontainebleau permettant de multiples variations de promenades. De fait, l'évolution des sentiers Denecourt-Colinet illustre parfaitement le passage d'un régime de l'unicité de la visite à celui de la répétitivité des visites où l'on ne vient plus rechercher une expérience « unique » dont on a eu connaissance par des médiations extérieures. Le réseau de sentiers Denecourt-Colinet permet aux promeneurs d'avoir davantage de liberté pour la conception de leurs itinéraires.

Les réaménagements de Franchard et d'Apremont montrent des perspectives différentes. L'aménagement de Franchard repose sur une volonté forte de canalisation matérialisée par des procédés inductifs. Par conséquent, se perdre y est devenu impossible. Le site offre une lecture simple et peu de possibilités de promenade. Tandis qu'à Apremont, le réaménagement n'a pas porté sur une redéfinition des sentiers de promenade mais davantage sur leurs réfections à travers la construction d'escaliers dans les cheminements vers la *caverne des brigands* et vers le *désert d'Apremont* pour limiter l'érosion dans des espaces sensibles. La signalétique, qui a été peu modifiée, reste destinée à un public de randonneurs. Les sites d'Apremont offrent une lecture plus complexe pour les publics de non-randonneurs ayant une connaissance plus faible des codes de cet usage en forêt. Nonobstant, il offre aussi davantage de possibilités pour les promeneurs.

## 3.2. Déplacements des visiteurs

L'étude PROGRESS du printemps 2007 sur les sites de Franchard et d'Apremont a pour objectif d'évaluer les nouveaux aménagements de ces sites. Les sites de la forêt de Fontainebleau étant peu surveillés durant les week-ends<sup>96</sup> et le gestionnaire ayant fait le choix d'une canalisation inductive, cette étude par GPS et questionnaires a permis d'évaluer l'impact des nouveaux aménagements nouveaux sur les déplacements des visiteurs *in situ*. Les 173 traces GPS recueillies sur Franchard et les 137 collectés sur Apremont<sup>97</sup> permettent de faire une cartographie des déplacements des visiteurs sur ces sites.

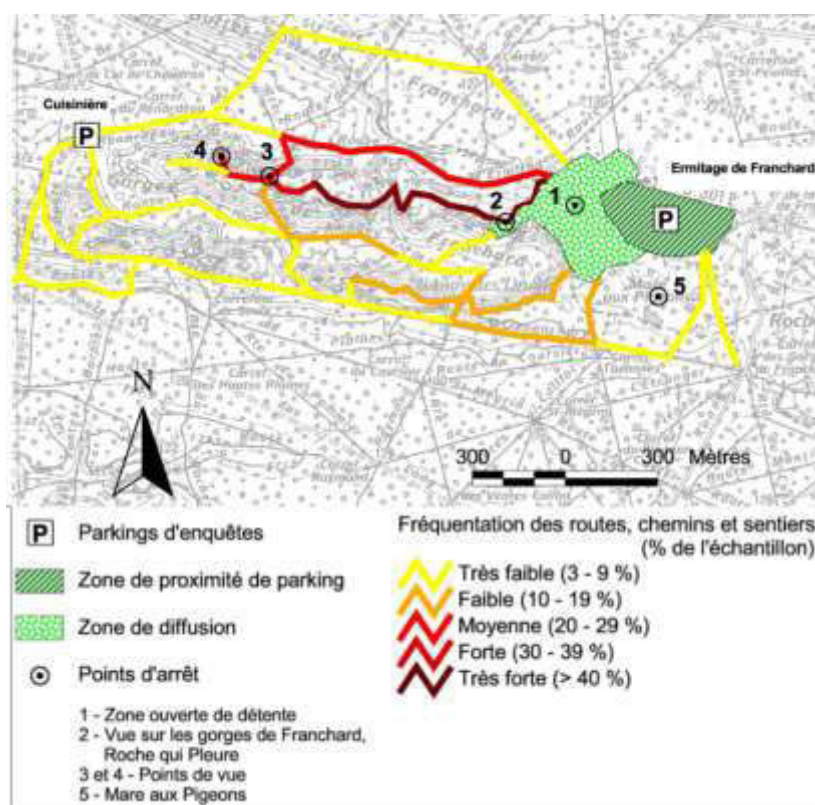


Figure 10 : Carte de la fréquentation sur le site de Franchard d'après le résultat des tracés GPS ; source : PROGRESS, ONF 2007

<sup>96</sup> Il existe des patrouilles d'agents de l'ONF à cheval et en voiture. Soit deux à trois groupes d'agents lors des plus gros week-ends de l'année, ce qui reste faibles compte tenu des 21 000 hectares gérés par l'ONF à Fontainebleau.

<sup>97</sup> Nous émettons une réserve sur Apremont car le compte-rendu de l'enquête ne font état de la répartition des traces GPS collectés sur les sites du Bas Bréau et de la Platière d'Apremont.



La carte schématique de l'étude PROGRESS sur le site de Franchard nous montre une forte fréquentation du sentier de proximité sur le versant nord des Gorges de Franchard. En revanche, le sud des gorges semble nettement moins fréquenté. À Franchard, le gestionnaire semble avoir réussi à modifier les déplacements des usagers, dans la mesure où le nouveau sentier de promenade est très fortement fréquenté. Nos observations sur site confirment les résultats de l'enquête par GPS. La longueur et l'esthétique du sentier de promenade semblent satisfaire la plupart des usagers qui, de fait, acceptent l'encadrement inductif présent sur le site.

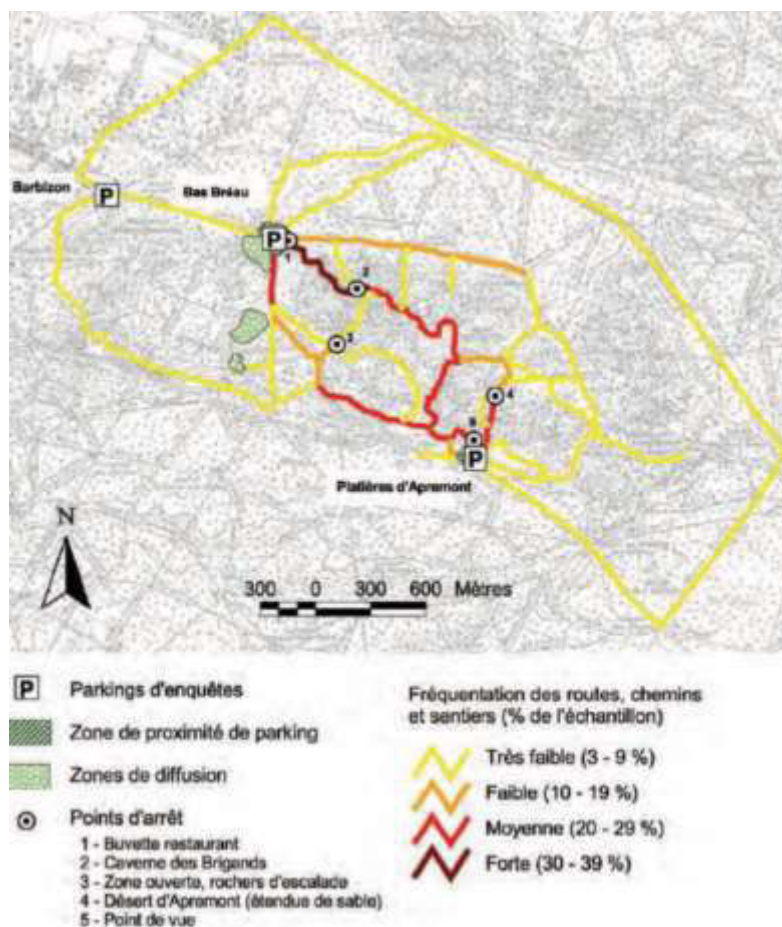


Figure 11 : Carte de la fréquentation sur le site d'Apremont d'après le résultat des traces GPS ; source : PROGRESS, ONF 2007

Sur les sites d'Apremont, la réussite du réaménagement semble plus nuancée. Nous remarquons que le sentier redescendant vers le vallon d'Apremont depuis de la *caverne des brigands*<sup>98</sup> est très faiblement fréquenté alors que la *cavalière des brigands* (du parking du Bas-Bréau à la caverne des brigands) demeure le sentier le plus fréquenté d'Apremont. Donc, cela veut dire qu'une partie de la Promenade de la cavalière des brigands est utilisée par le public. Pour expliquer cette fréquentation partielle, on pourrait évoquer le balisage qui n'arriverait pas à induire les visiteurs vers le sentier redescendant vers le vallon d'Apremont. Le fait que la *cavalière des brigands* soit plus fréquentée dans sa partie septentrionale (depuis le carrefour- parking du Bas-Bréau) que dans sa partie méridionale (en direction de la mare aux biches et des platières d'Apremont) montre un possible demi-tour d'une partie des visiteurs qui retourne au parking en réempruntant le même sentier. Comme figurés sur la carte, il existe quatre possibilités de cheminements depuis la *caverne des brigands* :

- Retourner au parking du Bas-Bréau par la *cavalière des brigands* en faisant demi-tour
- Continuer sur la *cavalière des brigands* pour se diriger vers la mare aux biches et les platières d'Apremont
- Descendre vers le vallon d'Apremont en suivant le sentier de proximité
- Descendre par un sentier menant à la *route de Barbizon et de Fontainebleau*

La carte nous montre que l'option la plus utilisée par les visiteurs est de continuer sur la *cavalière des brigands* en direction du sud-est. Ainsi, nous en déduisons que le gestionnaire a sous-estimé la capacité de marche du grand public. En effet, la promenade de la cavalière des brigands ne fait que 1,7 km tandis que la promenade des gorges de Franchard fait 2,5 km, à laquelle nous pouvons ajouter les 500 mètres entre le parking et la *Roche-qui pleure*, soit un total de 3,5km de promenade pédestre.

La carte schématique fait apparaître un cheminement « dominant » empruntant la *cavalière des brigands*, balisée en bleu, sur une crête entre la *caverne des brigands* et les *platières d'Apremont*, puis un retour par la route forestière (*route de Sully*), soit un parcours de 3,7 km, une distance équivalente au cheminement « dominant » à Franchard. D'ailleurs, ce qui nous frappe dans les cheminements « dominant » de Franchard et d'Apremont, c'est leur ressemblance esthétique. Les

---

<sup>98</sup> Le sentier entre le point 2 et le point 3 sur la carte.

deux cheminements se composent en deux parties. La première partie emprunte est un sentier plus ou moins accidenté<sup>99</sup> situé sur une crête gréseuse, offrant plusieurs cônes de vues, ponctué de nombreux rochers faciles à escalader que le regard peut aisément embrasser par une bonne visibilité depuis le sentier. La seconde partie de la promenade se fait sur une allée ou une route forestière fermée aux voitures, elle offre une échappatoire pour regagner le parc de stationnement aisément.

Les dimanches et jours fériés, les sites de Franchard et d'Apremont sont fréquentés principalement par un public familial et les enfants en sont des acteurs importants. Les petits rochers servent de terrain de jeux pour les enfants. Nous avons constaté que bien souvent les enfants ne restaient pas à proximité physique de leurs parents mais gravitaient autour du groupe parental. La distance accordée par les parents se limite le plus souvent au contact visuel, parfois au contact sonore<sup>100</sup>. La topographie des cheminements « dominants » des sites de Franchard et d'Apremont est parfaitement adaptée à cette pratique familiale de la forêt. Sur le site du Cabaret Masson, le sentier de proximité nommé « Promenade de la vallée de la Solle » passe brièvement dans les rochers, puis fait le tour de l'hippodrome. Il n'y a pas eu d'enquête à partir de traces GPS sur ce site, mais nous avons observé une faible fréquentation du sentier de proximité, contrairement au sentier Denecourt-Colinet n°4, plus accidenté mais allant directement dans le chaos rocheux. Ainsi, la présence de rochers et la bonne visibilité semblent être des facteurs déterminants dans l'attractivité des cheminements pour le public familial.

L'étude PROGRESS et nos observations sur le terrain viennent contredire une perception d'un public familial restant dans la zone d'accueil des sites de la forêt de Fontainebleau. Certes, il existe toujours des groupes restants pendant toute la durée de leur sortie en forêt dans la zone d'accueil, mais cette pratique semble aujourd'hui très minoritaire. Pour conforter notre observation première, nous avons expérimenté un comptage des groupes présents dans la zone d'accueil de Franchard<sup>101</sup>.

---

<sup>99</sup> Étrangement, la difficulté du sentier semble être une variable secondaire dans le choix du cheminement. En revanche, la difficulté du sentier peut conduire à un retour parking plus rapide. Nous en avons fait l'expérience au cours d'une sortie sur la promenade de l'Erosion, d'une longueur de 2km seulement, où le retour au parking était vraiment bienvenue. Toutefois, ce ne sont pas les enfants qui se montrent moins résistants mais les adultes ayant un mode de vie trop sédentaire.

<sup>100</sup> Il faut que les enfants puissent entendre leurs parents quand ceux-ci leur indiquent la voie à suivre.

<sup>101</sup> Cheminement, photographies et grilles sont disponibles en annexe.



1. Groupe pique-niquant près de la mare de Franchard
3. Enfant jouant avec un rondin à l'écart du groupe familial
5. Randonneurs se reposant dans la clairière de Franchard

2. Groupe pluri-familial dans la clairière de Franchard
4. Enfants jouant sur les rochers sous la surveillance des parents
6. Deux enfants et un adulte observant la mare de Franchard

*Figure 12 : Planche photographique de pratiques dominicales à Franchard  
(Photographies 1,2,6 ; auteur, septembre 2014 ; Photographies 3,4,5 ; auteur, juin 2014)*

Pour notre comptage, nous avons photographié et noter sur une grille le nombre d'adultes par groupes et leurs équipements. Nous sommes passés aux mêmes endroits toutes les heures. Le but était de pouvoir estimer la durée de leur stationnement dans la zone d'accueil. Nous avons produit cette expérimentation deux dimanches<sup>102</sup> entre 13h et 17h. Sur les 44 groupes recensés à 13 heures, seuls 6 étaient toujours présents à 15 heures. Parmi les groupes stationnant dans la zone d'accueil à 15 heures, la majorité était arrivée dans l'heure précédente. De plus, les compteurs routiers installés lors de l'observatoire de la fréquentation du massif de Fontainebleau montrent que le pic d'arrivée sur Franchard se situe autour de 15 heures. Par conséquent, il faut souligner les différentes temporalités que peuvent avoir une sortie dominicale en forêt. La première temporalité entre 7h et 11h est celle des sportives venant pratiquer leur activité à un horaire où il fait frais et où la fréquentation est plus faible. La deuxième temporalité, entre 11h et 14h, est celle du pique-nique. Des groupes arrivent sur le site et s'installent dans l'aire d'accueil. Dans l'ensemble, l'équipement se limite à des glacières et à des nappes. Les groupes pique-niquent à même le sol ou sur les rochers. La troisième temporalité, de 14h à 18h, est celle de la promenade. C'est le créneau horaire où la fréquentation est la plus forte sur le site. Entre le pique-nique et la promenade, les adultes rangent les denrées alimentaires et les équipements de pique-nique dans leurs voitures. Dans certains groupes de pique-niqueurs, des groupes plurifamiliaux dépassant la dizaine d'individus, nous avons observé une diversité d'activités après le pique-nique. La forêt est un espace neutre où ces familles, au sens élargi, se retrouvent (Barthe-Deloizy, 2008). Après le repas, le groupe se divise en plusieurs groupes effectuant des activités différentes (conversation sur l'espace de pique-nique, jeu de ballon dans la clairière, promenade dans la forêt). La forêt est considérée comme un espace pratique permettant la possibilité d'activités diverses, ce qui en fait un lieu consensuel.

Nos observations diffèrent de celles de Bernard Kalaora dans les années 1970. On peut expliquer cette évolution par un renouvellement générationnel. Les parents qui vont avec leurs jeunes enfants aujourd'hui en forêt sont généralement nés dans les années 1970 et 1980. De fait, ils sont des enfants de la démocratisation de la sortie en forêt. Ainsi, on peut lire les travaux de Bernard Kalaora comme le témoignage d'un processus d'apprentissage de la forêt par les classes moyennes. Aujourd'hui, nous sommes davantage dans une reproduction où les parents tiennent le rôle de

---

<sup>102</sup> Les 4 mai et 1<sup>er</sup> juin 2014, journées très ensoleillées.

précepteur. Pour continuer cette analyse, nous allons nous intéresser à l'orientation des promeneurs en forêt de Fontainebleau.

### 3.3. Se perdre en forêt

La peur de se perdre est une constante dans les représentations modernes de la forêt. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, Denecourt avait pour souhait de faire découvrir aux touristes la forêt dans sa profondeur en les orientant par le biais de ses guides papier et des sentiers qu'il créait *in situ* (Polton, 2007). Dans le dernier tiers du XX<sup>ème</sup> siècle, pour expliquer la faible dispersion des usagers en forêt, des forestiers évoquaient la peur de se perdre. Le discours sur la forêt et les pratiques récréatives restent empreints d'une vision de la forêt où celle-ci est toujours perçue comme un espace anxiogène. La forêt serait un espace de naturalité où le sauvage persisterait. Les sociétés urbaines contemporaines ne connaîtraient plus son fonctionnement car le civilisé nous aurait éloigné de la naturalité. Le caractère déroutant de cet espace dont on ne connaît plus les codes serait à l'origine de notre peur de la forêt (Terrasson, 2008). Cependant, à Fontainebleau, de nombreux efforts ont été fait pour éviter aux promeneurs de se perdre. Dès les années 1830, l'ensemble des allées et chemins ont été nommés. Après 1862, l'administration forestière a posé des plaques en tôle indiquant le numéro de parcelle, le nom du chemin ou de la route et la direction pour rentrer à Fontainebleau. Des panneaux directionnels ont été posés sur les sentiers Denecourt-Colinet dès 1975. On peut aussi citer l'apparition des cartes IGN 1/250 000 du massif forestier de Fontainebleau en 1969 qui propose une représentation cartographique précise de la forêt. Aujourd'hui, les smartphones et l'application « Google Maps » permettent aux usagers de se géolocaliser afin de pouvoir retrouver leur véhicule. Puis, il faut dire que la forêt de Fontainebleau reste un espace situé dans une aire métropolitaine où on a des grandes chances de rencontrer un autre usager à qui on pourra demander son chemin après plusieurs minutes voire plusieurs heures d'égarement<sup>103</sup>. Par conséquent, se

---

<sup>103</sup> Peut-être que demander son chemin à un autre usager est un élément de sociabilité dans les espaces de naturalité. Cela nous ait apparu encore plus frappant dans les Pyrénées où plusieurs promeneurs nous ont demandé des informations ou des confirmations sur la direction à prendre malgré un balisage correct dans son ensemble. Peut-être aussi que mon équipement et le fait que j'étais seul donnaient l'impression aux promeneurs que je croisais que je maîtrisais la géographie du lieu.

perdre en forêt est devenu impossible, à moins de faire un effort pour s'affranchir de toutes les précautions en vigueur.

« [Michel<sup>104</sup> :] Il y a quelque chose qu'il faut faire dans la forêt pour les promeneurs... Il y a une trentaine d'années, j'étais allé dans la forêt de Fontainebleau avec un ami. On avait garé la voiture quelque part.

*Où ? Vous vous souvenez du lieu ?*

Non, on a laissé notre voiture et nous nous sommes promenés, nous laissant guider par le hasard. C'était en fin de journée. Nous nous promenions et les heures passèrent. La nuit tomba, on était toujours dans la forêt, et nous n'avions aucune idée de savoir où était la voiture. Un moment, nous avons vu comme des feux follets rouges au loin. On s'est dirigé vers ces lumières. Et en fait, c'était des voitures. Nous n'étions pas loin de la ville de Fontainebleau. Il faisait nuit. Nous avons trouvé un vieil hôtel où avait dormi Napoléon. On y est allé pour voir le gardien et lui demander de l'aide. Il nous a conseillé de passer la nuit-là et de chercher notre voiture le lendemain. C'était un bel hôtel avec des salons anciens. Le lendemain matin, on a réussi à retrouver notre voiture je ne sais pas comment. Donc, voilà, il y a des choses à faire pour l'orientation des promeneurs. »

L'anecdote racontée par Michel date d'une trentaine d'années. Il faut rappeler qu'il n'est pas familier de la forêt de Fontainebleau. Il ne la fréquentait pas pendant son enfance et Il ne la fréquente plus. Résidant à Sèvres, il fréquente régulièrement la forêt domaniale de Meudon. Nous avons rencontré Michel lors d'un colloque organisé à Paris. Michel a raconté spontanément cette anecdote quand nous lui avons dit que nous travaillions sur la forêt de Fontainebleau. Ce qui nous a marqué dans le récit de Michel, c'est sa structure. Il commence par nous interpellé sur le caractère anxiogène de la forêt. Mais rapidement, la forêt devient une porte ouverte sur l'extraordinaire. L'ordinaire aurait été une promenade en fin de journée entre amis de quelques heures avec un cheminement « connu » en forêt. Or dans le récit de Michel, l'égaré ouvre le champ de l'extraordinaire. Michel stylise son récit en comparant les feux des voitures à des feux

---

<sup>104</sup> Michel (56 ans, Sèvres, cadre de la fonction publique d'État), entretien *ex situ*.

follets. La désorientation mène à une sérendipité, action de trouver quelque chose que l'on n'a pas cherché, avec la nuit passée dans cet hôtel où aurait dormi Napoléon. L'anecdote de Michel nous éclaire sur le caractère ambigu que constitue l'égarement en forêt. Il est à la fois une source d'angoisse mais il ouvre aussi un champ de possibilités désirées de manière plus ou moins consciente. L'incident vécu par Michel, dont il se souvient toujours une trentaine d'années, est d'une certaine manière, un moyen de « fictionnaliser » une réalité passée et d'enjoliver une expérience.

« [Philippe<sup>105</sup> :] Quand on allait à Fontainebleau, les enfants étaient petits. Je n'avais aucun sens de l'orientation. Souvent, j'étais complètement paumé. Mais je faisais toujours comme-ci je maîtrisais la situation... On s'est retrouvé dans des situations improbables. Je me souviens avoir fait le pont avec mon corps pour que mes fils passent d'un rocher à un autre. Mais bon, on a toujours fini par retrouver la voiture. »

L'anecdote de Philippe est encore racontée plusieurs dizaines d'années après l'évènement. Comme Michel, le récit est certainement un peu « fictionné ». Cependant, contrairement à Michel, Philippe a fréquenté la forêt de Fontainebleau durant son enfance. Il allait régulièrement à Apremont avec le patronage de Joinville-le-Pont, ville où il a grandi. Philippe et Michel sont de la même génération, ils sont nés autour de 1960. Ils étaient enfants à l'époque où Fontainebleau a connu une grande pression récréative. D'une manière, Philippe est un enfant de la démocratisation des sorties en forêt qu'a étudié Bernard Kalaora dans les années 1970. Ce qui retient notre attention dans le récit de Philippe, c'est la volonté de rester la personne dominante du groupe malgré sa non-maîtrise de l'orientation dans l'espace forestier. Nous avons observé chaque groupe de promeneur, la présence d'une personne dominante qui indique le cheminement que le groupe doit suivre. Parfois, le choix du cheminement à suivre provoque des négociations au sein du groupe. Mais ces arbitrages révèlent toujours des logiques de domination à l'intérieur du groupe. Dans son cas, Philippe aurait pu déléguer l'orientation de son groupe en suivant les sentiers balisés. En ne déléguant pas l'orientation de son groupe, il impose son rôle de dominant. D'ailleurs, pour conserver sa position de dominant, il rassure le reste de son groupe en leur faisant croire qu'il maîtrise la situation. L'anecdote de Philippe nous montre que le risque d'égarement en forêt de

---

<sup>105</sup> Philippe (53 ans, Clichy-la-Garenne, technicien dans le traitement d'eau), entretien *ex situ*



Fontainebleau est considéré comme relatif. Si le groupe courait vraiment un risque important, Philippe ne l'aurait pas fait courir. La forêt de Fontainebleau est perçue par Philippe comme un lieu où le risque d'accident est faible. En revanche, le risque d'incident présent permet de conserver une certaine liberté en offrant au groupe différentes possibilités. Ainsi, le comportement de certains pré-adolescents en forêt témoigne de ce désir de liberté en échappant à la tutelle d'adultes.

« En cheminant sur la route Amédée, j'entends des cris d'enfants, qui semblent joués, sur les rochers, versant sud des gorges. En remontant sur la route des gorges de Franchard, je croise un duo de garçons pré-ados. Ils me demandent leur chemin. Ils participent à une course d'orientation organisée dans un cadre scolaire. Je leur demande de me montrer la carte de leur course d'orientation. Je regarde la carte et repère les trois balises qui se trouvent autour du carrefour Raymond, à 500 mètres de l'endroit où on se trouve. Je leur dis qu'ils ne sont pas du tout dans le bon secteur pour leur course d'orientation. Ils ne semblent pas paniqués par la situation comme si la course d'orientation avait été pour eux un prétexte pour se substituer à surveillance des enseignants et aller jouer dans les rochers. Je leur indique la direction du carrefour Raymond avant de continuer mon chemin pour rentrer sur Fontainebleau. »<sup>106</sup>

Pour ces deux pré-adolescents, se perdre en forêt semble un moyen de s'affranchir de la tutelle des parents et des enseignants pour éprouver l'espace forestier par eux-mêmes. En osant la métaphore, on peut dire que la course d'orientation est une opportunité pour eux de faire l'école buissonnière. Le succès de la pratique de la course d'orientation dans le milieu scolaire montre la perception de la forêt comme un espace d'initiation pour les élèves. La course d'orientation donne un cadre peu contraignant via l'abstraction des cartes topographiques et une surveillance plus relâchée laissant une certaine liberté de mouvement aux élèves. Ce succès témoigne une nouvelle fois de la manière dont la forêt de Fontainebleau est perçue comme un espace où le risque est relatif.

---

<sup>106</sup> Carnet de terrain, Franchard, vendredi 16 mai 2014

On observe dans le massif forestier de Fontainebleau une forte concentration de la fréquentation récréative sur un nombre restreint de sites. La concentration de la fréquentation est aussi d'ordre temporel, puisque la forêt semble être fréquentée de manière intense sur une dizaine de jours par année. Les données des compteurs routiers relativisent le discours faisant de la forêt de Fontainebleau un espace soumis à une forte pression récréative. Il faut rappeler que cette pression s'exerce sur un espace spatio-temporel réduit. Nous estimons à 18 sur les 888 de la forêt domaniale de Fontainebleau, le nombre de parcelles où la fréquentation est intense pendant la dizaine de journée de forte affluence chaque année. De plus, à l'intérieur des parcelles, la fréquentation se canalise sur certains sentiers et chemins. Pour faire face à cette pression fortement concentrée, le gestionnaire a aménagé les sites fortement fréquentés pour canaliser les déplacements des publics afin de limiter l'érosion et pour garantir la sécurité des usagers.

Cependant, le gestionnaire du massif forestier de Fontainebleau doit s'accommoder d'une dialectique d'encadrement et de désir de liberté du public. Pour l'Office national des forêts, l'encadrement du public est utile pour orienter le public tout en répondant à la demande sociale de forêt, l'encadrement permet aussi de canaliser le public pour préserver les endroits les plus fragilisés par l'érosion et ainsi garantir la sécurité des visiteurs. Néanmoins, la forêt est perçue par le public comme un espace de liberté. En forêt, le comportement des visiteurs est influencé par des arbitrages cognitifs prenant en compte les risques encourus en forêt et le désir de vivre une expérience sensible. Ces arbitrages cognitifs sont propres à chacun. Toutefois, le risque est considéré comme relatif par ce qui fréquente la forêt. Toutefois, le caractère pendulaire de la fréquentation en forêt explique des variations de la perception du risque selon les temporalités. La nuit, la forêt demeure pour beaucoup un espace anxiogène. Par conséquent, on peut constater une dissonance entre le désir de solitude et le caractère rassurant de la coprésence d'autres usagers.

Néanmoins, contrairement aux années 1970, la forêt de Fontainebleau des années 2010 semble davantage être un lieu de reproduction et de transmission. La forêt est dès lors un espace approprié offrant des activités et des approches diversifiées permettant à des individus de redécouvrir le lieu à plusieurs reprises dans leur parcours de vie. De fait, les équipements semblent moins utilisés et moins recherchés par les visiteurs. De même que l'enquête de l'observatoire de la fréquentation du massif forestier de Fontainebleau menée 2014-2015 a montré que l'équipement des visiteurs était relativement restreint. Au moins 8/10 des visiteurs sont équipés d'un téléphone, de chaussures

adaptées et d'eau. 4/10 des visiteurs ont emportés une carte. Moins de 2 visiteurs sur 10 sont équipés d'une trousse de secours, d'un GPS, d'une lampe, d'une couverture de survie, d'un sifflet, d'un tire-tique ou d'un aspi-venin.

Toutefois, il demeure un paradoxe entre cette appropriation de la forêt par une majorité d'usagers et la persistance d'une forte concentration de la fréquentation. Pour trouver des réponses à ce paradoxe, nous allons nous interroger sur l'évolution des imaginaires de la forêt de Fontainebleau. La question des imaginaires pourrait nous donner des réponses sur l'attractivité de certains sites, ce qui expliquerait la polarisation de la fréquentation. Nous attendons de cette étude sur les imaginaires qu'elle nous livre des informations pour expliquer les tensions présentes en forêt de Fontainebleau. Nous avons vu que l'aménagement des espaces récréatifs du massif forestier de Fontainebleau n'était pas conflictuel. Les individus réticents à ces aménagements profitent du caractère inductif de ce ceux-ci pour mettre en œuvre des ruses. Celles-ci permettent à l'utilisateur réticent de conserver un sentiment de liberté.

## Chapitre 4 :

# Recréation des imaginaires

Nous avons précédemment que la fréquentation sur le massif forestier de Fontainebleau est fortement concentrée d'un point de vue spatial. Cette concentration spatiale constitue un paradoxe. Sur les 21 600 hectares de la forêt domaniale, le régime de répétitivité des visites aurait pu pousser des usagers à s'approprier de nouveaux lieux, permettant une fréquentation davantage répartie dans l'ensemble du massif forestier. La forêt étant perçue par les urbains comme un espace « refuge » à la ville, la quête de solitude dans la nature aurait pu conduire les usagers à fréquenter de nouveaux sites pour éviter le phénomène de concentration qui peut entraîner un sentiment de foule. Néanmoins, chez les acteurs présents dans les comités de gouvernance du massif forestier, il existe un discours pour réguler la concentration et canaliser le public. Après avoir parlé de mal-fréquentation, le terme de sur-fréquentation apparaît dans les années 1980, avec la conscientisation de l'érosion anthropique, dans le langage forestier pour désigner les sites où la fréquentation est la plus concentrée.

Malgré plusieurs tentatives, l'Office national des forêts éprouve de grandes difficultés pour faire émerger de nouveaux lieux pour permettre une diffusion de la fréquentation plus équitable en forêt. Cette difficulté à canaliser la fréquentation nous amène à nous intéresser aux pratiques et aux perceptions des usagers. Après, avoir étudié les stratégies d'accueil du public de l'ONF qui constituent l'offre, il nous semble pertinent de nous interroger sur l'évolution de la demande de la part des usagers. Pour justifier l'échec relatif des nouveaux sites aménagés par les forestiers, la signalétique routière a été régulièrement évoquée. Des efforts ont été fournis, en concertation avec les services routiers départementaux, pour améliorer l'indication des sites que souhaitait développer l'ONF. Plusieurs années après, les résultats de cet effort de signalétique sont mitigés. C'est pourquoi, nous commencerons par nous interroger sur les différents facteurs qui font de Franchard, d'Apremont et de la Roche aux sabots les trois lieux les plus fréquentés du massif forestier de Fontainebleau.

Nous commencerons par étudier les projets conçus par l'ONF pour aménager de nouveaux lieux, notamment les zones de silence créées en 1968 pour mieux répartir la fréquentation à l'ensemble du

massif forestier. Ces projets nous permettront de percevoir l'ambiguïté, dans la durée, de la stratégie d'accueil du public. Nous chercherons des indicateurs pour expliquer l'attractivité des sites plus fréquentés de la forêt de Fontainebleau. Ensuite, nous nous interrogerons sur la trajectoire des imaginaires de la forêt de Fontainebleau. L'héritage des imaginaires touristiques construit au XIX<sup>ème</sup> siècle mérite d'être discuté au regard de l'évolution du territoire du fait des processus de métropolisation et de périurbanisation. De plus, nous avons vu précédemment que les pratiques récréatives avaient connu des évolutions depuis la mise en tourisme du lieu, ce qui pourrait induire une évolution des représentations de la forêt. Pour répondre à notre questionnement, nous mobiliserons un corpus d'images récoltées sur le moteur de recherche « Google » et un corpus d'archives télévisuelles récentes pour voir comment la forêt de Fontainebleau est médiatisée de nos jours. Enfin, nous nous arrêterons sur les pratiques du public familial, notamment en questionnant les interactions parents-enfants en forêt. Nous discuterons de la mobilisation croissante de l'enfance dans les discours portés par les usagers sur la forêt de Fontainebleau. Pour comprendre cet imaginaire de l'enfance, absent des récits sur la forêt lors de l'âge d'or du tourisme bellifontain, nous nous concentrerons sur sa construction culturelle dans la littérature et son appropriation dans les institutions d'encadrement de la jeunesse.

# 1. La difficulté de faire lieu

La concentration spatiale de la fréquentation montre la difficulté de l'Office national des forêts à peser sur les déplacements des usagers. Depuis les années 1960, plusieurs projets ont cherché à aménager de nouveaux sites. L'étude des différents projets nous permet de voir les évolutions stratégiques mais aussi l'ambition de la gestion de l'accueil du public en forêt de Fontainebleau. Les zones de silence, premier projet majeur pour l'accueil du public, témoignent d'une période de transition où l'administration forestière n'a pas encore pleinement assimilé le pouvoir de l'automobile à modifier les déplacements des usagers en forêt. Les projets suivants montrent davantage une volonté de théoriser l'accueil du public à travers l'adoption de normes visant à répondre aux attentes des visiteurs. Néanmoins, les différents projets témoignent de la difficulté à faire lieu, c'est-à-dire à construire de nouveaux lieux qui soient reconnus et investis de manière pérenne par les usagers. À travers l'expression « faire lieu », nous faisons une analogie avec l'expression « faire territoire » consistant à construire de nouvelles territorialités. On peut se demander par quelles manières l'administration forestière peut-elle faire lieu et quels sont les mécanismes qui permettent à un site forestier de devenir un lieu hautement fréquenté.

Nous commencerons par étudier le cas des zones de silence et d'expliquer les causes de cet échec. Puis, nous nous intéresserons aux principes du zonage récréatif théorisés par des forestiers pour créer de nouveaux sites répondant aux attentes des usagers. Enfin, nous chercherons à tester des indicateurs pour expliquer l'attractivité des lieux les plus fréquentés de la forêt de Fontainebleau. Ce travail nous permettra de faire un bilan des différentes stratégies d'accueil du public visant à canaliser la fréquentation récréative en forêt de Fontainebleau depuis la création de l'Office national des forêts en 1966.

## 1.1. L'échec des zones de silence

En 1968, l'agence de Fontainebleau de l'Office national des forêts a créé quatre zones de silence en forêt domaniale de Fontainebleau : Les Monts de Faÿs, le Rocher de Milly, la Malmontagne et Érable et déluges<sup>107</sup>. Ces zones de silence ont vocation à proposer des aménagements pour répondre à la demande sociale selon laquelle la forêt est considérée comme un espace de tranquillité en opposition avec l'agitation urbaine. Les zones de silence possèdent une réglementation propre. Elles sont fermées aux véhicules à moteur par l'installation de piquets et de barrières empêchant la pénétration sur les allées forestières. Les instruments sonores tels que les transistors, dont l'usage était fréquent en forêt dans les années 1960, sont interdits.

En plus de la volonté de créer des espaces de calme pour les visiteurs, la création des zones de silence traduit une volonté de créer de nouveaux lieux pour diffuser les pratiques récréatives à des espaces peu fréquentés de la forêt. Au total, les zones de silence s'étendent sur 3 000 hectares. Deux de ces zones de silence se trouvent à proximité de hauts lieux du tourisme en forêt de Fontainebleau. Le Rocher de Milly se trouve au sud des Gorges de Franchard ; les Monts de Faÿs à l'orée de la forêt domaniale depuis la route nationale 7. Pour séduire les visiteurs, l'Office national des forêts aménage ces zones forestières en y créant des points de vue, en installant des bancs et des tables de pique-nique. Pour ces aménagements, les forestiers privilégient les matériaux provenant de la forêt comme le bois et le grès, afin que ces équipements soient mieux intégrés dans le paysage forestier. Des panneaux d'accueil, en chêne verni et pyrogravé, avec une carte plastifiée décrivant les zones de silence sont installés aux entrées pour informer les visiteurs (Buyer de, 1970). Des parcours de promenades faciles sont balisés dans les zones de silence pour inciter le public familial à découvrir ces lieux. À l'inverse des sentiers Denecourt-Colinet, les promenades ONF des zones de silence n'excèdent pas les 7 kilomètres et empruntent principalement des chemins peu accidentés. La plupart des promenades balisées ont une durée théorique qui tourne autour des 2 heures 30. En interdisant la pénétration automobile sur les allées forestières, le sociologue Bernard Kalaora considère que les zones de silence sont réservées aux visiteurs qui

---

<sup>107</sup> Des cartes présentant les périmètres de ces zones de silence sont disponibles en annexe.

cultivent l'effort physique, c'est-à-dire les 7% de visiteurs qui s'éloignent de leur véhicule<sup>108</sup>. L'interdiction des transistors participe à la délégitimation des usagers issus de la classe moyenne émergente venant en forêt pour se détendre en famille.

Près de cinquante ans plus tard, la démarche de l'Office national des forêts, nous apparaît assez ambiguë. Les équipements installés lors de l'aménagement des zones de silence montrent une volonté de faire d'en faire des espaces récréatifs s'adressant à un public familial. Néanmoins, les aménagements en périphérie de ces zones, c'est-à-dire les capacités de stationnement, ne semblent pas avoir été penser. De fait, les allées forestières étant fermées aux véhicules à moteur, les usagers étaient obligés de laisser leur automobile le long des axes routiers qui traversent la forêt domaniale. De plus, nous constatons en lisant les comptes rendus des assemblées générales des Amis de la Forêt de Fontainebleau des années 1970, un investissement important des zones de silence par des adhérents de l'association. Pour Bernard Kalaora, les adhérents des Amis de la Forêt de Fontainebleau adoptent et promeuvent une pratique « cultivée » de la forêt. Sans affirmer comme Bernard Kalaora que les zones de silence ont participé à une logique de ségrégation plus ou moins volontaire des usagers, nous émettons la thèse que l'échec des zones de silence résulte d'une mauvaise connaissance des attentes de l'ensemble des publics par les agents de l'ONF de l'époque. En créant les zones de silence, les forestiers ont répondu aux attentes d'un public, qui n'est pas forcément pas le plus nombreux, mais qui est le plus impliqué dans la gestion forestière.

---

<sup>108</sup> Bernard Kalaora cite l'étude de la SARES de 1969.





1. Plaque du TMF, créé en 1975, gare de Thomery.
2. Plaque indicative du TMF, près de la gare de Thomery.
3. Balise d'un sentier de la zone de silence du rocher de Milly.
4. Aménagement du point de vue du Hurlevent.
5. Rte du Louvard, Promenade de la Moskova et du Hurlevent.
6. Rte de l'Aigrette, Promenade de la vallée Jauberton

*Figure 13 : Planche photographique de vestiges d'aménagements des années 1970  
(Photographie : auteur ; Août 2014, Septembre 2014 et Avril 2015)*

En 1986, l'agence bellifontaine de l'Office national des forêts abandonne les zones de silence et leurs promenades balisés. Le chef de centre de l'époque, Jacques Girard, estime que les zones de silence sont peu fréquentées et que leurs entretiens représentent un coût compressible dans un contexte de rigueur budgétaire. Après 18 ans d'expérience, les zones de silence n'ont pas réussi à créer de nouveaux lieux récréatifs à Fontainebleau pour « soulager » les sites les plus fréquentés de la forêt, Franchard et Apremont, c'est pourquoi nous parlons d'échec. Toutefois, la fermeture des allées forestières aux automobiles annonce la stratégie d'accueil du public future. Des sentiers de promenade, seuls les circuits de promenade de la Malmontagne ont été en partie repris pour former un nouveau Denecourt-Colinet, n°17, balisé et entretenu par les Amis de la Forêt de Fontainebleau depuis 1992. Les autres circuits de promenade sont tombés dans l'oubli, quelques traces de balisages représentant une chevrette (symbole de l'ONF à l'époque) noire sur un rectangle blanc constituent des vestiges de ces chemins de promenade<sup>109</sup>.

Après l'arrêt du projet, plusieurs de ces anciennes zones de silence sont devenu des réserves biologiques. L'ancienne zone de silence « Érables et déluges » a été classée en réserve biologique intégrale en 1996, ce qui témoigne de l'abandon de la vocation récréative du lieu. La même année, le périmètre de l'ancienne zone de silence du Rocher de Milly a été classée en réserve biologique dirigée. Depuis l'accent a été mis sur l'intérêt écologique du lieu et sur la nécessité de l'ONF et d'y préserver et restaurer les landes de bruyères. L'Office souhaite désormais maintenir la confidentialité du lieu. Suite à l'expérience des zones de silence, l'agence de Fontainebleau de l'ONF a persisté dans sa volonté de créer de nouveaux lieux pour empêcher la saturation des gorges de Franchard et d'Apremont. Pour cela, les forestiers ont adopté une nouvelle stratégie d'accueil du public, celle du zonage récréatif.

---

<sup>109</sup> Il reste assez intéressant de se promener dans les anciennes zones de silence de la Malmontagne et du Rocher de Milly dont la subsistance d'aménagements témoigne des mises en scène forestières des années 1970.

## 1.2. Le zonage récréatif

Devant l'impression de concentration de la fréquentation sur quelques sites du massif forestier et après l'échec des zones de silence, l'Office national des forêts a infléchi sa stratégie d'accueil du public à Fontainebleau. La problématique de la sur-fréquentation liée à l'érosion, prenant une place importante dans les débats sur les questions d'accueil du public. La canalisation du public devient un des principaux objectifs des forestiers. Pour élaborer de nouvelles stratégies, les forestiers se sont inspirés des études passées, notamment celle de la SARES en 1968. Contrairement aux zones de silence, le concept de zonage récréatif, conçu par des ingénieurs forestiers et des chercheurs prennent en compte les attentes du public familial (Colson, Granet & Vanwijberghe, 2012).

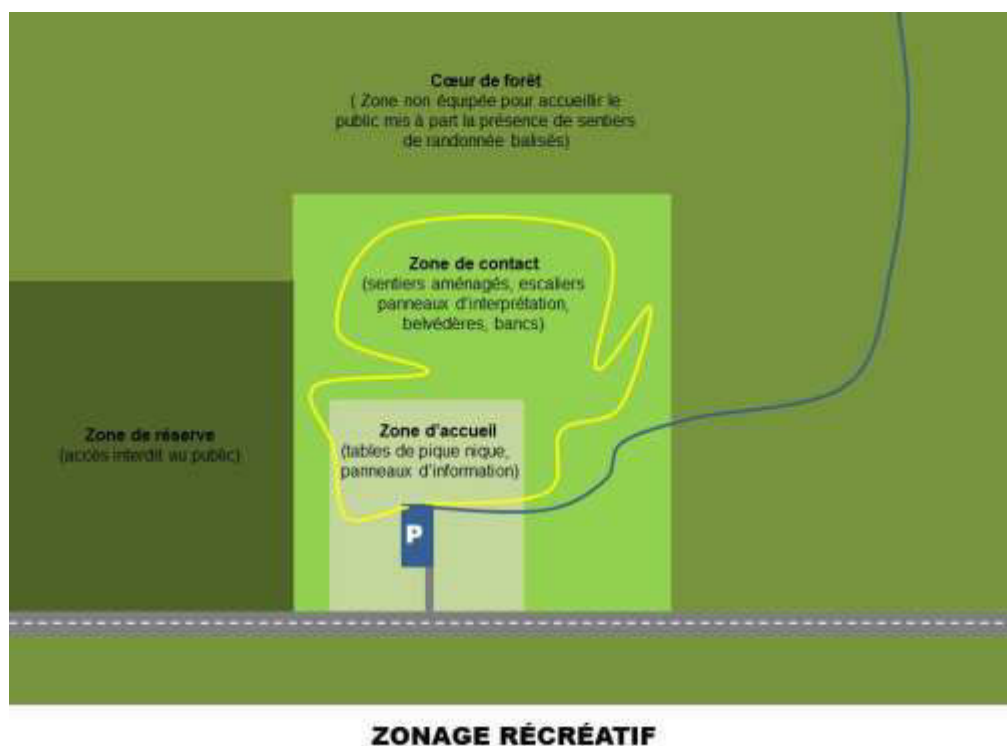


Figure 14 : Schéma du zonage récréatif, d'après V.Colson, A.-M. Granet & Vanwijberghe ;  
source : auteur

Le zonage récréatif distingue la forêt en quatre zones :

- La zone d'accueil. Cet espace est équipé de parking, de tables de pique-nique et de panneaux d'information. Les paysages sont jardinés et le traitement de l'espace est proche du parc public. En reprenant les statistiques de la SARES, ce serait la zone où resterait une grande partie du public.
- La zone de contact. Dans cette zone, on trouve des sentiers aménagés pour le public familial, des belvédères et points de vue, des bancs, voire des panneaux d'interprétation<sup>110</sup>. Souvent l'exploitation forestière est peu visible, car elle a lieu à la basse saison. La technique sylvicole de « forêt jardinée » y est privilégiée.
- Le cœur de forêt. On y trouve des sentiers balisés destinés aux randonneurs tels que des GR<sup>111</sup> et des sentiers Denecourt-Colinet à Fontainebleau. Les techniques d'exploitation sylvicole y sont variables. On peut y trouver des coupes de régénération, ce qui est la méthode de coupe la plus visible pour le non-forestier. Des réserves biologiques dirigées sont présentes en cœur de forêt. Les aménagements font en sorte que les visiteurs n'y aillent pas (éloignement des parking, absence de sentier balisé pour la promenade)
- La zone de réserves. Ce sont les réserves biologiques intégrales où l'accès est interdit aux visiteurs.

---

<sup>110</sup> À Fontainebleau, mis à part le sentier de l'art rupestre du Rocher Cailleau (forêt des Trois-Pignons), l'ONF a pris le parti de privilégier des contenus dématérialisés comme des audioguides.

<sup>111</sup> Sentier de Grande Randonnée



- |   |   |
|---|---|
| 1. Parking de la Faisanderie.                             | 2. Maison forestière de la Faisanderie reconvertie en Centre pédagogique forestier. |
| 3. Aménagement récréatif à proximité du carrefour du Coq. | 4. Clairière « jardinée ».  |
| 5. Tripode d'informations sur la forêt de Fontainebleau.  | 5. Tripode rappelant la réglementation pour l'usage du VTT.                         |

*Figure 15 : Planche photographique du site de la Faisanderie  
(Photographies : Auteur ; Mars 2014 et Septembre 2014)*

Le zonage récréatif qui émerge dans les années 1990 conduit à l'agence de Fontainebleau de l'Office national des forêts à entamer une réflexion sur le réaménagement des sites les plus fréquentés de la forêt de Fontainebleau. Face à la saturation de certains sites, l'O.N.F. décide de créer de nouveaux sites d'accueil du public en reprenant les codes du zonage récréatif. Le site de la Faisanderie est emblématique de cette stratégie d'accueil du public. À proximité d'une aire de stationnement de 190 emplacements, une zone d'accueil propose des équipements du type tables de pique-nique. Une clairière a été jardinée en retrait du parking pour que les visiteurs. Dans cet aménagement du site, le *carrefour du coq* constitue le cœur du site faisant la transition entre l'aire de stationnement, le Centre d'initiation forestier et la forêt. De là, se situe le départ de plusieurs circuits de promenades et de randonnées.

### 1.3. Persistance d'une fréquentation inégale

Pour évaluer la réussite du zonage récréatif, nous avons décidé de constituer un tableau comparatif de différents sites de la forêt de Fontainebleau. À partir des données des compteurs routiers installés dans le cadre de l'observatoire de la fréquentation de massif de Fontainebleau, nous avons comparé la fréquentation journalière moyenne de véhicules légers, du 1er septembre 2014 au 11 novembre 2014, sur les sites de Franchard-Ermitage, d'Apremont-Bas Bréau, de la Roche aux sabots, du Cabaret-Masson et de la Faisanderie. Ces sites sont représentatifs des stratégies d'accueil du public ces dernières années. Les sites de Franchard-Ermitage et d'Apremont-Bas Bréau sont des sites qui étaient déjà fortement fréquentés pendant l'âge d'or du tourisme bellifontain. Ces sites ont été réaménagés ces dernières années pour canaliser la fréquentation. Ainsi, on peut se demander si ces aménagements n'ont pas eu un effet dissuasif chez les usagers entraînant un déclin de ses sites. Le site du Cabaret-Masson est apparu lors du développement de l'automobile. Située sur l'ancienne route nationale 6, reliant Melun à Fontainebleau, cette ancienne carrière a été aménagée par l'ONF pour soulager les sites de Franchard et d'Apremont. Le site de la Roche aux sabots a été aménagée dans les années 1970 pour être l'un des trois points de fixation de la fréquentation dans la forêt domaniale des Trois-Pignons. Le site de la Faisanderie, nous

l'avons vu précédemment, a été aménagé dans les années 1990 en reprenant la théorie du zonage récréatif.

Pour analyser ces données, nous avons décidé de figurer plusieurs indicateurs pouvant expliquer l'attractivité de ces sites :

- L'accessibilité routière
- Les équipements de confort
- Offre de promenade, de randonnée et d'escalade
- Accessibilité aux rochers

La comparaison de ces différents sites et de ces indicateurs nous permettra de distinguer quels sont les indicateurs prégnants pour expliquer l'attractivité d'un site.

Sites	Capacité théorique	Moyenne journalière VL du 1/09/2014 au 11/11/2014	Accessibilité routière	Equipement confort	Accessibilité rochers	Promenade - randonnée Escalade
<b>Apremont - Bas Bréau</b>	674	289	Fontainebleau: 11km Melun: 14km Corbeil: 33km	Buvette	Directe	Sentier de proximité (1,7 km) Sentier Denecourt n°6 Sites d'escalade
<b>Franchard Ermitage</b>	550	234	Fontainebleau: 5,6km Melun: 16km Corbeil: 37km	Clairière Point d'accueil	Directe	Sentier de proximité (2,5 km) Sentier Denecourt n°7
<b>Roche aux Sabots</b>	190	210	Fontainebleau: 20km Melun: 29km Corbeil: 34km	Table de pique-nique Point d'eau potable	Directe 1000 m des Sables du Cul du Chien ( <i>plage de sable</i> )	Sentier des 25 bosses Sites d'escalade
<b>Faisanderie</b>	190	100	Fontainebleau: 2km Melun: 18,5km Corbeil: 35km	Tables de pique-nique Point d'eau potable Parcours de santé Petite clairière	1000 m	Sentier audioguide "carriers" (3,7km; 6,5 km) Sentier Denecourt n°8 Site d'escalade
<b>Cabaret Masson</b>	310	88	Fontainebleau: 5km Melun: 12km Corbeil: 35,5km via A6	Grande clairière	Directe	Sentier de proximité (5km) Sentier Denecourt n°4 Sites d'escalade

Tableau 7 – Comparaison des sites à grosse capacité d'accueil du public ; source : auteur

Ce tableau nous montre une importante disparité entre trois sites où la fréquentation journalière est supérieure à 200 véhicules légers par jour et deux sites où la fréquentation journalière est égale ou inférieure à 100 véhicules légers par jour. Parmi les sites les plus fréquentés, on retrouve Apremont – Bas Bréau, Franchard-Ermitage et la Roche aux sabots. Parmi les sites moins fréquentés, figurent la Faisanderie et le Cabaret Masson, sites sur lesquels l’Office national des forêts mise pour réguler la fréquentation récréative. Pour expliquer, nous allons comparer ces sites suivant les indicateurs d’attractivité que nous avons mobilisés :

Les différentes données nous montrent une importance faible des indicateurs « Équipement de confort » et « Offre de promenade, randonnée et escalade ». Nous voyons que ces sites proposent à peu près les mêmes services. On peut même dire que les équipements de confort sont plus présents à la Faisanderie. La buvette au Bas-Bréau et le point d’accueil des visiteurs à Franchard<sup>112</sup> ont été implantés sur ces sites parce qu’ils étaient déjà fréquentés. En ce qui concerne l’accessibilité routière, on voit qu’il n’y a pas une grande différence entre les différents sites en ce qui concerne l’éloignement depuis l’agglomération parisienne. Nous avons choisi Corbeil-Essonnes et Melun puisque ces deux villes constituent les centres urbains les plus proches de la forêt, depuis la rive gauche de la Seine pour Corbeil et depuis la rive droite de la Seine pour Melun. Malgré son éloignement plus important, la Roche aux sabots est le site ayant une fréquentation y est forte, surtout au regard de la capacité théorique du site. Cette observation nous amène à relativiser l’accessibilité routière comme indicateur d’attractivité des sites.

Ainsi, l’accessibilité aux rochers nous semblent être un indicateur intéressant. Face à celui-ci, un seul site dénote des autres. Il s’agit de la Faisanderie où les rochers<sup>113</sup> sont situés à 1000 mètres du parking. Sur les autres sites, les rochers sont visibles depuis le parking. À la Faisanderie, pour accéder aux rochers, les visiteurs doivent parcourir dans un paysage de lande sablonneuse composé de bruyères, d’arbustes, de chênes rabougris de quelques pins sylvestres. Ce paysage de transition ne correspond pas ni images de chaos rocheux, de futaie de chênes ou des landes à callunes valorisées dans les documents iconographiques représentant la forêt de Fontainebleau. Sur *route de l’Ermitage*, autre voie permettant de rejoindre le Mont Aigu où se trouve un chaos rocheux,

---

<sup>112</sup> Signalons que le Centre d’écotourisme de Franchard a connu plusieurs évolutions dans ses conditions d’ouverture. De plus, il fut fermé pendant toute l’année 2016 suite à une réduction budgétaire du comité départemental du tourisme.

<sup>113</sup> Trois chaos rocheux se trouvent dans la zone de contact de la Faisanderie : le Long Boyau, le Mont Aigu et les Gorges du Houx.



plusieurs résineux ont été plantés le long de l'allée forestière. Cependant, cette allée de résineux ne dissimule qu'en partie le paysage de transition du site. Au cours de nos observations sur site<sup>114</sup>, nous avons constaté une fréquentation du site différentes des autres aires d'accueil du public. Malgré les données des compteurs routiers indiquant une moyenne journalière de 100 véhicules légers par jour, le site conserve une impression de faible fréquentation. Le *carrefour du coq*, centre de la zone d'accueil, est pratiqué comme un espace de passage dans lequel peu d'utilisateurs stationnent. La dispersion importante des visiteurs dans la zone de contact qui est assez étendue fait que le site ne donne pas le sentiment d'une concentration de sa fréquentation.

D'un point de vue paysager, le site du Cabaret Masson peut rappeler Franchard-Ermitage avec une grande clairière de lande sèche propice aux jeux, aux pique-niques et un chaos rocheux (le *Mont-Saint Germain*) à proximité immédiate. Le Cabaret Masson semble être un site attractif pour le public familial avec une bonne capacité d'accueil. Il constitue le 3<sup>ème</sup> plus gros parking du massif forestier au niveau de la capacité théorique. Et pourtant, les compteurs montrent une fréquentation plus faible que sur les quatre autres parkings retenus. À première vue, la proximité immédiate avec un axe routier très fréquenté, l'ancienne route nationale 6, pourrait constituer un handicap. Le bruit de la circulation automobile pourrait constituer une nuisance pour des visiteurs percevant la forêt comme un espace en rupture avec la ville. De plus, du point de vue de l'expérience de visite, la transition entre la route à trois voies et le parking peut paraître brutale. Sur les autres sites, le cheminement des automobilistes emprunte une progression de la ville vers la « nature » avec différentes transitions. On passe de la route principale à la route secondaire (Franchard, Roche aux sabots), voire de la route secondaire à la petite route forestière (Apremont, Faisanderie). Toutefois, les résultats des compteurs installés sur le site de l'Épine-Nord viennent contredire notre hypothèse. De par sa localisation au bord d'un axe routier principal, l'Épine-Nord rappelle le Cabaret-Masson. Sur ce parking, le compteur indique une fréquentation journalière moyenne de 221 véhicules<sup>115</sup> par jour entre le 1<sup>er</sup> septembre et 11 novembre 2014 pour une capacité théorique de 120 places. Ce qui montre une fréquentation très forte, d'un niveau comparable aux sites

---

<sup>114</sup> Le site d Faisanderie constituait l'un de nos lieux de passage pour nous rendre à Franchard depuis Fontainebleau.

<sup>115</sup> De par sa position de premier parking du massif forestier sur l'ancienne route nationale 7, l'Épine Nord connaît une fréquentation plus variée que les autres sites. Ainsi, l'Épine Nord peut servir d'aires de repos pour les automobilistes et de lieu de drague gay, ce qui induit des problématiques de conflits d'usage et de propreté propre à ce site. C'est pourquoi nous avons choisi de ne pas le retenir dans notre tableau.

d'Apremont-Bas Bréau, de Franchard et de la Roche aux sabots. La fréquentation moyenne est supérieure à sa capacité théorique.

Les résultats de notre tableau démontrent la difficulté du gestionnaire du massif forestier de Fontainebleau à canaliser la fréquentation. Il est difficile de retenir des indicateurs pour expliquer l'attractivité de certains sites. L'accessibilité aux rochers semble être un facteur déterminant pour expliquer l'attractivité d'un site. Cependant, un site comme la Plaine verte, au sud de la forêt domaniale de la forêt de Fontainebleau, a cette caractéristique mais reste confidentiel. Il en est de même pour la présence d'un cheminement de transition entre l'axe routier principal et le parking participant à mettre en scène l'arrivée des automobilistes sur les sites. Cependant, le site de l'Epine-Nord demeure un contre-exemple. De fait, nous allons continuer notre enquête sur la concentration spatiale de la fréquentation récréative en nous penchant sur les représentations et les trajectoires des sites les plus fréquentés.

## 2. Persistance des imaginaires héritées du tourisme

Avec 10 330 000 visites annuelles estimées, la forêt de Fontainebleau est considérée comme le massif forestier la plus fréquentée du bassin parisien. Certes, il est difficile de tirer des conclusions à partir de ces estimations, dont nous avons vu que la fiabilité était discutable. Cependant, le massif forestier de Fontainebleau semble le plus investi sur un plan politique. La forêt de Fontainebleau fut choisie en 2013, parmi 18 forêts candidates, pour devenir le site pilote du label « Forêt d'exception » lancé par l'Office national des forêts. Ce choix fut motivé par : « *la renommée du massif qui dépasse nos frontières, le caractère exceptionnel de cet espace naturel composé d'une mosaïque de paysages pittoresques et uniques, riche d'un patrimoine naturel et culturel incomparable et source de bois de qualité.*<sup>116</sup> ». Cet investissement se traduit par le dynamisme des associations d'usagers. L'association des Amis de la Forêt de Fontainebleau compte environ 800 adhérents. À titre de comparaison, en 2011, la Société des amis de la région de Rambouillet et de sa forêt comptait 370 adhérents et la Société pour la protection de la forêt de Compiègne en dénombrait 220.<sup>117</sup>

Comme il est écrit dans le communiqué de presse présentant la labellisation en « Forêt d'exception » du massif de Fontainebleau, l'attrait de Fontainebleau réside dans la diversité paysagère présente. Situé à l'interface du plateau beauceron et du plateau briard, ce massif forestier offre une diversité géologique importante (calcaire de Beauce, Grès, Sables de Fontainebleau, Calcaire de Brie, Marne) et donc une diversité de milieux écologiques et de paysages. Plusieurs types de paysages sont présents en forêt de Fontainebleau. Citons les chênaies-hêtraies sur les sols calcaires, les landes à bouleau et bruyères sur les platières de grès, des chênaies dégradées<sup>118</sup> dans les gorges et les chaos sablonneux et des pelouses calcicoles sèches. Suite à son introduction massive au XIX<sup>ème</sup> siècle, le pin a colonisé les sols les plus acides offrant de nouvelles ambiances paysagères. Le pin colonisant les landes, la pinède tend à remplacer les « vides » des landes de bruyères. La carte dynamique de l'inventaire forestier nationale d'Île-de-France nous montre les particularités du massif forestier de Fontainebleau dans le bassin parisien. Le massif forestier de

---

<sup>116</sup> Communiqué de presse « Fontainebleau, première forêt à recevoir le label Forêt d'Exception », 16 mai 2013.

<sup>117</sup> Fédération Nationale des Sociétés d'Amis des Forêts, bulletin n°27, octobre 2011.

<sup>118</sup> Où la croissance des chênes est difficile à cause de l'acidité des sols podzolsés.

Fontainebleau offre un certain exotisme dans le bassin parisien. Sa position de carrefour biogéographique en fait un terrain d'études privilégié pour les naturalistes parisiens, ce qui participe à la diffusion de sa renommée.

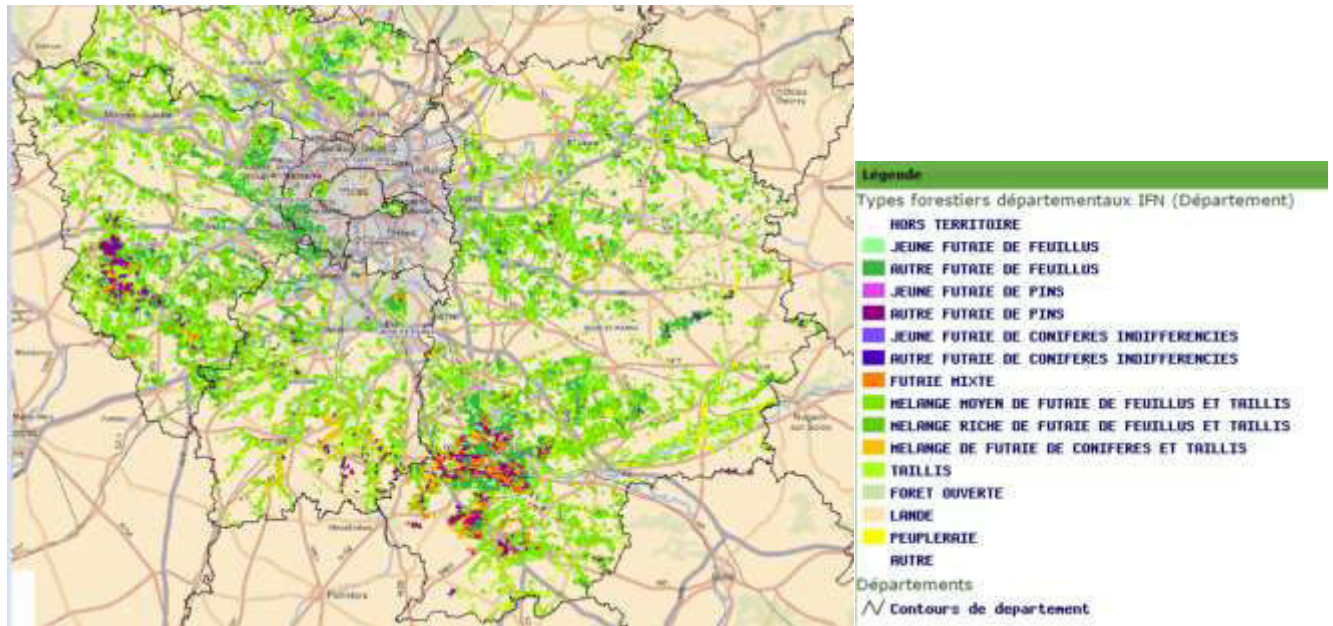


Figure 16 : Carte de l'inventaire forestier national de 2012 centrée sur l'Ile-de-France ; source : IFN

Cependant, la concentration spatiale de la fréquentation récréative questionne l'intérêt des usagers pour les différentes ambiances paysagères. Un type de paysage est-il dominant dans l'imaginaire de la forêt de Fontainebleau ? Pour répondre à cette question nous allons, dans cette partie, interroger les imaginaires à travers les représentations du lieu circulant sur internet et à la télévision. Puis, nous allons chercher des réponses pour expliquer la persistance de cette concentration dans des hauts lieux malgré la volonté de l'Office national des forêts d'en créer des nouveaux.

## 2.1. Une forêt minérale

Le caractère paysager des sites les plus fréquentés du massif forestier de Fontainebleau dénote des autres massifs forestiers du bassin parisien. Dans l'ensemble de ces forêts, les polarités récréatives se trouvent à proximité d'un lac ou d'un étang. On peut citer l'étang de Hollande en Forêt de Rambouillet, les étangs de Comelle en forêt de Chantilly ou encore l'étang de Meudon dans la forêt du même nom. Lors de l'aménagement des bois de Boulogne et de Vincennes par Jean-Charles Alphand, les lacs artificiels étaient conçus comme des éléments structurants de ces aménagements paysagers. Les activités ludiques de la Belle Époque telles que les guinguettes témoignent de l'importance de l'eau dans l'attractivité des sites, entraînant ce que l'on peut *a posteriori* qualifier de conquête ludique des rives de la Seine, de la Marne, du Loing et de l'Oise.

De ce point de vue, les espaces d'invention du tourisme en forêt de Fontainebleau diffèrent des lieux précédemment cités. Certes, aujourd'hui, nous trouvons en périphérie du massif de Fontainebleau des pièces d'eau à vocation ludique notamment dans la base de loisirs de Bois-le-Roi ou à Grez-sur-Loing. Cependant, il faut souligner que ces pièces d'eau sont d'anciennes gravières reconverties dans le dernier tiers du XX<sup>ème</sup> siècle. De fait, leurs imaginaires restent indépendants de la forêt de Fontainebleau. Pendant l'âge d'or touristique de la forêt de Fontainebleau, des points d'eau figuraient parmi les sites considérés comme remarquables de la forêt. La *mare aux fées*, située à proximité du village de Marlotte, était l'un des sites les plus représentés en peinture et en photographie à l'époque. Néanmoins, comme la majorité des mares célèbres de Fontainebleau, elle est une mare de platières uniquement alimentées par l'eau de pluie. L'étanchéité de la platière de grès retient les eaux pluviales. De fait, leur approvisionnement en eau demeure aléatoire. Le plus souvent, ces mares, aujourd'hui permanentes, sont un héritage du pastoralisme. Elles ont été creusées par les populations paysannes pour servir d'abreuvoir aux troupeaux. À la différence des étangs de Hollande à Rambouillet ou des rives de la Marne à Joinville-le-Pont, les mares de platières de Fontainebleau n'ont qu'une fonction paysagère pour les touristes et les excursionnistes. Elles n'ont jamais été utilisées comme des espaces de baignade. Contrairement aux autres forêts du bassin parisien, Fontainebleau est une forêt minérale dont la rareté de l'eau demeure une spécificité. Deux zones marécageuses du massif forestier, la *mare aux*

*Evées* et le marais de Larchant, demeurent des espaces périphériques au regard des concentrations spatiales de fréquentation.

La périphéricité récréative de ces zones marécageuses, aujourd’hui valorisées pour la biodiversité présente, nous poussent à nous interroger sur les espaces valorisées dans les représentations de la forêt de Fontainebleau. Pour cela, nous avons récupéré les seize premières photographies, soit la première page, recensées par le moteur de recherche *Google image* avec l’entrée « forêt de Fontainebleau ». À partir de ce corpus, nous avons conçu une grille pour distinguer et comparer les motifs présents dans les photographies. L’analyse de cette grille nous permettra de percevoir la composition des paysages emblématiques de la forêt de Fontainebleau de nos jours.

<b>Grès</b>	<b>Total</b>	<b>Motifs</b>	<b>Total</b>
<i>Rochers</i>	13	<i>Horizon</i>	2
<i>Silice</i>	2	<i>Mare</i>	2
<b>Essences d'arbre</b>		<i>Animaux</i>	1
<i>Chêne</i>	9	<i>Humains</i>	0
<i>Pin</i>	12	<b>Lieux</b>	
<i>Hêtre</i>	1	<i>Barbizon - Apremont</i>	6
<i>Bouleau</i>	10	<i>Franchard</i>	2
<i>Alisier de Fontainebleau</i>	0	<i>Roche Eponge</i>	1
<b>Plantes et organismes végétaux</b>		<i>Non renseigné</i>	7
<i>Fougères</i>	5	<b>Saisons</b>	
<i>Callunes - Bruyères</i>	1	<i>Printemps</i>	7
<i>Lichens</i>	7	<i>Eté</i>	5
<i>Mousses</i>	7	<i>Automne</i>	4
<i>Champignons</i>	0	<i>Hiver</i>	0

Tableau 8 – Grille d’analyse des seize premières images recensées sur Google<sup>119</sup> ;  
source : auteur

<sup>119</sup> L’ensemble des images et le tableau détaillé sont présents en annexes

On constate à travers cette grille d'analyse que les rochers de grès sont présents sur 13 images sur 16<sup>120</sup>. Ils sont ainsi le motif le plus figuré dans cet échantillon d'image. La silice est le sable blanc de Fontainebleau. Nous n'avons noté que les images où celui-ci était présent de manière évidente. Globalement, les photographies ont été prises sur des sols siliceux ce qui explique la forte présence de rochers gréseux, de lichens, de mousses et de fougères, plantes qui apprécient les sols podzolés. En revanche, nous sommes surpris par la faible figuration de bruyères et callunes. Pourtant, on aurait pu considérer la bruyère comme une plante emblématique de la forêt de Fontainebleau, parfois évoquée pour être à l'origine de son nom ancien « forêt de Bière ».

En ce qui concerne les essences d'arbres figurées, le pin est un peu plus présent que le chêne, avec 12 apparitions contre 9. Le hêtre est presque absent avec seulement une figuration. Cependant, nous ne pouvons pas en déduire une préférence pour les pinèdes au profit des chênaies et des hêtraies. Sur 6 photographies, le chêne et les pins cohabitent. La présence du bouleau à 10 reprises montre que plus de la moitié des photos représentent des anciennes landes qui ont été colonisées par le bouleau et par le pin. En revanche, à partir de cet échantillon de photographies, nous déduisons que le pin est désormais intégré au paysage emblématique de la forêt. De fait, nous constatons que les paysages de « chaos rocheux » prennent le pas sur les autres. Toutefois, pour approfondir notre analyse, nous allons chercher des explications dans un corpus de reportages de télévision sur la forêt de Fontainebleau pour déceler les éléments mis en avant pour présenter cette forêt à un large public.

Dans notre corpus d'émissions de télévision, nous avons sélectionné trois extraits de journaux télévisés de TF1. Le premier extrait date du 28 juillet 2010 et se nomme « les gardiens de la forêt ». Le deuxième, du 4 février 2011, s'intitule « Fontainebleau, bientôt parc national ». Le troisième est un « zoom sur la forêt de Fontainebleau » diffusé le 14 septembre 2014. Nous avons sélectionné un extrait de l'émission « La plus belle région de France » diffusée sur M6 le 29 mai 2014, un extrait de l'émission « Echappées Belles » consacrée à l'Ile-de-France diffusée courant 2012 et

---

<sup>120</sup> Sur les 16 photos, 7 ont été prises par le photographe amateur Bruno Monginoux. Certaines sont référencées sur son site personnel « photo-paysage.com », d'autres ont été reprises sur différents sites. Ses photographies sont sous licence libre Creative Commons BY-NC-ND, ce qui explique leurs diffusions sur d'autres sites. Sur le site de Bruno Monginoux, on trouve 196 photos de la forêt de Fontainebleau prises dans trois lieux : Apremont, Franchard et les Trois-Pignons.

une programme court pour enfant « Scooby Doo en France » diffusé courant l'été 2015. Plusieurs de ces reportages ont été produit avec la collaboration d'acteurs présents sur le massif forestier. On y retrouve les messages que ces acteurs veulent transmettre. L'Office national des forêts communique sur la nécessité de gérer la forêt et sur les règles d'usage que les visiteurs doivent adopter. Présents dans l'extrait de l'émission « Échappées Belles », une bénévole des Amis de la Forêt de Fontainebleau présente l'héritage de la peinture de paysage sur la forêt. Dans l'extrait « Fontainebleau, bientôt parc national », un bénévole de l'Association des naturalistes de la vallée du Loing parle de la variété de milieux écologiques présents dans le massif forestier.

Une partie du « zoom sur la forêt de Fontainebleau » dénote puisqu'on y voit un garde forestier parler de la diversité écologique du massif de Fontainebleau. Dans cet extrait, nous reconnaissons la platière des Béorlots<sup>121</sup> sans qu'elle soit citée, contrairement aux Sables du cul du chien dans les Trois-Pignons et l'*Éléphant de Larchant* qui seront cités plus tard dans un *focus* sur l'escalade. Pour expliquer la formation de la forêt de Fontainebleau, le forestier explique : « *Ici, il y avait la mer, on est sur le fond des anciens océans* ». Plus tard, il adopte un registre plus sensoriel en commentant dans une pinède : « *On se croirait plutôt au bord de la mer méditerranée. Regardez-moi ces pins maritimes, magnifique ! Ça sent bon d'ailleurs, ça sent le midi* ». En cela, ce reportage se rapproche de l'extrait de l'émission « La plus belle région de France » diffusé sur M6. Contrairement aux extraits de journaux télévisés et à l'émission touristique « Echappées Belles », l'émission d'M6 n'a pas fait appel à des « experts » locaux. Les producteurs de l'émission ont privilégié un habitant, gérant d'hébergements insolites à Noisy-sur-Ecole, pour faire découvrir la forêt. Le tournage a lieu dans la forêt des Trois-Pignons autour des Sables du cul du chien. Le registre employé est plus de l'ordre du sensible. Un des jurés<sup>122</sup> reprend les appréciations romantiques en présentant la forêt : « *Eh bien voilà les amis, la forêt de Fontainebleau, l'une des forêts les plus fréquentées de France d'ailleurs. Et pourtant, elle garde un caractère sauvage, presque mystérieux à certains endroits.* ». Pour présenter le site des Sables du cul du chien, le « local » explique : « *Il y a 35 millions d'années, l'océan recouvrait tout ce territoire. L'eau s'est*

---

<sup>121</sup> La platière des Béorlots est un site confidentiel de la forêt de Fontainebleau dont une partie est en « Réserve biologique intégrale ». Le site se trouve sur le triage du technicien forestier interviewé ce qui peut expliquer son choix. De plus, le site est desservi par une route goudronnée, fermée au public, et possède une concentration d'ambiance paysagère. Ces deux facteurs ont permis de faciliter la réalisation technique du reportage.

<sup>122</sup> L'émission reprend le code de la télé-crochet du jury pour montrer les points forts et les points faibles des régions.



*retirée mais, ce qui est exceptionnel, la plage est toujours là. Un décor unique, où il n'est même plus besoin de choisir entre mer et terre... ».* L'idée de la rupture paysagère comme facteur d'exotisme est encore présente. Cependant, contrairement aux romantiques du XIX<sup>ème</sup> siècle, le référent n'est plus le même. Ce n'est plus le désert et la montagne mais la plage qui est mobilisé. L'émission jeunesse « Scooby Doo en France », réalisée en animation, représente une forêt de Fontainebleau stylisée réduite à trois éléments : le château de Fontainebleau en arrière-plan, un espace boisé dense et des rochers surdimensionnés donnant l'impression d'être des falaises. Encore une fois, le discours insiste sur la présence de la mer il y a 35 millions d'années pour expliquer la présence de la silice et des grès. Ces deux émissions destinées à un public familial<sup>123</sup> montrent la prédominance du grès dans les représentations populaires de la forêt de Fontainebleau.

Les images recensées sur le moteur de recherche *Google* et le corpus de documents télévisuels nous montrent l'assimilation de la forêt de Fontainebleau aux chaos rocheux. Les deux autres grands types paysagers de la forêt de Fontainebleau que sont les platières et les chênaies-hêtraies semblent moins investies par un public large. Toutefois cette analyse des imaginaires doit être confrontée avec une étude du « terrain » pour mesurer l'impact des représentations sur la concentration de la fréquentation dans le massif forestier de Fontainebleau.

## 2.2. La persistance du sauvage

Avec une moyenne journalière supérieure à 200 véhicules légers pendant la saison automnale, du 1er septembre au 11 novembre 2014, les sites de Franchard, d'Apremont et de la Roche aux sabots sont les sites les plus fréquentés du massif forestier. En reprenant les données des compteurs routiers et des capacités théoriques de stationnement, on constate une concentration forte de la fréquentation sur ces sites. Comme nous l'avons vu précédemment, on ne peut pas dire que ces sites se distinguent de par leurs équipements récréatifs. On recense plus trente chaos rocheux sur le massif forestier de Fontainebleau, ce qui induit un nombre important de sites répondant aux

---

<sup>123</sup> L'émission d'M6 a été diffusé en prime-time. L'adoption des codes de télé-réalité montre une volonté de la production de surfer sur le succès d'émissions de la chaîne comme Top Chef.

représentations photographiques et télévisuelles de la forêt de Fontainebleau. Pour expliquer l'attractivité des sites plus fréquentés, nous allons étudier les manières dont ces lieux ont été inventés par le tourisme au XIX<sup>ème</sup> siècle pour Franchard et Apremont et au XX<sup>ème</sup> siècle pour la Roche aux sabots.

Franchard et Apremont sont des sites touristiques anciens de la forêt de Fontainebleau. Dans son premier guide de la forêt de Fontainebleau, Claude-François Denecourt mentionne déjà les gorges de Franchard et d'Apremont. Dans le *Guide du voyageur dans le palais et la forêt de Fontainebleau*, publié en 1840, Denecourt écrit : « *L'ancien Ermitage de Franchard est le point intermédiaire de l'une des promenades les plus agrestes et les plus fréquentées de la forêt.* ». L'ermitage, dont la première fondation remonte XI<sup>ème</sup> siècle, est considéré comme l'un des premiers lieux touristiques de la forêt. Franchard a bénéficié d'un héritage que l'on pourrait qualifier de « proto-récréatif ». Avec la création de la route ronde sous le règne d'Henri IV, Franchard devient l'un des rendez-vous des chasses royales. Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, un médecin de Melun affirme que l'eau suintant d'un rocher, se trouvant à deux cents mètres de l'ermitage, a des vertus pour les maux oculaires. L'ermitage de Franchard devient un lieu de pèlerinage annuel lors des fêtes de Pentecôte. Dès le XVIII<sup>ème</sup> siècle, le pèlerinage de Franchard devient un événement populaire attirant les bellifontains et les villageois des alentours. Des marchands et des guinguettes s'y installent, faisant de Franchard le premier espace de fêtes champêtres en forêt de Fontainebleau, ceci avant l'émergence du phénomène touristique dans les années 1830. À cette période, Franchard est l'un des seuls lieux d'urbanité au milieu de la forêt, ce qui rassure les touristes et en fait un lieu incontournable à visiter. De plus, le mot « ermitage » renvoie au désert par son étymologie commune avec « érème », qui signifie « désert ». Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, le mot « désert » signifiait un lieu inhabité par les humains, c'est-à-dire un « hors-monde », antonyme de l'écoumène. De par sa toponymie, l'ermitage de Franchard véhicule déjà un imaginaire qui est en parfaite adéquation avec le sauvage, perception que les touristes se font de la forêt de Fontainebleau à l'époque. Ainsi, Franchard a la particularité d'être un lieu à la fois d'urbanité grâce à l'héritage du pèlerinage et un lieu de naturalité par la présence de l'ermitage et du chaos rocheux.

Pour satisfaire les touristes, un grand point de vue des Gorges de Franchard est aménagé offrant une perspective sur le chaos rocheux et la plaine de Bière. Denecourt y crée un de ses premiers

sentiers en 1847. Dès 1839, le garde forestier logeant dans l'ancien ermitage, reconverti en maison forestière, vend « rafraichissements, œufs, laitages et du miel récolté dans les rochers » (Polton, 2007). En 1851, le propriétaire de l'hôtel bellifontain L'Aigle Noir construit un restaurant à proximité de l'ermitage. Franchard devient une des centralités touristiques de la forêt. Plusieurs guides s'y installent pour proposer leurs services aux touristes. Dans *L'Éducation sentimentale*, Flaubert décrit l'endroit : « *Ils entrèrent dans la futaie de Franchard. La voiture glissait comme un traineau sur le gazon ; des pigeons qu'on ne voyait pas roucoulaient ; tout à coup un garçon de café parut ; et ils descendirent devant la barrière d'un jardin où il y avait des tables rondes. Puis laissant à gauche les murailles d'une abbaye en ruine, ils marchèrent sur de grosses roches, et atteignirent bientôt le fond de la gorge.* ». Suite à l'engouement pour le camping en forêt, les Eaux-et-Forêts mettent à disposition des touristes une aire de campement à proximité de la maison forestière, construite sur les ruines de l'ermitage, permettant une surveillance par le garde forestier en poste à Franchard. Ce dernier a le droit d'avoir une activité d'aubergistes offrant un complément de revenu compensant un salaire jugé comme trop faible à l'époque. Avec la création de l'Office national des forêts, sous le statut d'établissement public à caractère industriel et commercial, ce droit accordé aux gardes forestiers est retiré pour que ceux-ci se concentrent davantage sur leurs missions sylvicoles. Dans les années 1980, l'emplacement pour les campements est supprimé à la suite du transfert des postes forestiers à Fontainebleau. À la même période, le restaurant de Franchard ferme pour des raisons de rentabilité économique déficiente et à la suite d'un litige fiscal entre le concessionnaire et l'Office national des forêts. Malgré la disparition des services touristiques au cours de la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, Franchard demeurent un haut lieu récréatif de la forêt de Fontainebleau.

Aujourd'hui, les Gorges d'Apremont sont fréquemment assimilés à Barbizon. Les confusions entre Apremont et Barbizon sont fréquentes de la part de visiteurs, en témoignent des mots-dièse sur l'application Instagram. Pour accéder au Bas-Bréau en automobile, il est impératif de traverser le village de Barbizon, ce qui peut expliquer cette confusion. Les gorges d'Apremont se divisent en deux parties. En 1840, ces deux espaces nommées le vallon d'Apremont et le désert d'Apremont offrent des paysages très différents. Denecourt décrit le désert d'Apremont comme : « *un vaste gouffre de rochers dont l'aridité et le sombre aspect offre l'image d'un chaos et de la stérilité.* » puis le vallon d'Apremont : « *dont le panorama est tout autre (...); les monts et les rochers y sont moins nus et plus accidentés ; on y voit des vastes pelouses, des belles touffes de genévriers, des*

*hêtres, des chênes séculaires.* ». La topographie des lieux permet de jouir de nombreux points de vue sur les gorges et sur la plaine de Bière. La concentration d'une diversité paysagère importante va devenir un atout pour le tourisme mais aussi pour la peinture. Dans *L'Éducation sentimentale*, publié en 1869, Flaubert y met en scène la brève rencontre entre les protagonistes et un peintre dans le Bas-Bréau. Aujourd'hui, l'assimilation d'Apremont aux peintres de Barbizon est restée. Le site est considéré, de fait, comme pittoresque. Ce qui singularise Franchard et Apremont, c'est la présence d'une toponymie explicite avec l'imaginaire érémitique. Même si de nos jours, le désert ne fait plus figure de référence pour parler de Fontainebleau, toutefois, la toponymie participe à véhiculer une image de naturalité considérée comme sauvage.

### 2.3. Les Trois-Pignons, un ersatz de la montagne

Contrairement à Franchard et Apremont, la forêt des Trois-Pignons n'est pas un lieu pratiqué par les touristes au XIX<sup>ème</sup> siècle. Comme nous l'avons précédemment, la forêt des Trois-Pignons était un ensemble de propriété privée avant que son acquisition par l'État soit déclarée d'utilité publique. De plus, sa situation géographique excentrée des réseaux ferroviaires et donc des centres de villégiatures en a fait un espace confidentiel avant le développement de l'automobile. Le grimpeur Maurice Martin disait en 1948 : « *les Trois-Pignons resteront un dernier refuge de tranquillité car, premièrement, le site restera à quelques 2 ou 3 heures de marche des gares les plus proches. Secondement, les Trois-Pignons n'ont d'un point de vue de l'escalade qu'une valeur secondaire.* »<sup>124</sup>. Près de 70 ans plus tard, les compteurs routiers indiquent que la Roche aux sabots, dans la forêt des Trois-Pignons, est le quatrième site le plus fréquenté de la forêt au « coude à coude » avec Franchard-Ermitage et l'Épine-Nord, avec une moyenne journalière de 210 véhicules légers par jour entre le 1er septembre et le 11 novembre 2014.

---

<sup>124</sup> GODOFFE Jacques, MONTCHAUSSE Françoise & MONTCHAUSSE Jo, *Escalade à Fontainebleau*, Arthaud, Paris, 2012.

Le succès de la Roche aux sabots peut s'expliquer avec l'émergence d'un nouvel imaginaire de la forêt de Fontainebleau qui s'est popularisé dans le dernier tiers du XX<sup>ème</sup> siècle. Jean Corneloup parle de forme transmoderne des pratiques récréatives de nature pour désigner les nouvelles valeurs de références qui ne relèvent plus de la confrontation et de la résistance physique mais d'une logique d'expérimentation basée sur le jeu à travers une mise en scène de soi dans des activités spectaculaires et esthétiques (Corneloup, 2011). Corneloup fait référence à l'évolution des sports de nature, qui viennent à leur manière enrichir les représentations et les pratiques de la forêt de Fontainebleau.

Entre 1969 et 1971, un groupe de grimpeurs surnommé « la Bande à Puck » crée un sentier d'entraînement à la marche en montagne dans la forêt des Trois-Pignons. Le but est de proposer un sentier offrant un mélange de randonnée et d'escalade pour rappeler les physionomies de l'alpinisme. En 1972, le sentier est complété par Maurice Martin. Il est nommé le « circuit des 25 bosses », en référence au nombre de bosses rocheuses escaladées par le sentier. Les « 25 bosses » font 15 kilomètres de distance pour un dénivelé de 900 mètres, offrant un degré de difficulté exceptionnelle dans le bassin parisien. L'Office national des forêts légitime la création de ce nouveau sentier de randonnée en acceptant sa figuration sur la carte topographique IGN 1:25000. Suite au décès de Maurice Martin, les Amis de la forêt de Fontainebleau reprennent le balisage du sentier de randonnée. Aujourd'hui, le circuit des 25 bosses est l'un des sentiers les plus connus du massif forestier de Fontainebleau. Le défi physique qu'il offre attire des randonneurs de toute la région parisienne qui viennent pour se préparer à la randonnée en montagne. De plus, le « 25 bosses » a la qualité de ne pas traverser de route goudronnée et de croiser peu d'allées forestières, ce qui donne aux randonneurs une impression de naturalité plus importantes que sur les autres sentiers Denecourt-Colinet de la forêt domaniale de Fontainebleau.

Dans le même temps, la carte topographique IGN indique une forte concentration de sites d'escalade dans la forêt des Trois-Pignons, permettant une assimilation de cette forêt aux sports de nature. Le circuit des Trois-Pignons n'attire plus seulement des randonneurs mais aussi des « promeneurs du dimanche » qui n'empruntent que quelques bosses du sentier. La proximité avec la grande plage de silice au lieu-dit des *Sables du cul du chien* peut aussi expliquer le succès du site de la Roche aux sabots. Avec le succès de la forêt des Trois-Pignons, le rocher du Bilboquet du Cul du chien est devenu un des rochers emblématiques de la forêt de Fontainebleau au même titre

que le Sphinx des druides à Franchard et de l'Eléphant d'Apremont. Ces rochers devant lesquels nombre de visiteurs se font photographier, participant à la circulation des lieux.

Dans les années 1980, la Roche aux sabots est le seul parking à capacité importante qui est proche du circuit de 25 bosses, ce qui fournit une explication de son succès et une saturation du parking assez rapide. De plus, le chaos de la Roche aux sabots présente une forte densité de blocs d'escalade. Pour Jo, Françoise Montchaussé et Jacques Godoffe, la Roche aux sabots est le « Cuvier des Trois-Pignons ». Le Cuvier-Chatillon est le site d'escalade le plus connu de la forêt domaniale de Fontainebleau, fréquenté et popularisé par le Groupe de Bleau, un groupe de jeunes grimpeurs parisiens de l'entre-deux-guerres. Le chaos rocheux du Cuvier-Chatillon se trouve à proximité du parking de l'Épine Nord, ce qui explique en partie la forte fréquentation de ce parc de stationnement<sup>125</sup>. Dans les années 1990, l'Office national des forêts aménage un autre parking à forte capacité près du Rocher Cailleau, trois kilomètres plus loin, en partant de Milly la Forêt. Malgré la proximité immédiate de ce nouveau parc de stationnement avec un chaos rocheux et le circuit des des 25 bosses, il semble qu'il soit nettement moins fréquenté que la Roche aux sabots.

Nous pouvons conclure que chaque imaginaire crée ces hauts lieux ; Franchard et Apremont pour le tourisme au XIX<sup>ème</sup> siècle et la Roche aux sabots et l'Épine Nord pour les sports de nature dans le dernier tiers du XX<sup>ème</sup> siècle. Les pratiques récréatives suivant des habitudes, on peut en déduire une difficulté pour le gestionnaire forestier de faire émerger de nouveau site sans l'émergence d'un nouvel imaginaire populaire. Les sports de nature dont l'escalade émergent à Fontainebleau dès le début du XX<sup>ème</sup> siècle. L'historique des lieux les plus fréquentés montre l'importance des avant-gardes artistiques et sportives dans l'invention des lieux. Dans le cas de la peinture et des sports de nature, les pionniers sont issus d'une bourgeoisie intellectuelle émergente. Ainsi, l'administration forestière ne peut avoir qu'un rôle d'accompagnement dans les dynamiques de fréquentation récréative et connaît des difficultés pour canaliser cette pression récréative de manière plus équitable sur l'ensemble du massif forestier. Nous allons continuer d'étudier les représentations de la forêt à travers les interactions parents-enfants. Nous venons de constater que le tourisme et les sports de nature avaient construit leurs propres lieux. La promenade familiale, qui constitue l'activité récréative dominante les dimanches après-midi où la fréquentation est la

---

<sup>125</sup> Le site, se trouvant en bordure d'un axe routier principal, est aussi pratiqué comme aire de repos par des automobilistes et des chauffeurs routiers.

plus importante dans le massif de Fontainebleau, ne fait qu'investir des lieux déjà fréquentés. De fait, le public familial constitue un public moins connu et moins représenté dans les comités de gouvernance. Afin de comprendre cet attrait pour la forêt de Fontainebleau, nous allons nous étudier les représentations et les pratiques du public familial par le biais d'observations directes et participantes.

### 3. La forêt de l'enfance

Depuis le XX<sup>ème</sup> siècle, l'enfance est une période de la vie que l'on assimile à la forêt. Dans un long entretien à Michelle Porte sur sa vie et son œuvre, Marguerite Duras y raconte ses souvenirs de forêt. Pour l'auteure, la forêt appartient secrètement aux femmes et aux enfants. Dans cet entretien, publié sous le nom *Les Lieux de Marguerite Duras* en 1978, Duras raconte : « *La forêt, c'est la forêt de mon enfance. Je le sais, toute petite, enfant, j'ai habité des terres près de la forêt vierge, en Indochine, et la forêt était interdite parce que dangereuse, à cause des serpents, des insectes, des tigres et tout ça. Et nous, nous y allions quand même ; nous les enfants, nous n'avions pas peur. Nous, nés là-bas, nous n'avions pas peur de la forêt.* ». À la même époque, dans les travaux du sociologue Bernard Kalaora sur la forêt de Fontainebleau, les enfants tiennent une place importante dans les pratiques en forêt des couches moyennes. Pour B. Kalaora, les parents des couches moyennes recherchent une forêt aménagée, accessibles aux automobiles où les enfants peuvent jouer à leur aise. La forêt est ainsi pratiquée comme un espace familial (Kalaora, 1981). En questionnant les usagers que nous avons rencontrés sur leurs fréquentations de la forêt de Fontainebleau au cours de leur parcours de vie, nous avons constaté une fréquentation régulière de lieu quand ces individus ont des enfants de moins de 13 ans. Souvent, les visites en forêt débutent quand l'enfant de la famille est en âge de marcher de manière autonome. Les fréquentations peuvent s'intensifier à l'entrée en école primaire de l'enfant. Puis, elles deviennent plus rares, voire s'interrompent, quand l'enfant entre dans l'adolescence. La fréquentation de la forêt les parents, qui se calque sur l'évolution de leurs enfants, devient plus rare. Une fréquentation régulière de la forêt de Fontainebleau peut reprendre avec l'arrivée de petits enfants. Ce parcours de vie typique montre que l'enfant est le personnage-clé dans la sortie familiale en forêt où il sert de motif pour motiver la visite.

« [François<sup>126</sup> :] On est venu ici (à Franchard) parce qu'on garde nos petits-enfants pendant les vacances scolaires. D'habitude, on va plutôt à la Croix Saint-Jérôme dans les Trois-Pignons. Franchard, c'est plus

---

<sup>126</sup> François, 69 ans, professeur de mathématiques à la retraite, Soisy-sur-Ecole



adapté pour les enfants. On venait déjà ici avec le père des petits quand il était enfant. »

Dans le cas ci-dessus, le lieu de la sortie a été choisi en fonction des petits-enfants. François nous a dit que la sortie en forêt était un moyen pour lui et son épouse de permettre aux enfants de se défouler. La sortie en forêt est perçue comme une activité positive car elle permet, pour ces grands-parents, d'avoir une soirée plus calme car les enfants seront fatigués après leur sortie en forêt. La pratique du site de Franchard par François montre une répétition. Il venait déjà à Franchard quand leur fils était enfant. Une fois, l'enfance du fils passée, ils ont arrêté de fréquenter Franchard, privilégiant un site plus confidentiel de la forêt des Trois-Pignons.

À la lecture de notre corpus de guides touristiques et de récits littéraires du XIX<sup>ème</sup> siècle, nous constatons que l'enfance y est absente. Dans *l'Education sentimentale*, lors des promenades en forêt de Frédéric et Rosanette, Flaubert mentionne les différents usagers que l'on peut croiser en forêt à cette époque. Il évoque le cocher qui conduit le landau, un garçon de café à Franchard, un peintre au Bas-Bréau, un garde-chasse, une bande de femmes en haillons et une compagnie de carriers<sup>127</sup>. Le seul enfant mentionné est un gamin portant une torche dans la caverne des brigands. C'est donc un enfant qui pratique la forêt dans le cadre d'une activité professionnelle, celle d'éclairer les touristes qui visitent la caverne des brigands. Dans *Une promenade philosophique et sentimentale sur le sentier Bournet, dans la forêt de Fontainebleau* de Charon, pour la nièce, bien que native de Fontainebleau, la forêt est un espace inconnu. On constate que l'assimilation de la forêt de Fontainebleau à l'enfance est plus récente que son invention touristique. Cela nous conduit à nous interroger sur l'invention de la forêt comme lieu de l'enfance au cours du XX<sup>ème</sup> siècle. Nous allons commencer par étudier les référents culturels qui ont permis de cette signification nouvelle du lieu.

---

<sup>127</sup> Signalons que Flaubert ne mentionne pas de forestiers ou de bucherons, ni de militaires que les personnages auraient pu croiser en 1848, époque où se situe le récit.

### 3.1. Une construction culturelle

Pendant la Troisième République<sup>128</sup>, le développement de la littérature populaire régionaliste, que certains nomment aujourd'hui « littérature des terroirs » entraîne l'émergence de nouvelles figures populaires et l'assimilation de la nature à l'enfance. L'instauration de l'école républicaine engendre un récit moderne de l'enfance. La littérature populaire, reprise par l'école républicaine pour l'instruction des élèves, façonne une figure moderne de l'enfant (Vergnioux, 2010). Dans la littérature populaire régionaliste du tournant du XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles, les exemples de récits où les enfants interagissent avec la nature sont nombreux. Citons *Le Grand Meaulnes* d'Alain-Fournier, publié en 1913, qui est l'un des plus grands succès d'édition de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Nonobstant, la figure d'enfant archétypal de la littérature populaire de cette époque est celle de Tom Sawyer, le personnage de l'écrivain américain Mark Twain.

*Les aventures de Tom Sawyer* sont publiées en 1876 en Angleterre puis aux États-Unis. Malgré un succès mitigé lors de sa publication, *Tom Sawyer* devient dès la décennie suivante le plus grand succès de Mark Twain. Après le décès de son auteur en 1910, l'œuvre devient un classique de la littérature américaine. La première traduction française des *Aventures de Tom Sawyer* est publiée en 1884. Cette première traduction par William L. Hugues n'est pas parfaitement fidèle à la version originale mais montre une volonté d'adapter le roman de Twain à un usage scolaire. Malgré son origine américaine, *Les aventures de Tom Sawyer* devient un classique de la littérature de jeunesse en France.

Le roman de Mark Twain est un récit d'apprentissage narrant les aventures d'un jeune garçon d'une dizaine d'années vivant dans le village fictif de Saint Petersburg, sur la rive droite du Mississippi, dans l'État du Missouri. Tom Sawyer est un orphelin qui préfère faire l'école buissonnière en compagnie de ses acolytes Hunckleberry Finn et Joe Harper. Tom Sawyer est une figure populaire américaine, symbole du courage et de liberté. Toutefois, contrairement à Hunckleberry Finn, Tom Sawyer se révèle être davantage un héros vaniteux, théâtralisant ses faits pour susciter l'admiration de ses pairs, qui finit par s'intégrer dans le monde des adultes par conformisme. Dans *Les aventures de Tom Sawyer*, les espaces de naturalité à la périphérie du

---

<sup>128</sup> 1871-1940

village de Saint Petersburg sont le terrain de jeu du protagoniste et de ses compagnons. La nature symbolise un espace échappant au contrôle de la société, dont les espaces de référence sont le village et l'école. Cette non-appropriation de la nature par les adultes du village fait de celui-ci un espace de liberté pour les enfants « *outsiders* » que sont Tom Sawyer et ses acolytes. Dans le roman de Mark Twain, l'Île Jackson dans laquelle se trouve la grotte Mac Dougal est un espace *ante-villageois* que seuls des individus à la marge du village fréquentent. Cet espace interstitiel est l'un des hauts lieux du récit, puisque c'est dans cette grotte que Joe l'indien cache le trésor que recherchent Tom Sawyer et ses amis. Sur cette île, les enfants jouent aux pirates. Au contact de la nature, ils se construisent une vie idéale de jeux, de baignade et de pêche en rupture avec la société villageoise.

À l'instar d'autres écrivains français de la littérature régionaliste comme Colette, Alain-Fournier et Maurice Genevois, Mark Twain puise dans son enfance pour écrire les aventures de Tom Sawyer. Saint Petersburg présente de fortes similitudes avec Hannibal, village du Missouri dans lequel a vécu Twain de 1839 à 1853. Les aventures de Tom Sawyer ne se déroulent pas au moment de la rédaction du roman mais avant la guerre de Sécession, c'est-à-dire à l'époque où Mark Twain était enfant. Par conséquent, on peut en déduire que les aventures de Tom Sawyer sont empreintes d'une nostalgie de l'auteur puisant dans ses souvenirs d'enfance du village des rives du Mississippi qu'il a quitté pour vivre sur la côte atlantique. Cette nostalgie est aussi palpable chez les auteurs français qui s'inspirent dans leur enfance provinciale passée dans un village rural qu'ils ont quitté à l'entrée de l'âge adulte pour mener une carrière professionnelle en ville. L'industrialisation du pays se poursuivant sous la Troisième République, les villages, cadre dans lequel se situent ces romans, symbolisent une ruralité en voie de disparition. Dans *La Forêt perdue*, Maurice Genevois fait une synthèse entre la « grande forêt gauloise » vestige d'un temps avant la civilisation et la modernité et la forêt symbole d'une enfance où l'individu ne doit pas encore faire face à ses responsabilités propres à la vie d'adulte. D'une autre manière, le *Livre de la Jungle* de Kipling perpétue cette analogie entre l'enfance et le sauvage.

L'utilisation des romans d'apprentissage issus de la littérature populaire régionaliste par l'école républicaine s'inscrit dans une politique d'alphabétisation de la jeunesse par l'instruction publique gratuite, laïque et obligatoire jusqu'à l'âge de 13 ans. Dans les territoires ruraux, qui sont alors dominants dans la France de Belle Epoque, la littérature régionaliste est mobilisée pour offrir des

héros permettant une identification des écoliers par un jeu de miroirs. Cette stratégie a pour objectif de donner de permettre à la jeunesse rurale de s'identifier à des figures littéraires qui leur donneront envie d'apprendre et *in fine* favoriser l'alphabétisation. De cette manière, les héros des romans d'apprentissage vont devenir des modèles pour la jeunesse, ce qui par mimétisme, va favoriser l'assimilation de la nature comme un espace de l'enfance. Après la seconde guerre mondiale, le cinéma et la télévision vont puiser dans la littérature régionaliste pour concevoir des films destinés à un public familial. L'exemple le plus célèbre en France est *La Guerre des boutons*, réalisé par Yves Robert, sorti en salles en 1962. Le film est adapté d'un roman de l'auteur franc-comtois Louis Pergaud, publié en 1912. *La Guerre des boutons* raconte l'histoire de deux bandes d'enfants rivales provenant de deux villages qui se retrouvent dans une forêt, situé entre les deux villages, pour se quereller.

Les scènes de forêt, endroit où se retrouvent les deux bandes d'enfants pour se bagarrer, ont été tournées dans une ancienne sablière près du village de Saint-Arnoult-en-Yvelines dont le paysage caractérisé par un sol sablonneux et la cohabitation d'essences sylvestres comme le chêne et le pin. Ce paysage peut rappeler ceux du massif forestier de Fontainebleau. Le film *La Guerre des boutons* connaît un immense succès populaire avec près de 10 millions d'entrées en salle, ce qui en fait toujours l'un des quinze plus gros succès du cinéma français. Le film, diffusé à multiples reprises à la télévision, devient un classique marquant l'inconscient collectif. *Les aventures de Tom Sawyer* sont adaptées à seize reprises au cinéma et à treize reprises à la télévision. En 1980, un dessin animé japonais, de 49 épisodes, adapté des aventures de Tom Sawyer est diffusé à de nombreuses reprises à la télévision française dans les années 1980 et 1990. Ces adaptations permettent une diffusion de la figure populaire de Tom Sawyer aux générations suivantes.

Outre la littérature populaire, l'assimilation de l'enfance à la nature est aussi véhiculée par l'émergence du scoutisme en France dans la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. En 1907, l'anglais Baden-Powell ouvre le premier camp scout sur l'île de Brownsea au sud du Royaume-Uni. Pour Baden-Powell, le scoutisme a pour objectif d'éduquer les jeunes par l'action. Il a observé que les jeunes sont de prodigieux éducateurs d'eux-mêmes par leurs jeux et leurs relations. Cependant, il constate que le monde urbain et industriel ne leur permet guère de se développer harmonieusement. C'est pourquoi, il préconise l'installation des camps scouts dans des espaces de naturalité en dehors des espaces urbains. Pour Baden-Powell, la nature est un « milieu sain », spectacle de la Création,

c'est-à-dire du non-artificiel. Pour cela, la nature constitue un espace de prédilection pour que les jeunes puissent s'éduquer en explorant. Pour le britannique, l'esprit d'aventure des enfants les pousse à la découverte et à acquérir des compétences, à s'investir et à prendre des initiatives (Seyrat, 2007)

En France, le scoutisme est importé par l'association protestante des Éclaireurs unionistes au sein des Unions chrétiennes de jeunes gens en 1911. La même année, l'association laïque des Éclaireurs de France est fondée. En 1920, L'église catholique crée les Scouts de France. Dans l'entre-deux-guerres, les mouvements d'encadrement de la jeunesse s'inspirent du scoutisme pour faire de la nature et, en particulier la forêt, un espace privilégié pour cette activité. Le mouvement communiste reprend les principes du scoutisme avec la création de l'Union des vaillants et vaillantes après la Seconde guerre mondiale. Dès lors, le scoutisme sort du carcan chrétien pour se diffuser plus largement dans la société française.

Dans la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, on assiste à une assimilation de l'enfance à la nature. La forêt est alors présentée comme un espace à la périphérie de la société des adultes offrant aux enfants une liberté pour faire un apprentissage buissonnier. Avec l'émergence de figure populaire comme Tom Sawyer, la nature devient un espace désirable pour les enfants dans lequel ils peuvent s'amuser à mimer leurs héros. À cette même époque, la forêt devient aussi un cadre privilégié pour les mouvements d'encadrement de la jeunesse pour expérimenter de nouvelles techniques pédagogiques offrant une plus grande autonomie aux enfants dans un cadre naturel considéré comme sain. Toutefois, nos observations en forêt de Fontainebleau se sont fait dans le cadre de groupes familiaux. Ce qui nous amène à observer les interactions parents-enfants en forêt.

## 3.2. Paternité et transmission

Au cours de nos observations sur le site de Franchard au printemps 2014, nous avons observé des groupes familiaux se promenant dans la forêt. Nous avons constaté qu'il existait une diversité importante de structures familiales présentes en forêt. Le groupe familial ne se limite pas au schéma de la famille nucléaire avec un père, une mère et des enfants. De plus, la méthode de l'observation directe fait que nous n'avons pas eu d'échanges verbaux avec l'ensemble des groupes que nous avons observés. De fait, nous ne pouvons pas affirmer des rapports de parentalité entre les adultes et les enfants d'un même groupe. C'est pourquoi nous préférons parler de figure paternelle et de figure maternelle plutôt que de père et mère. Les grands-parents constituent des figures très présentes lors de promenades familiales. Avec l'engagement professionnel des deux parents, il est courant que les grands-parents jouent un rôle important dans l'éducation des enfants. Ainsi, des grands-parents peuvent garder des petits-enfants pendant les vacances scolaires. La part des retraités dans le pays de Fontainebleau étant plus importante que la moyenne de la métropole parisienne, il est courant de voir en forêt de Fontainebleau des grands parents accompagnés des enfants. Nous avons aussi croisé un nombre important de groupes familiaux pluri-générationnels avec des parents, des enfants et des grands-parents. La sortie en forêt est alors considérée comme une activité consensuelle au sein du groupe familial. Nous avons aussi observé plusieurs groupes plurifamiliaux avec plusieurs couples d'adultes au sein du groupe. Le dernier schéma familial observé est celui d'une figure paternelle seule avec des enfants.

Le schéma familial d'une figure maternelle seule avec des enfants est quasiment absent dans nos observations en forêt. La forêt de Fontainebleau apparaît comme un espace genré où il est assez rare de croiser une femme seule. Les seuls espaces de la forêt où il nous est arrivé de croiser plusieurs femmes seules sont ceux se trouvant à proximité de Fontainebleau et des autres villages en lisière du massif forestier. De plus, ces femmes seules sont régulièrement accompagnées d'un chien de grande taille. Dans une société rurale, la forêt est un espace de production où les activités professionnelles sont assez physiques, ce qui fait un espace « réservé » aux hommes. La chasse constitue elle aussi une activité très masculine. Aujourd'hui, les femmes représentent 17% du

personnel de l'Office national des forêts<sup>129</sup>. La part des femmes dans les agents techniques forestiers et les gardes des espaces naturels n'est que de 15%<sup>130</sup>. Lors du concours externe de technicien supérieur forestier 2014, la part des femmes retenue dans la liste principale n'était que 13%. De plus, nous avons remarqué que les femmes techniciennes étaient davantage présentes dans les postes d'animatrices forestières que dans ceux d'agents patrimoniaux<sup>131</sup>. Au niveau supérieur, les femmes sont davantage présentes dans les postes d'expertise offrant une autonomie. En revanche, il est moins courant de trouver une femme à des postes de management.

Outre le fait que les professions liées à la forêt restent fortement masculines, la forêt est perçue comme un espace anxiogène pour beaucoup de femmes. Cette anxiété n'est pas forcément due à une peur de la nature, mais il est davantage imputable à un sentiment de vulnérabilité vis-à-vis des mauvaises rencontres qui pourraient être faites en forêt. Plusieurs faits divers de femmes pratiquant le jogging séquestrées et tuées pendant ont été fortement médiatisés, comme l'affaire du meurtre de Marie-Christine Hodeau à Milly-la-Forêt en 2009. La médiatisation de ces faits divers participe à la diffusion d'une représentation de la forêt comme un espace à la marge de société où les femmes sont davantage vulnérables aux prédateurs sexuels. Cette représentation de la forêt comme un espace des marginalités urbaines se traduit par la présence d'activités mises au ban de la ville, comme la prostitution et les rencontres sexuelles. Dans la forêt de Fontainebleau, divers légendes urbaines circulent à propos de groupes paramilitaires venant s'entraîner en forêt, du grand banditisme qui viendrait en forêt pour régler ses comptes, des groupes ésotériques qui viendraient y faire des messes noires. La forêt de Fontainebleau reste un espace où sont projetés divers fantasmes. Ce qui explique l'écho médiatique important que suscite les faits divers qui se déroulent dans ce lieu.

« [Annie<sup>132</sup> :] Un jour, je me promenais seule dans la forêt. Je reçois un appel d'une amie sur mon téléphone portable. Je décroche. Elle m'a raconté plein d'histoires horribles qui peuvent arriver aux femmes en forêt. Depuis ce jour, je vais pratiquement plus en forêt seule. »

---

<sup>129</sup> Rapport d'activité 2015 de l'ONF.

<sup>130</sup> Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte, Commissariat général au développement durable, n° 110, août 2014.

<sup>131</sup> En 2013, 19 agents patrimoniaux sur 20 étaient des hommes.

<sup>132</sup> Annie, 52 ans, professeure d'espagnol, Montigny-sur-Loing.

L'anecdote d'Annie montre que la vulnérabilité est davantage un sentiment diffusé par des représentations sociétales. Le cas d'Annie témoigne d'une auto-censure féminine puisque la personne qui émet ce discours est une autre femme. Ainsi, la faible présence de femmes seules en forêt est surtout due à une limite que ce fixe les femmes. En réalité, la vulnérabilité est quasiment équivalente pour les hommes seuls en forêt<sup>133</sup>.

La présence plus importante de figure paternelle dans les groupes familiaux nous pousse à nous interroger sur le rôle que tient cette figure dans la sortie en forêt. Souvent la figure paternelle prend une position d'initiateur dans le groupe familial. Il est celui qui dirige le groupe ou qui obtient le dernier mot lorsqu'il y a une discussion pour décider de l'itinéraire que va suivre le groupe. Pour la figure paternelle, la forêt est un espace de transmission. La forêt est ainsi utilisée comme un lieu d'apprentissage pour les enfants. L'apprentissage n'est pas forcément savant. En forêt, l'enfant apprend à maîtriser son équilibre en grimpant, descendant et sautant sur les rochers. C'est un apprentissage physique où l'enfant exerce son agilité. L'enfant apprend aussi à se repérer dans l'espace, notamment en observant les rochers et apprenant à se déplacer dans l'espace en restant attentif au mouvement de ses parents. Les points de vue sur les espaces urbains et ruraux permettent aussi aux enfants de reconnaître des espaces qu'ils fréquentent sous un autre angle. Des éléments paysagers comme le château de Fontainebleau, les églises, les châteaux d'eau, les antennes de Saint-Assise, la tour Warnery à Fontainebleau ou celles des quartiers nord de Melun constituent des repères visuels que les enfants et parents mobilisent en observant le paysage. La forêt est aussi un espace où l'enfant s'initie à interagir avec la faune et la flore. Les mares sont des lieux où les enfants observent les insectes. Des rondins de bois permettent aux enfants de se construire des cabanes.

La figure maternelle a aussi un rôle d'apprentissage dans la sortie en forêt. Elle fixe aux enfants des limites. Il est fréquent qu'elle se positionne à l'arrière du groupe, tandis que le père est à l'avant. Elle veille sur le groupe et peut limiter la sortie en fonction de l'état de fatigue du groupe ou des difficultés du cheminement choisi par la figure paternelle. La forêt est aussi conçue comme

---

<sup>133</sup> Il existe aussi une limite pour les hommes. Par exemple, pendant notre terrain, nous avons refusé d'aller dans la forêt entre 20h et 8h du matin. De plus, nous avons subi des pressions bienveillantes de notre entourage pour faire pour faire preuve d'une grande prudence pendant nos promenades.



un espace de socialisation où les codes sociaux à adopter en forêt sont transmis, comme celui de ne pas jeter ses déchets dans la nature et d'être respectueux de son environnement.

La répartition des tâches entre parents est très codifiée selon des rapports de genre. La répartition des rôles est intégrée au point que les parents adoptent ceux-ci de manière inconsciente. Cependant, la forêt demeure pour la figure paternelle un espace où celui-ci interprète un rôle de père idéalisé. La figure paternelle y campe le rôle du père qu'il aimerait être au quotidien. En endossant le rôle d'initiateur, la figure paternelle cherche à créer une complicité avec ces enfants pour constituer un groupe où il prend davantage un rôle de guide qu'un rôle d'autorité. De fait, en endossant ce rôle, on peut considérer que la figure paternelle redevient un temps l'enfant qu'il s'idéalise dans un groupe d'enfants. Le terme de « figure paternelle » nous paraît être pertinent car c'est un rôle qui n'est pas forcément endossé par le père, il peut l'être par le grand-père, par l'oncle, par l'ami de la famille voire par le doctorant sur son terrain d'étude. Le rôle de la mère lors de la sortie en forêt peut aussi être considéré comme une idéalisation du rôle maternelle. Elle voit dans sa position une forme de rôle de mère idéale attachée à la protection et la cohésion du groupe. C'est certainement une raison pour laquelle elle accepte le rôle « dominant » qu'adopte la figure paternelle en forêt. Pour les parents, la sortie en forêt est un moyen de revivre leur enfance par procuration. De fait, il est difficile de savoir qui est le membre du groupe familial qui motive la pratique récréative en forêt. Le désir semble être à l'initiative d'un ou des parents qui conservent pour la forêt de Fontainebleau un sentiment nostalgique. Le lieu permet aux parents de procéder à une mise en scène de soi et en jouant une partition « améliorée » de la vie familiale.

### 3.3. Concurrence des imaginaires et politique du paysage

Avec les peintres de Barbizon, Fontainebleau est devenu un haut lieu de l'histoire de l'art et du paysage. Néanmoins, en comparant les paysages d'aujourd'hui à ceux peints par les peintres de la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, on constate une modification importante des paysages. Les peintures de Théodore Rousseau, Camille Corot ou Narcisse Diaz de la Peña, de par leur présence dans les musées les plus célèbres au monde, continuent de servir de référence pour l'imaginaire paysager de la forêt.

L'évolution du paysage dans les Gorges d'Apremont où a été peint le tableau *Paysanne en forêt de Fontainebleau* s'explique par l'arrêt du sylvo-pastoralisme. Le code forestier de 1827 met fin au droit de pâturage qui permettait aux paysans des villages environnant la forêt de faire paître leurs animaux, majoritairement des bœufs et des porcs dans la région de Fontainebleau. Traditionnellement en forêt de Fontainebleau, l'administration royale accordait un droit de pâturage dans les espaces « incultes » où la culture des feuillues était impossible. Cependant avec le développement de nouvelles techniques sylvicoles, dont l'importation des résineux permettant de rendre exploitable les terres « incultes », l'administration forestière a décidé d'investir ces espaces, retirant le droit d'usage des bergers. Malgré le code forestier de 1827, on dénombrait encore 1 140 bêtes en 1853. Le sylvo-pastoralisme finit par disparaître de la forêt de Fontainebleau lors de la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. En 1870, on ne compte plus que 250 bêtes. Quand Camille Corot peint son tableau en 1845, le site peint est encore soumis à l'influence du sylvo-pastoralisme, ce qui explique l'ouverture du paysage. Dans le tableau, on ne voit qu'un chêne isolé. Les bêtes, se nourrissant des glands et de jeunes pousses, empêchaient la croissance des jeunes arbres et donc la « fermeture » du milieu. Une fois le pâturage abandonné, les arbres ont pu croître (Hotyat, 2013). Dans le cas des Gorges d'Apremont où a été prise la photographie, on peut voir que le pin sylvestre est l'essence qui a fini par coloniser cet espace rendant le peuplement assez dense.



Figure 17 - Comparaison paysagère à partir d'une peinture de Corot et d'une photographie contemporaine, extraite d'un site internet sur la forêt de Fontainebleau<sup>134</sup>

L'efficacité contemporaine de la lutte contre les incendies est une autre explication de l'évolution paysagère de la forêt de Fontainebleau. Malgré une sécheresse importante entraînant un assèchement des sols et de la végétation lors de l'été 2015, seuls 22 hectares du massif forestier ont subi des incendies. À titre de comparaison, lors de l'été 1921, la surface forestière incendiée était de 721 hectares. Entre 1900 et 1945, il y eut 17 années où la surface forestière incendiée était supérieure à 100 hectares. Pendant la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, les incendies de forêt, provoquant des changements paysagers brutaux, étaient considéré comme un véritable fléau par les forestiers, les touristes et la population locale.

« [Une participante<sup>135</sup>] Quand je viens ici, je me dis que j'aimerais bien voir, une fois de mes propres yeux, comment le paysage était avant, quand il n'y avait pas tous ces pins »

Aujourd'hui, il existe une certaine nostalgie chez certains usagers des paysages d'antan. On la perçoit chez cette participante d'une sortie scientifique dans les gorges d'Apremont. Ce sentiment nostalgique est présent chez ceux qui ont en tête les peintures et les photographies du XIX<sup>ème</sup>

<sup>134</sup> <http://foret-fontainebleau.teria.fr/>, par Gérard Baye-Labouré

<sup>135</sup> Une participante devant le Point de vue des platière d'Apremont lors d'une journée de terrain organisée par le Groupe d'Histoire des Forêts Française en juin 2014

siècle. L'intégration consciente de ces référents paysagers entraîne une curiosité et un désir de voir les paysages tels qu'ils étaient avant. Néanmoins, cette nostalgie reste à l'état de désir. Il y a toujours chez les forestiers, les scientifiques et les groupes d'utilisateurs participant à la gouvernance une volonté de lutter contre les incendies. Dès lors, il existe une tension entre le paysage culturel de référence, celui des peintres de Barbizon, et le paysage personnel de référence, celui que l'on a connu. Une restitution du paysage de 1845, celui de la peinture de Corot, pourrait entraîner une non-reconnaissance du paysage provoquant un malaise chez celui qui a toujours connu les gorges d'Apremont avec un couvert forestier important. L'assimilation de la forêt à l'enfance fait que l'on considère le paysage forestier comme une permanence au cours d'une vie humaine. Certains recherchent en forêt des sensations qu'ils ont éprouvées enfant. L'individu va en forêt, pensant que ces sensations resteront toute au long de son existence, voire même après. La procédure de classement du massif forestier en forêt de protection témoigne de cette volonté de conserver l'intégrité de la forêt de Fontainebleau. Les évolutions du milieu forestiers ne sont pas assimilés par tous les usagers de la forêt. Après un événement, comme une tempête, un incendie ou une coupe rase, la contemplation de l'espace forestier peut engendrer un malaise chez l'utilisateur.

*« Samuel cherche les mots pour raconter l'un de ses coins de forêt préférés du côté de la Plaine de Macherin. Il aimait tant la forme des arbres qui s'élevaient là qu'il commença à les photographier en 1993. (...) Samuel se souviendra longtemps de ce 15 octobre. Un matin, noyé d'averses. La masse de brume ne s'était déchirés que vers dix heures... Stupéfait, il découvre qu'il n'y avait plus un seul arbre dans ce lambeau de plaine à Macherin. « Coupé ras » ... Plus rien, le désert ! »*

Anne Vallaeys, *Fontainebleau, la forêt des passions*, 2000

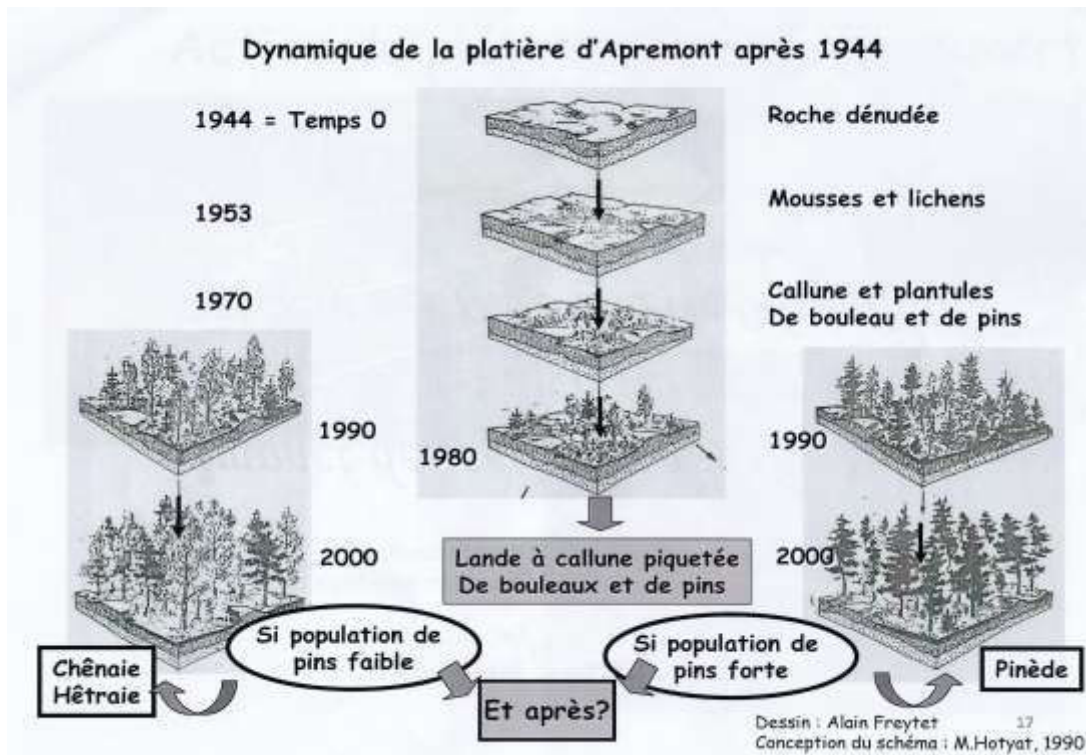
L'extrait du récit de l'écrivaine Anne Vallaeys, qui a rencontré plusieurs acteurs de la forêt de Fontainebleau à la fin des années 1990, rend compte de ce sentiment de malaise devant un bouleversement paysager. Dans le cas ci-dessus, le témoin est un ancien éco-guerriers justifiant son action par le malaise qu'il a éprouvé devant une coupe rase. Comme l'incendie et la tempête, la coupe rase peut provoquer une forte émotion chez les usagers car elle provoque un changement paysager soudain qui fait que celui-ci ne reconnaît plus le paysage qu'il a connu. Cette valeur de « permanence » qu'on attribue à la forêt est aussi le résultat de l'invention moderne du lieu. Dans

le cas de Fontainebleau, la forêt a été investie par les parisiens comme un espace antithétique à la ville.



*Figure 18 – Vues du plateau de la caverne des brigands (Apremont) vers 1950 et en 2014*

Le cas des gorges d’Apremont retient notre attention puisque ces paysages ont fortement changé au cours des 70 dernières années. En 1933, 1949 et 1959, les gorges d’Apremont ont subi trois incendies majeurs. Depuis ce dernier incendie, il y a près de soixante ans, le couvert forestier s’est progressivement densifié. Le schéma de Micheline Hotyat montre la colonisation progressive du pin et du bouleau après les incendies des années 1940. Selon le schéma, vingt ans après l’incendie, la parcelle devient une lande à callune piquetée de bouleaux et de pins, c’est-à-dire que le paysage est encore ouvert mais qu’il y a quelques arbres adultes. Ce n’est qu’à partir des années 1980, soit trente ans après l’incendie que les bouleaux et les pins commencent à devenir dominant. Cinquante ans après l’incendie, la lande devient une pinède peuplée par une majorité d’arbre arrivé à l’âge adulte (Hotyat, 1990).



*Figure 19 - Dynamique paysagère de la platière d'Apremont après 1944 ;  
source : Micheline Hotyat et Alain Freytet*

La dynamique forestière des platières d'Apremont fait qu'une personne née en 1950 qui retourne sur le site y voit un paysage bien différent de celui qu'il arpenterait pendant son enfance. Si on reprend notre théorie d'une forêt assimilée à l'enfance, dans laquelle l'individu vient retrouver les sensations de son enfance, on peut présager une tension paysagère. Certes, l'évolution paysagère n'a pas suscité de crise, due à un incendie, une tempête ou une coupe rase, mais le paysage n'est plus le même que celui qu'il était lors de l'enfance de l'individu. Il peut donc y avoir une volonté de restituer le paysage de son enfance. De fait, le cas d'Apremont nous questionne sur la politique de préservation des paysages. Les séries artistiques créées en 1853, remplacées par les réserves biologiques intégrales à partir de 1953, sont des espaces soustraits à l'exploitation sylvicole. Or, on voit que sans l'intervention humaine, la forêt évolue et les paysages changent. Cela est particulièrement visible sur les hauteurs de la Solle ou dans la Gorge aux loups, des anciens hauts-lieux touristiques aujourd'hui classés réserve biologique intégrale, où les paysages sont quasi-méconnaissables par rapport à ceux de 1900.

Les réserves biologiques dirigées, créées par l'ONF en 1972, ont pour objectif de de préserver les biotopes et donc les paysages. En 1972, 272 hectares sont classés en réserve biologique dirigée. Celles-ci se trouvent dans des espaces peu fréquentés<sup>136</sup>, à l'exception de la mare aux pigeons qui se trouve à quelques centaines de mètres de l'ermitage de Franchard. Aujourd'hui, la surface des réserves biologiques dirigée est passée à environ 1 200 hectares<sup>137</sup>. Nombre de ces espaces se trouvent à la périphérie de sites fortement fréquentés de Fontainebleau. Dès lors, les réserves biologiques dirigées constituent des sites peu fréquentés, investis par des connaisseurs. Signalons la réputation du Rocher de Milly et de la Haute Borne pour les naturalistes. Les RBI constituent des espaces d'expérimentation pour la gestion écologique et paysagère. Dans la réserve biologique dirigée de la Haute Borne, l'Office national des forêts a expérimenté des actions visant à préserver la lande à callunes (parcelle 619) dans les années 2000. Dans le protocole d'accord pour la labellisation du massif forestier de Fontainebleau en « Forêt patrimoine »<sup>138</sup>, l'agence de Fontainebleau s'engage à conserver au maximum le caractère naturel du site et à préserver et mettre en valeur les patrimoines culturels et paysagers de la forêt. Le plan pluriannuel « Forêt d'exception » prévoit la mise en œuvre de chantiers ayant pour objectif de conserver des landes à callunes et des espaces ouverts dans les chaos rocheux. Depuis la labellisation en « Forêt d'exception » en juin 2014, les premiers chantiers ont eu lieu. Une coupe d'éclaircie pour maintenir l'ouverture paysagère d'un chaos rocheux sur le site du Rocher Fourceau a eu lieu au printemps 2015. Dans le même temps, l'Office national des forêts a expérimenté l'éco-pâturage dans les réserves biologiques de la Plaine de Macherin et du Mont Merle pour entretenir des espaces ouverts. Nous constatons que les sites retenus sont très peu fréquentés. Il y a ainsi une volonté d'expérimenter de nouvelles formes d'actions pour la préservation des paysages sans pour autant prendre le risque de provoquer un rejet chez les publics qui fréquentent les sites les plus fréquentés de la forêt de Fontainebleau. Suite à la réussite de la coupe du Rocher Fourceau. Lors de l'hiver 2017, l'ONF a entrepris une nouvelle coupe paysagère dans le site des Gorges d'Apremont (parcelle 714 et 715). 1 500m<sup>3</sup> de bois de résineux ont été récoltés sur 40 hectares. Pour ce chantier,

---

<sup>136</sup> Trois parcelles classées en périphérie du Cuvier Chatillon, une parcelle dite « La gorge au Merisier » en périphérie de Franchard, une parcelle au nord de la ville de Fontainebleau (La butte aux aires) et deux parcelles au sud de la ville (Petit Mont Chauvet et Mont Merle).

<sup>137</sup> Fontainebleau : Belle Croix, la Boissière, Camp de Chailly - Cuvier Châtillon, Champ Minette, Gorge aux Merisiers, Haute Borne, Mare aux Féés, Mont Merle, Petit Mont Chauvet, Plaine de Macherin.

Trois-Pignons : Baudelut, Chanfroy, Coquibus, Mare aux Jones.

<sup>138</sup> Qui deviendra ensuite « Forêt d'exception » dont le massif forestier fut labellisé en 2014.

les forestiers ont repris le protocole de concertation expérimenté lors de la coupe du Rocher Fourceau avec la présentation du chantier dans les comités de gouvernance et l'organisation de visites de chantier à destination du grand public le 21 janvier 2017. Localement, le chantier n'a pas déclenché de polémique. En revanche, une tribune dénonçant le « massacre au bulldozer de la forêt de Fontainebleau » a été publiée sur le site d'informations écologiste Reporterre.net<sup>139</sup>. Signalons que la coupe paysagère n'a eu vocation à restituer un paysage de lande mais qu'à permettre une éclaircie paysagère. Par conséquent, le paysage demeure une forêt de résineux.

La question paysagère est complexe à Fontainebleau car elle entraîne une contradiction profonde entre les valeurs dont la société urbaine charge la forêt et le caractère subjectif de la relation entre les individus et le lieu. Notre société charge la forêt d'une valeur de permanence qui fait de la forêt « une madeleine de Proust ». Cette perception de la forêt comme un paysage quasi-immuable entraîne une sensibilité collective très forte face à des changements paysagers brutaux comme les incendies, les tempêtes et les coupes rases. Cependant, la répétition des visites au cours d'une vie fait prendre conscience aux individus de l'évolution progressive des paysages. Ainsi, les paysages de référence diffèrent selon les individus et la génération à laquelle ils appartiennent. Sur les platières d'Apremont, site très fréquenté de la forêt de Fontainebleau, une personne née en 1950 a le souvenir d'une lande à callune arpentée durant son enfance, elle constitue dès lors son paysage de référence. Tandis qu'un individu né en 1980 n'a jamais connu la lande à callune, le paysage a toujours été plus proche d'une pinède. De fait, la pinède constitue son paysage de référence. Par conséquent, il peut exister un conflit entre les deux individus pour choisir le paysage que l'administration forestière doit chercher à maintenir dans cet espace.

---

<sup>139</sup> « Massacre au bulldozer en forêt de Fontainebleau », Florence Combe-Amrouche, Reporterre.net, 8 février 2017.



# Conclusion

Sur un plan spatial, la récréation s'inscrit dans la continuité du tourisme. À l'exception de la Roche aux sabots, les sites les plus fréquentés actuellement sont des sites qui étaient déjà très fréquentés par les touristes du XIX<sup>ème</sup> siècle. La concentration de la fréquentation est même plus importante de nos jours avec la « fermeture » de lieux comme les hauteurs de la Solle et la Gorge aux loups depuis leur classement en réserve biologique intégrale en 1973. Nonobstant, la présence d'équipements en forêt pour accueillir les touristes semble être un facteur moins important d'attractivité des sites. La demande des usagers semble se limiter à une possibilité de stationnement à proximité des points d'intérêts tels que les chaos rocheux et une offre de sentiers sécurisés<sup>140</sup> pour la promenade.

La Roche aux sabots, dans la forêt des Trois-Pignons, est le seul site à avoir émergé pour devenir un lieu identifié par un nombre d'usagers. Le succès du lieu doit à son assimilation aux sports de nature qui se sont fortement développés dans le dernier tiers du XX<sup>ème</sup> siècle. L'imaginaire des sports de nature à renouveler les représentations et les pratiques de la forêt de Fontainebleau, faisant de la forêt des Trois-Pignons son haut lieu. L'acquisition de la forêt des Trois-Pignons par l'État a permis aux avant-gardes sportives de pouvoir s'approprier le lieu plus facilement, limitant les conflits d'usagers avec les groupes traditionnels d'usagers pratiquant la forêt comme espace de contemplation. Cette acquisition des Trois-Pignons a aussi permis au gestionnaire de concevoir une stratégie d'accueil du public adapté aux sports de nature. En revanche, l'assimilation de la forêt à l'enfance, l'autre imaginaire émergent avec le tournant récréatif qu'a connu la forêt de Fontainebleau n'a pas engendré l'émergence de nouveaux lieux. Cette représentation nouvelle de la forêt n'a fait que renouveler les usages dans les sites touristiques de la forêt domaniale de Fontainebleau comme Franchard et Apremont. Le public familial a aussi investi le site de la Roche aux sabots. Les interactions entre les avant-gardes, artistiques et sportives, et le public familial témoignent de la trajectoire des lieux avec le phénomène d'imitation des usagers.

---

<sup>140</sup> Des sentiers sécurisés de l'érosion et de la chute de branches d'arbre.

Avec le tournant récréatif de la forêt de Fontainebleau, le contrôle des usagers par les forestiers est difficile. Contrairement à un site touristique classique, la majorité des usagers connaissent déjà le lieu. De fait, les pratiques récréatives ont dimension ritualisante dans lequel le rôle du forestier est limité. Pour beaucoup d'usagers, la découverte de la forêt remonte à l'enfance. L'apprentissage du lieu se fait dans un cadre communautaire (familles, amis, associations). L'administration forestière, extérieure à ces communautés, est limitée à un rôle d'entretien des sites. Les stratégies d'accueil des publics visant à canaliser la fréquentation récréative ont eu des résultats mitigés. Elles ont globalement échoué à faire émerger de nouveaux sites d'accueil du public. De fait, l'ONF a dû se résoudre à financer des réaménagements des aires de stationnement pour répondre à la saturation des sites de Franchard et d'Apremont. Toutefois, les résultats sont plus satisfaisants pour les aménagements de canalisation du public à l'intérieur du site de Franchard où le sentier de proximité créée dans les années 2000 semble répondre aux attentes de promenade du public familial.

Le régime de répétitivité des visites rend aussi plus complexe la question paysagère. Le paysage de référence des usagers, avec une fréquentation répétée dans les parcours de vie, tend à devenir plus personnel. L'évolution paysagère des platières depuis l'après-guerre montre qu'il peut exister des référents paysagers différents selon la génération à laquelle appartient l'utilisateur. De nos jours, la question des résineux semble de moins en moins susciter de débat dans les associations d'usagers. Toutefois, la subjectivité paysagère rend les arbitrages complexes en matière de politique paysagère. Ainsi, des discours sur le paysage ont tendance à mobiliser d'autres arguments, comme l'intérêt écologique<sup>141</sup> pour légitimer leur politique paysagère. La gestion paysagère questionne l'investissement politique de la forêt par des groupes d'usagers. La disparition des services touristiques coïncide avec un développement croissant du volontariat en forêt de Fontainebleau. Cette mobilisation participative semble être l'une des spécificités de lieu. Pour comprendre cette mobilisation d'habitants, nous allons débiter par retracer les premières formes d'investissement des usagers dans la gestion forestière. Cela nous amènera à nous questionner sur l'impact de la villégiature sur le Pays de Fontainebleau et son héritage dans le processus de périurbanisation.

---

<sup>141</sup> Il y a une convergence entre des intérêts en termes de biodiversité et de paysages dans les actions paysagères que mène l'Office national des forêts depuis le début du XXI<sup>ème</sup> siècle.

**PARTIE III**  
**TERRITOIRES ET HÉRITAGE**  
**TOURISTIQUE**

# Introduction

La territorialité exprime un sentiment d'appartenance à un territoire. Le concept de territorialité reprend la définition de territoire de Guy de Méo qui le conçoit comme un espace social et un espace vécu. L'espace social induit une appropriation du territoire par des groupes sociaux. Le territoire devient un élément référentiel pour les sujets du groupe. Ainsi, le territoire traduit un mode de découpage et de contrôle de l'espace, par les groupes humains qui l'occupent, garantissant leur permanence, leur spécificité et leur reproduction. La territorialité mobilise un champ symbolique permettant de fonder et ou de réaffirmer le sentiment d'identité collective des humains qui occupent le territoire. Le territoire appartient dès lors à l'ordre des représentations sociales. (De Méo, 1998). La territorialité peut être marquée par des relations faisant de certains lieux des sources d'identité (Raffestin, 1996).

Dans notre recherche doctorale, notre terrain, la forêt de Fontainebleau, présente une dialectique lieu/territoire complexe. Comme nous l'avons vu précédemment, la forêt de Fontainebleau comme lieu de naturalité émerge au début du XIX<sup>ème</sup> siècle avec l'avènement de la révolution industrielle permettant l'investissement de cette forêt par la bourgeoisie parisienne qui la perçoit comme une anti-ville. En revanche, le territoire dans lequel s'inscrit la forêt de Fontainebleau témoigne d'évolution plus récente. En reprenant, un périmètre territorial étendu comprenant les arrondissements de Fontainebleau, Melun et Évry, on constate une forte croissance démographique à partir des années 1960. En 1968, le territoire comptait 501 225 contre 1 022 154 en 2011. Cette forte croissance, la population du territoire ayant doublé en près de 40 ans, s'explique par la dynamique métropolitaine de Paris. En 1968, l'aire urbaine de Paris comptait 8 368 000 habitants contre 12 292 895 en 2011. Cette croissance démographique se traduit en partie par une extension spatiale de l'aire urbaine de Paris. Aujourd'hui, l'INSEE estime que l'aire urbaine de Paris s'étend presque totalité de l'Île-de-France (98,8% des communes), une partie du département de l'Yonne (15 communes), de la région Centre (155 communes), de la Normandie (89 communes), de la région Hauts-de-France (270 communes) et du département de la Marne (3 communes). Depuis les années 1970, cette expansion métropolitaine se caractérise par un phénomène de périurbanisation où les communes concernées connaissent une croissance démographique significative pendant trois décennies avant de revenir à une croissance démographique plus faible. Contrairement aux

communes de banlieue « classiques », les communes périurbaines conservent une discontinuité du bâti que ne les inclut pas dans l'agglomération parisienne. Cependant, d'un point de vue fonctionnelle, l'INSEE signale qu'au moins 40% de la population active des communes périurbaines travaillent dans l'unité urbaine parisienne. La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau s'insère dans ce périmètre de l'aire urbaine parisienne tout en étant extérieur à l'unité urbaine de Paris. La métropolisation et la périurbanisation questionnent les territorialités du Pays de Fontainebleau. La croissance démographique des années 1970-1990 montre une évolution de la structure sociale du territoire avec l'arrivée d'une population plus urbaine. Dans le même temps, la forêt de Fontainebleau est toujours très fréquentée. En 1969, la SARES estime sa fréquentation à 9 millions de visites par an. En 1999, le CREDOC a donné le chiffre de 17 millions de visites par an. Dernièrement, l'ONF et la CCI de Seine-et-Marne ont estimé la fréquentation du massif forestier de Fontainebleau à 10 330 000 en procédant à une nouvelle méthodologie basée sur les données de compteurs routiers installés sur plusieurs aires de stationnement. De plus, la forêt de Fontainebleau reste un lieu fortement investi avec la présence d'associations telles que les Amis de la forêt de Fontainebleau (800 adhérents) et l'Association des naturalistes de la vallée du Loing (300 adhérents). En 2016, 35 chantiers bénévoles ont été organisés dans le massif forestier, ce qui constitue un investissement exceptionnel dans un espace de naturalité francilien. Le lieu est aussi investi par des élus locaux à travers la participation des collectivités locales aux stratégies d'accueil du public. Dernièrement, la démarche d'extension du périmètre UNESCO du château de Fontainebleau à la forêt domaniale initiée par la mairie de Fontainebleau témoigne de cet investissement politique du lieu.

Souvent, ces actions politiques sont présentées comme ayant une vocation touristique. Ce qui induit que la forêt de Fontainebleau est toujours perçue par les acteurs locaux comme un lieu ayant une vocation touristique. Or, on constate aujourd'hui avec le processus de périurbanisation, un recul de la fonction touristique sur le territoire. En 1968, le nombre de résidences secondaires dans le Pays de Fontainebleau était de 4 847 contre 2 757 en 2012, soit une baisse de 43% en 44 ans. Sur le plan des hébergements marchands, l'intercommunalité compte 1 452 lits en hôtellerie<sup>142</sup> concentrés principalement à Fontainebleau-Avon (69%) et dans une moindre mesure à Barbizon (12%). Signalons, la présence sur le territoire de 159 lits en campings et les 287 lits en hébergements

---

<sup>142</sup> Source : INSEE, Le tourisme en 2016.

collectifs de la base de loisirs de Bois-le-Roi. Pour l'hôtellerie à Fontainebleau, il est délicat d'évoquer la forêt de Fontainebleau comme attraction touristique significative. La ville peut compter aussi sur le château affichant une fréquentation de 515 000 visiteurs en 2014, dont 49% d'étrangers<sup>143</sup>. La présence de l'école de commerce INSEAD à Fontainebleau est considéré un moteur pour l'activité hôtelière<sup>144</sup>. Le tourisme dans le Pays de Fontainebleau montre un paradoxe. Le territoire possède un passé touristique mais on ne peut plus véritablement le considérer comme un territoire encore touristique. Dans la commune de Fontainebleau, les secteurs de l'hôtellerie et du commerce de détail représentent respectivement 5,4 et 7,2% des emplois. Toutefois, l'investissement politique de la forêt de Fontainebleau témoigne d'une importance symbolique du lieu. Les enjeux de territorialités révèlent la question du tourisme dans un espace devenu résidentiel. Pour définir ce tourisme, qui a été mais qui demeure aujourd'hui faible sur le plan économique tout en étant encore présent sur le plan symbolique, nous employons la notion d'héritage touristique. Dans cette partie nous allons questionner les relations entre l'héritage touristique et les territorialités. La périurbanisation constitue-t-elle un héritage de la villégiature ? Comment la forêt de Fontainebleau est-elle mobilisée comme un référent territorial par des acteurs locaux ? Quels sont les enjeux soulevés par les mobilisations citoyennes en forêt de Fontainebleau ?

Dans le chapitre 5, nous aborderons la question de la périurbanisation. Nous étudierons les pratiques de villégiature qui ont eu lieu dans les villages autour de la forêt de Fontainebleau dès le XIX<sup>ème</sup> siècle. Nous verrons dans ces pratiques anciennes de la villégiature les racines du phénomène de périurbanisation. Ainsi, nous parlerons de transition résidentielle pour décrire les mutations qu'ont connues les communes de la périphérie du massif forestier de Fontainebleau dans le dernier tiers du XX<sup>ème</sup> siècle.

Dans le chapitre 6, nous étudierons les mobilisations citoyennes en forêt de Fontainebleau. Nous débiterons par voir l'avènement des associations d'usagers et le dialogue qu'ils entretiennent avec l'administration forestière. Puis, nous nous intéresserons aux conséquences de la périurbanisation sur ces associations et la gestion forestière. Ce qui nous amènera à nous questionner sur le pouvoir des mobilisations citoyennes pour le contrôle de l'espace social.

---

<sup>143</sup> Suite aux évènements de 2015, la fréquentation du château de Fontainebleau a évolué. En 2016, le domaine national a comptabilisé 466 000 visiteurs dont 24% d'étrangers.

<sup>144</sup> Valérie Pfeifer, « La filière des cerveaux », *L'express*, 24/06/2010. [http://www.lepoint.fr/villes/la-filiere-des-cerveaux-24-06-2010-1213855\\_27.php](http://www.lepoint.fr/villes/la-filiere-des-cerveaux-24-06-2010-1213855_27.php), consulté le mai 2017.

## Chapitre 5 :

### De la villégiature au périurbain

En 1968, outre l'agglomération de Fontainebleau-Avon, comptant 31 646 habitants, et la commune de Bois-le-Roi, comptant 2 782, le territoire était composé de communes de moins de 2 000 habitants. Dans les années 1970, avec le concept de « rurbanisation », Gérard Bauer et Jean-Michel Roux étudient l'installation d'une population urbaine dans des espaces ruraux situés à la périphérie des agglomérations et la manière dont ces nouvelles populations modifient l'espace sociale de ces communes (Bauer et Roux, 1976). Le terme « périurbanisation », introduit par l'INSEE en 1996, insiste sur le caractère périphérique de ces communes. D'une manière, la notion de périurbain insiste sur le caractère métropolitain de ces espaces. Dans sa définition du périurbain, l'INSEE met l'accent sur la part des actifs des communes périurbaines travaillant dans le pôle urbain le plus proche. La notion de périurbain insiste sur la dépendance des espaces périurbains vis-à-vis des agglomérations. Elle témoigne d'une trajectoire résidentielle de communes vers un entre-deux questionnant la dichotomie du rural et de l'urbain. Dans la plaine de Bière, cet entre-deux se matérialise par une géomorphologie ayant un caractère rural. En regardant l'occupation des sols de la commune de Chailly-en-Bière, on constate que les espaces agricoles représentent 56,3% de la superficie communale. Tandis que les espaces construits artificialisés ne forment que 10,21% de la surface communale<sup>145</sup>. Néanmoins, sur un plan social, les agriculteurs exploitants ne constituent que 0,5% des actifs. 81,2% de la population active travaillent dans une autre commune<sup>146</sup>.

Dans les études portant sur les espaces périurbains, l'héritage de villégiature demeure un impensé. La notion de périurbain induit dans ses représentations un mouvement allant du centre vers la périphérie, donnant ainsi l'impression d'un territoire nouveau approprié par des populations urbaines. Le cas du pays de Fontainebleau, territoire où la villégiature était importante entre 1849 et 1975, nous amène à prendre en compte cet héritage pour analyser le processus de périurbanisation. En effet, la villégiature par la pratique résidentielle d'une population urbaine pendant une partie de l'année induit une première urbanisation du territoire. Par conséquent, elle

---

<sup>145</sup> Source : Mode d'occupation des sols, Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile de France, 2012.

<sup>146</sup> Source : INSEE, dossier complet, Communauté de Communes du Pays de Bière, 2016.

constitue un facteur que nous devons prendre en compte pour comprendre la construction des territorialités. De fait, il nous semble opportun de questionner la continuité entre la villégiature et la périurbanisation. La prise en compte de la villégiature permet de complexifier une première lecture du territoire. En effet dans le discours historique sur la villégiature, les lieux que sont la forêt de Fontainebleau et les bords de Seine et du Loing sont mobilisés pour expliquer l'attractivité du territoire pour les parisiens dans la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Il faut dire que le pays de Fontainebleau<sup>147</sup> constituait un pôle de villégiature reconnu en Île-de-France par la présence de nombreux artistes (Daguenet, 2002). Au contraire, la périurbanisation est un phénomène qui touche toutes les périphéries de l'agglomération parisienne et de l'ensemble des agglomérations françaises (Vannier, 2003). Ainsi, la prise en compte de l'héritage de la villégiature nous amènera à déceler les particularités du processus de périurbanisation dans le pays de Fontainebleau.

Dans un premier temps, nous étudierons l'émergence de la villégiature dans le pays de Fontainebleau. Pour cela, nous partirons de la relation entre Paris (espace dont sont issus les villégiaturistes), la forêt de Fontainebleau (lieu d'attraction pour les villégiaturistes) et le pays de Fontainebleau (espace investi par les villégiaturistes). Dans un deuxième temps, nous analyserons le processus de périurbanisation dans le pays de Fontainebleau en y distinguant ses particularités. Au cours de notre démonstration, nous mobiliserons des outils démographiques et cartographiques. Puis, dans un troisième temps, nous aborderons l'investissement territorial des populations périurbaines du pays de Fontainebleau. La mobilisation associative nous permettra de distinguer une continuité entre villégiaturistes et périurbains.

---

<sup>147</sup> À travers l'appellation « pays de Fontainebleau », nous nommons les communes se trouvant en périphéries de la forêt de Fontainebleau. Dans l'édition 1903 du Guide Joanne de « Fontainebleau et la forêt », le chapitre sur les villégiatures de la forêt évoque les communes de Barbizon, Fleury-en-Bière, Bois-le-Roi, Samois-Sur-Seine, Héricy, Fontaine-le-Port, Bourron-Marlotte, Montigny-sur-Loing, Grez-sur-Loing, Recloses et Le Vaudoué.



# 1. La villégiature, une conquête urbaine

Le mot « villégiature », introduit dans la langue française en 1755, provient de l'italien *villegiare* qui signifie étymologiquement « être dans sa villa ». Dans *Histoire romaine*, Tite-Live situe la présence d'une *villa publica* dès le V<sup>ème</sup> siècle avant J.-C. Selon Varron, la *villa publica* servait de quartier général pour les magistrats romains. Depuis, l'apparition du mot « villa » dans la langue latine, son sens a fortement évolué (Ackerman, 1997). Dans l'*Économie rurale*, publié en 37 av. J.-C., Varron présente la villa comme une maison de campagne que possèdent des citoyens romains. À l'origine, la villa a une fonction économique, celle de produire des denrées alimentaires. La villa peut être assimilée à ce que l'on qualifie aujourd'hui de ferme. Les propriétaires peuvent profiter des denrées produites pour leurs consommations personnelles ou bien en faire commerce. Varron constate que certaines villas ont davantage une fonction résidentielle pour leurs propriétaires qui continuent d'avoir une résidence principale dans la cité. La villa *rusticae* où la fonction productive demeure essentielle s'oppose à la villa *urbanae* où la fonction résidentielle l'emporte. Néanmoins, malgré la mise au second plan de la fonction productive dans certaines villas, celles-ci conservent des valeurs comme l'éloignement de la ville et la recherche d'un cadre agréable et bucolique. La villa devient pour leurs propriétaires romains un lieu de retraite où l'on s'éloigne de la ville. (Lafon, 2014). La villa romaine symbolise l'*otium*, désignant le temps libre qui s'oppose au *negotium*, le temps des affaires. L'*otium* recouvre toutes les activités possibles pendant ce temps libre, le repos comme la méditation et les loisirs studieux tels que la philosophie et les études littéraires par exemple. Le *negotium* est construit comme une négation de l'*otium*. C'est le temps hors du temps libre, soit le temps sous contrainte, c'est-à-dire le temps où le citoyen romain est occupé à sa vie publique et à ses affaires. Ainsi, la villégiature devient l'espace de l'*otium* où le citoyen romain à du temps pour soi.

La villégiature réapparaît chez les vénitiens dès la Renaissance. La filiation entre la villégiature romaine et la villégiature vénitienne est évidente. Comme chez les romains, les villas de la campagne vénitienne ont à l'origine une fonction productive, mais l'importance de cette fonction tend à s'estomper au fil des années. Le château de Fontainebleau peut être perçu comme un espace de villégiature quand on regarde les pratiques du lieu par les trois derniers monarques de l'Ancien

Régime (Dimier, 1967). Les souverains viennent régulièrement au Fontainebleau en automne. Le séjour automnal à Fontainebleau est assimilé à la chasse en forêt, qui constitue une activité privilégiée par les rois. Nonobstant, les séjours bellifontains de la cour royale sont aussi marqués par les divertissements avec l'organisation de fêtes galantes, de promenades en calèche pour suivre les chasses du roi, de représentations théâtrales (Daguenet, 2009).

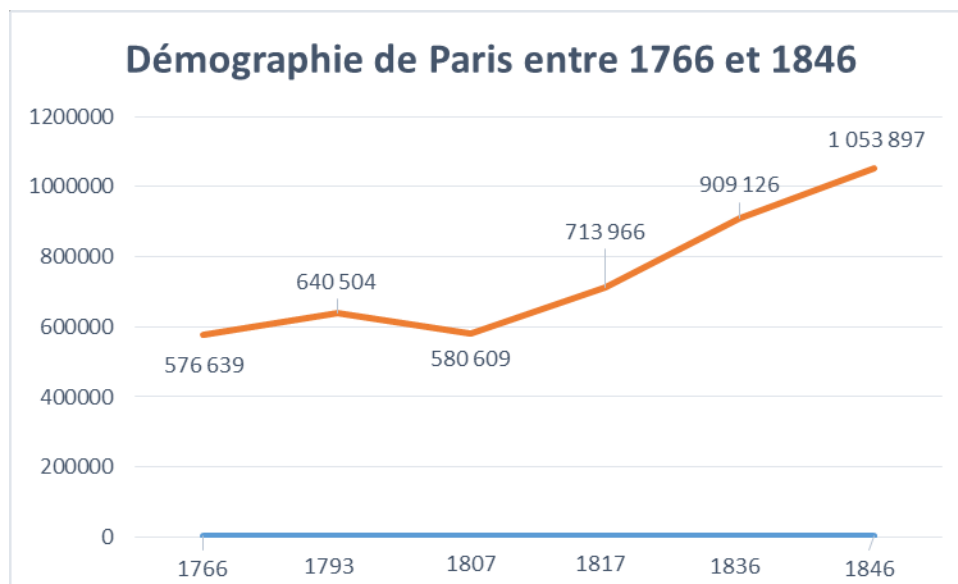
Autour de Fontainebleau, des châteaux témoignent de première forme de villégiature. Dans la Gorge aux loups, l'inscription « rocher bébé » faite à l'occasion d'une fête champêtre organisée en 1790 par M. de Cheyssac, Grand Maître des Eaux-et-Forêts en hommage à une jeune femme de 23 ans, Marie-Jeanne Colbert de Chabanais résidant en villégiature au château de Bourron, constitue un premier vestige la villégiature aristocratique en forêt de Fontainebleau. Avant la Révolution française, grâce à la présence du château et de la forêt royale, Fontainebleau et sa région prédisposent déjà d'un terrain favorable pour attirer les villégiatures des bourgeois parisiens qui vont figurer parmi les gagnants de la révolution industrielle dans laquelle va entrer ville dans la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle.

## 1.1 Urbanisation et industrialisation de Paris au XIX<sup>ème</sup> siècle

Avant de nous concentrer sur l'émergence de la villégiature dans la forêt de Fontainebleau. Il nous paraît important de situer le contexte parisien au XIX<sup>ème</sup> siècle pour comprendre ce qui va permettre le développement de la villégiature pendant ce siècle. Dès la deuxième moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle, Paris connaît une forte croissance démographique. En 1766, l'abbé Jean-Joseph Expilly estime la population parisienne à 576 639 habitants. Quatre-vingts ans plus tard, on recense 1 053 897 habitants dans un Paris toujours limité à l'enceinte des fermiers généraux que Louis XVI fit construire pour permettre la perception d'un impôt sur les marchandises entrant dans la ville. L'estimation précédant celle de 1766 date de 1680, le statisticien Jacques Bertillon estime la population parisienne à 500 000 habitants. Ce qui nous donne un gain moyen de 891 habitants par

an entre 1680 et 1766 contre 2 365 habitants par an entre 1766 et 1793. Ce qui montre une accélération de la croissance démographique dès la deuxième moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

D'un point de vue spatial, la croissance démographique de Paris se traduit par la création de nouveaux quartiers avant la Révolution française. Parmi eux, on retrouve de nouveaux quartiers bourgeois comme la Chaussée d'Antin et le quartier de l'Odéon près du jardin du Luxembourg. À cette période, la Chaussée d'Antin devient le quartier de la haute bourgeoisie ascendante qui y fait construire des hôtels particuliers par les architectes les plus renommées de l'époque comme Ledoux, Brongniart et Bellanger. À l'est de la Bastille, le faubourg Saint-Antoine connaît un développement et une densification importante. Le quartier est connu pour ses activités d'artisanat. Depuis la Renaissance, le faubourg est réputé pour ses manufactures de meubles. En 1789, la manufacture Reveillon emploie 300 ouvriers. Le faubourg Saint-Antoine constitue un quartier proto-industriel. Ces nouveaux quartiers du Paris de 1789 annoncent déjà la ville que sera Paris après la révolution industrielle.



*Figure 20 - Démographie de Paris entre en 1766 et 1846, d'après Des villages de Cassini aux communes d'aujourd'hui. ; source : auteur*

Avec les événements politiques que connaît Paris pendant la Révolution française, la croissance démographique de Paris marque un coup d'arrêt. De 1793 à 1801, Paris a perdu 92 748 habitants selon les recensements collectés par Haïm Burstin pour son étude du faubourg Saint-Marcel

pendant la Révolution française<sup>148</sup>. Cependant, la croissance démographique repart de façon exponentielle une fois les événements révolutionnaires terminés. Lors du recensement de 1807, Paris a gagné 32 853 habitants soit un gain annuel moyen de 5 475,5 habitants, soit le double de la croissance constatée entre 1766 et 1793. La population parisienne dépasse le seuil de 1793 dans les années 1810. La population parisienne continue d'augmenter pour dépasser le million d'habitants en 1846, soit quasiment le double de la population parisienne 39 ans plus tôt.

Entre 1801 et 1846, la croissance démographique exponentielle de Paris a lieu dans un espace limité par le mur des fermiers généraux, édifié de 1784 à 1790, qui fige les limites administratives de la ville de Paris jusqu'en 1861. En 1851, Paris a une densité de population de 30 618 habitants/km<sup>2</sup>. À titre de comparaison, la densité est de 21 428 habitants/km<sup>2</sup> à Paris intra-muros en 2012. La forte croissance démographique provoque une densification du bâti à l'intérieur de l'enceinte des fermiers généraux. Avec la première révolution industrielle, Paris devient le plus grand centre industriel de France. La ville attire une immigration de jeunes adultes venus des provinces, dont nombre d'entre eux sont des anciens mobilisés des guerres napoléoniennes. Cette densification de Paris provoque des problèmes de salubrité de par la cohabitation entre les industries et les logements. Cette première phase d'urbanisation se fait avant le développement du chemin de fer<sup>149</sup>. Ainsi, les possibilités de circulation demeurent limitées, ce qui provoque une congestion dans la ville. Le 15 octobre 1810, un décret impose l'isolement des établissements insalubres et la constitution de pôles sur les berges de la Seine en amont du Port de l'Arsenal et autour du canal Saint-Martin, achevé en 1822. Malgré ce décret, une imbrication importante entre établissements industriels, artisanaux et habitats persistent dans l'ensemble des quartiers de la rive droite et à proximité de la Seine et de la Bièvre, rive gauche (Le Roux, 2009). En 1832 et 1849, deux épidémies de choléra font plus de 16 000 morts chacune. Pendant la Restauration et la Monarchie de Juillet, des rapports s'alarment sur les conditions sanitaires et les taudis qui se multiplient dans la capitale. Cette époque est marquée par l'avènement de la bourgeoisie. Paris devient le lieu de la possibilité d'une ascension sociale, ce qui participe à l'essor démographique de la ville.

---

<sup>148</sup> BURSTIN Haïm, *Une révolution à l'œuvre. Le faubourg Saint-Marcel (1789-1794)*, Seyssel, Champ Vallon, 2005, 928 p.

<sup>149</sup> La première ligne de chemin de fer partant de Paris ouvre en 1835.

Le développement du chemin de fer à partir de 1835 permettra à Paris d'entrer dans une nouvelle phase d'urbanisation qui sera marquée par l'extension urbaine de la ville et les transformations du Baron Haussman. Cependant, la première phase d'urbanisation forge les représentations citadines de l'époque. Le développement du chemin de fer va permettre à la bourgeoisie parisienne de pouvoir s'échapper un temps de cette ville considérée comme étouffante. Ainsi, plusieurs espaces ruraux situés à la périphérie de Paris, dont le pays de Fontainebleau, vont être investis par la bourgeoisie parisienne pour des excursions et pour des villégiatures (Csergo, 2004).

## 1.2. Le tournant contemplatif de la forêt de Fontainebleau

L'urbanisation et l'industrialisation permettent l'avènement de la bourgeoisie comme classe sociale dominante. Cette classe sociale se caractérise par le fait qu'elle n'entretient plus un rapport direct de production avec l'environnement naturel. Ce rapport distancié de société urbaine avec l'environnement induit de nouvelles perceptions et de nouvelles pratiques. En ce qui concerne la forêt de Fontainebleau, l'urbain ne va pas dans la forêt pour exploiter lui-même le bois dont il a besoin. C'est ainsi que s'opère pour les urbains opèrent une distinction entre la matière bois et la forêt. Certes les urbains continuent d'utiliser le bois comme ressource énergétique et comme matériel de fabrication. Néanmoins, les consommateurs de bois n'ont pas connaissance de l'essence utilisée, ni de la forêt où a été produit le bois. Cette déterritorialisation de l'objet en bois pour le consommateur participe à rendre la forêt abstraite. Contrairement aux sociétés rurales, les citadins ne perçoivent plus la forêt comme un espace de production (Berque, 2011). Cependant, le citoyen conserve un rôle dans l'exploitation des forêts puisque celle-ci répond aux demandes qu'il formule en tant que consommateurs. Toutefois, l'abstraction de la forêt l'empêche d'avoir conscience de sa responsabilité dans l'exploitation forestière en tant que consommateur. Ce paradoxe se traduit par l'extension des réseaux de productions et de consommations du bois. Dès le dix-neuvième siècle, la construction de canaux, comme le canal du Nivernais puis du chemin de fer permettent à la

population parisienne de disposer de nouveaux espaces d'exploitation sylvicole plus éloignés de la capitale. Nous pouvons citer le Morvan, les Vosges, les Ardennes, le Jura et les Landes de Gascogne. Ces nouveaux espaces sylvicoles ont contribué à l'éloignement entre le consommateur et la production.

L'abstraction du bois va conduire les citadins à renouveler la perception des forêts, en faisant un espace sauvage. Par conséquent, la forêt de Fontainebleau va être chargée de nouvelles valeurs. Avant le XIX<sup>ème</sup> siècle, il existe déjà une dualité des perceptions de la forêt de Fontainebleau où elle est à la fois écroumène et èrème. Pour les monarques, la forêt de Fontainebleau constitue une propriété garantissant des ressources financières via l'exploitation du bois et l'imposition des usages forestiers. Cependant, des récits légendaires comme la rencontre du roi Louis IX avec des brigands véhiculent l'image d'une forêt comme un espace sauvage. Sous l'Ancien Régime, la forêt de Fontainebleau semble être un lieu où on retrouve à la fois des populations vivant de la forêt comme les charbonniers et des ermites concevant la forêt comme un hors monde. Cependant, avec la conquête bourgeoise de la forêt de Fontainebleau, on assiste à une inversion de la perception. Autrefois, considéré comme répulsif et effrayant, l'espace sauvage est chargé de connotations positives pour être perçu attrayant, agréable, beau à voir et source de plaisirs (Berque, 2000).

Cependant, cette inversion des représentations qui se produit dès la deuxième moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle n'est pas radical. Dans les premiers récits romantiques, la forêt est décrite comme effrayante. Dans *La Forêt de Fontainebleau, poème en quatre chants*, publié en 1836, le menuisier-poète Alexis Durand écrit : « *J'aperçois de Franchard les rochers monstrueux* »<sup>150</sup>. Au cours de cette appropriation urbaine de la forêt, on se complaît à raconter des récits effrayants plus ou moins réels. Au Long Rocher, un chemin est nommé « Route de la mort » en référence à une légende selon laquelle deux jeunes villageoises seraient mortes de froid, après s'être égaré dans la forêt. Dans les chaos rocheux d'Apremont, la construction de la caverne des brigands est accompagnée d'une légende inventée par Denecourt selon laquelle cette caverne serait l'ancien repère d'une bande de malfrats, sous le règne de Louis XV. La Grotte du chasseur noir fait référence à un fantôme qui apparaîtrait en forêt de Fontainebleau et qui aurait effrayé Henri IV (Polton, 1994). À travers des récits, les citadins cultivent le caractère sauvage de la forêt de Fontainebleau. Des faits divers y

---

<sup>150</sup> Alexis Durand, *La Forêt de Fontainebleau*, quatrième chant, 1836, p 115.

trouvent une résonance particulière telle que l'affaire Sidonie Mertens<sup>151</sup> en 1867. Chez les usagers, cette peur de la forêt relève du sublime, du frisson qu'on aime avoir. On retrouve cette recherche de sensations dans la quête du sublime des premiers voyageurs qui se sont aventurés dans la haute montagne (Saint-Girons, 2005).

En opposition avec la ville, la forêt devient un lieu valorisé pour la solitude. On peut remonter cette assimilation de la nature à la solitude avec les expériences de promenade dans la nature de Jean-Jacques Rousseau où l'écrivain éprouve le sentiment d'être le premier humain à fréquenter ces lieux. Dans la continuité de Jean-Jacques Rousseau, Étienne Pivert de Senancour publie son roman épistolaire *Oberman* en 1804. Le protagoniste séjourne à plusieurs reprises à Fontainebleau où il en profite pour se promener dans la forêt. *Oberman* constitue la première œuvre de fiction à prendre pour cadre la forêt de Fontainebleau. Les sentiments racontés par le narrateur sont proches de celles vécus par J.J. Rousseau : « *J'éprouvais un sentiment de paix, de liberté, de joie sauvage, pouvoir de la nature sentie pour la première fois dans l'âge facilement heureux.* »<sup>152</sup>. On retrouve aussi cette assimilation de l'espace sauvage à une solitude reconfortante : « *Enfin je me crois dans le désert. Il y a ici des espaces où l'on n'aperçoit aucune trace d'hommes.* »<sup>153</sup>. En janvier 1812, Étienne Pivert de Senancour regrette la trop forte fréquentation de la forêt de Fontainebleau dans un article dans le journal *Mercure de France* (Georgel, 2007). On retrouve cette assimilation de la forêt de Fontainebleau à la solitude dans les œuvres des peintres de Barbizon où souvent les personnages représentés sont limités à une figure de berger esseulé.

En plus de la solitude, Senancour attribue une autre valeur à la naturalité, celle d'une certaine intemporalité ou, du moins, d'une temporalité autre que la temporalité humaine, il écrit : « *On ne saurait comprendre la nature, à la vue de ces astres immenses dans le ciel toujours le même. Il y a une permanence qui nous confond : c'est pour l'homme une effrayante éternité. Tout passe ; l'homme passe : et les mondes ne passent pas ? La pensée est un abîme entre les vicissitudes de la terre et les cieux immuables.* »<sup>154</sup>. Au sujet de Fontainebleau, Senancour induit l'idée d'une temporalité propre à la nature : « *Je vois un espace inculte et muet ; des roches assujetties à la*

---

<sup>151</sup> Sidonie Mertens était une jeune bourgeoisie parisienne. Elle fut assassinée par une connaissance en pleine forêt pour un motif crapuleux.

<sup>152</sup> Etienne Pivert de Senancour, *Oberman*, ed. 1804, p108.

<sup>153</sup> *Ibid*, p112.

<sup>154</sup> *Ibid*, p134.

*force des temps.* »<sup>155</sup>. Senancour écrit son roman après les découvertes géologiques que Buffon a présentées dans son *Histoire Naturelle*. Le scientifique y date la création de la Terre à plus de 100 000 ans. Avant ces découvertes, les textes bibliques faisaient autorité pour dater l'âge de la Terre. On estimait alors la planète à 6 000 ans. Le concept d'évolution n'étant pas encore découvert, les textes religieux considéraient que les milieux environnementaux n'avaient pas évolué depuis le Déluge. Par conséquent, cela crée une certaine confusion dans l'invention romantique de la forêt de Fontainebleau. Dans *Une promenade philosophique et sentimentale sur le sentier Bournet dans la forêt de Fontainebleau*, Charon évoque des *masses antédiluviennes* pour décrire les rochers de gré. Cette emploi de l'adjectif « antédiluviens » qui veut dire littéralement « antérieur au Déluge » sera repris dans plusieurs guides touristiques du XIX<sup>ème</sup> siècle. L'épisode de « l'homme fossile » dans les années 1820 cristallise cette croyance d'un espace antédiluvien. En 1823, des promeneurs croient trouver au Long Rocher un fossile d'un homme sur son cheval. Le gré « fossilisé » est acheté par deux affairistes qui l'expose à Paris. L'exposition connaît un grand succès public. Ce n'est qu'en 1839 que le scientifique Geoffroy Saint-Hilaire met fin au mythe en prouvant qu'il ne s'agit pas d'un fossile

L'investissement de la forêt de Fontainebleau par la bourgeoisie parisienne entraîne l'apparition de nouvelles valeurs dont va être chargée la forêt comme la solitude et la permanence. Ces valeurs médiatisées par les artistes vont permettre à la forêt de Fontainebleau de devenir un lieu de désir pour les touristes parisiens. Les guides et les sentiers de promenade de Claude Denecourt vont permettre de renforcer l'accessibilité du lieu pour la bourgeoisie parisienne en adaptant la forêt aux attentes des touristes. L'arrivée du chemin de fer à Fontainebleau va permettre de réduire la distance espace-temps entre la forêt et Paris, ce qui va permettre de faciliter l'accessibilité de la forêt et donc d'intensifier les circulations entre les deux lieux. Le pays de Fontainebleau possède deux facteurs pour devenir un territoire attractif pour la bourgeoisie parisienne : la présence sur le territoire d'un lieu désiré et la proximité géographique avec Paris.

---

<sup>155</sup> Ibid, p113.





1. Lazare Bruandet, *Chasse aux cerfs dans la forêt de Fontainebleau*, 1795.

2. Camille Corot, *Le Ragueur*, vers 1830.

3. Théodore Rousseau, *Lisière de bois à Monts-Girard*, 1854.

4. Claude Monet, *La forêt de Fontainebleau*, 1863.

4. Gustave Le Gray, *Paysage de rochers*, vers 1855.

6. Paul Cézanne, *Intérieur de la forêt de Fontainebleau*, 1879-1882.

*Figure 21 - Planche photographique d'œuvres représentant la forêt de Fontainebleau*

### 1.3. Développement de la villégiature dans le pays de Fontainebleau

L'ouverture de l'embarcadère ferroviaire à Fontainebleau-Avon par la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée le 12 août 1849 permet de réduire la distance espace-temps de Paris à Fontainebleau à une heure. Auparavant, cette distance espace-temps entre Paris et Fontainebleau était de 6 heures en diligence et 8 en bateau à vapeur (Notter, 2007). Nonobstant, l'ouverture d'un embarcadère à Corbeil permettait en septembre 1840 avait permis de réduire la distance espace-temps de Paris à Fontainebleau à trois heures et demie<sup>156</sup>. L'arrivée du chemin de fer à Fontainebleau offre un contexte favorable au développement de la villégiature à Fontainebleau et dans ses environs. La ligne de chemin de fer dessert plusieurs communes se trouvant le long de la Seine : Bois-le-Roi, Thomery et Veneux-les-Sablons<sup>157</sup>. Les villages de Samois-sur-Seine, sur la rive gauche, de Samoreau, Héricy et Vulaines, sur la rive droite, profitent de leur proximité avec la gare de Fontainebleau-Avon. Par la suite, le réseau ferroviaire P.L.M. va s'étendre à d'autres communes du pays de Fontainebleau, permettant une diffusion de la villégiature dans la région. L'arrivée du chemin de fer et la construction de villas pour des bourgeois parisiens deviennent un moyen de développement économique des communes rurales. Le 14 août 1860, la Compagnie P.L.M. ouvre une seconde ligne entre Moret-Veneux-les-Sablons et Montargis, le long de la rive droite du Loing. Cette nouvelle voie ferrée permet le développement de la villégiature dans les villages de Montigny-sur-Loing, de Marlotte, de Bourron, de Grez-sur-Loing et dans une certaine mesure de Recloses qui se trouve à quatre kilomètres de la gare. La villégiature modifie la physionomie des villages. De nouveaux quartiers de villas sont construits sur les bords de Seine et du Loing<sup>158</sup>. Ces villas, surnommées les Affolantes, appartiennent à une bourgeoisie aisée. Parmi les propriétaires, on retrouve une haute bourgeoisie plutôt hétérogène. Sur les dix-huit villas recensées par Marie-Françoise Laborde pour son travail historique sur les Affolantes, six appartiennent à des artistes

---

<sup>156</sup> Une heure de train de Paris à Corbeil. Puis, 2 heures 30 de trajet hippomobile jusqu'à Fontainebleau par la route royale.

<sup>157</sup> La gare de Moret-Veneux-les-Sablons est localisée sur la commune de Veneux-les-Sablons.

<sup>158</sup> Les Affolantes font aujourd'hui l'objet d'un processus de patrimonialisation avec un investissement de la part d'associations d'histoire locale et de publications. Néanmoins, seule la villa « Les Fontaines-Dieu » à Samois-sur-Seine est classée aux Monuments Historiques.

reconnus, six à des commerçants et hommes d'affaires, quatre à des industriels et deux à des hauts fonctionnaires (Laborde, 2000, réédité en 2015).

La lisière ouest de la forêt de Fontainebleau, où se trouve le village de Barbizon, est excentrée par rapport le chemin de fer. Jusqu'en 1849, Barbizon bénéficiait d'une position géographique favorable, étant le dernier village traversé par la route royale avant l'arrivée en forêt de Fontainebleau. De 1840 à 1849, le chemin de fer jusqu'à Corbeil profite surtout à Barbizon expliquant l'attractivité du village pour les peintres paysagistes pour lequel la forêt de Fontainebleau est un lieu pittoresque en plein développement. Sous le Second Empire, les peintres du paysage moderne connaissent un succès public et une reconnaissance académique. Deux des chefs de file de ce mouvement artistique, Théodore Rousseau et Jean-François Millet, résident à Barbizon. Le développement du paysage, genre pictural particulièrement à la mode, participe à faire grandir la notoriété de Barbizon, attirant de nombreux peintres désirant peindre les motifs de Rousseau, Corot et Daubigny. La présence de peintres devient pour la société commerçante locale une opportunité pour développer l'économie du village. Cette société participe à construire le mythe de Barbizon tel qu'on le connaît aujourd'hui. Selon la légende, un jeune rapin, peintre à l'allure bohème, venant en forêt de Fontainebleau pour peindre sur le motif aurait cherché un abri pour passer la nuit. Il aurait fini par trouver refuge chez les Ganne, une famille paysanne de Barbizon. Se sentant bien chez les Ganne, il aurait invité ses amis peintres à le rejoindre pour constituer une colonie artistique. Dès les années 1860, les registres de l'auberge Ganne montrent que les peintres deviennent minoritaires face aux touristes. Néanmoins, sous la Troisième République, le mythe de Barbizon continue de se diffuser. Barbizon, la bohème, secrète et chaleureuse s'oppose à Fontainebleau, l'aristocrate et moderne (Georgel, 2007). En 1884, une souscription publique finance la construction d'un médaillon encastré dans un rocher à l'orée de la forêt représentant Théodore Rousseau et Jean-François Millet. En 1891, l'ouvrage *The Barbizon School of Painters* de David Coal Thomson publié consacre Barbizon comme épice de la peinture de paysage moderne. Dans ce contexte de développement touristique, les notables locaux mènent des campagnes de presse pour demander la construction d'une ligne de tramway de Melun à Barbizon. Le « tacot de Barbizon » est inauguré le 26 mars 1899, permettant une meilleure accessibilité du village et donc un développement de la villégiature<sup>159</sup>. L'atelier de Théodore

---

<sup>159</sup> La ligne de tramway sera supprimée en 1848.

Rousseau est transformé en musée à partir de 1927. Dans les années 1930, un musée ouvre dans une partie de l'ancienne auberge Ganne.

La villégiature dans le pays de Fontainebleau a la particularité d'accueillir de nombreux artistes. Les disciplines artistiques de ces villégiaturistes sont diverses. Outre les peintres, nous retrouvons des hommes de lettres, des sculpteurs et des musiciens<sup>160</sup>. Ces artistes utilisent leur villégiature pour inviter des collègues et des amis. La proximité avec d'autres artistes renommées permet le maintien d'un réseau professionnel pendant le temps de la villégiature. De cette manière, Fontainebleau devient une sorte de comptoir<sup>161</sup> estival du milieu artistique parisien. La population artistique de la région évolue. À la fin du siècle, les artistes académiques sont nombreux à se faire construire des villas dans les villages de la région. Barbizon et Marlotte semblent être les villages qui bénéficient le plus de cette attractivité artistique. La dimension artistique de la villégiature à Fontainebleau a un impact sur les territorialités de l'époque. Contrairement à la bourgeoisie marchande et industrielle, les artistes tendent à s'installer de manière permanente dans leurs résidences secondaires (Mazault-Rabières, 1998). L'installation permanente des artistes permet un ancrage territorial se traduisant par une participation à la vie locale. Théodore Rousseau fait figure de prototype de la figure de l'artiste impliqué dans la vie locale. Dès 1839, Théodore Rousseau participe à une campagne de presse pour protester contre l'exploitation des chênes au Bas-Bréau. Les campagnes de presse menées par des artistes contre l'exploitation forestière continuent dans les années 1850. En 1859 et 1860, Denecourt mène une campagne contre l'exploitation des grès par les carriers. L'époque témoigne d'une confrontation entre une vision productive et une vision contemplative de la forêt de Fontainebleau. Les artistes obtiennent, en 1853, la création d'une réserve artistique soustraite à l'exploitation forestière. Cependant, lors des décennies suivantes, des polémiques récurrentes portent sur l'extension du périmètre de la réserve artistique. En 1873, Denecourt, Colinet et Millet fondent un Comité de protection artistique de la forêt de Fontainebleau avec la participation de nombreux artistes dont Corot, Daubigny, Jules Michelet, George Sand et Victor Hugo. Toutefois, cette action ne se pérennise pas, le comité étant marqué par des dissensions internes sur la gestion de la forêt de Fontainebleau.

---

<sup>160</sup> Parmi les plus célèbres : Stéphane Mallarmé à Valvins, Henry Murger à Marlotte, Jules Massenet à Avon et Fernand Gregh à Thomery.

<sup>161</sup> Le terme « comptoir » fait référence à la notion de comptoir touristique (Knafou, 1997). Dans cette notion, le mot comptoir fait référence à l'homogénéité des touristes et de leur provenance.

En 1907, la Société des Amis de la forêt de Fontainebleau est fondée par des notables locaux. Parmi eux, figurent des artistes académiques résidant à Fontainebleau et ses alentours (Charles Moreau-Vauthier, Paul Tavernier, Jean Viatte, Antoine Guillemet, Joseph Bail, Léger, Ménard, Georges Cain), des hommes de lettres (Fernand Gregh, André Chevrillon, Louis Létang), des avocats engagés en politique (Felix Herbet, Paul Dupuich), le directeur du journal local *l'Abeille* (Maurice Bourges) et un universitaire (Gabriel Séaille). L'objectif de la société est de protéger la forêt sous tous ses aspects. Les premiers combats concernent l'interdiction de l'exploitation de carrières de grès dans la forêt domaniale, l'arrêt des plantations des pins et la lutte contre les incendies forestiers avec la création d'une section bénévole de « secouristes de la forêt ».

Dans le même temps, des villégiaturistes de Samois-sur-Seine se réunissent pour protester contre un projet de tramway entre la gare de Fontainebleau-Avon et Samois-sur-Seine par les berges de la Seine amorcé en 1901. Cette protestation engendre la création de la « Société de protection du site samoisien » en 1909. La société de villégiaturistes obtient la déviation de la ligne de tramways qui rejoint Samois-sur-Seine par le coteau en forêt, préservant la vue depuis les villas se trouvant en bord de Seine. Ce conflit témoigne d'une première limite du développement touristique dans le pays de Fontainebleau. Contrairement aux conflits précédents, celui-ci n'a pas vocation à s'appropriier un territoire en limitant des pratiques considérées comme contraires à des valeurs bourgeoises. Il traduit davantage une volonté de défendre un territoire déjà approprié.

L'émergence de la villégiature dans le pays de Fontainebleau montre une conquête urbaine de la forêt de Fontainebleau. Cette conquête se traduit par une modification des valeurs. La forêt est considérée comme un espace sauvage propice à la contemplation. Dans cette construction culturelle, permises par les œuvres des artistes et les aménagements touristiques, la forêt de Fontainebleau devient un lieu antithétique de Paris. Cela se traduit par les valeurs attachées à la forêt de Fontainebleau. La forêt symbolise la solitude alors que dans le même temps Paris symbolise la foule. Alors que Paris connaît de profondes transformations urbaines, les parisiens chargent la forêt de Fontainebleau d'une valeur de permanence. Avec sa dimension artistique, la villégiature de la forêt de Fontainebleau se distingue par l'investissement de l'espace social local par les villégiaturistes. Dès lors, la villégiature s'inscrit dans une dynamique d'ancrage territorial. Dans un premier temps, les mobilisations politiques des artistes montrent une volonté de s'appropriier le territoire en dénonçant des valeurs qu'ils considèrent comme contraire aux leurs.

Dans un second temps, ces mobilisations politiques s'inscrivent davantage dans une dynamique de défense du territoire. Le développement de la villégiature témoigne d'une urbanisation du pays de Fontainebleau antérieur au processus de périurbanisation. Cette urbanisation est le fait d'une installation puis de l'implication dans l'espace social d'une population urbaine défendant des valeurs en contradiction avec les valeurs rurales. En cela, nous verrons que la périurbanisation du pays de Fontainebleau s'inscrit dans la continuité de la villégiature.

## 2. Périurbanisation du pays de Fontainebleau

Au sein de la région Île-de-France, l'agglomération de Fontainebleau-Avon possède une trajectoire singulière. Tandis que la plupart des centralités périphériques franciliennes ont connu une croissance démographique soutenue après la Seconde Guerre Mondiale, la démographie de l'agglomération de Fontainebleau-Avon a rapidement stagné. Entre 1968 et 1999, la commune de Fontainebleau perd 2 152 habitants<sup>162</sup>. Celle d'Avon ne gagne que 478 habitants pendant la même période, après avoir connu une croissance démographique importante dans les années 1960, passant de 7 475 habitants en 1962 à 13 552 habitants en 1968. Ce gain en population peut s'expliquer par la construction de deux grands ensembles : la Butte Monceau et les Fougères. Dans le même temps, les villages autour de la Fontainebleau connaissent une croissance démographique. À titre d'exemple, Samois-sur-Seine gagne 863 habitants entre 1968 et 1999 pour une population initiale de 1 373 habitants. Dans le même temps, Thomery passe de 1 906 à 3203 habitants. Cette dynamique est observée dans l'ensemble des villages du pays de Fontainebleau. Seule Barbizon fait figure d'exception, ne gagnant que 397 habitants entre 1968 et 1999. La dynamique démographique du pays de Fontainebleau montre une périurbanisation se traduisant par une construction importante de résidence secondaire. Cette périurbanisation s'inscrit dans une dynamique métropolitaine. L'ensemble des espaces périurbains de la région Ile-de-France connaissent une dynamique démographique à partir des années 1960-1970.

Nous débuterons par rappeler le contexte métropolitain dans lequel s'inscrit le processus de périurbanisation du pays de Fontainebleau. Ensuite, nous analyserons la périurbanisation du territoire en le fragmentant en plusieurs espaces. Puis, nous distinguerons les singularités de cet espace périurbain dans le contexte francilien.

---

<sup>162</sup> Les données de ce paragraphe sont toutes issues de l'INSEE.

## 2.1. Dynamique du territoire péri-métropolitain

À partir de 1921, la croissance démographique sur commune de Paris se tasse. La dynamique démographique métropolitaine se matérialise davantage dans sa banlieue. La métropolisation entraîne une expansion spatiale de la ville. Paris intra-muros connaît son pic démographique en 1921 avec 2 906 472 habitants<sup>163</sup>. Pendant trente ans, la démographie de Paris est globalement stable. La commune perd une centaine de milliers d'habitants pendant la seconde guerre mondiale. Mais, elle regagne des habitants une fois la guerre terminée et la capitale française compte 2 850 189 habitants<sup>164</sup> en 1954. À partir de cette date, Paris intra-muros connaît une décroissance démographique jusqu'en 1999.

	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011
<b>Paris (75)</b>	2 590 771	2 299 830	2 176 243	2 152 423	2 125 246	2 181 371	2 249 975
<b>Petite Couronne (92,93,94)</b>	3 832 544	3 976 770	3 904 995	3 988 393	4 038 992	4 326 412	4 444 898
<b>Grande Couronne (77,78,91,95)</b>	2 825 316	3 601 965	3 991 821	4 519 738	4 791 679	5 024 619	5 174 517

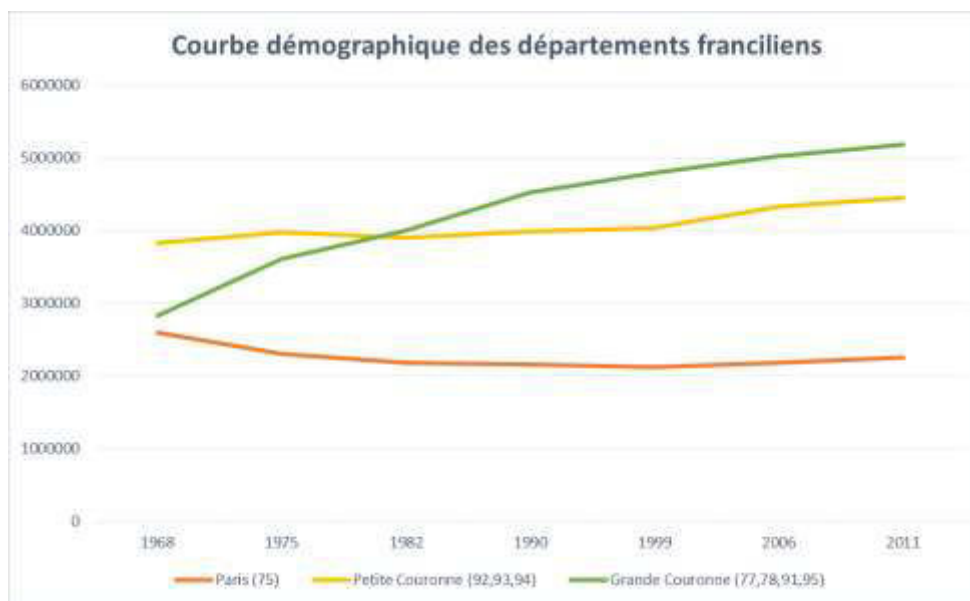


Figure 22 - Démographie en Ile-de-France entre 1968 et 2011 (source : auteur, d'après INSEE)

<sup>163</sup> Donnée extrait du Dénombrement de la population, décret du 28 décembre 1921 par le ministère de l'intérieur.

<sup>164</sup> Toutes les données chiffrées mobilisées proviennent de l'INSEE.



Depuis 1968, la dynamique démographique métropolitaine se trouve principalement dans départements de la grande couronne (Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne et Val d'Oise) qui gagnent en moyenne 63 431 habitants par an entre 1968 et 1999. Les départements de la petite couronne (Hauts de Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) connaissent une croissance plus faible entre 1975 et 1990. Depuis 1999, on constate une reprise de la croissance démographique à Paris et dans sa petite couronne. Paris intra-muros connaît à nouveau une croissance démographique avec 124 729 habitants gagnés en douze ans. Tandis que la démographie de la grande couronne marque un ralentissement de sa croissance avec un gain moyen de 31 903 habitants par an entre 1999 et 2011. Dans cette période, la démographie de la petite couronne redevient plus dynamique que celle de la grande couronne avec un gain moyen de 33 825,5 habitants par an. Ainsi, la période 1968-1999 nous semble essentielle pour comprendre la dynamique périurbaine de la métropole parisienne. Pour cela, nous allons procéder à une revue des facteurs politiques et économiques qui ont permis une dé-densification de la métropole parisienne pendant cette période.

Depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, Paris est entré un processus de désindustrialisation. En 1970, presque 40% des emplois se trouvaient dans des entreprises du secteur secondaire (Bastie, 1984). En 2013, ce secteur ne représente plus que 5,9% des emplois à Paris intra-muros<sup>165</sup>. Une partie des industries parisiennes sont délocalisées en périphérie où la circulation des marchandises est plus aisée avec le développement des infrastructures routières autour de la capitale. La métropole parisienne connaît alors une transition urbaine, passant d'une ville pedestre à une ville motorisée (Wiel, 1999). Le transfert du marché international du premier arrondissement parisien vers Rungis en 1969 constitue un exemple emblématique de la désindustrialisation de Paris. Cette désindustrialisation de Paris est accompagnée par l'État français qui encourage le développement de centralités périphériques. La création d'un pôle scientifique et technologique sur le plateau de Saclay, à vingt kilomètres au sud de Paris dès les années 1960 participe à l'émergence d'un phénomène de périurbanisation de la vallée de Chevreuse. Se trouvant à la frange sud-ouest de l'agglomération parisienne, le pôle de Saclay va concentrer de nombreux emplois hautement qualifiés. Pour ces actifs, les territoires ruraux à proximité du plateau de Saclay vont devenir des espaces résidentiels attractifs offrant à la fois une disponibilité foncière importante et une proximité

---

<sup>165</sup> Source : INSEE, Données locales, Commune de Paris, INSEE, 2015.

domicile-travail. À la frange nord-est de l'agglomération, l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle, au nord de Paris, mis en service en 1974, constitue un important pôle d'emploi, ce qui va provoquer, à l'instar du plateau de Saclay, un processus de périurbanisation du territoire.

Dans les années 1960, l'État initie la politique de villes nouvelles visant à contenir l'étalement urbain par la construction de cinq nouvelles centralités en périphérie de Paris : Évry, Saint-Quentin-en-Yvelines, Cergy-Pontoise, Marne-la-Vallée, Melun-Sénart (Le Goix et Saint-Julien, 2007). Deux villes nouvelles dans notre territoire, Évry et Sénart se trouvent à proximité de Fontainebleau. La création des villes nouvelles vise à contenir l'étalement urbain de Paris grâce à de nouvelles polarités ayant une certaine autonomie au sein de l'agglomération parisienne constituant des bassins de vie tendant vers un équilibre entre habitat et emploi. De fait, les arrondissements d'Évry, Fontainebleau et Melun forment aujourd'hui ce que l'on pourrait nommer un territoire péri-métropolitain. Pour la constitution des zones d'emplois, l'INSEE a intégré le Pays de Fontainebleau dans la zone d'emplois de Melun<sup>166</sup> où se trouve aussi la ville nouvelle de Sénart. Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les villes nouvelles d'Évry et de Sénart ont été regroupées au sein d'une communauté d'agglomération nommée Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart. Cette communauté d'agglomération totalise 139 135 emplois, soit 42,5% des emplois du territoire péri-métropolitain. On constate un déplacement de la centralité économiques vers les deux villes nouvelles. En effet, la politique des villes nouvelles a permis à ces territoires de bénéficier d'aides financières de l'État et d'être choisi pour accueillir des équipements structurants comme des centres universitaires, ce qui a permis de renforcer leur attractivité. De plus, Évry et Sénart ont bénéficié d'une disponibilité foncière leur permettant d'attirer des activités nécessitant de l'espace tout en étant à proximité de l'agglomération parisienne comme les activités logistiques et les industries.

Cinquante ans après ces politiques d'aménagement du territoire francilien, nous constatons que ces projets n'ont pas construit de villes denses à l'image de Paris, mais davantage ce que les géographes italiens nomment *citta diffusa* (Secchi, 2006), que l'on peut traduire en français par « ville diffuse ». En cela, le cas de Sénart est emblématique. Dernière ville nouvelle de la région parisienne, son schéma directeur d'aménagement urbain est approuvé en 1975. L'habitat individuel

---

<sup>166</sup> Ce découpage territorial se fonde sur les flux de déplacements domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2006

y est majoritaire<sup>167</sup>. Il n'existe pas toujours une continuité de bâti entre les différentes communes de la ville nouvelle.

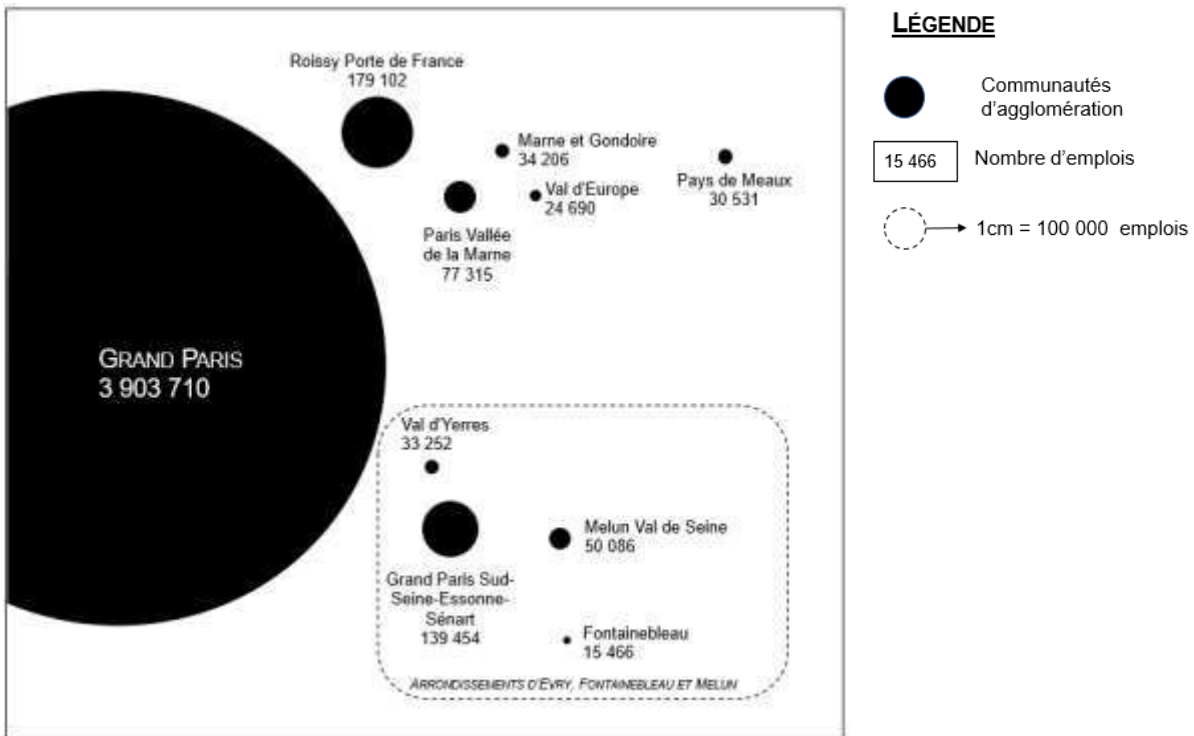


Figure 23 – Emplois dans les territoires péri-métropolitains de l'est de la région Île-de-France, ;  
source : auteur

Pendant son expansion démographique, Sénart ne possède pas de centralité. Le centre commercial Carré-Sénart, ouvert en août 2002, est conçu comme un projet structurant pour la construction d'une centralité de la ville nouvelle<sup>168</sup>. Contrairement aux villes nouvelles antérieures comme Évry et Cergy-Pontoise, le Carré Sénart rompt avec l'urbanisme sur dalle où les espaces destinés aux automobiles sont cantonnés au sous-sol alors que la surface est réservée aux piétons. Au Carré Sénart, le parking d'une capacité 4 500 emplacements est face au centre commercial. Sénart est l'archétype de la ville nouvelle conçue pour l'usage de la voiture où la rupture paysagère entre la

<sup>167</sup> 58,6% du parc immobilier en 2012 (Source : INSEE).

<sup>168</sup> Dans les années 2000 et 2010, des immeubles de bureaux, le siège de la ville nouvelle, un hôtel quatre étoiles et un théâtre « scène nationale » sont construits dans le quartier du Carré Sénart.

ville et les villages périurbains demeure poreuse. Ainsi, l'urbanisme de la ville diffuse questionne la dichotomie centre/périphérie (Lussault et Pelloux, 2013).

Il nous semble pertinent de prendre en compte la dynamique péri-métropolitaine pour mieux comprendre la trajectoire du Pays de Fontainebleau. Cela va dans le sens d'une autonomisation des espaces périurbains de la métropole parisienne avec une part croissante des centralités péri-métropolitaines dans les mobilités domicile-travail (Aguiléra et Conti, 2013). De plus, les actifs résidant dans le Pays de Fontainebleau bénéficient de la proximité avec plusieurs bassins d'emplois, permettant d'accroître les opportunités professionnelles. De fait, on peut parler d'interterritorialité (Estèbe, 2008) pour définir la complexité de cette dynamique métropolitaine.

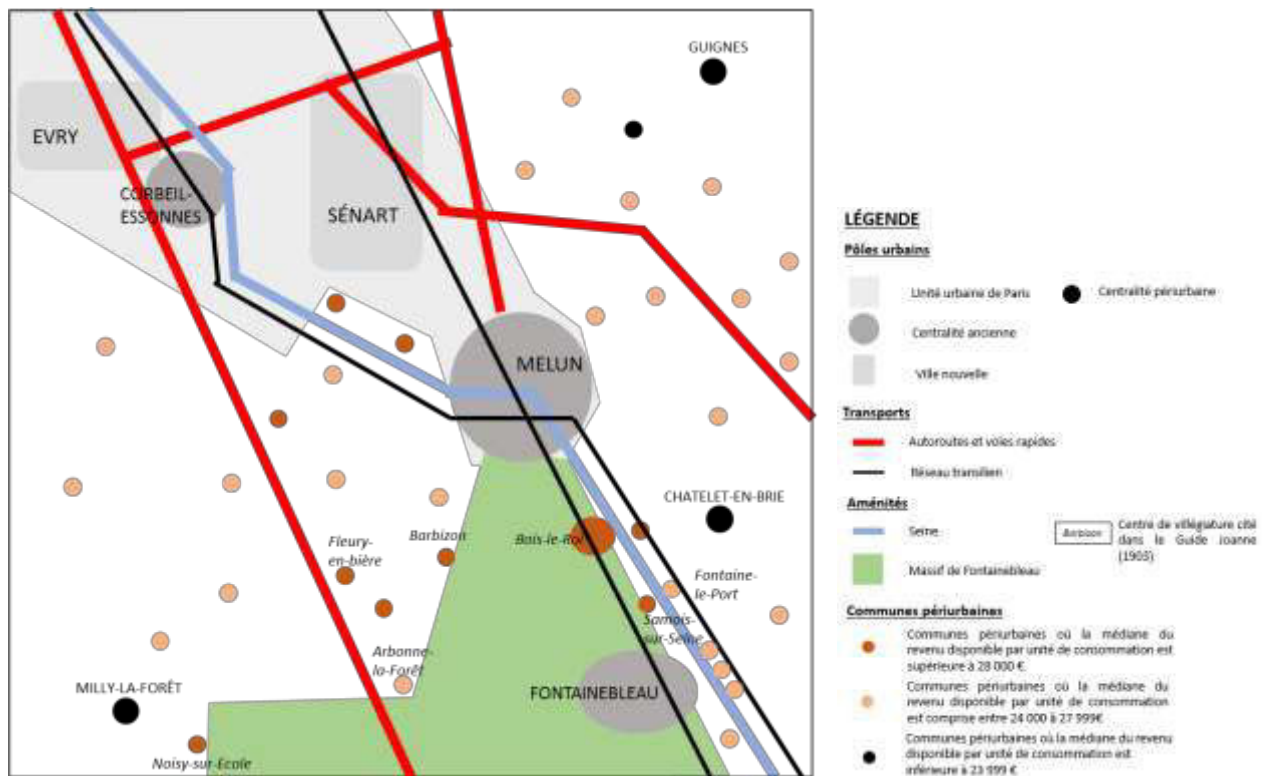


Figure 24 - Schéma spatialisé du secteur de Melun-Sénart<sup>169</sup> et de sa couronne périurbaine ; source : auteur

<sup>169</sup> Données complémentaires pour la zone d'emploi de Melun :  
 - Population en 2013 : 390 562  
 - Nombre d'emplois en 2013 : 127 610  
 - Médiane du revenu disponible par unité de consommation : 22 095 euros.

## 2.2. Trajectoires résidentielles dans le pays de Fontainebleau

Notre travail de recherche doctoral prend place dans un contexte de réforme territoriale avec une modification des périmètres intercommunaux. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau regroupe vingt-six communes autour de Fontainebleau<sup>170</sup>. Avant la création de la communauté d'agglomération, le territoire se divisait en cinq communautés de communes : le Pays de Fontainebleau<sup>171</sup>, Seine-et-Forêt<sup>172</sup>, Pays de Bière<sup>173</sup>, Pays de Seine<sup>174</sup> et Terres du Gâtinais<sup>175</sup>. À cela, on peut ajouter des communes se trouvant en lisière du massif forestier de Fontainebleau mais n'étant pas dans le périmètre intercommunal. Citons, les communes de Thomery, Veneux-les-Sablons et Montigny-sur-Loing, de Grez-sur-Loing et de Larchant. Dans notre démonstration, nous utiliserons des données démographiques de ces différents périmètres. Pour permettre notre analyse, nous avons distingué trois espaces où nous avons constaté des variations dans le processus de périurbanisation. Nos périmètres reprennent les espaces du schéma de cohérence territoriale (SCOT) de Fontainebleau et sa région en 2013.

---

<sup>170</sup> Fontainebleau, Achères-la-forêt, Arbonne-la-forêt, Avon, Barbizon, Bois-le-Roi, Boissy-aux-Cailles, Bourron-Marlotte, Cély, Chailly-en-Bière, Chartrettes, Fleury-en-Bière, Héricy, La Chapelle-la-Reine, Le Vaudoué, Noisy-Sur-Ecole, Perthes, Recloses, Saint-Germain-sur-Ecole, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-Ecole, Samois-sur-Seine, Samoreau, Tousson, Ury et Vulaines-sur-Seine.

<sup>171</sup> Fontainebleau, Avon, Bourron-Marlotte, Samois-sur-Seine, Recloses.

<sup>172</sup> Héricy, Samoreau, Vulaines-sur-Seine.

<sup>173</sup> Arbonne-la-Forêt, Barbizon, Cély, Chailly-en-Bière, Fleury-en-Bière, Perthes, Saint-Germain-sur-École, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-École, Villiers-en-Bière.

<sup>174</sup> Bois-le-Roi, Chartrettes, Fontaine-le-Port.

<sup>175</sup> La Chapelle-la-Reine, Achères-la-Forêt, Amponville, Boissy-aux-Cailles, Boulancourt, Burcy, Buthiers, Fromont, Guercheville, Le Vaudoué, Nanteau-sur-Essonne, Noisy-sur-École, Rumont, Tousson, Ury, Villiers-sous-Grez.

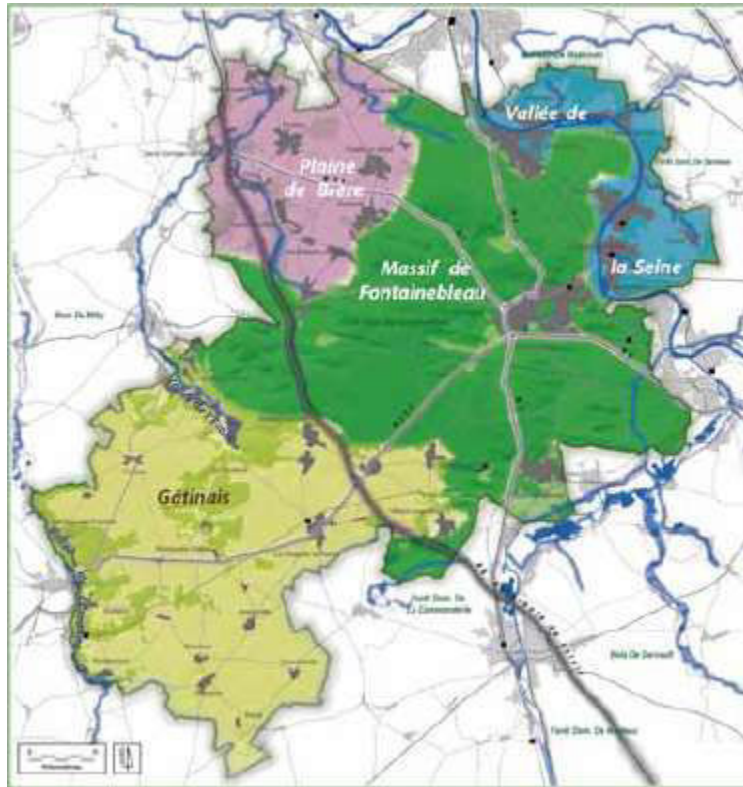


Figure 25 – Carte du pays de Fontainebleau ; source : SCOT Fontainebleau et sa région, 2013

- La **vallée de la Seine** à l’est du massif forestier de Fontainebleau. On y trouve des communes desservies par le chemin de fer dès la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. Celui-ci a permis à ces communes d’avoir une fonction de villégiature importante jusqu’aux années 1970. Coincés entre la forêt et la Seine ou le Loing, ce sont des espaces assez urbanisés avec peu de surfaces destinées à l’agriculture. Toutes les communes de cet espace dépassent le seuil de 2000 habitants. Jusqu’au 1<sup>er</sup> janvier 2017, les communes présentes dans cet espace étaient dispersées dans différentes intercommunalités. Pour notre étude, nous avons choisi de retenir les communautés de communes du Pays de Seine, d’Entre Seine-et-Forêt et les communes de Samois-sur-Seine et Thomery La densité moyenne est de 350 habitants par km<sup>2</sup>.

- **La plaine de Bière**, au nord-ouest du massif forestier. C'est dans cet espace que se trouve Barbizon. Le territoire n'est pas desservi par le chemin de fer, mais l'ouverture de l'autoroute du soleil en 1964 qui traverse la plaine a participé à l'attractivité résidentielle du territoire. La plaine de Bière constitue le dernier territoire traversé avant le péage de Fleury-en-Bière où l'autoroute A6 devient payante. La proximité de la plaine de Bière avec l'agglomération melunaise et des villes nouvelles de Sénart et d'Évry en a fait un espace résidentiel privilégié de ces centralités. En 1990, l'extension de l'hypermarché Carrefour de Villiers-en-Bière en fait le plus grand centre commercial d'Europe à l'époque. Néanmoins, contrairement aux vallées de la Seine et du Loing, la surface agricole reste dominante et la plupart des communes n'excèdent pas les 2000 habitants<sup>176</sup>. Jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2017, les communes de cet espace géographique étaient réunies dans la communauté de communes du Pays de Bière. Dans cet espace, la densité est de 115 habitants au km<sup>2</sup>.
- **Le plateau du Gâtinais**, au sud-ouest du massif forestier. C'est un plateau à dominante agricole, entre Fontainebleau et Malesherbes, constitue l'espace le moins bien desservi en termes de transports. Il est éloigné du réseau ferré et l'autoroute A6 qui traverse le plateau y est payante. De fait, la périurbanisation a été plus tardive que dans les deux espaces précédents. Le plateau du Gâtinais diffère dans ses dynamiques résidentielles. Mises à part les communes de La Chapelle-la-Reine (2 538 habitants), Noisy-sur-Ecole (1 965 habitants) et Achères-la-Forêt (1 224 habitants), les villages du plateau n'excèdent pas le millier d'habitants. Jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2017, les communes de cet espace géographique étaient réunies dans la communauté de communes des Terres du Gâtinais. La densité y est la plus faible du Pays de Fontainebleau avec 55 habitants par km<sup>2</sup>.

Nous commençons notre comparaison en croisant l'évolution du nombre de résidences secondaires et du nombre de résidences permanentes de 1968 à 2012 sur les trois e dans les cas des communes de Thomery, située dans la vallée de la Seine, d'Arbonne-la-Forêt dans la plaine de Bière et de Noisy-sur-Ecole sur le plateau du Gâtinais.

---

<sup>176</sup> La commune la plus peuplé de la Communauté de Communes du Pays de Bière est Perthes-en-Gâtinais avec 2 134 habitants lors du recensement de 2012.

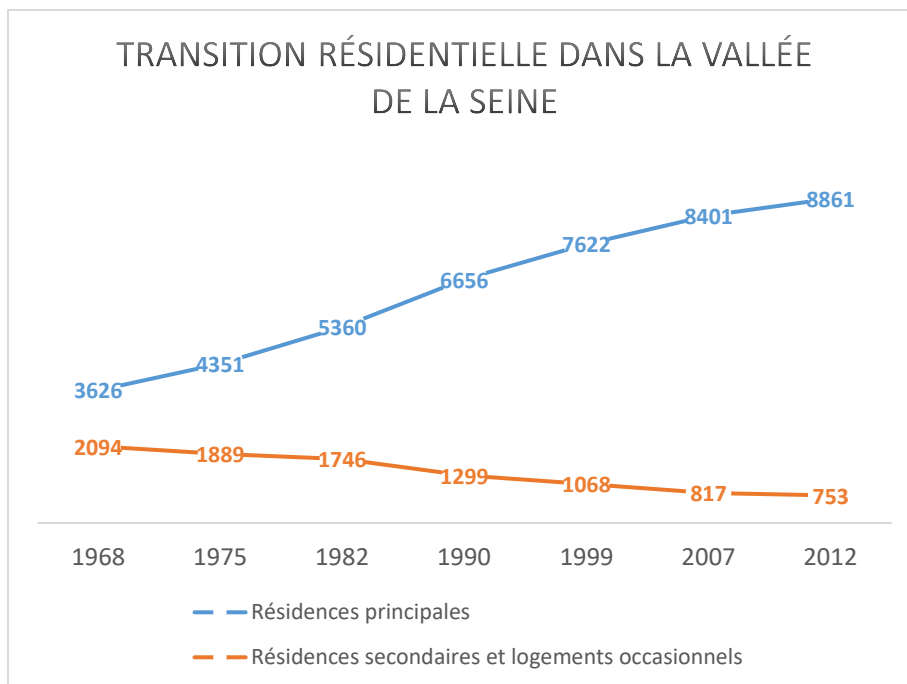


Figure 26 – Transition résidentielle dans la vallée de la Seine ; source : auteur d’après INSEE

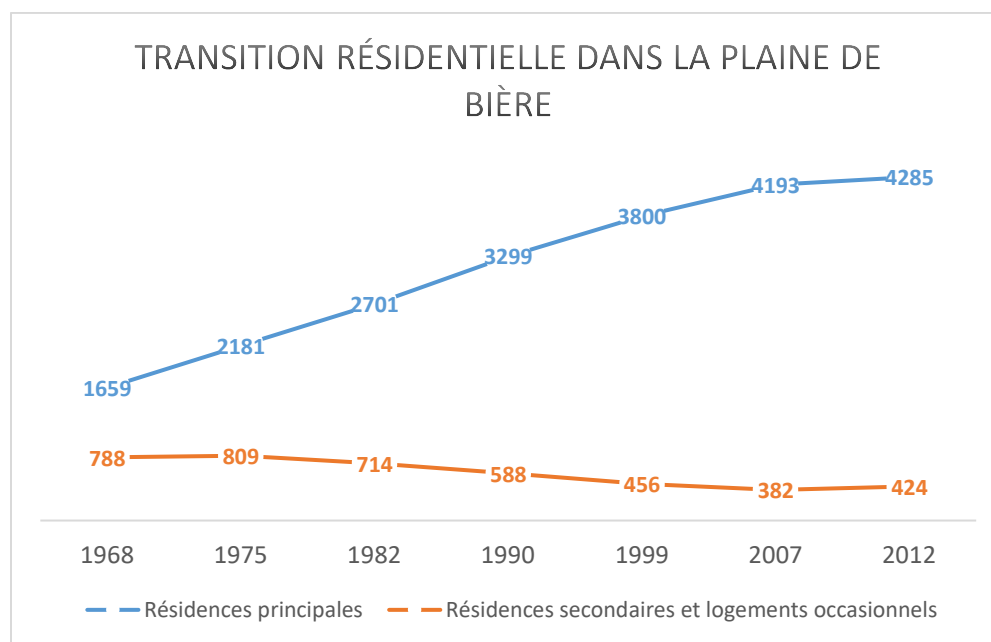


Figure 27 – Transition résidentielle dans la plaine de Bière ; source : auteur d’après INSEE



Les évolutions du nombre de résidences principales et de résidences secondaires dans la vallée de la Seine et dans la plaine de Bière sont assez similaires. Dans la vallée de la Seine, on constate une croissance du nombre de résidences principales plutôt régulière. Tandis que dans la plaine de Bière, la croissance importante du nombre de résidences principales entre 1968 et 1999 de 229% en 31 ans soit une croissance annuelle moyenne de 7,4%. Toutefois, dans le même temps, le nombre de résidence secondaire connaît une érosion notable passant de 809 à 382 entre 1975 et 2007. Cela illustre la thèse de la transition résidentielle où le nombre de résidences principales augmente dans le même temps que la diminution du nombre de résidences secondaires. En 1968, le nombre de résidences secondaires est très élevés dans ces deux espaces. On compte 0,58 résidence secondaire pour une résidence principale dans la vallée de la Seine et 0,47 résidence secondaire pour une résidence principale dans la Plaine de Bière. Toutefois, le ratio résidences secondaires/résidences principales diffère de manière significative dans les différentes communes de la plaine de Bière dans d'autres communes de la plaine de Bière<sup>177</sup>. Dans ces deux espaces, nous constatons une diminution du nombre de résidences secondaires très marquée.

Pendant les Trente Glorieuses, la pratique de résidence secondaire avait connu un nouvel essor avec le développement de l'automobile et l'amélioration du niveau de vie (Corbin 1995). La proximité avec l'agglomération parisienne fait du Pays de Fontainebleau un espace de prédilection pour les classes moyennes émergentes et la bourgeoisie parisienne. Néanmoins, les gains en espace-temps grâce aux évolutions de transports et l'évolution de la métropole parisienne ont permis de rendre possible une mobilité quotidienne entre la « maison à la campagne » et le « travail en ville ». Ainsi, le processus de périurbanisation s'inscrit dans nouvelle donne immobilière avec une hausse de la demande foncière entraînant une augmentation du prix du foncier dans les villages du Pays de Fontainebleau. De fait, la hausse du foncier rend l'acquisition d'une résidence secondaire dans la région moins accessible. La baisse du nombre de résidences secondaires peut s'expliquer par le vieillissement des propriétaires de résidences secondaires et la transmission de ces biens immobiliers à des héritiers. Face à la charge financière, aussi bien fiscal que matériel, que représentent ces résidences secondaires, des héritiers décident de vendre les propriétés dont ils ont hérité. Les acquéreurs transforment ces biens immobiliers en résidence principale, ce qui

---

<sup>177</sup> 0.55 à Barbizon, 0.52, 0.35 à Perthes-en-Gatinais et 0.27 à Chailly-en-Bière

explique cette transition résidentielle<sup>178</sup>. Cependant, la croissance du nombre de résidences permanentes dépasse la capacité de logements du village en 1968. Dès 1990, le nombre de résidences permanentes à Thomery est supérieur au nombre total de logement en 1968. La périurbanisation a toutefois engendré la construction de nouveaux logements via le mitage de parcelles.

Cependant, la hausse du nombre de logements n'est pas très importante avec un gain de 67,7% de logements entre 1968 et 2011, ce qui n'est pas très élevé comparé à d'autres espaces périurbains de l'aire urbaine parisienne. De plus, ce territoire a la particularité d'avoir connu peu d'opérations immobilières de lotissements d'importance<sup>179</sup> entre 1968 et 2011. L'essentiel des nouvelles constructions se fait par un mitage des terrains non construits, principalement parcelles maraichères et des vergers. Ainsi, plusieurs communes comme Thomery et Arbonne-la-Forêt se caractérisent par le faible nombre de projets immobiliers de grande envergure. L'urbanisation de ces communes s'effectue principalement par la construction de logements individuels dans des petites parcelles cadastrales.

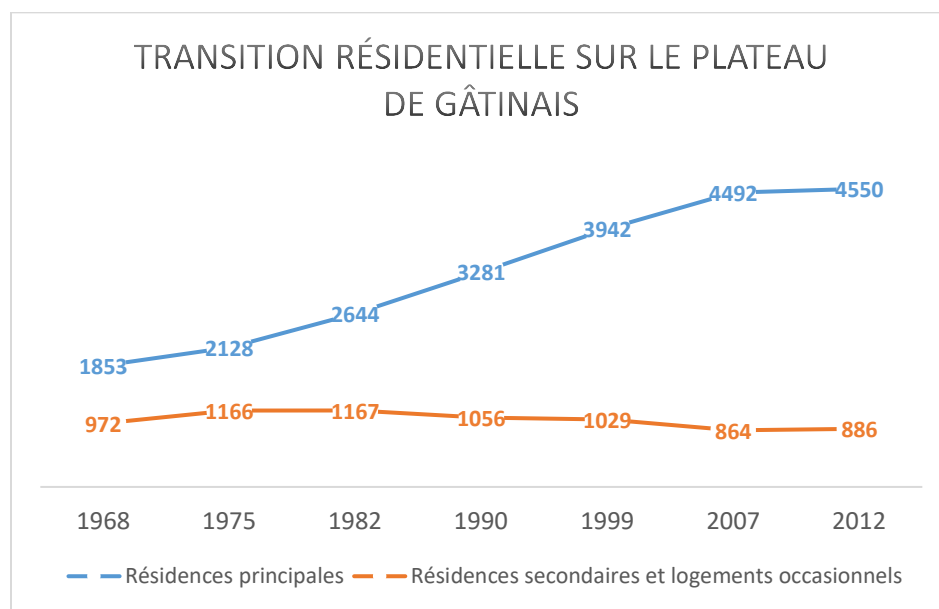


Figure 28 – Transition résidentielle sur le plateau du Gâtinais ; source : auteur d'après INSEE

<sup>178</sup> Le film *Conte de printemps* (1989) d'Éric Rohmer où l'action se situe à Thomery illustre les difficultés d'une famille de la classe moyenne supérieur parisienne à conserver leur résidence secondaire et leur désir de la vendre.

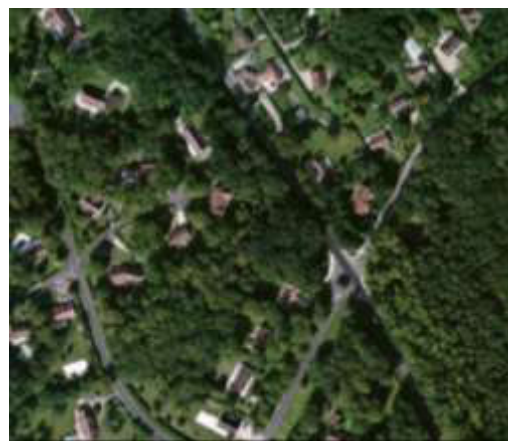
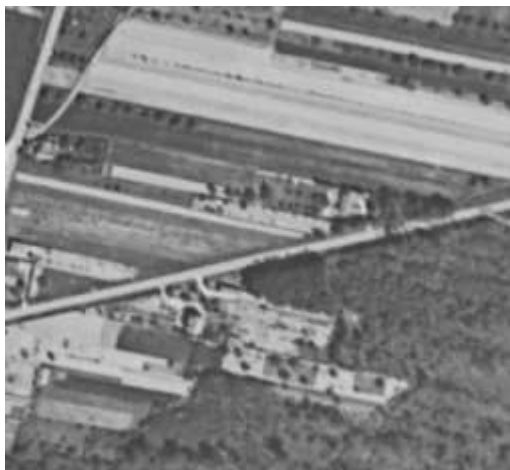
<sup>179</sup> La rue de la Charmoye (25 logements) et l'Orme mort (17 logements) à Thomery. La croix Saint-Eloi (28 logements) à Arbonne-la-Forêt.

Le cas de Noisy-sur-Ecole, sur le plateau du Gâtinais, diffère de ceux de la plaine Bière et de la vallée de la Seine. À Noisy, le nombre de résidences secondaires et de résidences permanentes est quasiment équivalent en 1975. Ce n'est qu'à partir de 1975 que le nombre de résidences permanentes croît de 343% en 36 ans, tandis que le nombre de résidences secondaires fluctue mais reste relativement stable en 43 ans. Les autres communes limitrophes du massif forestier de Fontainebleau sur le plateau du Gâtinais connaissent des trajectoires résidentielles similaires à Noisy-sur-Ecole. L'acquisition de la forêt des Trois-Pignons par l'État via une déclaration d'utilité publique dans les années 1960 et 1970 et la mise en place d'un schéma d'accueil du public<sup>180</sup> dans cette nouvelle forêt domaniale dans les années 1970 ont peut-être participé à rendre cet espace attractif pour la villégiature. L'éloignement de ce territoire par rapport aux bassins d'emplois de la région y rend le foncier moins élevé que dans la plaine de Bière et dans les vallées de la Seine et du Loing. De fait, la villégiature y est plus récente que les espaces précédents. De plus, le prix du foncier moins élevé que dans la plaine de Bière et dans les vallées de la Seine et du Loing fait que la vente d'une résidence secondaire y est moins intéressante pour les propriétaires sur un plan financier. Néanmoins, à l'instar de Thomery et d'Arbonne-la-Forêt, la périurbanisation ne s'est pas faite avec le lotissement de parcelles agricoles. L'urbanisation de la commune est surtout due à un phénomène de mitage le long de la route départementale 63a2.

On constate dans le Pays de Fontainebleau, un processus de périurbanisation marqué par une transition résidentielle avec des résidences secondaires qui deviennent des résidences principales. L'urbanisation de ces communes s'effectue principalement à travers des acquisitions de petites parcelles cadastrales par des particuliers, comme nous le montrent les constructions de logements neufs. Le territoire se caractérise par un faible investissement par des promoteurs immobiliers. De fait, c'est on constate une périurbanisation progressive. Nous continuerons notre réflexion en comparant la structure sociale du Pays de Fontainebleau avec d'autres territoires de l'aire urbaine de Paris.

---

<sup>180</sup> Ce schéma préconise d'orienter les publics vers le sud de la forêt des Trois-Pignons, à proximité du village de Noisy-sur-Ecole. Le schéma propose de ne pratiquement pas aménager le nord de la forêt où se trouvent les milieux les plus intéressants d'un point de vue écologique.



1. Photographies aériennes du quartier d'Effondrée, Thomery (1950-1965) et (2015)
2. Photographies aériennes de la route de Fontainebleau, Arbonne la forêt (1950-1965) et (2015)
3. Photographies aériennes du quartier du Mont Solut, Noisy-sur-Ecole (1950-1965) et (2015)

*Figure 29 - Planche photographique de la périurbanisation dans le pays de Fontainebleau  
(Photographies : IGN / Géoportail)*

## 2.3. Singularités de la périurbanisation du pays de Fontainebleau

La distribution des catégories socioprofessionnelle sur le territoire du pays de Fontainebleau nous permet d'établir le bilan de l'impact du processus de périurbanisation sur la structure sociale du territoire. Pour cela, nous avons décidé de comparer nos trois espaces avec l'aire urbaine de Paris. Pour cela, nous avons repris les données socio-démographiques de la commune de Thomery pour la vallée de la Seine. Les anciens périmètres intercommunaux nous permettent d'avoir des données globales pour la plaine de Bière et pour le plateau du Gâtinais.

	C.C. Pays de Seine	C.C. du Pays de Bière	C.C. Terres du Gâtinais	Aire Urbaine de Paris
<i>Agriculteurs exploitants</i>	0	1,4	3,1	0,2
<i>Artisans, commerçants, chefs entreprise</i>	6,5	10,5	10,2	5,6
<i>Cadres et professions intellectuelles supérieures</i>	34,3	21,3	19,2	23,5
<i>Professions intermédiaires</i>	22,6	19,6	17,9	17,7
<i>Employés</i>	6	6,8	11,2	14,1
<i>Ouvriers</i>	7,1	12,3	14,8	15,9
<i>Retraités</i>	22,2	26,2	21,9	18,4
<i>Autres personnes sans activité professionnelle</i>	1,2	1,9	1,7	4,6

*Tableau 9 – Population des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2012 (en %) ; source : auteur d'après INSEE*

Nous constatons que les cadres et professions intellectuelles supérieures sont surreprésentées dans le Pays de Seine (34,3%). Dans la plaine de Bière, leur représentation (21,3%) à peu près équivalente à celle de l'aire urbaine de Paris. En revanche, ils sont légèrement sous représentés sur le plateau du Gâtinais (19,2%). La plaine de Bière se distingue par sa surreprésentation des retraités (26,2%). Cette catégorie socio-professionnelle est aussi surreprésentée dans le plateau du Gâtinais (21,9%) et dans le Pays de Seine (22,2%). La plaine de Bière (10,5%) et le plateau du Gâtinais (10,2%) se distinguent aussi par une surreprésentation importante de la CSP « Artisans, commerçants, chefs entreprise », dont le pourcentage est le double de celui de la moyenne métropolitaine. Nous retrouvons dans ces trois territoires une sous-représentation des employés et des ouvriers.

Nous faisons le constat que la plaine de Bière et les vallées de la Seine et du Loing sont des espaces périurbains où vit une population globalement plus aisée que la moyenne métropolitaine et des

autres espaces périurbains franciliens. On peut assimiler ces espaces à la « couronne des seigneurs » que Jacques Lévy évoque pour désigner des communes périurbaines se situant à l'orée de l'agglomération où vivent des populations plus aisées que la moyenne métropolitaine (Lévy, 2013). La population du plateau du Gâtinais est dans son ensemble plus hétérogène mais semble moins intégrée à la dynamique métropolitaine. Nous pourrions le qualifier d'espace périurbain de transition entre un espace périurbain métropolitain et un espace périurbain « provincial » multipolarisé entre plusieurs petites villes (Fontainebleau, Malesherbes, Montargis et Nemours).

L'héritage touristique du pays de Fontainebleau nous pousse à tester l'hypothèse d'une périurbanisation singulière dans l'aire métropolitaine de Paris. Pour cela, nous avons choisi de tester plusieurs indicateurs témoignant du passé de villégiature sur trois territoires forestiers : les communes du bornage du massif forestier de Fontainebleau, les communes en lisière de la forêt de Rambouillet et les communes situées en lisière des forêts d'Armainvilliers et Ferrières. Nous avons choisi les massifs forestiers de Rambouillet et d'Armainvilliers-Ferrières, car elles ont en commun avec Fontainebleau de se situer à l'intérieur de l'aire urbaine de Paris tout en étant extérieures à l'unité urbaine parisienne. Ainsi, ces trois massifs forestiers ont un caractère périurbain. Au sein du massif de Rambouillet, 13 825 hectares sont forêt domaniale. La forêt d'Armainvilliers est forêt domaniale depuis 1936 et la forêt de Ferrières a été acquise par la région Ile-de-France en 1973. Les communes autour de la forêt de Rambouillet possèdent une sociologie similaire au Pays de Fontainebleau avec une surreprésentation des cadres, professions intellectuelles supérieures et des retraités<sup>181</sup>. En revanche, les communes autour du massif d'Armainvilliers-Ferrières possèdent une sociologie plus diversifiée<sup>182</sup>. Pour notre tableau, nous avons décidé de prendre en compte trois indicateurs : le nombre de résidences secondaires en 1968, la part de résidences secondaires dans l'ensemble des logements, la part des résidences principales construites après 1970. Le nombre de résidences secondaires en 1968 nous montre si le territoire avait une fonction de villégiature avant le processus de périurbanisation. La part des résidences secondaires dans l'ensemble des logements en 1968 nous montre l'importance de la villégiature dans l'espace social avant la périurbanisation. Si cette part est importante, on peut émettre l'hypothèse d'une implication des villégiaturistes sur

---

<sup>181</sup> 31,4% de cadres et professions intellectuelles supérieures et 22,2% de retraités dans la population des ménages sur la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires (Source : INSEE, Données locales, 2013).

<sup>182</sup> 22,7% de cadres et professions intellectuelles supérieures, 22,4% de professions intermédiaires, 18,3% de retraités et 16,8% d'ouvriers dans la population des ménages sur la communauté de communes de la Brie boisée (Source : INSEE, Données locales, 2013).

le plan politique localement. La part des résidences principales construites après 1970 nous montre l'ampleur du processus de périurbanisation dans l'urbanisation du territoire. Plus la part de résidences principales construites après 1970 est forte, plus l'urbanisation causée processus de périurbanisation est forte.

	<b>Forêt de Fontainebleau</b>	<b>Forêt de Rambouillet</b>	<b>Forêts d'Armainvilliers et de Ferrières</b>
Nombre de résidences secondaires dans les communes du bornage en 1968	5 870	2 160	1 252
Part des résidences secondaires dans l'ensemble des logements en 1968	17,8	17,1	5,3
Part des résidences principales construites après 1970	41,4	64,7	71,5

*Tableau 10 - Héritage touristique dans les communes du bornage des massif forestier de Fontainebleau, Rambouillet et d'Armainvilliers ; source : auteur*

On constate qu'une part de résidences secondaires en 1968 similaire dans les communes du bornage des forêts de Fontainebleau et de Rambouillet. Cette part est plus faible dans les communes situées en lisière des forêts d'Armainvilliers et de Ferrières. Ces forêts domaniales sont d'anciennes réserves de chasse appartenant à des riches propriétaires jusqu'à au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Armainvilliers appartenait à la famille Pereire et Ferrières à la famille de Rothschild. Ce facteur peut expliquer le faible développement de la villégiature pendant les XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles. En revanche, on constate que le nombre de résidences secondaires est deux fois plus élevée dans la région de Fontainebleau que dans celle de Rambouillet. Ainsi, on constate une urbanisation importante de la région de la Fontainebleau suite au développement de la villégiature. Tandis que la région de Rambouillet est plus rurale à cette époque. Cette donnée est confirmée par la part de résidences principales construites après 1970. Cette part est plus faible dans le Pays de Fontainebleau (41,4%) que dans la région de Rambouillet (64,7%). Cela, nous montre une urbanisation plus ancienne dans le Pays de Fontainebleau et une périurbanisation qui y a été moins importante.

Le processus de périurbanisation qu'a connu la Pays de Fontainebleau s'inscrit dans un contexte de dé-densification urbaine avec l'apparition de mobilités individuelles motorisées permettant aux individus de gagner en autonomie et en espace-temps. La localisation du lieu de travail ne devient plus l'unique facteur déterminant lors du choix résidentiel. De plus, dans le cas de l'Ile-de-France, la périurbanisation participe à un processus de métropolisation. Néanmoins, dans le pays de Fontainebleau, la villégiature engendre une première urbanisation du territoire. Des villégiaturistes s'investissent dans l'espace social local, formant ce que Philippe Duhamel, on nomme des « communautés vacancières », un dérivé de la station touristique qui aurait évolué vers un lieu où la pratique de la résidence secondaire est dominante mais où les hébergements marchands sont peu présents (Duhamel, 2008). De fait, la périurbanisation dans le pays de Fontainebleau prend davantage la forme d'une transition résidentielle dans laquelle les résidences secondaires sont devenus des résidences permanentes. Contrairement à d'autres territoires périurbains de la région parisienne, le pays de Fontainebleau se singularise par une urbanisation où les projets immobiliers de grande taille et de taille moyenne sont peu nombreux. Ainsi, la construction de nouveaux logements se fait principalement à par mitage, avec lotissement de petites parcelles maraichères. Après avoir analysé la périurbanisation du pays de Fontainebleau sur un plan démographique et cartographique, nous étudierons la reprise des valeurs touristiques par les périurbains. Puis, nous verrons les outils politiques mobilisés par les populations périurbaines du pays de Fontainebleau pour s'appropriier le territoire.



### 3. Valeurs touristiques et appropriations périurbaines dans le pays de Fontainebleau

Le processus de périurbanisation qu'ont connu les communes du pays de Fontainebleau s'inscrit dans la continuité de la villégiature. Nous avons vu que le développement de la villégiature à partir des années 1850 avait provoqué une première urbanisation du territoire à travers l'investissement de l'espace social par la bourgeoisie parisienne. La périurbanisation s'inscrit donc dans un tournant résidentiel du territoire où les résidences secondaires deviennent des résidences permanentes. La périurbanisation marque aussi l'installation d'une classe moyenne urbaine sur le territoire. La périurbanisation a permis une spécialisation résidentielle du territoire. Les communes de la plaine de Bière et des vallées de la Seine et du Loing se caractérisent par la surreprésentation des retraités et des cadres et professions intellectuels supérieurs. Cette caractéristique participe à la singularité du territoire dans le département de Seine-et-Marne où les espaces périurbains sont plus hétérogènes socialement. Six communes du Pays de Fontainebleau figurent parmi les dix communes seine-et-marnaises où le revenu fiscal moyen par ménage est le plus élevé<sup>183</sup>. On peut se demander si cette spécificité résidentielle a un impact sur l'appropriation du territoire par les populations périurbaines ? Cette nouvelle population a-t-elle mobilisé de nouveaux outils pour investir le territoire où a-t-elle repris les outils créés par les villégiaturistes ?

Cette partie portera davantage sur les valeurs dont la population périurbaine du pays de Fontainebleau charge le territoire. Nous commencerons par nous questionner sur la place des aménités dans les pratiques spatiales des habitants du périurbain. Cet espace questionne la dichotomie urbain/rural par la présence d'une population urbaine, ayant une pratique contemplative de l'espace rural, dans un cadre paysager conservant un caractère rural. De fait, on peut concevoir le périurbain comme un espace de tension engendrée par l'urbanisation des villages, à cause de la croissance démographique, et une quête d'un idéal campagnard, fruit d'une perception urbaine de la ruralité. On peut se demander si la périurbanisation a eu des effets sur la gestion paysagère du territoire. Cette tension questionne le débat politique dans les communes périurbaines.

---

<sup>183</sup> « Où vivent les riches dans le sud Seine-et-Marne ? », *La république de Seine-et-Marne*, 04/09/2014, <http://www.larepublique77.fr/2014/09/04/ou-vivent-les-riches-dans-le-sud-seine-et-marne/>.

### 3.1. Aménités et périurbanisation

Martine Berger constate deux phases dans la périurbanisation en Ile-de-France. Jusqu'aux années 1980, la périurbanisation se caractérise par l'investissement des espaces ruraux situés à la périphérie de l'agglomération par des populations urbaines issues des classes moyennes supérieures investissent. Dès les années 1980, on assiste à une diffusion du mode de vie périurbain à des populations issues des classes moyennes et populaires par l'accession à la propriété. Cette diffusion entraîne une ségrégation spatiale des espaces périurbains franciliens (Berger, 2006). Deux projets de lotissements dans le sud francilien au début des années 1970, Port-Sud à Breuillet dans l'Essonne et les Cottages de Cernay dans la vallée de Chevreuse, témoignent de cette première phase de périurbanisation. La promotion de ces programmes immobiliers véhicule une vision hédoniste de la campagne (Berger, 2004). Ces lotissements sont destinés à une population de cadres travaillant dans l'agglomération parisienne. La publicité pour Port-Sud a pour phrase d'accroche : « *Votre maison de tous les jours dans le 1<sup>er</sup> village de plaisance de Paris* » puis développe cette accroche : « *Vivre de Paris et posséder, à sa porte, une mer de poche où naviguer à la voile, sous le vent d'une liberté retrouvée...* ». La promesse du promoteur immobilier est claire, celui d'offrir à ses clients un lieu de vie combinant une offre de loisirs et la possibilité de travailler en ville. Le lotissement est construit autour d'un étang artificiel à vocation récréative. La copropriété possède trois courts de tennis, un terrain de volley-ball, une piscine et un « club-house ». L'offre récréative et l'organisation spatiale rappellent les *resorts* touristiques et notamment les *center parcs*, dont le premier parc a ouvert aux Pays-Bas en 1968. Le programme immobilier des Cottages de Cernay ne développe pas une offre de loisirs aussi riche que Port-Sud. Néanmoins, l'appellation « cottage » fait référence aux maisons traditionnelles de la campagne anglaise. C'est une référence directe à la villégiature. Comme pour le cas de Port-Sud, le promoteur des Cottages de Cernay vend la possibilité de vivre en permanence dans une maison de campagne. Ces programmes immobiliers s'intègrent dans une continuité avec l'idéal de la villégiature.

À la même époque, la périphérie de la forêt des Trois-Pignons connaît une forte pression avec le lotissement de parcelles boisées. En 1960, ces parcelles boisées appartiennent à des propriétaires privés qui les vendent à des particuliers pour y faire construire des résidences, engendrant un mitage de cet espace forestier. L'arrivée de l'autoroute en 1964, renforce l'attractivité du foncier de ces

parcelles se trouvant sur la commune de Noisy-sur-Ecole. Cependant au regard de la courbe de l'évolution des résidences secondaires et des résidences principales dans la commune de Noisy-sur-Ecole, il semble que nombre de ces nouveaux logements aient été dans un premier temps des résidences secondaires. De par l'absence d'un promoteur immobilier encadrant ce lotissement dans la forêt des Trois-Pignons, il est probable que le raccordement de ces nouveaux logements aux réseaux routier, d'eau potable et d'électricité communaux n'ait pas été immédiat. Le lotissement du sud-ouest des Trois-Pignons s'inscrit dans la continuité du lotissement de résidences secondaires « Paris Forêt » dans l'entre-deux-guerres sur la commune d'Achères-la-Forêt. Néanmoins, le lotissement de la forêt de Trois-Pignons a rapidement suscité une opposition de la part de la Société des Amis de la forêt de Fontainebleau. La signature d'une déclaration d'utilité publique le 22 septembre 1967 pour le rachat par l'État de la forêt des Trois-Pignons constitue une réponse politique pour mettre fin au mitage de la forêt des Trois-Pignons. Le lotissement des Trois-Pignons demeure une exception dans le massif forestier de Fontainebleau. Toutefois, les parcelles loties finissent par être raccordées aux réseaux routier, électrique et d'eau potable. Le lotissement connaît lui aussi une transition résidentielle en devenant à partir des années 1970 un lotissement de résidences principales attractif.

Les lotissements de Port-Sud, des Cottages de Cernay et de la forêt des Trois-Pignons offrent des mises en scène spatiales similaires qui traduisent la même utopie, celle de vivre au quotidien dans un lieu qui rappelle les vacances. Ces trois lieux mettent en scène une rupture avec la ville. Pour Port-Sud et les Cottages de Cernay, cette rupture se traduit par le nombre limité d'entrées dans un lotissement qui se situe en retrait des grands axes routiers. Aux Trois-Pignons, la conservation d'un cadre paysager forestier crée une rupture paysagère avec la ville. Ce cadre donne le sentiment aux riverains de posséder une maison intégrée à la nature. Ces lieux répondent à un désir de concilier l'*otium* et le *negotium* dans une pratique quotidienne. La maison périurbaine constitue le symbole de l'*otium* d'où son retrait par rapport à la ville. Dans ses enquêtes, le sociologue Éric Charmes montre l'importance de la rupture paysagère chez les périurbains qu'il interroge. Ceux-ci lui témoignent l'importance de la conservation d'une « ceinture verte » autour des villages où ils résident, symbolisant la rupture avec la ville où ils travaillent, et donc la discontinuité entre l'*otium* et le *negotium* (Charmes, 2011).

### 3.2. Politiques touristiques dans le pays de Fontainebleau

La promulgation des lois Defferre sur la décentralisation territoriale en 1982 et 1983 a modifié le fonctionnement politique local. Avant ces lois, le préfet, représentant de l'État dans le département, était la figure centrale au niveau départemental. Il existait un conseil général élu en tant qu'assemblée délibérante, mais l'autorité exécutive dans le département appartenait au préfet. De fait, les conseils généraux avant 1982 n'ont pas de réels pouvoirs. La loi du 2 mars 1982 transfère au président du conseil général l'autorité exécutive sur le département. Les fonctions du préfet de département se limitent à assurer l'autorité de l'État et à veiller au respect de la législation. Dès les années 1980, le conseil général devient institution capable de concevoir et mettre en œuvre des politiques départementales.

Dès les années 1960, des ingénieurs forestiers préconisent le soutien des collectivités territoriales pour les actions relatives à l'accueil du public. Pour les forestiers, les collectivités, étant bénéficiaires de l'activité économique générée par la fréquentation touristique des forêts, doivent participer au financement des aménagements pour accueillir le public (Mesnil et Minair, 1963). En forêt domaniale de Fontainebleau, la fermeture des concessions de restauration légère en forêt, réduit les revenus générés par la fréquentation de l'Office National des Forêts<sup>184</sup>, de la fréquentation des forêts. Dans un article publié dans la Revue forestière française en 1970<sup>185</sup>, le chef de centre ONF de Fontainebleau, Xavier de Buyer, reprend l'argument de H. Mesnil et R. Minair pour demander la participation financière des collectivités territoriales de la région de Fontainebleau pour accompagner l'ONF dans sa mission d'accueil du public. En 1974, Paul Séramy, maire de Fontainebleau de 1959 à 1992 et président du comité départemental du tourisme de Seine-et-Marne, répond aux attentes des forestiers en se positionnant comme un partenaire de l'Office national des forêts<sup>186</sup>. Le conseil général subventionne une voiture itinérante, dépendante du centre de

---

<sup>184</sup> Signalons que l'Office national des forêts génère des revenus de la location de parcelles pour la chasse et des concessions de l'Hippodrome de la Solle et du golf.

<sup>185</sup> X. De Buyer, « La pression de l'homme sur la forêt : Fontainebleau », *Revue forestière française*, XXII, 1970, pp 792-796.

<sup>186</sup> « Compte rendu l'assemblée générale du 4 mai 1974 des Amis de la Forêt de Fontainebleau », *La voix de la forêt*, 1974, pp 10-38.

Fontainebleau<sup>187</sup> pour donner aux visiteurs des informations sur la forêt, sur sa protection et sur sa sauvegarde. Paul Séramy argumente le bien de cette opération : « *Nous constatons, en effet, que trop de visiteurs viennent en forêt, sans cartes, sans guides et ne s'éloignent guère de leur voiture, prenant un petit bol d'air sans intérêt éducatif véritable.* »<sup>188</sup>. Nous constatons que cette première collaboration du conseil général dans la gestion de la fréquentation récréative ne répond pas à objectif économique. Elle s'inscrit davantage dans une logique de sensibilisation du public.

À partir de 1982, Paul Séramy accède à la présidence du conseil général de Seine-et-Marne. Le département a la particularité d'être celui qui va le plus investir dans le tourisme en Ile-de-France<sup>189</sup>. Le complexe ludico-touristique Disneyland Paris demeure le plus projet économique le plus important du département depuis 1982. Néanmoins, le conseil général de Seine-et-Marne va davantage investir le pays de Fontainebleau sur un plan touristique. À la fin des années 1990, le siège du Comité départemental du Tourisme est transféré à Fontainebleau. Les élus seine-et-marnais considèrent Fontainebleau comme l'une des centralités touristiques du département de par la présence du château et de la forêt. La participation de Paul Séramy à chaque assemblée générale des Amis de la forêt de Fontainebleau, jusqu'à son décès en 1992, témoigne de l'importance politique de la gestion de la forêt de Fontainebleau pour ce « baron » local. En 1985, le conseil général acquiert la maison de campagne de Stéphane Mallarmé à Valvins à la demande du Ministre de la Culture de l'époque, Jack Lang. Le conseil général finance la rénovation du bâtiment et des jardins pour en faire un musée. Cette acquisition augure une implication politique importante du conseil général dans la restauration du patrimoine culturel à des fins touristiques. Le projet phare de cette politique départementale est la restauration-reconstruction du château médiéval de Blandy-les-Tours entre 1992 et 2007. Plus près de Fontainebleau, le conseil général reprend la gestion du musée municipale des peintres de Barbizon située dans l'ancienne auberge Ganne.

Après le décès de Paul Séramy, l'institution départementale continue d'investir la forêt de Fontainebleau. Jusqu'en 2015, la présidence du comité départemental du tourisme revient principalement à des élus du pays de Fontainebleau. Entre 1996 et 2004, le président du comité

---

<sup>187</sup> Le centre est le nom donné à l'époque de ce qui constitue aujourd'hui l'unité territoriale de l'ONF pour la gestion du massif forestier de Fontainebleau.

<sup>188</sup> « Compte rendu l'assemblée générale du 4 mai 1974 des Amis de la Forêt de Fontainebleau », *La voix de la forêt*, 1974, pp 10-38.

<sup>189</sup> En 2015, la Seine-et-Marne était toujours le département francilien consacrant le plus d'argent au tourisme dans son budget.

départemental du tourisme de Seine-et-Marne est Jean-François Robinet, maire de Samois-sur-Seine et conseiller général du canton de Fontainebleau. Suite à l'arrivée d'une majorité socialiste à la tête de conseil général en 2004, Lionel Walker, maire de Saint-Fargeau-Ponthierry et conseiller général du canton de Perthes, dont le territoire se trouve dans la plaine de Bière, devient président du comité départemental du tourisme. Lionel Walker quitte la tête de l'institution en avril 2015 après la reconquête du département par la droite républicaine. Pendant la présidence de Lionel Walker, la construction du centre d'écotourisme sur le site de Franchard constitue l'investissement politique le plus marquant de la forêt de Fontainebleau. Financé à 50% par le département et géré par le conseil général, le centre d'écotourisme de Franchard a pour mission d'informer les visiteurs sur l'ensemble des sites naturels, culturels et historiques accessibles au public aux abords de la forêt afin de mieux répartir les flux touristiques, de sensibiliser les visiteurs à la fragilité des milieux naturels et à la sauvegarder des paysages, de la flore et de faune et prévenir les impacts humains trop importants sur le site. Son objectif est d'orienter les adeptes de découvertes naturelles et des loisirs de plein air vers d'autres sites franciliens qui offrent des conditions maximales pour leurs pratiques. Après l'échec d'un premier projet prévoyant la création d'une offre de restauration et d'un gîte sur l'emplacement de l'ancien restaurant de Franchard, le projet final privilégie la sensibilisation du public<sup>190</sup>. Le projet du centre d'écotourisme de Franchard fait écho à la voiture itinérante financée par le conseil général de Seine-et-Marne en 1974.

Au niveau communal, des élus ont mobilisé des politiques touristiques favorisant une coopération intercommunale. À l'ouest du massif forestier de Fontainebleau, le parc naturel régional du Gâtinais français, créé en 1999, a pour objectif de favoriser une politique territoriale conciliant le développement économique et la préservation du cadre de vie et de l'environnement. Le parc naturel régional prend la forme d'un syndicat mixte auquel siègent toutes les communes qui en sont membres. L'action du parc se fait à partir d'une charte qui doit être validée et votée par tous les membres du syndicat mixte. Ainsi, l'institution, parc naturel régional, s'inscrit dans la continuité d'une valorisation de la coopération intercommunale encouragée par l'État depuis les années 1990. En témoignent la loi d'orientation du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République et la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, dite loi Chevènement qui ont encouragé le regroupement des

---

<sup>190</sup> « Privilégier la pédagogie », *Le parisien édition Seine-et-Marne*, 20/08/2008.

communes via la création d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Dans le secteur touristique, le parc naturel régional du Gatinais français privilégie un tourisme diffus à travers la valorisation des produits du terroir, le financement de sentiers pédagogiques et d'aménagements pour les randonnées pédestre, cycliste et équestre.

En 1996, la création de l'association des Maisons du bornage témoigne de l'intervention d'élus locaux pour mener des politiques touristiques intercommunales. Cette association regroupe 26 communes du pays de Fontainebleau, six associations de protection de l'environnement, l'université Paris 7- Denis Diderot et le conseil général de Seine-et-Marne. L'objectif premier de l'association est de constituer une offre touristique pour attirer les visiteurs de la forêt de Fontainebleau vers les villages périphériques. Pour répondre à cet objectif, plusieurs micros-musées sont créés dans les villages comme la maison des insectes à Saint Fargeau-Ponthierry, la maison de l'eau sur une péniche amarrant dans plusieurs communes des bords de Seine et d'un jardin pédagogique à Veneux-les-Sablons. L'association la gestion d'un camping de 115 emplacements à Samoisi-sur-Seine. En 2014, l'association dépose le bilan suite aux désengagements de plusieurs communes. Les micros-musées n'ont jamais réussi à attirer un public touristique, privilégiant le public scolaire où elle est entrée en concurrence avec le Centre d'initiation de pédagogie forestière<sup>191</sup> géré par l'Office national des forêts.

Sur le territoire du Pays de Fontainebleau, la coopération intercommunale a été particulièrement compliqué. Jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2017, le territoire se divisait en cinq intercommunalités. Le regroupement intercommunal initié par le préfet suite au nouveau schéma départemental de coopération intercommunale a été l'objet de méfiance de la part d'élus locaux de villages vis-à-vis de Fontainebleau et Avon. Cette fragmentation intercommunale traduit la méfiance d'élus des communes périurbaines vis-à-vis d'une intégration de leur commune dans une communauté d'agglomération. Les élus des communes périurbaines ayant peur de voir leur capacité d'actions diluées au sein de communautés d'agglomérations où ils seraient minoritaires. La fragmentation intercommunale montre une volonté des élus périurbains de conserver le contrôle de leur territoire (Estèbe, 2008). De plus, le paysage politique du Pays de Fontainebleau possède une complexité qui n'est pas due à un clivage politique classique droite/gauche. Le Pays de Fontainebleau est un

---

<sup>191</sup> Ouvert en 1994 sur le site de la Faisanderie, en périphérie ouest de la ville de Fontainebleau.

territoire électoral où la droite républicaine est largement dominante. Mais de fait, le paysage politique local est soumis à des rivalités et des concurrences entre élus.

Depuis 1974, la forêt de Fontainebleau a été régulièrement mobilisée par des élus locaux comme un lieu symbolique participant à la création et à l'identification des habitants à un territoire commun (Cousin, 2011). Pour ces élus, la forêt de Fontainebleau est un lieu fédérateur pour faire territoire et conforter leur ancrage électoral. Cette mobilisation symbolique du lieu explique l'importance secondaire des retombées économiques dans les politiques touristiques locales. La dominante pédagogique de ces actions touristiques s'explique par le caractère consensuel sur le plan local de la sensibilisation à la protection de la forêt de Fontainebleau. Cette recherche d'actions touristiques consensuelles nous amène à prendre en considération la place des habitants dans les constructions des politiques touristiques locales. En effet, nous avons vu précédemment que plusieurs associations à vocation touristique avaient été créées par des groupes de villégiaturistes. Ainsi, il nous paraît essentiel de nous intéresser à la trajectoire de ces associations, à la création de nouvelles associations d'habitants pour identifier leur participation dans la conception des politiques touristiques.



### 3.3. Esthétisation et protection des espaces périurbains

À Samois-sur-Seine, la Société de protection du site samoisien a perduré après le conflit sur la ligne de tramway pour devenir l'association des Amis de Samois-sur-Seine. En 1960, l'association inaugure trois sentiers de promenade dans la forêt de Fontainebleau au départ de Samois. Les sentiers samoisiens participent à la pérennisation de l'association à travers la mobilisation de bénévoles. Dans la continuité des sentiers samoisiens, l'association finance l'installation d'une table d'orientation au sommet de la Tour de Samois, construite le sculpteur bellifontain Isidore Hébert en 1879. En 1972, l'association initie la publication de cahiers samoisiens sur l'histoire et le patrimoine du village. Ces publications permettent de fédérer des historiens locaux et de construire un discours pour légitimer la protection du village. Ainsi, l'association des Amis de Samois témoigne d'une continuité de l'association malgré la transition résidentielle de la commune. Néanmoins, avec la périurbanisation, on constate une relégation de la vocation touristique de l'association. La fermeture de la Tour de Samois en 2002 pour des raisons de sécurité témoigne de ce déclin touristique. Dans le même temps, l'entretien des sentiers samoisiens est pris en charge par l'association des Amis de la Forêt de Fontainebleau. Ces dernières années, les temps forts de l'association des Amis de Samois s'articulent autour de l'organisation de conférences et d'une opération annuelle de ramassage de déchets dans les abords du village.

Dans la commune de Thomery, la périurbanisation a permis renouveau associatif autour de la patrimonialisation de la culture du chasselas. De notre point de vue, le cas thomeryon est emblématique des enjeux des initiatives associatives de patrimonialisation et de mise en tourisme dans le pays de Fontainebleau. Dès les années 1980, des habitants de la commune investissent le syndicat d'initiative afin de valoriser un réseau de venelles dont les murs servaient à la culture du chasselas de raisin au XIX<sup>ème</sup> et dans la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Cette mobilisation marque le début d'un processus de patrimonialisation des vestiges de la culture du chasselas sur la commune de Thomery. Une autre association, le GRAP est créé pour militer pour l'inscription d'une venelle, le chemin des Longs Sillons, à l'inventaire de Monuments Historiques.



1. Rue du port, Thomery.

2. Parc de stationnement dans la rue du port, Thomery.

3. Entrée du chemin des Longs Sillons, Thomery

4. Aménagement récréatif dans le chemin des Longs Sillons, Thomery.

5. Vue aérienne du port d'Effondré

*Figure 30 - Planche photographique de l'urbanisme de Thomery*

*(Photographies 1,2,3,4 : Auteur ; Août et Octobre 2014 ; Photographie 5 : OT Seine-et-Loing)*

Cette association se charge de collecter des données historiques sur la culture du chasselas à Thomery pour appuyer sa requête. Dans ce cadre, l'investissement patrimonial montre la volonté d'habitants de s'approprier leurs villages à travers la construction d'un récit opérant un *continuum* entre le village rural d'hier et la commune périurbaine d'aujourd'hui. L'investissement du syndicat d'initiative participe à la création de liens sociaux reprenant l'imaginaire du village comme espace de convivialité et d'interconnaissance, au contraire de la ville (Roux et Bauer, 1976 ; Viard, 1990).

En 1993, les associations obtiennent l'inscription du chemin des Longs Sillons à l'inventaire des Monuments Historiques. La même année, un sentier de randonnée est créé pour mettre en valeur les venelles de la commune avec le concours du syndicat d'initiative de Thomery et de l'association GRAP. Toutefois, l'inscription du chemin des Longs Sillons permet d'éviter la création d'une route et d'un lotissement qui était envisagée<sup>192</sup>. Suite à ce classement et aux pressions politiques d'associations de défense du patrimoine de Thomery, la mairie lance la création d'une Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP) en 2001. Dans ce document, la qualité esthétique des paysages devient un argument de patrimonialisation de l'espace et in fine la régulation de l'urbanisation de la commune. Dans l'espace public, l'installation de plaques pédagogiques décrivant l'histoire des sites emblématiques de la commune participent à la patrimonialisation du bourg.

Les derniers travaux d'urbanisme dans la commune témoignent d'une volonté d'esthétiser le bourg de Thomery. Les travaux de voirie du quartier du port Effondré en 2010 et 2011 montrent cette esthétisation. Les fils électriques ont été enterrés et des « candélabres de style », imitant les candélabres de la Belle Époque, ont été installés pour l'éclairage public. Cet aménagement rappelle l'esthétique des villages touristiques labellisés « Plus beaux villages de France ». Le stationnement automobile de la rue du port a été repensé. Des plots sont installés pour empêcher aux automobiles de stationner sur les trottoirs. Une petite aire de stationnement a été aménagée derrière un mur de pierre, rendant les automobiles presque invisibles depuis la rue. Les trottoirs ont été refaits. Des blocs de grès marquent les limites entre le trottoir, le caniveau et la voie de circulation. Le grès rappelle la roche présente dans la forêt de Fontainebleau, principal matériel de construction des maisons traditionnelles du village. La rue du port débouche sur la place du port Effondré où le

---

<sup>192</sup> « Le maire de Thomery menacé de mort », *le Parisien édition Seine-et-Marne*, 8/03/2001.

revêtement du sol a été refait en grès. Un panneau d'interprétation rappelle au promeneur que le port Effondré servait autrefois d'embarcadère pour exporter le chasselas de Thomery par la Seine. Ainsi, les aménagements paysagers dans le quartier du port Effondré montrent une volonté municipale de reproduire l'image touristique d'un village intemporel en masquant les signes de modernité que constituent les automobiles et les fils du réseau électrique. En reprenant les codes touristiques dans un contexte résidentiel, associations et élus locaux démontrent une volonté de transformer l'espace en cadre résidentiel paisible (Lazzarotti, 2014). Toutefois, malgré la patrimonialisation des venelles et un urbanisme esthétisant le bourg, la question du foncier reste un enjeu sensible dans la commune. En témoignent les débats autour de la transformation de la ZPPAUP en Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP). Lors de ce débat, un tract de l'association « En avant Thomery » met en avant la densification comme principale menace pour l'intégrité paysagère du bourg. La commune Thomery se trouvant entre la forêt domaniale de Fontainebleau, protégée comme au titre de forêt de protection depuis 2002 et la Seine, les réserves foncières de la commune se trouvent principalement à l'intérieur où se trouvent des parcelles de jardins, anciennement dédiés à la culture du chasselas. Le parcellaire hérité de la culture du chasselas rend l'habitat très peu dense, comme peut le témoigner la photographie aérienne du port Effondré. La protection des paysages permet de limiter la division des parcelles et ainsi une densification par mitage.

Dans le cas de Thomery et des communes du Pays de Fontainebleau, des associations ont été investies et créées par la nouvelle population périurbaine. Ces associations ont à la fois une vocation touristique et une fonction de protection du cadre de vie. De fait, le discours de ces associations mérite d'être décrypté. En développant l'attrait patrimonial et esthétique, les initiatives touristiques permettent de légitimer la mise en place d'outils réglementant l'urbanisme de ces communes. Cette stratégie de protection du cadre de vie explique le nombre de constructions plus faible, depuis 1970, dans le pays de Fontainebleau que dans les autres territoires périurbains franciliens. Les politiques d'urbanisme participent à la clubbisation des communes (Charmes, 2011). Le faible nombre de constructions nouvelles entraînent une hausse du foncier permettant une sélection des habitants, ce qui explique la surreprésentation de catégories socioprofessionnelles plus favorisées sur le territoire. Ainsi, on peut concevoir la villégiature comme un héritage sur lequel les acteurs locaux ont capitalisé pour faire du territoire un espace résidentiel attractif.

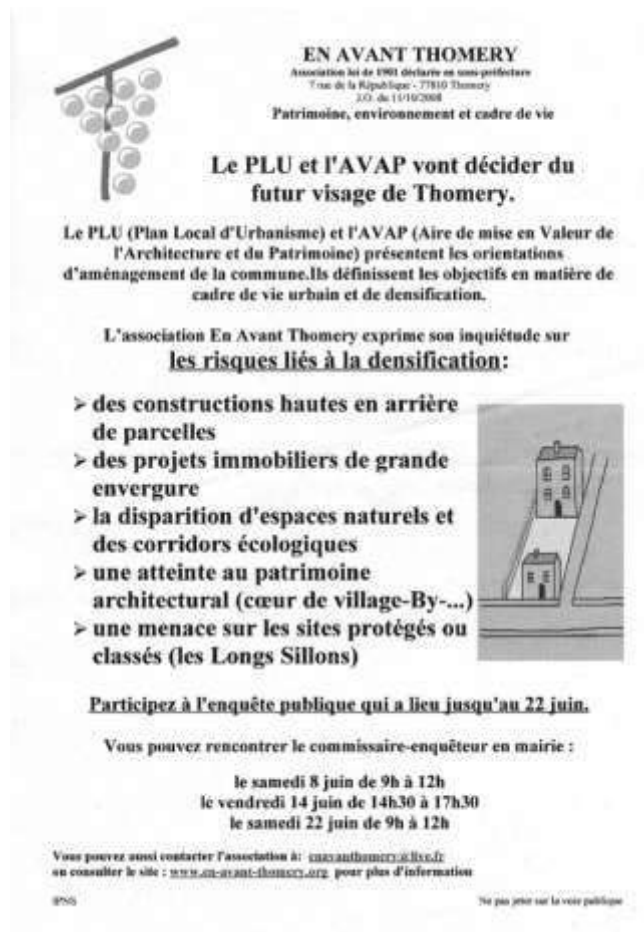


Figure 31 - Tract d'une association de protection du patrimoine et de l'environnement contre la densification – printemps 2013

Le pays de Fontainebleau constitue un espace périurbain particulier. Sa singularité provient de l'importance de son héritage touristique. Le développement du tourisme en forêt et de la villégiature dans les villages du bornage a entraîné une première urbanisation du territoire. En cela, le processus de périurbanisation s'inscrit dans la continuité de la villégiature. Continuité, parce que l'on constate que la croissance démographique des communes dans les années 1970 à 1990 prend, en partie, la forme d'une transition résidentielle où les résidences secondaires deviennent des résidences permanentes. Continuité dans le fait que les associations créées par des villégiatures sont investies par des habitants périurbains, démontrant une convergence des intérêts. Les valeurs et les pratiques spatiales entre périurbains et villégiaturistes se rejoignent. Ils s'inscrivent dans une pratique contemplative des espaces forestiers et agricoles. En cela, les initiatives touristiques participent à l'appropriation du territoire en légitimant une conception contemplative de l'espace.

Cependant, on constate une prise à distance avec le tourisme. On voit que les initiatives touristiques sont davantage mobilisées dans une stratégie de réglementation de l'urbanisme. Le tourisme participe à la patrimonialisation et à l'esthétisation des paysages dans le but de permettre une acceptation de politiques d'urbanisme conservatrices par les services administratifs de l'État. Ainsi, les politiques touristiques favorisent la spécialisation résidentielle qui se traduit par la surreprésentation de cadre et professions intellectuelles supérieures et de retraités sur le territoire. Toutefois, les politiques touristiques sur le territoire montrent un paradoxe. À la fois, les enjeux de ces politiques demeurent. Depuis les années 1970, des élus locaux investissent la forêt de Fontainebleau principalement dans le cadre de projets de sensibilisation du public. Toutefois, malgré la permanence des enjeux, on constate une difficulté pour pérenniser ces projets. À travers les initiatives touristiques, les élus locaux recherchent à favoriser leur ancrage électoral par le biais de projets consensuels. Or ces projets se révèlent de nature conservatrice, ce qui induit une dépendance à des financements publics qui nécessiterait un investissement sur le long terme.

Cependant, depuis la crise de la dette publique en 2008, les collectivités territoriales ont tendance à limiter leur engagement financier dans la gestion de la forêt de Fontainebleau. Dans ce contexte, des associations d'usagers prennent une place croissante dans la gestion forestière à travers des mobilisations citoyennes prenant la forme d'un bénévolat régulier ou d'organisation de chantiers nature.

## Chapitre 6 :

### Mobilisation participative

La forêt de Fontainebleau témoigne d'un important investissement par des groupes d'usagers. En 2017, le nombre de bénévoles actifs dans l'association des Amis de la forêt de Fontainebleau est de 65. En 2016, nous avons recensé 35 chantiers bénévoles organisés en forêt. L'implication d'usagers dans la gestion forestière n'est pas un fait récent en forêt de Fontainebleau. On peut concevoir les campagnes médiatiques menées par les artistes contre les méthodes sylvicoles opérées par l'administration des Eaux-et-Forêts dans les années 1840 comme une implication d'usagers d'origine citadine dans la gestion forestière. La création de sentiers de promenade, avec ses aménagements paysagers, par Claude-François Denecourt constitue une forme d'investissement spatial de la forêt que l'administration accueille avec une certaine tolérance (Polton, 2007). Ainsi, dès les années 1840, on retrouve deux formes d'investissement de la forêt par des usagers urbains : le lobbying et la participation à l'entretien de la forêt.

Le lobbying consiste à mobiliser des outils juridiques, médiatiques et politiques pour peser sur les choix stratégiques de l'administration forestière. Les campagnes médiatiques constituent un outil médiatique. Les outils juridiques et politiques consistent à faire adopter des lois réglementant la protection de la forêt de Fontainebleau et de veiller au respect de ces lois pour empêcher des projets portant atteinte à l'intégrité du lieu. La participation d'usagers aux comités de gouvernance constitue aussi un outil politique pour peser sur la gestion forestière. La participation à l'entretien de la forêt prend la forme de l'exercice de missions relatives à l'accueil du public comme le balisage et l'entretien des sentiers de promenade. La participation à des chantiers d'entretien constitue une implication dans la gestion de la forêt. Ces chantiers peuvent être pilotés ou non par l'Office national des forêts. La participation à l'entretien de la forêt peut prendre une forme financière à travers des subventions allouées par collectivités territoriales ou le mécénat par des acteurs privés. Pour le cas de la forêt de Fontainebleau, le mécénat est peu développé. La participation des acteurs privés prend davantage la forme d'une participation opérationnelle à des missions et des chantiers relatifs à l'accueil du public et l'entretien des milieux écologiques.

Depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, la forêt de Fontainebleau est un lieu investi par différents groupes ayant des perceptions et des intérêts différents. Sur le long terme, les conflits entre artistes, touristes, scientifiques et forestiers ont permis l'instauration d'un dialogue pérenne et d'un système de gouvernance à travers l'instauration de diverses commissions et comités de pilotage auxquelles participent les forestiers, des représentants des services décentralisés de l'État, des collectivités territoriales et des associations d'usagers<sup>193</sup> (Nougarède, 2010). Cependant, avec la crise de la dette publique et la volonté de l'État français de limiter les dépenses des collectivités territoriales depuis 2010, on assiste à un recul de l'investissement financier des collectivités territoriales dans la gestion du massif forestier de Fontainebleau. La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République a entraîné une redéfinition des périmètres et des compétences des collectivités territoriales. Suite à cette loi, le conseil départemental de Seine-et-Marne qui était la collectivité la plus active dans la gestion du massif forestier de Fontainebleau depuis les années 1970 à montrer des signes de désengagement avec la fermeture du centre d'écotourisme de Franchard pour la saison 2016 et une baisse de 150 000€ en deux ans de la contribution financière du conseil départemental à la propreté du massif de Fontainebleau.

En 2015-2017, ce désengagement des collectivités territoriales s'est matérialisé par une crise sur la collecte des déchets opposant l'agence interdépartementale de Fontainebleau de l'O.N.F. et le SMICTOM<sup>194</sup> de la région de Fontainebleau. Lors de ce conflit, la position du maire de Fontainebleau, Frédéric Valletoux, illustre la difficulté des élus locaux à résoudre le problème. Dans les médias locaux, Frédéric Valletoux soutient l'Office national des forêts en déclarant : « *Je les comprends car ils sont face à une situation infernale. Il y a un incivisme galopant et les accès aux déchetteries ont été compliqués.* »<sup>195</sup>. Cependant, en tant que maire de la ville la plus importante, sur un plan démographique, du SMICTOM du pays de Fontainebleau, le maire de Fontainebleau n'a pas réussi à empêcher l'augmentation des tarifs des déchetteries en septembre 2015, cause de la hausse des dépôts sauvages<sup>196</sup> en forêt. Finalement, le conflit s'est résolu par la

---

<sup>193</sup> Dans ces comités, nous retrouvons des associations d'usagers de la forêt de Fontainebleau comme les Amis de la Forêt de Fontainebleau, l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing, le COSIROC (Comité de défense des sites naturels et rochers d'escalade) mais aussi des fédérations sportives représentant différents groupes d'usagers du massif comme la Fédération Française de Randonnées Pédestre, la Fédération Française d'Escalade ou encore la Fédération Française de Cyclotourisme.

<sup>194</sup> Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte des Ordures Ménagères

<sup>195</sup> « Déchets en forêt de Fontainebleau : l'ultimatum de l'ONF », Le Parisien Seine-et-Marne, 22 avril 2016

<sup>196</sup> L'ONF Fontainebleau déclare que le nombre de déchets ramassés dans le massif forestier de Fontainebleau est passé de 200 à 357 tonnes en un an (communiqué de l'ONF Fontainebleau, mars 2016).



signature d'une convention entre le SMITOM-LOMBRIC<sup>197</sup> et l'ONF le 17 janvier 2017 assurant une prise en charge du traitement des déchets par le SMITOM-LOMBRIC. Face aux désengagements des collectivités territoriales, des groupes d'usagers, à travers leurs participations opérationnelles à la gestion forestière, tendent à devenir des acteurs ascendants. Comme nous l'avons vu précédemment, la crise des déchets sauvages a provoqué une mobilisation importante d'usagers à travers l'organisation de chantiers de ramassage des déchets. Ainsi, on peut concevoir le développement du volontariat dans l'entretien des espaces naturels comme un effet des politiques néolibérales et du désengagement des États dans la gestion des espaces naturels (Fyfe, 2005 ; Cousins et al. 2009; Lorimer 2010 ; Griffiths 2015;).

Dans ce chapitre, nous questionnerons les effets de la participation d'usagers sur la stratégie d'accueil du public en forêt de Fontainebleau. Dans une première partie, nous présenterons l'héritage touristique de la mobilisation actuelle en étudiant les premières formes de participation d'usagers au début du XXème siècle, puis la trajectoire de la société des Amis de la Forêt de Fontainebleau au cours du siècle. Dans une deuxième partie, nous nous intéresserons l'implication de nouveaux bénévoles dans l'association des Amis de la Forêt de Fontainebleau et sur ses conséquences sur le positionnement de l'association sur la gestion forestière. Puis, dans une troisième partie, nous nous concentrerons sur les conséquences de la mobilisation participative dans le dialogue entre les usagers et l'Office national des forêts et les concurrences entre différents groupes d'usagers.

---

<sup>197</sup> Agence assurant le traitement des déchets ménagers dans les communautés d'agglomérations de Melun-Val de Seine, du Pays de Fontainebleau, Sénart, la communauté de communes de Moret Seine-et-Loing et de l'ancienne communauté de communes des Vallées et Châteaux.

# 1. Historique du dialogue entre l'administration forestière et les usagers de la forêt de Fontainebleau

En forêt de Fontainebleau, les premiers conflits entre les usages productifs et les usages contemplatifs apparaissent dès l'émergence du tourisme en forêt. En 1839, le peintre Théodore Rousseau lance une campagne médiatique pour sensibiliser l'opinion aux « *destructions opérées par l'administration des Eaux et Forêts parmi les chênes proches de Barbizon* »<sup>198</sup> et à l'introduction du pin sylvestre qui « *dénature les paysages agrestes de la forêt de Fontainebleau* ». Pendant la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, la forêt de Fontainebleau connaît deux processus modifiant la gestion forestière. Le premier, la mise en tourisme, fait de la forêt un lieu artialisé attirant une population urbaine qui la perçoit comme un sanctuaire de la modernité. Le second, la modernisation des méthodes sylvicoles, provoque une modification des paysages avec le développement de l'exploitation par futaie régulière et l'introduction du pin qui permet de boiser des terrains autrefois incultes.

La dissonance de ces deux processus issus de la modernité provoque une série de controverses, qui prennent forme dans des champs médiatiques et politiques. Les partisans d'un usage contemplatif de la forêt obtiennent quelques victoires avec la création d'une série artistique en 1853, son extension et son inscription dans le plan d'aménagement de 1861. Ils connaissent aussi des revers comme l'échec de la loi proposée par le sénateur Foucher de Careil en 1876 visant à faire passer les réserves artistiques de 1 097 à 2 631 hectares. Dans le schéma d'aménagement de 1892, les séries artistiques sont étendues à 1514 hectares. Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, on assiste à un apaisement du conflit autour de la forêt de Fontainebleau. Le plan d'aménagement de la forêt de Fontainebleau de 1904, dit de Duchaufour, opère une rupture avec les principes sylvicoles antérieurs en abandonnant les objectifs de la futaie régulière et en visant à « *conserver à la forêt son caractère de musée végétal* »<sup>199</sup>. En 1907, la création de la société des Amis de la forêt de Fontainebleau marque un tournant avec l'implication pérenne de villégiaturistes dans la gestion forestière et la naissance d'un dialogue constructif avec les forestiers.

---

<sup>198</sup> Olivier Nougarède, *Les racines des conflits sur le statut du massif forestier bellifontain*, p12

<sup>199</sup> Olivier Nougarède, *Les racines des conflits sur le statut du massif forestier bellifontain*, p3

## 1.1. Coopération des associations d'usagers avec l'administration forestière

Le plan d'aménagement de 1904 marque un tournant dans la gestion sylvicole de la forêt de Fontainebleau avec l'avènement d'un tropisme touristique. Le tourisme devient un élément central dans la gestion forestière. Ainsi, le plan d'aménagement vise à traiter la forêt « *d'après des vues esthétiques* »<sup>200</sup>. De 1903 à 1940, la récolte moyenne annuelle est d'environ 25 000 m<sup>3</sup> sur l'ensemble de la forêt domaniale de Fontainebleau<sup>201</sup>. À titre de comparaison, en 2013, la récolte était de 35 000 m<sup>3</sup> dans les forêts domaniales de Fontainebleau et des Trois-Pignons. Ce qui fait une moyenne de 1,47 m<sup>3</sup> récoltés par hectare entre 1903 et 1940 contre 1,73 m<sup>3</sup> par hectare en 2013.

Le nouveau plan d'aménagement modifie l'implication des inspecteurs généraux des Eaux et Forêts vis-à-vis du tourisme. Pendant la Monarchie de Juillet, l'inspecteur général Achille Marrier de Bois d'Hyver (1830-1848) avait favorisé l'émergence du tourisme en étant à l'initiative d'aménagements pour accueillir les touristes comme la création de routes de promenades, de points de vue et de curiosités touristiques et en accordant à Claude-François Denecourt avec un certain laisser-faire. Après 1848, les successeurs de Marrier de Bois d'Hyver se montrent davantage hostiles au tourisme. Les travaux de Claude François Denecourt sont accueillis avec une certaine indifférence voire une hostilité pendant les controverses médiatiques. L'inspecteur général Sthème donne aux forestiers la mission d'effacer les balisages de Denecourt car il ne supporte pas son « zèle artistique d'industriel spéculateur »<sup>202</sup>. Entre 1848 et 1904, l'administration forestière n'assure pas de missions touristiques et adopte une attitude plutôt passive vis-à-vis du développement du tourisme. L'expansion des réserves artistiques est le résultat de décisions politiques auxquelles l'administration forestière s'adapte. La nomination d'Émile Sinturel comme inspecteur adjoint à Fontainebleau le 7 mars 1913 puis comme inspecteur principal après la Première Guerre mondiale marque un tournant dans le positionnement des cadres forestiers vis-à-vis du tourisme. En 1920, Émile Sinturel devient le premier président du syndicat d'initiative de Fontainebleau. La nomination d'un inspecteur général de la forêt de Fontainebleau à cette fonction témoigne du rôle que souhaite prendre l'administration des Eaux-et-Forêts dans le développement

---

<sup>200</sup> Olivier Nougarède, *Les racines des conflits sur le statut du massif forestier bellifontain*, p3

<sup>201</sup> *ibid*

<sup>202</sup> Olivier Nougarède, *Les racines des conflits sur le statut du massif forestier bellifontain*, p14

touristique de Fontainebleau et de sa forêt. E. Sinturel prend l'initiative d'une stratégie d'accueil des touristes en forêt. En plus d'entretenir avec soin le réseau routier de la forêt, de mettre en valeur les points de vue, l'administration forestière ouvre des aires d'accueil pour les campeurs à proximité des maisons forestières de la forêt et multiplie les panneaux avertissant les visiteurs sur la sauvegarde, le bon ordre et la propreté de la forêt<sup>203</sup>. Par conséquent, les forestiers occupant les maisons forestières ont, en plus de leurs missions sylvicoles, la charge d'accueillir les touristes en gérant et surveillant un espace de campement attenant la maison forestière et ont la possibilité de vendre des produits alimentaires aux touristes. Ainsi, la place du tourisme dans les missions des gardes forestiers témoigne du tourisme dans la gestion forestière dans la première partie du XX<sup>ème</sup> siècle.

Le début du XX<sup>ème</sup> siècle marque aussi la structuration associative de groupe d'usagers de la forêt de Fontainebleau. En 1907 est créée la société des amis de la forêt de la Fontainebleau sous l'impulsion d'artistes peintres, de notables et d'intellectuels possédants des propriétés dans la région de Fontainebleau. En 1913, des scientifiques et des naturalistes amateurs fondent l'association des naturalistes de la vallée du Loing (ANVL) dont l'objectif principal est de développer et de diffuser le savoir naturaliste sur la région de Fontainebleau. L'association organise plusieurs excursions en forêt de Fontainebleau et dans la vallée de Loing et diffuse un bulletin présentant les derniers travaux scientifiques.

Contrairement au Comité de protection artistique de la forêt de Fontainebleau, lancé en 1873, la société des amis de la forêt de Fontainebleau s'investi activement dans l'entretien de la forêt. En 1911<sup>204</sup>, la société crée une section de « secouristes » pour aider les gardes des Eaux-et-Forêts à la surveillance et à la lutter contre les incendies. À cette époque, les forestières considèrent les incendies comme le fléau majeur de la forêt de Fontainebleau. La lutte contre les incendies fait consensus. Pour les forestiers, les incendies causent une destruction de la ressource bois et pour les touristes, ces événements engendrent une modification brutale du paysage laissant un sentiment de destruction. Les Eaux-et-Forêts mettent en place toute une organisation pour lutter contre les

---

<sup>203</sup> « Nécrologie d'Emile Sinturel (1881 -1951) », *Revue forestière française*, n°5/1951, p384

<sup>204</sup> La forêt de Fontainebleau connaît une série de grands incendies lors de l'été 1911 qui dévastent 644 hectares, ce qui provoque une vive émotion dans la région de Fontainebleau.

incendies avec la construction de pylônes de guet, puis la création d'un réseau téléphonique privé au lendemain de la Première Guerre mondiale afin d'améliorer la réactivité face aux incendies<sup>205</sup>.

Avec la nomination de Clément Ballen de Guzmán<sup>206</sup> à la vice-présidence de la société des amis de la forêt de Fontainebleau, en 1935, la section des « secouristes forestiers » va connaître un nouveau souffle. Cette année-là, la section des secouristes forestiers compte 30 volontaires. En 1939, les effectifs atteignent 60 volontaires avec le renfort de 43 membres du Camping-club de France<sup>207</sup>. Avec la Seconde Guerre mondiale, la section des secouristes forestiers connaît un déclin pour se dissoudre lors de l'assemblée générale des Amis de la Forêt du 7 juillet 1950<sup>208</sup>.

La période entre 1911 et 1939 montre une porosité entre les Amis de la forêt de Fontainebleau et les Eaux-et-Forêts. Les figures dirigeantes de ces institutions se fréquentent et siègent ensemble au sein du Syndicat d'Initiative de Fontainebleau. Celui-ci est alors un espace mondain pour la notabilité bellifontaine. Les cadres des Eaux-et-Forêts témoignent un attachement fort à Fontainebleau, certains continuent de résider à Fontainebleau après leur départ en retraite. L'inspecteur Eugène Reuss décède à Fontainebleau en 1964, trente-neuf ans après sa retraite. Il en est de même pour son successeur pour Émile Sinturel qui décède à Fontainebleau en 1951, dix-neuf ans après sa retraite. Après sa retraite en 1932, E. Sinturel continue d'être actif dans le syndicat d'initiative et entre au conseil municipal de Fontainebleau.

Toutefois, le tropisme touristique n'entraîne pas un désintérêt des forestiers bellifontains pour la sylviculture. Un article de l'inspecteur Clément Jacquot sur « les règles culturelles à observer en forêt de Fontainebleau » publié dans la *Revue forestière française* en 1951 nous en apprend plus sur la vision que les forestiers ont de la forêt à cette époque. Clément Jacquot préconise d'éviter les coupes de régénérations trop importantes et de lutter contre les incendies qui engendrent un « *processus catastrophique de dégradations des sols* »<sup>209</sup>. C. Jacquot plaident pour une couverture

---

<sup>205</sup> G. Mouton, « Lutte contre les incendies en forêt de Fontainebleau », *Revue forestière française*, n°5/1951, p 366

<sup>206</sup> Descendant d'une grande famille de l'aristocratie espagnole et fils d'un consul général d'Equateur en France, Clément Ballen de Guzmán était une personnalité très active dans la vie mondaine bellifontaine de l'entre-deux-guerres. Il était à la fois vice-président des Amis de la Forêt de Fontainebleau, membre actif du Syndicat d'Initiative, Président pour la Seine-et-Marne de l'Automobile-Club d'Ile-de-France, membre actif d'un équipage de chasse à courre, membre du Club de Golf de Fontainebleau.

<sup>207</sup> Ces chiffres montrent en réalité un premier signe d'érosion de la section puisqu'il n'y a plus qu'au maximum 17 membres restant des 30 recensés quatre ans plus tôt.

<sup>208</sup> Pierre Doignon, « Brassard vert à Cor Jonquille », *La voix de la Forêt*, 1/1984, p 15.

<sup>209</sup> Clément Jacquot, « les règles culturelles à observer en forêt de Fontainebleau », *Revue forestière française*, n°5/1951, p 378

totale de la forêt en arbre pour peupler les « vides ». Pour cela, il préconise le recours à la plantation de résineux, de chênes rouges d'Amérique et de hêtres. Il souhaite favoriser la régénération naturelle de pins sylvestres. Cependant, on constate que Clément Jacquot ne prend quasiment pas en compte les intérêts écologiques. Dans ses préconisations, les arbres sont toujours privilégiés aux autres types d'espèces<sup>210</sup>. Au sujet du chêne rouge d'Amérique, il écrit : « *Il est très apprécié des lapins et il est inutile de tenter de l'introduire sans une élimination préalable de ce rongeur* ».

Dans les années 1960, le plan d'aménagement de 1904 suscite des discussions. André Billy<sup>211</sup>, ancien président des Amis de la forêt de Fontainebleau (1946-1957), dans un article publié dans le journal *l'Auto* en avril 1964, alerte l'opinion publique sur l'état sanitaire de la forêt. Selon l'écrivain, la forêt est à l'agonie car « *90 % des arbres sont morts ou malades* ». Il reproche aux gardes forestiers d'avoir délaissé leur mission première qui est la gestion sylvicole de la forêt. Dans un article de la Revue forestière de 1951, Clément Jacquot explique que la forêt de Fontainebleau était dans un état sanitaire satisfaisant en 1939. Pour l'inspecteur des Eaux-et-Forêts, l'état sanitaire préoccupant est dû aux exploitations abusives pendant les temps de guerre<sup>212</sup> et aux sécheresses observées dans les années 1945, 1947 et 1949. Néanmoins, il faut rappeler que l'article de *l'Auto* paraît dans un contexte de réforme de l'administration forestière avec la création de l'Office national des forêts. Cette réforme va aboutir sur un tournant productiviste de l'administration forestière. Ainsi, la création de l'Office national des forêts va aboutir sur la conception d'un nouveau plan d'aménagement qui va opérer une rupture radicale avec le précédent.

---

<sup>210</sup> Toutefois la notice biographique de Clément Jacquot dans l'article « Les grandes figures » dans le numéro spécial de La Voix de la Forêt pour le centenaire des AFF indique qu'il était président de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing entre 1948 et 1975, président de la société de Pathologie végétale et président de la société mycologique de France, ce qui montre un intérêt pour les autres espaces végétales. La Revue forestière française s'adressant à un public de forestiers, on peut en déduire que le propos de Clément Jacquot s'adapte à son lectorat.

<sup>211</sup> André Billy était écrivain, vice-président de l'Académie Goncourt. Il possédait une résidence à Barbizon de 1930 à sa mort en 1971.

<sup>212</sup> Seconde guerre mondiale (1939-1945) et les années de pénuries après-guerre.

## 1.2. Conflit à propos du plan d'aménagement de 1970

En 1966, l'Office national des forêts est créé pour remplacer l'administration des Eaux-et-Forêts. L'ONF a un statut d'établissement public à caractère public et commercial (EPIC), c'est-à-dire que l'établissement doit dégager des fonds propres pour s'autofinancer. Bien que l'établissement bénéficie de subventions de l'État, les contrats État-ONF insistent sur la nécessité pour l'Office national des forêts d'accroître les recettes liées à l'exploitation de la forêt. Selon le premier directeur de l'Office, la création du nouvel établissement vise à permettre le développement de « *l'obsession du productivisme* » (Boutefeu, 2005). De fait, dès 1966, des ingénieurs forestiers de l'agence territoriale de Fontainebleau<sup>213</sup> de l'ONF préparent un nouvel aménagement. Dans cette phase de préfiguration du nouvel aménagement, ils s'inquiètent de : « *l'absence presque totale de régénération de chênes et de hêtres depuis plus de 60 ans* », du : « *vieillissement et de la dégradation des futaies* » et de : « *la colonisation naturelle du pin sylvestre au détriment des feuillus* »<sup>214</sup>.

Ainsi, la « régénération » devient le maître-mot du plan d'aménagement de 1970 dit de Perrotte et de Buyer. Le plan d'aménagement, promulgué le 11 janvier 1972, prévoit une surface à régénérer de 7 390 hectares en 30 ans sur les 17 024 que compte la forêt domaniale de Fontainebleau, soit plus du tiers de sa superficie. L'aménagement de 1970 opère une rupture en matière de méthodes sylvicoles vis-à-vis de l'aménagement de 1904, puisque contrairement au plan précédent, la méthode de la futaie régulière est privilégiée. La régénération se fait principalement à partir de coupes rases où l'ensemble des arbres d'une parcelle sont récoltés dans le même temps. Ensuite des semis sont replantés sur la parcelle récoltée. Selon la typologie du sol, une essence est privilégiée aux autres. Selon les ingénieurs forestiers de l'époque, cette méthode de sylviculture permet de produire un bois d'œuvre de meilleure qualité. La futaie régulière est mieux adaptée au traitement des essences de lumière dont le chêne et le pin, donc plus facile à commercialiser.

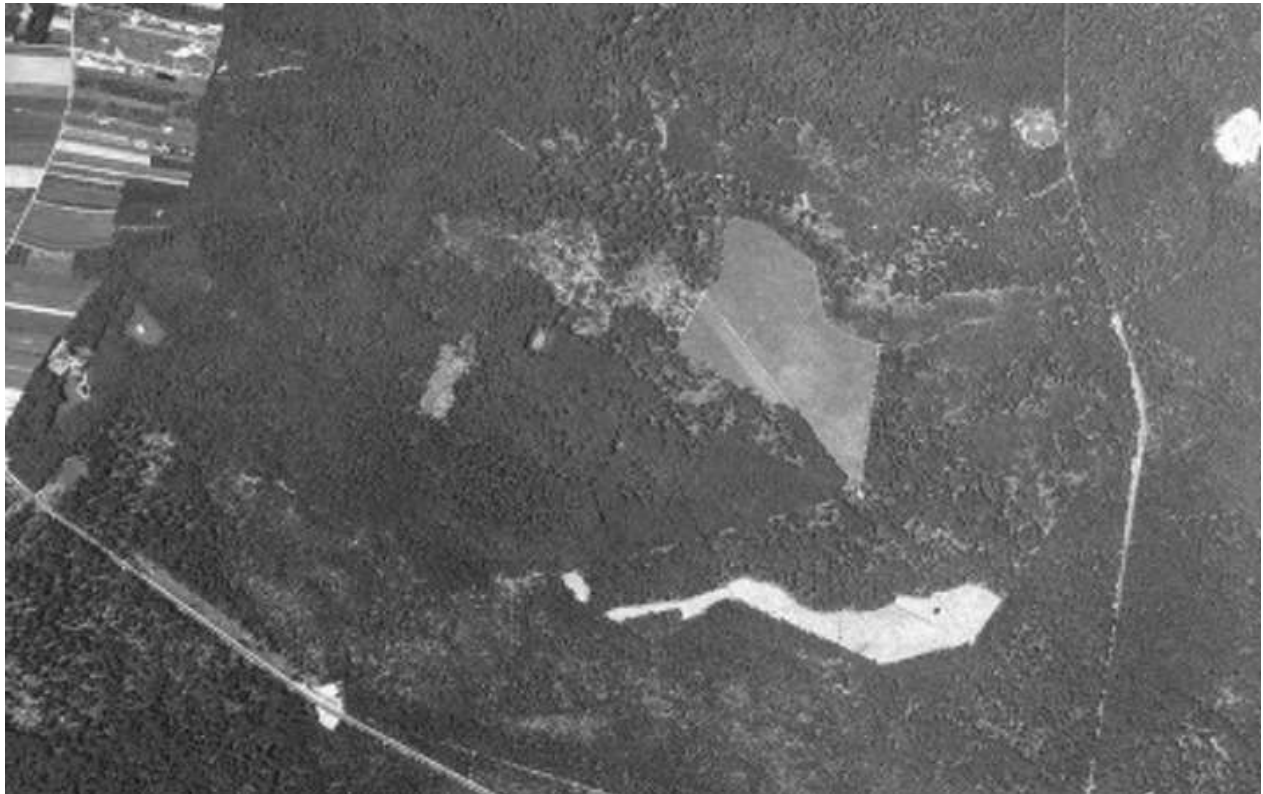
---

<sup>213</sup> À ne pas confondre avec la direction territoriale Ile-de-France Nord-Ouest (Ile de France, Hauts de France et Normandie) dont le siège est aussi situé à Fontainebleau.

<sup>214</sup> Olivier Nougarède, *Les racines des conflits sur le statut du massif forestier bellifontain*, p4

Pour éviter d'éventuels conflits d'usages, le plan d'aménagement divise la forêt domaniale en trois séries :

- Une futaie régulière de 15 497 hectares sur lesquels se trouvent 7 120 hectares devant être régénérés sur 30 ans
- Une futaie par paquets<sup>215</sup> de 704 hectares sur des parcelles très fréquentées par les visiteurs dont certaines se trouvent en lisière des zones urbanisées de Fontainebleau, Bois-le-Roi, Barbizon, Samois-sur-Seine et Thomery. Le plan d'aménagement prévoit une régénération de 270 hectares sur les 30 ans
- Des réserves biologiques intégrales et dirigées<sup>216</sup> sur 416 hectares où l'aménagement ne prévoit pas de régénération<sup>217</sup>.



*Figure 32 - Photographie aérienne des Monts de Fayès de 1972 ; source : IGN*

---

<sup>215</sup> La futaie par paquets consiste à diviser la parcelle en plusieurs paquets. Chaque paquet est constitué d'une même essence dominante du même âge. Les différents paquets d'une parcelle ne sont pas forcément constitués de la même essence et n'ont pas le même âge. Ainsi, lors d'une campagne de récoltes, seul un paquet est exploité au même moment.

<sup>216</sup> Les séries artistiques ont été supprimées en 1967.

<sup>217</sup> Pour être exhaustif, on devrait ajouter les 407 hectares de voiries, bâtis, de concessions restant hors aménagement.



La photographie aérienne nous montre l'ampleur des coupes rases. La plus grande des coupes visibles s'étend sur 4 parcelles, soit plusieurs dizaines d'hectares. Les premières coupes rases provoquent une forte émotion chez les usagers pour lesquels la vision d'une parcelle fraîchement coupée s'apparente à une destruction de la forêt, la parcelle n'étant plus pourvue d'arbres. De fait, le nouvel aménagement déclenche des critiques et provoque une crise entre l'Office national des forêts et différents groupes d'usagers dont les Amis de la forêt de Fontainebleau et l'Association des naturalistes de la vallée du Loing.

Entre 1945 et 1970, ces associations ne s'étaient pas opposés à l'administration forestière. Les combats des Amis de la forêt de Fontainebleau avaient porté sur des projets d'urbanisation comme le tracé de l'autoroute du soleil dans la forêt des Trois-Pignons, le projet d'implantation de l'école Saint-Cyr dans la forêt de Fontainebleau et contre des incivilités comme les déchets laissés par les « touristes » et l'utilisation du transistor. Le plan d'aménagement de 1970 provoque une situation inédite depuis la création des AFF en 1907. Les A.F.F. critiquent la méthode d'exploitation par coupe rase qu'ils accusent de détériorer les sols soit par assèchement dans les zones les plus sableuses ou par un manque d'évaporation des eaux pluviales dans les zones argileuses et gréseuses. De plus, les Amis de la forêt de Fontainebleau condamnent l'utilisation de pesticides pour favoriser la croissance des semis. De manière plus générale, les Amis de la forêt de Fontainebleau critique la méthode de la futaie régulière qu'ils accusent de provoquer une uniformisation des peuplements nuisant à la qualité des paysages forestiers. Des naturalistes et des anciens forestiers émettent aussi des critiques contre le parti pris de l'aménagement de 1970.

Plusieurs naturalistes expliquent que la richesse écologique de la forêt de Fontainebleau est due à l'ancienne gestion héritée du plan d'aménagement de 1904 ayant privilégié la futaie jardinée car elle a permis une cohabitation de vieux peuplements avec des parcelles traitées en futaie irrégulière, donc engendrant des traumatismes moindres pour les milieux écologiques. L'ancien inspecteur général des Eaux-et-Forêts à Fontainebleau, Clément Jacquot, alors membre des Amis de la forêt de Fontainebleau et président de l'Association des naturalistes de la vallée du Loing (ANVL) dénonce le nouvel aménagement estimant que « *la forêt de Fontainebleau est mise en péril par la technique des coupes rases* »<sup>218</sup>. En 1976, un pamphlet nommé « *France, ta forêt fout le camp !* », écrit par quatre auteurs dont des syndicalistes forestiers de terrain, dénonce les méthodes sylvicoles

---

<sup>218</sup> Olivier Nougarède, *Les racines des conflits sur le statut du massif forestier bellifontain*, p19

de l'ONF sur l'ensemble des forêts domaniales françaises. Le livre est préfacé par Théodore Monod, éminent professeur au Museum d'Histoire Naturelle.

La décennie 1970 marque une remise en cause de la compétence de l'administration forestière à gérer durablement le patrimoine national que constituent les forêts domaniales françaises. Un article ancien de la Revue forestière française écrit par Léon Schaeffer en 1951 intitulé « L'aménagement esthétique et récréatif des forêts » montre le regard que portaient certains experts forestiers sur les autres usagers de la forêt. Dans l'article, Léon Schaeffer dit que les intellectuelles et artistes : « *ne perçoivent pas la forêt comme un organisme vivant* » et que pour cela ils ne comprennent pas les techniques sylvicoles et disposent : « *de moyens, d'un talent d'écriture, de renom leur permettant de créer des mouvements d'opinions* ». Quant aux naturalistes, ils : « *voient dans la forêt un champ d'études. Pour eux, la forêt la plus belle sera celle qui reste en dehors des exploitations* »<sup>219</sup>. Pour Léon Schaeffer, les forestiers sont les seuls à véritablement se soucier de la durabilité de la forêt sur un temps long, ce qui leur donne une légitimité pour gérer ces espaces. Dans les années 1970, les critiques de scientifiques et de forestiers sur la capacité de l'Office national des forêts, de par ses choix stratégiques, à maintenir une forêt de qualité esthétique, écologique et sylvicole<sup>220</sup> sur un temps long, provoquent une situation inédite où la qualité d'expertise des forestiers est discutée. De plus, dans les années 1970, la société française connaît une montée de la sensibilité écologique et une critique du productivisme dans lequel s'insère le débat sur la gestion des forêts domaniales françaises.

Pour ces raisons, les ingénieurs forestiers de Fontainebleau sont rapidement obligés de revoir leur prévision de régénération à la baisse. Dès 1972, la surface de régénération de la première série en futaie régulière est ramenée à 209 hectares par an au lieu des 237 initialement prévus. En 1985, la surface de régénération est limitée provisoirement à 4702 hectares pour la période 1970-2000<sup>221</sup>. À la fin des années 1970, les relations entre les Amis de la forêt de Fontainebleau et l'Office National se normalisent. Dans l'édition de *La voix de la forêt* de 1977, le président Henri Derooy affirme que la gestion de l'Office national des forêts est plus efficace que celle des Eaux-et-Forêts. Ainsi, les Amis de la Forêt de Fontainebleau reprennent une coopération apaisée avec l'ONF.

---

<sup>219</sup> Léon Schaeffer, « L'aménagement esthétique et récréatif des forêts » in Revue Forestière, 1951, p23

<sup>220</sup> Des forestiers accusent la méthode des coupes rases de provoquer à terme un appauvrissement des sols et donc un effondrement à long terme des rendements.

<sup>221</sup> Livre vert du Massif forestier de Fontainebleau par l'Association des Amis de la Forêt de Fontainebleau, 1990, p23.

### 1.3. Dialogue et coopération

Les Amis de la forêt de Fontainebleau n'ont jamais véritablement cessé leur participation dans l'entretien de la forêt de Fontainebleau. Suite à la dissolution du groupe des secouristes forestiers, en 1950, la société reprend en charge l'entretien des sentiers Denecourt-Colinet qui était occupé par le Touring club de France de 1924 à 1939<sup>222</sup>. Les sentiers ayant quasiment disparu suite à l'absence d'entretien durant la Seconde Guerre mondiale, la question de leur restitution ou recréation provoque un débat local entre les partisans d'une forêt « sauvage » considérant la présence de sentiers de promenade comme une « dénaturation » anthropique et les partisans d'une forêt ouverte au tourisme. Un autre argument contre la restauration des sentiers réside sur l'évolution des pratiques des visiteurs, ceux-ci n'étant plus les promeneurs circulant dans les chaos rocheux, guide à la main<sup>223</sup>. Malgré ce débat, les Amis de la forêt de Fontainebleau décident de restaurer les sentiers Denecourt-Colinet, de manière plus ou moins fidèle, à partir du printemps 1951. La création d'une commission des sentiers montre la présence de plusieurs membres également présents dans le conseil d'administration<sup>224</sup>. Les autres membres de la commission des sentiers ne sont cités que par leur patronyme<sup>225</sup>. Nous ne possédons aucune indication sur la profession de ces membres, contrairement aux administrateurs de la société. Au cours de cette même décennie, la Société des amis de la forêt de Fontainebleau organise ses premiers « rallyes papier gras » qui consistent à ramasser les déchets laissés par des visiteurs en forêt. Finalement, ces deux initiatives d'après-guerre s'inscrivent dans la continuité de la section des secouristes-forestiers, puisqu'elles sont impulsées par des notables locaux. Ainsi, elles demeurent des activités de sociabilités mondaines pour la bonne société bellifontaine.

---

<sup>222</sup> Selon Jean-Claude Polton, l'entretien des sentiers Denecourt-Colinet par le Touring Club de France est plutôt lacunaire. On peut expliquer cela par le fait que les membres du Touring-Club de France sont principalement des excursionnistes parisiens, ce qui rend la logistique compliquée pour l'entretien des sentiers.

<sup>223</sup> Jean Claude Polton, « Histoire des sentiers de la forêt de Fontainebleau : Renouveau et essor », *La voix de la forêt*, 2013, p45.

<sup>224</sup> : Clément Ballen de Guzman (vice-président des AFF et rentier), Henri Flon (secrétaire général des AFF et directeur de laboratoire), Pierre Doignon (journaliste et figure des AFF), Robert Michel (trésorier des AFF) et Paul Prigent (auteur d'un Guide Bleu sur Fontainebleau).

<sup>225</sup> Leroux, Galant, Lesourd, Macary (président du syndicat d'initiative de Bois-le-Roi), Chevrier et Laniel.

Le premier *Guide de promenade en forêt de Fontainebleau*, édité par la Société des amis de la forêt de Fontainebleau en 1963<sup>226</sup>, cite de la participation d'une nouvelle équipe de treize baliseurs participant à l'entretien des sentiers<sup>227</sup>. Pour sept d'entre eux, nous possédons des éléments biographiques que nous avons récupérés dans les archives des Amis de la forêt de Fontainebleau. Ces éléments biographiques montrent une hétérogénéité croissante des catégories socio-professionnelles des membres. Tandis qu'Yves Kroeger correspond au profil classique des administrateurs de l'époque, exerçant la profession d'agent de change à Paris et possédant une résidence secondaire à Perthes-en-Gâtinais. Cinq des autres membres de la commission terrain occupent des professions intermédiaires. Jean Vivien et Henri Froment débute leur carrière professionnelle comme instituteur. Les deux connaîtront une certaine ascension sociale puisque Jean Vivien deviendra directeur d'une école élémentaire et Henri Froment deviendra professeur d'histoire-géographie dans le secondaire avant de devenir directeur du C.E.S International de Fontainebleau. Pierre Jourdain est infirmier, Paul Vayssières est dessinateur. Jean-Paul Savarin intègre l'association alors qu'il est étudiant en biologie, il exerce sa carrière professionnelle dans l'Office national des forêts où il devient chef de secteur dans le Loiret. Pierre Bois occupe une position intermédiaire en exerçant la profession d'ingénieur dans l'usine Jeunot-Schneider de Champagne-sur-Seine<sup>228</sup>. Parmi ces sept membres, cinq sont originaires de Fontainebleau<sup>229</sup>. L'ensemble des membres entretiennent une grande passion pour la forêt de Fontainebleau et la perçoivent comme un champ d'exploration sans fin. Ils exercent leurs passions en tant qu'autodidacte et vont devenir une source de savoir importante pour la Société des amis de la forêt de Fontainebleau. Au fil des années, la présence de ces membres autodidactes va avoir une influence sur l'évolution des activités de la société.

En 1975, Jean Vivien et Pierre Bois, alors président de la commission terrain et secrétaire général adjoint, lancent des promenades guidées dans la forêt de Fontainebleau, gratuites et ouvertes à tous. Ces promenades guidées sont animées par des bénévoles des Amis de la forêt de Fontainebleau. Elles portent sur des thématiques diverses de la forêt de Fontainebleau comme l'histoire de la forêt

---

<sup>226</sup> Le premier projet d'un guide de promenade a été interrompu par le décès de Paul Prégent en 1954.

<sup>227</sup> Pierre Bois, Jean Vivien, Bernard Bosque, Jacques Debéron, Jean-Jacques Evein, Henri Froment, Pierre Jourdain, Yves Kroeger, Pierre Lecompte, Marcel Montaubric, Jean Rollin, Jean-Paul Savarin et Paul Vayssières

<sup>228</sup> L'usine est située à 10km à l'est de Fontainebleau.

<sup>229</sup> Yves Kroeger est né à Paris. Nous ne savons pas où est né Pierre Bois.

et l'observation de la faune et la flore. Ces promenades guidées rencontrent un succès important<sup>230</sup>. Dans le même temps, le nombre d'adhérents aux Amis de la forêt de Fontainebleau connaît une croissance importante, passant de 450 adhérents en 1971 à 1 153 en 1978.

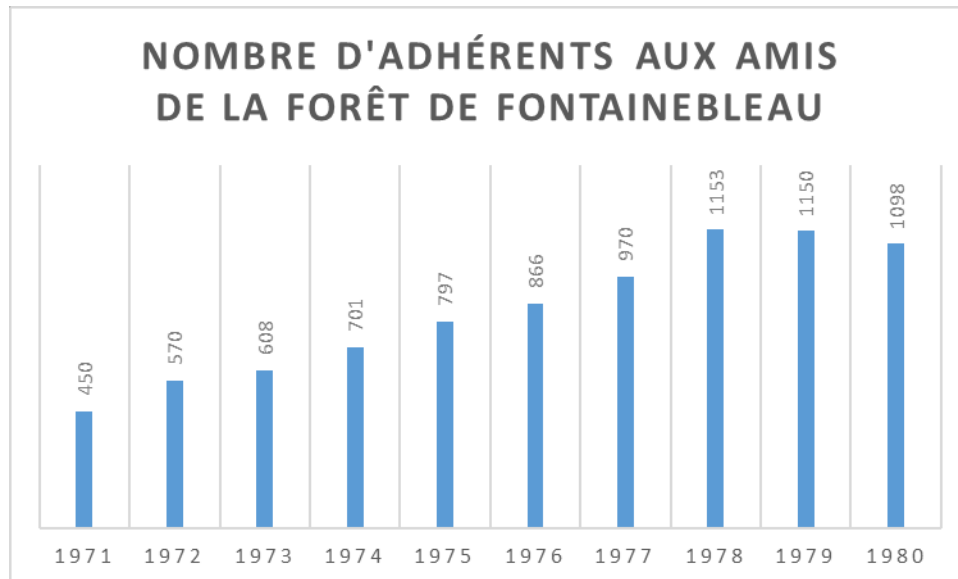


Figure 33 – Nombre d'adhérents aux Amis de la forêt de Fontainebleau entre 1971 et 1980 ;  
source : auteur

Lors des comptes rendus des assemblées générales de la fin des années 1970, Jean Vivien et Pierre Bois expliquent la forte croissance du nombre d'adhérents à l'association grâce au succès des promenades guidées<sup>231</sup> qui permettent de sensibiliser un large public aux problématiques de la forêt de Fontainebleau, de faire connaître l'association à ce public permettant le recrutement de nouveaux adhérents. Néanmoins, la courbe ci-dessus montre une progression linéaire entre 1971 et 1978, ce qui remet en question l'argument de Jean Vivien et Pierre Bois. Il est fort probable que cet argument mobilisé par les deux instigateurs des promenades guidées soit une manière de valoriser leur action au sein de l'association. Cependant, nous émettons une autre hypothèse pour expliquer cette croissance du nombre d'adhérents. Celle-ci serait davantage due à l'application du plan d'aménagement de 1970. Les coupes rases ont créé le sentiment que la forêt de Fontainebleau était menacée. Ce sentiment de menace pourrait expliquer la croissance des adhésions dans une association de défense de la forêt. La stagnation du nombre d'adhérents à partir de 1979 et la liste

<sup>230</sup> Un article publié dans « La voix de la Forêt » du deuxième semestre 1984 parle d'une affluence moyenne de 40 à 80 participants voire 140 et 160 et même 300 au cours d'un rallye auto-pédestre.

<sup>231</sup> Propos tenus lors d'assemblée générale des Amis de la Forêt de Fontainebleau du 7 mai 1977.

des nouveaux membres<sup>232</sup> de 1974 à 1978, réfute l'hypothèse démographique selon laquelle le processus de périurbanisation serait une cause de cette croissance du nombre d'adhérents dans les Amis de la forêt de Fontainebleau. En effet, la croissance démographique des communes périurbaines du pays de Fontainebleau continue dans les années 1980. Ainsi, la croissance du nombre d'adhérents aux Amis de la forêt de Fontainebleau aurait dû continuer.

Les comptes rendus des assemblées générales de la fin des années 1970 témoignent de l'existence d'un débat interne sur le positionnement de l'association. Lors de l'assemblée générale du 29 mai 1976, des « voix »<sup>233</sup> reprochent l'absence de jeunes au sein du conseil d'administration de l'association. Dans les comptes rendus des assemblées générales suivantes, il est régulièrement mentionné de critiques d'adhérents anonymes sur la position de l'association vis-à-vis de l'exploitation sylvicole de l'Office national des forêts et de la chasse à courre. Ces voix discordantes reprochent aux membres du conseil d'administration d'être trop complaisants avec l'ONF. Les assemblées générales de 1977 et 1978 montrent un décalage saisissant entre le conseil d'administration et les nouveaux membres. En 1977, les deux figures principales de l'association que sont Henri Deroy, président, et Henri Flon, secrétaire général, sont septuagénaires. Henri Deroy est un ancien haut fonctionnaire<sup>234</sup> et Henri Flon, directeur d'un laboratoire à la retraite, est adhérent de l'association depuis 1929 et membre du conseil d'administration depuis 1935. L'association conserve des pratiques d'avant-guerre telles que la mention des adresses et des professions des membres du conseil d'administration dans *La voix de la forêt*<sup>235</sup> et la persistance d'un banquet dans le chic restaurant de Franchard réservé aux *happy few* de l'association<sup>236</sup> après les assemblées générales. La motion des Amis de la forêt de Fontainebleau votée lors de l'assemblée générale du 7 mai 1977 condamne l'intrusion de motards et de cavaliers sur les sentiers Denecourt-Colinet, le non-respect du silence dans les zones prévues à cause de l'utilisation de transistors et la pénétration

---

<sup>232</sup> Les nouveaux membres ont une localisation géographique variée entre l'agglomération parisienne, l'agglomération melunaise et bellifontaine et les communes du sud Seine-et-Marne. Aucune de ces localisations ne ressort de ces données.

<sup>233</sup> C'est comme cela que sont qualifiés les personnes qui prennent la parole sans autorisation dans le compte-rendu de l'assemblée générale. En revanche, les membres du conseil d'administration, les invités et les adhérents « connus » par les membres du C.A. sont nommés par leur nom.

<sup>234</sup> Inspecteur des finances, directeur de la Caisse des dépôts et consignations (1935-1940 et 1943-1945), secrétaire général du ministère des Finances pour les finances publiques (1940-1943). Gouverneur du Crédit foncier de France de 1945 à 1955, vice-président puis président de la Banque de Paris et des Pays-Bas de 1962 à 1967 et de la Banque d'État du Maroc.

<sup>235</sup> Ce qui pour le chercheur d'aujourd'hui constitue une source d'informations intéressante

<sup>236</sup> Après la fermeture du restaurant de Franchard, le banquet aura lieu quelques années à l'Hôtel de l'Aigle Noir, l'hôtel le plus chic de Fontainebleau, avant que ce rituel s'achève au milieu des années 1980.

d'engins à moteurs (motos et automobiles), le non-respect de la propreté aux abords des restaurants et buvettes en forêts, la création de circuits d'escalade sauvages et les dépôts d'ordures clandestins en forêt. Le conseil d'administration ne s'occupe que de problématiques liées à la fonction sociale de la forêt alors que des nouveaux adhérents souhaitent davantage de fermeté sur la gestion sylvicole du massif forestier. De fait, le nombre d'adhérents connaît une stagnation entre 1979 et 1984 avant d'amorcer une légère érosion jusqu'en 1997. Nous pouvons émettre plusieurs explications à cette diminution du nombre d'adhérents. Le vieillissement de ces adhérents entraîne un solde négatif entre les adhérents qui ne mettent pas à jour leur cotisation et les nouveaux adhérents. De plus, depuis 1984, il n'y a pas eu de menaces majeures contre l'intégrité de la forêt de Fontainebleau. Au contraire, de nombreuses mesures ont été prises pour protéger l'intégrité du massif forestier. Depuis, le nombre de cotisations à jour fluctue entre 700 et 800.

Dans la deuxième moitié des années 1980, l'association des Amis de la forêt de Fontainebleau modernise son fonctionnement. Plusieurs figures tutélaires d'avant-guerre décèdent, ce qui entraîne un renouvellement générationnel de l'association. Toutefois, l'association reste présidée par de grandes personnalités indispensables pour le rôle de lobbying comme Paul Delouvrier<sup>237</sup>, président de l'association entre 1988 à 1991. Ainsi, le rituel du banquet dans les établissements prestigieux de Fontainebleau disparaît. Le conseil d'administration semble davantage s'ouvrir aux membres ayant fait leurs preuves de la commission terrain.

En octobre 1987, l'Office national des forêts décide de revenir à un objectif de régénération de 7 120 hectares, alors que cet objectif avait été réduit à 4 702 hectares deux ans plus tôt. Cette décision des ingénieurs forestiers provoque une controverse entre l'ONF et les Amis de la forêt de Fontainebleau. Les administrateurs de l'association décident de clarifier le positionnement de l'association en matière de sylviculture en rédigeant un livre vert du massif forestier de Fontainebleau. Dans celui-ci, les AFF préconisent un retour à l'objectif de 4 702 hectares de régénération et donnent leur point de vue sur les méthodes d'exploitation, sur la pratique de la chasse, sur la circulation routière, la présence des militaires, le développement de l'urbanisation, les nuisances et délits en forêt. Le livre vert, édité en 1990, a pour objectif de devenir un document

---

<sup>237</sup> Haut fonctionnaire, inspecteur des finances, délégué général au district de la région de Paris (1961-1966) et préfet et vice-président de la direction à l'Aménagement du territoire (1966-1969) chargé de la préfiguration des villes nouvelles, président d'Électricité de France (1969-1979) et président de l'établissement public du parc de la Villette (1979-1984).

de référence, clarifiant la position de l'association, pour les concertations au sujet de la gestion du massif forestier de Fontainebleau.

Deux membres du conseil d'administration, le général Paul Brésard et Christian Peccoud signent le livre vert en émettant certaines réserves. Ils reprochent à leurs « camarades » d'être encore trop complaisant vis-à-vis de l'Office national des forêts. Suite à la publication du livre vert, ils quittent les Amis de la Forêt de Fontainebleau pour fonder une autre association, le Comité pour un parc national à Fontainebleau, affichant une position plus radicale vis-à-vis de l'ONF (Moriniaux, 1999). Trois passionnés de la forêt de Fontainebleau<sup>238</sup> créent un groupuscule d'écoguerriers nommé « Bleau-Combat ». Ces écoguerriers mènent plusieurs actions anti-ONF pendant les années 1990, telles que le tague de la maison forestière du directeur de l'agence de Fontainebleau<sup>239</sup>, le sciage de panneaux de l'ONF, l'ensablement du moteur d'un tracteur de débardage, le cisailage de grillages protégeant les parcelles en régénération, l'arrachage d'un millier de plants de cèdre. Les actions de « Bleau-Combat » trouvent une certaine résonance dans les médias mais ne parviennent pas à fédérer sur un plan local. En 1995, les trois écoguerriers plantent des clous dans des troncs pour faire dysfonctionner les tronçonneuses des bucherons. Le 19 décembre 1995, les trois compères sont arrêtés et passent trois semaines en détention provisoire. En octobre 1996, ils écotent de peines de 3 à 6 mois de prison avec sursis à 70 000 francs de dommages et intérêts et des travaux d'intérêt général.

Pour expliquer l'isolement du Comité pour un parc national à Fontainebleau et de Bleau-Combat, nous avons constaté que les autres associations d'usagers de la forêt de Fontainebleau n'apprécient guère la radicalité, condamnant avec fermeté leurs positions et leurs actions<sup>240</sup>. De plus, on peut expliquer cet isolement par l'instauration d'un dialogue par l'Office national des forêts avec plusieurs associations d'usagers. En 1989, le président de la République, François Mitterrand demande l'étude d'un statut spécial pour le massif forestier de Fontainebleau afin de mieux le protéger. Une commission scientifique présidée par Jean Dorst remet son rapport au ministre de l'Agriculture le 3 avril 1990. La commission Dorst tient un rôle de médiation entre l'ONF et les autres acteurs locaux. Le 7 avril 1992 paraît un décret relatif à la gestion des forêts domaniales

---

<sup>238</sup> Les trois écoguerriers exerçaient les professions de cuisinier en chef à l'assemblée nationale, aide-soignant et instituteur.

<sup>239</sup> Par le terme « agence de Fontainebleau », nous faisons référence à l'agence territoriale Ile-de-France Est situé à Fontainebleau chargé de la gestion des forêts domaniales de Fontainebleau, de la Commanderie et des Trois-Pignons.

<sup>240</sup> Olivier Nougarède, *Les racines des conflits sur le statut du massif forestier bellifontain*, p27



périurbaines insistant sur le maintien de la richesse biologique et la mise en œuvre d'une sylviculture la plus naturelle possible favorisant la diversification des essences et des milieux. Lors de la rédaction du plan d'aménagement de 1995, les ingénieurs forestiers en charge de l'aménagement mettent en place une concertation pour informer les différents groupes d'utilisateurs, ce qui conforte l'importance des AFF comme groupe de pression. Le nouveau plan d'aménagement n'entraîne pas de tensions entre les l'ONF et les AFF. La concertation entre l'ONF et les groupes d'utilisateurs continue après la validation du nouveau plan d'aménagement. Depuis, les directeurs forestiers successifs de l'agence de Fontainebleau veillent à ne pas brusquer les groupes d'utilisateurs en adaptant l'exploitation sylvicole en fonction des polémiques. Sur la période 1995-2015, le rythme de régénération dans la forêt domaniale de Fontainebleau est environ quatre fois inférieur à celui prévu dans le plan d'aménagement<sup>241</sup>. En 2014, le volume martelé était de 36 302 m<sup>3</sup> contre les 60 000 m<sup>3</sup> prévus dans le plan d'aménagement de 1995-2015. Le plan d'aménagement en préparation pour la période 2016-2035 prévoit un volume annuel de coupes de 43 000 m<sup>3</sup> et un déploiement d'une gestion en forêt irrégulière sur l'ensemble du massif<sup>242</sup>. Ce qui en fait le plan d'aménagement le plus conservateur depuis celui de 1904.

La trajectoire de l'association des Amis de la forêt de Fontainebleau depuis 1970 montre une certaine complexité. Dès sa fondation, les Amis de la forêt de Fontainebleau ont montré une volonté de coopération avec l'administration forestière. Cependant, la crise provoquée par le plan d'aménagement de 1970 a permis à l'association d'attirer de nouveaux adhérents, de se renouveler et de se moderniser. Toutefois, l'association a conservé un positionnement privilégiant le dialogue avec l'administration forestière, devenue Office national des forêts. Aujourd'hui, les Amis de la forêt de Fontainebleau jouissent d'un nombre d'adhérents conséquents, le plus important parmi les associations de défense des forêts en France, et d'une reconnaissance par l'Office national des forêts et ses partenaires locaux (État, collectivités territoriales). On peut en déduire que ce positionnement a permis à l'association de perdurer depuis près de 110 ans. Cependant, comme nous l'avons montré, l'évolution de l'association ne s'est pas faite sans heurts, l'équilibre entre contestation et coopération pouvant se montrer ténu pendant les crises.

---

<sup>241</sup> Sylvain Ducroux, « Quelle gestion pour les forêts périurbaines ? », Cahier d'études n°25 – 2015 ; Forêt, Environnement et société, p95.

<sup>242</sup> Compte rendu de l'assemblée générale de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing du 3 avril 2016.

## 2.Participations et pérennité des associations d'usagers

Malgré l'érosion du nombre d'adhérents de l'association des Amis de la forêt de Fontainebleau à partir des années 1980, le nombre de membres de la commission terrain a connu une forte croissance. La commission terrain de l'association regroupe les bénévoles de l'association qui participent à des actions telles que le balisage et l'entretien des sentiers Denecourt-Colinet, la veille des dépôts d'ordures en forêt, la valorisation des arbres remarquables, du patrimoine vernaculaire et l'animation de promenades guidées. En 1991, la commission terrain comptait 16 membres-baliseurs. En 2002, l'effectif est de 27 membres actifs<sup>243</sup> dont 22 baliseurs<sup>244</sup>. En janvier 2015, l'effectif a grimpé à 54 membres actifs dont 39 baliseurs. La croissance du nombre de bénévoles continue et s'établit à 65 membres actifs en mars 2017. L'association crée un Groupe d'intervention rapide des AFF (GIRAFF) chargé de dégager les points de vue et de procéder à certains travaux d'entretien des sentiers de promenade (coupes d'arbres de moins de 20 cm de circonférence, restauration des marches anti-érosion et le décapage des tags). La part croissante de membres actifs non baliseurs s'explique par la création de diverses commissions sur le patrimoine vernaculaire tel que le Groupement des arbres remarquables, la Commission Carrières et Carriers, le Groupe Patrimoine Forestier. Ces groupements de valorisation du patrimoine vernaculaire rappellent le Groupe d'études, de recherches et de sauvegarde de l'art rupestre (GERSAR) créé en 1975, indépendamment des Amis de la forêt de Fontainebleau.

Les années 1960-1970 marquent la création de nouveaux sentiers de promenade par des anciennes associations de villégiaturistes tels que le Syndicat d'initiative de Bois-le-Roi<sup>245</sup>, les Amis de Samois-sur-Seine<sup>246</sup>, le Syndicat d'initiative de Recloses<sup>247</sup>. Après la déclaration d'utilité publique,

---

<sup>243</sup> Nous avons décidé de ne pas prendre en compte le président de l'association des Amis de la Forêt de Fontainebleau qui n'a qu'un rôle de représentation, ni le président d'honneur et le responsable de l'accueil des publics de l'ONF Fontainebleau qui sont des membres invités.

<sup>244</sup> Les baliseurs sont chargés du balisage et de l'entretien des sentiers de promenade (sentier Denecourt-Colinet et sentier de proximité).

<sup>245</sup> Qui a créé le sentier Denecourt-Colinet n°12 en 1950

<sup>246</sup> Sentiers samoisiens créés en 1960 devenus sentiers Denecourt-Colinet n°13,14 et 15

<sup>247</sup> Tour de Recloses créée en 1975 devenue sentier Denecourt-Colinet n°20

deux nouveaux sentiers balisés sont créés dans la forêt des Trois-Pignons, les 25 bosses et le circuit du belvédère, par des alpinistes. Depuis, l'ensemble de ces sentiers a été repris par les Amis de la forêt de Fontainebleau. Ainsi, avec la reprise de l'ensemble des sentiers de promenade du massif forestier de Fontainebleau, hormis les sentiers de grande randonnée, les Amis de la forêt de Fontainebleau font figure de référence pour la gestion des sentiers balisés en forêt. L'évolution de l'association fait apparaître une nouvelle figure, celle du « baliseur ». Celui-ci se différencie du rôle et du statut social de la figure classique de l'« administrateur », le conseil d'Administration restant limité à une vingtaine de membres. Il se différencie de l'« autodidacte », tels qu'a pu l'être Pierre Bois et Jean Vivien, les initiateurs de la commission terrain dans sa forme contemporaine, ayant intégré l'association pour partager leurs connaissances sur la forêt de Fontainebleau. En cela, leur intégration dans les Amis de la forêt de Fontainebleau et la place croissante, de par leur nombre, qu'ils tendent à prendre au sein de l'association méritent d'être analysées. Avant cela, nous allons procéder à une description de la figure du baliseur en cernant leur profil sociologique et leurs modes de recrutement dans l'association.

## 2.1. Bénévolat et renouvellement de l'association des Amis de la forêt de Fontainebleau

Contrairement aux « administrateurs », le « baliseur » n'a pas une fonction de représentation de l'association dans les divers comités de gouvernance du massif forestier de Fontainebleau. De fait, il n'a pas forcément exercé un métier lui ayant permis d'acquérir des compétences utiles pour le lobbying tel que les métiers juridiques et administratifs dans les secteurs public et privé. Contrairement aux « autodidactes », il n'est pas forcément venu aux Amis de la forêt de Fontainebleau dans une volonté de partager son érudition de la forêt avec d'autres passionnés. Les baliseurs permettent à l'association des Amis de la forêt de Fontainebleau d'assurer les missions dont elle s'est chargée, c'est-à-dire l'entretien et le balisage des sentiers Denecourt-Colinet, l'organisation des promenades guidées, l'organisation de conférences et d'expositions sur la forêt de Fontainebleau, ainsi que l'inventaire des objets patrimoniaux dans la forêt. L'entretien et le balisage des sentiers Denecourt-Colinet, comprenant 300 kilomètres de sentiers balisés, sont devenus la « vitrine » de l'association qui lui permet d'être identifié localement.

Majoritairement, les « baliseurs » sont des *baby-boomers*, nés entre 1943 et 1966<sup>248</sup>. La plupart d'entre eux sont aujourd'hui des jeunes retraités. Ceci leur permet de disposer de temps et d'une condition physique satisfaisante, nécessaire pour assurer les travaux d'entretien léger et de balisage des sentiers. Sur les 54 membres actifs de la commission terrain en 2015, 45 possèdent une résidence principale à moins de 10 kilomètres du massif forestier de Fontainebleau<sup>249</sup>. Dans l'ensemble, les « baliseurs » sont installés dans la région de Fontainebleau depuis plusieurs décennies. La majorité d'entre eux ne sont pas natifs de la région de Fontainebleau et ont résidé un temps dans l'agglomération parisienne.

Au cours de notre enquête, nous avons procédé à 12 entretiens avec des bénévoles des Amis de la forêt de Fontainebleau. La taille de notre échantillon ne nous permet pas d'établir des statistiques. Dans notre panel, nous avons interrogé les baliseurs les plus impliqués dans l'association, ce que nous avons rencontré à plusieurs reprises au cours des différentes réunions que nous avons couvertes. Nos entretiens avec plusieurs bénévoles ont fait apparaître certains traits communs nous permettant de dessiner une figure du « baliseur », de l'« administrateur » et de l'« érudit ». Pour préserver l'anonymat de nos enquêtes, nous avons décidé de créer des personnages fictifs reprenant des caractéristiques observées chez nos enquêtés. La réalité montre qu'il peut y avoir des porosités entre les trois figures que nous avons retenues. D'ailleurs, les personnalités clés de l'association font souvent le lien entre ces trois figures. Nous avons choisi d'esquisser notre figure du « baliseur » à travers les caractéristiques communes des bénévoles-baliseurs que nous avons rencontrés.

Comme nous l'avons signalé précédemment, notre figure du « baliseur » est un homme, retraité, il vit dans la région de Fontainebleau depuis plusieurs décennies. Il s'y est installé pendant sa vie active avec femme et enfants. Il fréquentait la forêt en famille quand ses enfants étaient en âge d'aller en forêt. La majorité des baliseurs rencontrés ont grandi à Paris et sa première couronne, la découverte de la forêt de Fontainebleau s'est faite avant d'emménager dans la région de Fontainebleau. Cette découverte de la forêt a eu lieu le plus souvent pendant leur propre enfance, soit dans la sphère familiale ou soit par des expériences de scoutisme. Cependant, la forêt de Fontainebleau a joué un rôle très secondaire dans leur choix résidentiel. Celui-ci fut le plus souvent

---

<sup>248</sup> Pour les dates, nous nous appuyons sur les travaux de William Strauss et Neil Howe.

<sup>249</sup> Cette analyse a été faite à partir de l'annuaire des membres de la commission Terrain.

motivé par la localisation de leurs activités professionnelles ou de celles de leur conjoint. Ainsi, pour Bernard, habitant la plaine de Bière depuis 1981, chef de projet en urbanisme à la retraite, le choix de Chailly-en-Bière s'est fait car sa femme et lui, travaillant à Paris, cherchaient une maison proche d'une gare dans un endroit calme avec de l'espace. C'est un argument classique pour expliquer choix résidentiel d'un ménage dans le périurbain. Son « coéquipier » Yves, cadre informatique à la retraite, s'est installé à Chailly-en-Bière, en 1980, après l'ouverture d'une antenne de son entreprise dans la ville nouvelle de Sénart. Au regard des dynamiques métropolitaines, Barbizon constitue un espace résidentiel périurbain situé à proximité de Sénart. Jean-Marc, instituteur à la retraite, s'est installé à Fontaine-le-Port, en 1985, après l'affectation de sa femme dans un lycée de Melun. Il en est de même pour Charles, enseignant en lycée technique, emménageant à Fontainebleau, en 1976, suite à l'affectation de son épouse dans un lycée d'Avon.

Le « baliseur » vit dans la région de Fontainebleau depuis plusieurs décennies et bénéficie d'une bonne intégration locale. Pour certains, cette intégration sociale a été facilitée par leur activité professionnelle. Parmi les baliseurs, on retrouve plusieurs enseignants, qui pour beaucoup ont fini par occuper un poste dans le sud de la Seine-et-Marne. La position d'enseignant dans le primaire et le secondaire permet la constitution d'un réseau de connaissances locales composé de collègues, d'élèves et de parents d'élèves, ce qui permet de faciliter une intégration locale. En ce qui concerne les baliseurs travaillant dans le secteur privé, l'intégration locale a pu se faire par la constitution d'un réseau de connaissances au sein du voisinage. Bernard et Yves se sont rencontrés alors qu'ils résidaient dans le même lotissement à Chailly-en-Bière. Ils ont intégré les AFF par l'intermédiaire d'un voisin qui était l'un des cadres de l'association dans les années 2000.

Pour reprendre les différents modes d'habiter mobilisés par Rodolphe Dodier dans *Habiter les espaces périurbains* (2012), nous pourrions définir le « baliseur » comme un « villageois ». R. Dodier définit le « villageois » comme un habitant fréquentant assidument sa commune de résidence non seulement pour des déplacements utilitaires (achats, emplois, services etc.) mais aussi pour des activités plus significatives comme les sociabilités, les loisirs, voire pour des engagements associatifs ou citoyens. Toutefois, contrairement au mode d'habiter « villageois », le baliseur se distingue par une mobilité plutôt élevée. Cependant, depuis l'arrêt de leur activité professionnelle, les baliseurs ne fréquentent plus Paris, ville-centre de l'aire urbaine, de manière régulière. Avec la retraite, s'opère dès lors un recentrement de leur bassin de vie sur Fontainebleau.

Ainsi, on ne peut pas considérer le baliseur comme un « multi-compétent » qui serait à la fois bien intégré, actif sur le plan local, tout en se considérant comme un habitant de l'aire urbaine de par une fréquentation régulière des espaces denses de la ville-centre. Les mobilités du « baliseur » sont davantage touristiques. Les mobilités peuvent se faire par la possession d'une résidence secondaire où les personnes que nous avons rencontrées passent une partie de l'année, à l'instar de Daniel, professeur d'histoire-géographie à la retraite, possédant une maison de famille dans le Morvan et Bernard, de Chailly-en-Bière, possédant un mobil-home en Normandie. Les mobilités peuvent se faire dans le cadre de séjours touristiques réguliers. Lors de nos entretiens, Jean-Marc revenait d'un séjour aux sports d'hiver en Savoie et Patrick, ingénieur à la retraite, projetait avec son épouse un séjour à Venise, avec ses petits-enfants, pour les prochaines vacances scolaires. Les séjours touristiques peuvent aussi avoir lieu chez des enfants résidants dans une autre aire urbaine d'Europe. Les mobilités de Marc, cadre dirigeant dans une compagnie bancaire à la retraite résidant à Fontainebleau, se font autour des lieux de résidence de ses trois enfants à Francfort, Bordeaux et Barcelone. Par conséquent, les différentes mobilités des membres les plus impliqués dans l'association sont prises en compte dans l'organisation des réunions. L'implication dans l'association des Amis de la forêt de Fontainebleau traduit une bonne intégration dans l'espace social local. Cependant, nous ne sommes pas dans un habiter mono-topique mais davantage dans un habiter poly-topique (Stock, 2011). Le « baliseur » possède des facilités sociales qui lui permette d'habiter aisément l'espace dans lequel se trouve sa résidence principale. Mais ces mêmes facilités sociales lui permettent aussi d'habiter aisément d'autres espaces. Nous sommes dans un schéma de mobilités choisies. De fait, il serait inexact d'en déduire que l'investissement de la forêt de Fontainebleau entraîne un « abandon » des autres espaces vécus.

Comme nous avons pu le percevoir pendant notre démonstration, le profil socio-professionnel des baliseurs interrogés est homogène. On retrouve principalement des enseignants, du primaire et du secondaire, et des cadres moyens. La relecture des travaux du sociologue Bernard Kaloara sur la forêt de Fontainebleau dans les années 1970 suscite des interrogations. Les citations qu'il retranscrit montrent l'existence de deux groupes sociaux très affirmés. D'une part, on retrouve des cadres supérieurs, des professions libérales et des professeurs ayant une vision élitiste de la forêt. D'une autre part, on retrouve des employés et des techniciens ayant ce que B. Kaloara nomme une éthique petite bourgeoise où la forêt est considérée comme un espace de détente et de loisirs (Kaloara, 1981). De fait, il est difficile de placer le baliseur qui se situe professionnellement dans

une frange inférieure des « cadres et professions intellectuelles supérieures ». Cependant, on pourrait en déduire que les individus de cette catégorie socioprofessionnelle, composée d'enseignants et de cadres moyens, sont dans une logique d'imitation de la catégorie considérée comme supérieure composée de professeurs d'université, de médecins, d'avocats et de cadres supérieurs. Pour vérifier cette hypothèse, nous allons nous intéresser aux modes de recrutement des baliseurs

« [Pierre<sup>250</sup> :] Après un stage professionnel sur les milieux naturels par le prisme écologique, je me suis intéressé à la forêt, aux arbres, à la flore. Au début, je pensais que les AFF, c'était une association de bourgeois. Je suis allé à des sorties et j'ai vu que c'était, en fait, des gens très simples. »

La citation de Pierre nous montre les appréhensions sociales vis-à-vis des membres des Amis de la forêt de Fontainebleau qui ont toujours localement une image de notables. En réalité, pour Pierre, ce sont des « gens très simples », c'est-à-dire des gens du même milieu social que lui. Les promenades guidées sont souvent organisées par des membres de la commission terrain ayant un profil social similaire à celui de Pierre. Ainsi, pour Pierre, l'intégration dans l'association a paru « naturelle » puisqu'il y a retrouvé des individus qui possédaient les mêmes valeurs que lui.

« [Patrick<sup>251</sup> :] Après ma retraite, je suis allé dans le local des AFF pour proposer mes services comme baliseurs. Je cherchais une activité associative pour m'occuper pendant la retraite. Je fréquente la forêt depuis longtemps et je pratique la randonnée. Je me suis dit que le balisage devait être une activité agréable. »

Dans le cas de Patrick, l'investissement associatif s'inscrit dans un *habitus* déjà présent. Patrick a emménagé dans le sud de la Seine-et-Marne lors de son enfance. Il a effectué une grande partie de sa carrière professionnelle à Fontainebleau. Il n'a jamais véritablement quitté la région donc il a une très bonne connaissance de la vie locale, ce qui a facilité son intégration dans l'association.

---

<sup>250</sup> Pierre, professeur des écoles, Larchant, 58 ans

<sup>251</sup> Patrick, ingénieur à la retraite, Fontainebleau, 64 ans

« [Yves<sup>252</sup> :] J'étais voisin avec Gilles (un ancien cadre des AFF), c'est lui qui m'emmenait en forêt. Il adorait me montrer la forme bizarre des rochers et imaginait des créatures. Sa passion pour la forêt était tellement communicative, je crois qu'il a fait adhérer tout le lotissement aux Amis de la forêt. »

Un individu peut jouer le rôle d'initiateur à la forêt en communiquant sa passion à son cercle de connaissances. De fait, le recrutement peut se faire au sein d'un réseau amical voire familial. Gilles est le frère du président de la commission Terrain. Le recrutement par réseau est peut-être celui aboutissant à une homogénéité sociale la plus importante. Les membres de l'association sont assurés que le bénévole recruté partage des valeurs similaires aux leurs. Cependant, pour comprendre cette homogénéité dans le profil social des baliseurs, nous nous intéresserons à l'organisation de l'association des Amis de la Forêt et aux interactions entre les différentes figures que sont les « baliseurs », les « administrateurs » et les « autodidactes ».

## 2.2. Interactions et organisation

En janvier 2015, quatre baliseurs et une ancienne baliseuse siègent au conseil d'administration, qui compte vingt membres. Cela montre une certaine ouverture du conseil d'administration de l'association des Amis de la forêt de Fontainebleau au cours des quarante dernières années. De fait, la modernisation des Amis de la forêt de Fontainebleau a permis de diversifier la composition du conseil d'administration, sortant de son image de notabilité bellifontaine. Cependant, il existe toujours un héritage de la Société des Amis de la forêt de Fontainebleau, nom de l'association jusqu'en 1981. Cet héritage se traduit par le maintien d'une organisation où le conseil d'administration joue un rôle central. Les cinq membres du comité de rédaction de *La voix de la forêt*, la revue de l'association, siègent au conseil d'administration. Ce statut de « membre de comité de rédaction » leur permet de sélectionner les articles qui seront publiés dans la revue. Le programme des promenades commentées est lui aussi conçu par des membres du conseil

---

<sup>252</sup> Yves, cadre informatique à la retraite, Chailly-en-Bière, 72 ans,



d'administration, sélectionnant les propositions de promenades formulées par des membres de l'association et des partenaires. L'association des Amis de la forêt de Fontainebleau conservant une vocation érudite dans le sens où la publication dans la revue associative et l'animation de promenades guidées ont une valeur symbolique permettant d'asseoir une position dans l'association par la reconnaissance des autres membres. Les membres du conseil d'administration, de par leur pouvoir d'organisation, permettent aux membres actifs de l'association d'asseoir une position dans le fonctionnement de la communauté. Les membres du comité de rédaction ne sont pas des anciens baliseurs. Ils ont exercé des fonctions professionnelles leur accordant une légitimité pour occuper cette charge dans l'association. On y trouve le président d'honneur de l'association, ancien chef d'entreprise dans l'industrie pétrolière ; le vice-président, ancien haut fonctionnaire de l'administration forestière ; le secrétaire général de l'association, agrégé d'histoire, titulaire d'un doctorat en Histoire contemporaine pour une thèse sur le développement du tourisme à Fontainebleau au XIX<sup>ème</sup> siècle ; un universitaire ; un anesthésiste de Fontainebleau, possédant une grande érudition sur la forêt et siégeant au conseil d'administration de l'association depuis les années 1980 et qui est depuis cette époque l'un des auteurs les plus prolifiques de la revue associative.

Cette organisation permet à des individus issus des professions intellectuelles d'avoir des facilités d'intégration dans l'association. Ainsi, un membre de l'association, universitaire à la retraite, a été admis au conseil d'administration dans les mois qui ont suivi son adhésion à l'association après avoir été introduit par le secrétaire général de l'association. Les deux hommes se connaissaient avant d'intégrer l'association, l'universitaire faisant partie du jury de thèse que le secrétaire général avait soutenue dans les années 1990. Dans le cadre de mes enquêtes exploratoires, j'ai rencontré le secrétaire général des Amis de la forêt de Fontainebleau dont j'avais lu la thèse sur le tourisme à Fontainebleau. De mon point de vue, cette rencontre présentait un double intérêt, à la fois celui de « défricher » mes recherches sur l'association, mais aussi celui de rencontrer un historien spécialiste de la forêt de Fontainebleau au XIX<sup>ème</sup> siècle. Le secrétaire général m'accorda un entretien rapidement et lors de notre rencontre, il montra beaucoup d'intérêt pour mon sujet de recherche. Pendant cette journée, il m'emmena au local de l'association pour qu'on puisse jeter un œil aux archives de l'association pour voir s'il y avait des documents pouvant m'être utiles pour mes recherches. Puis, il me donna un double des clés du bureau de l'association et de la salle où sont entreposées les archives pour que je vienne y travailler. Cette rencontre m'a été

particulièrement précieuse puisqu'elle m'a permis d'avoir accès aux archives et m'a facilité le contact avec les autres membres de l'association. Quelques mois plus tard, lors d'une journée passée au siège de l'association pour consulter des archives, j'ai côtoyé une adhérente de l'association qui venait une demi-journée par semaine pour faire la comptabilité de l'association. À un moment de la journée, je suis allé dans la salle d'archives dans laquelle se trouve un robinet. À mon retour, elle me demanda où j'avais trouvé de l'eau potable. Je lui ai répondu que c'était dans la petite salle de l'autre côté de l'escalier où sont entreposées les archives. Elle n'avait jamais été dans cette salle et n'en avait pas la clé. Elle me montra la bouteille d'eau qu'elle avait emportée pour venir au local de l'association. Je compris alors le petit privilège qui m'avait été accordé, malgré le fait que je n'étais pas adhérent de l'association. Mon statut de doctorant, m'accordant une légitimité académique, m'ouvrit des portes<sup>253</sup>. Le secrétaire général me considérait comme un pair en apprentissage. Toutefois, pour le secrétaire général, la première rencontre faisait figure de test s'assurer de mon implication et de mon sérieux.

Dans l'organisation de l'association, il existe des personnalités pivots qui font le lien entre les différentes figures et qui constituent des cadres de l'association. Ces personnalités possèdent des caractéristiques des différentes figures. Le secrétaire général est un professeur d'histoire-géographie à la retraite qui a fait sa carrière professionnelle dans le collège du centre-ville de Fontainebleau. Ainsi, il a une origine socioprofessionnelle similaire à la majorité des baliseurs. Cependant, son agrégation et sa thèse lui donnent une légitimité qui lui permet une reconnaissance par les administrateurs. Le trésorier et vice-président de l'association est bellifontain d'origine, il a terminé sa carrière comme cadre dirigeant dans une compagnie bancaire. De fait, il possède un profil semblable aux administrateurs de l'après-guerre. Néanmoins, en plus de ses fonctions de trésorier et de vice-président, il entretient un des sentiers Denecourt-Colinet. Cette activité de balisage lui permet d'être reconnu par les autres baliseurs comme un acteur de terrain.

La commission terrain est elle-même structurée. Elle compte un président qui siège au conseil d'administration. L'actuel président de la commission terrain est un ancien conducteur de travaux, originaire d'un village de la plaine de Bière. Son profil socioprofessionnel est semblable aux baliseurs et il possède une grande connaissance de la forêt qu'il fréquente depuis son enfance, ce qui le rapproche d'un « autodidacte ». Président de la commission terrain depuis 1997, il côtoie les

---

<sup>253</sup> Carnet de terrain, Local des AFF, 21 octobre 2014.

administrateurs depuis près de vingt ans. Ses qualités de management et la vision consensuelle<sup>254</sup> de la forêt qu'il défend ont certainement pesé dans son acceptation par les membres du conseil d'administration de l'époque. Ainsi, le président de la commission terrain est aujourd'hui un maillon essentiel dans l'organisation de l'association. Il fait le lien entre le conseil d'administration et les bénévoles de la commission terrain. De fait, il nécessite d'être reconnu à la fois par ses pairs du conseil d'administration et par ses pairs bénévoles. Lors des entretiens avec des bénévoles, nous avons constaté que le président de la commission terrain était incontournable dans le recrutement des membres de la commission terrain puisque c'est lui qui organise les affectations des sentiers aux bénévoles. Par conséquent, un candidat non accepté par le président de la commission terrain n'aura pas de sentiers à charge.

Par le passé, il a pu exister des malentendus entre administrateurs et bénévoles, ce qui a entraîné une inflexion dans la personnalité des cadres de l'association. Le président actuel de l'association est un diplomate, énarque, ancien ambassadeur et ancien président d'un grand établissement culturel parisien. Il réside à Paris mais possède une résidence secondaire dans un village à côté de la forêt de Fontainebleau. En s'intéressant à son parcours professionnel, on remarque une formation dans un corps fabricant les élites françaises. Cependant, en l'ayant observé au cours des différentes réunions, il ne s'inscrit pas dans une logique de tribun charismatique. Ce qui est l'image qu'on peut se faire d'anciens présidents de l'association comme André Billy ou René-Pierre Robin quand on lit leurs articles ou leurs éditoriaux<sup>255</sup>. Le président actuel se montre consensuel et accessible, ce qui lui permet d'être accepté par les baliseurs les plus actifs de l'association. Ces dernières années, l'acceptation des cadres par les bénévoles est devenue un enjeu important pour la pérennité de l'association. La commission terrain permet aux AFF d'être considéré comme un acteur opérationnel incontournable dans la gestion de la forêt de Fontainebleau. Un administrateur nous a raconté qu'après le départ du précédent secrétaire général, le président avait contacté un pair de l'ENA pouvant assurer cette charge. Cependant le candidat n'aurait pas été accepté par les bénévoles de l'association car il ne présentait pas un ancrage bellifontain assez important<sup>256</sup>.

---

<sup>254</sup> Consensuel dans le sens où il n'exprime pas une vision de la forêt qui s'oppose à celle des administrateurs.

<sup>255</sup> La charge de René-Pierre Robin contre les militants écologistes qu'il surnomme les « khmers verts » dans son article sur le rapport Bianco dans *La voix de la Forêt* 1999/1 emploie un ton de polémiste.

<sup>256</sup> Entretien avec un bénévole, membre du conseil d'administration, 11 avril 2015.

Dans l'ensemble, les baliseurs acceptent la hiérarchie et l'organisation de l'institution. Ils reconnaissent aux administrateurs une légitimité et des compétences pour exercer la mission de lobby de l'association. De plus, la légitimité académique des administrateurs, anciens hauts fonctionnaires, anciens universitaires ou anciens cadres supérieurs de l'Office national des forêts est reconnu par les baliseurs qui les considèrent comme compétents et fiables dans leurs domaines d'expertise. Ainsi, les baliseurs adoptent une position consensuelle en ne montrant pas d'opposition aux motions que les administrateurs rédigent. Cependant, les baliseurs restent sensibles à la reconnaissance de l'importance qu'a pris la commission terrain dans le rayonnement de l'association. Il faut signaler que la constitution d'une main-d'œuvre opérationnelle et consensuelle a fait des Amis de la forêt de Fontainebleau une association particulièrement efficace dans un contexte de gestion participative des espaces naturels. Toutefois, il existe toujours des débats internes sur la gestion de la forêt de l'association, mais dans celui-ci oppose davantage des administrateurs à des autodidactes.

### 2.3. Débat interne sur la gestion forestière

La concertation précédant la rédaction d'un nouveau plan d'aménagement pour les forêts domaniales de Fontainebleau et des Trois-Pignons pour la période 2016-2030 a permis d'ouvrir le débat sur la gestion du massif forestier de Fontainebleau. Ainsi, en tant qu'acteur de ce débat, l'association des Amis de la forêt de Fontainebleau a été amené à communiquer son point de vue sur la gestion forestière à venir. La position de l'association est l'objet d'une motion votée à l'unanimité lors de l'assemblée générale du 5 avril 2014. Cette motion sur le plan d'aménagement insiste sur la préoccupation de l'association vis-à-vis du dépérissement qui touche une partie importante de la forêt. Pour améliorer l'état sanitaire de la forêt, la motion préconise une exploitation procédant par éclaircies fréquentes où la régénération naturelle serait privilégiée. Néanmoins, l'association reste hostile à la méthode d'exploitation par coupes rases. La motion insiste sur la nécessité de préserver la qualité des paysages, pour cela l'exploitation forestière doit se faire de façon exemplaire dans le respect des cahiers des charges soumis aux exploitants. La

forêt domaniale de Fontainebleau se caractérise par un cahier des charges d'exploitation est assez stricte. Les exploitants ont l'obligation de respecter un délai d'exploitation court et de procéder à un nettoyage rapide du chantier avec un enlèvement des grumes dans un court délai, le démembrement rapide des houppiers, ainsi que la remise en état du parterre des coupes et des allées forestières.

Si on met en perspective cette motion avec la position des Amis de la forêt de Fontainebleau depuis quarante ans, on voit que la position de l'association sur la gestion forestière a peu évolué. Lors du dernier débat sur la gestion forestière, le vice-président de l'association a joué un rôle d'animateur et de rédacteur des positions des Amis de la forêt de Fontainebleau. Le vice-président, cadre dirigeant de l'Office national des forêts à la retraite, chef de centre à Fontainebleau dans les années 1980 est considéré, par les autres administrateurs, comme le plus compétent pour les questions sylvicoles. Néanmoins, nous pouvons constater qu'il regarde la forêt avec un regard de forestier. De fait, la porosité entre l'association et l'administration forestière a un impact sur la position de l'association sur la gestion forestière. Pour expliquer cette position officielle de l'association vis-à-vis de l'aménagement forestier, le vice-président a rédigé un article dans le dossier consacré à l'aménagement de la forêt de Fontainebleau dans l'édition 2014 de *La voix de la forêt*. Il a aussi exprimé sa position dans un exposé au cours de l'assemblée générale du 4 avril 2015. Ce qui a provoqué une situation cocasse où le vice-président des AFF, ancien chef de centre ONF à Fontainebleau, préconise à son successeur de recourir à une régénération plus importante et d'abaisser les âges d'exploitabilité<sup>257</sup>, c'est-à-dire d'exploiter la forêt de manière plus intense.

En étudiant les archives des Amis de la forêt de Fontainebleau, on constate que l'adhésion et la participation d'anciens cadres forestiers dans l'association n'est pas inédites. Il existe un héritage de l'implication de cadres forestiers retraités dans la gestion de la forêt de Fontainebleau au cours du XX<sup>ème</sup> siècle. Ce qui motive la position du vice-président de l'association, ce n'est pas un souci de rentabilité de l'établissement public ONF, mais un regard esthétique sur ce que doit être une forêt gérer de manière pérenne. Ce regard esthétique est une construction que l'environnement, dans lequel a évolué cet ancien ingénieur forestier, a influencé. Ainsi, le vice-président porte sur la forêt de Fontainebleau un regard de forestier de sa génération marqué par des apprentissages sur la

---

<sup>257</sup> 180 ans pour le chêne et non plus 250 ans, 80 ans pour le pin et non plus 120 ans, 100 ans pour le hêtre et non plus 120 ans.

gestion forestière. Pour l'ingénieur forestier à la retraite, une « belle forêt » est une forêt où le chêne est l'essence dominante avec des peuplements à maturité et en bon état sanitaire<sup>258</sup>. Bien entendu, il existe des débats au sein du corps forestier sur la gestion forestière. Toutefois, signalons que l'ensemble des ingénieurs forestiers français sont formés dans la même école, l'École nationale du génie rural des Eaux et des Forêts (Engref) située à Nancy. En étudiant l'opposition entre l'Office national des forêts et du Parc National des Cévennes au sujet de la forêt de l'Aigoual, Catherine et Raphaël Larrère analyse la perception que les forestiers ont de la forêt (Larrère, 1997). Les ingénieurs forestiers conçoivent le rôle comme un accompagnement de la nature qu'ils améliorent par leur travail, d'un point de vue productif mais aussi esthétique en maintenant une « belle » forêt pour les usagers.

Lors de l'assemblée générale et des mois qui ont suivi, la position du vice-président de l'association sur le plan d'aménagement n'a pas provoqué de débat interne apparent chez les bénévoles actifs de l'association. Grâce à la technicité de son discours, le vice-président est considéré comme une personnalité compétente pour veiller à bonne gestion du massif forestier. Contrairement à d'autres activistes, la majorité des bénévoles l'association reconnaissent la complexité des enjeux sylvicoles et leur manque de compétence. Ainsi, un rapport de confiance s'est constitué entre les bénévoles et les administrateurs pour défendre l'intérêt esthétique et une bonne gestion de la forêt. Cependant, en aparté, la position des Amis de la forêt de Fontainebleau sur la gestion sylvicole est critiquée par quelques autodidactes, ce qui explique leur position ambiguë vis-à-vis de l'association.

Avant d'analyser cette relation ambiguë de certains autodidactes avec l'association des Amis de la forêt de Fontainebleau, nous allons présenter la figure de l'« autodidacte », toujours construite à partir d'entretiens que nous avons conduits avec plusieurs bénévoles, membre ou non des Amis de la forêt de Fontainebleau. Comme pour la figure du « baliseur », nous avons construit la figure de l'« autodidacte » à partir de points communs qu'ont certains bénévoles. Contrairement, aux administrateurs et aux baliseurs, les autodidactes ne sont pas forcément issus de catégories socio-professionnelles supérieures. Jean-Paul, 55 ans, de Vulaines-sur-Seine, exerce la profession de technicien paysagiste. Patrick, 72 ans, résidant à Saint-Mammès, déclare avoir été ingénieur, une profession que l'on peut retrouver chez d'autres bénévoles de l'association. Cependant, son père

---

<sup>258</sup> En cela le regard de cet ancien forestier peut s'opposer avec le regard de certains peintres paysagers de l'école de Barbizon valorisant les vieux arbres tortueux et de celui des naturalistes valorisant les arbres en fin de vie.

était artisan à Montigny-sur-Loing. On peut dire que d'un point de vue social, Patrick a grandi en étant un *outsider* de la bourgeoisie bellifontaine, ce qui peut être un élément d'analyse pour expliquer sa position ambiguë envers l'association. On retrouve la même ascendance sociale chez Jean-Paul dont les parents étaient concierges à Fontainebleau. L'intérêt pour la forêt de Fontainebleau de Patrick étant ancien, celui-ci a intégré le conseil d'administration des Amis de la forêt de Fontainebleau à la fin des années 1970. Dans la présentation des membres du conseil d'administration, page de garde des numéros de *La voix de la forêt* de l'époque, la sienne dénote par l'absence de profession indiquée. À l'époque, la mention de sa profession était utilisée comme une marque de légitimité pour siéger au conseil d'administration. D'autres autodidactes que nous avons rencontrés ne sont pas d'origine bellifontaine. Il y'en a même plusieurs qui ne résident pas dans la région de Fontainebleau. Cependant, les autodidactes que nous avons rencontrés ont en commun une fréquentation ancienne de la forêt de Fontainebleau, remontant aux années de jeunesse. Ainsi, l'« autodidacte » entretient une relation passionnelle avec la forêt. Elle est pour lui un champ d'études sans fin. Depuis plusieurs années, Jean-Paul recherche des vestiges des carrières dans la forêt. Les connaissances en géologie de locale, acquise à travers la pratique de l'escalade d'Alain, 72 ans, résidant à Ris-Orangis, lui a permis de collaborer avec des géologues universitaires.

Être actif dans les Amis de la forêt de Fontainebleau leur permet de partager leurs connaissances du lieu avec un auditoire intéressé. De fait, leur activité associative leur apporte une reconnaissance par la communauté des amateurs de la forêt de Fontainebleau. Ainsi, l'« autodidacte » est actif dans la publication d'articles dans *La voix de la forêt* et anime régulièrement des promenades guidées. Plusieurs baliseurs disent de Jean-Paul qu'il est certainement celui qui connaît le mieux la forêt aujourd'hui, ce qui traduit la reconnaissance du groupe. Lors de notre entretien avec Jean-Paul où nous lui avons laissé une grande liberté, celui-ci nous a d'abord présenté les méthodes qu'il employait pour collecter les données qu'il trouvait dans la forêt de Fontainebleau. On peut y voir une volonté de tester ses méthodes auprès d'un doctorant, apprenti chercheur académique. Une fois arrivée sur le lieu qu'il avait choisi en forêt, Jean-Paul m'a raconté une série d'anecdotes sur des faits divers et des mauvaises rencontres que des amis à lui avaient faite en forêt. Il a énuméré un récit d'expériences qu'il a vécu quand il est allé en forêt la nuit et pendant des orages, qui sont des moments où il est déconseillé d'aller en forêt. Nous avons vu dans ces récits un moyen de montrer

une certaine légitimité tirée du « terrain » dans le sens où il est l'un des seuls à aller en forêt quand les autres n'y vont pas<sup>259</sup>.

Cependant, l'« autodidacte » entretient une certaine réserve vis-à-vis de l'association des Amis de la forêt de Fontainebleau. Patrick se définit comme « le poil à gratter » de l'association en mettant en avant le fait qu'il aime défendre des positions à contre-courant de l'association. Jean-Paul entretient un rapport différent à l'association mais aussi ambiguë. Nous ne l'avons jamais vu dans les réunions des AFF, ni dans les concertations avec l'ONF ou dans les promenades guidées qu'ils n'animaient pas. Cette réserve se traduit aussi par une méfiance sur la gestion sylvicole de l'Office national des forêts. Pour Jean-Paul, le discours de l'ONF évolue mais les pratiques ne changent pas. Patrick s'inquiète de la porosité entre les AFF et l'ONF.

« [Jean-Paul<sup>260</sup> :] Je suis allé les voir avec des informations que j'avais sur la forêt pendant un évènement où ils avaient un stand. Le type m'a dit : « Merci mon p'tit gars ». Ils voulaient ce que j'avais trouvé mais ils ne voulaient pas que je sois parmi eux. »

Ce premier contact avec les Amis de la forêt de Fontainebleau montre une intégration difficile dans l'association due à une tension de classe où Jean-Paul a eu le sentiment d'être mal reçu car il ne faisait pas partie de la même classe sociale que les autres membres de l'association. Néanmoins, Jean-Paul a fini par sympathiser avec Alain et Catherine, deux membres du conseil d'administration, grâce à ses recherches personnelles sur l'histoire de la forêt. À cette époque, Alain et Catherine étaient des personnalités-clés de l'association. Alain a intégré le conseil d'administration grâce à ses connaissances sur la géologie locale et sa notoriété dans la communauté des grimpeurs bleusards. Catherine, épouse d'un chirurgien de Fontainebleau et passionnée par la forêt de Fontainebleau était très impliquée dans l'organisation des promenades commentées et avait une fonction éditoriale dans *La voix de la forêt*. Patrick, Alain et Catherine partagent une culture commune acquise par des apprentissages au sein du Club Alpin Français. Cette culture commune valorise une érudition du milieu forestier ritualisée par la pratique du bivouac sauvage. Patrick, Alain et Catherine partagent des souvenirs de bivouac communs au cours

---

<sup>259</sup> Entretien avec un bénévole des Amis de la forêt de Fontainebleau, 18 avril 2015.

<sup>260</sup> Jean-Paul, 55 ans, technicien paysagiste, Vulaines-sur-Seine



desquels leur amitié s'est cimentée. Ce rituel engendre un entre-soi puisque les bivouacs se font au sein d'une communauté restreinte. Officiellement, la pratique du bivouac sauvage est interdite en forêt de Fontainebleau depuis l'après-guerre. D'ailleurs, Patrick ne conteste pas cet interdit. Il est même favorable à son maintien car : « *ça empêche que des gens qui ne savent pas gérer un campement fassent n'importe quoi dans la forêt.* ». Ainsi, le groupe est assez fermé et conserve avec précaution leurs lieux les plus propices à cette pratique pour que ceux-ci restent « préservés ». Pour entrer dans le groupe, il faut être reconnu comme étant une personne de confiance. Il existe une sorte de jeu de « chat et la souris » entre les pratiquants du bivouac et l'agent forestier chargé de surveiller et réprimer les bivouacs<sup>261</sup>. Jean-Paul raconte observer les rondes de l'agent forestier pour anticiper ses cheminements afin d'empêcher d'être pris en flagrant délit et de devoir s'acquitter d'une amende de 135 euros.

Avec la démocratisation d'internet, d'autres autodidactes délaissent les Amis de la forêt de Fontainebleau et ouvrent des blogs pour partager leurs connaissances sur la forêt de Fontainebleau et exprimer une position plus critique sur la gestion forestière à Fontainebleau. Néanmoins, on constate que l'association des Amis de la forêt de Fontainebleau conserve une certaine aura car elle permet une reconnaissance plus tangible dans l'espace social. La tenue d'un blog reste une activité solitaire où l'échange et la reconnaissance ne sont pas forcément perceptibles par l'émetteur. Ce besoin de reconnaissance des autodidactes engendre des concurrences et des rivalités au sein de la communauté. De fait, ces concurrences empêchent la structuration d'un courant alternatif pour infléchir la ligne de l'association sur la gestion forestière. Par conséquent, leurs voix restent marginales dans l'association.

L'étude ethnographique de l'association des Amis de la forêt de Fontainebleau est riche d'enseignements pour comprendre une certaine continuité de perception entre villégiaturistes et périurbains. Malgré l'héritage d'une notabilité bellifontaine, l'association s'est ouverte à d'autres catégories sociales au cours des quarante dernières années. Ces dernières années, l'association a élaboré une stratégie pour recruter de nouveaux adhérents et bénévoles en participant régulièrement à des manifestations sur le territoire comme des forums des associations. Le nombre d'adhérents

---

<sup>261</sup> À Fontainebleau, de nombreuses cavités sont des endroits privilégiés pour bivouaquer. Cependant, les cavités les plus connues font l'objet d'une surveillance importante par les agents techniques de l'Office national des forêts. Ainsi, les cavités échappant à la surveillance des agents de l'ONF ne sont connues que par des individus ayant une très bonne connaissance topographique de la forêt.

et de bénévoles permet de renforcer la légitimité de l'association pour peser sur la gestion du massif forestier. Néanmoins, on constate toujours une certaine homogénéité sociale, surtout parmi les bénévoles les mieux intégrés dans l'association. La modernisation de l'association n'a pas provoqué une évolution sur la position de l'association vis-à-vis de la gestion forestière. Cette non-évolution s'explique par la diffusion d'une vision élitiste de la forêt à une classe moyenne intellectuelle dont sont issus la majorité des bénévoles. Ainsi, les membres actifs de l'association partagent des valeurs comme le mérite et légitimité procuré par la formation. Ces valeurs communes participent à la légitimation et à l'acceptation des positions des administrateurs par les baliseurs. Avec certains autodidactes issus de milieux sociaux inférieurs, les relations sont plus ambiguës. L'association permet une reconnaissance sociale que ces autodidactes recherchent. Persiste, dès lors, une dialectique entre légitimité académique et légitimité du terrain. D'ailleurs, nous avons emprunté l'expression « autodidacte » à un administrateur. L'ambiguïté des autodidactes se traduit par une certaine réserve qui leur confère une position marginale dans l'association. On peut ajouter à cela des rivalités entre autodidactes.

En ce qui concerne les territorialités, l'intégration dans l'espace social local semble être un facteur davantage déterminant que la relation passionnelle avec le lieu pour expliquer l'ancrage d'un individu dans l'association des Amis de la forêt de Fontainebleau. Grâce à son ancienneté et son héritage, les Amis de la forêt de Fontainebleau sont devenus une association reconnue dans l'espace politique territorial. En favorisant la participation des usagers, l'Office national des forêts a permis la construction d'un dialogue avec les AFF et a permis à l'association d'acquérir une reconnaissance sur le territoire.

### 3. Participation et dialogue dans la gestion forestière

La mobilisation participative a une influence sur la gouvernance du massif forestier de Fontainebleau. De par le fait que Fontainebleau soit une forêt dont les usages touristiques puis récréatifs soient anciens, l'administration forestière locale possède une expérience importante du dialogue avec les groupes d'usagers. Nous l'avons vu précédemment, ce dialogue est né à partir de conflits entre des usages contemplatifs et des usages productifs. Cependant, il existe aussi des conflits entre les différentes pratiques récréatives en forêt de Fontainebleau. Il a été question de malfréquentation pour désigner les nuisances engendrées par les visiteurs comme les incendies suite à des négligences, les détritits laissés en forêt et les bruits émis par les visiteurs. Bernard Kalaora attribue ce conflit à la présence de deux publics en forêt, un privilégiant un usage élitiste, percevant la forêt comme une « œuvre d'art », s'opposant à un usage « petit-bourgeois », considérant la forêt comme un lieu de détente. On pourrait dans ce conflit une démocratisation mal acceptée de la forêt de Fontainebleau (Deprest, 1997) et le résultat d'une sensibilité des catégories sociales ayant investi le lieu auparavant (Céfaï, 2012). De plus, après la Seconde Guerre mondiale, les sports de nature se sont développés dans la forêt de Fontainebleau engendrant de nouvelles pratiques en forêt. Ainsi, la cohabitation entre ces différentes pratiques de la forêt a pu occasionner des conflits d'usages. Les motions votées lors de l'assemblée générale de l'association des Amis de la forêt de Fontainebleau le 7 mai 1977 montrent une défiance de l'association vis-à-vis de nouveaux usages comme la randonnée équestre, la pratique de la moto tout terrain et la création de sentiers d'escalade. Cela montre que les Amis de la forêt de Fontainebleau, valorisant les pratiques anciennes de la promenade et de la randonnée ont accueilli avec méfiance ces nouveaux usages qui provoquent la nécessité d'un nouveau partage de l'espace forestier. D'ailleurs, depuis les années 1970, le développement de nouveaux usages et les nuisances engendrées par les usages récréatifs comptent parmi les préoccupations majeures des Amis de la Forêt avec les menaces liées à l'urbanisation<sup>262</sup>.

---

<sup>262</sup> Dans les menaces liées à l'urbanisation, nous comptons le mitage de l'espace forestier, les déchets de chantier et sur les bords de route, la prostitution, la drague gay et la circulation routière.

L'Office national des forêts en tant que gestionnaire des forêts domaniales a adopté une position de médiateur et d'arbitre dans les différents conflits d'usage. Pour résoudre les conflits et les nuisances opérées sur le milieu forestier, les forestiers se sont tournés vers les différentes fédérations sportives<sup>263</sup>. Celles-ci sont consultées en tant qu'institution représentative des pratiques. Cependant, la mobilisation participative fait émerger de nouveaux acteurs davantage investis sur le terrain. Ainsi, les Amis de la forêt de Fontainebleau ont pris un poids plus important que la section seine-et-marnaise de la FFRP pour la défense des intérêts des pratiquants de la randonnée dans la gouvernance de la forêt de Fontainebleau. Le Comité de défense des sites et rochers d'escalade (COSIROC), créé en 1962 pour rationaliser les différents circuits d'escalade « sauvages » qui florissaient dans la forêt domaniale de Fontainebleau, est devenue un acteur de terrain important dans le paysage bellifontain. Par conséquent, il existe une évolution de la gouvernance des pratiques récréatives passant d'un régime basé sur la représentativité à un régime basé sur la participation. Ce changement entraîne une importance croissante de groupes d'usagers plus ou moins homogènes socialement et plus ou moins institutionnalisés. Parmi ces acteurs participatifs, on retrouve des associations impliquées dans la forêt de Fontainebleau depuis plusieurs décennies comme les AFF et le COSIROC, des associations plus récentes comme ASABEPI<sup>264</sup> et Moutain bikers Foundation (MBF)<sup>265</sup>. Courant 2015, un collectif nommé *Une petite marche pour une grande démarche* organisant des ramassages de déchets mensuels en forêt de Fontainebleau s'est créé sur Facebook. Ces initiatives constituent des réponses de la part de résidents du pays de Fontainebleau vis-à-vis du retrait des collectivités territoriales dans la gestion de la forêt.

Ainsi les groupes d'usagers participant à l'entretien de la forêt sont nombreux. On peut se questionner sur les interactions entre ces différents groupes et leurs intérêts pour la gestion du massif forestier de Fontainebleau. Le dialogue entre l'Office national des forêts et les groupes

---

<sup>263</sup> Fédération Française de Montagne et d'Escalade (FFME), Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP), Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT).

<sup>264</sup> Association des arracheurs bénévoles de plantes invasives, créée en 1992. L'association organise des chantiers bénévoles pour éradiquer des plantes invasives comme le phytolaque et le cerisier tardif de la forêt de Fontainebleau. Elle organise aussi des chantiers bénévoles de collecte des déchets.

<sup>265</sup> L'association Mountain Bikers Foundation a été créée en 2009 pour défendre la pratique du VTT sur les sentiers et sensibiliser les vététistes aux pratiques « éco-responsables ». L'association agit sur un plan national mais possède des antennes locales pour agir sur les sites sensibles. Ainsi, l'association souhaite pérenniser la création d'une antenne locale à Fontainebleau, site hautement sensible où la pratique du VTT et au centre d'un conflit d'usage avec les randonneurs pédestres.

d'usagers apporte des enseignements sur la gestion des initiatives participatives dans la forêt en dépassant un discours classique sur le volontariat comme une action citoyenne répondant au recul de l'action de l'État et des collectivités territoriales.

### 3.1. Prévenir les conflits

Pour l'Office national des forêts, la mobilisation participative d'usagers peut représenter un intérêt financier. L'Office national des forêts, dont le financement repose en grande partie sur l'exploitation et la commercialisation des bois prélevés dans les forêts domaniales, connaît une situation financière déficitaire à Fontainebleau où l'exploitation sylvicole est limitée par la présence d'acteurs hostiles aux méthodes industrielles. En 2015, pour l'ensemble de l'établissement public, les subventions directes de l'État représentaient 20% du produit d'ONF, soit 170,7 millions d'euros. À cela, il faut ajouter les 69,9 millions d'euros, soit 8% du produit<sup>266</sup>, de contributions publiques des collectivités locales pour le financement de travaux forestiers domaniaux, notamment d'accueil du public ou environnementaux, aides à l'emploi et à la formation professionnelle. Dans le langage financier de l'ONF, les subventions de l'État se nomment « garderie » et sont présentées comme des versements compensateurs pour éviter que l'établissement public soit en déficit. Dans un contexte de rigueur budgétaire, les dirigeants de l'Office national des forêts ont la mission de développer les fonds propres de l'établissement public pour réduire les versements compensateurs de l'État. Le rapport particulier de la Cour de comptes pour les exercices de 2009 à 2012, rendu public en juin 2014, pointe une : « *situation financière très préoccupante* ». Sans les interventions de l'État en fin d'exercice 2012, l'ONF n'aurait pas été en mesure de payer ses agents. Pour redresser la situation financière de l'établissement public, la Cour des comptes préconise un désengagement des filiales ne correspondant pas à sa vocation première, une réduction des dépenses de recherches hors développement technique et un accroissement de la récolte de bois pour augmenter les produits. Le rapport de la Cour des comptes

---

<sup>266</sup> Rapport d'activité 2015 de l'Office national des forêts, p18-19

témoigne des pressions de certaines administrations étatiques qui pèsent sur l'Office national des forêts pour que l'établissement public approche l'équilibre financier dans le but accroître son autonomie financière.

En ce qui concerne l'agence de Fontainebleau, nous possédons peu de données chiffrées sur la situation financière. Dans l'organisation de l'ONF, les recettes et les pertes sont mutualisées au niveau national. Nous avons seulement les recettes de ventes de bois pour les années 2014 et 2015 et le montant des travaux forestiers en 2014 et 2015<sup>267</sup>. Pour l'année 2014, les recettes de ventes étaient de 1 809 115€ et les travaux forestiers de 630 000 €. Présentées ainsi, ces données sont positives pour l'agence territoriale de Fontainebleau. Cependant, ces chiffres ne montrent que les dépenses d'investissement et non les dépenses de fonctionnement. Au niveau national, les investissements représentaient 93,3 millions d'€ en 2015, soit 9,9% des dépenses de l'ONF. En ce qui concerne les recettes, nous n'avons pas de données chiffrées du montant des locations de chasses et des concessions<sup>268</sup> représentant des recettes pour l'agence territoriale de Fontainebleau.

Face au recul des subventions des collectivités territoriales, la mobilisation participative des usages peut apparaître comme un palliatif. Le bénévolat permet à l'agence territoriale de Fontainebleau de ne pas employer sous-traitants pour effectuer des missions d'entretien de la forêt comme le balisage des sentiers de randonnée, l'entretien d'éléments patrimoniaux, des petits travaux pour lutter contre l'érosion, l'arrachage de plantes invasives et le ramassage des déchets en cœur de forêt. Toutefois, la polémique de 2015-2017 sur les déchets en forêt montre les limites du bénévolat pour les missions d'accueil du public. Suite à une réunion extraordinaire du comité de pilotage « Forêt d'exception » le 14 avril 2016, l'agence de Fontainebleau a annoncé l'arrêt temporaire du ramassage des dépôts sauvages sur le massif forestier à l'exception des abords des routes départementales. Cette mesure forte de l'ONF a pour objectif de provoquer la réaction des élus locaux pour trouver des solutions devant la baisse des subventions des collectivités territoriales pour soutenir le ramassage des déchets. Dans le même temps, le nombre de dépôts sauvages serait croissant suite aux nouvelles réglementations mises en vigueur dans les déchèteries situées à la périphérie du massif forestier. Aujourd'hui, les dépôts sauvages de déchets de chantiers et les

---

<sup>267</sup> Point de gestion financière du comité de pilotage « Forêt d'exception » du massif de Fontainebleau, 16 octobre 2015.

<sup>268</sup> On trouve plusieurs concessions importantes en forêt domaniale de fontainebleau comme le golf, l'hippodrome de la Solle, le stade équestre du Grand Parquet.

déchets laissés par des automobilistes sur les bords de routes fortement fréquentés constituent le volume de déchets le plus important en forêt de Fontainebleau. Face à cela, les bénévoles sont plutôt impuissants puisqu'ils ne possèdent pas les équipements pour ramasser les déchets de chantiers les plus imposants. Le ramassage des déchets le long des routes départementales constitue un risque évident pour la sécurité physique des bénévoles. Cependant, malgré les limites du bénévolat, l'agence territoriale de Fontainebleau accueille les initiatives bénévoles avec bienveillance. Courant 2015, l'agence de Fontainebleau a recruté un chargé de projets pour encadrer les projets bénévoles. En évoquant les limites du volontariat, nous en déduisons que l'intérêt de la mobilisation participative des usagers pour l'administration forestière n'est pas uniquement financier.

Au printemps 2014, nous avons participé au lancement d'une enquête de fréquentation sur le massif forestier de Fontainebleau. Dans le cadre de l'étude, se trouvait une enquête *in situ* par questionnaire. Pour administrer les questionnaires, l'Office national des forêts a fait appel à différents partenaires pour assurer un soutien logistique. Parmi ses partenaires, les Amis de la forêt de Fontainebleau sont ceux qui ont répondu en plus grand nombre avec 20 enquêteurs sur les 40 mobilisés. La réunion du 28 mars 2014 est animée par deux agents de l'ONF, le chargé de projet « accueil du public » et le chargé de communication de l'agence territorial. Avant la présentation logistique de l'enquête, la première partie de la réunion fut consacré à des questions-réponses sur la gestion de la forêt. Parmi les problématiques évoquées avec les bénévoles, on retrouve des questions sur les grumes laissées au bord des routes après un chantier, l'enlèvement des poubelles sur les sites d'accueil depuis la fin des années 1990, les coupes sylvicoles, la demande en bois dans la société et la nécessité de garder son chien en laisse pendant la période de nidification. Au cours de la réunion, il est rappelé que les enquêteurs ont la fonction de sensibiliser le public rencontré aux pratiques promues dans la charte du promeneur édité par l'ONF et à la gestion forestière<sup>269</sup>.

Cependant, pour les agents forestiers, les bénévoles constituent le premier public à sensibiliser. Ainsi, les autres réunions de l'observatoire de la fréquentation serviront d'espace de dialogue entre les forestiers et les bénévoles. Pour les agents de l'ONF, l'accompagnement des projets participatifs vise à créer un contact et un dialogue pérenne avec les bénévoles. Bien entendu, ces derniers sont souvent considérés comme les citoyens les plus investis et donc, potentiellement, les plus

---

<sup>269</sup> Carnet de terrain, centre d'écotourisme de Franchard, 28 mars 2014.

mobilisées en cas de nouveau conflit entre les forestiers et les usagers. De fait, les agents forestiers ont pour mission de faire de la pédagogie pour éviter les malentendus qui peuvent provoquer des controverses sur la gestion forestière. Les réunions de projet avec des bénévoles servent aussi aux agents forestiers à prendre le pouls des questionnements des usagers. Même si les bénévoles ne sont pas représentatifs de l'ensemble des usagers de la forêt. La participation des bénévoles sert de concertation informelle entre les forestiers et des usagers. Elle est aussi un cadre offrant un fonctionnement moins vertical que la réunion publique classique où un auditoire d'usagers écoute un cadre de l'administration faire une présentation. Au cours des projets participatifs, les bénévoles dialoguent régulièrement avec des agents techniques de l'ONF. Par exemple, les baliseurs entretiennent des contacts réguliers avec les agents techniques en charge du triage sur lequel se trouve le sentier qu'ils balisent. Ainsi, le dialogue entre Amis de la forêt de Fontainebleau et agents de l'ONF se fait sur plusieurs échelons. Les baliseurs dialoguent avec les agents techniques de l'ONF dans le cadre de chantiers bénévoles et de l'entretien de sentiers Denecourt-Colinet. Les administrateurs dialoguent avec les cadres de l'ONF dans les divers comités de gouvernance. Cette organisation du dialogue AFF-ONF reprend la hiérarchie sociale. Nous avons précédemment que les baliseurs et les techniciens forestiers forment une catégorie socio-professionnelle plutôt homogène, il en est de même pour les administrateurs et les ingénieurs forestiers.

Toutefois, la concertation des agents de l'ONF avec les bénévoles des AFF possède des limites. L'acceptation de la fonction sylvicole chez les bénévoles des AFF participant aux projets pilotés par l'ONF fait que la pédagogie des agents forestiers se limite le plus souvent à prêcher des convaincus. De plus, certains bénévoles se montrent plus autoritaires que les agents forestiers dans la réglementation des pratiques récréatives en forêt de Fontainebleau. Ainsi, le dialogue a lieu dans un espace social plutôt homogène. Et il est plus difficile pour les agents de l'ONF d'instaurer un dialogue avec certains autodidactes ayant un discours critique au sujet de la gestion sylvicole et qui conservent une méfiance vis-à-vis de l'Office National des Forêt.

Depuis quelques années, la conception de promenades audioguidées est devenue un projet d'investissement récurrent dans le massif forestier de Fontainebleau pour l'accueil du public. Deux premiers circuits audioguidés ont été créés autour de l'Ermitage de Franchard et du village de Barbizon dans les années 2000. En 2011, un sentier de l'art rupestre au Rocher Cailleau a été créé dans le but de valoriser ce patrimoine vernaculaire dans le massif de Fontainebleau. Dans le même



esprit, un sentier audioguidé sur les carrières de grès a été créé en 2012 autour du site de la Faisanderie. L'application smartphone lancée par l'ONF sur le massif de Fontainebleau au printemps 2014 propose plusieurs promenades audioguidées naturalistes et historiques. Ainsi, la valorisation du patrimoine est aujourd'hui un axe important de la stratégie d'accueil des publics de l'agence de Fontainebleau. Pour les agents de l'ONF, ces projets patrimoniaux ont l'avantage de mobiliser des érudits locaux possédant un savoir important sur l'histoire et les milieux environnementaux de la forêt de Fontainebleau. Dans les faits, ces projets servent aussi à créer un dialogue avec ces érudits parmi lesquels on peut retrouver des autodidactes ayant une position plus critique sur la forêt. Toutefois, au regard des personnalités ayant participé à ces projets, on constate les experts mobilisés dans ces projets adoptent un discours compréhensif vis-à-vis de la sylviculture menée dans le massif forestier de Fontainebleau. Ces projets participant à la reconnaissance des érudits locaux permettent la sélection des experts prenant place dans l'espace social de la forêt de Fontainebleau. En ne participant pas à ces projets, les autodidactes les plus hostiles à la gestion forestière se retrouvent davantage marginalisés dans l'espace social local.

Le caractère immatériel de ces projets de valorisation du patrimoine rend difficile l'estimation de la réception de ces projets par le public. L'ONF n'a pas communiqué par sur le nombre de téléchargement de l'application smartphone et son utilisation. De plus, ces projets ne suscitent pas de contestation sur les sites grâce à leur dématérialisation. Sur le sentier de l'art rupestre, des stations mobilières présentant des informations pédagogiques avaient été vandalisés quelques mois après leurs installations. Les sentiers audioguidés ont l'avantage de ne pas nécessiter l'installation de mobiliers exceptés les balises et, possiblement, un panneau d'information d'accueil à l'entrée du site. Avec l'application smartphone, l'information dématérialisée réduit les coûts d'entretien suite à l'usure et au vandalisme. De fait, ces initiatives deviennent non perceptibles pour les usagers non informés, ce qui limite le rejet que peuvent avoir certains usagers qui perçoivent les équipements comme des signes de modernité et d'urbanité dénaturant le paysage forestier.

Néanmoins, ces projets semblent davantage destinés à un public qui s'investit dans la forêt qu'ils soient bénévoles de terrain et/ou érudits locaux. Les services aux publics s'avèrent n'être enjeu secondaire contrairement à la concertation avec les bénévoles qui paraît être l'enjeu premier de ces projets pour pérenniser un dialogue et prévenir les éventuels conflits. Outre les partenaires de l'agence de Fontainebleau, les agents de l'ONF des autres divisions territoriales sont aussi un

public visé par ces projets patrimoniaux. Ces projets considérés comme novateurs permettent d'assurer le rayonnement de l'agence de Fontainebleau au sein de l'établissement public. De par l'ancienneté des conflits d'usages et le fort investissement de groupes d'utilisateurs, la forêt de Fontainebleau est considérée, par les forestiers, comme un laboratoire de la gestion sociale des forêts domaniales. Ainsi, Fontainebleau est perçue comme une agence « formatrice » pour les ingénieurs forestiers en apprentissage. Les questions sociales restent un « angle mort » de la formation des ingénieurs forestiers dont l'accent est mis sur les sciences de l'environnement. De fait, à Fontainebleau, les ingénieurs forestiers apprennent à gérer les questions sociales par expérience. La participation de l'ONF dans l'encadrement du bénévolat montre la structuration d'un dialogue arrivée à maturité dans le massif forestier de Fontainebleau. La stratégie de l'ONF visant à accompagner les projets participatifs a permis à l'établissement public de légitimer son rôle de gestionnaire du massif forestier de Fontainebleau auprès des autres acteurs. Cette légitimité acquise par l'ONF est aussi due à la mise en place d'une gestion sylvicole modérée évitant les conflits d'usage entre la sylviculture et la récréation. Nonobstant, la participation des utilisateurs n'est pas dénuée d'enjeux pour les bénévoles, notamment dans les conflits entre utilisateurs.

### 3.2. Conflits et réglementation des pratiques récréatives

Après la Seconde Guerre mondiale, de nouvelles pratiques récréatives se sont développées dans le massif forestier de Fontainebleau. Nous avons vu que l'entrée dans un régime de répétitivité des visites en forêt de Fontainebleau avait provoqué une diversification des approches et des activités pratiquées en forêt, notamment avec le développement des sports de nature. Ainsi, les sports de nature engendrent une nouvelle conception dans l'espace forestier où celui-ci n'est plus seulement un espace de contemplation mais aussi un espace de performance individuel. Dans son article « L'aménagement récréatif des forêts », publié dans la *Revue forestière française* en 1951, Léon Schaeffer écrivait : « *l'escaladeur qui s'intéresse seulement à un minuscule coin de forêt où il peut suivre méthodiquement son entraînement et pour qui le rocher n'est qu'un appareil de*

*gymnastique* »<sup>270</sup>. L'émergence de nouvelles pratiques entraîne un nouveau partage de l'espace forestier entre usagers. Cette cohabitation peut provoquer des conflits d'usages se résolvant par une nouvelle configuration spatiale avec une séparation des espaces dévolues aux différentes pratiques.

À Fontainebleau, l'escalade est la pratique sportive la plus ancienne après la randonnée pédestre et le cyclotourisme. La proximité avec Paris et la qualité des blocs de grès ont fait de la forêt de Fontainebleau un haut lieu de l'escalade mondiale. Aujourd'hui encore, Fontainebleau bénéficie d'une réputation internationale. Selon l'observatoire de la fréquentation du massif de Fontainebleau de 2016, l'escalade est le premier motif de visite pour les touristes étrangers. La multiplication des circuits d'escalade conçus sans l'accord de l'administration forestière a pu être une source de méfiance pour les autres usagers dont les Amis de la forêt de Fontainebleau comme en témoigne la motion de 1977. Cependant, rapidement, une organisation des grimpeurs, le COSIROC, a été créée pour structurer un réseau de circuits d'escalade. Dans le massif forestier de Fontainebleau, la cohabitation entre randonneurs et grimpeurs se traduit par un partage spatial. Les gorges de Franchard sont emblématiques d'un partage où l'espace pratiquée par les grimpeurs diffère de l'espace pratiquée par les promeneurs. À l'est, le site de Franchard Ermitage est principalement fréquenté par des promeneurs et des randonneurs, le sentier Denecourt-Colinet n°7 et un sentier de proximité traversent le site. À l'ouest, le site d'Isatis est davantage fréquenté par les grimpeurs qui y trouvent de nombreux blocs à proximité du parking. En revanche, sur ce site, l'offre de promenade est faible, seul le sentier de grande randonnée n°11 passe à 200 mètres du parking. L'escalade provoque une concentration spatiale forte du fait des déplacements limités des pratiquants. Cette concentration spatiale a permis de faciliter le partage de l'espace sur quelques sites identifiés tels que Isatis, Cuvier-Chatillon et le Rocher Canon en forêt domaniale de Fontainebleau. L'identification de ces sites par de nombreux grimpeurs permet de limiter la concurrence spatiale avec d'autres pratiques. De plus, en tant que disciplines sportives, l'escalade et la randonnée pédestre possèdent une filiation avec l'alpinisme. Après-guerre, plusieurs pratiquants de l'alpinisme intègrent les Amis de la forêt de Fontainebleau, ce qui permet de nouer un dialogue entre grimpeurs et membres de l'association des Amis de la forêt. Les échanges entre grimpeurs et Amis de la forêt de Fontainebleau témoignent d'un partage de valeurs. La présence d'alpinistes aux Amis de la forêt de Fontainebleau a permis une structuration rapide des grimpeurs

---

<sup>270</sup> Léon Schaeffer, « L'aménagement esthétique et récréatif des forêts » in Revue Forestière, 1951, p22

à travers la création du COSIROC en 1967 dont les AFF et le Club Alpin Français figurent parmi les fondateurs. Aujourd'hui, la communauté des grimpeurs possède ses propres prescripteurs des bonnes pratiques en forêt de Fontainebleau. À travers le COSIROC et le blog *La tribune de Bleu*, la sensibilisation des grimpeurs contre l'utilisation de la magnésie est menée par une communauté de grimpeurs locaux. Ainsi, l'escalade est aujourd'hui un exemple de sport dont la pratique s'est structurée localement autour d'une communauté de pratiquants, ce qui a permis d'en faire un usage accepté et légitimé par l'ONF et les autres usagers.

La moto tout terrain n'a pas connu le même sort. Son développement dans les années 1970 a provoqué une forte opposition des Amis de la forêt de Fontainebleau. Les plaintes des usagers contre le bruit des engins dans un temps où l'ONF avait créé des zones de silence et la peur des forestiers d'accidents mortels ont conduit à l'interdiction et à la répression des motos tout terrain en forêt domaniale dans les années 1980. Aujourd'hui, cet usage a quasiment disparu en forêt domaniale. Dans le même temps, le conflit entre les randonneurs et les cavaliers sur les sentiers Denecourt-Colinet a conduit à la création de promenades équestres, balisées en orange, dans le massif forestier de Fontainebleau. Contrairement aux motos tout terrain, la promenade équestre constitue un enjeu économique local puisqu'on compte aujourd'hui une vingtaine de centres équestres dans les communes du bornage des forêts domaniales de Fontainebleau, de la Commanderie et des Trois-Pignons. Cet enjeu économique a poussé le gestionnaire de la forêt à trouver une solution pour organiser un partage de l'espace malgré une volonté des forestiers de ne pas créer de nouveaux sentiers pour des usages récréatifs.

Aujourd'hui, le conflit d'usages le plus important en forêt de Fontainebleau est celui qui oppose les randonneurs aux vététistes sur les sentiers Denecourt-Colinet. Le vélo tout-terrain est un sport qui se développe en France dans les années 1980. Les premières plaintes des Amis de la forêt de Fontainebleau contre les vététistes ont lieu en 1989<sup>271</sup>. Les Amis de la forêt de Fontainebleau mobilisent un argumentaire pour disqualifier la pratique du VTT en forêt. Ils évoquent le risque de collision avec les promeneurs et l'impact des passages répétés des vélos tout-terrain et des freinages dans les descentes provoquant une forte érosion des sols. Dans un article nommé « Fontainebleau, une forêt sous pression » publié dans *L'information géographique* en 2001, Daphné Beauvais appuie la thèse du pouvoir érosif du VTT. Au cours de notre enquête, nous avons constaté que la

---

<sup>271</sup> La voix de la forêt, 1989/2, p35.

crainte physique d'une collision avec vélo tout-terrain était la principale crainte des Amis de la forêt hostiles. Pour ces opposants, la vitesse, le poids de la machine et du vététiste sont anxiogènes et empêche la cohabitation entre vélos tout-terrain et promeneurs sur les sentiers Denecourt-Colinet<sup>272</sup>. Lors de l'assemblée générale des Amis de la forêt de Fontainebleau du 5 avril 2015, nous avons observé que les adhérents les plus âgés de l'association étaient ceux qui se montraient les plus hostiles vis-à-vis des vététistes. Ainsi, pour un public âgé, donc plus fragile physiquement, qui n'est pas habitué à côtoyer des vélos tout-terrain, celui-ci est particulièrement anxiogène<sup>273</sup>.

Dans les années 1990-2000, les innovations technologiques permettent au VTT d'accroître leurs capacités de franchissement des obstacles et un gain de poids. Dans la presse spécialisée, les pratiques de montagne telles que la « descente », consistant à descendre une montagne sur une piste à la manière du ski alpin sont valorisées. Avec les innovations technologiques, les parcours de descente changent et deviennent plus techniques avec des passages dans des sentiers accidentés et des sauts. Sur un plan marketing, la promotion de la descente permet de susciter un désir d'achat de nouveaux vélos. Pour les stations de sports d'hiver, le vélo tout-terrain devient une opportunité pour attirer une nouvelle clientèle estivale, et par conséquent ouvrir certaines remontées mécaniques en été.

Dès la moitié des années 2000, une nouvelle discipline « l'enduro » émerge. Cette discipline connaît un engouement rapide dans la presse spécialisée et chez les fabricants de VTT. L'enduro offre un compromis entre robustesse, confort de pilotage et poids. L'enduro constitue une discipline plus accessible que la descente. L'espace de référence de cette nouvelle discipline reste la montagne. En région parisienne, seule la forêt de Fontainebleau avec son relief accidenté, la présence de rochers de grès et de racines offrent un « terrain de jeu » rappelant la montagne. L'esthétique des sentiers Denecourt-Colinet, constitué principalement de sentiers étroits, accidentés et sinueux rappellent l'esthétique des sentiers empruntés par les vététistes dans les vidéos de pratique de l'enduro en montagne<sup>274</sup>. Ainsi, dans le milieu des vététistes, Fontainebleau devient un lieu de référence en Ile-de-France. De plus, avec son sol sablonneux, la forêt de

---

<sup>272</sup> Carnet de terrain, Journée AFF « Sur les pas d'Auguste Allongé », Bourron-Marlotte, 17 mai 2014.

<sup>273</sup> Carnet de terrain, Assemblée générale des AFF, Avon, 5 avril 2015.

<sup>274</sup> À titre d'exemple, regardez les vidéos d'Enduro MTB Rifilm (<https://www.youtube.com/watch?v=D620vkLvSOI>) et de Stéphane Robert en forêt de Fontainebleau (<https://www.youtube.com/watch?v=ZdVVtm7Apyw>), consultés le 1<sup>er</sup> juin 2017.

Fontainebleau a l'avantage de ne pas être boueux en hiver contrairement aux autres forêts franciliennes.

Devant les protestations des Amis de la forêt de Fontainebleau, l'Office national des forêts interdit la circulation des vélos tout-terrain sur les sentiers Denecourt-Colinet et sur les chemins de moins de 2,50 mètres de large. Cette position du gestionnaire est très favorable aux Amis de la forêt de Fontainebleau. Cependant, l'interdiction n'est pas accompagnée d'une surveillance des sentiers Denecourt-Colinet et d'une verbalisation des contrevenants. À part l'interdiction, l'ONF a pris peu d'initiatives pour répondre au développement du vélo tout-terrain dans les années 1990-2000. Il y a eu quelques initiatives, mais celle-ci n'ont pas su répondre aux attentes des vététistes. En 2003, l'ONF balise un tour du massif forestier de Fontainebleau. L'itinéraire de 77 kilomètres sur des allées forestières ne correspond pas aux sentiers sinueux et techniques que souhaitent les vététistes. De fait, l'itinéraire reste peu fréquenté par les VTT. Il en est de même pour les trois circuits VTT, créés en 2009, de moins de 10 kilomètres<sup>275</sup> sur des chemins larges avec un dénivelé faible. Les vététistes privilégient principalement des randonnées de 30 à 50 kilomètres sur des sentiers techniques offrant un dénivelé important. Toutefois, dans le même temps, les vététistes se contentent de ruser en partageant leurs itinéraires sur des blogs et des forums spécialisés<sup>276</sup>. La communauté des vététistes ne se structure pas autour d'un acteur souhaitant défendre les intérêts des vététistes et s'impliquer dans la gestion forestière du massif de Fontainebleau. Sans structuration de la communauté, les forestiers et d'autres acteurs du massif forestier n'arrivent pas à établir un dialogue avec les vététistes pour trouver un débouché consensuel à ce conflit.

L'échec des initiatives de l'Office national des forêts conduit à un *statu quo* dans le conflit entre les vététistes et les Amis de la forêt de Fontainebleau. Des bénévoles de l'association posent plusieurs panneaux avec des pictogrammes rappelant l'interdiction des VTT sur plusieurs sentiers en théorie interdits. En forêt, plusieurs rencontres fortuites entre marcheurs et vététistes débouchent sur des insultes et des incompréhensions. Au printemps 2014, les Amis de la forêt de Fontainebleau publient une motion où ils déplorent le nombre croissant de vététistes empruntant les sentiers réservés aux piétons (sentiers Denecourt-Colinet et sentier de grande randonnée) et demandent à l'ONF de rappeler l'interdiction à l'entrée de ces sentiers par des panneaux visibles

---

<sup>275</sup> Petit Barbeau (10 km), Grand Feuillard (7km), Mont Aigu (6km).

<sup>276</sup> [Velovert.com](http://velovert.com) et [utagawavtt.com](http://utagawavtt.com).

et explicites<sup>277</sup>. Suite à cette motion, la Mountain Bikers Foundation, une association nationale chargée de défendre les intérêts des vététistes, répond aux Amis de la forêt de Fontainebleau, dans une motion, en les accusant de faire de la « propagande » qui oppose les usagers de la forêt. Il se dit favorable à un partage des sentiers entre piétons et cyclistes basé sur une réglementation privilégiant la cohabitation entre usagers<sup>278</sup>. L'émetteur de cette réponse se déclare prêt à participer à l'entretien des sentiers avec les bénévoles des autres pratiques<sup>279</sup>.

Suite à la polémique du printemps 2014, les agents locaux de l'ONF ont cherché à mobiliser des représentants locaux des pratiquants de vélo tout-terrain en contactant des clubs VTT du pays de Fontainebleau. La polémique a aussi permis à certains vététistes de prendre conscience de la nécessité à s'impliquer dans gestion forestière pour assurer la pérennité de leurs pratiques en forêt de Fontainebleau. Par le biais de l'association des Déraillleurs, la Mountain Biker Foundation a entamé un dialogue avec l'ONF Fontainebleau pour la conception d'un projet de sentiers réservés aux VTT avec l'accord des Amis de la forêt de Fontainebleau.

### 3.3. Mobilisation participative et légitimation des pratiques récréatives

La position de l'Office national des forêts suite à la polémique du printemps 2014 sur le conflit d'usages entre randonneurs et vététistes montre la persistance d'un ascendant des Amis de la forêt de Fontainebleau. Au final, la décision retenue, celle de la création de sentiers réservés aux VTT et du maintien de l'interdiction théorique des sentiers Denecourt-Colinet aux vélos tout-terrain reprend la position des AFF. Tandis que la Mountain Bikers Foundation militait pour la possibilité d'une cohabitation entre piétons et vététistes sur les sentiers Denecourt-Colinet. Il convient que la séparation spatiale entre piétons et vététistes est une solution de facilité pour les forestiers. Même

---

<sup>277</sup> Compte-rendu de l'assemblée générale des AFF du 5 avril 2014, motion n°1, La voix de la forêt, 2014, p 47.

<sup>278</sup> Les règles de cohabitations sur un sentier rendent le cavalier au pas prioritaire devant le piétons puis le cycliste. C'est une règle tacite en vigueur sur les sentiers où cohabitent piétons, cavaliers et vététistes.

<sup>279</sup> Communiqué de presse de la Mountain Bikers Foundation, 6 juin, 2014.

si, souhaitant limiter les coûts d'entretien de sentiers balisés, les forestiers se montrent peu enclins la création de nouveaux sentiers en cœur de forêt. De plus, à travers ces aménagements récréatifs, les forestiers souhaitent limiter la pénétration des usagers en cœur de forêt pour éviter des polémiques liées à une mauvaise compréhension de la gestion sylvicole par des usagers. Pour éviter le balisage de ces sentiers VTT, l'ONF a compté, dans un premier temps, sur la mise en ligne des tracés GPS en *open source* sur internet pour faire connaître ces sentiers aux vététistes. Au printemps 2016, l'ONF Fontainebleau se dit prêt à accepter le balisage de quelques sentiers VTT. Néanmoins, l'entretien du balisage devra être confié à des vététistes bénévoles. La position de l'ONF ménage les Amis de la forêt de Fontainebleau en maintenant l'interdiction des VTT sur les sentiers qu'ils entretiennent. Actuellement, l'ouverture règlementaire des sentiers bleus<sup>280</sup> aux VTT ne semble pas acceptable pour les Amis de la forêt de Fontainebleau. Le débouché favorable aux AFF s'explique par la volonté de l'ONF d'éviter d'entrer en conflit avec son partenaire historique dont l'implication en a fait un acteur incontournable pour l'entretien de la forêt. La participation des Amis de la forêt de Fontainebleau à travers l'entretien des sentiers de promenades et l'assistance opérationnelle aux projets d'accueil du public en fait un acteur influent sur la stratégie d'accueil du public. Pour cela, ils conservent un ascendant sur les vététistes qui constituent toujours un groupe dont la structuration est récente et fragile.

Conscient de l'ascendant des AFF, la Mountain Bikers Foundation met en scène des coups de communication pour montrer à l'Office national des forêts et à ses partenaires qu'elle peut devenir une association impliquée dans la protection de la forêt et la sensibilisation des vététistes. En novembre 2015, la MBF met en ligne sur son site internet un article relatant un début d'incendie maîtrisé grâce au signalement d'un groupe de vététistes en forêt de Fontainebleau. Cet article est ensuite diffusé sur la *Tribune Libre de Bleau*, un site internet sur l'actualité de la forêt de Fontainebleau. L'objectif de la MBF est de montrer à l'ONF et aux autres acteurs de la forêt qu'elle peut devenir un partenaire actif et constructif. Dans l'article, l'auteur écrit : « *En étant impliqué dans la surveillance des départs de feu, dans des zones reculées et escarpées, où très peu de personnes circulent mis à part des vététistes, cela peut participer à éviter une catastrophe bien plus importante...* »<sup>281</sup>. En parlant d'un fléau majeur et consensuel<sup>282</sup>, la Mountain Bikers

---

<sup>280</sup> Surnom des sentiers Denecourt-Colinet à cause de la couleur des balises.

<sup>281</sup> <http://mbf-france.fr/brigadesvertes/feu-foret-fontainebleau/>, consulté le 13 mai 2016

<sup>282</sup> Les incendies de forêt sont considérés comme une menace majeure pour l'ensemble des forestiers et des usagers récréatifs de la forêt de Fontainebleau.



Foundation cherche à légitimer la pratique du VTT, qui se veut écologique, et qui a une utilité pour veiller sur la forêt grâce aux distances, plus importantes que celles autres usagers, que les vététistes parcourent en forêt lors d'une sortie.

Cependant pour les agents de l'ONF, le véritable test pour jauger l'implication des vététistes est l'organisation d'un chantier de travaux anti-érosion sur un chemin. Le dimanche 24 avril 2016, l'ONF a programmé une journée de chantier bénévole en partenariat avec la MBF. Outre le travail d'entretien du chemin, ce chantier a pour objectif d'instaurer un dialogue entre l'ONF et les vététistes. Pour permettre le dialogue, des techniciens forestiers participent à cette journée et un pique-nique commun est organisé. On retrouve une logique commune aux autres projets participatifs qui sont d'abord pour l'Office national des forêts un moyen de communiquer sur la gestion forestière avec des usagers. Pour les cadres de l'agence de Fontainebleau, cette opération doit amener à être répété pour développer un dialogue et une participation pérenne de la communauté vététiste. Dans le cadre actuel de la gestion de la forêt de Fontainebleau, une participation pérenne des vététistes est le seul moyen pour ce groupe d'usagers d'exister et de peser sur la stratégie d'accueil.



1. Mountain bike foundation, février 2016 (photo : MBF)
2. Une petite marche pour une grande démarche, hiver 2016
3. Clean Up Days, mai 2017 (photo: Greenspits)
4. Clean Up Days, mai 2017 (photo : Greenspits)
5. Opération de nettoyage organisé par les Amis de la forêt, le Vélo-Club, la Retraite Sportive Coders 77, Brie Gâtinais Cyclotourisme, l'AS Samois Orientation et Balise 77, décembre 2016 (photo : La république de Seine-et-Marne)

*Figure 34 - Planche de photographies de chantiers de nettoyage de la forêt de Fontainebleau*

La volonté actuelle de l'Office national des forêts de développer la participation des usagers dans l'entretien de la forêt entraîne un investissement important des groupes d'usagers dans la collecte des déchets en forêt. Par conséquent, chaque groupe d'usagers possède son propre événement de nettoyage de la forêt. Dernièrement, un collectif monté sur Facebook en 2015, *Une petite marche pour une grande démarche*, organise des opérations de ramassage des déchets mensuels dans différents sites du massif forestier. Depuis 2014, l'agence de Fontainebleau de l'Office national des forêts souhaite surfer sur cet engouement des divers groupes d'usagers pour le nettoyage de la forêt en organisant l'opération « Forêt propre » le dernier week-end du mois de mai. Pendant les opérations 2014 et 2015, plusieurs chantiers de ramassage des déchets sont organisés en partenariat avec des associations comme les Amis de la forêt de Fontainebleau, ASABEPI, l'association des randonneurs d'Île-de-France, l'association « Loisirs et culture » mais aussi le centre d'écotourisme de Franchard. Pour les agents forestiers, cette opération a pour objectif de sensibiliser le public à la protection et à la gestion de la forêt par l'ONF. Nonobstant, les comptes rendus de chantiers de ramassage de déchets en forêt de Fontainebleau se suivent en utilisant les mêmes codes narratifs et visuels. À chaque fois, l'article se termine par une photographie du groupe de bénévoles posant fièrement avec quelques sacs-poubelle, affichant fièrement le poids des déchets récoltés à la manière d'une opération caritative de levée de fond.

*« Comme convenu préalablement avec l'ONF de Fontainebleau, l'ensemble des déchets a été ramené à la Faisanderie afin que les services techniques de l'ONF puissent récupérer les déchets ainsi collectés soit 6 sacs poubelles de 130 litres chacun ! »<sup>283</sup>*

Lors de notre participation à une opération de ramassage des déchets, nous avons constaté que les déchets ramassés sur les parkings et en cœur de forêt se limitaient à des mouchoirs, des emballages, voire des bouteilles et des canettes qui semblaient davantage avoir été oubliés que jetés délibérément au sol. Au cours de notre action, plusieurs usagers croisés nous ont témoigné leurs encouragements et félicitations. Pour certains participants, le chantier de nettoyage a une fonction de sociabilité puisqu'il constitue un prétexte pour se réunir et/ou rencontrer de nouvelles personnes tout en ayant le sentiment de faire une action utile pour la préservation de la forêt.

---

<sup>283</sup> <http://www.tl2b.com/2016/03/les-vetetistes-aussi-se-sont-bouges.html> , consulté le 16 avril 2016

[Carnet de terrain 5/04/2014<sup>284</sup> : Patti fait part de sa déception quand elle apprend qu'elle avait loupé un groupe d'américains venus participer au Clean Up Days. « J'aime bien échanger avec des gens d'ailleurs. ». Cependant, les deux amies se montrent satisfaites de leur expérience. « On a fait notre B.A. du jour, puis c'était un moyen de te rencontrer. »]

Les opérations de ramassage de déchets constituent aussi des évènements où les individus expriment leur territorialité. On peut voir dans les photographies où les participants posent devant les sacs-poubelle contenant les déchets ramasser une mise en scène de sa territorialité. Comme en témoigne la présence d'un groupe d'américain participant aux Clean Up Days, les participants de ces opérations ne sont pas uniquement des résidents du pays de Fontainebleau. La participation de grimpeurs étrangers à des opérations de nettoyage de déchets est un moyen de témoigner son appartenance à une communauté, ici les grimpeurs qui fréquentent la forêt de Fontainebleau. Ainsi, le sentiment d'appartenance mobilisé dans ces opérations est à la fois social et territorial.

Le succès de ces opérations de nettoyage s'explique par l'évolution des perceptions de la forêt par les amateurs de loisirs forestiers. La forêt de Fontainebleau est toujours perçue comme un espace menacé par une société industrialisée et urbanisée. La sensibilité d'une grande partie des usagers à la propreté de la forêt semble plus importante de nos jours. La présence de déchets en forêt représente une atteinte grave à l'environnement car il rappelle que l'espace n'est plus « naturelle ». Sur un plan émotionnel, le déchet rappelle que la forêt, dont on aimerait qu'elle soit un espace sauvage, est un lieu pratiqué par d'autres humains et que ceux-ci ont une influence sur l'environnement. De fait, il est rappelé dans les chartes d'usagers de laisser la forêt telle qu'on l'a trouvée, c'est-à-dire, l'usager doit se comporter comme un visiteur de passage n'ayant pas d'incidence sur l'environnement. La propreté de la forêt interroge aussi notre perception du temps. Dans les discours, il est courant que soit relayé un sentiment selon lequel la saleté de la forêt est un problème croissant. Toutefois, des documents d'archives nous montrent l'existence passé de pratiques qui seraient considérées comme inacceptables. Dans les sociétés rurales, l'achat d'une parcelle boisée pour en faire un lieu de dépôt de déchets des activités humaines était une opération courante. De plus, il existe à Fontainebleau, des parcelles que l'Office national des forêts utilisait

---

<sup>284</sup> Carnet de terrain, Clean Up Days à Franchard, 5 avril 2014.

comme dépotoir jusqu'aux années 1970<sup>285</sup>. Dans le premier guide des sentiers promenade en forêt de Fontainebleau des AFF, paru en 1963, il est recommandé aux utilisateurs de sentiers de : « faire disparaître vos détritrus, soit en les enfouissant, soit en utilisant les corbeilles qui peuvent être prévues à cet effet<sup>286</sup>. La photographie ci-dessous représentant une aire de stationnement dans les années 1980 montre un état de saleté que nous n'avons jamais constaté pendant notre enquête de terrain. De plus, il semblerait que l'enlèvement des poubelles sur les parkings à partir des années 1990 ait eu un effet positif sur leur propreté. Pour comprendre ce sentiment d'une saleté croissante en forêt, il faut s'interroger sur les mécanismes du souvenir. Il semblerait que les usagers oublient une partie de ce qu'était la forêt. Ainsi, ils conservent le souvenir d'une forêt qu'ils ont idéalisée. La vue d'un déchet constitue un rappel douloureux de la réalité du lieu soumis à son urbanité.



*Figure 35 : Déchets sur une aire de stationnement dans le massif de Fontainebleau dans les années 1980 ; photographie : Grégoire Clouzeau)*

Au regard de la trajectoire des Amis de la forêt de Fontainebleau, on constate que l'organisation de ramassage des déchets constitue une première implication en forêt. Dès les années 1970, les AFF ont délaissé les « rallyes papier gras » pour d'autres actions. En élargissant le périmètre de leurs actions en participant à l'entretien des sentiers de randonnée et à des chantiers de lutte contre

---

<sup>285</sup> Montoir de Recloses (parcelle 147) mentionné dans la carte topographique IGN de la forêt de Fontainebleau 1969 et Voix de la forêt 1982/2, p 31.

<sup>286</sup> L'injonction d'enfouir ses déchets disparaît à partir de la deuxième édition du guide publié en 1970.

l'érosion et de valorisation du patrimoine vernaculaire, l'association a conservé une position dominante pour influencer sur les stratégies d'accueil du public.

L'influence des groupes d'utilisateurs les plus investis dans le massif forestier de Fontainebleau est visible dans des « victoires » acquises contre divers projets. À l'automne 2015, la société Amaury Sport Organisation (ASO), entreprise organisatrice du Tour de France et du Roc d'Azur, a prospecté l'ONF et la communauté de communes du Pays de Fontainebleau, gestionnaire du Grand Parquet, pour l'organisation d'une compétition « grand public » nationale de VTT dans le massif forestier de Fontainebleau. Le projet d'ASO a été accueilli avec bienveillance par la communauté de communes du Pays de Fontainebleau dont la manifestation nommée « Roc Paris » aurait été l'occasion de louer l'infrastructure intercommunale du Grand Parquet et d'attirer des touristes avec l'événement. Pour l'Office national des forêts, les droits de passage payés par la société Amaury Sport Organisation pour l'organisation de la compétition auraient été une ressource financière acceptable en temps de rigueur budgétaire. À ce moment-là, la direction de l'agence de Fontainebleau estimait que les droits auraient pu permettre de financer la rénovation des moyens techniques pour la lutte contre les incendies. Cependant, avant que le projet du Roc Paris à Fontainebleau ne soit rendu public, des associations d'utilisateurs ont fait part de leur opposition dans la presse locale. Le 11 décembre 2015, un collectif de défense de la forêt de Fontainebleau rend public une lettre envoyée au préfet de Seine-et-Marne pour témoigner de leur opposition au projet de Roc Paris. Dans ce courrier, le collectif estime que la vocation écologique du massif forestier de Fontainebleau n'est pas compatible avec l'organisation d'une manifestation de masse réunissant plus de 300 participants. Le collectif réunit six associations d'utilisateurs : Les Amis de la forêt de Fontainebleau, l'Association des naturalistes de la vallée du Loing, le Cosiroc, les Sylvain randonneur, le Coderando 77<sup>287</sup> et France Nature Environnement. De cette manière, on retrouve, dans le collectif, les groupes d'utilisateurs dont la participation à l'entretien de la forêt est la plus active. Face à cette opposition locale, Amaury Sport Organisation a décidé de mettre fin au projet, déjà échaudé par l'annulation d'un premier projet de Roc Paris, en 2014, à Mantes-la-Jolie suite à l'interdiction du préfet des Yvelines à la suite d'un recours juridique posé par des associations locales.

---

<sup>287</sup> Antenne départementale de la Fédération Française de Randonnée Pédestre

Dans un contexte métropolitain où la forêt de Fontainebleau se caractérise par une répétitivité des visites et une appropriation de la forêt par ses usagers, on observe des évolutions dans la gestion du massif forestier de Fontainebleau par l'administration forestière. Cette appropriation de la forêt de Fontainebleau par des usagers s'est matérialisé dans un premier temps par une opposition aux méthodes sylvicoles de l'Office national des forêts considérées comme trop industrielles. L'opposition sociale envers les coupes forestières a entraîné une inflexion de la gestion sylvicole avec une exploitation modérée de la forêt. Ce conflit entre forestiers et usagers a débouché sur un consensus basé sur la participation financière de certaines collectivités territoriales et la participation opérationnelle de communauté d'usagers à l'entretien de la forêt. À première vue, la mobilisation participative des groupes d'usagers offre une gestion forestière plus horizontale. Cependant, à Fontainebleau, la participation des communautés les mieux organisés permet à celle-ci d'accroître leur influence sur la réglementation des pratiques récréatives.

La mobilisation participative en forêt de Fontainebleau est à la fois un héritage et une rupture avec le tourisme. Héritage puisque l'association la plus influente a été fondée par des villégiaturistes. Ainsi, l'existence de cette association reconnue localement avant le processus de périurbanisation a permis d'établir une continuité dans la protection de la forêt de Fontainebleau. La trajectoire des Amis de la forêt de Fontainebleau montre un partage de valeurs entre périurbains et villégiaturistes. Cependant, l'intégration de périurbains dans l'association provoque une mise à distance des enjeux touristiques. Les actions des associations d'usagers s'adressent principalement à une population résidente. La faible prise en compte des grimpeurs étrangers, qui constitue l'unique réservoir de touristes importants en forêt de Fontainebleau, par les politiques touristiques locales en témoigne. La participation de communautés d'usagers dans la gestion forestière atteste de concurrences et de rapports de force où le bénévolat est mobilisé pour asseoir sa légitimité et peser sur la réglementation des pratiques récréatives. Pour l'Office National des Forêt, les projets participatifs sont utilisés pour maintenir un dialogue avec les groupes d'usagers et prévenir des conflits d'usages. Par conséquent, la mobilisation participation révèle une logique d'inclusion et d'exclusion d'usagers. Certains usages considérés comme illégitimes font face à une mobilisation importante des groupes d'usagers intégrés dans la gestion forestière.

# Conclusion

Le développement de la villégiature à partir de la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle constitue une première urbanisation du pays de Fontainebleau. En effet, au regard de la comparaison du pays de Fontainebleau avec d'autres territoires périurbains franciliens, on remarque que le processus de périurbanisation y a été moins prégnant. Plus de la moitié des résidences principales a été bâtie avant 1970. La périurbanisation du territoire s'est faite en partie sous la forme d'une transition résidentielle où les résidences secondaires sont devenues des résidences principales. Ce constat nous amène à prendre en compte la trajectoire résidentielle du territoire depuis l'arrivée du chemin de fer en 1849. La construction de résidences secondaires a engendré l'urbanisation de nouveaux espaces comme les bords de Seine (Bois-le-Roi, Samois-sur-Seine, Thomery), du Loing (Montigny-sur-Loing, Grez-sur-Loing) et les lisières de forêts (Avon, Barbizon, Bourron-Marlotte, Fontainebleau). Cette urbanisation témoigne de l'intérêt porté à la forêt de Fontainebleau et aux rives de Seine et du Loing par les villégiaturistes.

L'appropriation de ces espaces par la bourgeoisie parisienne a engendré la mise en place de stratégies pour leurs conversations. Ainsi, dans un temps similaire à la mise en tourisme du lieu, la conquête bourgeoise de la forêt de Fontainebleau se traduit par des revendications contre les nouvelles méthodes d'exploitation forestières et contre l'exploitation des carrières de grès à travers des campagnes de presse. L'appropriation de la forêt par des citoyens a permis d'en faire l'un des premiers lieux où a été mise en place une mesure de protection dans un espace naturel à travers la création des réserves artistiques. Néanmoins, les protestations des citoyens ne concernent pas uniquement une volonté de contrôler voire d'interdire les usages ruraux de la forêt. Le conflit autour de la construction d'une ligne de tramway à Samois-sur-Seine dans les années 1900 démontre une volonté des villégiaturistes de défendre leur cadre de vie en limitant l'urbanisation du territoire.

La trajectoire de l'appropriation du territoire par des villégiaturistes nous montre l'entrée au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Après, la mise en place de groupes de pression pour défendre leurs intérêts, des villégiaturistes se sont mis à investir l'espace social par le biais d'associations participant à l'animation du territoire. À cette époque, le pays de Fontainebleau possède la caractéristique d'être connu pour être un centre de villégiature artistique. Contrairement aux bourgeoisies industrielles



et marchandes, les artistes et intellectuels bénéficient d'une contrainte moindre de déplacements. À l'époque, le pays de Fontainebleau constitue un espace privilégié pour cette population. Les résidences bellifontaines offrent des espaces suffisants pour installer des ateliers d'artiste. Et la proximité avec Paris, centre de la vie artistique et intellectuelle, permet une résidence prolongée dans les maisons de villégiature. Les artistes et les intellectuels vont être les villégiaturistes qui vont le plus investir l'espace social local. Cet investissement se traduit par la mise en place de mondanités locales dans lesquels s'inscrit le tourisme. Ainsi, les activités de l'association des Amis de la forêt de Fontainebleau et du syndicat d'initiative de Fontainebleau témoignent de ces mondanités mises en place sur le territoire. Plusieurs personnalités figurent dans les deux associations. La vie mondaine bellifontaine est alors marquée par des manifestations telles que les courses hippiques, les chasses à courre, le golf, la fête de la Saint-Louis et les compétitions automobiles en forêt. Dans ce contexte, la section des secouristes forestiers créée par les Amis de la forêt de Fontainebleau fait figure d'espace de sociabilité pour les notables de la région. Toutefois, la société des Amis de la forêt de Fontainebleau n'oublie pas sa vocation protectrice en prenant part à des campagnes pour s'opposer à des projets comme la construction de l'autoroute du soleil dans la forêt des Trois-Pignons dans les années 1950-1960 et contre des projets d'expansion urbaine.

Le processus de périurbanisation s'inscrit dans la continuité de la villégiature. De nouveaux habitants investissent les associations créées par des villégiaturistes. L'appropriation des associations est permise par un partage de valeurs entre périurbains et villégiaturistes. Ces deux populations ont une pratique de l'espace similaire. La forêt est perçue comme un espace de contemplation, dont les valeurs de permanence et de solitude s'opposent aux valeurs citadines. De plus, les populations périurbaines qui investissent l'espace social local partagent les mêmes intérêts que les villégiaturistes, suivant une logique de propriétaires souhaitant limiter l'urbanisation du territoire. De fait, le pays de Fontainebleau se caractérise par un faible nombre de lotissements construits par des promoteurs. Depuis 1970, la construction de nouvelles résidences se fait par mitage avec le lotissement d'une petite parcelle qui avait autrefois une vocation maraîchère. Cependant, la reconversion de certaines villas laisse place à des promoteurs qui transforment d'anciens hôtels en appartements (hôtel Mallet à Marlotte) ou des domaines en lotissement haut de gamme (Domaine de Clairbois à Samois-sur-Seine).

À l'instar des communes périurbaines, des habitants du territoire investissent la gestion forestière. Comme pour les villégiaturistes, le premier investissement de ces communautés d'usagers se matérialise par une contestation de la gestion forestière. La crise des années 1970, avec l'impulsion d'une nouvelle gestion sylvicole préconisant la régénération de plus d'un tiers de la forêt en privilégiant les coupes rases et une gestion en forêt régulière, a permis un renouveau de la société des Amis de la forêt de Fontainebleau. Cependant, malgré l'arrivée d'une nouvelle population d'adhérents, on constate une continuité dans le positionnement de l'association privilégiant la coopération avec l'administration forestière. Dès la décennie suivante, les ingénieurs forestiers en poste à Fontainebleau ont revu l'orientation sylvicole, ce qui a provoqué un apaisement du conflit. La coopération avec l'Office national des forêts permet à l'association des Amis de la forêt de Fontainebleau de pérenniser son action dans les périodes où il n'y a pas de grande controverse. En effet, le risque pour une association contestataire, c'est de disparaître une fois la résolution du conflit dans laquelle elle s'est investie.

De plus, la participation dans la gestion forestière permet aux AFF de conserver une influence dans la réglementation des pratiques récréatives. L'émergence de la récréation basée sur un régime de répétitivité des visites a engendré une diversification des pratiques. Malgré ces nouvelles pratiques, le développement des sports de nature a conduit à un nouveau partage de l'espace forestier entre les différentes communautés d'usagers. Les Amis de la forêt de Fontainebleau, dont les membres défendent les intérêts d'un usage basé sur la contemplation et la connaissance de l'environnement forestier, ont sollicité l'ONF pour la mise en place d'une réglementation des pratiques récréatives. Les assemblées générales de l'association de la fin des années 1970 montrent une tension au sein de l'organisation entre un conseil d'administration mettant la priorité sur la réglementation des pratiques récréatives et de nouveaux adhérents souhaitant que l'association s'implique davantage pour contester l'orientation sylvicole de l'ONF et la pratique de la chasse à courre.

Nonobstant, cette logique de coopération avec l'ONF permet à l'association d'obtenir gain de cause dans des conflits qui l'opposent à d'autres pratiquants de la forêt. En témoigne le conflit opposant les Amis de la forêt et les vététistes sur la circulation des vélos tout-terrain des sentiers Denecourt-Colinet qu'entretiennent les AFF. L'importance qu'a prise l'association des Amis de la forêt de Fontainebleau dans le balisage et l'entretien des sentiers de promenade a permis à cette

communauté d'usagers d'obtenir un arbitrage favorable de la part de l'ONF. Pour ces derniers, les AFF contribuent davantage à la gestion forestière, permettant à l'ONF d'économiser des moyens financiers pour assurer sa mission d'accueil du public. Pour légitimer leur pratique, des vététistes se sont mobilisés pour instaurer un dialogue avec l'ONF. Cette mobilisation a pris la forme d'opérations de communication dans lesquels des vététistes se sont mis en scène dans le ramassage de déchets et dans la prévention des incendies. Ces opérations de communication ont pour objectif de montrer à l'ONF et aux autres acteurs de la gestion forestière la disponibilité de la communauté des vététistes à participer à l'entretien de la forêt de Fontainebleau. Ainsi, la gestion des pratiques récréatives par l'ONF, où celle-ci demande aux usagers de s'impliquer pour avoir une influence sur la réglementation, a entraîné un investissement très important des différentes communautés d'usagers.

Pour l'Office national des forêts, la participation des usagers à l'entretien de la forêt permet de compenser l'exploitation modérée de la ressource bois. Néanmoins, l'ONF considère cet investissement de communautés d'usagers comme une opportunité et encourage la participation des usagers dans l'entretien de la forêt. Pour l'administration forestière, les projets participatifs permettent aussi aux forestiers d'instaurer un dialogue avec les usagers et de les sensibiliser aux enjeux sylvicoles de la forêt. L'ONF espère que cette coopération avec des usagers permettra d'accroître l'acceptabilité des coupes sylvicoles. Toutefois, cette stratégie possède des limites. Le profil sociologique des usagers investissant le plus la forêt est homogène. On constate une surreprésentation des retraités issus de la catégorie socio-professionnelle « cadres et professions intellectuelles supérieures » chez les bénévoles des Amis de la forêt de Fontainebleau. De plus, l'intégration dans l'espace social local constitue un facteur déterminant pour expliquer la participation de ces usagers à la gestion forestière. De cette manière, les bénévoles les plus actifs ne sont pas ceux qui ont le plus investi émotionnellement le lieu mais ceux qui sont le mieux intégrés socialement. De fait, ces bénévoles, mieux intégrés socialement, acceptent la compétence et la légitimité des forestiers et portent un discours moins critique sur la gestion forestière.

# Conclusion générale

Dans le cas de la forêt de Fontainebleau, la récréation marque une rupture avec le tourisme. Sur un plan économique, les communes situées en périphérie du massif forestier ont connu une sortie du tourisme avec le recul du nombre de résidences secondaires à partir des années 1970 et la faible présence d'hébergements marchands. Seules les communes de Fontainebleau et de Barbizon semblent conserver une certaine capacité d'accueil touristique. En ce qui concerne Fontainebleau, cette capacité d'accueil touristique semble être stimulée par des fonctions urbaines comme la présence d'une école de commerce au rayonnement international. Toutefois, les hôtels toujours existants, créés pendant la période fastueuse du tourisme à Fontainebleau et Barbizon, se sont tournés vers des prestations hauts de gamme et visent principalement une clientèle métropolitaine.

En forêt de Fontainebleau, la sortie du tourisme est marquée par la disparition des services marchands proposés aux touristes dans les années 1970 et 1980 comme les buvettes présentes autour des curiosités les plus fréquentées où les touristes pouvaient trouver des rafraîchissements et acheter des souvenirs. Cette sortie du tourisme dans la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle n'a pas été jugulé par de véritables initiatives de la part des acteurs locaux pour redynamiser l'activité touristique. Avec le plan d'aménagement de 1970, l'Office national des forêts décide d'accroître la productivité sylvicole et met fin à certains droits des forestiers comme la possibilité de proposer des services aux visiteurs comme la vente de rafraîchissements et la surveillance de terrain de camping à proximité des maisons forestières. Pour assurer sa mission d'accueil du public, des ingénieurs forestiers préconisent le recours à un soutien financier des collectivités locales. À Fontainebleau, le conseil général de Seine-et-Marne devient un partenaire régulier de l'Office national des forêts. Néanmoins, les actions conjointes de l'ONF et du conseil général de Seine-et-Marne se concentrent principalement sur l'entretien de la forêt, l'aménagement de sites pour canaliser la fréquentation et la sensibilisation des publics au milieu forestier. Ainsi, nous constatons que ces actions ne se destinent pas à un public touristique mais à un public qui fréquentent déjà la forêt de manière régulière. Ainsi, les pratiques récréatives s'inscrivent dans la continuité des pratiques touristiques.

## La récréation, une évolution du tourisme

Nous privilégions le terme « récréation » parce que la sortie du tourisme en forêt de Fontainebleau ne signifie pas une désaffectation du lieu. On compte encore aujourd'hui des millions de visites sur le massif forestier, ce qui en fait un des espaces de naturalité les plus fréquentés de France. L'héritage touristique a conféré à la forêt de Fontainebleau un capital symbolique important qui lui permet de rester un lieu possédant une notoriété internationale contrairement à d'autres forêts franciliennes. Les récits médiatisés par tourisme au XIX<sup>ème</sup> siècle ont permis de fabriquer le lieu « forêt de Fontainebleau » sur un plan symbolique. Pour comprendre la symbolique de ce lieu, il faut rappeler le contexte de son invention moderne. Pendant la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, Paris connaît une croissance démographique très importante pour la troisième ville la plus peuplée du monde en 1850. La forêt de Fontainebleau devient pour la bourgeoisie ascendante un symbole de naturalité. Cet attrait s'explique par la situation de Paris vis-à-vis des motifs spatiaux liés à la naturalité telle que la mer et la montagne. Paris a la particularité d'être éloignée du littoral, la Manche se situe à 200 kilomètres, et des montagnes, le premier sommet supérieur à 1000 mètres se trouve à plus de 400 kilomètres de la capitale française. Pour la grande majorité des bourgeois parisiens, le littoral et la montagne sont des espaces inaccessibles. À une époque où le romantisme et le goût pour le sublime sont en vogue, la forêt de Fontainebleau qui est à moins d'une journée de voyage depuis Paris, avant l'arrivée du chemin de fer en 1849, est le seul lieu de naturalité accessible. Avec ses futaies et des chaos rocheux, la forêt de Fontainebleau fait office d'espace « sauvage » à portée des parisiens.

Les récits du XIX<sup>ème</sup> siècle présentent la forêt de Fontainebleau comme un espace sauvage, témoin des temps antédiluviens, occultant les usages des populations locales qui fréquentaient la forêt pour ses diverses ressources comme le bois, le grès, le gibier et les différents usages des fruits et plantes. La modernité et l'urbanisation engendrent un usage nouveau du lieu. Contrairement aux sociétés paysannes qui avaient un usage productif de la forêt, les bourgeois vont avoir un usage contemplatif du lieu. La bourgeoisie parisienne charge la forêt de Fontainebleau de valeurs antithétiques de la ville comme la solitude et la permanence. Les pratiques récréatives s'inscrivent dans la continuité d'une approche contemplative du lieu. Aujourd'hui, la forêt de Fontainebleau se caractérise par son statut de forêt de protection, limitant toutes actions ayant un impact sur son intégrité physique,

et une exploitation sylvicole modérée, suite à un passé marqué par plusieurs conflits entre artistes-touristes-naturalistes et forestiers.

Si l'émergence du tourisme en forêt de Fontainebleau est liée à l'urbanisation de Paris, nous pouvons lier l'avènement de la récréation au processus de métropolisation que Paris a connu à partir des Trente glorieuses. Le processus de métropolisation a modifié l'équilibre du territoire dans lequel se situe la forêt de Fontainebleau. Avant la métropolisation, la ville éponyme, Fontainebleau, était la deuxième ville du département en matière de population. Contrairement à d'autres villes de la grande couronne qui se sont industrialisées suite au développement du chemin de fer dans la moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, Fontainebleau est restée une ville peu industrielle. Pendant cette période, le tourisme et la présence de l'armée constituaient les principales ressources économiques de la commune. Le départ de la France du commandement de l'OTAN en 1967 puis l'arrêt du service militaire obligatoire ont conduit au déclin de la fonction militaire de Fontainebleau. Dans le même temps, le développement des mobilités, grâce aux innovations technologiques dans le domaine des transports, provoque un recul de la villégiature autour de Fontainebleau. Les gains espace-temps facilitent l'accessibilité et l'attractivité de territoires plus éloignés de Paris. De plus, la proximité espace-temps avec l'agglomération provoque une hausse du foncier dans le pays de Fontainebleau, entraînant une transition résidentielle où les résidences secondaires deviennent des résidences permanentes. Dans le même temps, les sites touristiques du territoire comme le château de Fontainebleau et le village de Barbizon sont intégrés à la destination touristique parisienne. Une grande partie des touristes visitent ces sites dans le cadre d'un séjour touristique à Paris<sup>288</sup>. En cela, la trajectoire de Fontainebleau témoigne d'une métropolisation touristique avec une concentration des principaux services touristiques marchands tels que l'hébergement et les transports à Paris. Sur un plan local, la métropolisation offre des opportunités économiques pour les territoires périphériques comme l'implantation d'activités industrielles et logistiques nécessitant des emprises foncières importante. Cependant, dès les années 1960, la municipalité de Fontainebleau entre dans une logique conservatrice et devient une ville résidentielle métropolisée. Les autres communes situées à la périphérie du massif forestier entrent dans un processus de périurbanisation. Cependant, la périurbanisation est singulière. Les nouvelles constructions se font davantage dans le cadre d'un mitage de l'espace à travers le lotissement d'anciennes parcelles maraichères ou de domaines de

---

<sup>288</sup> Lors d'une étude du Comité régional du tourisme d'Ile de France sur les publics de Fontainebleau, 68% des 361 visiteurs internationaux interrogés ont déclaré résider à Paris ou dans un département francilien hors Seine-et-Marne.

villégiature qu'à travers la construction de lotissements par des promoteurs immobiliers. Contrairement à d'autres espaces périurbains franciliens, l'urbanisation est rapidement limitée par les acteurs locaux. Dans ce contexte, la forêt de Fontainebleau constitue une aménité participant à l'attractivité du territoire. Ainsi, le pays de Fontainebleau se caractérise par une population plus aisée avec une surreprésentation des cadres, professions intellectuelles, retraités et chefs d'entreprise.

Dans ce contexte métropolitain, la fréquence de visites des usages de la forêt de Fontainebleau s'intensifie. Contrairement aux sites touristiques classiques, la majorité des usagers de la forêt de Fontainebleau y est déjà venue à plusieurs reprises au cours de leur parcours de vie. Ainsi, les pratiques récréatives de la forêt de Fontainebleau reposent sur un régime de la répétitivité, ce qui modifie le rapport des visiteurs au lieu. D'un point de vue anthropologique, la pratique touristique est basée sur la circulation. L'expérience du lieu par le touriste est basée sur la découverte. L'utilisateur qui pratique la forêt de Fontainebleau et qui y est déjà venu ne découvre plus le lieu. Sa pratique du lieu s'inscrit dans davantage dans une logique de répétition. Son expérience du lieu s'inscrit dans une logique d'ancrage, ce qui modifie ces attentes des visiteurs et son usage du lieu.

En anthropologie du tourisme, l'ancrage renvoie à la villégiature dont l'héritage est marquant dans le pays de Fontainebleau. Dès l'arrivée du chemin de fer en 1849, Fontainebleau et les villages des bords de Seine deviennent des centres de villégiature. Avec l'expansion du réseau forêt, la villégiature se diffuse au bord du Loing et la plaine de Bière. Fontainebleau et ses environs se spécialisent dans la villégiature artistique. Contrairement à d'autres groupes de villégiaturistes comme les industriels et les professions libérales, les artistes disposent d'une plus grande flexibilité dans l'organisation de leurs mobilités. Ainsi, l'investissement de certains villégiaturistes dans la gestion de la forêt domaniale de Fontainebleau est déjà perceptible dès le XIX<sup>ème</sup> siècle avec des controverses sur la limitation des usagers productifs. Cet investissement conduit à la création de société organisée et pérenne comme la Société des Amis de la forêt de Fontainebleau et l'Association des naturalistes de la vallée du Loing juste avant la Première Guerre mondiale. Dans l'entre-deux-guerres, les excursions organisées par le Touring-Club de France depuis Paris se développent. À travers des activités comme le camping, le cyclotourisme et la randonnée pédestre, le TCF amorce un régime de répétitivité des visites en forêt de Fontainebleau.

## Renouvellement spatial

Les chiffres de fréquentation évoqués pour le massif forestier de Fontainebleau sont de l'ordre de plusieurs millions de visites : 3 420 000 visites sur une année relevée par les compteurs routiers posés par l'Office national des forêts sur huit parcs de stationnement du massif et 17 000 000 visites selon une étude de l'Institut d'Observation et de Décision à partir d'entretien téléphonique sur un échantillon représentatif en 1996<sup>289</sup>. Le massif forestier étant un espace ouvert, la fréquentation est très difficile à comptabiliser. Cependant les chiffres de fréquentation mobilisés donnent au lecteur une impression de « masse ». Avec les chiffres de l'étude IOD, le massif de Fontainebleau a une fréquentation supérieure à celle des grands sites touristiques de la métropole comme Disneyland Paris, Notre Dame de Paris, le Louvre et le domaine national de Versailles. Cependant, la forêt de Fontainebleau ne répond pas à une logique de site touristique, au périmètre clos et/ou réduit.

Ce que les études déclaratives ne laissent pas paraître, c'est que la fréquentation du massif forestier révèle une concentration spatiale et temporelle forte. Les données des compteurs routiers installés par l'Office national des forêts montrent que 29% de la fréquentation a lieu les dimanches et jours fériés. La fréquentation dominicale est trois fois supérieure à celle d'un jour de semaine. La courbe des données collectés par les compteurs routiers montre que les dimanches et jours fériés les plus fréquentés sont ceux situés entre le 1<sup>er</sup> mars et le 30 juin et entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 11 novembre. Ainsi, on comptabilise 32 jours de fortes fréquentations possibles sans prendre en compte le facteur météorologique. Les compteurs montrent que les visiteurs sont moins nombreux lorsque le ciel n'est pas ensoleillé.

Les données des compteurs routiers et la carte des capacités en stationnement montrent que la fréquentation se concentre sur certains sites du massif. Parmi les sites les plus fréquentés, on note Franchard-Ermitage, Apremont-Bas Bréau, les Platières d'Apremont, l'Épine Nord et la Roche aux sabots dans la forêt des Trois-Pignons. À partir d'observations dans les différents sites, nous avons estimé à 18 le nombre de parcelles où la fréquentation est forte lors des journées où l'affluence est importante sur les 888 de la forêt domaniale de Fontainebleau. Toutefois, la concentration des usagers peut varier d'un site à l'autre. Le croisement des données des compteurs routiers et de nos

---

<sup>289</sup> Le chiffre est repris par l'étude du CREDOC sur la fréquentation des forêts franciliennes.



observations *in situ* nous a révélé une diffusion importante des visiteurs sur le site d'Apremont-Bas-Bréau que sur le site de Franchard-Ermitage.

Les données des compteurs routiers et nos observations révèlent que les sites les plus fréquentés possèdent un fort héritage touristique. Franchard est l'un des sites du massif forestier où une fréquentation à des fins de loisirs est la plus ancienne. Avant la mise en tourisme de la forêt, Franchard était déjà un lieu de pèlerinage local et de foire pour les habitants de Fontainebleau et de ses environs. Le site fut dès lors l'une des premières centralités pour le tourisme avec l'ouverture d'un restaurant en 1851. Les *Gorges d'Apremont* se situent à proximité du village de Barbizon. Encore une fois, c'est un lieu qui est évoqué dans les premiers guides touristiques de la forêt. L'assimilation de Barbizon aux peintres paysagistes participe à la notoriété du lieu. De plus, Franchard et Apremont sont deux lieux où on trouve des toponymies (*désert d'Apremont, ermitage de Franchard, val des mohicans, caverne des brigands, antre des druides*) faisant appel à l'imaginaire du sauvage. L'avènement des sports de nature au cours du XX<sup>ème</sup> siècle a permis de faire émerger de nouveaux sites dans le massif de Fontainebleau. Ainsi, le site de l'Épine Nord est connu pour le chaos rocheux du Cuvier-Chatillon, terrain d'entraînement des premiers grimpeurs de Fontainebleau dans l'entre-deux-guerres. L'acquisition de la forêt des Trois-Pignons par l'État a été une opportunité pour offrir de nouveaux espaces pour les pratiquants de l'escalade et des sports de nature alors en pleine croissance. Lors de l'aménagement de la forêt des Trois-Pignons par l'ONF, le site de la Roche aux sabots a été le premier site offrant une grande capacité de stationnement. Ainsi, les quatre sites les plus fréquentés du massif forestier de Fontainebleau sont des lieux fortement marqués par les imaginaires touristiques pour le Franchard et Apremont et par les imaginaires des sports de nature pour l'Épine Nord et la Roche aux sabots. S'inscrivant dans un héritage touristique, la récréation n'a pas créé de nouveaux lieux et n'a fait qu'investir des lieux touristiques.

Néanmoins, la récréation engendre une évolution des référents. Les mobilités touristiques et la circulation des images ont fait en sorte que la forêt de Fontainebleau ne constitue plus un archétype du sauvage. La montagne est aujourd'hui un espace devenu accessible. De fait, les chaos rocheux de Fontainebleau paraissent moins impressionnants pour les visiteurs contemporains qu'ils l'étaient pour les touristes d'autrefois. Stendhal, qui a grandi à Grenoble, jugeait : « *Les rochers de Fontainebleau sont ridicules ; ils n'ont pour eux que les exagérations qui les ont mis à la mode.*

*Le parisien qui n'a rien vu se figure, dans son étonnement, qu'une montagne de deux cents pieds de haut fait partie de la grande chaîne des Alpes »*<sup>290</sup>. La démocratisation des Alpes et de plusieurs destinations de *wilderness* aurait pu provoquer une désaffection de la forêt de Fontainebleau. D'une manière, c'est ce qui a eu lieu. De nos jours, les touristes qui viennent en forêt de Fontainebleau ne recherchent plus des paysages « sauvages » mais pratiquent l'escalade et marchent sur les pas des peintres de Barbizon. Ainsi, avec la récréation, la forêt de Fontainebleau est devenue un lieu de naturalité de proximité, pratiquée dans un cadre quotidien. Toutefois, le succès du récit rappelant la présence de la mer il y a 35 millions d'années montre une persistance de la valeur de permanence dont on charge la forêt. Le sable fin, les rochers et les pins rappellent une ambiance de littoral. En cela, l'ambiance paysagère participe à une illusion où la mer aurait quitté l'espace sans modifier le paysage. Les visiteurs n'ont pas forcément en tête que les pins ont été introduit à Fontainebleau il y a deux cents ans et qu'au cours des deux derniers siècles, les paysages ont évolué. La forêt de Fontainebleau reste un ersatz commode d'évasion lointaine à proximité de Paris. On vient y pratiquer des sports de montagne et y chercher des ambiances de vacances l'espace d'une journée.

Toutefois, avec la répétitivité des visites, la forêt de Fontainebleau devient un lieu qui fait écho au vécu des usagers. C'est en cela que réside le principal changement de référent entre le tourisme et la récréation. Le tourisme fait référence à un ailleurs. Les référents du tourisme sont externes. Le touriste va visiter un lieu dont il a eu connaissance par des récits et des images mais qu'il n'a jamais pratiqué, ou peu. Avec la répétition des visites, le visiteur revient sur un lieu qu'il a déjà pratiqué. La fréquence de la répétition peut varier. Le visiteur peut revenir toutes les semaines, tous les ans ou de manière moins régulière. Cela n'a pas véritablement d'importance. Ce qui importe, c'est qu'il soit y déjà venu à plusieurs reprises. Ce « re-venir » induit un changement de référent. Avec la répétition, le référent est interne, ce sont les souvenirs. Le souvenir peut prendre la forme de récits, c'est-à-dire des histoires et anecdotes, et d'images, photographies et vidéos personnelles. Avec la récréation, les usagers ne viennent plus en forêt de Fontainebleau pour vérifier la réalité d'une image collective, mais pour vérifier la permanence d'un souvenir.

L'assimilation de la forêt de Fontainebleau à l'enfance témoigne de ce changement de référent. Dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, des œuvres de la littérature populaire font des espaces de naturalité un terrain de jeu des enfants. Tom Sawyer en est l'une des figures les plus célèbres pour symboliser

---

<sup>290</sup> Stendhal, *Mémoires d'un touriste*, 1837

ce rapport de l'enfant à la nature. Cette dernière est dès lors considérée comme un espace de liberté, délaissée par les adultes, que les enfants peuvent s'approprier. Au cours du siècle suivant, plusieurs mouvements d'encadrement de la jeunesse investissent des lieux de naturalité, les considérant comme un espace de prédilection pour que les jeunes puissent s'éduquer par l'action. Lors des sorties dominicales, les enfants sont souvent au centre du groupe familial. Ils sont le motif de la sortie. Cependant, les parents ne sont pas uniquement spectateurs. Lors de nos rencontres, nous avons constaté qu'au moins l'un des parents avait des souvenirs d'enfance dans la forêt de Fontainebleau ou dans un site équivalent, que ce soit dans une autre forêt ou à la montagne. Ainsi, chez les parents, il y a l'idée d'emmenner les enfants dans un endroit pour qu'ils aient des expériences qu'ils ont eues au cours de leur propre enfance. La forêt est donc un espace de transmission au sein de la sphère familiale. Dans plusieurs groupes, la volonté de transmission est plus explicite. Les parents y jouent activement un rôle d'initiateur en guidant les enfants dans leurs déambulations et dans la découverte du milieu forestier.

Ce changement de référent rend la gestion des publics plus compliquée pour l'Office national des forêts. L'apprentissage à la forêt se fait désormais à l'intérieur de communautés, qui peuvent être une famille ou un groupe de grimpeurs. De plus, la forêt étant assimilée à un espace de liberté. L'interdiction tend à être rejeté par une partie des usagers. Les moyens humains du gestionnaire étant assez limitées pour l'accueil du public, les verbalisations sont rares hormis pour les feux de bivouac où le système de patrouille mise en place est efficace. Cependant, les règles sont globalement connues de l'ensemble des usagers de la forêt. Le rapport au lieu fait en sorte qu'il existe une certaine réticence à l'artificialisation de la forêt chez une grande partie d'usagers. Ainsi, depuis trois décennies, les aménagements tendent à être plus discrets pour ne pas « dénaturer » le paysage. Contrairement aux résultats de l'enquête du CREDOC sur la fréquentation des forêts franciliennes où une partie importante des personnes interrogés exprimaient une attente d'une forêt aménagée pour les loisirs, la forêt de Fontainebleau tend à être un espace où l'aménagement récréatif se limite à son minimum, c'est-à-dire à une forêt entretenue pour la promenade. Ainsi, dans les sites les plus fréquentés, on ne retrouve un aménagement limité, pas de tables de pique-nique et peu de bancs, ceux existant y ont été implantés il y a plusieurs décennies. Mis à part le site de Franchard, le balisage se veut discret et est fortement réglementé. Les sentiers audioguidés, disponible sur une application *smartphone*, conçue par l'Office national des forêts et ses partenaires

montrent une volonté de dématérialiser l'information. Aujourd'hui, le refus de l'artificialisation du milieu forestier semble faire consensus chez le gestionnaire, ses partenaires et le grand public.

## **Investissement du lieu et résistance**

La forêt de Fontainebleau connaît un investissement croissant d'une partie des usagers dans la gestion forestière. En mars 2017, la commission terrain de l'association des Amis de la forêt de Fontainebleau compte 65 bénévoles alors qu'il n'était que 22 en 2002. Au cours de l'année 2016, nous avons recensé 35 chantiers de bénévoles sur le massif de Fontainebleau. L'investissement des usagers constitue une singularité de la forêt de Fontainebleau en Île-de-France. Nous pouvons expliquer cet investissement de la part d'usagers par l'existence d'un tissu associatif ancien et structuré autour de la forêt de Fontainebleau. Dès les années 1910, les Amis de la forêt de Fontainebleau montrent une volonté de coopérer avec l'administration forestière du massif de Fontainebleau à travers la création d'une section de secouristes-forestier pour participer à la lutte contre les incendies. D'une certaine manière, la coopération entre les Amis de la Forêt avec les Eaux-et-Forêts puis l'Office national des forêts a permis à l'association de disposer d'une légitimité et d'une visibilité auprès des institutions locales. Ce dialogue avec les forestiers a permis de pérenniser l'association dans la gouvernance du massif forestier.

Dès les années 1970, l'ONF fait appel aux collectivités territoriales pour participer au financement des projets relatifs à l'accueil du public sur le massif de Fontainebleau. Cet appel marque le début d'un investissement de la forêt de Fontainebleau. De 1974 à 2015, cet investissement politique se fait principalement par le biais du conseil général de Seine-et-Marne, présidé par Paul Séramy, également maire de Fontainebleau, de 1982 à 1992. Après le décès de Paul Séramy, plusieurs élus du pays de Fontainebleau se succèdent à la présidence du comité départemental du tourisme et bénéficient de cette position pour investir la forêt dans la continuité de Paul Séramy. Le lieu, la forêt de Fontainebleau, est utilisé par les politiciens locaux dans une logique de territorialisation. Ils mobilisent le caractère fédérateur de la forêt de Fontainebleau, dont l'investissement par une population urbaine est antérieur à la périurbanisation du territoire, pour développer des projets visant à asseoir leur ancrage électoral. Cependant, le contexte néolibéral entraîne un désengagement des collectivités territoriales et une rigueur budgétaire pesant sur l'ONF. L'association des Amis de la forêt de Fontainebleau avec ses bénévoles devient un partenaire précieux pour assurer

l'entretien de la forêt. En forêt de Fontainebleau, l'organisation des chantiers de bénévoles constituent une réponse politique de la part d'usagers au désengagement des pouvoirs publics. Par leur participation, les usagers souhaitent sensibiliser les pouvoirs publics au maintien de subventions pour l'entretien de la forêt de Fontainebleau.

Néanmoins, l'investissement citoyen de la forêt de Fontainebleau montre ces limites. Lors de notre enquête ethnographique auprès des bénévoles des Amis de la forêt de Fontainebleau, nous avons constaté une homogénéité sociale. La plupart des bénévoles sont retraités. Ainsi, ils appartiennent à la même génération. Cela peut s'expliquer par le fait que la retraite permet aux bénévoles de disposer de temps pour assurer leurs activités en forêt. De plus, nous avons constaté une homogénéité dans les catégories socioprofessionnelles d'origine des bénévoles avec une surreprésentation des cadres et professions intellectuelles supérieures, notamment des métiers de l'enseignement, de l'encadrement et de l'ingénierie. L'investissement de la forêt de Fontainebleau participe à la défense d'intérêts d'une partie d'usagers, propriétaire dans le pays de Fontainebleau. Ainsi, depuis les années 1950, les revendications des associations d'usagers portent principalement sur la limitation de l'urbanisation en lisière de forêt et sur la réglementation des pratiques récréatives.

Ainsi, en analysant les initiatives « touristiques » sur le massif forestier de Fontainebleau depuis les années 1970, on constate une prégnance de la sensibilisation que ce soit à travers la création du centre d'initiation à la forêt ouvert en 1994 par l'ONF sur le site de la Faisanderie ou l'ouverture du centre d'écotourisme de Franchard en 2011. La sensibilisation au milieu forestier est un enjeu consensuel pour les acteurs impliqués dans la gouvernance du massif forestier. Pour l'ONF, la sensibilisation au milieu forestier est un moyen de légitimer son rôle de gestionnaire de la forêt de Fontainebleau en se positionnant comme un gestionnaire d'espaces naturels à travers ses actions pour la préservation écologique du milieu forestier. Les actions de sensibilisation permettent aussi à l'établissement public de communiquer sur la nécessité d'une gestion sylvicole pour maintenir le milieu forestier. Pour les groupes d'usagers, la sensibilisation au milieu forestier permet de légitimer leurs pratiques de la forêt en les présentant comme les plus vertueuses pour le maintien du milieu forestier. Elle permet aussi de délégitimer d'autres pratiques en cas de conflits. Le discours des AFF présentant le VTT comme facteur aggravant de l'érosion anthropique dans les années 1990-2000 en témoigne. En cela, les projets de sensibilisation sont avant tout des espaces

de dialogues entre l'ONF et ses partenaires. De son côté, le grand public ne conteste pas les actions de sensibilisation puisqu'elles mobilisent des valeurs consensuelles comme la préservation de l'environnement et n'engendrent pas d'impact spatial empêchant leurs pratiques de la forêt. De fait, l'investissement participatif de la forêt de Fontainebleau permet de défendre les intérêts des communautés d'usagers en pesant sur la réglementation des pratiques récréatives. Les projets de sensibilisation sont mobilisés pour légitimer et faire accepter la réglementation des pratiques récréatives.

L'investissement d'usagers, résidents permanents du territoire, induit une mise à distance du tourisme dans les politiques d'accueil du public. Depuis les années 1970, la majorité des cadres des associations et des élus locaux tiennent un discours hostile au tourisme dit de masse. À l'automne 2015, cet hostilité s'est traduit par l'opposition de six associations d'usagers de la forêt de Fontainebleau parmi les plus investis dans la gestion du massif forestier contre un projet de compétition de vélo-tout-terrain organisée par la société Amaury Sport Organisation. Suite à une campagne dans la presse locale et à des réunions entre l'ONF et les groupes d'usages, la société d'organisation de manifestations sportives a décidé de retirer son projet. Cette mise à distance du tourisme touche aussi des projets touristiques plus modestes. En 2011, un collectif de riverains de Samois-sur-Seine avait fait échouer un projet hôtelier d'éco-lodges de 18 unités soit 78 lits en mobilisant la nécessité de maintenir un corridor écologique entre les berges de la Seine et la forêt domaniale de Fontainebleau.

La forte participation de bénévoles dans la gestion forestière questionne l'égalité entre les territoires forestiers franciliens. Fontainebleau est un massif forestier très investis où l'offre récréative est jugée satisfaisante par la grande majorité des usagers. Selon l'observatoire de la fréquentation du massif forestier de Fontainebleau, 91% des visiteurs sont satisfaits du balisage des sentiers. 93% se sentent en sécurité dans forêt et n'appréhendent pas les risques comme les accidents, les chutes de branche et les incendies. De plus, l'investissement des usagers est un moyen de pression pour pousser le gestionnaire à prendre en compte les pratiques récréatives. Cette capacité de mobilisation permet de rechercher des solutions à certaines problématiques comme la sylviculture et la propreté en forêt. Ainsi, en forêt de Fontainebleau où le tourisme n'est plus un véritable enjeu économique, l'héritage touristique permet au lieu d'être un espace fortement investi par des populations locales, entraînant la mobilisation de moyens financiers et humains pour

l'entretien de la forêt. En parcourant d'autres forêts du bassin parisien, nous constatons que contrairement à certains discours locaux, le massif forestier de Fontainebleau est particulièrement bien loti en matière d'équipement récréatif et de gestion de nuisances. Le classement du massif forestier de Fontainebleau en forêt de protection en 2002, le deuxième en Ile-de-France après Sénart, illustre les effets de l'investissement des usagers dans sa préservation.

Sur un plan sociodémographique, Fontainebleau constitue un terreau favorable pour l'investissement de la population locale, contrairement à d'autres massifs forestiers franciliens. Dans le Pays de Fontainebleau, les catégories socioprofessionnelles « retraités » et « professions intellectuelles supérieures », qui s'investissent le plus dans la gestion de la forêt, sont les deux plus nombreuses sur le territoire. En cela, la proportion de cadres et PIS dans les communes forestières peut constituer un indicateur intéressant pour analyser les initiatives récréatives et de protection de milieu forestier. En Ile-de-France, la villégiature a permis de rendre désirable des territoires en révélant des aménités comme les forêts et les rivières. De fait, le passé de villégiature a un impact sur les trajectoires des territoires périurbains franciliens. On constate dans le pays de Fontainebleau, la mise en place d'un cercle vertueux. La présence de la forêt de Fontainebleau permet au territoire de bénéficier d'aménités lui permettant d'être attractive dans un contexte de périurbanisation. Ces aménités permettent au territoire d'attirer une population issue des classes moyennes supérieures. Parmi cette population, on retrouve ceux qui investissent davantage la forêt de Fontainebleau en adhérant dans des associations de protection de la forêt et en participant à des chantiers de bénévoles. L'investissement de la forêt permet d'obtenir la garantie d'une gestion forestière prenant en compte les pratiques récréatives, ce qui permet de renforcer les aménités. Cependant, la revendication d'une valeur patrimoniale de la forêt permet de légitimer des politiques visant à limiter l'urbanisation du territoire. Sur un plan foncier, la limitation de l'urbanisation entraîne un faible taux de construction sur le territoire. Ainsi, la faiblesse en nombre et l'attractivité du foncier engendre une sélectivité des populations résidentes. De fait, on observe une concentration des espaces naturels protégés et entretenus à proximité d'espaces résidentiels favorisés. Ainsi, nous constatons une corrélation entre les catégories socioprofessionnelles dominantes sur un territoire et l'aménité des espaces de naturalité, ce qui renforce les inégalités d'accès à l'environnement.





# Bibliographie

- AGUILERA Anne et CONTI Benoit. « Dynamiques du peuplement, des formes urbaines et de la mobilité dans les territoires de la périurbanisation ». 50<sup>ème</sup> colloque de l'ASRDLF (Association de Science Régionale de Langue Française) : Culture, patrimoine et savoirs, Jul 2013, Mons, Belgique.
- AMAT Jean-Paul et HOTYAT Micheline, « Dynamique d'un espace forestier de loisirs en forêt de Fontainebleau » in *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 1984, tome 55, pp. 249-258.
- AMIROU Rachid et BACHIMON Philippe (dir), *Le tourisme local. Une culture de l'exotisme*, Ed. L'Harmattan, Coll. *Tourismes et Sociétés*, 2000.
- APPADURAI Arjun, *Modernity At Large: Cultural Dimensions of Globalization*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1996.
- APPADURAI Arjun, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Payot, coll. *Petite Bibliothèque Payot*, 2015.
- ARAGAU Claire, BERGER Martine et ROUGE Lionel, « Vers une maturité des territoires périurbains ? », *EchoGéo*, n°27, 2014.
- ARNOULD Paul et CIELSAK Caroline, « Mise en scène d'objets de nature à Paris et à Varsovie: les arbres remarquables de deux forêts périurbaines », *Natures Sciences Sociétés*, 2004, vol. 12, pp. 157-171.
- ARNOULD Paul, CORVOL Andrée, HOTYAT Micheline (dir.), *La forêt, perceptions et représentations*, Ed. L'Harmattan, Coll. *Alternatives rurales*, 1997.
- ARNOULD Paul et SIMON Laurent, *Géographie de l'environnement*, Paris, Belin, 2007.
- ASCHER François, *Metapolis ou l'avenir des villes*, Odile Jacob, Paris, 1995.
- ATELIER PARISIEN D'URBANISME (Coll.), *Atlas parisien d'urbanisme 2013*, Ed. Wildproject, 2013
- AUGE Marc, *Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Coll. *Librairie du XXIe siècle*, Ed. Seuil, 1992
- AUGE Marc, *L'Impossible voyage. Le tourisme et ses images*, Paris, Payot & Rivages, 1997
- BACHIMON Philippe, *Vacance des lieux*, Ed. Belin, 2012.
- BACHIMON Philippe, « Les résidences secondaires et le tourisme », in *Pour*, n°195, 2007, pp. 93-101.
- BAILLY Antoine, « Empathie et connaissance des lieux », in *Revue de géographie alpine*, 1993.

- BARTHE-DELOIZY Francine (dir.), *Le pique-nique ou l'éloge d'un bonheur ordinaire*, Coll. D'autre part, Bréal, Rosny-sous-bois, 2008.
- BARTHES Roland, *Mythologies*, Ed. Seuil, 2010, première édition en 1975.
- BASTIE Jean, *Géographie du Grand Paris*, Paris, Ed. Masson, Paris, 1984.
- BAUDOIN Thierry, LAISNEY François et TERADE Annie (dir), *Paris, alchimies d'une métropole*, Paris, Ed. Recherches, 2008.
- BAUDRILLARD Jean, *La société de consommation*, Gallimard, 1986, première édition 1970.
- BAUDRILLARD Jean, *Simulacres et simulation*, Ed. Galilée, 1981.
- BAUER Gérard et ROUX Jean-Michel, *La Rurbanisation ou la ville éparpillée*. Ed. du Seuil, 1976.
- BAUMAN Zygmunt, *La Vie liquide*, Pluriel, 2013.
- BEAUDET Gérard, « Désir de nature et invention de la forêt en Occident », *Téoros*, vol. 25-3, 2006.
- BAECQUE Antoine, *Paris vu par Hollywood*, Paris, Flammarion/Skira, 2012.
- BAECQUE Antoine, *Une histoire de la marche*, Ed. Perrin, 2016.
- BEAUVAIS Daphné, « Fontainebleau, une forêt sous pressions », *L'information géographique*, 2001, n°65-2, pp.156-171.
- BEGUIN François, (1995), *Le paysage*, Ed. Flammarion - *Coll. Dominos*, Evreux, 1995.
- BENSACHEL Liliane et DONSIMONI Myriam (dir), *Le tourisme facteur de développement local*, Ed. PUG, *Coll. Débats*, 1999.
- BENSON Michaela et O'REILLY Karen, *Lifestyle migration : expectations, aspirations and experiences*, Ashgate, 2009.
- BERDOULAY Vincent et ENTRINKIN J. Nicholas, « Singularité du lieu et prospective », *iEspaces et sociétés*, vol. 71, n°. 1, 1993, pp. 189-202.
- BERGER Martine, *Les périurbains de Paris*, Ed. DL, 2004.
- BERGER Martine, « Périurbanisation et accentuation des logiques ségréatives en Île-de-France », *Hérodote*, 2006/3 (n°122), p. 198-211.
- BERQUE Augustin (dir.), *Logique du lieu et dépassement de la modernité*, Ousia, 2000.
- BERQUE Augustin, « L'urbain, le sauvage et le rural », *Etudes rurales*, Editions de l'EHESS, n°187, 2011, pp51 à 61.
- BERQUE Augustin, « Le sauvage construit », *Ethnologie française*, Vol. 40, 2010, pp. 589-596.
- BERQUE Augustin, *Du geste à la cité. Formes urbaines et lien social au Japon*, Ed. Gallimard, Paris, 1993.
- BERQUE Augustin, *Ecoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*. Paris, Belin, 2000.

- BERQUE Augustin, *Etre humain sur la terre*, Ed. Hazan, 1996.
- BERQUE Augustin, *La pensée paysagère*. Paris, Archibook, 2008.
- BERQUE Augustin, *Les raisons du paysage. De la Chine antique aux environnements de synthèse*, Ed. Hazan, 1995.
- BERTHELOT Libéra, *Vers un après-tourisme ? La figure de l'itinérance récréative pour repenser le tourisme de montagne. Etudes des pratiques et de l'expérience de l'association Grande Traversée des Alpes*. Thèse de doctorat en géographie. Université Joseph-Fournier Grenoble , 2012.
- BERTHO-LAVENIR Catherine, *La roue et le stylo : comment nous sommes devenus touristes*, O. Jacob, Coll. *Le Champ Médiologique*, 1999.
- BESCULIDES Antonia, LEE Martha E., MC CORMICK Peter J., "Residents' perceptions of the cultural benefits of tourism", *Annals of Tourism Research*, Volume 29, Issue 2, April 2002, pp 303-319.
- BESSE Jean-Marc, *Voir la terre. Six essais sur le paysage t la géographie*, Ed Actes Sud / ENSP Paris, 2000.
- BLANC Julien, « La difficile « naturalisation » du cause Méjean », *Revue d'ethnoécologie*, Vol. 6, 2014.
- BONNEMAISON Joel, « Voyage autour du territoire », *L'Espace géographique*, vol. 10, n°4, 1981, pp. 249-262.
- BONNIN Philippe et VILLANOV Roselyne de (dir.), *D'une maison l'autre : parcours et mobilités résidentielles*, Creaphis, Paris, 1999.
- BORIE Jean, *Une forêt pour les dimanches : les romantiques à Fontainebleau*, Grasset, Paris, 2003.
- BOUMEGGOUTI Driss (dir.), *Le périurbain : une zone touristique d'avenir ?*, Université – Toulouse le Mirail, Toulouse, 2005.
- BOURDEAU Philippe, « Les sports de nature comme médiateurs de l'entre-deux ville montagne: vers un post-tourisme ? » in MONTEVENTI-WEBER, L., DESCHENAUX, C., TRANDA-PITTION, M. (dir.) (2008). *Campagne-ville, le pas de deux. Enjeux et opportunités des recompositions territoriales*. Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2007
- BOURDEAU Philippe, « De l'après-ski à l'après-tourisme, une figure de transition pour les Alpes ? », in *Revue de Géographie Alpine*, Vol. 97-3, 2009.
- BOURDEAU Philippe et PERRIN-BENSAHEL Liliane (dir, *Fin (?) et confins du tourisme : interroger le statut et les pratiques de la récréation contemporaine*, Ed. L'Harmattan, Coll. *Les idées et les théories à l'épreuve des faits*, 2013.
- BOURDEAU Philippe, DALLER Jean-François, MARTIN Niels (dir.), *Les migrations d'agrément : du tourisme à l'habiter*, Ed. L'Harmattan, Coll. *Tourisme et société*, 2012.

- BOURG Dominique et PAPAUX Alain, « Écologie, 1980-2010: de l'exception française à la normalisation », *Le débat*, n° 160, 2010, pp. 94-114.
- BOURRET Jean, *L'école de Barbizon et le paysage français au XIX<sup>e</sup> siècle*, Ed. Idées et Calendes, 1972, réédition 2016.
- BOUTEFEU Benoit, *La forêt mise en scène, Attente des publics et scénarios de gestion de la forêt*, L'Harmattan, *Coll. Questions Contemporaine*, 2009.
- BOYER Marc, *L'invention du tourisme*, Paris, Gallimard, *Coll. Découvertes Gallimard*, 1996
- BOYER Marc, *La maison de campagne du XVIII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle : une histoire culturelle de la résidence de villégiature*, Ed. Autrement, *Coll. Mémoire*, 2006.
- BOYM Svetlana, *The future of nostalgia*, New York, Basic Books, 2001.
- BRENNER Neil (dir.), *Implosions/Explosions. Towards a Study of Planetary Urbanization*, Berlin, Jovis, 2014.
- BREVARD Lydiane, « Construction identitaire et pratiques sociales dans le périurbain toulousain lointain », *Vie sociale 2/ 2007* (n° 2), p. 77-90.
- BRINCKENRHOF Jackson John, *A la découverte du paysage vernaculaire*, Ed Actes Sud/ ENSP, Paris, 2003.
- BROCHOT Aline et SOUDIERE Martin, « Pourquoi le lieu ? », *Communications*, vol.87 2010, pp. 5-16.
- BRUNEL Sylvie, *La planète disneylandisée : Pour un tourisme responsable*, Ed. Sciences humaines, 2006.
- BRUNET Roger, FERRAS Robert et THERY Hervé (codir.), *Les Mots de la géographie, dictionnaire critique*, Reclus-La Documentation française, 1992.
- BRUNET Roger, "Le postmodernisme en géographie", *L'Espace géographique*, tome 33, 2004.
- BUDOWSKI Gerardo, "Tourism and Environmental Conservation : Conflict, Coexistence or Symbiosis ?", in *Environmental Conservation*, vol. 31, no 1, 1976 p. 27-31
- CALBERAC Yann, VOLVEY Anne et HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam (dir.), « Terrain du je: (du) sujet (au) géographique », *Annales de géographie*, n°687-688, 2012
- CAILLY Laurent, « Existe-t-il un mode d'habiter spécifiquement périurbain ? », *EspacesTemps.net*, Travaux, .2008
- CAILLY Laurent et VANIER Martin (dir.), *La France, une géographie urbaine*, Armand Collin, 2010.
- CAPDEPUY Vincent et DJAMENT-TRAN Géraldine, 2012, « Qu'est-ce que la géohistoire ? », *Carnet de géohistoire* [En ligne], mise en ligne le 29/02/2012, URL : <http://geohistoire.hypotheses.org/68>.

- CAPUL Maurice, « Le scoutisme a cent ans.... Réflexions sur son rapport à l'enfance en difficulté (années 1930-1950) », *Empan*, n° 66, 2007, pp. 144-149.
- CATER Erlet, « Ecotourism as a western construct », *Journal of Ecotourism*, vol.5, nos. 1&2, 2006, p.23 – 38.
- CERTEAU Michel de, *L'invention du quotidien. 1. arts de faire*, Gallimard, Coll. Folio Essais,1980, réédition 1990.
- CHALAS Yves, *L'Invention de la ville*, Anthropos, Paris, 2000.
- CHALVET Martine, *Une histoire de la forêt*, Ed. du Seuil, 2011.
- CHARLE Christophe, *Discordance des temps. Brève histoire de la modernité*, Paris, Armand Colin, 2011.
- CHARLES Lionel et KALAORA Bernard,« Pensée, sensibilité et action dans la société française autour de la question de la nature », *Annales de géographie*, n° 663, 2008, pp. 3-25.
- CHARMES Eric, *La Vie périurbaine face à la menace des gated communities*, Ed. L'Harmattan, Coll. Villes et entreprises, 2005.
- CHARMES Eric, *La ville émiétée : essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, PUF, Coll. La ville en débat, Paris, 2011.
- CHEMETOV Paul et GILLI Frédéric, *Une région de projets : l'avenir de Paris*, DIACT,Paris, Ed. La documentation Française, Coll. Travaux, 2006.
- CHEVALIER Dominique et LEFORT Isabelle, « Le touriste, l'émotion et la mémoire douloureuse », *Carnets de géographes* [En ligne], 9 | 2016, mis en ligne le 30 novembre 2016. URL : <http://cdg.revues.org/644> ; DOI : 10.4000/cdg.644
- CHEVRIER Jean-François et HAYON William, *Paysages et territoires, L'Ile-de-France comme métaphore*, Parenthèses, Marseille, 2002.
- CLAVAL Paul, *La Géographie culturelle*, Nathan, Paris, 1995,
- CLAVAL Paul, *Épistémologie de la géographie*, Nathan, Paris, 2001.
- CLAVAL Paul, et STASZAK Jean-François (dir.) « Où en est la géographie culturelle ? », *Annales de géographie*, vol. 660-661, no. 2, 2008.
- CLEMENT Gilles, *Manifeste du Tiers-paysage*, Ed. Sujet Objet, 2004.
- COLLIGNON Béatrice, et STASZAK Jean-François. « Que faire de la géographie postmoderniste ? », *L'Espace géographique*, Vol. tome 33, n° 1, 2004, pp. 38-42.
- COLLOT Michel (dir), *Les enjeux du paysage*, Ed Ousia, Bruxelles, 1997.
- COLSON Vincent, GRANET Anne-Marie et VANWIJSBERGHE Stéphane, *Loisirs en forêt et gestion durable : l'aménagement récréatif et touristique intégré des massifs forestiers et des espaces*

*naturels : France, Wallonie-Bruxelles, Grand Duché du Luxembourg, Suisse*, Les Presses agronomiques de Combloux, 2012.

- CORBIN Alain, *L'homme dans le paysage* - Ed Textuel – Paris, 2001.

- CORNELOUP Jean, « La forme transmoderne des pratiques récréatives de nature », *Développement durable et territoire*, vol 2 n°3, 2011.

- CORNELOUP Jean, « Les éthiques en mouvement dans les pratiques récréatives de nature », in B. Andrieu (dir), *Ethique du sport*, L'âge d'homme, Paris, 2013, pp. 621-631.

- CORNELOUP Jean, BOURDEAU Philippe, BACHIMON Philippe, BESSY Olivier, « L'habitabilité récréative périurbaine », *Sociétés*, 2014/3 (n°125), p. 47-58.

- CORVOL Andrée (dir.), *Les sources de l'histoire de l'environnement, Tome I : Le XVIII<sup>ème</sup> siècle*, Direction des Archives de France, L'Harmattan, 1997.

- CORVOL Andrée (dir.), *Les sources de l'histoire de l'environnement, Tome III : Le XX<sup>ème</sup> siècle*, Direction des Archives de France, L'Harmattan, 2003.

- CORVOL Andrée, *Forêt et paysage, Xe-XXI<sup>e</sup> siècle*, L'Harmattan, 2011.

- COUSIN Saskia, *Les miroirs du tourisme. Ethnographie de la Touraine du sud*, Descartes and Cie, Paris, 2011.

- COUSIN Saskia, DJAMENT-TRAN Géraldine, GRAVARI-BARBAS Maria et JACQUOT Sébastien, « Contre la métropole créative ... tout contre. Les politiques patrimoniales et touristiques de Plaine Commune, Seine-Saint-Denis », *Métropoles* [En ligne], 17 | 2015, mis en ligne le 15 décembre 2015. URL : <http://metropoles.revues.org/5171>

- CRUTZEN Paul J., "Geology of mankind", *Nature*, Vol. 415: 23, 2002

- CSERGO Julia, Parties de campagne. Loisirs périurbains et représentations de la banlieue parisienne, fin XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles, *Sociétés & Représentations*, 2004/1, n° 17, p. 15-50.

- DAGUENET Patrick, *Fontainebleau et ses villages d'art (1850-1950). Le Tout-Paris dans la forêt*, Etrépilly, Presses du village, 2002.

- DAUGSTAD Karoline, "Negotiating landscape in rural tourism", *Annals of Tourism Research*, Volume 35, Issue 2, April 2008, pp 402-426.

- DAVASSE Bernard, « De la forêt-site à la forêt-territoire. Paysages et pratiques dans la forêt de Fontainebleau d'après les œuvres des peintres de Barbizon (XIX-XXI<sup>e</sup> siècles) », *Patrimoine et paysage, Actes des Journées Jean Hubert, Torcy, 29 novembre-1<sup>er</sup> décembre 2007*, Lyon, Ed. Lieux dits (Cahier Jean Hubert n° 3), 2009, pp. 16-29.

- DEBARBIEUX Bernard, « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique », *Espace géographique*, Vol.24, n°2, 1995, pp .97-112.

- DEBARBIEUX Bernard, « Le lieu, fragment et symbole du territoire », *Espaces et sociétés*, n°80A, 1996, pp. 13-36.

- DEBARBIEUX Bernard, DEL BIAGGIO Cristina et PETITE Mathieu, « Spatialités et territorialités du tourisme », *Civilisations*, n° 57, 2008, pp. 75-89.
- DEBARBIEUX Bernard, « Enracinement – Ancrage – Amarrage : raviver les métaphores », *L'Espace géographique*, Vol. tome 43, n°. 1, 2014, pp. 68-80.
- DECOVILLE Antoine, « La Forêt périurbaine, une nature reconstruite par la ville ? L'exemple de la chasse à Strasbourg et à Karlsruhe », in *L'Espace géographique*, 2007, vol. 36, n°4, pp. 366-375.
- DEHEZ Jeffrey (coord.), *L'ouverture des forêts au public : un service récréatif*, Ed. Quae, 2013.
- DELEUZE Gilles, *Différence et répétition*, Presses Universitaires de France, Paris, 1968.
- DELEUZE Gilles, *Proust et les signes*, Presses Universitaires de France, Paris, 1964.
- DELIGNIERES Valérie, « L'authenticité des territoires ruraux touristiques en question. Réflexions au sujet de l'Auxois et du Morvan », *Revue Géographique de l'Est*, Tome 38, n°3, 1998, pp. 103-116.
- DEPREST Florence, *Enquête sur le tourisme de masse : l'écologie face au territoire*, Paris, Belin, 1997.
- DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture*, Bibliothèque des sciences humaines, Ed. Gallimard, 2005.
- Desponds Didier, AUCLAIR Elisabeth, BERGEL Pierre et BERTUCCI Marie-Madeleine (dir.), *Les habitants acteurs de la rénovation urbaine ?*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014.
- DESPORTES Marc, *Paysages en mouvement*, Ed Gallimard, Paris, 2005.
- DODIER Rodolphe, "Modes d'habiter périurbains et intégration sociale et urbaine.", *EspacesTemps.net*, 2013.
- DODIER Rodolphe, *Habiter les espaces périurbains*, PU de Rennes, 2012.
- DONADIEU Pierre et PERIGORD Michel, *Clés pour le paysage*, Ed. Ophrys, Coll. GéoOphrys, Paris, 2005.
- DONADIEU Pierre et PERIGORD Michel, *Le paysage, entre nature et culture*, Ed. Armand Colin, Paris, 2007.
- DONADIEU Pierre, *Campagnes urbaines*, Actes Sud, Arles, 1998.
- DONADIEU Pierre, *La société paysagiste*, Ed ENSP, Paris, 2000.
- DORIER-APPRILL Elisabeth (dir.), *Ville et environnement*, Paris, Ed. Sedes, 2006.
- DORIER-APPRILL Élisabeth et GERVAIS-LAMBONY Philippe (dir.), *Vies citadines*, Paris, Ed. Belin, 2007.
- DUHAMEL Philippe et KNAFOU Rémy. (dir.), *Mondes urbains du tourisme*, Paris, Belin, 2007.

- DUMAZEDIER Joffre, *Vers une civilisation du loisir ?*, Seuil, Paris, 1962.
- DUMONT Marc et HELLIER Emmanuelle, *Les nouvelles périphéries urbaines. Formes, logiques et modèles de la ville contemporaine*, Rennes, Ed. PU de Rennes, 2010.
- DUNN David, “Venice observed: The traveller, the tourist, the post-tourist and British television” in JAWORSKI Adam and RITCHARD Annette (dir.), *Discourse, Communication, and Tourism*, 2005.
- EQUIPE MIT, *Tourisme 1. Lieux communs*, Belin, Coll. Mappemonde, Paris 2002.
- EQUIPE MIT, *Tourisme 2. Moments de lieux*, Belin, Coll. Mappemonde, Paris 2005.
- EQUIPE MIT, *Tourisme 3. La révolution durable*, Belin, Coll. Mappemonde, Paris, 2011.
- ERRINGTON Frederick and GEWERTZ Deborah, “Tourism and Anthropology” in *a Post-Modern World in Oceania*, Vol. 60, No. 1 (Sep., 1989), pp. 37-54.
- ESTEBE Philippe, *Gouverner la ville mobile : intercommunalité et démocratie locale*, PUF, Coll. *La ville en débat*, Paris, 2008.
- FABRE Daniel, « La voie des oiseaux, sur quelques récits d’apprentissage », *L’Homme*, XXVI, n° 99, 1986, pp. 7-40.
- FAGNONI Edith, « Entre inertie et dynamisme touristique : le cas parisien » *Téoros, Revue de recherche en tourisme*, UQAM, Université du Québec à Montréal, n° 1, vol. 21, avril 2002, po. 4-11.
- FAGNONI Edith (dir.), *La ressource territoriale. Entre patrimoine et création*, Bulletin de l’Association des Géographes de France, 2/2013.
- FAGNONI Edith, « La dialectique patrimoine-modernité, support de la ressource territoriale » *Bulletin de l’Association des géographes français*, « La ressource territoriale entre patrimoine et création » coordonnée par Edith Fagnoni 2013, vol. 90, n°2-2013, pp.117-126.
- FAGNONI Edith et GRAVARI-BARBAS Maria et (dir), *Métropolisation et tourisme. Comment le tourisme redessine Paris*, Belin, Coll. Mappemonde, Paris, 2013.
- FEIFER Maxine, *Going Places: the ways of the tourist from Imperial Rom to the present day*, Macmillan, Londres, 1985.
- FENNELL David, « A Content Analysis of Ecotourism Definitions », in *Current Issues in Tourism*, vol.4, n°5, 2001, p. 403-421.
- FLORIDA Richard, *Cities and the Creative Class*, Routledge. Washington D.C, 2005.
- FRIDGEN Joseph D., “Environmental psychology and tourism”, *Annals of Tourism Research*, Volume 11, Issue 1, 1984, pp. 19-39.
- FROW John, *Tourism and the semiotics of nostalgia*, October, (57), 1991, pp. 123-151.



- GALOCHET Marc, « Le massif forestier du dehors et du dedans : limites, marges et discontinuités de l'espace forestier ». *Revue Géographique de l'Est*, numéro thématique « Le massif forestier : objet géographique », vol. 49, n°2-3, 2009, 15 p.
- GEORGE Pierre (dir.), *Dictionnaire de la géographie*, Presses universitaires de France, Paris, 1970.
- GEORGEL Chantal, *La forêt de Fontainebleau. Un atelier grandeur nature*, Paris, Éditions de la Réunion des musées nationaux, 2007.
- GIRARD Alain, « Faut-il raccorder à une théorie à moyenne portée du post-tourisme à une théorie général du post-modernisme ? » in Bensahel L., Bourdeau P., François H. (dir.), *Fin ( ? ) et confins du tourisme*, L'Harmattan, 2012.
- GIRARD René, *Mensonge romantique et vérité romanesque*, Grasset, 1961, réédition 1977.
- GLASS Bernard, *Un projet territorial, patrimonial et partagé pour la forêt de Fontainebleau*, Paris, Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, 2001.
- GHORRA-GOBIN Cynthia, « De la métropolisation : un nouveau paradigme ? » *Quaderni*, n°73, 2010, pp 25-33.
- GRATALOUP Christian, *Introduction à la géohistoire*, Ed. Armand Collin, 2015.
- GRAVARI- BARBAS Maria, « Belle, propre, festive et sécurisante : l'esthétique de la ville touristique », *Norois*. n°178, 1998, pp. 175-193.
- GRAVARI- BARBAS Maria, « Tourisme et métropolisation : une nouvelle donne » in *Les ateliers de création urbaine, Destination Ile de France 2030 Tourisme et Loisirs*, 2012.
- GRAVARI- BARBAS Maria, *Aménager la ville par la culture et le tourisme*, Paris, Ed. Le Moniteur, Coll. Ville-Aménagement, 2013.
- GRAVARI- BARBAS Maria et RIPOLL Fabrice, « Interroger les processus de valorisation de l'espace », *Norois*, n°216, 2010.
- GRAVARI- BARBAS Maria et VIOLIER Philippe (dir.), *Lieux de culture et culture des lieux. Production(s) culturelle(s) locale(s) et émergence des lieux : dynamiques, acteurs, enjeux*, P.U. de Rennes, 2003.
- GRITTI Jules, « Les contenus culturels du guide bleu », *Communications*, vol. 10, 1967, pp.51-64.
- GUINARD Pauline et TRATNJEK Bénédicte, « Géographies, géographes et émotions », *Carnets de géographes* [En ligne], 9 | 2016, mis en ligne le 30 novembre 2016. URL : <http://cdg.revues.org/605>
- GWIAZDZINKSI Luc, *Périphéries. Un voyage à pied autour de Paris*, Paris, Ed. L'Harmattan, Coll. Carnets de ville, 2007.
- HAMILTON Clive et GRINEVALD Jacques, "Was the Anthropocene anticipated ?", in *The anthropocene review*, pp. 1-14, 2015.

- HASCHAR-NOE Nadine, « L'aménagement des chemins de randonnée : un instrument d'identification et de « gouvernance » territoriales », *Espaces et sociétés* 3/ 2009 (n° 138), p. 115-133.
- HAUTESSERE Anne-Marie, “Val d'Europe: A pioneering turn to 'experience' planning?”, *European Urban and Regional Studies*, Vol. 20(4), 2013, pp 435-446.
- HEIDEGGER Martin, « Bâtir, Habiter, Penser » et « Habiter en poète » (1951) trad. Franç. A. Préau in *Essais et conférences*, Gallimard, Coll. Tel, 2013.
- HOTYAT Micheline, « Impact des activités touristiques en forêt de Fontainebleau du XIXe siècle à nos jours. Exemples des « Séries Artistiques » et de la platière d'Apremont », *Bulletin de l'Association des géographes français*, « La ressource territoriale entre patrimoine et création » coordonnée par Edith Fagnoni, 2013, vol. 90, n°2-2013, pp.219-231.
- HOTYAT Micheline, « Réserve biologique intégrale du Gros Fouteau en forêt de Fontainebleau: entre dynamiques contrôlées et dynamiques spontanées », *Cahiers d'études « Forêt, Environnement et Sociétés »*, 2003, n°13, pp. 354.
- JAMOT Christian et VITTE Pierre (dir.), *Le tourisme diffus*, CERAMAC, Clermont-Ferrand, 1995.
- JANKELEVITCH Vladimir, *L'irréversible et la nostalgie*, Champs Essais, 2011, première édition 1974.
- JOHNSON Jerry D., SNEPENGER David J. & AKIS Sevgin, “Residents' perceptions of tourism development” in *Annals of Tourism Research*, Volume 21, Issue 3, 1994, pp 629-642
- KALAORA Bernard, *Le Musée vert ou le tourisme en forêt. Naissance et de développement d'un loisir urbain, le cas de la forêt de Fontainebleau*, Paris, Ed. Anthropos, 1981, Réédition 1993.
- KALAORA Bernard, Le génie d'un lieu Etude de deux cas : la forêt d'Orléans et la forêt de Fontainebleau, *Norois*. n°120, 1983, pp. 583-590.
- KALAORA Bernard, *Au-delà de la nature l'environnement – L'observation sociale de l'environnement*, Ed L'Harmattan, Paris, 1998.
- KALAORA Bernard, « À la conquête de la pleine nature », *Ethnologie française*, vol. 31, 2001, p. 591-597.
- KIERKEGAARD Soren, *La reprise*, traduction par Nelly Viallaneix, Flammarion, 2008, première parution 1843.
- LABORDE Marie-Françoise, *Les affolantes des bords de Seine*, Ed. du puits fleuri, 2015, première édition 2000.
- LACOSTE Yves, *De la Géopolitique aux Paysages. Dictionnaire de la Géographie*, A. Colin, 2003.
- LAFON Xavier, « À l'origine des contradictions sur la villégiature. Les villas de l'aristocratie romaine (Ier siècle avant J.-C. / Ier siècle après J.-C.) », *Histoire urbaine*, n° 41, 2014, p. 11-22.

- LAHAYE Nathalie, « La dimension conflictuelle de la valorisation touristique d'un espace naturel protégé : le cas du Mont Orford », *Téoros*, Vol. 26, 2007, pp. 46-52.
- LAJARGE Romain, « Des parcs sans jardin et des récréatifs sans touristes ? », *Tourisme en campagne : scénarios pour le futur*, POUR, 2006, n° 191, Paris, pp.42-46.
- LANOT Jean-Michel, *La naturbanisation, concept et processus d'aménagement : Gérer la fréquentation touristique dans les espaces naturels protégés*, thèse de doctorat, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2007.
- LAPLANTINE François, *La description ethnographique*, Coll. *L'enquête et ses méthodes*, Colin, 2010
- LARRERE Catherine et Raphaël, *Du bon usage de la nature*, Champs Essais, 2009, première édition 1997.
- LARRERE Catherine et Raphaël, *Penser et agir avec la nature*, Ed. La Découverte, 2015.
- LASLAZ Lionel (dir.), *Atlas mondial des espaces protégés. Les sociétés face à la nature*, Autrement, coll. Atlas/Monde, 2012.
- LASLAZ Lionel, GAUCHON Christophe, DUVAL Mélanie et HERITIER Stéphane (dir.), *Espaces protégés et territoires. Conflits et acceptation*, Belin, coll. « Mappemonde », 2014.
- LATOUR Bruno, *Nous n'avons jamais été moderne : essai d'anthologie symétrique*, Ed. La Découverte, 2005, première parution, 1991.
- LAZZAROTTI Olivier (dir.), *Habiter, vers un nouveau concept ?*, Armand Colin, Paris, 2012.
- LAZZAROTTI Olivier, 2006, *Habiter, la condition géographique*, Belin, Paris 2006.
- LAZZAROTTI Olivier, « Habiter le monde », in *Documentation photographique*, n° 8100, Paris, La Documentation française, 2014.
- LAZZAROTTI Olivier, *Habiter, la condition géographique*, Paris, Belin, 2006.
- LAZZAROTTI Olivier, *Les loisirs à la conquête des espaces périurbains*, Ed. L'Harmattan, Coll. *Tourismes et Sociétés*, 1995.
- LAZZAROTTI Olivier, *Les loisirs à la conquête des espaces périurbains*, Paris, Ed. L'Harmattan, Coll. *Tourismes et Sociétés*, 1995.
- LE BRETON David, *Éloge de la marche*, Ed. Métailié, 2000.
- LE CARO Yvon, *Les usages récréatifs de l'espace agricole : exemples d'enjeux en Ille-et-Vilaine*, PU de Rennes, 2007.
- LEFORT Isabelle, « Le terrain : l'Arlésienne des géographes ? », *Annales de géographie*, 2012, (n° 687-688).
- LE GOIX Renaud et SAINT-JULIEN Thérèse (dir.), *La métropole parisienne : centralités, inégalités, proximités*, Belin, Coll. *Mappemonde*, Paris, 2007.

- LEFEBVRE Henri, *La révolution urbaine*, Coll. Idées, Ed. Gallimard, 1970.
- LEFEVRE Christian, *Gouverner les métropoles*, LGDJ, Lextenso, Paris, 2009.
- LEMEE Georges, « Évolution des paysages dans la forêt de Fontainebleau au cours des cinq derniers millénaires » *Bulletin d'écologie*, 1990, t. 21, pp. 119-127.
- LEVY Bertrand, « Voyage et tourisme. Malentendus et lieux communs », *Le Globe*, t. 144, 2004, pp. 121-134.
- LEVY Jacques et LUSSAULT Michel (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Ed. Belin, 2013.
- LION Gaspard, « En quête de chez-soi. Le bois de Vincennes, un espace habitable ? » *Annales de Géographie*, Vol. 697, 2014, pp 956-981.
- LIPOTEVSKY Gilles, *Les temps hypermodernes*, Grasset, 2004.
- LIPOTEVSKY Gilles et SERROY Jean, *L'esthétisation du monde : vivre à l'âge du capitalisme artiste*, Paris, Gallimard, 2013.
- LORIUS Claude et CARPENTIER Laurent, *Voyage dans l'anthropocène*, Ed. Actes Sud Sciences Humaines, 2011.
- LOZATO Jean-Pierre, « Les zones naturelles d'équilibre en Ile-de-France : Quelle place, quel rôle dans les loisirs ? », *Norois*, n°120, 1983. pp. 669-677.
- LUSSAULT Michel & STOCK Mathis, 2010, “ Doing with space : towards a pragmatics of space », *Social Geography*, vol. 5, 1, 11-19
- LUSSAULT Michel, « Des récits et des lieux : le registre identitaire de l'action urbaine », *Annales de géographie*, Vol. 106, n° 597, 1997, pp. 522-530.
- LUSSAULT Michel, *L'Homme spatial. La construction sociale de l'être humain*, Paris, Seuil, 2007.
- LUSSAULT Michel, *L'avènement du monde. Essai sur l'habitation humaine de la Terre*, Paris, Seuil, Coll. La couleur des idées, 2013.
- LUSSAULT Michel, *Hyper-lieux. Les nouvelles géographies de la mondialisation*, Seuil, Paris, Coll. La couleur des idées, 2017.
- LUSSAULT Michel, PAQUOT Thierry et YOUNES Chris (dir.), *Habiter, le propre de l'humain*, Paris, La découverte, 2007.
- MALDINEY Henri, *Art et existence*, Paris, Ed. Klincksieck, 1985, réédition 2003.
- MALDINEY Henri, *Regard Parole Espace*, Editions du Cerf, 1973, réédition 2012.
- MANGIN David, *La ville franchisée : Formes et structures de la ville contemporaine*, Paris, Editions de la Villette, 2004.

- MARCOTTE Patrice, BOURDEAU Laurent et LEROUX Eric, « Branding et labels en tourisme : réticences et défis », *Revue Management & Avenir*, 47, 2011.
- MARTIN Niels. *Les migrations d'agrément, marqueur d'une dynamique d'après-tourisme dans les territoires de montagne*. Thèse de doctorat de géographie, Université de Grenoble, 2013.
- MATHEVET Raphaël et GODET Laurent (coord.), *Géographie de la conservation*, Paris, L'Harmattan, 2015.
- MAZIERES-RABAULT Isabelle, *Aux origines de la banlieue résidentielle : la villégiature parisienne au XIXe siècle*, Thèse de doctorat en histoire, Université de Tours, 1998
- MENDRAS Henri, *La fin des paysans*, Ed. Actes Sud, Coll. Babel., 1993, première édition 1970.
- MERLIN Pierre, *Le tourisme en France : Enjeux et aménagement*, Ed. Ellipses, Coll. Carrefours, 2006.
- MESNIL Hubert et MINAIR Robert, « Le tourisme et les forêts dans le nord de France » in *Revue forestière française*, n°7, 1963.
- MINICONI Renaud et GUYOT Sylvain, « Conflits et coopérations en territoire montagnard Mapuche (Argentine) : Le cas du parc national Nahuel Huapi », *Revue de géographie alpine*, Vol. 98, 2010.
- MIOSSEC Jean-Marc, « L'image touristique comme introduction à la géographie du tourisme », *Les Annales de Géographie*, n° 473, 1977.
- MOIGNEU Thierry, *Gérer les forêts périurbaines*, Ed. ONF, 2005.
- MONOT Alexandra, *Les politiques paysagères dans l'espace périurbain : les bois et les forêts d'Ile-de-France*, Thèse de doctorat en géographie soutenue à l'Université Paris 1, 2006.
- MOREL-BROCHET Annabelle et ORTAR Nathalie (dir.), *La fabrique des modes d'habiter : Homme, Lieux, et Milieux de vie*, Paris, Ed. L'Harmattan, 2012.
- MOREL-BROCHET Annabelle, *Ville et campagne à l'épreuve des modes d'habiter : approche biographique des logiques habitantes*, Thèse de doctorat en sociologie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2006
- MORINIAUX Vincent, *Les français face à l'enrésinement XVI<sup>ème</sup> – XX<sup>ème</sup> siècles*, Thèse de doctorat en géographie, Université Paris IV Sorbonne, 1999.
- MOSSER Monique, *Saint-Lambert ou la poésie entre climat et météorologie*. L'Yeuse, Paris, 2004.
- NOTTER Annick et POLTON Jean-Claude (dir), *Fontainebleau, son château et sa Forêt : l'invention d'un tourisme (1820-1939)*, Ed. RMN, Paris, 2007.
- NOUGAREDE Olivier, *Les racines des conflits sur le statut du massif forestier de Fontainebleau*, Colloque « Un parc national à Fontainebleau, quelle faisabilité ? », 7 avril 2010.

- PANERAI Philippe, *Paris métropole. Formes et échelles du Grand-Paris*, Paris, Ed. de La Villette, 2008.
- PAQUOT Thierry, « Lieu, hors-lieu et être-au-monde », C. Younès et M. Mangematin (dir.). *Lieux contemporains*, Paris, Descartes & Cie, p. 11-28., 1997.
- PAQUOT Thierry (dir.), *Habiter, le propre de l'humain*, Ed. La Découverte, 2007
- PAQUOT Thierry, « Ville et nature, un rendez-vous manqué ? », *Diogène*, n° 207, 2004, pp. 83-94.
- PAPILLON Pascal et DODIER Rodolphe, « Les forêts périurbaines : des usages récréatifs à l'espace prophylactique », *Revue de Géographie Alpine | Journal of Alpine Research*, 99-3 | 2011, mis en ligne le 14 février 2012.
- PERIGORD Michel, *Le paysage français*, P.U.F., Coll. *Que sais-je ?*, Paris, 1997
- PERRIER-CORNET Philippe (dir.), *Repenser les campagnes*, Éd. de l'aube/Datar, coll. *Monde en cours, série Bibliothèque des territoires*, 2002.
- PETITEAU Jean-Yves, « La méthode des itinéraires ou la mémoire involontaire », in BERQUE A. DE BIASE A., BONNIN P, Colloque *Habiter dans sa poétique première*, 1-8 septembre 2006, Cerisy-La-Salle, Sep 2006, Cerisy-La-Salle, France. Editions Donner Lieu (Paris), 16 p., 2008.
- PICARD David, "Le jardin humain : l'insularité tropicale comme modernité locale à La Réunion.", *EspacesTemps.net*, Travaux, 04.04.2011.
- PICKEL-CHEVALIER Sylvine, *L'Occident face à la nature : à la confluence des sciences, de la philosophie et des arts*, Paris, Ed Le cavalier bleu, 2014.
- PITTE Jean-Robert, *Histoire du paysage français - tome 1 - tome 2*, Coll. *Approches*, Ed. Tallandier, Paris, 1983 Nouvelle édition 2003.
- POLTON Jean-Claude, *Tourisme et nature au XIXe siècle, Guides et itinéraires de la forêt de Fontainebleau (vers 1820- vers 1880)*, CTHS, 1994.
- POLTON Jean-Claude, *Claude-François Denecourt (1788-1875) L'amant de la Forêt de Fontainebleau*, Ed. des sentiers bleus, Fontainebleau, 2011.
- POLTON Jean-Claude, « Premiers aménagements de la forêt sous le Second Empire », in *La voix de la forêt*, 2014, pp 50-55.
- POULOT Monique et ROUYRES Thérèse, « Refaire campagne en Île-de-France », *Norois*, n° 202, 2007, pp. 61-71.
- POULOT Monique, « Des territoires de projet en périurbain : les programmes agri-urbains », *Historiens & géographes*, n°403, 2008.
- POULOT Monique, ARAGAU Claire et ROUGE Lionel, « Les espaces ouverts dans le périurbain ouest francilien : entre appropriations habitantes et constructions territoriales », *Géographie, économie, société*, Vol. 18, n° 1, 2016, pp. 89-112.

- RABAULT-MAZIERES Isabelle, « Chemin de fer, croissance suburbaine et migrations de travail : l'exemple parisien au XIXe siècle », *Histoire urbaine*, 3/2004 (n° 11) , p. 9-30.
- RABAULT-MAZIERES Isabelle, « Villégiature et formation des banlieues résidentielles. Paris au XIXe siècle », in *Histoire urbaine*, n° 41, 2014, pp. 63-82.
- RANTALA Outi, “Tourist practices in forest”, *Annals of Tourism Research*, Volume 37, Issue 1, January 2010, pp 249-264.
- REGNAULD Hervé, LEFORT Isabelle, et RETAILLE Denis. « Paysage et esthétisation des processus spatiaux », *L'Information géographique*, Vol. 78, n° 3, 2014, pp. 6-9.
- REVUE ESPRIT, *La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification*, Mars 2004.
- RITZER Georges and LISKA Allan, “McDisneyization“ and “Post-tourism”. Complementary perspectives on contemporary tourism, in WILLIAMS STEPHEN (dir.) *Tourism: New directions and alternative tourism*, 2004.
- ROGER Alain (dir.), *La théorie du paysage en France (1974-1994)*, Ed. Champ Vallon, Seyssel, 1995.
- ROGER Alain, *Court traité du paysage*, Ed. Gallimard, Paris, 1997.
- RONCAYOLO Marcel, *Lectures de villes. Formes et temps*, Ed. Parenthèses, Coll. Eupalinos, Marseille, 2002.
- ROUX Emmanuel et VANIER Martin, *La périurbanisation : problématiques et perspectives*, La Documentation française, DL, 2008.
- SABUC Philippe, « Chemins périurbains : aménités vécues et enjeux réels », *Natures Sciences Sociétés* 2/ 2010 (Vol. 18), p. 147-157.
- SAINT-GIRONS Baldine, *Le Sublime de l'antiquité à nos jours*, Ed. Desjonquères, 2005.
- SALAÜN Rémi, *Le château de Blandy les Tours : politiques et symbolique d'une restauration*, mémoire de master, Université Paris 3 Sorbonne-Nouvelle, 2010.
- SALAÜN Rémi, *La valorisation des espaces paysagers : le jardin pittoresque de Méréville*, mémoire de master, Université Paris 3 Sorbonne-Nouvelle, 2011.
- SANSOT Pierre, *Les gens de peu*, PUF, 1992.
- SANSOT Pierre, *Du bon usage de la lenteur*, Payot, 2000.
- SANSOT Pierre, *Jardins publics*, Payot, 2003.
- SANSOT Pierre, *Poétique de la ville*, Ed. Payot, Coll. Petite bibliothèque Payot, 2004.
- SCHAEFFER Jean-Marie, *L'expérience esthétique*, Gallimard, 2015.
- SECCHI Bernardo, *Première leçon d'urbanisme*, Parenthèses, Marseille, 2006.

- SEYRAT Michel, « Scoutisme. « Un monde, une promesse » », *Études*, tome 406, 2007, pp. 359-370.
- SHARPLEY Richard & JEPSON Deborah, “Rural tourism: A spiritual experience?”, *Annals of Tourism Research*, Volume 38, Issue 1, January 2011, pp 52-71.
- SIROST Olivier, « Les débuts du camping en France : du vieux campeur au village de toile », *Ethnologie française*, vol. 31, 2001, pp. 607-620.
- STASZACK Jean-François. « 2 – La géographie », *Épistémologie des sciences sociales*. Presses Universitaires de France, 2012, pp. 77-116.
- STOCK Mathis, DEHOORNE Olivier, DUHAMEL Philippe, GAY Jean-Christophe., KNAFOU Remy, LAZZAROTTI Olivier, SACAREAU Isabelle, VIOLIER Philippe, *Le tourisme : Acteurs, lieux et enjeux*, Belin, 2003.
- STOCK Mathis, "Pratiques des lieux, modes d'habiter, régimes d'habiter. Pour une analyse triologique des dimensions spatiales des sociétés humaines". *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, n° 115-118, 2004, pp. 213-229.
- STOCK Mathis, “ L’habiter comme pratique des lieux géographiques ”, *Espacestems.net*, 2004.
- STOCK Mathis, “ Construire l’identité par la pratique des lieux » in : De Biase A. & Alessandro Cr. (dir.), « *Chez nous* ». *Territoires et identités dans les mondes contemporains*, Paris, Editions de la Villette, 2006, pp. 142-159.
- STOCK Mathis, "Habiter avec l'autre. Identités et altérités dans les styles d'habiter poly-topique". *Le Sujet dans la cité*, 2011 n°2, pp. 45-53
- STOCK Mathis et LUCAS Leopold, « La double révolution urbaine du tourisme », *Espaces et société*, n°151, 2012, pp 15-30.
- TAPIAT Claude, « Modernité, post-modernité, hypermodernité », in *Connexions*, n°97, 2012, pp. 15-25.
- TORRE Angelo, « Un « tournant spatial » en histoire ? Paysages, regards, ressources », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2008, p. 1127-1144
- URBAIN Jean-Didier, *L'idiot du voyage : histoires de touristes*, Ed. Plon, 1991.
- URBAIN Jean-Didier, *Sur la plage : mœurs et coutumes balnéaires aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Petite Bibliothèque Payot, 1994.
- URBAIN Jean-Didier, *Paradis verts. Désirs de campagne et passions résidentielles*, Ed. Payot, 2002.
- URBAIN Jean-Didier, « Le résident secondaire, un touriste à part ? », in *Ethnologie française*, vol. 32, 2002, p. 515-520.
- URBAIN Jean-Didier, « Voyage contredit – voyage contrarié », in *Études théologiques et religieuses*, Tome 80, 2005, pp. 413-421.



- URBAIN Jean-Didier, « Lieux, liens, légendes » Espaces, tropismes et attractions touristiques, in *Communications*, n° 87, 2010, pp. 99-107.
- URIELY Natan, The tourist experience: Conceptual Developments, in *Annals of Tourism Research*, vol. 32, Issue 1, January 2005, pp. 199–216.
- URRY John, *The Tourist Gaze*, SAGE, Londres, 1990.
- URRY John, *The Tourist Gaze 2.0*, SAGE, Londres, 2002.
- URRY John et LARSEN Jonas, *The Tourist Gaze 3.0*, SAGE, Londres, 2011.
- VANNIER Martin, « Le Périurbain à l’heure du crapaud buffle : tiers espace de la nature, nature du tiers espace », *Revue de Géographie Alpine*, 2003, vol.91, n°4, pp. 79-89.
- VANNIER Martin, *Le Pouvoir des territoires. Essai sur l’interterritorialité*, Economica et Anthropos, Paris, 2008.
- VECHAMBRE Michèle, « Fontainebleau, histoire d’une conquête » in *Mappemonde*, 1990, n°1.
- VERGNIoux Alain, La littérature de jeunesse à l’école... : des fictions « sur mesure », *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, (n° 79), 2010, pp. 41-46.
- VEYRET Yvette et LEMAITRE Anne ; « Réflexions sur le paysage : paysage et patrimoine historique », *L’Information Géographique*, vol.60, 1996
- VESTER H.G., "Tourismus im Licht soziologischer Theorie. Ansätze bei Erving Goffman, Pierre Bourdieu und der World-SystemTheory". *Voyage*, pp. 67-85, 1997.
- VIARD Jean, *Eloge de la mobilité : essai sur le capital temps libre et la valeur travail*, Ed. de l’aube, 2011.
- VIARD Jean, *Le sacre du temps libre. La société des 35 heures*, Ed. de l’Aube, Coll. Monde en cours, Série intervention, 2002.
- VIEILLARD-BARON Hervé, *Les banlieues. Des singularités françaises aux réalités mondiales*, Paris, Ed. Hachette, 2001, Nouvelle édition 2011.
- VIOLIER Philippe, *Tourisme et développement local – Expérience française*, Ed. Belin, Coll. Belin Sup Tourisme, 2008.
- VIVANT Elsa, 2009, *Qu’est-ce que la ville créative ?*, PUF, Coll. La ville en débat, Paris.
- WACKERMANN Gabriel, Compte-rendu “Job H., Metzler D. et Vogt L. Inwertsetzung alpiner Nationalparks -Eine regionalwirtschaftliche Analyse des Tourismus im Alpenpark Berchtesgaden”, *Annales de Géographie*, n°642, 2005, p 221.
- WEAVER David, LAWTON Laura, “Resident Perceptions in the Urban–Rural Fringe”, *Annals of Tourism Research*, Volume 28, Issue 2, 2001, pp 439-458.
- WEAVER David, “The distinctive dynamics of exurban tourism”, *International journal of tourism research*, 2005, pp. 23-33.

# Corpus documentaire

## Guides touristiques anciens :

- AMIS DE LA FORET DE FONTAINEBLEAU, *Guide des sentiers de promenade du massif forestier de Fontainebleau*, Gutenberg, Draveil, première édition 1963.
- AMIS DE LA FORET DE FONTAINEBLEAU, *Guide des sentiers de promenade du massif forestier de Fontainebleau*, Gutenberg, Draveil, deuxième édition 1970.
- AMIS DE LA FORET DE FONTAINEBLEAU, *Guide des sentiers de promenade du massif forestier de Fontainebleau*, Villeneuve Saint-Georges, troisième édition 1975.
- AMIS DE LA FORET DE FONTAINEBLEAU, *Guide des sentiers de promenade du massif forestier de Fontainebleau*, Fontainebleau, quatrième édition 1982.
- AMIS DE LA FORET DE FONTAINEBLEAU, *Guide des sentiers de promenade du massif forestier de Fontainebleau*, Fontainebleau, cinquième édition 1994.
- AMIS DE LA FORET DE FONTAINEBLEAU, *Les arbres du massif de Fontainebleau*, Fontainebleau, 2003.
- COLINET Charles, *Indicateur de Fontainebleau, palais, forêt et environs, vingt-deuxième édition des guides Denecourt-Colinet*, chez tous les libraires et chez l'auteur, Fontainebleau, 1888.
- DAN Pierre, *Le trésor des merveilles de la maison royale de Fontainebleau*, chez Sébastien Cramoisy, 1642 ; réédition en 1990 par l'office d'éditions du livre d'histoire, collection dirigée par M.-G. Micberth.
- DENECOURT Claude-François, *Camp de Fontainebleau, sa position topographique et l'itinéraire des routes de promenades qui y conduisent par les points de vue d'où l'on pourra observer les grandes manœuvres*, chez S. Petit, Fontainebleau, 1839.
- DENECOURT Claude-François, *Guide du promeneur et de l'artiste à Fontainebleau, itinéraire du palais et de la forêt, septième édition*, chez l'auteur, Fontainebleau, 1851.
- DENECOURT Claude-François, *Guide du voyageur dans le palais et la forêt de Fontainebleau, ou histoire et descriptions abrégées de ces lieux remarquables et pittoresques avec cartes topographiques*, chez l'auteur, Fontainebleau, 1840.
- DENECOURT Claude-François, *Guide du voyageur et de l'artiste à Fontainebleau, itinéraire du palais et de la forêt avec les promenades les plus pittoresques, cinquième édition ornée de planches*, Librairie du Palais national, Paris, 1850.
- DENECOURT Claude-François, *L'indicateur de Fontainebleau, itinéraire descriptif du palais et de toutes les plus charmantes promenades de la forêt*, Hachette, Paris, 1874.

- DENECOURT Claude-François, *La forêt de Fontainebleau, ses beautés pittoresques, itinéraires de ses plus jolies promenades*, Dentu, Paris, 1860.
- DENECOURT Claude-François, *Le palais et la forêt de Fontainebleau, guide historique et descriptif suivi d'un aperçu d'histoire naturelle de la forêt, seizième édition des indicateurs Denecourt*, chez l'auteur, Fontainebleau, 1856.
- DENECOURT Claude-François, *Promenades dans la forêt de Fontainebleau*, chez l'auteur, Fontainebleau, 1844.
- DENECOURT Claude-François, *Souvenirs de Fontainebleau*, chez l'auteur, 1848.
- DOMET Paul, *Histoire de la forêt de Fontainebleau*, Hachette, Paris, 1873. Réédition en 1979 chez Laffite.
- DURAND Alexis, *L'indicateur. Quatre promenades historiques et pittoresques dans la forêt de Fontainebleau avec notice sur la grotte aux cristaux*, Fontainebleau chez l'auteur, 1851.
- DURAND Alexis, *La forêt de Fontainebleau, poème en quatre chants, suivi de poésies diverses*, chez P. Delaunay, Paris, 1936.
- GUIBERT Pierre, *Description historique des châteaux, bourg et forest de Fontainebleau*, chez André Cailleau, Paris, 1737 ; réédition Laffite, 1977.
- HERBET Felix, *Dictionnaire historique et artistique de la forêt de Fontainebleau*, Imprimerie Maurice Bourges, Fontainebleau, 1903.
- JAMIN Etienne, *Quatre Promenades dans la Forêt de Fontainebleau, ou description physique et topographique de cette Forêt royale*, Fontainebleau, H. Rabotin, 1837.
- JOANNE Adolphe, *Fontainebleau et sa forêt*, Hachette et Cie, Paris, 1903.
- LES GUIDES BLEUS, *Paris, Versailles, Chantilly, Fontainebleau*, Hachette, Paris, 1929.
- LOISEAU JEAN, *Le Massif de Fontainebleau*, Vigots Frères éditeurs, Paris, 4<sup>ème</sup> édition, 1970, première édition 1935.
- MICHELIN, *Fontainebleau*, Services de tourisme Michelin, Paris, 1950.
- REMARD Charles, *Le Guide du voyageur à Fontainebleau ou nouvelle description historique abrégée de cette ville mais principalement du château royal, des jardins et du parc qui en font l'ornement ; de la forêt et de quelques lieux qui l'entourent*, Fontainebleau, chez E. Durand ; Paris, chez Pigoreau, chez Masson, 1820.
- TOURING-CLUB DE FRANCE, *Excursions pédestres en forêt de Fontainebleau*, Paris, 1920.

## Littérature :

- CHAMPFLEURY Jules François Félix Husson, dit, *Œuvres nouvelles de Champleury. Les Amis la nature*, Poulet-Malassis et de Broise, Paris, 1859.
- COLLECTIF, *Hommage à C.F. Denecourt, Fontainebleau, Paysages – Légendes – Souvenirs – Fantaisies*, Hachette, Paris, 1855 ; réédition Pôles Editions, 2007.
- FLAUBERT Gustave, *L'éducation sentimentale*, Michel Lévy, Paris, 1869, réédition Gallimard, Folio, 2005.
- GONCOURT Jules et Edmond de, *Manette Salomon*, Lacroix et Verboeckhoven, Paris, 1867 ; réédition Gallimard, Folio, 2005.
- GRACQ Julien, *Carnet du grand chemin*, José Corti, Paris, 1992.
- MICHELET Jules, *Journal 1849-1860*, Gallimard, Paris, 1962, t.II.
- MURGER Henry, *Scènes de la vie de bohème*, 1849 ; réédition Flammarion, Gf, 2012.
- MUSSET Alfred de, *La Confession d'un enfant du siècle*, 1836 ; réédition Ldp Classiques d'aujourd'hui, 2003.
- PROUST Marcel, *Jean Santeuil*, Gallimard, Paris, 1952 ; réédition Gallimard, collection Quatro, 2001.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, Marc Michel Rey, Amsterdam, 1761 ; réédition Gallimard, Folio, 1993.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, *l'Emile ou de l'éducation*, Nicolas Bonaventure Duchesne, Paris ; réédition, Flammarion Gf, 2009.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, *Rêveries du promeneur solitaire*, Lausanne, 1782 ; réédition Ldp Les Classiques de Poche, 2001.
- SAND George, *Impressions et souvenirs*, Paris, Michel-Lévy frères, 1873.
- SENANCOURT Etienne de, *Oberman*, Cérioux, Paris, 1804 ; réédition Flammarion, 2003.
- STENDHAL *Mémoires d'un touriste*, A. Dupont, Paris, 1838 ; réédition Gallimard, Folio classique, 2014.
- STEVENSON Robert Louis, « Forest notes », *Cornhill Magazine*, mai 1876 ; réédition française *La forêt au trésor*, Pôles d'images, Barbizon, 2003.
- TWAIN Mark, *Les aventures de Tom Sawyer*, 1876 ; réédition Tristram, traduction de B. Hoepffner, 2012.
- VALLAYES Anne, *Fontainebleau. La forêt des passions*, Stock, Paris, 2000.

***La voix de la forêt*, revue associative des Amis de la Forêt de Fontainebleau :**

- n° 1, Année 1938, semestre 1.

-n° 2, septembre 1952.

- n° 3, 1953, semestre 1.

- n° 4, 1953, semestre 2.

- n° 5, 1958.

- n° 6, 1963.

- n° 7, 1964.

-n° 8, 1964-1965.

- n° 9, 1971.

- n° 10, 1974.

- n° 11, 1975.

- n° 12, 1976.

- n° 13, 1977.

- n° 14, 1978

- n° 15, 1979

- n° 16, 1980

- n° 17, 1981, semestre 1.

- n° 18, 1981, semestre 2.

- n° 19, 1982, semestre 1.

- n° 20, 1982, semestre 2.

- n° 21, 1983, semestre 1.

- n° 22, 1983, semestre 2.

- n° 23, 1984, semestre 1.

- n° 24, 1984, semestre 2.

- n° 25, 1985, semestre 1.

- n° 26, 1985, semestre 2.

- n° 27, 1986, semestre 1.

- n° 28, 1986, semestre 2.
- n° 29, 1987, semestre 1.
- n° 30, 1987, semestre 2.
- n° 31, 1988, semestre 1.
- n° 32, 1988, semestre 2.
- n° 33, 1989, semestre 1.
- n° 34, 1989, semestre 2.
- n° 35, 1990, semestre 1.
- n° 36, 1990, semestre 2.
- *Livre vert du Massif forestier de Fontainebleau*, 1990.
- n° 37, 1991, semestre 1.
- n° 38, 1991, semestre 2.
- n° 39, 1992, semestre 1.
- n° 40, 1992, semestre 2.
- n° 41, 1993, semestre 1.
- n° 42, 1993, semestre 2.
- n° 43, 1994, semestre 1.
- n° 44, 1994, semestre 2.
- n° 45, 1995, semestre 1.
- n° 46, 1995, semestre 2.
- n° 47, 1996, semestre 1.
- n° 48, 1996, semestre 2.
- n° 49, 1997, semestre 1.
- n° 50, 1997, semestre 2.
- n° 51, 1998, semestre 1.
- n° 52, 1998, semestre 2.
- n° 53, 1999, semestre 1.
- n° 54, 1999, semestre 2.

- n° 55, 2000, semestre 1.
- n° 56, 2000, semestre 2.
- n° 57, 2001, semestre 1.
- n° 58, 2001, semestre 2.
- n° 59, 2002, semestre 1.
- n° 60, 2002, semestre 2.
- n° 61, 2003, semestre 1.
- n° 62, 2003, semestre 2.
- n° 63, 2004, semestre 1.
- n° 64, 2004, semestre 2.
- n° 65, 2005, semestre 1.
- n° 66, 2005, semestre 2.
- n° 67, 2006, semestre 1.
- n° 68, 2006, semestre 2, Numéro spécial consacré au centenaire de l'association
- n° 69, 2007
- n°70, 2008, semestre 1.
- n° 71, 2008, semestre 2.
- n°72, 2009.
- n°73, 2010.
- n°74, 2011.
- n° 75, 2012.
- n° 76, 2013.

#### **Articles :**

- DENECOURT, Claude-François, *Ah ! Si l'empereur le savait!*, Fontainebleau, mai 1860.
- DENECOURT, Claude-François, *Grâce ! Grâce ! pour les sites pittoresques de Fontainebleau*, Fontainebleau, 28 décembre 1860.
- DENECOURT, Claude-François, *Calomniez ! Calomniez ! a dit Basile, Il en restera toujours quelques chose*, Fontainebleau, 1861.

- DENECOURT, Claude-François, *Pièce justificatives à l'appui des vœux du sylvain de la forêt de Fontainebleau*, Paris, Impr. de S. Raçon, 25 mai 1861.
- DENECOURT, Claude-François, *Post-Scriptum à mes suppliques en faveur de la forêt de Fontainebleau*, Paris. Impr. de S. Raçon, 27 février 1861.
- DENECOURT, Claude-François, *Pétition à l'Empereur pour la conservation du côté artistique et pittoresque de la forêt de Fontainebleau*, Paris, Impr. De S. Raçon, 15 juin 1862.

*L'escargot*, revue du Touring-Club de France :

- ZIMMERMAN Robert, « Chronique de l'Escargot », Avril 1937, n° 17, pp. 68-71.
- ZIMMERMAN Robert, « Chronique de l'escargot », Décembre 1937, n°24, pp. 219-221.
- GRENOTTON, J., « Ne tuez pas votre joie », Juillet 1937, n°20, pp. 121- 122.
- GRENOTTON J., « Interdiction », Juillet 1938, n° 31, pp.129-130.
- TARDIF Marcel, « Avec le gendarme pour le maintien de la tenue, Octobre 1938, n°33, pp.167-168.

#### **Revue forestière Française :**

- BARNEDES Henri-Charles, « La place des espaces boisés dans l'aménagement d'une ville nouvelle : Melun-Sénart », n° 26, 1974/2, pp. 159-167.
- BUYER Xavier (de), « La pression de l'homme sur la forêt : Fontainebleau », n°22, 1970, n° spécial ONF, pp. 792-796.
- GRAND-MESNIL Marie-Noëlle, « Carte postales forestières de la Belle époque », n°33, 1981/5, pp. 415-424.
- JACQUIOT Clément, « Règles culturelles à observer en forêt de Fontainebleau », 1951, n°5, pp.375-381.
- LAFFITE J.-J., « Sondage d'opinion sur les forêts périurbaines », n°45, 1993/4, pp. 483-492.
- LINDECKERT Robert, « Recherche sur l'étude de la récréation en forêt », n°21, 1969/4, pp.301-310.
- MESNIL H. et MINAIR R., « Le tourisme en forêt dans le nord de la France », 1963, pp.580-593.
- MOUTON G., « Lutttes contre les incendies en forêt de Fontainebleau », 1951, n°5, pp. 364-374.
- RICHER DE FORGES Yves, « L'aménagement des forêts périurbaines », 1999, n° spécial, pp. 198-206.



- SCHAEFFER Léon, « L'aménagement esthétique et récréatif des forêts », 1951, n°3, pp.21-30.

### **Article de presse :**

- « Fontainebleau, une forêt à l'agonie », *L'auto-journal. Le journal de l'Homme du XX<sup>ème</sup> siècle*, 30 avril 1964.

- « Trois guérilleros écologistes ont été mis sous les verrous », *Libération*, 22 décembre 1994.

- « Commando Bleau-combat anti-ONF : en finir avec les impératifs de production de la forêt de Fontainebleau », *Libération*, 17 janvier 1995.

- « Les éco-guerriers, vengeurs masqués de Fontainebleau. Les bucherons, qui manifestaient jeudi dénoncent ces terroristes anti-ONF », *Libération*, 13 février 1999.

- « Les ennuis judiciaires du chef des écoguerriers », *Le Parisien, édition de Seine-et-Marne*, 16 novembre 2001.

- « Le maire de Thomery menacé de mort », *Le Parisien, édition de Seine-et-Marne*, 8 mars 2001.

- « La mythique auberge de Franchard part en fumée », *Le Parisien, édition de Seine-et-Marne*, 23 avril 2004.

- « Un incendie ravage l'auberge du Mont Chauvet », *Le Parisien, édition de Seine-et-Marne*, 10 juin 2004.

- « Le retour des auberges en forêt de Fontainebleau », *Le Parisien, édition de Seine-et-Marne*, 15 mai 2006.

- « Mobilisation pour sauver les gorges de Franchard », *Le Parisien, édition de Seine-et-Marne*, 14 avril 2007.

- « Les gorges de Franchard mieux protégées », *Le Parisien, édition de Seine-et-Marne*, 31 décembre 2007.

- « L'arboretum de Franchard va renaître », *Le Parisien, édition de Seine-et-Marne*, 28 mars 2008.

- « Toutes les infos sur la forêt de Fontainebleau au même endroit », *Le Parisien, édition de Seine-et-Marne*, 19 avril 2008.

- « Un projet pour désengorger les zones trop fréquentées », *Le Parisien, édition de Seine-et-Marne*, 20 août 2008.

- « Un centre d'écotourisme en forêt de Fontainebleau », *Le Parisien, édition de Seine-et-Marne*, 20 août 2008.

- « Privilégier la pédagogie », *Le Parisien, édition de Seine-et-Marne*, 20 août 2008.

- « La mythique auberge de Franchard a été démolie », *Le Parisien, édition de Seine-et-Marne*, 4 octobre 2008.

- « Les touristes mieux accueillis à la descente du train », *Le Parisien, édition de Seine-et-Marne*, 3 avril 2009.
- « Un guide pour voir la forêt autrement », *Le Parisien, édition de Seine-et-Marne*, 5 avril 2009.
- « Un nouveau lieu pour préserver la forêt », *Le Parisien, édition de Seine-et-Marne*, 29 décembre 2009.
- « Un centre sensibilisera les promeneurs au tourisme vert », *Le Parisien, édition de Seine-et-Marne*, 6 septembre 2010.
- « La forêt de Fontainebleau veut son parc national », *Libération*, 8 février 2011.
- « Le département mise sur l'écotourisme », *Le Parisien, édition de Seine-et-Marne*, 12 mars 2011.
- « Ils traquent les bivouacs en forêt de Fontainebleau », *Le Parisien, édition de Seine-et-Marne*, 11 juillet 2011.
- « Les grandes manœuvres contre l'érosion de la forêt », *Le Parisien, édition de Seine-et-Marne*, 31 mars 2012.
- « Des moyens tous azimuts pour réprimer la prostitution à Fontainebleau », *Le Parisien, édition de Seine-et-Marne*, 14 mars 2013.
- « Forêt de Fontainebleau : priorité à la propreté », *Le Parisien, édition de Seine-et-Marne*, 3 avril 2013.
- « L'ONF au chevet des plus vieux sentiers du massif forestier », *Le Parisien, édition de Seine-et-Marne*, 6 juillet 2013.
- « Polémique, sur la gestion du massif forestier », *Le Parisien, édition de Seine-et-Marne*, 30 juillet 2013.

### **Études :**

- BLANC Frédéric, GOSSELIN Marion & GRANET Anne-Marie, « La fréquentation et ses impacts écologiques. Connaître et quantifier la fréquentation », *Rendez-vous techniques*, ONF, n°16, printemps 2007, pp. 71-84.
- COLAS Sarah, « Enquête de fréquentation : l'intérêt de coupler GPS et questionnaires, illustré en forêt de Fontainebleau », *Rendez-vous techniques*, ONF, n°21, été 2008, pp.56-62.
- GALLAGHER Kate, GRAHAM Michael & COLAS Sarah, *PROGRESS project handbook*, octobre 2007.
- MARESCA Bruno, *La fréquentation des forêts publiques en Ile-de-France*, CREDOC, juillet 2000.
- MONSCOURT Pierre, « Samois-sur-Seine, entre forêt et fleuve : protection de l'environnement et développement urbain. Application au projet d'implantation d'un complexe hôtelier », mémoire de master, université Paris-Sorbonne, 2011.

- SARES, Etude de la fréquentation des forêts de la région parisienne, 1968.

### **Rapports et circulaires :**

- Circulaire du 20 octobre 1964 relative au rôle social des forêts, Assemblée nationale.
- Circulaire du 26 février 1979 relative à l'accueil du public en forêt, Assemblée nationale.
- DORST Jean (sous la présidence), Groupe de réflexion sur l'avenir de la forêt de Fontainebleau, avril 1999.
- « Massif forestier de Fontainebleau », Documents d'objectifs Natura 2000 pour la période 2007-2011, DIREN Ile de France, ONF, 2007.

### **Documents d'urbanisme :**

- Plan local d'urbanisme de Fontainebleau-Avon, novembre 2010, révisée le 11 décembre 2014.
- Plan local d'urbanisme de Thomery, novembre 2013.
- Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine, Thomery, novembre 2013.
- Plan local d'urbanisme de Noisy-sur-Ecole, juillet 2004, modifié le 30 juin 2009.
- Diagnostic architectural, patrimonial et environnemental, étude préalable à la création d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine, Bois-le-Roi, février 2014.
- Schéma de cohérence territorial de Fontainebleau et sa région, mai 2013.

### **Cartes :**

- Carte de l'état-major (1820-1866), consulté sur le site [Geoportail.gouv.fr](http://Geoportail.gouv.fr).
- COLINET Charles, Nouvelle carte topographique de la forêt de Fontainebleau, P.Lacodre, Paris, 1895.
- DE FER Nicolas, Forest de bière ou de Fontaine-Bleau, échelle 300 perches, 1705.
- DENECOURT Claude François & Hardy F., Carte du voyageur à Fontainebleau, échelle 1 : 31 000, Denecourt, Fontainebleau, 1843.
- GIRARD & BARRERE, Carte de la forêt de Fontainebleau, dressée avec le concours de la commission d'escalade du Club Alpin Français, échelle 1 : 30 000, Girard & Barrère, Paris, 1939.
- INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL, Forêt de Fontainebleau, échelle 1 : 25 000, IGN, Paris, 1969.
- INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL, Forêt de Fontainebleau, échelle 1 : 25 000, IGN, Paris, 1991.

- INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL, Forêt de Fontainebleau, échelle 1 : 25 000, IGN, Paris, 1998.
- INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL, Forêts de fontainebleau et des Trois-Pignons, échelle 1 : 25 000, IGN, Paris, 1985.
- INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL, Forêts de Fontainebleau et des Trois-Pignons, échelle 1 : 25 000, IGN, Saint-Mandé, 2012.
- INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL, image cartographique produite dans les années 1950, consultés sur le site Geoportail.gouv.fr.
- Photographies aériennes de la France de 1950 à 1965, consultées sur le site Geoportail.gouv.fr.
- Photographies aériennes de la Seine-et-Marne en 2014, consultées sur le site Geoportail.gouv.fr.

### **Films et vidéos :**

- ANONYME, *Vaillants et vaillantes de Joinville-le-Pont : forêt de Fontainebleau*, Ciné-archives, 1948.
- FEUILLADE Louis, *Les Vampires*, épisode 6 Les yeux qui fascinent, L. Gaumont, Paris, 1916.
- GAIA : LE MAGAZINE DE L'ENVIRONNEMENT, Quel avenir pour la forêt de Fontainebleau, La cinquième, 31 mai 1999.
- ROBERT Yves, *La guerre des boutons*, La Guéville, Paris, 1962
- ROHMER Eric, *Conte de printemps*, Les films du Losange, Paris, 1992.

### **Guides touristiques :**

- ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORET DE FONTAINEBLEAU, *Guide des sentiers de promenade dans le massif forestier de Fontainebleau*, sixième édition, Fontainebleau, 2010.
- MERIENNE Patrick, HERVET Jean-Pierre & MANSION Dominique, *Forêt de Fontainebleau, Randonnées et découvertes*, Ouest France, Rennes, 2013.
- COLLECTIF, *Forêt de Fontainebleau Gatinais français*, Chamina, Chamalières, 2015.
- COLLECTIF, *Balades nature en forêt de Fontainebleau*, Dakota, Paris, 2009.
- COLLECTIF, *La Seine-et-marne à pied*, Fédération française de randonnée pédestre, Paris, 2008.
- COLLECTIF, *Les environs de Paris à pied*, Fédération française de randonnée pédestre, Paris, 2004.
- GODOFFE Jacques, MONTCHAUSSE Françoise & MONTCHAUSSE Jo, *Escalade à Fontainebleau*, Arthaud, Paris, 2012.
- PRADON Frédéric, *Ile-de-France Sud*, Vtopo, Marseille, 2010.

### **Études et rapports :**

- DUBOSC Laura, La mise en scène de l'écotourisme sur le territoire de Fontainebleau-Gâtinais : représentations et jeux d'acteurs, Mémoire professionnel en tourisme, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, septembre 2013.
- Elaboration d'une stratégie d'intégration de la pratique du VTT dans la forêt de Fontainebleau, cabinet Bike solution pour l'Office national des forêts, 2015.
- JAUD Anaïs, Enquête sur les pratiques et les attentes des visiteurs de Réserve de biosphère de Fontainebleau-Gâtinais, Réserve de biosphère de Fontainebleau-Gâtinais, juillet 2012.
- Les publics de Fontainebleau, Comité régional du tourisme d'Ile-de-France, février 2013.
- Observatoire de la fréquentation du massif de Fontainebleau, Office national des forêts & Chambre de commerce et d'industrie de Seine-et-Marne, février 2016.

### **Données INSEE :**

- Dossier complet, Aire urbaine de Paris, 2016.
- Dossier complet, Arbonne-la-Forêt, 2016.
- Dossier complet, Arrondissement d'Evry, 2017.
- Dossier complet, Arrondissement de Fontainebleau, 2017
- Dossier complet, Arrondissement de Melun, 2017.
- Dossier complet, Avon, 2016.
- Dossier complet, Barbizon, 2016.
- Dossier complet, Communauté d'agglomération Rambouillet Territoire, 2017.
- Dossier complet, Communauté de communes de la Brie Boisée, 2016.
- Dossier complet, Communauté de communes du Pays de Bière, 2016.
- Dossier complet, Communauté de communes du Pays de Fontainebleau, 2016.
- Dossier complet, Communauté de communes du Pays de Seine, 2016.
- Dossier complet, Communauté de communes Entre Seine-et-Forêt, 2016.
- Dossier complet, Communauté de communes Terres du Gâtinais, 2016.
- Dossier complet, Fontainebleau, 2016.
- Dossier complet, Noisy-sur-Ecole, 2016.
- Dossier complet, Ozoir-la-Ferrière, 2017.

- Dossier complet, Roissy-en-Brie, 2017.
- Dossier complet, Samois-sur-Seine, 2016.
- Dossier complet, Thomery, 2016.
- Dossier complet, Unité urbaine de Gretz-Armainvilliers, 2017.
- Dossier complet, Zone d'emploi de Melun, 2017.

**Documents Amis de la forêt de Fontainebleau :**

- *La feuille verte*, n°22, janvier 2014.
- *La feuille verte*, n°23, avril 2014.
- *La feuille verte*, n° 24, juillet 2014.
- *La feuille verte*, n°25, octobre 2014.
- *La voix de la forêt*, n°77, 2014.
- *La feuille verte*, n°26, janvier 2015.
- *La feuille verte*, n°27, avril 2015.
- *La feuille verte*, n°28, juillet 2015.
- *La feuille verte*, n°29, octobre 2015.
- *La voix de la forêt*, n°78, 2015.
- *La feuille verte*, n°30, janvier 2016.
- *La feuille verte*, n°31, avril 2016.
- *La feuille verte*, n°32, juillet 2016.
- *Le cahier noir*, octobre 2016.
- *La feuille verte*, n°33, octobre 2016.
- *La voix de la forêt*, n°79, 2016.
- *La feuille verte*, n°34, janvier 2017.
- Rapport d'activité présenté lors de l'assemblée générale du 25 mars 2017.
- *La feuille verte*, n°35, avril 2017.

### **Documents de communication de l'agence de Fontainebleau de l'Office national des forêts :**

- Promenade à pied ou à vélo en forêt domaniale de Fontainebleau, 2011.
- Pays de Fontainebleau, un site protégé à découvrir en famille ! (carte) , 2013
- Charte du promeneur : « J'aime la forêt, ensemble protégeons là », 2016.
- Rapport d'activité de l'Office national des forêts, 2015
- Comité de pilotage « Fontainebleau, forêt d'exception », Point gestion forestière, 16 octobre 2015.
- Comité de pilotage « Fontainebleau, forêt d'exception », Point relatif à l'accueil et à la biodiversité, 16 octobre 2015.
- Comité de pilotage « Fontainebleau, forêt d'exception », La gestion des déchets sur le massif forestier de Fontainebleau, 14 avril 2016.
- Des réponses aux question fréquentes des usagers ?, 2014.
- La gestion durable des forêt publiques, Agence de Fontainebleau, 2015.

### **Communiqué de presse ONF Fontainebleau (mars 2014 – février 2017) :**

- Dossier de présentation de l'application « Forêt de Fontainebleau, mars 2014.
- Lourde sanction pour déport d'ordures en forêt de Fontainebleau, mai 2014.
- Dispositif de surveillance sur le massif forestier de Fontainebleau, mai 2014.
- Travaux de restauration sur le site de l'Eléphant, mai 2014.
- Information feu de forêt dans la forêt domaniale des Trois-Pignons, mai 2014.
- Rencontres inattendues au printemps, mai 2014.
- Orages – points sur le massif forestier de Fontainebleau, juin 2014.
- Restauration des parkings du Cabaret Masson et de l'Epine nord, juin 2014.
- Sortie du livre « Carnet de mission restauration du sentier Denecourt n°2 », octobre 2014.
- Tandem ANVL et ONF pour animer le réseau Natura 2000 à Fontainebleau, novembre 2014.
- Nourrissage animaux sauvages en forêt, novembre 2014.
- Fermeture temporaire de la route de la Faisanderie jeudi 27 novembre, novembre 2014.
- Prévention des risques de collision avec des animaux sauvages en forêt de Fontainebleau, novembre 2014.
- Pourquoi entreposer le bois après une intervention sylvicole, 2014.

- Jeter son sapin de Noël en forêt - une fausse bonne idée, décembre 2014.
- Travaux de sécurisation en lisière de la route de la Bonne Dame, janvier 2015.
- Affiche et programme des 20 ans du Centre d'initiation forestier, mars 2015.
- Informations cueillettes du printemps, mars 2015.
- Que dois-je faire pour organiser une manifestation en forêt de Fontainebleau, mars 2015.
- Pâturage en forêt de Fontainebleau, avril 2015.
- Nettoyage des fontaines du sentier bleu n°2, avril 2015.
- Valorisation paysagère du chaos rocheux du Rocher Fourceau, mai 2015.
- Prévention contre les vols à la roulotte, mai 2015.
- Opération « Forêt propre », 3<sup>ème</sup> édition, mai 2015
- Incendie forêt de Fontainebleau, mai 2015.
- Retour sur quelques réalisations de 2014, juin 2015.
- Circulation interdite des véhicules motorisés en forêt, juin 2015.
- Fermeture temporaire de la route de la Faisanderie, juin 2015.
- Arrêté préfectoral – Prévention des incendies sur le massif de Fontainebleau, juillet 2015.
- Fermeture temporaire de la route du Loup, juillet 2015.
- Brâme du cerf, respectons la quiétude des animaux, septembre 2015.
- Sortie découverte des chauves-souris, septembre 2015.
- Ce qu'il faut savoir sur la cueillette des champignons, septembre 2015.
- Bilan des feux de forêt sur le massif de Fontainebleau, octobre 2015.
- Nettoyage des fontaines du sentier bleu n°2, octobre 2015.
- Sanction dépôt sauvage en forêt des Trois-Pignons, novembre 2015.
- Entretien des lisières à La Rochette, novembre 2015.
- Houx, gui, fragon : gare aux cueillettes excessives, décembre 2015.
- Partenariat ONF-Agence des espaces verts d'Ile-de-France 2014, février 2016.
- Chantier nature sur la plaine de Macherin, janvier 2016.
- Travaux carrefour de l'obélisque, février 2016.
- Restauration de la croix de Guise, février 2016.



- L'ONF publie les résultats sur l'étude de la fréquentation du public du massif de Fontainebleau, mars 2016.
- A partir du lundi 14 mars : enlèvement des arbres dangereux sur les routes départementales à Fontainebleau, mars 2016
- Le point sur l'adjudication publique des baux de chasse du 9 mars, mars 2016.
- La forêt de Fontainebleau est accessible aux aveugles et malvoyants, mars 2016.
- 150 bénévoles ont restauré l'allée de Maintenon, avril 2016.
- Promenades forestières : gare aux tiques !, mai 2015.
- Du 28 mai au 5 juin : participez à l'opération Forêt Propre à Fontainebleau !, mai 2015.
- Positionnement de l'ONF sur la pratique du VTT à Fontainebleau, juillet 2016.
- Les forestiers à l'honneur sur canal coquelicot, juillet 2016.
- Idée de sortie à Fontainebleau : des promenades audio-guidées sur l'histoire de la forêt, juillet 2016.
- Forêt des Trois-Pignons : point sur les travaux routiers prévus cet été, juillet 2016.
- De la forêt à la chaufferie, le bois énergie à l'honneur en Seine-et-Marne, octobre 2016.
- En novembre, la saison de chasse débute en forêt de Fontainebleau, novembre 2016.
- Les enfants ont choisi le sapin de Noël de Fontainebleau, novembre 2016.
- L'ONF partenaire du spectacle de Noël au château de Fontainebleau, décembre 2016.
- L'ONF met en valeur les paysages des peintres de Barbizon, janvier 2017.
- Le Smitom-Lombric s'associe à l'ONF dans sa lutte contre les déchets, février 2017.

### **Documents Seine-et-Marne Tourisme :**

- Programme du centre d'écotourisme de Franchard pour la saison 2014, février 2014.
- Programme de la Fête de la nature 2015 au centre d'écotourisme de Franchard, mai 2015.
- Sur les chemins de Franchard, 2011.
- La nature dans tous ses états, 2011.
- Guide de l'écotourisme, 2011.

### **Extrait d'émissions télévisées :**

- « Les gardiens de la forêt », extrait du journal télévisé de 13h de TF1 du 28 juillet 2010.
- « Fontainebleau, bientôt parc national », extrait du journal télévisé de 20h de TF1 du 4 février 2011.
- « Fontainebleau, le sport côté nature » (41 :46 – 54 :10), extrait de l'émission « Echappée belles : Autour de Paris », diffusée sur France 5 le 28 juillet 2012.
- « La forêt de Fontainebleau », extrait de l'émission « La plus belle région de France », diffusée sur M6 le 29 mai 2014.
- « Zoom sur la forêt de Fontainebleau », extrait du journal télévisé de 13h de TF1 du 14 septembre 2014.
- « Ile de France », extrait de l'émission « Scooby-Doo en France » diffusée sur France 3 le 27 août 2015.

### **Sites internet :**

- La tribune libre de Bleau, site d'informations sur l'actualité du massif de Fontainebleau (<http://www.tl2b.com/>)
- Fontainebleau-Photo, site internet sur l'histoire de la forêt de Fontainebleau (<http://www.fontainebleau-photo.com/>)
- Photo-nature Fontainebleau, blog d'observations naturalistes et de réactions à l'actualité de la forêt de Fontainebleau. (<https://photonature-fontainebleau.blogspot.fr/>)
- Utagawa VTT, site de trace GPS pour vélo-tout-terrain (<https://www.utagawavtt.com/>)
- Vélovert, forum destiné aux vététistes (<http://forum.velovert.com/topic/32920-le-forum-de-bleau-77/>)
- Mountain Biker Foundation, association de défense et de promotion d'une pratique du VTT responsable et durable . (<http://mbf-france.fr/>)

### **Pages facebook :**

- Une petite marche pour une grande démarche
- Ma forêt de Fontainebleau
- Un jour une photo en forêt de Fontainebleau
- Fontainebleau – Une symphonie fantastique

# Table des matières

Remerciements.....Page 3

**Introduction générale.....6**

**Partie 1 Un lieu interfacial.....23**

Chapitre 1 : la notion de lieu, pratiques et symboliques.....26

**1. Trajectoire d'une notion géographique.....28**

1.1. La notion du lieu en géographie classique.....28

1.2. Le lieu, un concept géographique.....30

1.3. Lieu, territoire, site.....34

**2. Le lieu, appropriations touristiques.....40**

2.1. Des lieux investis par le tourisme.....41

2.2. Le lieu, un tournant narratif.....44

2.3. Du non-lieu à l'hyper-lieu.....48

**3. Symboliques du lieu.....53**

3.1. Le lieu fédérateur.....54

3.2. Le lieu et ses figures de rhétoriques.....56

3.3. Lieu commun/lieu particulier.....60

Chapitre 2 : Naturalité, tourisme et modernité.....66

**1. Naturalité et modernité.....68**

1.1. Nature/Culture.....68

1.2. Un sanctuaire de la modernité.....70

1.3. Que reste-t-il de la naturalité ?.....74

**2. Naturalité et tourisme.....81**

2.1. L'attraction du sauvage « authentique ».....82

2.2. Tourisme et espaces naturels protégés.....85

2.3. Écotourisme.....89

**3. Évolution du tourisme et naturalité.....94**

3.1. Post-tourisme.....95

3.2. Hypermodernité et tourisme.....97

3.3. Naturalité extraordinaire/naturalité ordinaire.....101

## **Partie 2 Trajectoire des pratiques récréatives en forêt de Fontainebleau.....109**

Chapitre 3 : Concentration des pratiques récréatives.....	114
<b>1. Une fréquentation concentrée.....</b>	<b>115</b>
1.1. Concentration temporelle.....	117
1.2. Concentration spatiale.....	121
1.3. Concentration spatiale interne.....	124
<b>2. Evolution des pratiques récréatives.....</b>	<b>129</b>
2.1. Canalisation automobile.....	130
2.2. 1969-1999 : comparaison des pratiques récréatives.....	134
2.3. Répétitivité et diversification des approches de la forêt de Fontainebleau.....	137
<b>3. Pratiques et aménagements des espaces récréatifs.....</b>	<b>141</b>
3.1. Erosion et canalisation inductive.....	142
3.2. Déplacements des visiteurs.....	150
3.3. Se perdre en forêt.....	156
Chapitre 4 : Recréation des imaginaires.....	162
<b>1. La difficulté de faire lieu.....</b>	<b>164</b>
1.1. L'échec des zones de silence.....	165
1.2. Le zonage récréatif.....	169
1.3. Persistance d'une fréquentation inégale.....	172
<b>2. Persistance des imaginaires héritées du tourisme.....</b>	<b>179</b>
2.1. Une forêt minérale.....	179
2.2. La persistance du sauvage.....	183
2.3. Les Trois-Pignons, un ersatz de la montagne.....	186
<b>3. La forêt de l'enfance.....</b>	<b>190</b>
3.1. Une construction culturelle.....	192
3.2. Paternité et transmission.....	196
3.3. Concurrence des imaginaires et politique du paysage.....	200

## **Partie 3 Territorialités et héritage touristique.....209**

Chapitre 5 : De la villégiature au périurbain.....	213
<b>1. La villégiature, une conquête urbaine.....</b>	<b>215</b>
1.1. Urbanisation et industrialisation de Paris au XIX <sup>ème</sup> siècle.....	216
1.2. Le tournant contemplatif de la forêt de Fontainebleau.....	219
1.3. Développement de la villégiature dans le pays de Fontainebleau.....	224

<b>2. Périurbanisation du pays de Fontainebleau.....</b>	<b>229</b>
2.1. Dynamique du territoire péri-métropolitain.....	230
2.2. Trajectoires résidentielles dans le pays de Fontainebleau.....	235
2.3. Singularités de la périurbanisation du pays de Fontainebleau.....	243
<b>3. Valeurs touristiques et appropriations périurbaines dans le pays de Fontainebleau.....</b>	<b>247</b>
3.1. Aménités et périurbanisation.....	248
3.2. Politiques touristiques dans le pays de Fontainebleau.....	250
3.3. Esthétisation et protection des espaces périurbains.....	255
Chapitre 6 : Mobilisation participative.....	261
<b>1. Historique du dialogue entre l'administration forestière et les usagers de la forêt de Fontainebleau.....</b>	<b>264</b>
1.1. Coopération des associations d'usagers avec l'administration forestière.....	265
1.2. Conflit à propos du plan d'aménagement de 1970.....	269
1.3. Dialogue et coopération.....	273
<b>2. Participations et pérennité des associations d'usagers.....</b>	<b>280</b>
2.1. Bénévolat et renouvellement de l'association des Amis de la Forêt de Fontainebleau.....	281
2.2. Interactions et organisation.....	286
2.3. Débat interne sur la gestion forestière.....	290
<b>3. Participation et dialogue dans la gestion forestière.....</b>	<b>297</b>
3.1. Prévenir les conflits.....	298
3.2. Conflits et réglementation des pratiques récréatives.....	304
3.3. Mobilisation participative et légitimation des pratiques récréatives.....	309
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>322</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>335</b>
<b>Corpus documentaire.....</b>	<b>352</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>369</b>
<b>Tables des figures.....</b>	<b>372</b>
<b>Liste des tableaux.....</b>	<b>374</b>
<b>Résumé.....</b>	<b>375</b>

# Table des figures

<i>Figure 1. Frise chronologique de la trajectoire de la forêt et du pays de Fontainebleau, Rémi Salaiün, 2016.....</i>	<i>Page 14</i>
<i>Figure 2. Schéma lieu référence/lieu ersatz, Rémi Salaiün, 2016.....</i>	<i>60</i>
<i>Figure 3. Graphique des variations de la fréquentation du massif de Fontainebleau selon les saisons, Office national des forêts, 2016.....</i>	<i>117</i>
<i>Figure 4. Carte des parcs de stationnement dans le massif forestier de Fontainebleau, Rémi Salaiün, 2016.....</i>	<i>122</i>
<i>Figure 5. Carte brute des tracés GPS sur le site de Franchard, Sarah Colas, ONF, 2007.....</i>	<i>126</i>
<i>Figure 6. Canalisation automobile dans le massif forestier de Fontainebleau, Rémi Salaiün, 2017.....</i>	<i>130</i>
<i>Figure 7. Planche photographique de l'aménagement du site de Franchard, Rémi Salaiün, 2014.....</i>	<i>143</i>
<i>Figure 8. Planche photographique du sentier de proximité des Gorges de Franchard, Rémi Salaiün, 2014.....</i>	<i>145</i>
<i>Figure 9. Planche photographique de l'aménagement du site d'Apremont, Rémi Salaiün, 2014..</i>	<i>148</i>
<i>Figure 10. Carte de la fréquentation sur le site de Franchard d'après le résultat des tracés GPS, ONF, 2007.....</i>	<i>150</i>
<i>Figure 11. Carte de la fréquentation sur le site d'Apremont d'après le résultat des traces GPS, ONF 2007.....</i>	<i>151</i>
<i>Figure 12. Planche photographique de pratiques dominicales à Franchard, Rémi Salaiün, 2014.....</i>	<i>154</i>
<i>Figure 13. Planche photographique de vestiges d'aménagements des années 1970, Rémi Salaiün, 2015.....</i>	<i>167</i>
<i>Figure 14. Schéma du zonage récréatif, Rémi Salaiün, d'après V.Colson, A.-M. Granet &amp; S. Vanwijnsberghe, 2015.....</i>	<i>169</i>
<i>Figure 15. Planche photographique du site de la Faisanderie, Rémi Salaiün, 2014.....</i>	<i>171</i>
<i>Figure 16. Carte de l'inventaire forestier national de 2012 centrée sur l'Ile-de-France, IFN, 2012.....</i>	<i>178</i>
<i>Figure 17. Comparaison paysagère à partir d'une peinture de Corot et d'une photographie contemporaine, extraite d'un site internet sur la forêt de Fontainebleau, Gérard Baye-Labouré, 2012.....</i>	<i>201</i>

<i>Figure 18. Vues du plateau de la caverne des brigands (Apremont) vers 1950 et en 2014, Ciné-Archives &amp; Rémi Salaün, 2014.....</i>	<i>203</i>
<i>Figure 19. Dynamique paysagère de la platière d’Apremont après 1944, Micheline Hotyat et Alain Freytet, 1990.....</i>	<i>204</i>
<i>Figure 20. Démographie de Paris entre en 1766 et 1846, d’après Des villages de Cassini aux communes d’aujourd’hui, Rémi Salaün.....</i>	<i>217</i>
<i>Figure 21. Planche photographique d’œuvres représentant la forêt de Fontainebleau, Rémi Salaün, 2017.....</i>	<i>223</i>
<i>Figure 22. Démographie en Ile-de-France entre 1968 et 2011, Rémi Salaün, 2016.....</i>	<i>230</i>
<i>Figure 23 – Emplois dans les territoires péri-métropolitains de l’est de la région Île-de-France, Rémi Salaün, 2017.....</i>	<i>233</i>
<i>Figure 24. Schéma spatialisé du secteur de Melun-Sénart et de sa couronne périurbaine, Rémi Salaün, 2017.....</i>	<i>234</i>
<i>Figure 25. Carte du pays de Fontainebleau, Véronique Bisson, Philippe Plantagenest, Marine Prompt &amp; Fabrizio Prati dans le cadre du SCOT Fontainebleau et sa région, 2013.....</i>	<i>236</i>
<i>Figure 26. Transition résidentielle de Thomery (vallée de la Seine), Rémi Salaün, 2015.....</i>	<i>238</i>
<i>Figure 27. Transition résidentielle d’Arbonne-la-Forêt (plaine de Bière), Rémi Salaün, 2015...238</i>	
<i>Figure 28. Transition résidentielle à Noisy-sur-Ecole (plateau du Gâtinais) ; source : auteur d’après INSEE.....</i>	<i>240</i>
<i>Figure 29. Planche photographique de la périurbanisation dans le pays de Fontainebleau, IGN / Géoportail, 2017.....</i>	<i>242</i>
<i>Figure 30. Planche photographique de l’urbanisme de Thomery, Rémi Salaün &amp; OT de Moret Seine et Loing, 2014.....</i>	<i>256</i>
<i>Figure 31. Tract d’une association de protection du patrimoine et de l’environnement contre la densification, En Avant Thomery, 2013.....</i>	<i>259</i>
<i>Figure 32. Photographie aérienne des Monts de Faÿs de 1972, IGN, 2016.....</i>	<i>270</i>
<i>Figure 33. Nombre d’adhérents aux Amis de la forêt de Fontainebleau entre 1971 et 1980, Rémi Salaün, 2016.....</i>	<i>275</i>
<i>Figure 34. Planche de photographies de chantiers de nettoyage de la forêt de Fontainebleau, Rémi Salaün, 2017.....</i>	<i>312</i>
<i>Figure 35. Déchets sur une aire de stationnement dans le massif de Fontainebleau dans les années 1980, Grégoire Clouzeau, 2013.....</i>	<i>315</i>

# Liste des tableaux

<b>Tableau 1. Trajectoire de la notion de lieu dans les dictionnaires de géographie.....</b>	<b>Page 33</b>
<b>Tableau 2. Définitions spatiales de la forêt de Fontainebleau (site, territoire et lieu).....</b>	<b>37</b>
<b>Tableau 3. Comparaison des gradients de lieux de naturalité du Bois de Vincennes, du Massif forestier de Fontainebleau et du Parc national de la Vanoise.....</b>	<b>76</b>
<b>Tableau 4. Comparaison des lieux de naturalités extraordinaires et ordinaires.....</b>	<b>104</b>
<b>Tableau 5. Comparaison des activités pratiquées en forêt en 1969 et 1999.....</b>	<b>134</b>
<b>Tableau 6. Approches de la forêt de Fontainebleau.....</b>	<b>137</b>
<b>Tableau 7. Comparaison des sites à grosse capacité d'accueil du public.....</b>	<b>173</b>
<b>Tableau 8. Grille d'analyse des seize premières images recensées sur Google.....</b>	<b>180</b>
<b>Tableau 9. Population des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2012 (en %)......</b>	<b>243</b>
<b>Tableau 10. Héritage touristique dans les communes du bornage des massif forestier de Fontainebleau, Rambouillet et d'Armainvilliers.....</b>	<b>245</b>



## **RÉSUMÉ :**

Lieu touristique ancien, la forêt de Fontainebleau connaît une situation paradoxale depuis les années 1960. Les estimations de sa fréquentation sont en hausse, passant de 9 millions en 1969 à 17 millions en 1999. Dans le même temps, l'ensemble des services touristiques disparaissent en forêt. Le pays de Fontainebleau, territoire dans lequel s'inscrit le lieu, connaît une diminution du nombre de lits touristiques. Le processus de périurbanisation entraîne une transition résidentielle où une part importante des résidences secondaires sont devenues des résidences principales. La mutation résidentielle du territoire nous amène à réfléchir sur l'évolution des pratiques et des représentations de la forêt de Fontainebleau.

L'objectif de cette thèse est d'étudier la trajectoire de la forêt de Fontainebleau en questionnant son héritage touristique. Pour cela, notre recherche doctorale s'appuie sur une enquête ethnographique sur les pratiques récréatives et le tissu associatif en forêt de Fontainebleau et sur un corpus documentaire mobilisant des archives, œuvres artistiques et littérature touristique. La forêt de Fontainebleau constitue un laboratoire pour questionner la notion de tourisme au regard de la perception moderne des espaces naturels. Il permet aussi de s'interroger sur la place des lieux construits par le tourisme dans l'ancrage d'habitants du territoire et sur les conflits que cela peut engendrer.

**Mots clés :** Héritage touristique, lieu, périurbain, pratiques récréatives, conflits d'usage, mobilisations citoyennes, résistances

## **SUMMARY:**

Tourist place since the 19<sup>th</sup> century, the forest of Fontainebleau knows a paradoxical situation since the 1960's. The estimation of his attendance is increasing, passer-by from 9 million in 1969 to 17 million in 1999. At the same time, the set of the tourist services disappears in the forest. Around the forest, the territory knows a decrease of the number of tourist beds. Exurbanisation pulled a residential transition where an important part of second homes became main homes. This process brings us to reflect about the evolution of the practices and the representations of the place.

The objective of this thesis is to study the trajectory of the place by questioning its tourist heritage. Our research leans on an ethnographical survey of the recreational practices in the forest of Fontainebleau and the associative tissue in the territory of Fontainebleau. Also, we study a documentary corpus mobilizing archives, artistic works and tourist literature. The forest of Fontainebleau constitutes a laboratory to question the notion of tourism with regard to the modern perception of the wilderness area. It also allows to wonder about the power of places builds by the tourism in inhabitants' anchoring of the territory and the conflicts which it can engender.

**Keywords:** Tourist heritage, place, exurban, recreational practices, environmental volunteering, land-use conflicts, inhabitant's resistances.